L'ALGÉRIE

PAR MM. LES CAPITAINES DU GÉNIE

ROZET ET CARETTE.

L'UNIVERS
OU
HISTOIRE ET DESCRIPTION
DE TOUS LES PEUPLES,
DE LEURS RELIGIONS, MŒURS, COUTUMES, ETC.

PARIS
FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1850

DÉLIMITATION.

Frontières politiques: à l'est; à l'ouest. – Limites naturelles : au nord au sud.

L'Algérie a une frontière politique à l'est et à l'ouest et une limite naturelle au nord et au sud.

Frontière de l'est. – La frontière de l'est la sépare de la régence de Tunis. Elle commence dans le sud vers le 32e degré de latitude, et passe entre les terres de parcours de deux oasis, dont l'une appartient à la régence de Tunis et l'autre à l'Algérie. La première est le Belad-el-Djérid, la seconde est l'Ouad-Souf. Comment la délimitation peut-elle s'établir dans de vastes plages sablonneuses vouées éternellement au parcours ? Le voici; la région, généralement déserte, qui s'étend entre les deux oasis est parcourue, chaque année, au printemps, par les troupeaux de deux tribus nomades, les Hamâma et les Rbêia. Les Hamâma dépendent du Belad-el-Djérid, et conséquemment de Tunis. Les Rbêia dépendent de l'Ouad-Souf, et conséquemment d'Alger. Les uns et les autres conduisent leurs troupeaux dans la région voisine de leurs oasis respectives. Au rapport des voyageurs, les Rbêia ne dépassent pas une certaine montagne de sable appelée Bou-Nâb, et les Hamâma ne dépassent pas un certain puits appelé El-Asti ; c'est donc entre ces deux points, séparés entre eux par une distance d'environ vingt-cinq kilomètres, que la ligne frontière doit tomber.

Au nord de ces deux positions règne l'immense plaine du lac Melr'ir', rendue presque impraticable autant par le manque absolu d'eau que par des dangers d'une nature toute particulière et sur lesquels nous donnerons plus tard quelques détails. Parmi le petit nombre de passages qui traversent cette solitude, il en est deux, dont l'un, appelé Mouia-et-Tadjer (l'eau du négociant), appartient notoirement à la régence d'Alger, et dont l'autre, appelé Foum-echchot (la bouche du lac), appartient à la régence de Tunis. Le large espace qui les sépare est demeuré jusqu'à cejour vierge de pas humains. On peut donc, sans craindre de voir jamais naître aucune contestation à cet égard, regarder

cette large bande neutre comme la frontière des deux États.

Au nord de cette région aride et déserte la végétation reparaît, d'abord rabougrie et chétive, assez régulière cependant pour rappeler avec elle le régime du parcours. Les tribus qui au printemps livrent à leurs troupeaux ces vastes pâturages sont les Frâchich à Tunis, et les Nememcha à Alger.

Une rivière sépare sur presque toute l'étendue de leur territoire de parcours les deux grandes peuplades: c'est l'Ouad-Helal, qui prend sa source un peu au sud de Tébessa. Ce cours d'eau trace donc également la séparation des deux États.

La frontière de l'Algérie passe à quelques kilomètres de Tébessa.

Frontière de l'ouest. - La délimitation de l'Algérie et de l'empire de Maroc a été fixée par le traité conclu le 18 mars 1845, entre M. le général comte de la Ruë, plénipotentiaire de l'empereur des Français, et Sidi-Ahmida-ben-Ali, plénipotentiaire de l'empereur de Maroc.

Il a été arrêté en principe que la limite resterait telle qu'elle existait entre les deux pays avant la conquête de l'empire d'Algérie par les Français (article Ier.).

Les plénipotentiaires ont déterminé la limite au moyen des lieux par lesquels elle passe, sans laisser aucun signe visible sur le sol (art. 2).

Sans entrer dans le détail de cette délimitation, nous dirons que la frontière de l'Algérie telle, qu'elle a été fixée d'un commun accord entre les deux plénipotentiaires, passe dans le sud à vingt-cinq kilomètres à l'est de l'oasis marocaine de Figuig, dans le nord à dix kilomètres de la ville marocaine d'Oudjda, et qu'elle vient aboutir sur la côte à vingt-quatre ou vint-six kilomètres à l'ouest de Djema-Ghazaouat ou Nemours, qui est notre dernier établissement maritime de ce côté.

Ainsi délimitée, l'Algérie embrasse de l'est à l'ouest à peu près la même largeur que la France. La distance en ligne droite de La Calle à Nemours est de quatre-vingt-quinze myriamètres, et celle de Strasbourg à Brest de quatre-vingt-dix. Elle se trouve en outre, si l'on y comprend la Corse, renfermée à peu près entre

les mêmes méridiens. En effet La Calle tombe sous le méridien d’Ajaccio, et Nemours sous le méridien qui contient Cherbourg, Rennes, Nantes, la Rochelle et Bayonne. Ajoutons cette dernière particularité, que le méridien de Paris passe à quelques lieues seulement à l’ouest d’Alger.

Limites naturelles.

Limite naturelle du nord. La limite naturelle de l’Algérie au nord, c’est la Méditerranée. Elle baigne la côte suivant une ligne inclinée généralement à l’est nord-est, de sorte que les deux points extrêmes du littoral algérien présentent une différence assez considérable en latitude; tout le rivage est compris entre le 37e, et le 35e degré. Deux pointes seulement dépassent dans le nord le 37e parallèle ; ce sont le cap de Fer et les Sept Caps. Aucune anfractuosité ne dépasse dans le sud le 35e. La différence entre les latitudes des points extrêmes est donc environ de deux degrés ou deux cents kilomètres. C’est cette disposition combinée avec l’obliquité résultant des différences de longitude qui produit l’inégalité des distances entre la côte de France et les principaux ports de l’Algérie.

La distance moyenne de Marseille à l’Algérie est de huit cent quatre kilomètres.

La plus grande distance, celle d’Oran, est de neuf cent quatre-vingt-dix kilomètres.

La plus courte, celle de Bougie, est de sept cent six kilomètres.

Le mouillage de Bougie, qui est le plus rapproché de la côte de France, est en même temps le meilleur de la côte d’Afrique. C’est une double propriété qui ne peut manquer d’exercer une grande influence sur l’avenir de cette ville, dès que l’Algérie sera entrée dans la voie d’un développement normal.

Au reste, la distance absolue n’est pas le seul élément qui mesure la facilité des communications entre notre frontière maritime de France et notre frontière maritime d’Algérie. Elle dépend encore de la fréquence et de la direction des vents.

Dans le bras de mer qui sépare la Provence de notre colonie d'Afrique, les vents régnants sont ceux de la partie est et de la partie ouest; on les désigne par le nom de *traversiers*; ils poussent également d'Europe eu Afrique et d'Afrique en Europe.

Mais les vents de la partie ouest l'emportent de beaucoup sur les autres, et parmi les différentes directions dans lesquelles ils soufflent, c'est celle du nord-ouest qui domine, autant par la fréquence que par l'intensité : or cette direction est beaucoup plus favorable pour naviguer du nord au sud que du sud au nord. Il en résulte un fait assez remarquable; c'est qu'il est plus facile d'aller en Algérie que d'en revenir.

Limite naturelle du sud. – La délimitation méridionale des États barbaresques est restée pendant fort longtemps dans une obscurité profonde. Allaient-ils se perdre par degrés insensibles dans les profondeurs de l'Afrique centrale, ou bien s'arrêtaient-ils à des bornes précises, infranchissables ? C'étaient des questions que la géographie n'avait ni résolues ni même posées. En 1844 d'honorables députés demandaient encore au gouvernement du haut de la tribune si l'Algérie ne devait pas s'allonger jusqu'à Timbektou.

C'est alors que je fis connaître la limite naturelle qui' borne l'Algérie au sud; je vais reproduire les résultats principaux de ce travail[1].

La limite méridionale de l'Algérie est une ligne d'oasis unies entre elles par des relations journalières, rattachées aine populations du nord par les premières nécessités de la vie, séparées brusquement des populations du sud par les habitudes, par les besoins et par un abîme de sablés arides et inhabités, qui commence au pied même de leurs palmiers.

Ces oasis sont au nombre de six, savoir : l'Ouad-Souf (méridien de Philippeville), l'Ouad-R'ir', et Temacin (méridien de Djidjeli), Ouaregla (méridien de Bougie), l'Oùad-Mzab(méridien d'Alger), et enfin les Oulâd-sidi-Cheik (méridien de Mostaganem et d'Oran).

(1) Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale, liv. Ier., chap. IV.

Au midi de cette ligne les premières villes que l'on rencontre sont celles de R'dâmes et d'El-Golea , R'dâmes sur la route du Fezzan, El-Golea sur la route du Touât.

L'oasis algérienne la plus voisine de R'dâmes est l'Ouad-Souf; elle en est éloignée dé quatre cents kilomètres. L'oasis algérienne la plus voisine d'El-Golea est l'Ouad-Mzab; elle en est éloignée de deux cent quatre-vingt-dix kilomètres en ligne droite.

Les communications entre l'Ouad-Souf et R'dâmes sont assez rares, et elles exigent des caravanes nombreuses; car là région qu'il faut traverser n'est plus le Sahara, où l'on ne voyage jamais plus de deux jours sans rencontrer une oasis; c'est un désert hérissé de montagnes de sable qui se succèdent sans interruption. depuis le moment où l'on perd de vue les palmiers de R'dâmes jusqu'à ce que l'on touche ceux de l'Ouad-Souf. Dans une traversée aussi longue et aussi rude il n'existe qu'un seul puits. Encore court-on le risque d'y rencontrer les Touâreg, qui, dans l'espoir de piller les caravanes, peuvent les attendre à coup sûr au voisinage de ce point de passage obligé. Des difficultés et des dangers de cette nature établissent une ligne de démarcation aussi impérieuse que la traversée d'un bras de mer.

Entre l'Ouad-Mzab et El-Golea les communications ont lieu par Metlili. C'est une ville située à quarante-cinq kilomètres environ ouest-sud-ouest de R'ardeia, chef-lieu de l'Ouad-Mzab. La proximité et le commerce mettent les deux villes en relations journalières. Entre Metlili et El-Golea les communications sont beaucoup plus rares. L'espace qui les sépare est une contrée hérissée de roches nues et sillonnée de ravins arides. Pour trouver un peu d'eau il faut se résigner à un allongement considérable. Ces difficultés établissent entre les deux points une véritable solution de continuité.

C'est cependant par Metlili que les communications de l'Algérie avec le sud présentent le moins d'obstacles. Cette ville est la véritable porte de sortie méridionale de nos possessions. Elle donne passage au peu de marchandises que l'Algérie verse encore dans le Soudan ou que le Soudan lui expédie. Mais cela ne suffit pas pour lui enlever le caractère de

frontière naturelle que lui assignent les deux cents kilomètres de roches arides et inhabitables situées entre elle et El-Golea.Quant aux oasis de l'Ouad-R'ir', de Temacin et d'Ouaregla, elles ne communiquent avec R'dâmes et El-Golea que par l'Ouad-Souf ou par l'Ouad-Mzab. Elles n'ont pas de relations immédiates avec le sud. La limite de leurs territoires marque donc la limite de la contrée à laquelle elles appartiennent.

La dernière oasis algérienne à l'ouest est celle des Oulad-Sidi-Cheik , qui dans le sud communique plus particulièrement avec l'oasis de Touât. Mais les distances sont très considérables et les puits très rares; ainsi pour se rendre de la principale ville des Oulad-Sidi-Cheik à Timimoun, qui est la principale ville du Touât, il faut traverser un espace de quinze grandes journées de marche dans les sables, sans rencontrer autre chose qu'un ou deux puits misérables, au fond desquels le voyageur cherche quelquefois en vain une goutte d'eau. De pareils obstacles limitent aussi bien le territoire des nations que la cime des montagnes, que les vagues de la mer.

Nous ajouterons un dernier fait qui nous parait fixer d'une manière décisive la limite naturelle de l'Algérie. La population nomade des six oasis vient chaque année s'établir dans la zone septentrionale et y acheter la provision de blé nécessaire à la consommation de tout le Sahara.

Au delà des six oasis aucune peuplade ne participe à ce mouvement, aucune ne délasse la ligne qu'elles déterminent.

Cette ligne forme donc comme une crête naturelle de partage entre les intérêts qui se tournent vers le nord et les intérêts qui se tournent vers le sud. C'est à partir de cette ligne, où finit le Sahara, que commence, à proprement parler, le désert, vaste solitude parcourue plutôt qu'habitée par la redoutable tribu des Touâreg, qu'elle sépare à la fois de la race blanche et de la race noire.

Le bord du désert établit donc pour l'Algérie au sud une délimitation aussi rigoureuse que le rivage de la Méditerranée au nord.

L'Algérie telle que nous venons de la définir est comprise entre le 32° et le 37° degré de latitude, entre le 6° degré de longitude

orientale et le 4° degré de longitude occidentale. Elle embrasse donc cinq degrés du nord au sud et dix degrés de l’est à l’ouest.

Elle occupe une superficie de trois cent quatre-vingt-dix mille neuf cents kilomètres carrés ou trente-neuf millions quatre-vingt-dix mille hectares. La superficie de la France étant de cinq cent vingt-sept mille six cent quatre-vingt-six kilomètres carrés ou cinquante-deux millions sept cent soixante-huit mille six cents hectares, il en résulte que l’étendue de l’Algérie est les trois quarts de celle de la France.

DIVISION.

Division naturelle en deux régions. – Division politique en trois provinces. – Subdivisions des trois provinces.

L’Algérie présente dans sa distribution intérieure une loi entièrement conforme à celle qui fixe la délimitation de son territoire : elle a des divisions naturelles du sud au nord et des divisions politiques de l’est à l’ouest.

Entre le rivage de la Méditerranée et la ligne d’oasis qui la limitent, l’une au nordet l’autre au sud, règne une ligne intermédiaire, tracée de l’est à l’ouest, et qui, comme elles, traverse l’Algérie dune frontière à l’autre.

Cette ligne la partage en deux zones connues sous les deux noms de Tell et de Sahara.

Le Tell est la zone qui borde la Méditerranée;

Le Sahara est celle qui borde le désert; mais les deux zones se distinguent et se définissent surtout par la différence de leurs produits : le Tell est la région des céréales; le Sahara est la région des palmiers.

La ligne qui délimite le Sahara et le Tell n’a rien d’apparent, rien qui la signale aux regards du voyageur, lorsqu’il ignore la série des points que la tradition locale reconnaît pour lui appartenir.

Quelques-uns de ces points portent le nom de Foum-es-Sahara (la bouche du Sahara). Telle est la gorge étroite et profonde à l’issue de laquelle est situé le village d’El-Gantra, sur la route de Constantine à Biskra.

En général la ligne de séparation du Tell et du Sahara suit le pied des versants méridionaux d'une double chaîne, dirigée au sud-est dans la partie orientale et à l'est-nord-est dans la partie occidentale de nos possessions. La distance du Sahara à la mer est variable; c'est sous le méridien de Bône qu'elle est la plus grande. A la hauteur de cette ville le Sahara ne commence qu'à deux cent quatre-vingt-dix kilomètres du littoral. Constantine, quoique située dans l'intérieur des terres, se trouve encore éloignée de cent quatre-vingts kilomètres de la limite du Tell. Alger n'en est qu'à cent dix kilomètres, et Oran à quatre-vingt-dix. Ainsi le Sahara est trois fois plus rapproché de la côte sous le méridien d'Oran que sous celui de Bône.

La délimitation reconnue et consacrée par la population indigène assigne au Tell cent trente-sept mille neuf cents kilomètres carrés et au Sahara deux cent cinquante-trois mille kilomètres carrés de superficie.

La définition seule des deux zones suffit pour faire pressentir l'influence capitale que cette division naturelle doit exercer sur l'existence et la destinée de l'Algérie. Les populations sahariennes n'ayant pas de blé, ou n'en obtenant que des quantités insignifiantes, se trouvent dans la nécessité d'en acheter aux tribus du Tell. Cette obligation les amène chaque année dans la zone du littoral, et les rend inévitablement tributaires du pouvoir qui l'occupe.

Division politique.

L'ensemble des deux zones naturelles qui composent l'Algérie est coupé transversalement par des lignes qui en déterminent la division politique.

Elles partagent l'étendue de nos possessions en trois provinces que l'usage a fait désigner par les noms de leurs chefs-lieux. Chaque province comprend à la fois une portion du Tell et une portion du Sahara.

Bien que la division en provinces ait surtout un caractère politique, elle se rattache cependant à la division naturelle par un lien de dépendance que nous devons faire connaître.

Chaque année au printemps les tribus de Sahara viennent s'établir, avec tout le mobilier de la vie nomade, vers les limites

méridionales du Tell. Elles y demeurent pendant tout l’été, vendant leur récolte de dattes et achetant leur provision de blé. Les lieux de séjour sont presque invariables; chaque année la même époque retrouve les mêmes tribus campées aux mêmes lieux.

Les transactions nombreuses qui s’accomplissent durant cette période de l’année, et qui intéressent toute la population de l’Algérie, se concentrent sur certains points, qui réunissent alors dans un mouvement de fusion commerciale les deux zones extrêmes de nos possessions.

Dans ce mouvement d’échange, chacun des marchés consacrés à ces transactions appelle à lui un certain nombre de tribus du Tell et du Sahara.

Il se forme ainsi divers faisceaux d’intérêts, dont les fils partant les uns du nord, les autres du sud, viennent converger et se réunir en certains points fixes.

L’ordre administratif aussi bien que l’intérêt politique font un devoir de respecter dans la formation des provinces existence et l’intégrité de ces faisceaux. On voit comment une division politique tracée dans le Tell détermine une division correspondante dans le Sahara.

L’étendue relative du Tell et du Sahara varie sensiblement dans les trois provinces. Dans la province d’Alger la surface du Tell n’est que le tiers de celle du Sahara; elle en est la moitié dans la province d’Oran; elle est presque les deux tiers dans la province de Constantine.

Ainsi, au point de vue de l’agriculture et de la colonisation la province d’Alger est la moins bien partagée des trois; la province d’Oran occupe la seconde place, et la province de Constantine la première. C’est là que l’étendue relative du Tell, ou des terres de labour, est la plus considérable.

Si l’on compare l’étendue absolue du Tell dans les trois provinces, c’est encore celle de Constantine qui l’emporte sur les deux autres. En effet dans les provinces réunies d’Alger et d’Oran, le Tell, ou région des terres de labour, occupe un espace de soixante-quatre mille cinq cents kilomètres carrés. Dans celle de Constantine seule il couvre une étendue de soixante-treize mille quatre cents kilomètres carrés.

La province de Constantine ouvre donc à elle seule un champ plus large à la colonisation agricole que les deux autres ensemble.

La division de l'Algérie en provinces ne correspond en aucune façon à la division administrative et politique de la France. Il n'y a aucune comparaison à établir pour l'étendue entre une province algérienne et un département français. La plus petite province, qui est celle d'Oran, contient cent deux mille kilomètres carrés de superficie; le plus grand département, qui est celui de la Gironde, en contient dix mille huit cent vingt-cinq. La plus petite province d'Algérie est donc dix fois plus vaste que le plus vaste des départements français.

Au taux superficiel de nos divisions métropolitaines, l'Algérie, qui occupe en surface les quatre cinquièmes de la France, devrait contenir soixante-huit départements.

Au-dessous du partage en provinces il n'existe aucune division régulière et normale; la population indigène a ses circonscriptions aussi inégales d'étendue que dissemblables de forme; l'administration française a aussi ses circonscriptions, non moins inégales non moins dissemblables, et en outre beaucoup plus incertaines dans leur délimitation.

Nous ne nous arrêterons point à cette division, ce livre encore informe, sans homogénéité, sans fixité, et surtout sans unité, organisation éphémère, provisoire, variable, que chaque jour modifie sans la compléter.

Nous dirons seulement que les provinces comprennent trois sortes de territoires: des territoires civils, mixtes et arabe; qu'elles se subdivisent soit en arrondissements, cercles et communes, soit en califats, agaliks, caïdats et chéikats; qu'elles reconnaissent en outre des directions et des sous-directions des affaires civiles correspondant aux préfectures et aux sous-préfectures françaises, des commissariats civils, des directions et des bureaux arabes, des divisions et des subdivisions militaires.

Il faut espérer que la division territoriale de l'Algérie sortira quelque jour de ce chaos, pour rentrer dans un cadre régulier, normal, analogue à celui dont la métropole lui offre le modèle.

CONFIGURATION GÉNÉRALE

Massif méditerranéen. – Massif intérieur. Zone des landes : – Zone des oasis.

Lorsque l'on côtoye le rivage de l'Algérie, depuis la frontière de Tunis jusqu'à celle de Maroc, on voit se dérouler une série de montagnes qui bornent l'horizon à une distance variable, mais toujours assez rapprochée. Le plus souvent elles bordent le littoral, et viennent se terminer aux falaises abruptes dont la Méditerranée baigne la base ; quelquefois le rideau s'éloigne et dessine le fond des golfes, à une distance de trente à quarante kilomètres.

Cette zone montagneuse occupe dans la direction du sud au nord une profondeur moyenne d'environ vingt lieues. Elle est traversée par les différents cours d'eau, qui, sur des pentes en général fort roides, descendent à la Méditerranée. La physionomie fortement houleuse de ce massif donne aux vallées qui le sillonnent une forme généralement tortueuse; elle produit certaines coupures étroites et profondes qui se remarquent dans te cours des principales rivières , du Chélif près de Médéa , du Bou-Sellam près de Sétif, du Roumel à Constantine, et de la Seybouse près de Guelma.

Quoique généralement montueuse et ravinée, la zone du littoral renferme quelques plaines assez étendues, qui forment exception à sa constitution générale, et contribuent, comme toutes les exceptions, à la mettre en relief. Telles sont la plaine de Bône , celle de la Métidja , la vallée plate et longue du Chélif inférieur, et enfin la plaine d'Oran.

Au delà de cette première zone, formée d'une longue agglomération de montagnes, la configuration du sol change d'aspect et de caractère.

De l'est à l'ouest, depuis la frontière de Tunis jusqu'à celle de Maroc, règne une autre zone, presque aussi large que la première, formée d'une suite d'immenses plaines.

Ici les eaux, arrêtées par le bourrelet montagneux du littoral, ne trouvent pas d'issue à la Méditerranée; elles s'acheminent par des déclivités assez douces vers de grands lacs salés appelés Chott ou Sebkha, qui occupent le tond des plaines.

Il n'existe qu'une seule exception à cetterègle; c'est le Chélif qui traverse à la fois et la zone plane de l'intérieur et le bourrelet montueux du littoral.

Cette suite de bassins fermés, larges et plats, détermine, en y joignant la vallée supérieure du Chélif, cinq régions, que les indigènes désignent par les noms suivants :

1° Les Sbakh, 2° le Hodna, 3° le Zaréz, 4° le Sersou, 5° les Chott.

A travers l'immensité des plaines dont se compose cette seconde zone surgissent quelques montagnes, qui de loin erg loin font exception à la conformation générale de la contrée et en rompent l'uniformité. Elles établissent une séparation naturelle entre les cinq régions dont elle se compose.

L'horizon de cette contrée plane est borné au sud par un second rideau de montagnes, tendu encore de la frontière orientale à la frontière occidentale de l'Algérie.

L'Aurès dans la province de Constantine et le Djebel-Amour dans la province d'Alger en sont les deux masses les plus remarquables. Enfin au sud de ce second bourrelet de montagnes règne une seconde zone de plaines, plus vaste encore que la première; elle se compose comme elle de bassins fermés, au fond desquels s'étendent de larges lacs de sel; comme elle aussi, elle renferme, exceptionnellement encore, quelques massifs de montagnes, mais plus rares et moins élevés.

C'est l'arrière-scène du Sahara, et pour ainsi dire le vestibule du désert. Cette seconde nappe va se terminer dans le sud, à la ligne d'oasis qui forme la limite naturelle de l'Algérie.

Ainsi, dans sa configuration orographique, cette contrée se partage du nord au sud en quatre zones sensiblement parallèles à la côte; deux zones généralement montueuses et deux zones généralement plates. Presque toutes les eaux qui traversent le premier massif vont aboutir à la Méditerranée; au contraire presque toutes les eaux qui traversent le second massif restent captives dans l'intérieur des terres, et vont aboutir à des bas-fonds sans issue.

Tels sont les caractères physiques éminents des deux zones montueuses.

On peut donc appeler la première MASSIF MÉDITERRANÉEN et la seconde MASSIF INTÉRIEUR.

Quant aux deux zones plates, elles contiennent l'une et l'autre d'immenses espaces dépourvus d'eau; c'est là leur caractère commun. Mais la première reste livrée à son aridité, ne comporte en général que peu de culture, et n'admet guère que le régime du parcours.

La seconde possède des eaux souterraines assez abondantes, qui s'obtiennent par le forage de puits et donnent naissance aux oasis.

On exprime donc le caractère distinctif de chacune de ces deux zones en appelant la première ZONE DES LANDES et la seconde ZONE DES OASIS.

En résumé, l'observateur qui pourrait embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble des mouvements orographiques qui couvrent le sol de l'Algérie verrat deux larges sillons se dessiner de l'est à l'ouest en travers de sa surface. Dans les parties saillantes il reconnaîtrait le massif méditerranéen et le massif intérieur; dans les parties creuses la zone des landes et celle des oasis.

Comment cette division, déterminée par les ondulations matérielles du sol, rentre-t-elle dans la division en Tell et Sahara, fondée sur la différence des produits ? Le voici.

Le massif méditerranéen appartient exclusivement au Tell. La zone des oasis appartient exclusivement au Sahara.

Les deux bandes intermédiaires, la zone des landes et le massif intérieur offrant, à raison même de leur situation, un caractère moins prononcé, appartiennent, dans l'est, à la région du Tell, et dans l'ouest à la région du Sahara.

Ainsi dans le massif méditerranéen il n'y a point un seul point où la datte mûrisse.

Dans la zone des oasis, au contraire, partout où l'industrie de l'homme peut obtenir de l'eau, le palmier donne des fruits.

Dans la zone des landes la région orientale (plaine des Sbakh) ne produit pas de dattes, mais elle donne assez de céréales pour la consommation de ses habitants. C'est pour cela qu'ils lui ont assigné une place dans le Tell.

La région centrale (plaine du Hodna) produit des dattes. Trois localités s'y adonnent à la culture du palmier : ce sont les bourgs de Msîla et de Mdoukal et la petite ville de Bou-Sada. C'est pour cela que les indigènes ont compris cette région dans le Sahara.

Msîla est le point le plus rapproché de la côte où la datte mûrisse: elle est située à cent vingt-trois kilomètres au sud de Bougie.

La région occidentale de la zone des landes, formée des plaines de Zarez, de Sersou et des Chott, ne produit ni dattes ni blé; aussi ces landes ingrates seraient-elles à juste titre repoussées par les deux régions, si les pâturages dont elles se couvrent durant la saison des pluies ne leur assignaient une place naturelle dans le domaine des peuples pasteurs et dans la circonscription générale du Sahara.

ASPECT DE LA CÔTE.

Établissements français du littoral. – La Calle. – Bône. – Ruines d'Hippône. – Philippeville. – Stôra. – Kollo, point non occupé. – Djidjeli. - Golfe de Bougie ; Bougie. – La Kabylie proprement dite. Dellis. - ALGER et ses environs. - Boufarik. - Blida. – Sidi-Feruch. – Le tombeau de la chrétienne. – Cherchell. Tenez. – Mostaganem. – Arzeu. – Oran. – Mers-el-Kébir. – De Mers-el-Kébir à la frontière du Maroc. – Nemours. – Résumé.

Description de la côte. – Établissements français formés sur le littoral.

Caractère général de la côte d'Algérie. – Ce qui forme le caractère général de la côte d'Algérie, c'est l'encaissement des vallées, et la roideur d'inclinaison des lignes d'écoulement qui aboutissent à la Méditerranée. A Alger la plaine de la Métidja, qui de part et d'autre va se perdre dans la mer par des pentes en apparence douces, se trouve déjà relevée de trente à cinquante mètres. Blida, située au fond de cette grande plaine, à cinq lieues et demie seulement de la côte en ligne droite, domine cependant de deux cent soixante mètres la surface des eaux. Voici un parallèle qui nous paraît mettre en relief ce caractère éminent des

côtes d'Algérie. Constantine est séparée de l'embouchure du Roumel par une distance en ligne droite de dix-sept lieues; Paris est séparé de l'embouchure de la Seine par une distance en ligne droite de trente-cinq lieues. Si les pentes étaient égales, la hauteur du Roumel à Constantine serait la moitié de la hauteur de la Seine à Paris; et comme le niveau de la Seine au pied du pont de la Tournelle est supérieur de vingt-quatre mètres cinquante centimètres a celui de l'Océan, la différence entre le niveau du Roumel à Constantine et celui de la Méditerranée devrait être d'environ douze mètres : elle est de quatre cent quatre-vingt-quinze mètres ! La place du Palais-Royal à Paris domine de trente-deux mètres cinquante centimètres le niveau de l'Océan; la place de la Kasba à Constantine domine le niveau de la Méditerranée de six cent quarante-quatre mètres.

Et cependant Constantine n'est pas une exception. Le plateau de Sétif, situé dans les mêmes conditions de distance à la mer, la domine de onze cents mètres. Il en est de même du plateau de Médéa. Miliana, Mascara, Tlemcen, occupent des régions hautes de huit cents à neuf cents mètres.

Ainsi, relativement à nos côtes de France, et surtout aux côtes de l'Amérique, où les grands fleuves ont des pentes insensibles, la côte de l'Algérie se présente à celui qui l'aborde par le nord comme une muraille rugueuse sur laquelle les eaux roulent et se précipitent avec impétuosité.

C'est pour cela qu'elle n'a pas de fleuves navigables. Mais en revanche la vitesse des courants et la fréquence des chutes la dotent d'une spécialité qui peut-être n'appartient au même degré à aucune contrée du monde.

Les rivières de l'Algérie, dépourvues de toute valeur comme moyen de transport, en ont une considérable comme puissance motrice et comme puissance fécondante. Là où elles se précipitent entre les rochers il est facile et peu dispendieux d'employer les eaux à la création d'usines. Là où elles coulent dans les vallées il est facile de les détourner pour les employer aux irrigations. La conformation des berges les rend également propres à ce double usage, et ce qui semble au premier abord

un vice radical devient à ce nouveau point de vue une qualité éminente.

Aspect des côtes d'Algérie de l'est à l'ouest.

Île de la Galite. – A treize lieues environ au nord de l'île de Tabarka, où vient aboutir la frontière orientale de l'Algérie, s'élève une île déserte, longue de près d'une lieue de l'est à l'ouest, surmontée de deux pics, dont le plus élevé a quatre cent soixante-seize mètres. Ces deux pointes se voient de fort loin. Lorsque le temps est clair on les découvre de Bône, malgré la distance de vingt-huit lieues qui les en sépare.

Cette île, que les géographes de l'antiquité appellent Galata, porte aujourd'hui le nom de Galite. Elle se présente comme une masse grise et aride; elle est peuplée exclusivement de lapins et de chèvres, qui dévorent toutes les plantes naissantes; ce qui contribue à lui donner un air triste et désolé. Mais en débarquant on y trouve une petite couche de terre végétale qui permettrait de la mettre en culture.

Il y existe un assez bon mouillage du côté de la terre ferme; une source, située au fond d'une grotte basse, à côté du point de débarquement, fournit en toute saison l'eau nécessaire à l'approvisionnement d'un navire.

Les restes de construction que renferme l'île de la Galite prouvent qu'elle a été autrefois habitée. Au sommet du pic il existe encore un pan de mur, reste d'une ancienne vigie. Les pierres en sont reliées par un ciment extrêmement dur, formé de chaux et de fragments de briques.

La Galite, depuis que ses habitants l'ont abandonnée, a servi de refuge aux pirates. Pendant les guerres de l'empire les croiseurs anglais y avaient établi des vigies. Durant les premières années de l'occupation française c'était le rendez-vous et l'entrepôt des contrebandiers italiens, qui apportaient aux Arabes des munitions et des armes. Les bateaux corailleurs, qui joignent souvent quelque industrie clandestine à leur industrie apparente, y relâchaient fréquemment avant que nos bâtiments de guerre vinssent la visiter. La suffisance des eaux,

l'abondance du gibier et du poisson en rendent le séjour supportable.

Il règne à l'est de la Galite des courants dangereux, qui portent sur l'île. C'est ce qui a fait dire aux vieux marins de la Méditerranée que *l'île de la Galite attire les bâtiments*. Aussi recommandent-ils; lorsqu'on se trouve à l'est, de ne pas trop s'en approcher.

Quoique l'île soit déserte, presque tous les habitants des côtes de l'est la regardent comme une dépendance de l'Algérie; et les visites de nos navires de guerre équivalent d'ailleurs à une prise de possession.

A six lieues ouest-sud-ouest de la Galite, à onze lieues nord de la terre ferme, il existe deux écueils, dont l'un est recouvert de quatre brasses d'eau et l'autre d'une brasse. On les appelle Sorelli, les deux sueurs. Le 20 décembre 1847, à dix heures du soir, par une nuit sombre, la frégate anglaise l'Avenger vint donner sur ces roches; en quelques instants l'équipage, composé de deux cent soixante et dix personnes, avait péri, à l'exception de cinq matelots et de trois officiers, qui purent gagner la côte sur une des chaloupes de la frégate. Le 26 l'écueil était encore couvert de débris.

La Calle. – En revenant de la Galite vers la terre ferme, et longeant la côte, la première saillie qui se remarque sur un rivage en général bas et uniforme est celle du cap Roux. Il se compose de roches roussâtres, escarpées de tous côtés. On y remarque une grande tranchée, partant du sommet et descendant jusqu'à lamer. C'est par là que la compagne française d'Afrique faisait descendre directement les blés achetés aux Arabes, dans les bâtiments destinés à les recevoir. Elle y avait construit un magasin, dont on aperçoit encore les débris sur un roc qui, vu de la mer, paraît inaccessible. On retrouve dans le choix de cette position un nouveau témoignage des tribulations que le commerce français en Afrique eut à subir pendant les deux derniers siècles.

Lorsque le navire a dépassé de quelques lieues les falaises du cap Roux et le cône isolé de Monte-Rotundo, qui domine le cordon bas, rocailleux et uniforme de la côte, on découvre en avant,

projetée sur des terres plus hautes, une petite tour ronde élevée sur un mamelon. C'est le moulin de la Calle, espèce de vigie construite par l'ancienne compagnie d'Afrique, et restaurée par les Français depuis que la position a été réoccupée.

La Calle est bâtie sur un rocher isolé, rattaché au continent par un petit isthme de sable bas et étroit que la mer franchit dans les gros temps.

Le rocher de la Calle est miné par les eaux ; quelques blocs détachés du massif et tombés a la mer portent encore des traces de construction, et annoncent qu'il s'y produit de temps en temps des éboulements. Il existe en outre dans le roc des trous verticaux naturels, parfaitement cylindriques, qui descendent du sol de la ville jusqu'à la mer, et au fond desquels les vagues s'engouffrent avec des bruits sourds et sinistres.

La presqu'île rocheuse détermine une petite darse, où les corailleurs et les petits caboteurs trouvent un abri : ils y sont assez bien couverts des vents du nord et du nord-est ; mais quand les bourrasques du nord-ouest s'élèvent ils doivent au plus tôt se hâler à terre; car las vente de cette partie y donnent en plein , et y soulèvent une mer affreuse. Le poste du moulin occupe une colline qui domine l'entrée de la darse. On voit que la position de la Calle ne brille pas sous le rapport nautique; mais elle est voisine d'un riche banc de corail, que la compagnie française d'Afrique a exploité pendant plus d'un siècle.

Abandonnée en 1827 par les Français, lors de la dernière rupture avec la régence, la Calle fut livrée aux flammes; elle rentra en notre pouvoir neuf ans après. Au mois de juillet 1836 un petit détachement fut envoyé pour reprendre possession de cet ancien comptoir, auquel se rattachait le souvenir de tant d'avanies. Il ne rencontra pas de résistance; un groupe d'Arabes sans armes, assis paisiblement sur les ruines de cette ville française, attendait avec impatience l'arrivée de ses anciens maîtres, dont ils reconnaissaient les droits. La petite garnison trouva la Calle dans l'état où incendie de 1827 l'avait laissée. Les poutres carbonisées, les murs debout mais calcinés, les rues couvertes d'her-

bes, prouvaient que les indigènes, après y avoir mis le feu, ne s'en étaient plus inquiétés : ils avaient abandonné aux bêtes fauves les restes de ces demeures de pierres qu'ils dédaignaient pour eux-mêmes.

L'établissement de la Calle se fait remarquer par un luxe d'eau et de verdure assez rare en Afrique. Trois lacs, éloignés moyennement de la ville de deux mille quatre cents mètres et très rapprochés les uns des autres, tracent autour d'elle comme un large canal; l'espace intérieur pourrait être facilement séparé du continent si la sécurité dont cette ville n'a cessé de jouir ne rendait cette mesure inutile. Au-dessus de ces trois bassins se déploie un large éventail de forêts où domine le chêne-liège, et dont on peut évaluer la contenance à quarante mille hectares; une partie de ces forêts a été livrée à l'exploitation. Ces entreprises doivent augmenter la population de la Calle, qui jusqu'ici est demeurée très faible; elle se composait au 1er janvier 1847 de deux cent trente-trois Européens, dont cent dix français.

De la Calle à Bône. – A quelques lieues à l'ouest de la Calle, sur un escarpement rougeâtre, saluons les ruines d'une vieille forteresse qui rappelle encore un souvenir national. Ce sont les débris de l'établissement connu sous le nom de *Bastion de France*, qui devança celui de la Calle. Les Arabes l'appellent encore *Bestioun*. Quoique ces ruines datent à peine de deux siècles, elles out déjà revêtu la teinte fauve que le temps en Afrique applique sur les édifices romains.

A quelque distance de cette ruine française nous atteignons le cap Rosa, terre basse, sans culture, couverte de broussailles; lieu sauvage, presque inhabité, peuplé de bêtes fauves et de gibier, ou se trouvent les débris d'un temple de Diane mentionné sur les itinéraires romains.

Les parages du cap Rosa offrent pendant la belle saison l'aspect le plus animé; la mer y est couverte d'une multitude de barques, dont les unes glissent sous leur voile triangulaire et dont les autres demeurent immobiles. La cause de cette animation est enfouie aufond des eaux: il y a là un trésor sous-marin exploité depuis plusieurs

siècles; c'est le banc de corail le plus beau et le plus riche de la côte d'Afrique.

Le golfe de Bône, dans lequel nous entrons, est compris entre les hautes falaises du cap de Garde, qui se rattache aux cimes de l'Edough, et les terres basses du cap Rosa. Au moment où l'on arrive en face de ce large bassin les plages et les plaines disparaissent derrière l'horizon de la mer; il ne paraît au-dessus des eaux que quelques sommets lointains de montagnes dont on croit qu'elles baignent le pied. Cette illusion prête tout d'abord au golfe une profondeur démesurée; mais à mesure que l'on se rapproche le contour de la plage se dessine plus nettement, et en limite l'étendue.

Enfin on distingue les édifices blancs de la ville de Bône, bâtie au fond du golfe, au point où le sombre rideau des falaises vient se perdre dans la ligne blanche de la grève.

Au moment où le navire arrive au mouillage une apparition assez remarquable attire l'attention du voyageur. Il voit surgir de la mer la forme colossale d'un lion, accroupi au pied des rochers, la tête haute, et tournée vers l'entrée du golfe, dont il semble être le gardien. C'est un îlot d'un seul bloc.

Bône. – Cette ville est mentionnée dans les itinéraires anciens sous le nom d'Aphrodisium. Mais elle est appelée *Annaba* (la ville aux jujubes) par les indigènes, qui , fidèles à l'histoire, ont conservé le nom de *Bôna* aux restes de l'ancienne Hippône.

Il a déjà paru dans cet ouvrage, à la naissance de cette publication, une notice qui retraçait l'image de Bône, telle que la conquête nous l'avait livrée. Depuis lors cette petite ville, alors pauvre, sale, misérable, dévastée, et dépeuplée par des violences récentes, a complètement changé d'aspect : à la place de ses masures se sont élevés des édifices d'un style simple, mais d'une apparence décente; les marais qui croupissaient devant ses portes et infectaient l'air de miasmes mortels ont entièrement disparu, d'abord sous des remblais informes, plus tard sous des maisons et des jardins. La population, réduite alors à l'eau malsaine de ses

citernes, a vu arriver dans l'enceinte de ses murs, par les soins des ingénieurs français, l'eau pure et limpide de, la montagne. Aussi l'inauguration de la première fontaine publique y fut-elle accueillie avec enthousiasme. Les indigènes de la ville et des environs se réunirent autour du réservoir d'eau vive, et témoignèrent par des danses et des feux de joie le prix qu'ils attachaient à ce bienfait. Les travaux d'assainissement exécutés dans la plaine, les plantations faites autour de la ville, l'introduction des eaux courantes dans l'enceinte de ses murs, ont complètement changé la physionomie de Bône, qu'elles ont replacée dans des conditions normales de salubrité.

Ajoutons encore, pour rendre justice à tous, que les *hordes barbares* du voisinage, mentionnées dans un précis qui date des premiers jours de la conquête, se sont apprivoisées depuis seize ans au contact de notre civilisation. Aujourd'hui ces *hordes barbares* connaissent nos usages, acceptent notre domination, et entrent sincèrement dans nos vues.

Ainsi les premières pages de cette publication ; esquisse de l'état du pays en 1830, donnent au lecteur la mesure des progrès accomplis depuis cette époque par la domination française et la civilisation européenne.

C'est à mille mètres à peine de la ville, au fond du golfe, que la Seybouse débouche dans la mer. Cette rivière, qui dans la saison des pluies roule avec l'impétuosité d'un torrent ses eaux chargées de vase et de débris, conserve pendant l'été, jusqu'à deux kilomètres environ de son embouchure, une largeur et une profondeur qui la rendent navigable. C'est une des rares exceptions de ce genre que présente la côte de l'Algérie.

La ville de Bône, outre la sécurité dont elle jouit, la fertilité de son territoire, l'aspect pittoresque de ses environs, trouve encore dans ses mines de fer et dans ses forêts de nouveaux éléments de prospérité. Le mont Edough renferme à lui seul vingt-cinq mille hectares de bois; quant au fer, on peut dire qu'il est partout. Plusieurs concessions ont déjà été faites. Le gisement le plus remarquable est celui de Mokta-el-Hadid ;

c’est une haute colline formée exclusivement de minerai de fer magnétique ; les Arabes l’ont appelée Mokta-el-Hadid (la carrière de fer) à cause d’une haute et large caverne taillée dans la masse métallifère, reste d’anciennes exploitations.

La population de Bône se composait au 1er janvier 1847 de six mille-six cents Européens, dont mille neuf cent soixante et un Français, et de trois mille sept cent quatre-vingt-treize indigènes, dont deux mille quatre cent soixante-trois musulmans, six cent treize nègres et sept cent dix-sept israélites.

Ruines d’Hippone.

Ne quittons pas Bône sans saluer ces ruines célèbres sur lesquelles plane le souvenir d’une des plus grandes illustrations du monde chrétien.

Elles occupent deux mamelons verdoyants situés à douze cents mètres de la vile actuelle, à quelques centaines de mètres au-dessus de la Seybouse, tout près de son embouchure.

On y parvient en remontant dans la plaine, le cours d’un ruisseau, la Boudjima, que l’on traverse sur un pont d’origine antique, restauré il y a une dizaine d’années par les Français. Au débouché de ce pont deux chemins se présentent ; l’un en face, c’est la route de Constantine ; l’autre à droite conduit à Hippône. Dès les premiers pas apparaît une trace de muraille qu’à son épaisseur on reconnaît pour avoir fait partie des anciens remparts. A quelque distance de là, dans la plaine qui sépare les deux mamelons, un pan de mur rougeâtre, haut d’environ dix mètres, épais de trois, se montre parmi les touffes d’oliviers et de jujubiers qui ombragent le tombeau de la ville ancienne. On y remarque la naissance d’un arceau fort élevé. D’énormes fragments dune maçonnerie épaisse et solide gisent à l’entour; quelques antiquaires voient dans ces débris un reste des remparts ; d’autres y cherchent les vestiges de cette basilique de la Paix, dans laquelle saint Augustin prononça son fameux discours *De tempore barbarico*, où, à l’approche des Vandales, qui s’avançaient de l’ouest, il exhorte le peuple d’Hippône à la résignation et au courage.

Le débris le plus curieux et le mieux conservé de l'ancienne Hippône est celui que l'on rencontre en gravissant la colline la plus rapprochée de Bône par le versant qui regarde la ruer. Là, au-dessus des arbres séculaires qui couvrent la déclivité inférieure de la montagne, s'élève un grand mur adossé aux pentes du mamelon. Au pied de cette muraille règnent de vastes souterrains, dont les voûtes ont éprouvé par l'effet du temps, et peut-être aussi des tremblements de terre, de larges ruptures. Ces ouvertures béantes laissent voir plusieurs salles carrées, séparées par d'énormes arceaux. Plusieurs des piédroits sont endommagés ou abattus, et les arceaux, privés de leurs supports, ne se soutiennent plus que par la force d'adhérence du mortier. Dans les voûtes demeurées intactes on remarque vers la clef des ouvertures carrées de soixante à soixante et dix centimètres dé côté, ménagées par l'architecte romain. Elles font connaître la destination primitive de ces souterrains, qui ne pouvaient être que de grands réservoirs ; on voit encore au-dessus des principaux piédroits de petites galeries voûtées, dont le sol, disposé en forme de cunette et cimenté, dirigeait les eaux dans les citernes. Rien ne révèle la destination de la haute muraille adossée à la montagne; mais il est à présumer qu'elle appartenait, comme les substructions imposantes qu'elle domine, à. un édifice considérable.

Il n'existe pas de source auprès d'Hippône, et le voisinage de la mer altère trop celles de la Seybouse et de la Boudjima pour qu'il soit possible d'en faire usage. Les ingénieurs romains y avaient pourvu par la création d'un aqueduc, qui prenait naissance dans les pentes du mont Edough, traversait sur des arches deux vallées profondes et la rivière de l'Armua (aujourd'hui Boudjima), et conduisait ainsi dans la cité royale les eaux de la montagne. On retrouve les traces imposantes de cet aqueduc sur toute l'étendue de son ancien parcours, depuis la prise d'eau dans les gorges sauvages de la montagne jusqu'aux citernes monumentales dont on vient de lire la description. Il existe encore en face du coteau d'Hippône, sur le bord de la Seybouse,

des restes de maçonnerie, des éperons déchaussés, restes probables d'un quai de débarquement. C'est là sans doute que les galères romaines, moins volumineuses que nos bâtiments actuels, venaient aborder.

Avant que le bélier des Vandales n'eût renversé les remparts d'Hippône et commencé sur ses basiliques, sur ses palais, sur ses habitations, sur ses aqueducs même, l'œuvre de destruction que le temps et les Arabes ont achevée, la campagne d'Hippône, vue de la plus haute de ses deux collines, où l'on pense que s'élevait la résidence, des rois de Numidie, devait offrir un magnifique spectacle. De quelque côté qu'on se tournât, on voyait descendre en espaliers, s'allonger dans la plaine ou remonter sur le mamelon voisin, les terrasses d'une ville riche et animée, comme devaient l'être les grandes cités de l'Afrique romaine. Une ceinture de tours et de courtines en dessinait les contours.

Au pied du coteau, l'Ubus, qui est la Seybouse actuelle, déployait son cours; on le voyait monter du nord au midi, puis se replier vers le couchant, puis disparaître comme un filet noir au milieu de la nappe d'or dont la culture couvrait les plaines. Au delà s'étendait le golfe, vaste croissant, dont l'œil dominait toute l'étendue. C'était d'abord une grève aux contours réguliers; mais bientôt le rivage changeait d'aspect. A droite il s'escarpait en dunes de sable, sur lesquelles se dessinait comme une large déchirure l'embouchure de la Alafra, qui était alors le Rubricatus. Au delà le regard allait se perdre dans la direction du promontoire où s'élevait le temple de Diane, et que nous appelons aujourd'hui le cap Rosa. A gauche et à un mille environ la côte commençait à se hérisser de falaises. C'est là qu'était assise la petite ville d'Aphrodisium, devenue l'Annaba des Arabes et la Bône française.

Entre le nord et le couchant l'horizon était borné par la haute chaîne du Pappua, appelé depuis Djebel-Edough. Des bois séculaires, qui ont survécu à tous les orages, quelques champs cultivés, des prairies, des rochers arides nuançaient ce vaste rideau et dentelaient la crête de la montagne.

Le pied du Pappua et la partie haute de la plaine étaient semés de mamelons, où parmi les oliviers, les jujubiers et les myrthes devaient apparaître de blanches villas, signes de bien-être et de prospérité.

Mais le fond de la plaine, submergé pendant l'hiver, desséché au retour de l'été, avait dû être longtemps un foyer d'exhalaisons marécageuses, qui rendaient insalubre le séjour des deux villes. Pour combattre cette influence pestilentielle, dont l'histoire de Pinien et de Mélanie, racontée par saint Augustin, prouve que l'antiquité n'avait pas entièrement détruit l'effet, un système de canaux avait été combiné de manière à jeter toutes les eaux dans l'Ubus. L'Armua, sujet comme aujourd'hui à des crues rapides, franchissait ses berges en hiver; on lui avait creusé un débouché; un large canal le recevait au-dessus d'Hippône, passait derrière les deux collines, et venait traverser sous des arches le quai de l'Ubus. C'est par cette combinaison d'ouvrages, dont nous avons nous-même retrouvé les vestiges, qu'on était parvenu à assurer l'écoulement des eaux.

Sept chaussées pavées de larges dalles partaient d'Hippo-Regius. Deux conduisaient à Carthage, l'une par le littoral, l'autre par l'intérieur; une troisième se dirigeait sur Tagaste, patrie de saint Augustin, et pénétrait de là dans l'Afrique proconsulaire; une autre, remontant le cours de l'Ubus, allait aboutir à la ville importante de Tipasa, construite à l'une des sources du Bagrada. Une autre unissait Hippo-Regius à Cirta, capitale de la Numidie. Enfin les deux voies les plus occidentales menaient à la colonie de Rusicada, où est aujourd'hui Philippeville, l'une par le littoral, l'autre par l'intérieur.

C'est par cette dernière que devait arriver le flot vandale en l'année 430 de notre ère, année funeste, qui unit dans une destinée commune Hippône royale et saint Augustin.

Il existe encore dans le voisinage des ruines d'Hippône de nombreux vestiges des villas et des bourgades qui, au temps de sa splendeur, devaient animer ces plaines et ces coteaux, devenus silencieux et mornes.

Parmi ces ruines une des plus remarquables porte le nom de Guennara. C'est là que doit avoir existé la bourgade de Mutugenne, nommée plusieurs fois dans la correspondance de saint Augustin. Quatre hautes murailles encore debout, construites moitié en briques[(1)], moitié en pierres jaunies par le temps, tristes et inhabitées, voilà ce qui reste aujourd'hui de cette petite ville morte ; et afin que toujours et partout la mort ne se montre point à nous comme le néant, mais comme une transformation de la vie, des myriades d'oiseaux et un figuier au feuillage large et vert sont les hôtes vivants et vivaces de cette demeure depuis longtemps abandonnée par les hommes.

Le voyageur qui parcourt ces plaines rencontre aussi çà et là quelques débris d'apparence plus modeste et de date plus récente; ce sont des puits, dus à la charité de quelques bons musulmans qui, pour l'amour de Dieu (fi Sab-Illah), ont voulu de leurs propres deniers fournir de l'eau au voyageur altéré. C'est dans cette vue qu'ont été bâtis ces petits monuments d'utilité publique. Aussi portent-ils en général le nom de Sebbala, expression du sentiment religieux qui a présidé à leur fondation. Il en existe un assez grand nombre au voisinage de toutes les grandes villes, et l'on ne s'étonnera pas, nous le pensons, de trouver ces pieuses inspirations de la bienfaisance musulmane associées au souvenir de saint Augustin.

La chaîne du mont Edough s'avance comme un trumeau de séparation entre le golfe de Bône et celui de Philippeville; elle s'étend depuis le cap de Garde, qui ferme le premier, jusqu'au cap de Fer, qui ouvre le second.

Le cap de Garde, appelé parles Arabes Ras-el-Hamra (le cap de la rouge), est formé de terres élevées, d'un aspect sauvage et d'une aridité repoussante. Les profondes crevasses qui le sillonnent, les déchirements produits par le choc des vagues, les débris et les grandes masses déroches qui l'entourent,

(1) Les dimensions des briques méritent d'être mentionnées; car elles n'ont pas moins de cinquante centimètres de largeur dans les deux sens, sur douze centimètres d'épaisseur.

tout porte l'empreinte de la désolation. Si l'on s'en rapproche par mer, on y découvre de larges et profondes cavernes.

Un petit édifice carré se détache en blanc sur le versant oriental du morne, dont il occupe un des contre-forts. C'est le fort génois : il est situé à deux lieues de Bône et habité par une petite garnison française. Il protège une baie assez commode et l'un des meilleurs mouillages de l'Algérie.

Tout près delà, dans un des ravins qui sillonnent la masse rocheuse du cap, il existe une carrière de marbre blanc, qui dut être exploitée pendant des siècles par les Romains, à en juger par la haute et profonde excavation taillée à pic dans le banc calcaire. On y retrouve la trace encore fraîche du ciseau des carriers. Quelques colonnes ébauchées gisent abandonnées sur la rampe qui servait à l'extraction des blocs. Les Arabes, profitant des débris de pierres accumulés en ce lieu par les travaux de l'antiquité, en ont construit un petit marabout que la piété des fidèles a couvert d'oripeaux. Entre cet édifice, de forme basse et de couleur terne, et cette haute et large muraille taillée dans le roc vif, il y a toute la distance des deux civilisations que ces monuments représentent : on dirait une petite touffe de mousse venue sur un vieux chêne mort.

Depuis le cap de Garde jusqu'au cap de Fer la côte déroule une longue série de falaises couronnées par les pentes rapides du mont Edough. Quelques accidents se détachent sur ce cordon abrupte, et fixent l'attention du voyageur. Tantôt ce sont de petites plages défendues par des roches détachées; une de ces baie, plus profonde que les autres, forme le petit port de Takkouch. Là se trouvent, à demi cachées dans un massif d'oliviers sauvages, les ruines d'une ville romaine appelée jadis Tacatua. Tantôt ce soit des rochers de formes bizarres et fantastiques, analogues au lion de Bône. L'un d'eux , par exemple, lorsqu'on se trouve dans ces parages après midi, apparaît de loin comme une énorme voile latine complètement noire; aussi les marins indigènes l'appellent-ils la voile noire. Quelquefois un marabout blanc se

montre de loin sur la crête des falaises. Les marabouts en Algérie occupent presque toujours des sites pittoresques. Ils sont couverts généralement d'une couche de chaux, qui contraste avec la teinte noire des tentes ou le vert foncé de la végétation ; ce qui les fait apercevoir de très loin. Souvent l'œil cherche en vain dans les profondeurs de l'horizon d'autres témoins de la présence des hommes; seuls ils animent les solitudes où le hasard les a placés L'un de ces marabouts solitaires élevés au pied de l'Edough porte le nom de Sidi-Akkêcha. Il est situé au fond d'une petite baie, où les caboteurs viennent quelquefois chercher yin abri; il occupe le sommet d'une colline, dont le pied est garni de beaux vergers; ce qui fait ressortir la sauvage aridité des abords du cap de Fer. Ce marabout fut, il y a quelques années, le théâtre d'une exécution sanglante, dont nous raconterons bientôt les détails.

Un autre marabout, situé un peu à l'est de Sidi-Akkêcha, offre un intérêt d'un genre différent. On l'aperçoit au pied du cap Arxin, que les indigènes appellent *Ras-Aouâm, le cap Nageur*. Au-dessus dans la montagne règne une sombre forêt, entrecoupée de hauts rochers et enveloppée fréquemment par des brumes qui l'assombrissent encore. Il nous est arrivé plusieurs fois de traverser cette partie de l'Edough au milieu des nuages, et nous nous reportions involontairement à ces bois sacrés de l'antiquité, à ces sanctuaires redoutables au fond desquels le paganisme accomplissait d'horribles sacrifices et célébrait des mystères lugubres. Par une coïncidence remarquable, il existait autrefois, précisément au-dessous de ces forêts, à côté du marabout blanc, une ville romaine, dont les ruines y subsistent encore, et cette ville est mentionnée par les itinéraires anciens sous le nom de Sulluco, forme un peu altérée de *sub luco, sous le bois sacré*.

Mont Edough. – Arrêtons-nous un moment dans ce massif tapissé de bois, veiné de métaux, destiné, par sa proximité de la nier et les éléments de richesse industrielle qu'il possède, à devenir l'un des points les plus intéressants de notre colonie.

Le mont Edough ne se perd point, comme tant d'autres, dans la foule de noms barbares que les bulletins militaires ont cherché vainement à tirer de leur obscurité. Il renferme la fameuse mine d'Aïn-Barbar, et à ce titre il a reçu, dans ces derniers temps, le baptême d'une célébrité toute spéciale, la célébrité que donne la police correctionnelle.

Il est limité à l'est, à l'ouest et au nord par la Méditerranée, au sud par la vaste plaine du lac Fzara, et forme ainsi une longue presqu'île de quatre-vingt-dix mille hectares de superficie entièrement circonscrite par des régions basses qui l'isolent de toutes parts. Il contient une population d'environ neuf mille Habitants, tous indigènes.

Les deux points culminants de cette chaîne sont, à l'est, celui d'Aïn-bou-Sis, et à l'ouest celui du Chahiba. Entre ces deux sommets règne une dépression considérable, occupée par l'antique marabout de Sidi-bou-Medîn, sanctuaire vénéré, visité en pèlerinage par tous les bons musulmans de la contrée circonvoisine. L'espace qui sépare Sidi-bou-Medîn du Chahiba est traversé par une vallée étroite, ombragée de beaux arbres : c'est là que repose le trésor tant disputé d'Aïn-Barbar.

De la longue corde tendue entre Aïn-bou-Sis et le Chahiba partent les rugosités qui, dans les quatre directions cardinales, déterminent les pentes générales de la montagne.

L'ensemble de la chaîne représente donc assez fidèlement une grande tente dont le Chahiba et l'Aïn-bou-Sis seraient les montants, et dont les piquets seraient plantés sur les bords de la Méditerranée et du lac Fzara.

L'histoire place au pied de cette montagne deux des épisodes les plus imposants de l'histoire d'Afrique. Lorsque le roi vandale Genséric vint mettre le siée devant Hippône, l'année même qui vit mourir saint Augustin, les habitants de l'Edough, spectateurs naturels de ce grand événement, virent s'éteindre à la fois du haut de leurs montagnes la domination du grand peuple et l'existence du grand homme.

Un siècle après Bélisaire ramenait en Afrique. l'étendard de l'empire. Le dernier des successeurs de Genséric, Gélimer, fuyait

devant lui, et dans sa fuite il demandait un asile aux gorges de l'Edough, appelé alors Pappua. C'est de là qu'il envoyait demander à Bélisaire une cithare, un pain et une éponge, message emblématique que l'archéologie n'a pas encore expliqué.

Des souvenirs plus modernes, des souvenirs qui se rattachent directement à l'occupation française, ajoutent à ces traditions antiques l'intérêt d'un drame récent.

Pendant les premières années de notre conquête les montagnards de l'Edough restèrent à peu près étrangers à ce qui se passait dans la plaine de Bône, située au pied de leurs rochers. Quelques Français habitant cette ville s'aventuraient de loin en loin dans la montagne, bien armés, bien escortés, et ils atteignaient ainsi le pic le plus voisin de Bône; mais arrivés sur la crête dont le prolongement forme le cap de Garde ils s'arrêtaient prudemment, et redescendaient vers la ville.

Cet état de choses dura dix ans, les montagnards ne paraissant à Bône que pour vendre du charbon, des fagots ou des fruits, les touristes téméraires de Bône n'allant dans l'Edough qu'afin de pouvoir dire qu'ils y étaient allés.

Quant à l'état politique des tribus on ne savait trop qu'en penser. Les montagnards ne commettaient aucun acte d'hostilité collective, mais ils s'abstenaient aussi de toute manifestation bienveillante.

Cet état d'équilibre incertain durait depuis l'origine, lorsqu'une circonstance inattendue vint tout à coup porter le trouble dans la montagne et dessiner nettement les positions.

Vers la fin de 1841, un marabout de la tribu des Beni-Mohammed, qui occupe le cap de Fer à l'extrémité de la chaîne, s'imagina que la Providence l'avait choisi pour être le libérateur de sa patrie. Ce nouveau Pierre-l'Ermite se mit donc à parcourir toutes les tribusde l'Edough et à y prêcher la guerre sainte. De là il pénétra dans les montagnes du Zerdêza, qui s'élèvent de

(1) Le massif du Zerdêza occupe le centre de l'espace compris entre Constantine, Guelma, Bône, Philippeville et El-Harrouch. Le camp d'El-Har

l'autre côté du lac[1], et chercha ainsi à y ranimer le fanatisme de ses co-religionnaires.

Quoique les populations de ces montagnes ne soient pas plus belliqueuses que ne le sont en général les tribus de la province de Constantine, cependant Si-Zerdoud parvint à trouver des auditeurs qui crurent en lui et prirent les armes.

Deux actes d'hostilité préludèrent à cette petite croisade: un officier envoyé avec une faible escorte sur le marché des Beni-Mohammed près du cap de Fer y fut assassiné de la main même de Zerdoud. Peu de temps après le camp d'El-Harrouch fut attaqué par les tribus du Zerdêza, à la tête desquelles figurait encore Zerdoud.

En même temps des actes de brigandage isolés, provoqués par les prédications du marabout, furent commis dans la plaine de Bône, ordinairement si sûre et si tranquille. Dans l'espace de quelques jours Si-Zerdoud devint la terreur de toute la contrée.

Informé de ces événements, le général Baraguay d'Hilliers, que les Arabes appellent Bou-Dera (l'homme au bras), à cause d'une glorieuse infirmité, le général Baraguay d'Hilliers prit ses mesures pour mettre à la raison ce fanatique et ses adhérents.

Trois colonnes partirent à la fois de Constantine, de Philippeville et de Bône, et se dirigèrent vers le massif isolé de l'Edough. La vigueur et l'ensemble de ces opérations combinées ne tardèrent pas à amener la soumission du Zerdêza.

Cependant Si-Zerdoud, retiré dans le Djebel-Edough, y continuait ses prédications et y entretenait la résistance. Mais elle ne fut pas de longue durée. Les trois colonnes pénétrèrent dans la montagne par la plaine du lac, c'est-à-dire par le sud, et après avoir traversé la chaîne à la hauteur du port de Takkouch, finirent par acculer les insurgés dans la petite pointe de terre occupée par le marabout de Sidi-Akkêcha. Les montagnards demandèrent l'aman, qui leur fut aussitôt accordé ; mais

---

rouch, situé sur la route de Philippeville à Constantine, en est le poste le plus rapproché.

pendant les pourparlers de soumission un coup de fusil parti de la broussaille vint blesser à côté du général un de ses mkahli ou hommes armes indigènes. Aussitôt la trêve fut rompue; le général français, indigné d'une aussi odieuse infraction aux lois de la guerre, donna l'ordre de tout massacrer, et cet ordre fut exécuté sur-le-champ. Quelques Arabes, placés dans l'impossibilité de fuir autrement, tentèrent un moyen désespéré de salut en se jetant à la mer : ils se noyèrent; les autres, au nombre d'une centaine, furent impitoyablement égorgés.

Cet acte de rigueur, ordonné et accompli immédiatement après l'attentat qui l'avait provoqué, cette punition terrible mais subite d'un crime flagrant produisit une impression profonde sur toutes les tribus. Dans une vengeance aussi prompte, aussi éclatante que la foudre, elles crurent voir la trace du doigt de Dieu. Au moment de l'exécution c'était une rigueur salutaire; une heure après ce n'eût été qu'une barbarie inutile.

Cependant l'auteur de l'insurrection, le marabout Zerdoud, n'était point au nombre des victimes; on sut bientôt qu'au moment où les Arabes s'étaient décidés à demander l'aman il s'était jeté dans les bois avec quelques partisans exaltés, et avait ainsi échappé au massacre.

Mais l'effroi répandu dans toute la contrée par l'hécatombe de Sidi-Akkêcha devait produire ses fruits.

Quelques jours après un indigène se présentait à la porte du commandant supérieur de Philippeville, et demandait à lui parler en secret. C'était le secrétaire de Zerdoud ; il venait offrir de livrer son maître.

Une petite colonne partit aussitôt, sous la conduite de ce guide, et força la marche en suivant ses traces. Elle pénétra dans les montagnes par les forêts qui en couvrent les versants méridionaux au sud de Sidi-Akkêcha. On arriva ainsi au-dessus d'un ravin profond couvert d'épaisses broussailles. Alors le guide, élevant la main dans la direction où la gorge paraissait se rétrécir et s'approfondir le plus, dit à voix basse au chef de la colonne : C'est là.

A l'instant les soldats se mirent en devoir de cerner le point

indiqué; mais avant que ce mouvement ait pu s'exécuter d'une manière complète le bruit de la marche des troupes dans le fourré s'était fait entendre jusqu'au fond de ces retraites silencieuses. Tout à coup le massif de broussailles qui cachait le fond du ravin s'agita d'une manière étrange. Un homme en sortit. - C'est lui, dit tout bas le guide.

Aussitôt le bruit d'une décharge de mousqueterie fit retentir les échos de la montagne.

Zerdoud tomba pour ne plus se relever.

Sa tête et son bras furent, séparés de son corps, pour être exposes aux yeux de tous les Arabes, comme le seul acte de décès auquel ils pussent ajouter foi. C'était le moyen d'ôter tout prétexte à des contes absurdes et de prévenir de nouveaux malheurs.

Depuis cette époque l'Edough est demeuré fidèle aux promesses de soumission qu'il avait faites et au besoin de tranquillité qu'il éprouve. Non-seulement les montagnards viennent comme par le passé apporter à Bône les produits de leur modeste industrie; mais ils accueillent avec une hospitalité cordiale les Français qui leur rendent visite.

Les habitants de Takkouch ont demandé la création d'un établissement français à côté de leur port, qui offrirait ainsi un débouché à leurs produits. Ils ont offert de former une garde nationale pour contribuer à la défense de ce port.

Devant le pic d'Aïn-bou-Sis, sur le col appelé Fedj-el-Mâdel, s'est élevé un petit village français, composé de trois ou quatre maisons. Là sans fossé, sans mur d'enceinte, sans haie même, vivent en cénobites quelques gardes forestiers. Une route tracée par les ordres du général Randon conduit à cet établissement, qui, placé à cinq lieues de Bône, parmi les bois et les montagnes, jouit d'une sécurité que rien jusqu'à ce jour n'est venu troubler.

Dans le cours de l'été 1845 nous parcourions le théâtre des événements qui viennent d'être racontés. En passant auprès d'un ravin désert, silencieux, Sauvage, les Arabes qui nous accompa-

gnaient quittèrent un moment la route, et s'approchèrent avec respect d'un petit dé en maçonnerie blanche, à demi caché dans les broussailles ; c'était la tombe de Zerdoud.

Quelques jours après, en descendant, à la tombée de la nuit, le défilé, d'Aoun, pour aller camper dans la plaine située en arrière du cap de Fer , nous aperçûmes sur la gauche, dans une anfractuosité déserte de la montagne, une tente isolée au fond de laquelle brillait une lumière. Tous les regards de nos guides indigènes se portèrent à la fois vers ce point; nous traversions la tribu des Beni-Mohammed, où l'insurrection avait pris naissance: cette tente solitaire avait été celle de l'agitateur, elle abritait encore sa veuve et son fils.

Golfe de Philippeville. – Philippeville. – Stôra. – Kollo.

Après avoir doublé le cap de Fer on entre dans le golfe de Philippeville, le rentrant le plus profond de la côte d'Algérie; il n'a pas moins de trente-neuf lieues d'ouverture de l'est à l'ouest, sur six lieues d'enfoncement du nord au sud. Il est compris entre le cap de Fer à l'est et le cap Bougaroni à l'ouest. La saillie du cap Srigina le divise en deux baies, celle de Kollo et celle de Stôra.

Cet immense bassin se fait remarquer par l'aspect verdoyant des terres qui le circonscrivent; quelques sites délicieux apparaissent au fond de petites plages entrecoupées de pointes de roches. L'un des plus agréables est formé par la petite vallée de l'Ouad-el-Rîra, qui descend des versants occidentaux du Fulfula, et vient déboucher à la mer, au pied du cap de ce nom. Lorsque la mode aura accrédité en France l'usage des villas algériennes, ces vallons frais et ombragés se couvriront d'habitations blanches, et ces belles campagnes, aujourd'hui délaissées, emprunteront à la culture le seul charme qui leur manque aujourd'hui, celui de l'animation.

Philippeville. – La partie la plus reculée du golfe est bordée par une plage de sable ou jusqu'en 1838 les embarcations des navires français envoyés pour reconnaître la côte étaient accueillies à coups de fusil. C'est là que s'est élevé Philippeville. Elle

occupe l'emplacement d'une ville romaine, appelée Rusiccada, dont le nom s'est conservé sous la forme Ras-Skikda, appliquée à l'un des deux mamelons entre lesquels s'étendait l'ancienne ville.

L'histoire ne nous a pas fait connaître l'importance de la colonie de Rusiccada, mais les débris accumulés sur le sol ont permis de l'apprécier ; on y a trouvé un théâtre bâti sur le penchant de la colline de l'ouest, et du côté opposé un amphithéâtre destiné peut-être aux représentations navales appelées par les anciens naumachies. Enfin des citernes monumentales existaient dans la région élevée du mamelon de l'ouest. Çà et là surgissaient des cintres de voûtes, des restes de temples, et enfin des constructions de formes bizarres, dont la destination primitive n'a pu encore être assignée avec certitude.

Tous ces vestiges, qui témoignent de l'importance de l'ancienne Rusiccada, de la solidité et de la grandeur de ses monuments, se voyaient à la surface du sol au moment où les Français prirent possession de la plage et de la vallée de Skikda. Mais quand la pioche eut commencé à remuer la terre pour y asseoir les fondations de la nouvelle ville, elle finit au jour des inscriptions, des statues, des colonnes, des sculptures, et surtout un énorme amas de pierres de taille, héritage de générations depuis longtemps éteintes qui a déjà fourni les matériaux d'une cité neuve, et qui est loin encore d'être épuisé.

A deux mille mètres à l'est de Philippeville une petite rivière débouche à la mer : c'est le Safsaf, dont la belle vallée est devenue depuis quelques années l'objet de concessions aussi importantes par la position des concessionnaires que par l'étendue des lots.

La fondation de Philippeville date du mois d'octobre 1838. Dès le mois de janvier une première reconnaissance avait été dirigée de Constantine jusqu'au point où est aujourd'hui le camp du Smendou, c'est-à-dire à six lieues et demie. Au mois d'avril une seconde exploration, atteignit les ruines de l'ancienne Rusiccada. Au mois de septembre la route était ouverte et viable jusqu'au coi de Kentours, à neuf lieues de Constantine ;

quelques jours après les deux camps interrnédiaires de Smendou et d'El-Harrouch furent établis. Ce dernier n'était éloigné de la mer que d'une journée de marche. Enfin le 5 octobre une colonne expéditionnaire, commandée par M. le maréchal Vallée, partit de Constantine. Le même jour elle allait bivouaquer au camp du Smendou. Le 6 elle passa la nuit au camp d'El-Harrouch, et le 7, à quatre heures du soir, le chapeau tricolore fut arboré définitivement sur les ruines de la colonie romaine.

C'était le premier exemple d'une prise de possession accomplie sur le littoral par une colonne française arrivant du sud ; quoiqu'on fût en pays kabyle, l'occupation eut lieu sans résistance. Seulement dans la nuit quelques coups de fusil tirés sur les avant-postes protestèrent contre une conquête à laquelle les Kabyles devaient bientôt souscrire.

L'emplacement de Philippeville, acquis au prix d'une expédition coûteuse, pouvait. À bon droit être regardé comme la propriété du vainqueur. Toutefois le gouvernement, quoique maître du terrain, craignit de laisser à son premier pas sur le territoire kabyle le caractère d'une usurpation. Appréciant la nature du droit de propriété chez les peuples d'origine berbère, leurs habitudes de stabilité, l'intérêt qu'il avait lui-même à respecter, à encourager ces habitudes, il voulut obtenir, moyennant indemnité, la cession des terrains nécessaires à la fondation de 1a ville qu'il projetait. C'est ainsi que la France inaugura sa domination sur le territoire kabyle, et il est certain que cet acte d'équité scrupuleuse contribua puissamment à lui concilier l'esprit de ces peuples.

Le génie militaire arrêta immédiatement le tracé de ta ville nouvelle; une grande rue fut ménagée au fond de la vallée étroite qui sépare les deux mamelons; ce fut 1a ligne de séparation entre les constructions militaires et les constructions civiles.

Philippeville devenait 1e port de Constantine, le vestibule de toute la province; aussi prit-elle un accroissement rapide: les constructions s'élevèrent comme par enchantement; une agitation électrique, une activité fébrile animèrent tout à coup ce rivage, qui depuis près de quinze siècles n'avait vu que des

ruines mornes et silencieuses à côté de huttes éparses et chétives.

Au mois d'avril 1839, c'est-à-dire six mois après sa fondation, Philippeville comptait déjà 716 habitants. Au 1er janvier 1847 elle renfermait une population de 5,003 Européens, dont 2,520 Français, et de 849 indigènes, dont 652 musulmans, 58 nègres et 139 israélites, auxquels il faut ajouter une population indigène flottante de 246 personnes. Il est à remarquer que c'est de toutes les villes d'origine française celle où les indigènes se sont établis en plus grand nombre.

Stora. – La plage découverte de Philippeville battue en plein par le vent et la houle appelait, comme complément indispensable, un point de débarquement. Il n'en existait à proximité qu'un seul, à une lieue de la ville, au fond d'une anse, abrité des vents d'ouest par des hauteurs abruptes, incultes, couvertes de broussailles qui se dressent alentour comme un rideau. Ce point portait dans la géographie indigène le nom de Stôra, nom qui signifie, lui-même rideau(1). La position de Stôra fut donc occupée, et se transforma bientôt en village.

On y a trouvé, comme à Philippeville, des restes imposants de constructions romaines, de vastes magasins voûtés et de magnifiques citernes, dont le génie militaire a tiré parti, en les rétablissant avec autant de soin que d'intelligence dans l'état où elles se trouvaient il y a deux mille ans. Aujourd'hui la citerne monumentale de Stôra est à la fois un édifice d'une utilité présente incontestable et un modèle curieux de restauration archéologique.

Il faut le dire, la position de Stôra est malheureusement aussi ingrate pour les architectes que celle de Philippeville est désespérante pour les marins. Quoi que l'on fasse, le village se trouve impérieusement borné dans son développement par la roideur des pentes qui le dominent.

On se flattait du moins de trouver une ample compensation à ce vice radical dans la sûreté du mouillage, lorsque la mer vint

(1) C'est de là sans doute qu'est venu notre mot de store.

tout à coup restreindre une confiance un peu trop hâtive et réduire à sa juste valeur le mérite nautique de Stôra. Nous pensons faire acte de justice en rappelant les principales circonstances de cette affreuse catastrophe; circonstances aussi honorables pour la population de Philippeville que pour la marine française.

Le 16 février 1841 nous débarquions à Philippeville, après une traversée délicieuse, par une mer calme et un beau temps; c'était peu de jours après l'horrible tempête qui bouleversa la rade de Stôra. Tout le rivage était jonché de débris. Nous trouvâmes la population de Philippeville consternée des malheurs dont elle venait d'être témoin; presque tous les navires à l'ancre avaient été brisés contre les rochers. L'île de Sridjina, qui forme la pointe de Stôra, avait, disait-on, plusieurs fois disparu sous les eaux quoiqu'elle ait plus de vingt mètres de hauteur.

Mais parmi tant d'épisodes lugubres il y en avait un qui dominait tous les autres : c'était le naufrage de la gabarre de l'État *la Marne*.

Dès les premiers coups de la tempête les équipages de presque tous les navires marchands étaient descendus à terre. Il n'en fut pas, il ne pouvait pas en être de même de la marine militaire: là tout le monde resta à son poste ; plusieurs passagers des bâtiments de commerce y avaient même cherché un refuge, comme dans une arche inviolable; ils eurent à se repentir cruellement du parti qu'ils avaient pris.

Ce fut vers midi que ce malheureux navire commença à traîner ses ancres, et vers deux heures le commandant fit tirer le canon d'alarme. Aussitôt la population et une partie de la garnison de Philippeville coururent au village de Stôra et se réunirent sur l'étroite plage qui faisait face au bâtiment en détresse. Les différents services s'entendirent pour faire préparer et apporter tout ce qui, dans le matériel confié à leur garde, pouvait devenir instrument de sauvetage. En même temps une ambulance fut organisée pour donner aux naufragés premiers secours.

Le commandant de la Marne, reconnaissant l'impuissance

de ses ancres, avait fait couper les câbles, qui ne faisaient plus que gêner sa manœuvre, et il gouvernait pour s'échouer sur une plage de sable, qui aurait favorisé le sauvetage des hommes; mais par malheur il traînait encore une dernière ancre, dont il avait été impossible de rompre la chaîne.

Le navire, horriblement tourmenté par la mer, montrait alternativement aux spectateurs du rivage sa quille et son pont: on voyait alors sur ce plancher, qui allait se rompre, tout ce que peuvent la discipline et la confiance : parmi les cent vint matelots qui composaient l'équipage, et dont plus de la moitié allaient rendre à Dieu leur âme résolue, pas un cri, pas un signe d'hésitation ou de découragement. Tous, attentifs à la voix du commandant, qui seule se faisait entendre, exécutaient ses ordres avec calme et précision. Les nombreux témoins de cette scène imposante en conserveront toute leur vie le souvenir religieux.

Cependant la gabarre chassait toujours, traînant cette malheureuse ancre, qui l'empêchait de diriger sa marche. Un rocher à fleur d'eau la séparait de la plage, et elle aurait pu facilement l'éviter si elle eût été libre; mais cela fut impossible, et elle vint le heurter de toute sa masse et de toute sa vitesse.

Ce fut un horrible moment; le pont se rompit en trois, et il n'y eut plus pour chacun qu'une bien faible chance de salut.

Toute la population assistait à ce spectacle, immobile, consternée, tendant les bras à ces malheureux, plus calmes qu'elle, qui allaient mourir à vingt mètres du rivage, sans qu'il fût humainement possible de leur porter secours.

Le commandant fit jeter un câble vers la plage pour essayer un va et vient; mais le câble, emporté par le vent et la mer, ne pouvait être saisi par ceux du rivage. Vainement des, hommes intrépides essayaient-ils de s'élancer pour saisir ce frêle moyen de communication, quelques-uns furent emportés par la mer et disparurent.

Enfin pourtant on parvint à le saisir; cent bras s'y cramponnèrent aussitôt, et les matelots commencèrent à se hisser

à la force des mains ; mais plusieurs, engourdis par le froid, vaincus par la fatigue, assaillis par les lames qui se dressaient contre eux avec fureur, abandonnèrent le fil de salut et firent engloutis.

Bientôt un coup de mer plus violent que les autres secoua si rudement le câble, qu'il l'arracha du rivage en blessant plusieurs de ceux qui le tenaient. Toute communication fut de nouveau rompue ; on avait ainsi sauvé une dizaine d'hommes, pour vingt et plus qui avaient péri.

Le capitaine, qu'on voyait toujours calme et impassible, plus glorieux, à notre sens, sur ce misérable tronçon de navire que dans le commandement d'une escadre, le capitaine donna l'ordre d'abattre le grand mât.

Heureusement, en accostant le rocher, le pont du bâtiment était resté tourné vers la terre, de manière que la chute du grand mât pouvait former une sorte de pont entre les débris du navire et le rivage. Les choses se passèrent ainsi, et le sauvetage s'exécuta plus heureusement que la première fois; mais plusieurs, trop confiants dans leurs forces, avaient essayé de se jeter à la mer; tous avaient péri.

Enfin sur ce débris de carcasse, théâtre d'un si horrible drame, et que la tempête menaçait encore d'enlever, il ne restait plus que deux hommes, le charpentier du bord et le commandant. Le matelot s'effaçait respectueusement pour laisser passer son chef, lorsque celui-ci, par un geste brusque et impératif, lui lit signe de passer le premier. Le soldat obéit ; mais à peine descendu sur le pont fragile qu'il avait tant d'intérêt à traverser vite, il se retourna et tendit la main à son commandant pour l'aider à y descendre lui-même. Ceux qui du rivage ont assisté à cette scène si simple, si courte et si touchante, se la rappellent encore avec attendrissement.

Le commandant et tous ceux qu'on avait pu sauver étaient plus ou moins grièvement blessés; les soins ne leur furent pas épargnés. Entre des hommes que l'on est parvenu à conserver à si grand'peine et ceux qui oint exposé leur vie pour les arracher à la mort il existe un lien intime de parenté. D'ailleurs l'admiration

que le courage de ces braves gens et la fermeté de leur chef avaient inspirée à la population de Philippeville suffisait bien pour appeler sur eux toute la sollicitude des habitants.

Le commandant de la gabarre la Marne était M. Gattier, qui, deux ans après, devait à son tour tendre la main aux naufragés politiques de Barcelone.

Kollo. - L'île de Sridjina et le cap du même nom marquent la séparation entre le golfe de Stôra et celui de Kollo. Depuis le village de Stôra jusqu'à la ville de Kollo la côte se présente au navigateur ardue mais verdoyante; une petite île. située à peu près à moitié chemin présente un phénomène zoologique assez remarquable : elle est habitée par des oiseaux d'espèces différentes, et qui plus est d'espèces ennemies, étrange république où le goéland, l'hirondelle de mer, le pétrel et même le pigeon font leur nid à côté de l'épervier et du milan, et paraissent vivre dans la plus complète sécurité avec ces destructeurs naturels de leurs espèces. M. le commandant Bérard, à qui nous empruntons ce fait(1), ajoute que cette confraternité entre des animaux voués par leurs instincts à une inimitié réciproque se remarque fréquemment sur les rochers et les îlots qui bordent la côte d'Afrique.

La ville de Kollo est la seule position maritime de quelque importance, sur la côte d'Algérie, qui ne soit pas occupée par les Français. Cependant elle a été visitée plusieurs fois par nos colonnes; mais l'occupation définitive en a toujours été ajournée. Elle est bâtie au pied du cap Bougaroni, derrière une petite presqu'île appelée El-Djerda, d'un aspect triste, bordée de roches droites et parallèles, disposées comme des tuyaux d'orgue. Les maisons sont bâties en pierres et couvertes en tuiles. Elle est habitée par des marins habiles, qui vivent de cabotage. Les environs offrent l'aspect le plus varié et le plus pittoresque. Au sud de la ville s'étend la plaine de Telezza, couverte d'une riche végétation. Au delà le fond du tableau est formé

---

(1) Description nautique des côtes de l'Algérie, par M. A. Bérard, capitaine de corvette.

de grandes masses qui s'élèvent graduellement. La plupart des collines se montrent couronnées de bois; plusieurs sont cultivées jusque vers leur sommet. Une rivière, l'Ouad-Morkan, traverse la plaine de Telezza et vient se jeter dans la mer à côté de la ville.

La petite ville de Kollo occupe l'emplacement d'une cité romaine, désignée sur les itinéraires sous le nom de *Collops magnus*. On y retrouve plusieurs débris de constructions qui datent de cette époque. Au pied d'El-Djerda sur le bord de la mer, dans une baie appelée Bahar-en-Nça (la mer des femmes), on voit des pans de murs et au-dessus des souterrains.

Il paraîtrait que Kollo aurait éprouvé par l'effet des atterrissements ce qui est arrivé à plusieurs anciens ports, et notamment à celui d'Aigues-Mortes : il existe au sud, à environ deux milles, un étang séparé de la baie par une langue de sable d'environ cent mètres. Les traditions locales rapportent que ce lac communiquait autrefois avec la mer, et formait un beau port capable de contenir un grand nombre de bâtiments. Les habitants lui donnent le nom d'El-Djabia. Un pilote indigène a assuré à M. le commandant Bérard y avoir trouvé jusqu'à treize brasses d'eau (21 m. 10).On aperçoit encore, dit-on, aux environs du bassin et même dans l'intérieur, sous les eaux, des constructions qui paraîtraient confirmer la tradition locale[(1)].

La baie actuelle de Kollo est signalée par les marins comme un bon port de commerce. Les petits bâtiments y trouvent un abri contre presque tous les vents, un fond d'une bonne tenue et un débarquement facile. Il est probable que l'administration française ne tardera pas à l'occuper. Il deviendra alors une des portes de communication avec Constantine. La Compagnie d'Afrique y a possédé un établissement, de 1604 à 1685, pour le commerce intérieur et la pêche du corail.

Cap Bougaroni. – Le cap Bougaroni est le point le plus avancé au nord de toute la côte d'Algérie. Il est le seul avec le Cap de Fer qui dépasse le trente-septième degré de latitude. Il se distingue encore

---

(1) Description nautique, page 119.

de tous les autres caps par sa forme. C’est une grosse masse ronde plongeant dans la mer, comme une tour gigantesque, à des profondeurs que la sonde ne peut atteindre, à moins qu’elle ne soit jetée tout près du rivage. Il existe au pied de ce môle un banc de corail qui avait motivé au dix-septième siècle établissement de la Compagnie française à Kollo.

Lorsque l’on contourne le cap Bougaroni on voit se détacher de la masse une première saillie, que l’on prend pour le cap lui-même. En continuant, on en voit surgir une seconde, puis une troisième, et le regard du voyageur est ainsi trompé sept fois de suite avant d’avoir définitivement doublé le cap pour entrer dans le golfe de Djidjeli, ou dans celui de Philippeville. C’est pour cette raison que les navigateurs européens l’ont appelé Bougaroni (trompeur) et les navigateurs indigènes le Cap des sept caps (Ras-Seba-Rous).

Djidjeli.- Enfin, après avoir dépassé la septième pointe du cap Bougaroni, on voit apparaître la ville et le golfe de, Djidjeli. Au fond du golfe, derrière le cap, une rivière se jette à la mer sous le nom d’Ouad-Nedja. Elle n’est autre que le Roumel, qui baigne le pied des rochers de Constantine.

Djidjeli a été occupée de vive force par les Français le 13 mai 1839. La ville est assise sûr une petite presqu’île rocailleuse, réunie à la terre ferme par un isthme déprimé que les hauteurs circonvoisines dominent à petite distance.

De la pointe orientale de la presqu’île part une longue ligne de rochers; il semble au premier abord qu’il suffirait de remplir en blocs de maçonnerie les intervalles qui les séparent pour créer en arrière de cette muraille continue un large et sûr abri; ce fut l’erreur de Louis XIV lorsqu’en 1664 il envoya Duquesne prendre possession de Djidieli. Il songeait alors à y créer un port militaire; mais on reconnut que la darse manquait de fond, et l’on renonça à une conquête éphémère, que les relatons ouvertes avec les Kabyles du voisinage rendaient difficile à étendre, et dont la situation nautique ne justifiait pas d’ailleurs les espérances qu’on avait conçues. Aujourd’hui Djidjeli est privée de

communications avec nos établissements de l'intérieur. Elle n'est accessible aux Français que par mer : tout le massif de tribus compris entre elle et Kollo est demeuré jusqu'à ce jour dans l'insoumission. Djemila serait le point de la route de Constantine à Sétif, avec lequel elle correspondrait naturellement. Mais l'abandon de cet établissement a retardé l'ouverture de la route entre ces deux points.

Djidjeli, sous la domination romaine, avait été élevée au rang de colonie; elle a conservé sous une forme un peu altérée le nom d'Igilgilis, qu'elle portait alors. On y retrouve quelques débris de ses édifices antiques. Vers 361 de notre ère une insurrection violente ayant éclaté dans le massif qui forme aujourd'hui la Kabylie, un des premiers généraux de l'empire fut envoyé pour la réprimer. C'était Théodose, père de l'empereur qui s'agenouilla devant saint Ambroise. Parti d'Arles en Provence, il vint débarquer dans le port d'Igilgilis. C'est dans l'antiquité le seul fait historique relatif à Djidjeli.

Djidjeli est habitée par une garnison de sept à huit cents hommes et une population européenne de 265 individus, dont 99 Français. Les habitants indigènes sont au nombre de 794, dont 792 musulmans et 2 israélites.

Golfe de Bougie. – Djidjeli n'est éloigné que de vingt kilomètres du cap Cavallo, où commence le golfe de Bougie. Quelques groupes d'îlots se montrent dans l'intervalle; en arrière, de petites plages entrecoupées de falaises basses et noires; à mi-côte, des champs cultivés; enfin à l'horizon les hauteurs couronnées de bois dessinent le bord supérieur d'une petite vallée verte et riante.

Rien de plus imposant que le spectacle de la côte lorsqu'on a dépassé le cap Cavallo et qu'on pénètre dans le golfe de Bougie. Un vaste amphithéâtre de hautes montagnes apparaît dans l'enfoncement; presque toutes ont leurs sommets hérissés de roches nues; quelques-unes conservent de la neige jusqu'au mois de juin : au-dessous de la zone des roches et des neiges règne un large bandeau de forêts; au-dessous encore commence la zone des vergers ;

enfin la culture des potagers et des céréales occupe les déclivités inférieures.

Quelques accidents remarquables se détachent sur ce fond majestueux : dans l’est c’est le Babour, aplati, en forme de table, au sommet, sillonné de rides profondes sur les flancs ; au centre c’est le Kendirou, habité par une tribu de mineurs qui exploitent de riches gisements de fer; dans l’ouest c’est le Toudja, au pied duquel s’élèvent de beaux villages, construits dans une forêt d’orangers.

Il se produit en entrant dans le golfe de Bougie une illusion analogue à celle que nous avons déjà signalée pour le golfe de Bône. Quelques arbres élevés situés à fleur d’eau s’éloignent par l’effet du mirage, et prêtent à la baie une profondeur immense. Mais à mesure que l’on se rapproche de Bougie l’illusion se dissipe, et le golfe montre dans leur réalité sa forme et son étendue. Enfin on arrive au mouillage; on se trouve alors au pied des roches grises du Gouraïa, en face d’un groupe de maisons blanches, séparées entre elles par des massifs de vergers; c’est un des plus illustres débris de la grandeur musulmane en Afrique, et la capitale actuelle de la Kabylie.

Bougie. – La ville et le port de Bougie occupent le segment occidental du large hémicycle que dessine le golfe, situation analogue à celle des principaux établissements maritimes de l’Algerie, Bône, Stôra, Kollo, Djidjeli, Alger, Arzeu et Mers-el-Kébir.

Elle est bâtie en amphithéâtre sur deux croupes exposées au sud, et séparées par un ravin profond appelé Ouad-Abzaz. Le ravin et les deux mamelons viennent se perdre dans la mer en formant une petite baie qui est le port actuel de Bougie. En arrière de la ville règne un plateau de cent quarante-cinq mètres d’élévation, d’où s’élance à pic à une hauteur de six cent soixante et onze mètres le Gouraïa, remarquable par ses pentes abruptes, sa teinte grisâtre et ses formes décharnées.

La crête du Gouraïa s’abaisse par ressauts successifs jusqu’au cap Carbon, qui ferme à l’ouest le golfe de Bougie. Le premier porte le nom de Mlaad-ed-Dib (le théâtre du Chacal): Puis viennent sept dentelures juxtaposées, que les Bougiotes

comprennent sous la dénomination commune de Seba-Djebilât (les sept petites montagnes).

Le cap Carbon présente à la mer une muraille perpendiculaire d'énormes rochers d'un rouge fauve, qui se prolonge sans interruption jusque dans la baie de Bougie, et prête aux abords de cette ville un caractère imposant. A la base de ce morne règne une caverne haute et profonde, creusée par le choc incessant des vagues qui viennent s'y engouffrer avec des bruits sourds ; elle traverse le rocher de part en part, ce qui lui a fait donner le nom d'El-Metkoub (la roche percée). S'il faut en croire une tradition accréditée parmi les prêtres espagnols établis jadis à Alger, la crypte naturelle d'El-Metkoub fut au quatorzième siècle le théâtre des pieuses méditations de Raymond Lulle. C'est dans cet oratoire sauvage et grandiose que l'infatigable apôtre de la foi prouvée venait chercher des inspirations durant le cours de sa mission en Afrique.

Bougie occupe l'emplacement de la colonie romaine de Saldæ. On y a retrouvé des soubassements de murs en pierres de taille, quelques tronçons de colonnes et plusieurs inscriptions latines, dont une porte l'ancien nom de la colonie.

Mais la véritable grandeur de Bougie date de la période sarrasine. Vers le milieu du onzième siècle elle contenait plus de vingt mille maisons, ce qui suppose une population d'au moins cent mille habitants. Au commencement du seizième siècle elle ne comptait plus que huit mille feux, et par conséquent quarante mille habitants.

En 1509, au moment où elle fut prise par les Espagnols, elle renfermait plus de huit mille défenseurs. Avant l'occupation française elle pouvait avoir, d'après l'estimation des habitants, environ deux cents maisons; ce qui correspondrait, au taux des évaluations précédentes, à une population de mille âmes. Enfin la population indigène se trouve réduite aujourd'hui à cent quarante-six individus, dont un tiers se compose de Koulouglis et le reste de Kabyles.

Telle a été la loi de décadence d'une des premières cités de l'islamisme, d'une ville comptée parmi les villes saintes. Au temps de sa grandeur Bougie avait des écoles renommées,

de belles mosquées, des palais ornés de mosaïques et d'arabesques. Chaque année de nombreux pèlerins venaient la visiter ; aussi l'appelait-on la petite Mecque. Un monument qui existe dans la haute ville rappelle cette tradition; c'est un puits situé parmi des débris sans nombre et sans nom; les habitants l'appellent encore, par allusion à la métropole de l'islamisme, le puits de Zemzem.

Par un caprice assez bizarre, le temps et la guerre, ces destructeurs impitoyables, ont respecté sur une grande partie de son étendue la muraille qui fermait Bougie alors qu'elle était la capitale des Hammadites et qu'elle tenait sous ses lois Bône, Constantine et Alger. On retrouve encore un échantillon de l'architecture de cette époque dans l'ogive gracieuse et pittoresque appelée porte des Pisans, qui s'élève au bord de la mer, à côté du débarcadère actuel. C'est par cette étroite ouverture que le 29 septembre 1833 les Français ont fait leur entrée dans Bougie sous le feu des Kabyles.

Bougie passa des mains sarrasines dans les mains espagnoles, qui lui ont laissé des restes imposants d'architecture militaire. Les trois forteresses de la Kasba, d'Abd-el-Kader etdeMouça, occupées encore aujourd'hui parles Français, datent de cette époque.

C'était en 1509, au moment où l'Espagne jetait les fondements de la grandeur maritime qui devait illustrer deux règnes. Ferdinand le Catholique, sous prétexte de réprimer les incursions audacieuses des pirates bougiotes, mais en réalité pour s'assurer d'une des meilleures positions maritimes de la côte d'Afrique, envoya contre Bougie Pierre Navarre avec quatorze grands vaisseaux chargés de 15,000 hommes. Au lieu d'intrépides forbans, acharnés à la défense de leur repaire, Pierre Navarre se trouva avoir affaire, suivant le langage d'un auteur contemporain, à «de joyeux citoyens, qui ne tâchaient à autre chose qu'à se donner du bon temps et à vivre joyeusement, tellement qu'il n'y avait celui qui ne sût sonner d'instruments musicaux et baller, principalement les seigneurs.» A la vue de l'escadre espagnole, ces joyeux citoyens s'enfuirent dans la

montagne, et la ville demeura déserte.

Trois ans après, en 1512, le fondateur de la régence d'Alger, Haroudj Barberousse, se présentait à son tour devant Bougie avec des forces considérables. Déjà même il s'était emparé d'une des forteresses; mais au premier assaut livré à l'autre il eut le bras emporté d'un coup de canon, et se retira avec des pertes énormes.

En 1515 il fit une seconde tentative, aussi infructueuse que la première.

C'est alors qu'il se rabattit sur Alger ; il en fit sa capitale, à défaut d'autre, et cette circonstance fortuite éleva tout à coup la fortune d'une ville que la nature avait réservée pour un rôle plus modeste.

Enfin, en 1555, le cinquième souverain d'Alger, Salah'-er-Réis, vint assiéger Bougie par terre et par mer. Il enleva d'abord sans beaucoup de résistance le fort Mouça; il attaqua ensuite le fort Abd-el-Kader, et l'emporta d'assaut, après l'avoir canonné pendant cinq jours. Enfin le feu fut ouvert contre la Kasba, et dura vingt-deux jours, après quoi les Espagnols capitulèrent. On voit encore sur les murs de cette citadelle les trous creusés par les boulets turcs lancés du fort Mouça. Ce sont à peu près les seuls vestiges de la période de trois siècles qui a précédé la nôtre.

La prise de Bougie parles Français fut provoquée par des brigandages maritimes. En 1831 un brick de l'État ayant fait naufrage sur ses côtes, l'équipage fut massacré. Plus tard un brick anglais, *le Procris*, s'étant présenté devant la ville, en reçut, sans aucune provocation, deux coups de canon. Aussitôt le consul d'Angleterre à Alger demanda satisfaction de cette insulte, et exprima l'espoir que la France, maîtresse de la côte d'Afrique, saurait y faire respecter les pavillons amis. L'expédition ne fut cependant décidée que le 14 septembre 1833, et le 23 une colonne de deux mille hommes partait de Toulon sous le commandement du général Trézel. Le 29 au point du jour elle parut devant Bougie. Le débarquement s'opéra de vive force, à côté du grand arceau du moyen âge appelé *Porte des Pisans*. En deux heures le fort Abd-el-Kader, le fort Mouça et la

Kasba furent en notre pouvoir. Mais la résistance, qui avait été faible au moment de l’attaque, devint très vive le lendemain, et se prolongea pendant plusieurs jours de maison en maison. Enfin le 12 octobre, le général français ayant reçu des renforts d’Alger, et reconnaissant toute l’importance de la position du Gouraïa, qui dominé la ville au nord, à une hauteur de six cent soixante et onze mètres, résolut de l’enlever aux Kabyles. L’attaque fut bien conduite, et réussit. Dès ce moment les irruptions par la montagne cessèrent, et le cadavre de Bougie resta définitivement aux Français.

De tout temps Bougie parut une position maritime de premier ordre. En 1541 Charles-Quint, surnommé dans les inscriptions espagnoles *l’Africain*, y relâcha après sa malheureuse tentative contre Alger, et l’impression qui lui resta de ce voyage le détermina a y créer des moyens de défense considérables. Les Turcs voulurent y placer le siège de leur empire, et c’est dans ce but que Barberousse essaya par deux fois de s’en emparer. Après l’expédition du duc de Beaufort contre Djidjeli, en 1664, Louis XIV, mieux informé, regretta de ne l’avoir pas dirigée sur Bougie. Enfin il existe aux affaires étrangères des documents qui constatent que les Anglais regardent la situation de Bougie comme comparable à celle de Gibraltar.

Ce concours de témoignages s’explique par la configuration de la rade de Bougie. La jetée que l’art est obligé d’élever à si grands frais dans la baie d’Alger existe naturellement dans celle de Bougie. Cette jetée, c’est le cap Bouac, un des bras du cap Carbon. Il combine son action avec toutes les montagnes du voisinage pour préserver des coups de mer et des coups de vent une anse connue sous le nom de Sidi-Iahia, qui devient, par un concours de dispositions naturelles, l’un des meilleurs mouillages de la côte d’Afrique. Aussi les Turcs ne l’avaient-ils pas méconnue. Chaque année vers l’équinoxe d’automne leur flotte abandonnait les parages dangereux d’Alger, et venait prendre sa station d’hiver dans la rade de Sidi-Iahia.

Par une faveur nouvelle de la nature, la disposition de la rade de Bougie permet encore de l’améliorer à peu de frais.

En effet, c'est surtout par la hauteur des fondations sous-marines que les jetées artificielles deviennent ruineuses. Eh bien ! une jetée à Bougie, eût-elle deux mille mètres de longueur, ne rencontrerait à cette distance que dix-huit à vingt mètres d'eau, tandis que le môle d'Alger à sept cents mètres seulement en trouve déjà trente-deux.

Pour faire apprécier la valeur arithmétique de ces hasards heureux qui se rencontrent dans la configuration des côtes, ajoutons: Qu'un môle de six cents mètres de longueur doterait notre marine militaire d'un abri de cent quatre hectares à Bougie et seulement de trente-huit à Alger ;

Qu'il coûterait à Bougie trois millions et demi, tandis que le môle d'Alger pour cinq cents mètres seulement a déjà coûté dix millions.

Voilà pourquoi Ferdinand le Catholique, Charles-Quint, Barberousse, Louis XIV et les Anglais ont arrêté leurs regards sur Bougie, les uns avec complaisance, les autres avec regret.

Cette ville sera un jour le Gibraltar de la côte d'Afrique.

La Kabylie proprement dite.

En arrivant à l'entrée du golfe de Bougie, nous avons appelé l'attention du lecteur ou plutôt du voyageur sur le caractère et l'aspect particuliers des montagnes qui, auprès comme au loin, en bordent ou en dominent le contour. On sent que la nature a dû former là un de ces nœuds qui se remarquent au point de rencontre des grandes chaînes dans la configuration des continents : c'est que là aussi existe un nœud d'une autre espèce, et que les populations de ce massif diffèrent autant de celles qui les entourent que le massif lui-même de ceux qui le circonscrivent.

La contrée qui vous fait face lorsque venant de l'est vous pénétrez dans le golfe de Bougie est la Kabylie proprement dite.

A la vérité, la côte de Stôra et celle de Djidjeli sont habitées par des tribus kabyles dans lesquelles le génie et les instincts particuliers à cette race ont laissé des empreintes plus ou moins profondes. Mais le goût de la stabilité, amour du ravin natal, l'habitude du

travail, l'exercice des arts professionnels, le soin et l'art des cultures, ne se retrouvent nulle part au même degré que dans les habitants des montagnes qui entourent la ville de Bougie. Une des différences les plus frappantes est celle qui se remarque dans la nature des habitations. En général le Kabyle fait peu de cas de la tente ; mais dans les montagnes de Stôra et de Djidjeli il se contente de huttes chétives appelées gourbis. Quelques perches garnies de roseaux forment les murailles ; quelques brassées de pailles composent la toiture. C'est là que l'homme, ramené par une servitude séculaire à l'état rudimentaire de l'humanité, passe sa vie en compagnie de tous les objets de son affection , de son âne, de sa vache, de son chien, de sa femme, de ses enfants et de son fusil.

Quand on se rapproche des montagnes de Bougie , où se trouvent les parties du territoire demeurées vierges d'invasions, l'état des habitations humaines s'améliore par degrés. D'abord c'est le misérable enduit de bouse de vache qui seul préserve le foyer domestique de l'indiscrétion des regards et de l'intempérie des saisons ; plus loin c'est la terre blanche appelée *torba* qui consolide le frêle treillage en roseaux; puis viennent les murs en pierres sans enduit extérieur, et puis enfin il arrive un moment où vous voyez apparaître dans les massifs d'oliviers, de grenadiers, ou d'orangers, la petite maison en pierres blanchie à la chaux, couverte somptueusement en tuiles, décorée d'un magnifique pied de vigne qui s'arrondit en voûte au-dessus de la porte d'entrée. Il arrive un moment où la propriété, d'abord vague et mal définie, livrée aux caprices et aux injures du parcours, se montre à vous divisée, délimitée, entourée de murs ou de haies; où, à l'aspect d'une de ces bourgades, comme la Kabylie proprement dite en renferme des milliers, vous vous croiriez presque transporté dans un de nos villages de France, si la présence de l'olivier ne vous rappelait aux latitudes africaines, si la forme de la mosquée surmontée de son petit minaret blanc ne vous rappelait aux terres de l'Islam.

C'est vers le fond du golfe de Bougie que ces différences, décisives à notre avis, dans la condition et les habitudes

des peuples, commencent à se dessiner nettement. Une petite rivière, appelée Aguerioun, marque la limite entre le régime décent de la chaux, de la pierre et de la tuile, et le régime grossier des roseaux, de la bouse de vache et de la paille.

C'est là que commence la Kabylie.

A partir de l'embouchure de ce ruisseau, la côte, malgré le caractère assez abrupte de ses pentes, étale sans interruption de belles et riches cultures, jusqu'à l'embouchure d'une autre rivière qui forme comme l'artère intérieure de la Kabylie, et dont l'embouchure en marque la limite occidentale. Cette rivière est l'Ouad-Nessa ; elle prend sa source dans les hautes gorges de Jurjura, et vient déboucher à la mer, derrière le cap qui abrite Dellis.

L'Aguérioun et la Nessa comprennent une étendue de côtes d'environ cent quarante kilomètres; c'est la base de la Kabylie.

Entre ces deux termes le rivage conserve un caractère homogène, sans avoir pour cela un aspect uniforme. La continuité des cultures que l'on voit s'élever jusqu'au sommet des collines réjouit la vue sans la fatiguer. Çà et là sur le bord de la mer, ou dans le fond d'un ravin boisé, se montrent les toits de tuiles d'un village ou le dôme blanc d'un marabout. D'autres accidents contribuent encore à rompre l'uniformité du tableau; c'est par exemple la masse roussâtre du cap Corbelin avec ses couches de roche disposées par stries obliques. C'est le cap Sigli, avec ses blocs accumulés d'une manière si bizarre qu'on les prendrait de loin, surtout en venant de l'est, pour les ruines d'une ville cyclopéenne ; tantôt enfin c'est l'anfractuosité profonde dessinée par la belle et riche vallée de l'Ouad-Sidi-Ahmed-ben-Iousef, habitée presque exclusivement par des tribus de marabouts, bons moines qui, dans la Kabylie comme ailleurs, s'adjugent toujours les meilleures terres.

Nous venons de mesurer la largeur de la Kabylie; disons un mot de sa profondeur. Nous l'avons côtoyée de l'est à l'ouest; mais dans le sud jusqu'où s'étend-elle ? Grâce à l'âpre conformation du pays, il est facile au voyageur d'en juger sans quitter le navire qui leporte. Qu'il s'éloigne au large à dix ou douze milles seulement ;

et au-dessus du rideau de cultures qui bordent le rivage il verra se dresser, derrière le pic nu de l'Afroun, qui domine les sources de la Nessa, il verra se dresser les sommets neigeux du Jurjura, élevés de deux mille cent mètres au-dessus du niveau de la mer. Au sud de ces montagnes, au pied de leur versant, coule une rivière, l'Akbou, qui vient jeter ses eaux à la mer au pied des murs de Bougie. C'est cette partie supérieure de son cours qui forme la limite méridionale de la Kabylie. C'est là aussi que passe la grande communication de Constantine à Alger. La distance du cours supérieur de l'Akbou à la côte est de soixante kilomètres : c'est la profondeur de la Kabylie.

La chaîne du Jurjura, dont les sommets s'aperçoivent en mer par-dessus la bordure abrupte de la côte, règne sur une longueur d'environ vingt-cinq lieues. Elle est inhabitée sur tout son développement, à cause des températures glaciales que les vents et l'élévation y entretiennent. Les crêtes sont même impraticables depuis octobre jusqu'en ,juin, à cause des neiges qui les couvrent.

Entre les limites que nous venons de tracer habite une petite république fédérative, fière, hargneuse, entêtée, jalouse à l'excès de son indépendance, préférant sa liberté orageuse et anarchique à un vasselage qui lui donnerait l'ordre et la richesse, industrieuse et commerçante; néanmoins ce qui distingue tout d'abord le Kabyle de l'Arabe, c'est un patriotisme naïf et touchant, qui lui inspire une sorte de piété filiale pour les roches même les plus ingrates de son pays natal. Il ne s'en éloigne que pour demander à l'émigration le pain du travail, ou pour marcher à la défense du territoire fédéral.

Mœurs de la Kabylie. – Constitution intérieure.

La Kabylie, comme le reste de l'Algérie, est divisée en tribus; la tribu se subdivise en fractions ; chaque fraction comprend un certain nombre de villages (Dahra). Bien que le caractère fédératif appartienne à l'ensemble du pays, en ce sens que toutes les parties doivent leur contingent d'hommes et leur tribut

d'efforts à la cause commune, cependant le lien d'association politique se montre plus étroit dans certains groupes, qui, réunis sous un nom commun, paraissent être les débris des principautés berbères du moyen âge. Telle est la confédération des Zouaoua, dont le nom se retrouve dans le mot francisé de zouaves, parce que cette contrée est la première dont les habitants soient venus à Alger en 1830 offrir à la France leurs services militaires.

La constitution intérieure de la Kabylie est un mélange des trois formes aristocratique, théocratique et démocratique. Mais les deux premières paraissent avoir été introduites par les révolutions qui ont agité la grande famille berbère au moyen âge. La forme démocratique est celle qui répond le mieux au génie ombrageux du montagnard, celle à laquelle il revient toujours. Dans presque toutes les tribus le pouvoir est électif. Les élections ont lieu après le dépicage, c'est-à-dire vers la fin de l'été. On attend que la dernière charge de blé soit rentrée. Alors les cheiks fixent un jour et un lieu de réunion. L'assemblée est convoquée, soit dans la mosquée, soit au marché, s'il y en a un dans la tribu. Quelquefois même le rendez-vous est donné au cimetière. Tous y sont appelés, grands et petits, riches et pauvres. Mais avant le jour de l'élection générale les marabouts et les notables s'assemblent un jour de marché, et se concertent dans cette réunion préparatoire sur le candidat qu'il convient de présenter. Puis quand vient le jour de l'assemblée générale, chacun use de son influence personnelle pour appeler les suffrages sur le candidat désigné à l'avance. De cette manière les élections s'accomplissent avec ordre, la convocation de la tribu n'ayant pour objet que de sanctionner par acclamation le choix des cheiks et des oulémas.

Dès que le nouveau cheik a été proclamé, la fatha commence ; c'est la cérémonie d'inauguration. Les cavaliers et fantassins se répandent dans la campagne, et déchargent leurs armes en signe de réjouissance. Ces bruits répétés de sommet en sommet annoncent dans tous les hameaux la clôture de l'élection; les femmes et les enfants s'associent à la joie générale.

Le nouveau cheik fait aussitôt ses dispositions pour offrir à ses administrés et à ses électeurs la dîfa d'installation, dîfa dont le nouveau fonctionnaire n'oublie pas de prélever la dépense sur le produit des recettes municipales.

Ces recettes proviennent en grande partie des amendes qu'il prononce, et elles ne laissent pas que d'être considérables, attendu que la coutume kabyle admet pour tous les crimes et délits la compensation pécuniaire.

C'est là l'origine des amendes et la source des revenus publics. Voici quelques échantillons du tarif des peines pécuniaires prononcées par le code pénal kabyle, qui du reste n'admet pas les peines corporelles.

Injures, 1 bacita (2 fr. 50).

Coups portés avec la main sans effusion de sang, 2 bacitas (5 fr.).

Coups portés avec effusion de sang, 5 bacitas (12 fr. 50).

Celui qui couche en joue sans tirer est passible d'une amende de 20 bacitas (50 fr.).

S'il a tiré et qu'il ait produit une blessure, l'amende s'élève à 100 bacitas (250 fr.).

Le meurtrier est abandonné à la loi de la vendetta, loi inexorable, qui impose à tout homme l'obligation de venger le meurtre d'un parent ou d'un ami.

Si la victime laisse un père, un frère, un fils, c'est lui qui a charge de la venger. Il attend, s'il le faut, durant des années entières, une occasion favorable pour tuer 1e meurtrier et acquitter la dette du sang. Quelquefois, pour lui inspirer une confiance fatale, il quitte le village, et disparaît pendant plusieurs mois. Puis, au moment où il suppose que son ennemi l'a oublié, il revient mystérieusement, se glisse pendant la nuit jusqu'au pied de l'habitation, pratique sans bruit un trou dans le mur, y engage le long canon de son fusil dans la direction où il est sûr d'atteindre sa proie, fait feu, et disparaît de nouveau, satisfait d'un crime qu'il regarde comme une expiation.

Mais la victime peut ne laisser en mourant qu'une mère, une fille, une sœur : qu'importe ; c'est elle encore qui se chargera de

la venger. Elle va dans une tribu éloignée chercher un homme qui lui prête son bras; elle fait prix avec lui; puis elle part, et va mendier de tribu en tribu jusqu'à ce qu'elle ait amassé la somme convenue.

La guerre. Les inimitiés d'homme à homme sont moins fréquentes encore que les guerres de tribu à tribu; chacune ases ennemies et ses alliées. Les alliances se concluent par l'échange d'un gage entre les deux cheiks. Le gage est un yatagan, un fusil, ou un bernou. Il porte le nom de *mezrag*, qui signifie *lance*, parce que cet usage chevaleresque remonte sans doute au temps des carrousels et des tournois. L'échange du mezrag établit entre les contractants une union étroite, une solidarité complète. Le mezrag est un gage sacré : honte à qui le perd; honte plus grande à qui le laisse arracher de ses mains.

Ce culte de l'objet échangé, qui lie les tribus, lie aussi les personnes. Le Kabyle qui a échangé le mezrag avec un autre devient ce qu'on appelle son naïa, c'est-à-dire son répondant corps pour corps; son *alter ego*. Il épouse toutes ses querelles, il doit le défendre au péril de ses jours, et s'il succombe il doit le venger. Cet étrange fanatisme a ensanglanté plus d'une tribu. Il a été la cause ou au moins le prétexte de l'assassinat commis sur la personne de M. Salomon de Musis, commandant supérieur de Bougie par Mohammed-Amzéian, cheik des Oulad-Tamzalt, le 4 août 1836.

Au milieu de ces guerres intestines où l'absence d'une protection supérieure livre tous les démêlés à l'arbitrage de la force, le Kabyle finit par regarder l'instrument de sa défense personnelle comme une partie de lui-même. A peine a-t-il atteint l'âge de seize ans, qui marque le passage de l'adolescence a la virilité, qu'il reçoit un fusil des mains de son père, et dès lors cette arme devient son inséparable compagne; elle le suit dans toutes ses courses, dans toutes les vicissitudes de sa vie; elle est à la fois sa protectrice et son amie.

Le paysan kabyle a pour fortune deux bœufs, un âne et un fusil. Éprouve-t-il un malheur, il vend un bœuf; un second, il vend l'autre bœuf; un troisième, il vend son âne : jamais, quoi qu'il arrive, il ne se sépare de son fusil. Grâce à cette nature âpre et farouche,

et à la configuration non moins âpre du sol qu'il habite, le peuple kabyle a échappe, en partie du moins, à toutes les dominations; il montre avec orgueil les crêtes rocheuses au pied desquelles la razzia turque est venue se briser. Il se donne aujourd'hui le nom *d'amzigh*, qui signifie *homme libre*, sans se douter que ses ancêtres portaient à l'origine des traditions humaines le nom de *mazig*, qui vraisemblablement avait une signification pareille. Le même nom s'est donc conservé à travers les âges pour consacrer le même fait.

Il est de principe que tous les travaux cessent lorsque la voix de la poudre se fait entendre dans la montagne : tous les hommes doivent courir aux armes et se réunir autour du cheik; les femmes demeurées au village abandonnent leurs occupations habituelles, et pensent à ceux qui combattent : à plus forte raison cette obligation est-elle rigoureuse lorsqu'il s'agit de la guerre sainte.

Pendant les premiers temps qui suivirent la prise de Bougie, les Kabyles paraissaient tous les jours devant la place, et tous les jours ils interrompaient leurs travaux. Bientôt, fatigués de ce régime, ils laissèrent une semaine d'intervalle entre leurs attaques, plus tard un mois, puis enfin deux et même trois mois. Il suffisait alors, pour rompre la trêve, de la provocation fanatique d'un marabout. Aussitôt la coalition se formait ; le plan de campagne était discuté dans l'assemblée des cheiks ; on fixait le lieu et le jour du rendez-vous : c'était ordinairement au marché des Beni-bou-Msaoud, qui se tient tous les mercredis. Les tribus qui avaient voté pour la guerre fournissaient leurs contingents. Il arrivait souvent que les cheiks ennemis se faisaient un devoir chevaleresque, aussitôt après la décision prise, de la signifier aux Français(1). Le commandant supérieur fut prévenu plusieurs fois par écrit du jour ou il serait attaqué; jamais les Kabyles ne l'ont trompé et n'ont manqué au rendez-vous.

La campagne durait deux ou trois jours ; chacun apportait ses munitions et ses provisions : ces dernières étaient d'une

(1) C'est d'ailleurs une des prescriptions de la loi du Djeliad.

simplicité homérique, car elles se réduisaient à une galette cuite sous la cendre, assaisonnée de quelques figues sèches.

Presque toujours les femmes suivaient leurs frères et leurs maris; on les voyait courir dans la mêlée, excitant les combattants par leurs cris, portant secours aux blessés, aidant à emporter les morts, partageant les périls de la lutte, la douleur du revers, la joie du succès. De sanglants exemples ont prouvé la part que les femmes prenaient à la guerre sainte. Le 5 décembre 1834 une d'elles, confondue dans un groupe de fantassins, essuya comme eux la charge de notre cavalerie, et fut retrouvée parmi les morts. Le 11 novembre 1835 quatorze furent tuées ou blessées. Enfin le 8 juin 1836 on vit la veuve d'un cheik, tué la veille devant le fort Doriac, conduire en personne une colonne sur le théâtre de sa mort en poussant des hurlements affreux et braver la mitraille pendant plus d'une heure(1).

Les Kabyles, quand ils marchent à la guerre, avancent par groupes gagnant les hauteurs pour se rapprocher du point d'attaque. Chaque tribu a un drapeau ; il est porté par le plus brave. Ils ne s'engagent qu'avec beaucoup de circonspection, et jettent en avant des tirailleurs pour sonder le terrain. Aux approches du point d'attaque, ils s'éparpillent ; chacun cherche son rocher ou son arbre pour s'y embusquer et faire feu à couvert.

Si les cavaliers, saisissant un moment favorable, s'élancent au galop, les fantassins courent avec eux , se tenant à la selle ou à la queue des chevaux. On a vu jusqu'à trois hommes cramponnés au même cheval. Le drapeau s'arrête à distance, et indique le point de ralliement.

Les Kabyles attachent une certaine importance à commencer l'attaque par un feu bien nourri; c'est ce qu'ils appellent la taraka. Ils accompagnent cette opération de grands cris,

(1) Nous empruntons ces faits et plusieurs des détails qui les précèdent et qui les suivent à un ouvrage intitulé ; Vingt-six mois à Bougie, par M. Edouard Lapène, lieutenant colonel d'artillerie, ancien commandant supérieur de cette ville.

qui durent pendant tout. le combat.

Le moindre avantage leur inspire une grande audace; mais l’amour irrésistible du pillage les empêche de poursuivre un succès.

Dans la retraite ils se retournent et font feu ; se dispersant pour diviser l’attention et les coups de l’ennemi, profitant avec habileté d’une pierre, d’un arbre, du moindre accident de terrain pour recharger en sûreté leur long fusil.

Dans la déroute ils fuient sans ordre, et gagnent de toute la vitesse de leurs jambes les rochers et les broussailles. Ils s’ingénient alors, comme ils peuvent, pour échapper aux coups du vainqueur : ainsi on les voit agiter leur bernous avec les bras, pour donner le change sur la place que leur corps grêle occupe sous ce vêtement. Sont-ils serrés de près, ils se retournent, saisissent la baïonnette du fantassin, prennent le sabre du cavalier par la laine, et le tirent à eux en se coupant les mains, dans l’espoir de désarçonner leur ennemi. Parviennent-ils à trouver une cachette, ils s’y blottissent, tenant près d’eux leur fusil chargé, prêts à faire feu à bout portant s’ils sont découverts, et déterminés à se servir ensuite de la crosse comme d’une massue : l’idée de se rendre ne leur vient jamais.

Industrie. – La guerre, malgré l’ardeur que les Kabyles y mettent, n’est cependant pour eux qu’une nécessité, une nécessité désastreuse ; car elle entraîne la destruction des maisons et des arbres, ces deux liens par lesquels l’enfant de la Kabylie tient si fortement au sol natal.

Il est facile de reconnaître que dans les goûts Kabyles c’est le travail qui tient le premier rang ; quel que soit le point qu’il occupe, il trouve à utiliser les ressources naturelles du sol. Dans les plaines étroites qui bordent le talweg de ses cours d’eau, il est laboureur et pasteur; sur les pentes des montagnes, il est jardinier : là il passe sa vie au milieu des vergers; il sait les soins que chaque sujet, que chaque espèce réclame; l’olivier forme sa principale ressource, et lui donne des flots d’huile, dont les dernières gouttes vont aboutir, sous la forme

de savon, aux boudoirs de Paris, et, sous la forme de pommade, aux huttes de Timbektou. Le jardinier kabyle connaît très bien, quoi qu'on en ait dit, l'utilité de la greffe.

Vers le sommet des montagnes, où règnent d'immenses espaces couverts de forêts vierges, le kabyle est bûcheron et tourneur. C'est de ces hautes régions que descend toute la vaisselle indigène de l'Algérie : c'est là particulièrement que se fabriquent ces plats majestueux en bois de hêtre appelés gaça, où s'apprête et se sert chaque jour le mets national, le couscoussou destiné à tous les habitants d'une tente, d'une gourbi, d'une maison. Là où domine la roche ingrate, là où le sol ne produit ni blés, ni fruits, ni arbres, le Kabyle est orfèvre, forgeron, armurier. Ainsi la tribu de Fliça-sur-mer est une grande manufacture d'armes-blanches. Elle fabrique de longs sabres droits et pointus que les Kabyles appellent khedama, et que nous appelons Flâça, du nom de la fabrique. Ailleurs ce sont des manufactures d'armes à feu : la tribu des Beni-Abbês, par exemple, livre au commerce indigène de longs fusils, produit de ses usines, et en particulier des platines qui jouissent d'une certaine vogue.

La fabrication de la poudre de guerre constitue la spécialité des Rboula. Là pas une maison qui n'ait son atelier d'artifice. Les procédés ressemblent beaucoup aux nôtres. ils tirent le salpêtre des antres naturels où il se forme et se dépose par efflorescence. Le charbon est celui du laurier-rose, qui croît au bord de tous les ruisseaux. Le soufre est fourni par le commerce européen. La poudre se vend de 1 fr. 50 à 2 fr. le demi-kilog.

Dans les montagnes des Beni-Sliman le Kabyle est surtout mineur. Le contrefort du Kendirou contient des mines de fer en pleine exploitation. Le minerai extrait au pic à roc est traité par le charbon de bois dans de petits fourneaux à la catalane. Les soufflets, faits en peaux de bouc, rappellent ceux de nos étameurs forains.

Dans les régions pauvres, ravinées, impropres à la culture, incapables de nourrir tous leurs habitants, l'émigration devient une nécessité. Chaque année, chaque mois, on pourrait dire

chaque jour voit un bon nombre de jeunes Kabyles, n'ayant pour tout bien qu'un bâton, un derbal en guenilles et la foi dans le travail, descendre de ces montagnes et s'acheminer vers Alger, vers Sétif, vers Constantine, vers tous les points enfin où la présence des Européens promet un aliment à leur activité. Amasser en quelques années un petit capital, retourner ensuite dans leur pays, y acheter une chaumière, un coin de terre cultivable, et y passer le reste de leurs jours parmi les roches ingrates qui les ont vus naître : voilà le rêve de leur ambition.

On n'apprécie peut-être pas assez l'importance pour la soumission pacifique, de cette contrée, de ce courant qui amène sans cesse au contact de nos besoins et de nos ressources un peuple industrieux et imitateur.

N'omettons pas une branche intéressante de l'industrie kabyle, celle que les mœurs musulmanes réservent exclusivement aux femmes, la fabrication des tissus de laine. Dans toutes les tribus les femmes tissent la laine et 1a façonnent en bernous. Mais il en est deux qui excellent surtout dans ce genre d'industrie, et dont les produits, universellement estimés, commencent à être recherchés même des Européens ; ce sont les Beni-Abbês et les Beni-Ourtilan. Des pays où la femme donne l'abondance au foyer domestique doivent à ce fait seul un germe de réhabilitation morale, que l'avenir et le contact d'une civilisation supérieure doivent développer.

Femmes. – Dans les villes musulmanes la femme disparaît et s'annule sous le voile dont la foi, complice de la jalousie des hommes, l'oblige à couvrir ses traits, espèce de suaire qui l'ensevelit vivante.

Les femmes kabyles ne sont point soumises à cet usage : elles recherchent au contraire les occasions de se montrer; elles paraissent à toutes les fêtes, et y prennent part avec les hommes, dont elles suivent les exercices. Elles y ,jouent même un rôle actif par les chants et les danses auxquelles elles se livrent. Leur danse favorite s'appelle *sgara* ; elles l'exécutent au son de la *zerna* (1), en

(1) Espèce de haut-bois à six trous.

brandissant un yatagan ou un fusil. Le vêtement ordinaire des femmes consiste dans un haïk ou longue pièce de laine descendant jusqu'à mi-jambe, maintenu à la ceinture par une corde de laine.

Elles portent comme ornements d'immenses boucles d'oreilles, quelquefois en argent, le plus souvent en cuivre ou en fer, et d'autres anneaux de même métal aux pieds et aux bras.

Elles affectionnent singulièrement le collier de verroterie ou de corail, qu'elles achètent aux colporteurs forains. Mais c'est un luxe réservé aux bourgeoises et aux coquettes. Le henné, cette teinture populaire en Algérie, fournit son tribut à leur parure; il colore les ongles, la plante du pied et la paume de la main. Enfin divers dessins tatoués sur le front et les bras complètent cette toilette assez bizarre ; et ce qu'il y a de remarquable dans ce dernier ornement, c'est qu'il dessine presque toujours l'image d'une croix.

Dans beaucoup de localités les femmes sont blanches et d'une grande beauté. Quelques tribus sont renommées pour le nombre de leurs jolies femmes. On cite surtout les Saïdiennes et les Guisfariennes. Un Kabyle nous disait avec enthousiasme que les premières, les Saïdiennes, étaient l*es plus jolies créatures du monde* ; il avait peut-être quelque raison personnelle pour tenir un pareil langage. Dans les villages situés vers les cimes de la montagne, régions glaciales, où il faut quelquefois, par 36° de latitude, se faire un passage à la pioche au travers des neiges, les femmes sont généralement rouges, rouges comme du corail, nous disait un habitant du pays, qui attribuait la coloration de leur teint au froid habituel de ces contrées.

Nous devons dire que les femmes kabyles se montrent souvent peu soucieuses de leur réputation. Tous les voyageurs indigènes qui ont parcouru ce pays et ceux même qui l'habitent s'accordent à leur reprocher une facilité de mœurs, que dans certains cas la dépravation des hommes autorise et provoque.

Le Kabyle peut prendre plusieurs femmes, comme les musulmans : toutefois il est limité par l'obligation de les nourrir.

Le divorce est aussi commode et aussi fréquent chez eux que chez les autres peuples de l'islam. C'est surtout dans la classe des femmes divorcées que le de règlement est le plus commun.

La femme divorcée porte le nom *d'adjoula*. Elle retourne chez son père, et s'y livre à la prostitution, de l'aveu et sous les yeux de ses parents. Quelquefois même le père et le frère de l'adjoula spéculent sur le désordre de leur fille et de leur sœur, et en partagent le prix avec elle. Il en est qui poussent le cynisme, jusqu'à se faire les courtiers de cet infâme commerce. Ce sont eux-mêmes qui appellent les étrangers, les introduisent dans leur demeure, et disent à l'adjoula : Fille, préparez la couche de l'étranger. D'autres poussent la complaisance jusqu'à se tenir devant la porte du logis et à faire le guet, armés de leur fusil, pour éloigner les indiscrets et les importuns. Dans quelques tribus, par exemple dans celle d'Amzéian, l'assassin du commandant Salomon, les kabyles font un honteux trafic de leurs femmes : ils s'éloignent à dessein pour laisser à l'adultère toute sécurité, et encore ont-ils soin d'annoncer leur retour par des cris ou des coups de fusil, afin de sauver du moins les apparences.

C'est surtout aux voyageurs qui s'arrêtent un jour et repartent le lendemain que ce genre d'hospitalité est offert ; car les Kabyles, très jaloux les uns des autres, ne le sont nullement des étrangers.

Chaque village possède sa petite mosquée ; c'est en général la plus belle maison. Elle est consacrée à la prière ; mais comme chez les musulmans la vie civile se confond dans la vie religieuse, la mosquée a une autre destination toute terrestre : c'est l'hôtellerie des voyageurs. Elle est entretenue aux frais des habitants; le cheik y pourvoit sur le produit des amendes; et si ce fonds ne suffit pas il a recours aux cotisations. Il commet un oukil à la garde et à l'entretien de la mosquée : c'est ce dernier qui a charge d'héberger les voyageurs, et le cheik les laisse rarement partir sans leur demander s'ils sont satisfaits de l'hospitalité qu'ils ont reçue.

Lorsqu'un étranger arrive dans une bourgade kabyle, un habitant officieux se présente à lui, et lui demande s'il est de

passage *pour la mosquée ou pour la femme*. Dans le premier cas il est logé et nourri aux frais de la commune, qui pourvoit à ses besoins, sans s'inquiéter du but de son voyage. S'il est de passage pour une femme, l'officieux cicérone le conduit chez l'adjoula, qui le reçoit moyennant salaire.

Les femmes, malgré les dérèglements auxquels se livrent un grand nombre d'entre elles, n'en sont pas moins, chez les Kabyles, entourées d'une vénération toute particulière. A l'exemple des anciens Germains, ils supposent à leur sexe une mission religieuse, une puissance d'inspiration; aussi se gardent-ils bien de rejeter leurs avis ou de douter de leurs oracles. Ce respect pour les femmes, malgré leur état habituel d'infériorité, est un fait très remarquable. Lorsque l'on est menacé, il fait bon se mettre sous leur protection; c'est la meilleure sauvegarde. Dans les premières années de la prise de Bougie, deux Arabes des nôtres firent naufrage dans la partie la plus inhospitalière du golfe. Ils allaient être massacrés lorsqu'une femme intervint, les couvrit de sa protection, et les arracha à la mort.

Le respect des Kabyles pour les femmes se manifeste encore par les honneurs rendus à la mémoire de plusieurs d'entre elles, que la voix populaire a proclamées saintes. Une sainte fille kabyle, Lella-Gouraïa, fut longtemps la patronne révérée de Bougie. La chapelle qui renfermait ses restes occupait encore au moment de l'arrivée des Français la cime brumeuse du pic où s'élève aujourd'hui une forteresse qui a conservé son nom. Cette chapelle était jadis le rendez-vous d'un grand nombre de pèlerins qui venaient de fort loin y faire leurs dévotions, attirés par la réputation de Lella-Gouraïa et les miracles posthumes qu'on lui prêtait.

L'instinct superstitieux qui inspire au Kabyle une vénération pieuse pour les femmes se retrouve dans l'amour sauvage voué au pays natal. Chaque pic est le siège d'une légende religieuse, qui fait de ces rochers déserts et glacés des espèces de divinités domestiques, objets d'un culte traditionnel. Nous citerons quelques exemples de ce fétichisme patriotique, pour jeter sur

l'esquisse sommaire que nous venons de tracer un dernier reflet du caractère national.

Le sommet du Tamgout forme un large plateau inhabité, couvert d'une forêt de chênes. A l'ombre de ces bois séculaires s'élève une petite mosquée blanche, propre, bien entretenue, seul monument qui dans la forêt déserte rappelle le voisinage des hommes. C'est cette petite coupole qui s'appelle Tamgout; elle donne son nom à la montagne, et porte elle-même celui d'un marabout dont elle renferme la dépouille. La forêt est la propriété commune de tous; ainsi l'a voulu Tamgout lui-même. Mais le bois de Tamgout est un objet sacré: malheur à celui qui concevrait, en le coupant, la pensée de le brûler ou de le vendre ! Dieu couvrirait ses yeux d'un bandeau ou lui susciterait un lion pour le dévorer.

La dévotion pour ces dieux pénates va, dit-on, quelquefois jusqu'à balancer l'influence des prescriptions fondamentales de l'islamisme. Ainsi ; dans les montagnes des Beni-Amran, en arrière du cap Sigli, remarquable par ses roches fantastiques , il existe une gorge qui a la propriété de rendre l'écho. Or, suivant une croyance qui remonte sans doute à bien des siècles, cet écho est un oracle qui manifeste les volontés du ciel. Un jour, aux approches du ramadan, les Kabyles s'avisèrent d'aller consulter la montagne pour savoir s'ils devaient jeûner. « Jeûnerons-nous ou non ? » s'écrièrent-ils. – La montagne répondit : Non. Ils s'en allèrent bien résolus à enfreindre l'un des premiers préceptes du Coran, et il ne fallut rien moins que l'intervention de tous les marabouts du voisinage pour balancer dans leur esprit le crédit de l'oracle.

Tel est l'aspect général, tel est le caractère de la Kabylie, contrée intéressante, hérissée d'aspérités de toutes sortes, contre lesquelles le génie de la guerre est toujours venu échouer, parce qu'il n'était pas donné aux civilisations précédentes de comprendre que ces aspérités pouvaient s'abaisser d'elles-mêmes devant le génie plus intelligent de l'échange et du travail.

Dellis. – La petite ville de Dellis, que nous avons laissée de côté, appartient à la Kabylie, ou du moins elle en faisait

partie avant que l'occupation française ne l'en eut détachée. Elle est bâtie au pied d'une haute colline appelée Bou-Mdas, et au fond d'une petite baie d'un aspect triste. Au moment où les Français en prirent possession, en 1843, il y existait déjà un village kabyle, que les nouveaux maîtres ont respecté. Il s'est élevé à côté un camp et un village français. Dellis occupe l'emplacement d'une ville romaine, appelée Rusuccurum, dont on retrouve ça et là quelques débris. Les marins kabyles, quand ils parlent de Dellis, manquent rarement de le signaler comme un des atterrages les plus poissonneux des côtes d'Algérie. Il y a trois siècles que Marmol disait : «On prend tant de poisson sur cette côte, que les pêcheurs le rejettent souvent en mer parce qu'il ne se présente personne pour acheter.» Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le nom de Rusuccurum lui-même paraît se, former des deux .mots phéniciens *rus* (cap) et *caura* (poisson).

La population de Dellis est un mélange de toutes les tribus voisines; mais les plus anciennes familles passent pour appartenir à cette classe de proscrits appelés *Andalous*, que l'Espagne rejeta de son sein à la fin du quinzième siècle.

Le nombre des habitants indigènes s'élève à 1033, dont 1016 musulmans, 4 nègres et 13 israélites. Quant à la population européenne, elle se réduit à 308 personnes, sur lesquelles on compte 215 Français.

Entre le cap Bengut, dont la pointe orientale protège imparfaitement le mouillage de Dellis, et le cap Matifou, qui ferme la baie d'Alger, des terres basses et uniformes déterminent le cordon de la côte, interrompu seulement par une vallée plate et boisée à travers laquelle l'Isser termine son cours. Durant tout ce trajet, l'horizon est borné par les hautes montagnes du Jurjura.

A côté du cap Matifou, un groupe de petits rochers d'un brun presque noir borde la côte : l'un d'eux, grandi par le mirage; ressemble à un bâtiment à la voile. Les marins lui ont donné le nom de Sandjak, qui signifie drapeau. C'est en effet une sorte de pavillon de signal qui annonce la prochaine apparition de l'ancienne capitale barbaresque.

ALGER.

Lorsque après avoir dépassé les terres déprimes du cap Matifou et les ruines de l'antique Rusgonium , qui les couronnent, on arrive à la hauteur de l'embouchure de l'Harrach, qui occupe le fond de la baie, il ne reste plus que quatre kilomètres environ à franchir pour atteindre le port d'Alger.

Il est difficile alors, si l'on se trouve pour la première fois en face de cette ville célèbre, de résister à une sorte d'enivrement. Que ce soit pendant le jour ou pendant la nuit, les impressions sont différentes, l'effet est le même.

La nuit c'est la brise de terre chargée du parfum des fleurs, qui vous révèle tout d'abord le voisinage des cultures de luxe. En approchant du rivage, vous distinguez peu à peu dans l'obscurité une forme triangulaire blanchâtre qui se dresse devant le navire; et quand même la nuit serait assez sombre pour qu'elle échappât à la vue, elle s'annoncerait à l'odorat, car il s'en élève aussi une senteur particulière, commune à toutes les grandes cités de l'Orient, mélange indéfinissable de tous les parfums qu'elles affectionnent.

Pendant le jour la forme triangulaire d'Alger commence à se dessiner dès que l'on a doublé le cap Matifou. A la hauteur de l'Harrach quelques détails paraissent déjà : à droite, au bord de la mer, la tour du Phare ; à gauche, sur le sommet des hauteurs ; le fort l'Empereur. Au pied de cette forteresse, qui fut le tombeau de la domination turque, les coteaux de Moustapha déploient leur magnifique amphithéâtre de villas et de vergers.

Rien de plus gracieux, rien de plus animé que l'aspect de cette ville blanche à côté de ces vertes campagnes.

Mais combien d'autres causes contribuent à faire naître le sentiment que l'on éprouve en voyant Alger pour la première fois ! Au-dessus de cette ville blanche et de ces vertes campagnes flotte une des plus sombres pages de l'histoire des hommes. Devant le fantôme galvanisé du vieil Alger, comment ne pas songer à tous les gémissements chrétiens que ses murailles ont entendus ? Comment oublier tant de malheureux

que le bagne a vus périr au fond de ses cachots impies ? Comment ne pas se reporter à ces débauches inouïes de la révolte, à ces sept souverains égorgés dans le même jour, dont le dernier devait le lendemain, pour inaugurer son règne, faire attacher aux créneaux cent têtes sanglantes ? Devant cette ancienne bastille de la piraterie, c'est à peine si l'on ose se fier à l'hospitalité qu'elle vous offre. Et alors à quelque nation que vous apparteniez, vous adressez involontairement des actions de grâces au peuple qui a ramené sur une terre souillée de tant de crimes des jours d'ordre et de justice.

On sait qu'Alger occupe l'emplacement d'une cité romaine. Les géographes de l'antiquité rapportent qu'elle fut fondée par vingt compagnons d'Hercule, qui l'appelèrent, en souvenir de son origine, Icosium, la ville des Vingt. Mais assurément ces vingt compagnons du dieu de la force firent moins pour la grandeur et la célébrité de leur ville que Barberousse tout seul avec son génie de forban.

Une circonstance qui survint vers la fin du quatrième siècle de notre ère appela un moment sur la ville des Vingt l'attention de l'histoire. Un de ces agitateurs qu'une expérience de dix-huit années nous a appris à connaître était sorti du mont Ferratus, qui est le Jurjura actuel, et menaçait la domination romaine. Il s'appelait Firmus; c'était l'Abd-el-Kader de; son époque. On envoya contre lui le meilleur général de l'empire, père et homonyme de l'empereur Théodose. Après plusieurs engagements, un traité fut conclu, un traité de la Tafna, qui devait être violé quelques mois après; néanmoins les prisonniers, les drapeaux, le butin, furent restitués de part et d'autre ; l'histoire nous apprend que cet échange eut lieu à Icosiuim. Depuis ce moment la colonie romaine rentra dans l'obscurité où elle avait vécu, où elle devait mourir.

Plus tard, longtemps après que les monuments romains eussent croulé sous l'effort des barbares ou sous l'action de quelque autre puissance inconnue, la place où s'élevait l'ancienne Icosium se couvrit d'habitations berbères, construites

et occupées par la tribu des Beni-Mezranna. Il existait à cette époque en face de la ville un groupe d'îlots que les compagnons d'Hercule et la puissance romaine elle-même, cette grande fille d'Hercule, avaient dédaigné d'unir au continent; cela fut cause que la ville berbère reçut le nom de *Djézaïr-Beni-Mezranna*, les îles des Beni-Mezranna. Elle devint vassale du royaume de Bougie, rôle modeste, dont elle se contenta pendant près de six cents ans.

Vers la fin du quinzième siècle, un événement mémorable, qui frappait l'islamisme au cœur, servit accidentellement la fortune de Djézaïr. Ce fut l'expulsion des Maures d'Espagne. La petite cité kabyle tendit la main à ses coreligionnaires proscrits, qui lui apportèrent en échange de l'hospitalité qu'ils en recevaient, leur nombre, les débris de leur fortune et de leur civilisation, et une profonde haine du nom chrétien. Suivant l'Espagnol Haedo, mille familles maures cherchèrent un refuge à Djézaïr. Elles furent désignées sous le nom d'Andalous. C'est à cette époque que remonte la construction de la grande mosquée, le plus bel édifice religieux que possède aujourd'hui Alger.

Djézaïr dut aussi aux émigrés de l'Andalousie quelques ouvrages de fortification. Craignant avec raison de voir la rancune de l'Espagne les poursuivre jusque dans leur dernier asile, ils durent songer au soin de leur défense. Deux batteries furent construites, l'une à côté de la mosquée, l'autre à la porte de la Marine, toutes deux dirigées vers la mer. La première a entièrement disparu sous les constructions. modernes ; de la seconde il n'a survécu aux ravages du temps, et surtout des boulets européens, que quelques vestiges; mais le nom de *Fort des Andalous*, que les vieux Algériens leur conservent, témoigne de leur origine.

Ces précautions n'empêchèrent pas Ferdinand le Catholique d'élever, quelques années après, sur l'îlot qui faisait face à la ville ; la fameuse tour ronde connue sous le nom de *Peñon d'Alger*.

Cette construction, après avoir éprouvé depuis cette époque bien des vicissitudes et des changements, sert aujourd'hui de

base à la tour du Phare. Il était réservé à Baba-Haroudj, que nous appelons Barberousse, d'élever Alger à la hauteur de son génie et de sa fortune. Cette révolution s'accomplit en 1515.

Si après un règne de trois années seulement l'illustre renégat succomba sous le fer espagnol, si sa tête et sa veste d'or furent portées en triomphe à Saint-Jérôme de Cordoue, l'édifice qu'il éleva n'en est que plus digne d'étonnement, nous n'osons dire d'admiration. Ces trois années lui avaient suffi pour fonder la capitale d'un empire. Du jour où Barberousse eut touché Djézaïr, une révolution magique s'opéra; la petite ville, qui quelque temps avant n'eut pas résisté aux sandales de Bougie et de Tunis, allait voir échouer devant elle en quelques années François de Véra, Hugues de Moncade et Charles-Quint, le grand souverain du seizième siècle, avec les meilleures troupes de ses trois royaumes.

Il y eut du bonheur sans doute ; mais quel est le succès qui peut se passer de la fortune ? II y eut du bonheur, car un auxiliaire terrible, la mer, se souleva elle-même contre les flottes ennemies; il y eut du bonheur encore dans la rencontre de ces deux frères, dont l'un hérita du génie de l'autre et sut si bien achever et consolider son oeuvre.

Khaïr-ed-Din fit ce que Barberousse eût fait s'il avait vécu; autour de cette ville, qui désormais valait la peine d'être prise, il étendit une ceinture de remparts; au sommet de la colline dont elle occupe les pentes, il éleva une citadelle ; en un mot il l'équipa en guerrière : il en fit Alger la bien gardée.

C'est en 1532 que Khaïr-ed-Din fit élever les murailles d'Alger. En 1571 une terreur panique détermina la construction de nouveaux ouvrages. Les Algériens tremblèrent devoir apparaître devant leurs côtes le vainqueur de Lépante. Dans leur trouble ils se décidèrent, pour dégager les abords de la ville, à démolir un faubourg entier. Deux ans après, sans doute sous l'impression de la même terreur, de nouvelles fortifications furent élevées. A cette époque Alger comptait neuf portes ; vingt-trois pièces de canon garnissaient le front de mer. A la

porte de la Marine on en remarquait une qui avait sept bouches ; elle était de fabrique et d'invention turques. Cette curieuse machine de guerre a disparu; mais le souvenir s'en est conservé à Alger; les habitants montraient encore il y a quelques années l'embrasure qu'elle occupait dans le fort des Andalous.

Sous le règne de Khaïr-ed-Din la population d'Alger prit un accroissement rapide. Vers la même année 1573 elle contenait 12,200 maisons, ce qui suppose environ 60,000 habitants ; elle possédait en outre 100 mosquées et 34 hôpitaux(1).

Le plus grand ouvrage de Khaïr-ed-Din, celui qui suffirait a la gloire d'un règne, fut la construction de la jetée qui porte son nom. Il commença par s'emparer du Peñon ; ce qui le débarrassa des Espagnols. C'est alors seulement qu'il posa la première pierre de ce fameux port d'Alger, dont nous allons retracer l'histoire.

Il existait alors dans la courbe du rivage où est assis Alger une saillie naturelle, encore appréciable aujourd'hui, malgré les ouvrages dont elle est couverte. En avant, et à deux cent trente mètres environ dans la mer, surgissaient les quatre flots rocheux qui avaient valu à la ville son nom de Djézaïr. C'est à l'abri de ces quatre îlots que les navires venaient jeter l'ancre.

Du milieu du groupe s'avançait vers la saillie du rivage une série de pointes de rochers, barre naturelle qui dessinait l'enceinte du mouillage, mais ne lui donnait aucune protection ni contre les vents, ni même contre la houle du nord. D'autres dangers y menaçaient d'ailleurs les navires ; ainsi il existait au milieu même de la darse plusieurs pointes de roches, sur l'une desquelles est venu se perdre en 1835 le bateau à vapeur l'Éclaireur.

---

(1) Fondation de la régence d'Alger, par MM. Sander-Rang et Ferdinand Denis. La population d'Alger paraît avoir déchu dans la suite. A la fin du dix-huitième siècle, Venture de Paradis ne comptait dans toute l'étendue de la ville que 5,000 maisons, environ 25,000 habitants. C'est le nombre .auquel l'Espagnol Haedo évalue les, esclaves chrétiens.

Telle était la situation du mouillage d'Alger lorsque le second des Barberousse entreprit de réunir le groupe d'îlots à la terre ferme, en suivant le banc de roches qui régnait de l'un à l'autre. Une chaussée continue, élevée au-dessus des pointes les plus hautes, fit disparaître les lacunes qui auparavant existaient entre elles. Le port se trouva fermé du côté du nord. On tira les matériaux en partie du peñon espagnol, en partie de la ville romaine du cap Matifou. Des milliers de chrétiens perdirent la vie dans ces rudes travaux.

Khair-ed-Din compléta son oeuvre par la réunion des quatre îlots; il en forma un seul et même massif, dont la plate-forme sert aujourd'hui de base aux établissements de l'artillerie et de la marine.

Une fois exécuté, l'ensemble de ces deux ouvrages offrit l'image d'une ancre colossale jetée à l'avant de la capitale des corsaires, comme pour la retenir fortement au rivage et lui rappeler à jamais son origine et sa destinée.

Khaïr-ed-Din n'avait eu en vue que les injures de la mer; Hacen, son successeur, songea à des attaques d'un autre genre. Il fit établir les premières batteries de l'île.

Sous le règne de Salah-er-Réis la création de Khaïr-ed-Din reçut encore des améliorations importantes. Une nouvelle chaussée, beaucoup plus haute que la première, s'éleva sur toute la longueur de la jetée; un enrochement de gros blocs la protégea contre les envahissements de la mer. C'est cette même chaussée qui, aujourd'hui encore, conduit de la porte de la ville aux voûtes de la marine.

A force de travaux et de dépenses, Alger se trouvait enfin pourvu d'un port ; mais cet abri était déjà loin de valoir les sacrifices qu'il avait dû coûter : d'une part il manquait d'étendue et de profondeur, de l'autre il recevait en plein les vents du nord-est et la houle furieuse qu'ils soulèvent. C'est alors que fut entrepris, dans l'espoir sans doute de le terminer, ce fameux môle enraciné à la pointe méridionale de l'île, travail gigantesque commencé par les Turcs il y a deux siècles, continué, depuis 1830 par les

Français, et qui s'avance lentement dans le vide de la mer sans savoir où il s'arrêtera.

Chaque année un grand nombre de malheureux esclaves chrétiens y mouraient à la peine, et chaque année la tempête emportait une parte des fruits de cet impitoyable holocauste. Des sommes immenses furent englouties dans ce môle, qui n'atteignit cependant sous les Turcs qu'une longueur de cent quarante mètres. Rappelons que tous les ans, quand venait l'équinoxe d'automne, la flotte turque s'empressait d'appareiller; elle quittait ce dangereux mouillage et allait prendre sa station d'hiver dans la rade de Bougie. Là du moins elle trouvait une sûreté qui n'avait pas coûté au trésor de la Régence un seul para.

Aussitôt après la capitulation d'Alger, l'administration française prit des mesures pour la conservation et l'entretien des ouvrages exécutés par les Turcs. Plus tard elle entreprit de les continuer. Des roches naturelles furent d'abord employées à ce travail ; c'étaient d'immenses matériaux ; le transport, qui le plus souvent devait avoir lieu à travers ville, offrait beaucoup de difficultés et de dangers ; et cependant ils ne suffisaient pas encore pour résister à l'action des vagues. L'idée vint de leur substituer des roches artificielles. D'énormes blocs de béton furent coulés dans des caisses en bois disposées sur le rivage même ; en quelques jours ils acquéraient une dureté égale à celle du roc vif. Alors ils étaient enlevés à l'aide de machines puissantes et précipités dans la mer. C'est avec ces pierres de taille cyclopéennes que le môle d'Alger a été continué.

Les ingénieurs français suivirent d'abord, à défaut d'autre, la direction amorcée par les Turcs. Mais elle réduisait le port à des dimensions qui parurent bientôt beaucoup trop modestes. Dès lors le môle commença à gagner vers le large et annonça des vues plus ambitieuses. Divers projets se présentèrent, et chacun d'eux, après une ou deux années de règne, s'effaçait devant une conception plus grandioses Au milieu de ces débats, le môle marchait et reproduisait dans sa forme le mouvement des idées. A chaque hausse il

s'enhardissait et s'épanouissait vers le large. Ces inflexions successives ont fini par imprimer à la jetée française une courbure bizarre, injustifiable, contraire aux données de l'expérience et aux principes de l'art hydraulique, monument impérissable des hésitations administratives, des scrupules diplomatiques, des tiraillements de toute nature qui ont marqué cette conquête.

Aujourd'hui le môle d'Alger, parvenu à cinq cent cinquante mètres seulement de son point de départ, a déjà coûté près de onze millions.

Comment peindre cependant le mouvement de ce port si incomplet, si incorrect ? A tout moment de nouvelles voiles surgissent à l'horizon; des bâtiments de tous les tonnages, de tous les pavillons, de toutes les formes se pressent dans l'étroite enceinte conquise sur la région des tempêtes. Des légions d'ouvriers construisent sans relâche leurs blocs gigantesques, et les lancent à la mer, qui les engloutit; sur les onze millions jetés dans ce grand ouvrage il y en a dix qui dorment sous les flots. Non loin de là, sur les quais, la ruche des Kiskris bourdonne et s'agite. Il faut voir ces Auvergnats de l'Algérie, race active et laborieuse, répartir sur dix ou douze épaules les plus lourds fardeaux, et courir, ainsi chargés, du port à la ville en se dandinant pour amortir les chocs de la marche. Cependant toute la ruche suffit à peine au mouvement des arrivages et des départs.

Au-dessus de la mer ; au pied de la ville moresque, il est un large espace qu'on appelle la place du Gouvernement. C'est là que se forme le remous de ces agitations diverses, carrefour bruyant, ouvert à toutes les croyances, à toutes les passions, espace mitoyen entre l'Orient et l'Occident.

Par une disposition fortuite l'horizon de la place du Gouvernement réunit, échelonnés à différents plans, quelques traits expressifs de cette physionomie double. D'un côté c'est la mer, devenue enfin le domaine de l'Europe ; en face c'est la ville mauresque, qui s'élève en gradins, étalant encore ses grands murs percés de lucarnes jalouses et ses terrasses aériennes. A côté de la grande mosquée, le plus beau reste de l'architec-

ture musulmane, s'élève l'hôtel de la Tour du Pin, le plus remaquable échantillon de l'architecture chrétienne. Enfin dit côté de Bab-Azoun un massif de constructions européennes, occupées par des cafés riants et chantants, laisse voir, entre elles et la mer, la face sévère du Jurjura et ses cimes autochtones.

Cette grande décoration, dont la nature a fourni les principales pièces, résume aux yeux du promeneur l'histoire de .cette ville étrange, dont la destinée se trouve désormais irrévocablement liée à la nôtre. Dans le Jurjura, dans ses sommets bleuâtres et ses rides neigeuses, il voit le génie du peuple, berbère, rebelle à toutes les dominations ; dans la grande mosquée, ouvrage des proscrits de Grenade, il retrouve ces temps d'intolérance et de fanatisme qui préparèrent l'avènement de la piraterie.

Enfin au pied des gradins de l'amphithéâtre que domine la Kasba, en avant de la ville mauresque, s'élève au bord de la place une haute et sombre demeure, à petites lucarnes garnies de barreaux de fer : c'est le palais de la Djenina.

Elle a servi de résidence à tous les deys jusqu'en 1817. A cette époque, Ali surnommé le Fou venait de succéder à Omar-Pacha, que la milice avait mis à mort pour avoir été trahi par la fortune dans sa glorieuse défense contre l'escadre de lord Exmouth. Ali fut porté malgré lui dans le fauteuil de la Djenina, et revêtu de ce fameux caftan, blouse de coton dont la valeur ne dépassait pas quinze piastres, mais qui avait la propriété de vous faire roi. Dès qu'il sentit sur ses épaules cette robe de Déjanire, le nouveau dey prit des dispositions pour en conjurer les effets. Sans confier son projet à personne, il fit compléter les défenses de la Kasba, et quand il l'eut mise à l'abri d'un coup de main, il s'y transporta de sa personne dans la nuit du 8 septembre 1817, emportant avec lui le trésor de la Régence. Ali ne survécut pas longtemps à ce coup d'État ; mais du moins il échappa à l'iatagan de la milice. Il mourut de la peste suivant les uns, de ses excès suivant les autres. Son successeur fut Hussein-Dey; il conserva sa résidence à la Kasba, et n'en sortit que le 5 juillet 1830, au moment

où les premiers officiers français venaient d'y pénétrer.

C'est dans le palais de la Djénina que se sont accomplies les sanglantes orgies de la domination turque. C'est sur la terrasse de cet édifice que l'étendard de l'oudjak, rouge, jaune et vert, aux croissants d'argent, déroulait ses plis à tous les changements de règne. Ce signal annonçait au peuple d'Alger un meurtre et une révolution

Le palais de la Djénina couvrait un espace considérable; mais il se trouvait engagé dans un massif de maisons qui empêchaient d'en apprécier l'étendue. Plusieurs cours et un petit jardin encaissé en occupaient le centre. Au sommet régnait une galerie d'où la vue plongeait sur la basse ville et sur 1a mer. C'est là que le dey se tenait habituellement. Du haut de cet observatoire il suivait les travaux du port ou interrogeait l'horizon de la mer. Les premières constructions ou plutôt les premières démolitions exécutées par les Français atteignirent ce monument historique. Il en restait cependant plusieurs parties demeurées intactes, et particulièrement l'édifice qui porte l'horloge sur la place du Gouvernement, lorsque le 26 juin 1844 un violent incendie éclata dans des baraques en bois construites au pied de l'édifice et ajouta de nouvelles mutilations à celles qu'il avait déjà éprouvées.

Environs d'Alger.

Alger occupe le pied d'un massif de collines dont le Bouzaréa, élevé de quatre cent sept mètres au-dessus du niveau de la mer, forme le point culminant. Le massif est circonscrit au nord par la mer, à l'est par l'Aarrach, à l'ouest par le Mazafran et au sud par la plaine de la Metidja.

Il y a sept ans, toutes ces collines, jadis très peuplées, s'étaient changées en une vaste solitude. L'insurrection de 1839 avait fait le vide tout autour d'Alger. II n'y restait que quatre points habités : c'était l'ancien village arabe de Couba, situé à l'extrémité orientale du massif, la petite ville sainte de Koléa, à l'extrémité opposée, le village de Déli-Ibrahim et le camp de Douéra,

tous deux d'origine française, placés sur la routé d'Alger à Blida.

Depuis cette époque, les chambres ayant accordé des crédits spéciaux pour la colonisation de l'Algérie, c'est dans ce massif que s'est concentré presque exclusivement l'emploi des sommes votées. Il s'est formé autour d'Alger une large ceinture de villages; des communications ont été ouvertes pour les relier entre eux et les rattacher à la capitale. Le camp de Douéra, transformé en ville, est devenu chef-lieu de district.

Trente établissements, créés en grande partie des libéralités de l'État, se sont élevés sur la surface du massif; aucun effort, aucune dépense n'ont été épargnés pour hâter le peuplement de cet échiquier artificiel, théâtre de la colonisation subventionnée.

L'administration a conservé le plus souvent aux villages qu'elle fondait les noms arabes des localités ou des tribus dont ils occupaient l'emplacement. Cependant plusieurs dénominations françaises se sont introduites, et forment quelquefois un singulier contraste avec les formes de la nomenclature locale. Ainsi Saint-Ferdinand se trouve placé entre Zéralda et Baba-Hâcen. Maelma et Crécia semblent tout étonnées de voir entre elles Sainte-Amélie. A côté de Koléa, la ville sainte des musulmans algériens, la petite Mecque de la Métidja et du Sahel, le hasard a placé Notre-Dame de Fouka, et le même hasard a donné pour voisine au Marabout de Sidi-Feruch la Trappe de Staouéli. Au reste, l'esprit de tolérance qui préside aux conquêtes de notre temps maintient la bonne intelligence entre les souvenirs de la domination musulmane et les inspirations de la colonisation chrétienne.

Les villages administratifs, jetés tous à peu près dans le même moule, voués tous à la même industrie, ont modifié, suivant les circonstances, les conditions uniformes de leur établissement. Quelques-uns représentent, surtout la petite propriété; tels sont Draria, Chéraga, Saoula, le hameau de Sidi-Sliman et El-Achour; ailleurs c'est la grande propriété qui a fait prévaloir son régime : il en est ainsi à Oulad-Fayet et à Baba-Hacen. Les cultivateurs envoyés à Cré-

cia y ont trouvé de la terre à briques et de la pierre à chaux; ils ont laissé dormir leurs charrues, et se sont faits briquetiers et chaufourniers. Les colons de Zéralda ont trouvé le sol couvert de hautes broussailles; ils ont formé un village de bûcherons. Un essai de colonisation militaire tenté à Fouka y a créé une population de soldats libérés. Sur quelques points de la côte des villages de pêcheurs essayent de se former ; ce sont Aïn-Benian près du cap Caxines, Sidi-Féruch et Notre. Dame de Fouka. Enfin, jetant aussi un peu de variété sur un fond de créations uniformes, les trappistes de Staouéli ont consacré le premier et l'un des plus célèbres champs de bataille de l'Algérie en y bâtissant de leurs mains pieuses un monastère, une belle ferme et une hôtellerie; ainsi s'est réalisée, mais dans une pensée toute chrétienne, l'image fidèle de la Zaouia musulmane avec les trois institutions qui la caractérisent.

La Métidja. – Boufarik.

Les efforts de l'administration se sont étendus aussi à la Métidja, et ils y ont rencontré souvent comme auxiliaires les spéculations de l'industrie privée.

Au centre de la plaine, avant 1830, il se tenait un grand marché appelé Boufarik. Là chaque lundi se réunissaient tous les producteurs de la région circonvoisine, de la montagne, de la plaine et du Sahel. Après 1830 la réunion hebdomadaire continua d'avoir lieu; elle devint même plus nombreuse et surtout plus animée que précédemment. Mais elle n'avait eu jusque alors qu'un caractère purement commercial ; elle prit une physionomie politique. Le marché de Boufarik devint un club tumultueux, où quelques marabouts énergumènes convoquaient périodiquement à la guerre sainte les tribus trop crédules et trop dociles.

Ce point devait être occupé, et il le fut; mais le camp fit disparaître le marché. Les choses restèrent ainsi pendant toute l'orageuse période que l'Algérie a traversée. Aujourd'hui le marché a reparu; il se tient sous la protection et

sous la surveillance françaises et le camp, transformé en ville, ne compte pas moins de 1,996 habitants européens. C'était le chiffre de, la population de Boufarik au ter janvier 1847.

Blida.

Blida est bâtie au fond de la plaine, à trois lieues sud de Boufarik. Elle occupe les dernières pentes des montagnes qui circonscrivent au sud la Métidja. Au moment de la conquête elle commençait à peine à se relever du tremblement de terre qui l'avait détruite cinq ans auparavant. Les Français la visitèrent pour la première fois dès 1830. Ils la trouvèrent à demi cachée dans un bois d'orangers et de citronnier, et cette première reconnaissance laissa à tous ceux qui y prirent part une impression délicieuse. Ce ne fut que huit ans après, le 3 mai 1838, que Blida fut définitivement occupée. Depuis cette époque la ville s'est embellie de constructions européennes, elle est devenue presque française ; mais la couronne d'orangers s'est bien éclaircie : il a fallu en sacrifier une partie aux exigences de la guerre, et cet arbre aristocratique, réservé en France à l'ornement des habitations princières, s'est vu réduit à la condition de bois de chauffage.

Blida, placée sur la grande communication qui relie Alger aux établissements intérieurs de la province, doit en grande partie à l'avantage de cette position la prospérité dont elle jouit. Au 1er janvier 1847 elle comptait 3,985 Européens et 3,502 indigènes, en tout 7,487 habitants. Elle est le chef-lieu d'un district où l'industrie privée a fondé quelques établissements importants, et particulièrement le village de mineurs créé près du beau gisement de cuivre de Mouzaïa, non loin du col célèbre si souvent et si âprement disputé dans le cours de la guerre. L'administration a fondé aussi dans le voisinage de Blida quelques villages, tels que Beni-Méred, Montpensier, Dalmatie, Joinville, Souma et la Chifa. Ils occupent, comme, leur chef-lieu, le fond de la Métidja. Les centres de population créés par ordonnance royale ont absorbé, nous le répétons, la plus forte part des crédits colonisateurs. Chaque famille installée

par l’État représente, sans tenir compte de la valeur des terres, une dépense de 2,562 fr. 65 centimes.

L’avenir reprochera sans doute à ces fondations officielles une prédilection trop exclusive pour un seul point de l’Algérie, pour un point surtout dont le caractère éminent consiste dans l’absence de toutes les conditions naturelles qui marquent l’emplacement des capitales.

Jeté sur un versant rapide, qui contrarie son développement, qui gêne la circulation intérieure et la défense, Alger se voit encore limité dans son action extérieure et dans ses communications avec le reste de l’Algérie par le haut rideau de montagnes tendu tout autour de la Métidja. Au sud c’est le Mouzaïa, tant de fois ensanglanté ; à l’est le Jurura, sanctuaire de l’insoumission ; à l’ouest les montagnes des Beni-Mnacer, dont la résistance longue et fanatique a fait naître un moment l’idée d’une déportation en masse.

Dans la baie la nature n’avait rien disposé pour la création d’un port militaire. Après trois siècles de travaux intelligents et d’énormes sacrifices, des bâtiments venaient encore se briser sur les écueils de son mouillage.

Alger devait être assurément la reine de la Métidja et du Sahel ; mais la nature avait marqué la limite de son empire au pied des montagnes dont Médéa occupe le plateau.

Cependant trois cents années d’efforts consacrées par le gouvernement turc à pallier des vices organiques, dix-huit années de sacrifices plus grands encore faits par la France au maintien d’une grandeur artificielle, ont fini par concentrer dans les murs d’Alger une population vraiment imposante. Au noyau indigène formé par le gouvernement des pirates s’est venu joindre un peuple de fonctionnaires, de débitants, de spéculateurs de toutes sortes, cortèges inévitable des gros budgets.

Voici par nation comment se composait au ter janvier 1847 la population d’Alger, en y comprenant les faubourgs :

POPULATION EUROPÉENNE.

Français	31,966
Anglais	433
Irlandais	124
Anglo-Maltais	4,610
Anglo-Espagnols	514
Espagnols	19,910
Portugais	164
Italiens	4,088
Allemands	3,326
Polonais	356
Russes	99
Grecs	38
Suisses	2,827
Belges et Hollandais	275
Divers	4
Total:	68,734

POPULATION INDIGÈNE.

Population fixe.

Musulmans	17,858
Nègres	1,380
Israélites	5,758
Population flottante	9,880
Total :	34,876
Total général :	103,610

Ce chiffre de population assigne à Alger la cinquième place parmi les villes de France, et il est assez remarquable que quatre d'entre elles se suivent sur la carte dans l'ordre de leur prépondérance numérique, et se trouvent réunies sur la même route, qui est celle de Paris à Alger.

Ces cinq villes sont :

Paris	945,721habitants
Lyon	159,783 habitants
Marseille	133,216 habitants
Bordeaux	120,203 habitants
Alger	103,610 habitants

Ces cinq villes sont les seules dont la population dépasse cent mille âmes.

Sidi-Féruch.

A l'ouest de la pointe Pescade et du cap Caxines, contreforts qui descendent du Bouzaréa et plongent dans la mer, s'ouvre une petite baie terminée par une plage continue, à l'extrémité de laquelle s'élève une presqu'île étroite. Le fond de cette anse, qui demeurera longtemps célèbre, est bordé de dunes où croissent quelques arbustes. Un marabout et une petite mosquée

surmontée d'une tour carrée occupent le sommet de la presqu'île et se voient de très loin, parce qu'ils se détachent en blanc sur les terres de l'intérieur. Cette presqu'île est celle de Sidi-Féruch.

C'est là que vint débarquer l'armée française, le 14 juin 1830. Disposée aussitôt en camp retranché, cette petite langue de terre, habituellement morne et silencieuse, s'anima tout à coup et présenta pendant un mois l'aspect d'une ville d'Europe. Aujourd'hui la plage solitaire, où s'élève un petit village de pécheurs , conserve à peine quelques traces de ce mémorable événement; mais l'histoire l'a marquée d'un sceau ineffaçable, et le voyageur ne passera ,jamais sans la saluer devant cette petite baie qui fut le théâtre d'un des épisodes les plus glorieux de l'histoire moderne.

le Tombeau de la Chrétienne.

Par un contraste assez singulier, un peu à l'ouest de ce monument d'une gloire récente, la côte en présente un autre dont l'origine va se perdre dans la nuit des temps. Il est situé à peu près à la moitié de la distance qui sépare Alger de Cherchel. La côte, jusque-là d'une hauteur uniforme, se relève un peu et dessine un petit mamelon à pentes douces, dont le sommet est occupé par une construction en forme de pyramide. Ce monument est un des plus anciens et des plus curieux de l'Algérie. Les géographes de l'antiquité le désignent tous, sans qu'il soit possible de s'y méprendre, comme la sépulture commune des rois de la Mauritanie. C'est donc le Saint-Denis de ces temps antiques. Les indigènes, grands chercheurs de trésors, et très crédules dans leurs recherches, prétendent que cette pyramide tumulaire, dont ils ignorent la destination, renferme des riches. ses immenses. Mais les tentatives qu'ils ont faites pour les découvrir, et dont on retrouve la trace, ont toujours été vaines. ils ont donné à cet édifice le nom de Kbeur-Roumia, qui signifie le Tombeau de la Chrétienne. Les savants de l'Europe se demandaient l'origine de cette dénomination, et formaient bien des conjectures sans fondement, lorsque M. le docteur Judas, auteur de belles recherches sur les langues primitives de l'Afrique, reconnut dans le mot Roumia la corruption arabe du mot roum, qui dans la langue punique signifie royale. Il a ainsi restitué au nom de Kbeur-

Roumia le sens de Sépulture royale, qu'il devait avoir au temps des Syphax et des Juba. Ce monument mérite donc tout l'intérêt des archéologues et même des touristes, puisqu'il est du petit nombre de ceux dont la construction a da précéder de longtemps l'invasion romaine, et date peut-être de trois mille ans.

Cherchel.

Après le cap Caxines forme par les contre-forts du massif d'Alger, la première saillie considérable qui s'avance dans la côte est celle du cap Ras-Ammouch, formé par les contre-forts du mont Chénoua. Dès que l'on a dépassé la cime triste et brumeuse de ce cap, on découvre les minarets blancs de Cherchel. Ses maisons, couvertes en tuiles, se détachent bientôt au milieu des bouquets d'arbres qui les entourent, et se déploient en amphithéâtre sur un large plateau, que les montagnes situées en arrière semblent isoler du reste du continent.

Cherchel est bâti sur les ruines d'une ville qui portait le nom du grand César. Julia Caesarea ; c'était la capitale de la Mauritanie Césarienne et l'une des cités les plus importantes de l'Afrique romaine. Les anciens avaient fait pour elle ce que les Turcs firent plus tard pour Alger. Ils y avaient créé un port : les restes des constructions hydrauliques que l'on y trouve en retracent toutes les dispositions. Un gros îlot situé au nord, et que nous appelons aujourd'hui l'îlot Joinville, avait été réuni à la terre ferme par une double jetée, qui comprenait un bassin intérieur formant un arrière-port ; la superficie de ce bassin était de huit mille mètres carrés. Une autre jetée, partant de la pointe dite des Marabouts, créait un second bassin de cinq à six hectares de surface : celui-ci servait d'avant-port; c'était une sorte de petite rade.

Il y a deux mille ans le pourtour de l'arrière-port était bordé de quais et de magasins supportés sur des colonnes dont les bases se retrouvent encore.

L'administration française se contenta de restaurer l'établissement romain ; elle commença par faire déblayer l'arrière-port. Cette opération amena une découverte intéressante. On trouva enfouis dans la vase des blocs de maçonnerie, des fûts de colonnes et une partie des matériaux qui garnissaient

les quais de l'ancienne ville. On retira enfin de dessous ces débris un bateau romain, remarquable en ce que toute la membrure était chevillée en bois, sans qu'il y entrât un seul clou. Comment expliquer la présence des colonnes et des blocs de maçonnerie dans la vase du port autrement que par une violente secousse de tremblement de terre ? Des ingénieurs ont. même remarqué certains indices qui sembleraient annoncer un déplacement du niveau de la mer ou au moins un dérangement dans l'assiette des terres du rivage. Cet effet se serait produit à la suite de la catastrophe qui a bouleversé Cherchel et précipité dans la mer une partie de ses monuments.

Les fouilles exécutées sur l'emplacement de l'ancienne ville depuis l'établissement des Français y ont fait découvrir de magnifiques colonnes de granit, dignes des grandes capitales, des statues et des débris de sculpture, que les ingénieurs militaires ont conservés et fait réunir avec un soin intelligent. En dehors de l'enceinte actuelle on a retrouvé les restes d'un amphithéâtre dans lequel l'administration militaire, parque ses troupeaux.

Outre les monuments dont nous venons de signaler les ruines, il existait autrefois une muraille d'environ deux mille mètres de développement tracée sur les crêtes qui dominent la ville ; si, comme quelques personnes l'ont pensé, elle avait pour objet de couvrir Césarée contre les incursions des tribus voisines, l'existence de cet obstacle continu ne donnerait pas une haute idée de la sécurité dont jouissait la capitale de la Mauritanie Césarienne : mais la mitraille de Cherchel est sans doute au nombre des créations anciennes dont le temps a emporté le secret.

Les ruines du port de Cherchel témoignent des progrès immenses que la civilisation moderne a introduits dans l'art de la navigation. Ce port, qui au temps des Césars était le premier de l'Algérie, et qui devait être, à en juger par la grandeur des travaux, l'un des plus importants de la Méditerranée, n'est plus aujourd'hui pour nous qu'une crique de cabotage, inaccessible même aux plus petits bateaux à vapeur. La population de Cherchel se composait au ter janvier 1847 de 967 Eu-

ropéens, dont 650 Français, et de 1045 indigènes, dont 1019 musulmans, 23 nègres et 3 israélites.

Ténès.

Depuis Cherchel jusqu'au cap Ténès, la côte présente un rideau presque continu de montagnes, espèce de muraille sans abri qui sépare la mer du cours du Chélif. Elle se termine à une grosse masse de roches escarpées, dort l'ensemble constitue le cap Ténès, et derrière laquelle sont deux villes de ce nom, l'une indigène, l'autre française. La ville indigène, qui est l'aînée, est appelée par les Français le vieux Ténès. Elle se reconnaît de loin à son minaret pointu blanchi à la chaux, dans l'anfractuosité d'une vallée dont la ville occupe le bord. Elle est éloignée de l'embouchure du ruisseau d'environ quinze cents mètres. Le vieux Ténès est habité par des indigènes, que l'établissement français n'a pas déplacés.

La ville nouvelle s'est formée au bord de la mer, pur un petit plateau isolé de toutes parts, à l'embouchure de l'Ouad-Allala, qui passe au vieux Ténès et vient se rendre à la mer à travers de jolis jardins. Ténès, le Ténès français, occupe l'emplacement d'une cité romaine, appelée Cartennae. Les ruines de cette ville étaient presque complètement enfouies au moment ou les Français s'y sont établis; mais les premières fouilles les ont exhumées. Les habitants ont ainsi trouvé dans le sol même, pour leurs constructions, des matériaux taillés depuis deux-mille ans.

Sur la pente occidentale du plateau que couronne la ville il existe une multitude d'excavations régulières pratiquées dans le roc vif. La forme et les dimensions ne laissent pas de doutes sur leur destination primitive; on y a d'ailleurs trouvé de nombreux ossements : c'est là qu'était la nécropole de cartennae. Le nombre immense de ces cercueils de pierre permet de juger de l'importance de l'ancienne ville et du long espace de temps pendant lequel ce lieu a servi au même usage.

La ville actuelle de Ténès est éloignée de douze cents mètres environ à l'ouest du seul point de la côte qui comporte la création d'un port. L'emplacement en est dessiné par un

massif d'îlots éloignés de la plage d'environ six cents mètres, mais reliés à la terre-ferme par une série de bas-fonds rocheux. Cette disposition naturelle détermine une petite crique circulaire, analogue mais préférable à celle que dut présenter Alger avant les immenses travaux que les Turcs et les Français y ont exécutés.

Il existait autrefois tout près de Cartennae une autre ville, que le géographe Ptolémée appelle *Carcôma*, et Bochart fait remarquer que carcôma dans la langue phénicienne signifie cuivre. Il en conclut que dans le voisinage de cette ville doivent se trouver des mines de cuivre. Cette induction du savant archéologue s'est vérifiée il y a seulement quelques années. On a découvert dans les environs de Ténès des mines fort riches de cuivre pyriteux qui portent des traces d'exploitation ancienne. Il y existe aussi plusieurs gisements de fer carbonaté manganésifère. Ténès possède donc dans son sol des éléments de prospérité qui lui promettent un accroissement rapide. Déjà au 1er janvier 1847 le chiffre de sa population s'élevait à 2,555 Européens, dont 1239 Français, auxquels il faut ajouter 66 indigènes.

De Ténès à Mostaganem.

Au delà de Ténès se déroule une côte monotone, alternativement hérissée de falaises ou bordée de plages. De hautes terres règnent au-dessus du rivage, entre la mer et le cours du Chélif. Elles forment le massif du Dahra, devenu célèbre par la fréquence et la violence de ses insurrections, et surtout par le drame sauvage qui s'accomplit au fond de ses grottes en 1845, et dont toute la presse de l'Europe a retenti.

Toute cette côte offre un aspect triste comme les souvenirs qu'elle rappelle. Elle se prolonge avec l'alternative monotone de plages, de dunes et de falaises, jusqu'au cap Ivi, derrière lequel viennent se terminer les montagnes du Dahra et le cours du Chélif.

C'est à un mille environ de la dernière saillie du cap que vient déboucher à la mer cette rivière, la plus considérable de l'Algérie, autant par l'étendue de son cours que par le volume de ses eaux. Elle diffère de la plupart des autres cours

d'eau en ce que son embouchure n'est point obstruée par les sables ; on la voit en toute saison couler librement à la mer, dans une large vallée que dominent à droite et à gauche de hautes montagnes.

Le cap Ivi marque la limite orientale du golfe d'Arzeu, qui se termine dans l'ouest au cap Carbon. Au fond de la baie une grève blanche, large et profonde donne issue à l'embouchure de la Makta, de douloureuse mémoire. Le fond du golfe dans le voisinage de l'embouchure est formé de terres basses, d'un aspect triste, commun d'ailleurs à toute 1a côte occidentale de l'Algérie.

Deux villes occupent les faces du golfe : Mostaganern dans Test, et Arzeu dans l'ouest.

Mostaganem.

Mostaganem est située à un demi-mille de la mer et à six milles au sud du Chélif, sur le bord d'un ravin, au fond duquel coule le ruisseau d'Ain-Sofra, qui ne tarit pas. On la reconnaît de loin en mer à la blancheur de ses murailles et à deux marabouts, construits sur une éminence un peu à gauche de la ville. Sur le bord de la mer il n'existe que la direction du port, deux ou trois magasins et un débarcadère établi à l'embouchure de l'Aïn-Sofra.

La ville est assise sur une roche de calcaire sablonneux de formation secondaire, à quatre-vingt-cinq mètres au-dessus du niveau de la mer. Quelques personnes, frappées de l'aspect découpé de cette côte et des traces de bouleversement qu'elle présente, ont fait remonter la formation du rivage de Mostaganem à cette période d'effroyables tremblements de terre qui désolèrent l'Afrique septentrionale vers le milieu du troisième siècle de notre ère. Elles rapportent à la même série de catastrophes l'origine des lacs salés d'Arzeu et d'Oran, et croient voir le produit de ces jaillissements d'eau salée qui, au dire des historiens, accompagnaient alors les convulsions du globe.

Quoi qu'il en soit de cette formidable hypothèse (car ce n'est qu'une hypothèse bien hasardée, à notre sens), Mostaganem occupe aujourd'hui une des positions les plus riantes, un des ter-

ritoires les plus fertiles de l'Algérie.

Suivant les chroniques musulmanes, c'est vers le douzième siècle que des architectes berbères en jetèrent les fondements. Plus tard elle s'accrut d'un grand nombre de familles maures chassées d'Espagne, qui l'enrichirent de leur industrie. De grands établissements agricoles s'élevèrent alors ; la culture du coton y prit surtout un développement considérable.

On peut. juger de l'élégance de la ville trois siècles après sa fondation par un détail que les chroniques espagnoles nous ont conservé. En 1558 le comte d'Alcaudète, conformément aux ordres du conseil de guerre de Madrid, partit d'Oran, marcha sur Mostaganem, et s'en rendit maître. La porte de la ville possédait alors un beau portail de marbre, qui lui donnait une apparence monumentale. Le général espagnol le fit abattre, et en fabriqua des boulets pour les pierriers qu'il avait amenés. Mais le triomphe des Espagnols ne fut pas de longue durée : peu de temps après ils perdirent contre les troupes du dey une bataille dans laquelle le comte d'Alcaudète lui-même perdit la vie.

C'est de cette époque, fatale d'ailleurs à toute l'Algérie, que paraît dater la décadence de Mostaganem. Depuis lors les incursions des Arabes et les exactions des gouverneurs turcs amenèrent l'appauvrissement rapide de sa population.

La conquête française fut elle-même le signal de nouveaux désastres. Les tribus d'alentour pillèrent les récoltes , détruisirent les maisons de plaisance, saccagèrent les riches plantations de vignes, de figuiers et d'oliviers, créées en des temps de sécurité et de prospérité.

Cependant en juillet 1833, époque où ces désordres nécessitèrent l'occupation de Mostaganem par une garnison française, il restait assez de vestiges de la ville et de sa ceinture de maisons de campagne et de jardins pour y reconnaître une des situations les plus délicieuses de l'ancienne Régence.

A sept kilomètres à l'ouest de Mostaganem il existe une autre ville déchue, c'est Mazagran. La plaine qui les sépare était autrefois couverte d'habitations de plaisance et de riches cultures.

Jusqu'en ces derniers temps Mostaganem avait conservé des habitudes industrieuses ; elle fabriquait des tapis, des couvertures, des haïs ou longs voiles de laine, de la bijouterie, et divers objets à l'usage des Arabes. Située au débouché de la longue et riche vallée du Chélif, elle en reçoit naturellement les produits; malheureusement ils .arrivent sur une côte ouverte à toutes les tempêtes; ce qui forme un grand obstacle à leur écoulement.

La population de Mostaganem a été autrefois considérable. En 1830, à en juger par l'étendue de la ville, elle pouvait encore s'élever à 15,000 âmes. Au 1er janvier 1847 elle se composait de 3,614 Européens, dont 1,717 Français et 1,366 Espagnols, et de 3,035 indigènes, dont 2,662 musulmans, 87 nègres et 586 israélites. Il faut y ajouter une population indigène flottante de 470 personnes ; ce qui élève la population totale à 7,119 âmes.

Arzeu.

Chaque ville de l'Algérie a un mérite et un défaut dominants ; il en est de même, dira-t-on , de toutes les villes du monde. Cela est vrai; mais les villes du monde qui nous intéressent sont faites ; celles-ci, qui nous intéressent si onéreusement, sont à faire. Dans un pays en voie de création il faut avoir sans cesse présentes à la pensée ces qualités et ces imperfections dominantes, afin de placer chaque ville naissante dans la voie de prospérité que la nature lui trace.

Le mérite dominant d'Arzeu est dans la sûreté de son mouillage : à tous les bâtiments au-dessous de la force des frégates il offre un excellent abri, parce qu'ils peuvent se placer derrière une pointe de roches qui les protège contre le vent et la tuer du large; mais les grands navires n'y trouvent point assez de fond, et doivent mouiller en dehors de cet abri, dans une position qui n'est pas sûre. A Arzeu ce sont les eaux qui manquent : les habitants en sont réduits à l'eau de puits; encore est-elle un peu saumâtre. Néanmoins la position est saine; le choléra ne s'y est pas arrêté. Vers le sud de la ville, à six mille mètres, sur la crête d'un plateau, existent

des assises en pierres de taille, restes d'une longue muraille qui faisait face à la mer, d'autres fragments de murs, des citernes, des tronçons de colonnes épars et quelques inscriptions : ce sont les restes de la ville romaine d'Arsenaria.

A l'époque où les Français parurent en ce lieu il s'y trouvait une petite tribu kabyle venue des côtes du Maroc, d'où elle avait fui pour échapper aux vexations et aux avanies si communes dans toutes ces contrées. Elle s'était construit des gourbis entourés de nopals, et avait formé un petit hameau appelé Bétioua, nommé aujourd'hui le *vieil-Arzeu*, peur le distinguer d'Arzeu-le-Port. A l'approche des Francais les exilés se retirèrent de nouveau, et portèrent ailleurs leurs foyers errants.

A une lieue au sud-ouest d'Arzeu règne un grand lac salé, dont les eaux s'évaporent naturellement claque année au retour des chaleurs. Le sel s'extrait alors à coups de pioche. Ce produits, formait autrefois avec les grains, la sparterie et le kermes, les principales ressources du pays. L'exploitation de ces salines a été concédée depuis quelques années à une compagnie française. Arzeu est appelé a devenir l'un des premiers ports de commerce dé l'Algérie, quoique sa population ne se compose encore que de 300 Européens et 50 indigènes.

Oran.

Un massif de montagnes, que les marins désignent sous le nom de cap Ferrat, sépare la baie d'Arzeu de la baie d'Oran. C'est un amas de roches escarpées, d'éboulements naturels, de falaises déchiquetées, dont les nuances blafardes répandent une teinte générale de tristesse sur tout ce qui avoisine la mer. Mais le massif du cap Ferrat ne pénètre pas fort avant dans l'intérieur: car la route par terre d'Arzeu à Oran se fait en plaine.

Arzeu, avons-nous dit, a un bon mouillage et manque d'eau ; Oran a la qualité et le défaut opposés : elle est située dans la partie la plus reculée de la baie qui porte son nom, sur les creux rives d'un ruisseau qui lui donne en tout temps une eau limpide et abondante. Mais les navires ne peuvent mouiller devant la ville que pendant l'été ; après l'équinoxe

d'automne ils doivent se retirer, soit àMers-el-Kébir, soit à Arzeu. Même pendant la belle saison le débarcadère cesse d'être praticable dès que la brise de nord-est commence à fraîchir.

Il est difficile de savoir ce que fut Oran sous la domination romaine ; car tous les édifices antérieurs à la conquête espagnole ont disparu sous les constructions gigantesques dont elle a couvert le sol.

La prise d'Oran par les troupes espagnoles suivit de quatre ans celle de Mers-el-Kébir ; elle fut provoquée par le double ressentiment d'une injure et d'un échec. Cela eut lieu en 1507, tandis que la garnison espagnole occupait Mers-el-Kébir. Les Maures firent vite descente sur les côtes de la péninsule, surprirent une petite ville et en massacrèrent tous les habitants. Le gouverneur de Mers-el-Kébir, Fernand de Cordoue, résolut aussitôt de venger cette insulte, mais il y mit peut-être trop d'empressement. Il sortit le 1à juillet, à la tête d'une colonne de trois mille hommes. Les Arabes ne paraissant pas, il crut qu'ils voulaient éviter le combat. et continua à s'avancer. Bientôt il fut enveloppé de toutes parts et son corps d'armée taillé en pièces.

La nouvelle de ce désastre répandit la consternation dans toute l'Espagne ; mais personne n'en ressentit plus de douleur que le cardinal Ximénes. Il pressa avec ; instance le roi Ferdinand de consentir à l'expédition d'Oran. Il sollicita même l'honneur de diriger en personne les opérations, oubliant, dans un entraînement que, l'histoire doit admirer, sa condition de prêtre, sa dignité de ministre et son grand âge. Il offrit, comme il avait déjà fait pour Mers-el-Kébir, de payer de ses propres deniers les frais de la guerre. Aussitôt d'envieuses menées, d'injustes sarcasmes vinrent se mettre en travers de cette, résolution généreuse et en retarder les effet. Il ne fallut pas moins de deux ans à l'illustre vieillard pour déjouer toutes ces intrigues. Enfin la flotte réunie à Carthagène mît à la voile le 16 mai 1509. Elle se composait de quatre-vingts vaisseaux, dix galères à trois rangs de rames et un grand nombre de petits bâtiments ; elle portait quinze mille hommes. Ximénes s'était réservé la haute

direction de l'entreprise ; le comte Pierre de Navarre devait commander les troupes.

Le lendemain du départ, jour de l'Ascension, à la nuit tombante, l'escadre mouillait dans la rade de Mers-el-Kébir. Aussitôt l'alarme se répandit dans toutes les tribus. En quelques heures des feux télégraphiques allumés sur la cime des montagnes, portaient jusqu'au Sahara la terrible nouvelle. Ximénès débarqua le soir même. Il convoqua les chefs de l'armée, et tint conseil. Il fut décidé qu'une partie des troupes irait attaquer Oran par terre, taudis que la flotte menacerait la ville de l'autre côté. Le débarquement commença avant le jour. Vers six heures l'infanterie était réunie sous les murs de Mers-el-Kébir.

Ximénès parut alors devant les troupes entouré d'une multitude de religieux en armes, précédés de la croix. Il voulait marcher à la tête de l'armée et la conduire au combat ; il n'y renonça qu'à regret, vaincu par les supplications des soldats et des chefs. Il se retira dans l'église de Saint-Michel à Mers-el-Kébir, et là, à genoux, les yeux baignés de larmes, il adressa au ciel de ferventes prières pour le succès des armes chrétiennes.

Cependant un rassemblement nombreux de Maures et d'Arabes se formait sur les pentes de la montagne. Pierre de Navarre hésitait à les attaquer : il vint soumettre ses scrupules au cardinal, qui, après s'être recueilli quelques instants, s'écria comme éclairé d'une inspiration soudaine : « Ne balancez pas, combattez ; j'ai l'assurance que vous remporterez aujourd'hui une grande victoire. »

Le comte de Navarre fit aussitôt sonner les clairons; les soldats s'élancèrent en criant Saint-Jacques, et gravirent au pas de course les flancs abruptes de la montagne. Un combat furieux s'engage. Les Arabes font pleuvoir sur leurs ennemis une grêle de flèches et roulent des quartiers de rocher.

Enfin les chrétiens parviennent à s'emparer d'une source d'où l'on apercevait la ville ; Navarre y fait amener quatre couleuvrines, qui répandent dans les masses arabes la mort et la consternation. Profitant du premier instant de stupeur, il

s’élance sur l’ennemi, le poursuit, le culbute, et reste maître du champ de bataille.

En ce moment un boulet parti de la flotte venait de mettre Hors de service la meilleure pièce des assiégés. Ce fut comme le coup décisif. Les marins sautent à terre, et font leur jonction avec les troupes. Les Arabes de la campagne prennent l’épouvante, et se sauvent dans le plus grand désordre. Les Maures rentrent tumultueusement dans la ville et ferment les portes.

Les Espagnols se jettent sur leurs traces, et arrivent au pied des murailles ; ils y appuient leurs longues piques à défaut d’échelles, et s’élancent à l’escalade. Déjà six étendards flottent sur la citadelle. Bientôt la ville entière appartenait aux chrétiens.

Ce fut Sosa, commandant des gardes du cardinal, qui le premier atteignit le sommet du mur ; il courut à la citadelle, et en brandissant l’étendard de Cisneros, il cria de toute sa forte: Saint-Jacques et Ximénès ! Toute l’armée répéta ce cri de victoire.

La ville fut livrée au pillage et la population impitoyablement massacrée. On porte à quatre mille le nombre des Maures qui, périrent dans cette fatale journée. Huit mille furent faits prisonniers. Les Espagnols ramassèrent un butin immense. Un officier eut pour sa part dix mille ducats(1).

« A cette époque, » dit M. de Rotalier d’après Alvare Gomez, « Oran comptait près de quinze cents boutiques et six mille maisons. On trouva sur les murailles plus de soixante gros canons et dans les arsenaux une grande quantité de catapultes, de balistes et d’instruments propres à lancer des traits. »

Le cardinal passa la nuit en prières, et se rendit le lendemain à Oran. Il fit son entrée dans la ville précédé de la croix épiscopale, au milieu des acclamations et des pieux cantiques dé la multitude. Lui-même répétait à haute voix le verset de David qui renvoie au ciel toutes les gloires humaines. Il monta d’abord à la Kasba, dont le gouverneur avait déclaré ne vouloir

---

(1) Histoire d’Alger, par Ch. de Rotalier, tome 1er.

remettre les clefs qu'entre ses mains ; il les reçut, et le premier usage qu'il en fit fut d'ouvrir les portes des cachots à trois cents esclaves chrétiens.

Le lendemain il visita l'enceinte de la ville; tour à tour général en chef et prince de l'Église, il donne des ordres pour la réparation des remparts ; il consacre deux mosquées, l'une à la Vierge, l'autre à saint Jacques ; il arrête la fondation d'un hôpital, et le place sous la protection de saint Bernard, le patron des pauvres. Il crée une mission pour la conversion des infidèles, dont il venait de massacrer quatre mille. Il institue deux couvents, foyers de haine contre la religion des vaincus. Enfin, dans la crainte que les juifs traqués en Espagne ne vinssent se réfugier à Oran, il y établit un inquisiteur.

Tout cela se passait au milieu des ruines, du sang et des cadavres. Quelle distance de nos mœurs actuelles à ce mélange intime des intérêts du monde et des préoccupations du cloître ! Ce n'est pas que ce mélange intime des pompes du culte aux grandes scènes de la guerre ne présente toujours un spectacle imposant; mais par malheur l'appel aux haines religieuses dominait au fond de tous les actes, au fond de tous les cœurs, et il marquait d'un sceau néfaste la domination naissante de l'Espagne.

Ximénès se disposait à poursuivre ses conquêtes, lorsque de nouvelles intrigues le rappelèrent en Espagne; il quitta Oran le 23 mai, sept jours après son départ de Carthagène.

L'expédition malheureuse de Charles-Quint contre Alger, qui eut lieu vers la fin de 1541, trente-six ans après la prise de Mers-el-Kébir, trente-deux ans après celle d'Oran, porta un coup décisif à la domination espagnole sur la côte d'Afrique. L'Espagne perdit successivement dans le cours du seizième siècle les diverses positions qu'elle y occupait, à l'exception d'Oran, qu'elle conserva jusqu'en 1708. Alors les embarras d'une collision européenne, la guerre de la succession, déterminèrent la cour de Madrid à faire le sacrifice de cette dernière place.

Mais en 1732 les embarras avaient cessé ; les Espagnols re-

parurent. Le 26 juin, le comte de Montemar vint débarquer dans la petite baie du cap Falcon, avec une armée de vingt-huit mille hommes. Dix à douze mille Maures tentèrent de s'opposer au débarquement ; ils furent culbutés, et quatre jours après, le 30 juin, l'étendard de Castille avait reparu sur les remparts d'Oran. La ville était déserte ; les habitants avaient pris la fuite dans toutes les directions ; le bey Moustafa-bou-Chelaram s'était retiré à Mostaganem.

Cette nouvelle occupation, fort onéreuse pour l'Espagne, durait depuis cinquante-huit ans, lorsque, dans la nuit du 8 au 9 octobre 1790, un effroyable tremblement de terre vint secouer la ville et y occasionner d'affreux ravages. Aussitôt la population et les troupes abandonnèrent leurs demeures renversées et chancelantes, et allèrent s'établir au dehors sous des tentes et des baraques.

A la nouvelle de cette catastrophe, le bey Mohammed, qui gouvernait la province pour les Turcs, partit de Mascara et vint mettre le siège devant Oran ; mais deux années de suite le retour de l'hiver l'obligea de se retirer sans avoir rien fait ; enfin au mois de mars 1792 les Espagnols, découragés, se décidèrent à abandonner la ville. Ils voulaient faire sauter les fortifications ; mais Mohammed négocia, et il fut convenu qu'on évacuerait la place sans rien détruire. Les Espagnols eurent la faculté d'emporter les canons de bronze et les approvisionnements. Les troupes et les habitants furent transportés à Carthagène, le corps indigène à Ceuta.

Ainsi finit l'occupation espagnole, laissant après elle d'immenses travaux sans utilité et sans résultat.

Des Maures venus de tous les points de la province, de Mascara, de Mazouna, de Tlemcen, de Mostaganem et de Mazagran repeuplèrent la ville déserte. On leur distribua les maisons chrétiennes : elles étaient presque toutes en bois; il les reconstruisirent en pierres ; mais la ville basse ne se releva point de ses ruines, et les Français la trouvèrent encore couchée dans la poussière, perdue dans les ronces[1].

---

(1)Histoire d'Alger, par Ch, de Rotalier.

Le premier sentiment qu'éveilla dans l'esprit du dey la nouvelle de la reddition d'Oran ne fut pas la joie, comme il serait naturel de le penser, mais la méfiance. Il craignit que la possession d'une place aussi forte n'encourageât le bey à braver son autorité, et contrairement à un article formel de la capitulation, il envoyas à Oran un commissaire (onkil) chargé de démanteler la ville. Celui-ci fit sauter trois forts, la tête de ravin, Saint-Philippe et Santa-Cruz. De ceux qu'il laissa debout Lamouni et Saint-Grégoire sont les plus anciens : le premier remonte à 1563, le second à 1589. Les autres datent du milieu du dix-huitième siècle, époque où furent exécutés les grands travaux de fortification d'Oran(1).

Après le départ des Espagnols, les beys adoptèrent Oran pour leur résidence ; ils se succédèrent, perdant le pouvoir comme ils l'avaient acquis, par des intrigues et des crimes, jusqu'au 10 décembre 1830, où la France, cédant aux sollicitations instantes du dernier de ces satrapes, se décida à prendre possession de la ville.

Elle y retrouva des traces matérielles profondes du séjour des Espagnols, principalement dans l'enceinte qu'ils s'étaient réservée sur la berge gauche du ravin, au pied du pic de Santa-Cruz.

De vastes communications souterraines, des galeries de mines, un immense magasin voûté, avec un premier étage sur le quai Sainte-Marie, d'autres magasins taillés dans le roc, une darse, des casernes, trois églises, un théâtre, tel est l'ensemble des ouvrages élevés par les Espagnols dans le cours d'une possession de près de trois siècles, dans un petit coin de terre barbare qui avait fini par obtenir, en raison de ses agréments, le surnom populaire de *Corte-chica* (la petite cour).

Les environs d'Oran sont en général nus et tristes. Si l'on plonge les regards dans la plaine, on n'y découvre, aussi loin que la vue peut s'étendre, qu'un seul arbre, le figuier à l'extrémité orientale de la Sebkha.

C'est dans la gorge qui traverse la ville que toute la végéta-

(1) Histoire d'Alger, par M. Ch. de Rotalier.

tion semble se concentrer ; là sont réunies de belles plantations d'amandiers, de grenadiers et d'orangers; et ce massif de verdure, animé et rafraîchi sans cesse par des eaux abondantes, paraît plus délicieux encore par le contraste qu'il forme avec la nudité du pic de Santa-Cruz.

Quelques essais de colonisation ont été tentés depuis quelques années dans les environs d'Oran. En 1844 les villages de la Senia et de Misserguin, en 1845 celui de Sidi-Chami, ont été fondés dans la plaine et les territoires communaux concédés en partie à des habitants aisés de la ville, et en partie à des familles pauvres. Un grand établissement agricole a été fonde par une compagnie française, entre Oran et Mascara, au-dessous du barrage qui déverse les eaux du Sig dans la plane du Sirat. Une ordonnance du 19 février 1847 a créé entre Oran et Arzeu trois nouvelles communes, celles de Christine, San-Fernanda et Isabelle, qui doivent être peuplées de familles espagnoles.

Enfin une circonstance fortuite est venue, il y a deux ans, ajouter l'élément germanique au mélange d'Espagnols et de Français qui domine dans la population d'Oran et de sa banlieue. Au mois de juillet 1846, huit cents Prussiens, hommes, femmes et enfants arrivèrent à Dunkerque, après avoir quitté leur pays pour aller s'établir au Brésil. Mais bientôt, abandonnés par les promoteurs de leur émigration, privés de ressources pour retourner sur leurs pas, réduits à vivre de la charité publique, ils se tournèrent vers l'administration française, et demandèrent à être transportés en Algérie. Le gouvernement accueillit leur demande, et les dirigea aussitôt sur Oran. A leur arrivée, ces étrangers furent répartis dans deux localités, l'une située sur la route de Mostaganem à Arzeu, l'autre sur celle d'Arzeu à Oran. ils y trouvèrent immédiatement un abri commode, sous des baraques que l'administration militaire avait fait construire à la hâte pour les recevoir. Le premier de ces deux villages prussiens conserva le nom de Stidia, qui était celui de la localité ; l'autre fut appelé Sainte-Léonie. Tel est le caractère de la colonisation algérienne, ouvrage de marqueterie, où le hasard apporte souvent

les pièces les plus lointaines et les plus disparates. Dans la population d'Oran la couleur qui domine est celle de l'Espagne, ce qu'il faut attribuer beaucoup au voisinage et un peu aux souvenirs. Sur 18,259 habitants européens, cette ville compte 8,688 Espagnols et seulement 6,200 Français. Quant à la population indigène, elle se compose de 7,133 personnes, dont 2,328 musulmans et 4,805 israélites.

Oran offre donc un caractère tout particulier, dû à la prédominance de l'élément espagnol dans la population européenne, et de l'élément israélite dans la population indigène.

Mers-el-kébir.

L'extrémité occidentale de la baie d'Oran se termine par une pointe de rochers qui s'avance comme un môle vers l'est, et protège contre la mer et les vents un espace appelé par les indigènes Mers-el-Kébir, le grand port. C'est le meilleur mouillage de l'Algérie. La pointe de rocher est couronnée par un fort, éloigné d'Oran de six kilomètres, et rattaché à cette ville par une magnifique route, ouvrage des premières années de la conquête française.

La baie de Mers-el-Kébir est creusée en forme d'entonnoir dans les hautes terres qui la dominent. La paroi méridionale va rejoindre la pointe rocheuse de Santa-Cruz; la paroi occidentale se termine à la mer par des escarpements à pic.

Il règne entre les deux une vallée profonde, étroite, tortueuse dans laquelle les vents d'ouest s'engouffrent par rafales et produisent dans la baie des alternatives remarquables d'effroyable bourrasque et de calme plat. Ce caractère fantasque des vents, dû à la configuration du sol, rend souvent l'appareillage difficile et enlève à la position une partie de son mérite.

Quoi qu'il en soit, l'Espagne fut bien inspirée lorsque dans les premières années du seizième siècle, cherchant à entamer la côte d'Afrique, elle arrêta ses vues sur Mers-el-Kébir.

Les Maures venaient d'être expulsés de la péninsule ; la plupart avaient demandé un asile à ces rivages habités par leurs coreligionnaires, et y avaient porté la haine profonde qui les animait contre leurs vainqueurs.

Dans l'impuissance où ils étaient de former contre eux une grande entreprise, ils s'efforcèrent de les harceler : du rôle de conquérants ils descendirent à celui de corsaires, et vinrent porter la dévastation et le pillage sur des côtes qu'ils n'avaient su ni conserver ni défendre.

Un homme d'un génie vaste gouvernait alors l'Espagne ; c'était le cardinal Francesco Ximenès de Cisneros, archevêque de Tolède, premier ministre du roi Ferdinand. Ximenès ne vit d'autre moyen de mettre un terme aux brigandages des pirates que de faire main basse sur leurs repaires.

Une pensée de croisade, de conversion des infidèles vint se joindre à ces vues politiques. Ximenès se souvint que le premier rêve de sa jeunesse avait été de parcourir l'Afrique en missionnaire. C'était saris doute une révélation des vues de la Providence, qui réservait a ses vieux jours de la parcourir en conquérant. Dès lors cette grande entreprise devint le terne de toutes ses pensées.

Ximenès manquait des renseignements nécessaires pour fixer avec certitude le point où devaient se porter ses premiers efforts. Le hasard se chargea de les lui fournir. Il amena en Espagne un marchand vénitien , nommé Jérôme Vianelle, qui avait parcouru toute la côte pour les affaires de son négoce, et qui la connaissait parfaitement. Il eut de fréquentes conférences avec le ministre; il l'éclaira sur la situation du pays, et appela surtout son attention sur le port de Mers-el-Kébir et la ville d'Oran, qu'il représenta comme les deux principaux foyers de la piraterie. Pour rendre ses indications plus saisissantes, il exécuta en cire un relief de la partie de la côte où se trouvent ces deux points.

Ximenès demeura convaincu que Mers-el-Kébir était pour l'Espagne la véritable porte de l'Afrique; il s'arrêta donc. à l'occupation de ce port, et se hâta de présenter son projet au roi.

Ferdinand n'avait qu'une seule objection à élever ; mais elle était grave. Deux guerres, dont l'une venait de se terminer par l'expulsion des Maures, avaient épuise ses ressources. Ximenès le savait sans doute mieux que personne, et il était prêt à lever cette difficulté ; mais il voulait avant tout s'assurer

l'adhésion du roi : Il offrit de payer lui-même les frais de la guerre, et dès lors l'expédition fut résolue.

Quelques mois suffirent au grand ministre pour organiser une armée et une flotte. Fernand de Cordoue devait commander la première, Raymond de Cordoue la seconde ; l'artillerie fut confiée à Ciego de Vera ; enfin l'expédition eut pour guide Jérôme Vianelle.

Le 3 septembre 1505 la flotte appareilla à Malaga ; le 9 elle était en vue de Mers-el-Kébir. Aussitôt des feux allumés sur les hauteurs signalèrent l'approche des Espagnols ; toutes les cimes voisines du rivage se couvrirent de fantassins et de cavaliers. Les troupes débarquèrent sous une grêle de flèches et sous les boulets du fort. Leur premier soin fut de se retrancher ; le lendemain elles poussèrent une reconnaissance vers la place, et enlevèrent une position qui la dominait : une batterie y fut établie. Pendant ce temps la flotte attaquait par mer.

Cependant le fort ne se rendait pas, et la position des Espagnols commençait à devenir critique; placés sous le feu de la garnison, assaillis par des nuées d'Arabes, ils avaient encore à combattre les troupes que le roi de Tlemcen avait envoyées; mais la fortune vint à leur aide. Le gouverneur du fort, qui jusque-là avait été l'âme de la défense, fut atteint par un boulet qui le tua. Aussitôt le découragement s'empara des assiégés, et les amena à conclure un armistice de quelques jours, qui devait être suivi d'une capitulation définitive, si de nouveaux secours attendus de Tlemcen n'arrivaient pas. A l'expiration du délai rien n'avait paru. Alors un trompette espagnol s'avança au pied des remparts, et somma la garnison de se rendre aux termes de la convention. Les Maures demandèrent trois jours pour emporter leurs effets. Ce nouveau délai leur fut accordé. Ils traversèrent donc le camp espagnol chargés de leurs richesses. Leur retraite à travers une armée chrétienne victorieuse s'opéra sans donner lieu de leur part à aucune plainte : il est vrai que le général se tint constamment devant les portes, et veilla lui-même à leur sûreté; une seule fois des cris s'élevèrent : une femme venait d'être insultée.

Fernand fit sur-le-champ saisir le coupable, et prononça son arrêt de mort.

Enfin le 23 octobre les Espagnols prirent possession de Mers-el-Kébir, cinquante jours après leur départ de Malaga. Fernand expédia aussitôt une galère pour porter au cardinal Ximenès l’heureuse nouvelle. L’Espagne entière en tressaillit de joie; elle crut voir du même coup ses côtes fermées à la piraterie et le continent Africain ouvert à ses armes ; magnifiques espérances que l’avenir ne pas réaliser.

La pointe de Mers-el-Kébir marque la limite de la baie d’Oran ; mais le golfe se prolonge jusqu’à la pointe du cap Falcon. Derrière celui-ci est une petite baie où débarqua en 1732 le comte de Montemar : elle se termine au cap des Andalous, où existent les ruines dune petite ville construite par les Maures exilés d’Espagne.

A partir de ce cap la côte s’enfonce dans le sud-ouest, bordée par des terres de moyenne hauteur, d’un aspect uniforme, qui se terminent à la mer par une muraille de roches abruptes.

Une teinte générale de tristesse règne sur ce long rideau : de distance, en distance, dans la bordure de la côte, apparaissent des éboulements et des ruptures de couleurs diverses qui toutes portent le cachet de la stérilité. Une végétation pauvre et inculte se montre au sommet des falaises.

Deux points sur cette côte méritent seuls de fixer l’attention. L’un est file volcanique de Harchgoun, qui fut occupée au commencement de 1836 par les Français à l’embouchure de la Tafna; l’autre est l’établissement de Djema-Ghazaouat, situé au nord de Lella-Marnia, sur une longue plage ouverte à tous les vents. Érigé en ville sous le nom de Nemours, par une ordonnance royale du 24 décembre 1846, Djema-Ghazaouat comptait au 1er janvier 1847 une population européenne de 412 individus, dont 209 Français.

Tel est l’aspect général, telle est l’histoire sommaire de la côte d’Algérie, aussi riante et accidentée dans l’est qu’elle est triste et monotone dans la région opposée. Sur cette côte trois grandes cités, trois capitales maritimes ont été fondées :

Cherchel, capitale de la Mauritanie Césarienne, par les Romains.

Bougie, capitale du royaume de ce nom, par les Berbères.

Alger, capitale de l'ancienne Régence, par les Turcs.

A Cherchel les Romains ont épuisé dans la création d'un port artificiel les ressources de leur architecture hydraulique; à Alger les Turcs ont jeté dans une entreprise semblable trois cents années d'efforts et des milliers d'esclaves chrétiens ; à Bougie les Berbères, pendant les six siècles de leur domination, ont profité des dispositions naturelles de leur rade sans chercher à les améliorer. Aujourd'hui que voyons-nous ? le port des Césars, devenu crique de cabotage ; le port des Pachas, héritage onéreux, dont leurs successeurs n'ont pas calculé les charges; le port des Émirs berbères demeure, dans 1'état de nature, le meilleur des trois.

PLATEAUX DU TELL.

Établissements français de l'intérieur. – Plateau du Medjerda : Theveste, Tagaste, Madaure, Utique, Carthage. – Plateau de la Seybouse : Guelma, ville française. – Plateau du Roumel: Constantine, Mila. – Plateau du Bou-Sellam : Setif, Bordj-Bou-Ariridj, Aumale. – Plateau du Chélif : Orléansville, Medea, Miliana. – Plateau de la Makta : Mascara. – Plateau de la Tafna : Tlemcen.

Plateaux du Tell. – Principales rivières qui en descendent. – Établissements français formés dans l'intérieur du Tell.

Le massif méditerranéen, sillonné de cours d'eau gui ne tarissent pas, pourvu de sources nombreuses, couronné de forêts qui manquent rarement à la cime des montagnes et marquent de leur végétation séculaire la séparation des principaux bassins, couvert dans les parties planes et basses d'un lit de terre végétale qui, en quelques zones, atteint l'épaisseur de deux mètres; le massif méditerranéen est là partie de l'Algérie qui offre le plus de ressemblance avec nos contrées d'Europe, celle où. la. conquête française a formé ses principaux et ses plus nombreux établissements.

Nous venons d'en parcourir le bord ; nous allons suivre les différents plateaux de l'intérieur dans le même ordre, c'est-à-dire de l'est à l'ouest. C'est aux lignes d'écoulement des eaux, aux artères naturelles du sol que nous rattacherons la description et l'histoire des principaux centres de population, protégés, agrandis ou fondés par la puissance et la persévérance françaises sur une terre où se sont succédé depuis vingt siècles tant de grandeurs et tant de misères.

Le Medjerda. – Théveste, Tagaste, Madaure, Utique, Carthage.

A l'extrémité orientale de l'Algérie coule, dans la direction du nord-est, un fleuve historique, c'est le Medjerda : il prend sa source aux pieds des remparts de Tébessa (l'ancienne Theveste), franchit la frontière de l'Algérie, traverse diagonalement la partie septentrionale de la régence de Tunis, et va verser ses eaux dans une, petite baie, située un peu à l'est des runes de, Carthage, appelée aujourd'hui Rar-el-Melh (la caverne de sel) ; c'est là que sont les ruines de l'ancienne Utique, illustrée par Caton. Avant de sortir de l'Algérie, le Medjerda, sous le nom d'Ouad-Khemica, arrose les campagnes, aujourd'hui barbares et presque incultes, de Tagaste et de Madaure, de Tagaste où naquit saint Augustin, et de Madaure où l'illustre enfant fit ses premières études. Les ruines de ces deux villes, comprises aujourd'hui dans le territoire de la tribu algérienne des Hanencha, portent les deux noms de Tedjelt et Mdourouch. Les habitants actuels de la contrée, ignorants de la gloire qui s'attache à ces deux points, leur ont voué, par une sorte d'instinct historique, une vénération religieuse, que les génération se transmettent sans en connaître l'origine.

C'est encore dans la vallée du Medjerda qu'est la plaine de Zama, où se livra l'une des batailles qui ont décidé du sort du monde C'est sur ses rives que fut vaincu et fait prisonnier le général romain Regulus, l'un des plus illustres martyrs de la foi jurée.

Tébessa, bâtie sur les ruines de l'ancienne Théveste, à la source la plus méridionale du Medjerda, jouit d'une, célébrité

moins classique que Taraste, Madaure, Utique et Carthage ; cependant il y existe de magnifiques débris, et particulièrement un arc de triomphe d'ordre corinthien dont les détails et les ornements sont d'une pureté et d'une délicatesse remarquables. Une inscription gravée sur l'une des faces, en caractères nets et lisibles, fait connaître que la construction de ce monument date de l'an 214 de notre ère et de la 17e année du règne d'Antonin Caracalla. Une autre inscription, beaucoup moins lisible quoique plus récente, se lit sur une autre face de l'édifice. Elle rappelle que la ville de Théveste a été relevée de ses ruines par le général Salomon, après l'expulsion des Vandales, sous le règne de Justinien et de Théodora. Cette inscription est la seule à notre connaissance qui fasse mention d'une manière aussi explicite de l'expulsion des Vandales.

On a retrouvé en outre à Théveste les débris d'un grand cirque de forme elliptique qui pouvait contenir 6,000 spectateurs, et d'immenses vestiges d'un autre monument; qui parait avoir été un temple de la Justice.

Les ruines de Théveste et la petite ville de Tébessa, qui semble le gui de cet arbre mort, ont été visitées deux fois par les troupes françaises, la première fois au commencement de juin 1842, sous le commandement du général Négrier, et en juillet 1846, sous les ordres du général Randon. Ainsi au moment où l'arc de triomphe a été visité il y avait seize cent vingt-huit ans que les pierres qui le composent avaient été élevées les unes sur les autres , que les lettres de la première inscription avaient été tracées, et c'est plus de trois cents ans après qu'une autre main y a tracé la seconde épigraphe, qui date ainsi d'environ treize cents ans.

La Seybouse. – Guelma.

Quoiqu'il y ait entre l'embouchure du Medjerda et celle de la Seybouse une distance de deux cents kilomètres, les affluents supérieurs des deux rivières se touchent presqu'en un grand nombre de points. Mais le cours de la Seybouse appartient exclusivement à l'Algérie. Du golfe de Bône, où elle verse ses eaux, elle s'étend jusqu'à quelques lieues de Constantine d'une part et de l'autre jus-

que tout près dé la frontière de Tunis. Dans ce large bassin il m'existe pas d'autre établissement français permanent que Guelma. Mais 1a route qui partant de Bône conduit à cette ville ne suit pas le cours de la rivière ; elle la laisse se dérouler à gauche en replis tortueux, et va passer au sommet du Fedjoudj, col élevé situé dans le massif de l'Aouara, qui sépare la branche inférieure de la branche supérieure de la Seybouse. Parvenu au col du Fedjoudj, si l'on se tourne vers le nord, on voit se dérouler à cinquante kilomètres de distance la nappe bleue de la Méditerranée;, si l'on se tourne vers le sud, on voit se dresser les cimes de la Maouna, dont la Seybouse borde le pied.

Vers les derniers gradins de la montagne, au delà du lit de la rivière, le voyageur distingue un point blanc, couronné dans les temps calmes d'un léger nuage de fumée : c'est la petite vile de Guelma, dont il n'est plus alors éloigné que d'environ douze kilomètres.

Après avoir donné quelques instants d'attention au panorama qu'il a sous les yeux, il redescend par une route en lacets le versant méridional de l'Aouara, traverse la rivière sur un beau pont construit, il y a quelques années, par les Français avec le concours des indigènes, et après avoir parcouru une distance de deux kilomètres sur le glacis en pente douce de la Maouna, il arrive à Guelma.

On sait que cette position fut occupée par les Français en 1836 , au retour de la première expédition de Constantine, pour affaiblir dans l'esprit des indigènes les effets de l'insuccès de nos armes.

Il n'y existait à cette époque qu'un amas de ruines, restes de l'ancienne Calama, mentionnée plusieurs fois par l'historien Orose et par saint Augustin, et célèbre d'ailleurs dans les fastes de l'Église, pour avoir été le siège épiscopal de l'évêque Possidius, biographe de l'illustre écolier de Madaure. Nos troupes y trouvèrent de somptueux vestiges de l'antique cité, et surtout un prodigieux amas de sculptures et d'inscriptions, dont plusieurs portaient le nom de l'ancienne ville. Au milieu du chaos de pierres de taille, de fragments de colonnes, entassés pêle-mêle sur le

sol, s'élevait un reste de citadelle, postérieure là la destruction de la ville romaine, ouvrage grossier de cette époque où Justinien, redevenu maître de l'Afrique, la couvrit de petites forteresses appelées *burgos*, construites à la hâte des débris de la première occupation romaine.

C'est dans les ruines de cette seconde Calama, bâtie sur la nécropole de la première, parmi d'innombrables fragments. de tombeaux, que la garnison française installa ; en 1836, ses premières tentes. Le rempart, sur tout son pourtour, offrait de nombreuses, de profondes dégradations. Sur certains points il n'en restait que les fondations ; ailleurs il conservait encore six mètres de hauteur; au dedans et au dehors un amas de pierres colossales encombrait le pied de la muraille. Évidemment la main brutale de l'homme et l'action lente du temps avaient contribué à cette oeuvre de dévastation, mais en même temps de larges et profondes déchirures dans la masse des maçonneries ne pouvaient être attribuées qu'au choc puissant des tremblements de terre.

Les pierres de taille accumulées sur l'emplacement de la ville romaine fournirent des matériaux tout préparés aux constructions françaises, qui s'élevèrent rapidement, au milieu des misères d'une première installation, sur un sol nu et par un hiver rigoureux. Quelques ingénieurs apportèrent dans l'emploi de ces débris historiques un respect et une sollicitude qui méritent toute la reconnaissance du monde savant. C'est ainsi qu'un officier d'artillerie, chargé de la construction d'une caserne qui devait donner à ses troupes leur premier abri, fit rechercher avec soin les pierres portant inscription et disposer les faces écrites dans le parement extérieur du mur, de manière à en assurer la conservation et en même temps à en faciliter l'étude. De cette façon il fit d'une simple caserne un beau et curieux musée.

Aujourd'hui un assez grand nombre d'édifices européens se sont élevés à Guelma, et sans ôter à ces magnifiques débris leur aspect pittoresque, leur ont ajoute, parla vie nouvelle qui les anime, le charme du contraste.

au 1er janvier 1841 la population de Guelma se composait, outre la garnison ; de 691 Européens, dont 322 Français, et de 187 indigènes en résidence fixe, dont 140 musulmans, 7 nègres et 40 israélites, auxquels il faut ajouter une population flottante de 140 indigènes en résidence temporaire.

Le Roumel. – Constantine. – Mila.

Si le voyageur, en quittant la ville de Guelma, au lieu de retourner sur se, pas, continue de s'avancer dans la direction du sud-ouest, il se trouve sur 1a route qui conduit de Bône à Constantine; il laisse à droite dans les gorges de la Seybouse l'établissement thermal d'Hammam-Meskhoutin (les bains enchantés), apparition féerique de cônes naturels d'un aspect bizarre et fantastique, d'où s'élève incessamment un épais nuage de vapeur. Là s'échappe impétueux, par de nombreuses ouvertures, un fleuve d'eau bouillante chargé de substances minérales dont les dépôts donnent naissance aux cônes pointus et aux stratifications caverneuses qui font de ce lieu une des curiosités de l'Algérie. Il y existe des ruines romaines qui portaient autrefois le nom d'Aquae Tibilitanae (les eaux de Tibilis). Depuis quelques années le gouvernement, appréciant l'utilité de ces eaux pour la santé de nos soldats, y a fondé un hôpital, dont les effets ont déjà justifié ses espérances et ses prévisions. Avant d'arriver à la hauteur d'Hammam-Meskhoutin, on trouve, au confluent des deux bras principaux de la Seybouse, le camp de Medjez-Ammar, qui de loin avec ses meurtrières et ses tourelles ressemble assez à une petite forteresse féodale. Ce lieu, situé à moitié chemin de Bône à Constantine, fut, comme on sait, le point de départ de la seconde expédition qui nous rendit maîtres de cette ville.

Après avoir franchi le col du Ras-el-Akba, on redescend dans la vallée de la Seybouse, que l'on suit jusqu'à sa source, à travers un pays largement ondulé, riche de terre végétale et de labours, assez bien arrosé, mais dune nudité désespérante. A peine a-t-on dépassé de quelques kilométrés le dernier filet d'eau qui verse ses eaux dans le golfe de Bône, que l'on se trouve au bord de l'Ouad-Mehris, qui

va porter les siennes dans le golfe de Djidjeli ; on entre alors dans la vallée du Roumel. Le partage entre les deux fleuves s'opère sur un plateau large et nu, dominé au nord par la chaîne grise et aride de l'Oum-Settas, couverte de monuments druidiques, dont nous donnerons plus loin la description. Au sud l'horizon est borné à une assez grande distance par un majestueux rideau de montagnes dont l'accident le plus remarquable est la large découpure du Nif-en-Nser, ou Bec de l'aigle.

En descendant le cours du Mehris, on ne tarde pas à apercevoir dans une échancrure de la vallée les minarets de Constantine.

Laissons de côté le monument curieux du Sôma, qui se présente sur la route, au sommet d'une colline ; monument fastueux, autel ou tombeau, dont aucun archéologue n'a pu encore avec certitude reconnaître la destination. Laissons donc de côté le Sôma, et entrons à Constantine, cette ville qui à toutes les époques, sous les rois numides, sous la domination romaine comme sous la domination française, a occupé une place si éminente dans les destinées de cette contrée.

Constantine.

Il est difficile en effet d'échapper à un sentiment mêlé d'étonnement, de respect, et presque d'effroi, lorsque pour le première fois on se trouve en face de cette ville étrange, de ce nid d'aigle, comme on l'a dit souvent, qui fut la capitale de la Numidie-royaume et de la Numidie-province, et dont la conquête a été pour la domination française elle même un si puissant auxiliaire, un si utile enseignement.

La ville de Constantine dessine une espèce de parallélogramme, dont les quatre angles regardent les quatre points cardinaux. Les indigènes la comparent à un bernous déployé, et assignent à la pointe sud, occupée par la Kasba, la place du capuchon. La face dirigée au sud-ouest est la seule partie de la ville que la nature ait rendue abordable. La face nord-ouest est bordée de rochers escarpés, terminés par un talus haut et raide. De ce côté la ville domine la vallee du Roumel, dont l'œil suit

le cours jusqu'à six lieues environ.

Les deux autres faces sont couvertes par un effroyable fossé, encaissé entre deux murailles de roches à pic, dont. la hauteur moyenne est de cent dix mètres.

Cette configuration étrange, résultat de quelque grande convulsion du sol, donne à la masse rocheuse qui supporte la ville de Constantine l'aspect d'un de ces promontoires à roches vives, battu par le choc incessant des vagues. Elle justifie la dénomination de ville aérienne, que lui appliquent les écrivains arabes du moyen âge ; elle explique le mot de cirta, qui signifie en phénicien taillé à pic.

C'est au fond de ce précipice que le Roumel, réuni au Bou-Merzoug, roule, de cascade en cascade, ses eaux torrentueuses. Il entre au pied de la pointe sud, et sort au pied de la pointe nord. La porte naturelle par laquelle la rivière s'engouffre dans le ravin n'a pas plus de cinq à six mètres de largeur sur une hauteur de quarante mètres. La porte de sortie présente une ouverture de quarante mètres sur une élévation presque verticale de cent soixante-dix mètres.

Parvenu à l'extrémité de son ravin, le Roumel se précipite avec un horrible fracas d'une hauteur de soixante mètres, et disparaît dans un nuage de poussière humide. Cette cataracte imposante forme un des accidents les plus remarquables du sol de l'Algérie.

Après avoir franchi la dernière cascade, le Roumel, redevenu calme, entre dans une belle vallée bordée de magnifiques jardins d'orangers, de grenadiers, de cerisiers, qu'il arrose et vivifie.

Malgré l'abîme qui l'enveloppe et, le surnom, d'aérienne, que le moyen âge lui a décerné, Constantine, ce nid d'aigle, est encore dominée par trois hauteurs, d'où la vue plonge à quelques centaines de mètres de distance sur les toits de tuiles de ses édifices. Ce sont les hauteurs du Mecid, de Setha-Mansoura et de Koudiat-Ati. Les deux premières sont séparées de la ville par le ravin ; la dernière commande la seule langue de terre par où Constantine soit abordable. Les monuments romains que l'on re-

trouve à Constantine sont dignes de son antique renom.

Le premier qui se, présenta aux regards de l'armée française arrivant par la. route de Bône fut l'aqueduc monumental situé au sud de la ville, à 1,200 mètres environ, un peu au-dessus du confluent du Roumel et du Bou-Merzoug. Les restes de cet édifice se composent de six arceaux en pierres de taille, dont le plus élevé n'a pas moins de vingt mètres de hauteur. Il devait recueillir les eaux des sources du Bou-Merzoug à neuf ou dix lieues de la ville et les conduire dans de vastes citernes dont on retrouve les ruines sur le sommet du Koudiat-Ati.

Sur les pentes de cette colline, et au-dessous de ces citernes, existe encore un fragment de la voie romaine qui s'étendait de Cirta à Carthage ; elle est formée de grandes dalles parfaitement jointes.

Si l'on suit en se rapprochant de la ville la direction tracée par cette voie, on passe devant les débris d'un de ces édifices qui caractérisent la civilisation romaine. Il existait encore en 1840 à côté de la porte Valée, hors des remparts, un bourrelet de terre arrondi en hémicycle d'où surgissaient de distance en distance des restes informes de maçonnerie noircie par le temps. L'année suivante l'emplacement fut déblayé par l'intendance militaire, pour y faire un dépôt de bois de chauffage. Ce travail mit à découvert les restes d'un théâtre antique. La place et l'orientation de ce monument ne pouvaient être mieux choisies. Assis sur les gradins de pierres qui garnissaient l'intérieur de l'édifice, les spectateurs voyaient se dérouler devant leurs yeux, à coté de la scène, le cours capricieux du Roumel, et au-dessus les cimes bleuâtres des montagnes de Mila ; décoration imposante, dont les bords, au coucher du soleil, s'animaient de reflets rougeâtres et présentaient l'image de volcans lointains. Un peu au-dessus du théâtre, sur les pentes dont il occupe la crête, existe un marabout connu aujourd'hui sous le nom de Sidi-Mimoun ; c'est une voûte de construction romaine engagée sous le talus même qui borde le pied des remparts de la ville, à peu près à l'endroitoù Ben-Aïça accomplit le 13 octobre 1837 sa périlleuseévasion. Cette voûte protège contre les éboulements une source

et un bassin d'eau thermale, dont l'usage et la réputation se sont conservés jusqu'à nos Jours. Les Arabes viennent encore frileusement se baigner dans ces eaux, qu'ils regardent comme très salutaires.

Cette construction n'est pas la seule dont la jouissance se soit perpétuée durant vingt siècles. On en retrouve une autre au-dessous de Sidi-Mimoun. C'est un canal de dérivation, qui prend les eaux du Roumel dans le fond de son précipice, contourne la muraille de roches qui forme la pointe sud de la ville, et vient, en aval de la grande cataracte, mettre en mouvement des meules de moulin qui, à cette heure, alimentent encore les boulangeries de Constantine.

Nous venons de parcourir les principaux monuments romains qui se voient extérieurement à l'ouest de la ville. Cette excursion nous a conduits au pied de la pointe sud, près de l'issue du Roumel. Il semble que pour gagner la face opposée le plus court serait de suivre les bords de la rivière ; mais il faudrait s'engager dans le fond du ravin, et suivre son lit de roches semé de gouffres et de cascades et assombri de distance en distance par d'immenses voûtes naturelles sous lesquelles le fleuve disparaît. C'est un voyage qu'il serait imprudent de tenter. Le plus sûr est de remonter jusqu'à la porte Valée et de traverser la ville dans sa longueur pour aller sortir par la pointe d'El-Kantara.

Après avoir franchi le seuil de la porte Valée, ouvrage des Français, nous pouvons passer soit sous l'arc de triomphe dont l'arcade complète subsiste encore avec ses pilastres corinthiens et ses piédestaux de colonnes, soit le Tétrapylon, édifices quadrangulaires qui forment la jonction de la rue Combes et de la vue Vieux.

Enfin, après avoir descendu les pentes roides de la ville, nous voici sur le pont d'El-Kantara; là un escarpement de quarante mètres nous sépare encore du lit de la rivière. Au premier abord le pont hardi d'El-kantara semble dû entièrement à l'architecture moderne. La partie supérieure ne date en effet que du règne de Salaha-Bey, qui vers 1790 rendit à Constantine cette

communication importante ; mais il suffit d'abaisser les regards vers le fond du ravin pour reconnaître dans les piédroits inférieurs qui soutiennent cet imposant édifice l'élément caractéristique de l'architecture romaine, la pierre de taille.

Un autre débris de pont se voit encore dans le fond du ravin, à quelques centaines de mètres d'El-Kantara ; mais il n'en reste que les deux culées adossées au rocher et quelques claveaux de la première voûte. Au-dessus, sur la plate-forme étroite et longue qui règne entre le pied du Mansoura et le bord du ravin, apparaissent encore les restes d'uncirque ; on retrouve une partie des murs latéraux et du demi-cercle qui le terminait au sud.

La Kasba actuelle, décorée jadis du nom de Capitole, devait être le quartier le plus monumental de l'ancienne Cirta; c'est là que s'élevaient les temples consacrés aux divinités protectrices de la ville. Il y a quelques années les soubassements existaient encore; mais les matériaux en ont été depuis lors employés dans la construction d'une caserne et d'un hôpital.

Parmi les ruines nombreuses ensevelies sous le sol de la Kasba, les seules que les ingénieurs français aient conservées pont les citernes, si justement célèbres, dont les puissantes murailles portent aujourd'hui un édifice considérable. Elles se composaient d'au moins trente-trois bassins en béton, dont vingt-deux sont parfaitement conservés. D'autres restes de maçonnerie doivent, à en juger par les alignements des murs et la qualité des matériaux, avoir fait partie de ce réservoir colossal. S'il en était ainsi, les citernes romaines de Constantine auraient couvert jadis un hectare de terrain.

Le cadre de cette notice nous force à omettre plusieurs débris intéressants trouvés à Constantine, et en particulier la grande mosaïque découverte en amont de la ville, sur la rive gauche du Roumel ; ceux de nos lecteurs qui désireraient connaître ce bel échantillon de l'art antique peuvent aisément satisfaire leur curiosité : ils n'ont qu'à se rendre au musée algérien du Louvre, où la mosaïque de Constantine a été transportée, sous la surveillance de M. le commandant de la Mare, membre

de la Commission scientifique d'Algérie, avec tous les soins qu'exigeait cette opération délicate.

La population indigène de Constantine diffère par sa composition de celle des autres villes de l'Algérie ; elle ne renferme qu'un très petit nombre de, Turcs et de Koulouglis, et pas de Maures; elle se compose presque exclusivement de familles arabes ou berbères, venues de presque toutes les tribus de la province, et d'israélites. Au 1er janvier 1847 elle était de 18,969 individus, dont 15,054 musulmans, 552 nègres et 3,363 israélites. Après Alger, Constantine est de beaucoup la ville la plus peuplée de l'Algérie. Quant à la population européenne, son chiffre est de 1,919 individus, dont 1,274 Français.

Mila.

Les montagnes qui se dressaient autrefois dans l'ouest devant les yeux des spectateurs romains ou numides assis sur les gradins du théâtre ont conservé l'aspect imposant qu'elles avaient alors ; mais le nom qu'elles portaient à cette époque n'est pas parvenu jusqu'à nous. Elles s'appellent aujourd'hui Zouara, du nom des tribus kabyles qui les habitent. L'histoire et la géographie n'ont conservé que le nom d'une petite ville construite au pied des versants méridionaux de la chaîne. Elle s'appelait Milevum ; elle s'appelle aujourd'hui Mila. Dans les dernières années du quatrième siècle, elle eut pour évêque saint Optat, qui fut l'un des hommes distingués de l'Église d'Afrique. Il a laissé un ouvrage sur le schisme des donatistes, que le temps nous a conservé et dont saint Augustin faisait beaucoup de cas.

Pendant quelques années Mila fut occupé par les Français; mais en 1840, à l'époque où prévalut le système, abandonné bientôt après, de la concentration des forces sur un petit nombre de points, Mila fut évacuée malgré les prières instantes de ses habitants indigènes; que la retraite des troupes françaises livrait aux incursions et aux brigandages des Kabyles. Il n'y resta qu'un seul Français, non militaire, qui se livra à diverses spéculations, et qui à cette heure compose encore à lui seul, avec sa fa-

mille toute la population européenne.

Mila est située sur un petit affluent du Roumel , au milieu de magnifiques jardins, qui donnent à cette petite ville, d'ailleurs propre et décente, un aspect des plus pittoresques. Il y reste plusieurs débris intéressants de l'antiquité. Mais ce qui nous a paru surtout digne d'attention, c'est l'expression de bienveillance et de douceur peinte sur toutes les physionomies. Les habitants de Mila ne connaissent ni les contestations ni les procès. Ils ont cependant un kadi ; mais ce respectable magistrat nous a plusieurs fois assuré que le caractère pacifique de ses justiciables lui constituait une sinécure. Nous signalons ce fait comme une exception digne d'intérêt chez un peuple en général très processif.

Djemila.

Mila est éloignée de Constantine d'environ 36 kilomètres; elle se trouve sur l'une des routes qui mènent du chef-lieu de la province à Sétif.

Cette route présente beaucoup d'ondulations; elle coupe en travers un grand nombre d'affluents du Roumel. Un de ces plis recèle les ruines célèbres de Djemila. Là, dans une charmante vallée, arrosée et ombragée, vous retrouvez encore debout, après vingt siècles, les restes dune petite cité fastueuse, son forum, sa basilique, ses temples et son arc de triomphe, qui faillit obtenir les honneurs d'un voyage à Paris[1].

Ne quittons pas Djemila sans rappeler l'héroïque défense dont elle fut le théâtre en 1839, glorieux épisode auquel il ne manqua, pour être inscrit en lettres d'or dans nos annales militaires, qu'un historien. Djemila avait été occupée pendant quelques années, et partagea en 1840 le sort de Mila.

Sétif.

La sécurité dont n'a cessé de jouir depuis cette époque la route de Constantine à Sétif a éloigné les regrets qu'aurait pu

(1) Ceux qui voudraient étudier dans leurs détails ces restes de l'architecture romaine devront consulter la partie des travaux de la Commission scientifique d'Algérie due à M. A. Ravoisié, l'un de ses membres.

faire naître l'abandon des postes intermédiaires. Et cependant cette route importante est loin de satisfaire aux conditions stratégiques qui, dans un pays conquis, garantissent la sûreté des communications de Constantine jusqu'à Djemila et de Djemila à Sétif. Elle traverse une suite de ravins profonds, dominés de part et d'autre par de hautes montagnes. L'un des passages les plus difficiles est celui que les indigènes appellent Kasbaït, et les Français Col de Mons, du nom d'une ville romaine dont on y retrouve les ruines. C'est vers ce point que l'on abandonne le bassin du Roumel pour entrer dans celui du Bou-Sellam, auquel appartient le camp de Sétif, aujourd'hui transformé en ville.

Sétif, l'ancienne colonie de Sitifis, domine la vallée large et fertile de cette rivière, qui, à travers la Kabylie orientale, va verser ses eaux dans le golfe de Bougie. La plaine de Sétif est bornée à une distance de quelques lieues seulement par le prolongement de la chaîne du Magris, l'une des montagnes qui séparent le bassin du Roumel de celui du Bou-Sellam. Au sud elle est limitée par les crêtes du Bou-Taleb, qui appartient au massif de séparation entre le Sahara et le Tell. Dans l'est elle se prolonge au delà du méridien de Constantine, et jusqu'à la régence de Tunis ; dans l'ouest elle s'arrête au massif montagneux que traversent les portes de Fer.

Cette situation géographique jointe à l'admirable salubrité du climat explique le rang que Sétif a occupé sous la domination romaine et qu'elle est appelée à ressaisir sous la domination française. Placée à cheval sur les deux principaux basins de la province, à l'entrée d'un immense plateau qui les domine l'un et l'autre, en face d'une des portes principales qui donnent accès dans le Sahara, Sétif compte parmi les positions maîtresses auxquelles se rattachent, à toutes les époques , suivant les circonstances, les destinées de la paix ou de la guerre.

Dévastée dans les luttes incessantes du moyen âge, elle demeura cependant centre de population et de production : à cette époque elle jouissait encore d'un grand renom pour ses plantations de cotonniers et de noyers.

Plus tard, quand la conquête turque se fut appesantie sur l'Afrique, Sétif participa au mouvement général de décadence qui s'étendit à toute l'Algérie. La guerre et l'anarchie avaient renversé ses monuments et ses murailles ; la razzia et l'exaction achevèrent de ruiner son agriculture. Cependant, comme pour perpétuer le témoignage de son ancienne splendeur, au milieu des ruines accumulées dans son enceinte déserte, s'établit un marché périodique, où les habitants de toutes les régions comprises dans l'ancien royaume de Bougie venaient chaque dimanche apporter les produits de leur travail et se pourvoir des denrées nécessaires à leur subsistance et à leur industrie. Sétif demeura ainsi ce qu'elle avait toujours été, ce qu'elle sera toujours, l'anneau d'alliance entre la montagne et la plaine, entre la population kabyle et la population arabe.

C'est en 1838 que les Français prirent possession des ruines de Sétif, appelés par les indigènes eux-mêmes, qui leur avaient révélé l'importance de cette position. Ils y trouvèrent les restes de deux enceintes fortifiées, d'âges différents, de grandeur inégale.

La première, élevée, suivant toute apparence, dans les beaux jours de la colonie romaine, embrassait un espace d'environ 1000 mètres de longueur sur 900 de largeur. La seconde, contemporaine de l'empire grec, se réduisait à un rectangle longde450 mètres, large de 300. Dans l'angle occidental de cette enceinte s'élevait encore, presque intacte, l'ancienne acropole, carré long de 150 mètres sur 120.

Les murs de cette seconde enceinte n'ont pas moins de trois mètres d'épaisseur. Parmi les pierres employées dans la construction, plusieurs portent des inscriptions et des moulures; ce qui prouve qu'elles proviennent d'autres monuments sur lesquels une première destruction avait passé.

Il ne restait au moment de l'entrée des Français à Sétif que le soubassement de la première enceinte, envahi sur plusieurs points par la terre et les décombres, des restes beaucoup mieux conservés de la seconde, et un immense amas de pierres da taille jetées pêle-mêle sur les cent hectares de terrain qu'occupait la colonie romaine.

Un tremble colossal couvrait de son ombre. la porte de l'ancienne citadelle et la source limpide qui baigne le pied de ses murs. Il abritait des myriades d'oiseaux réfugiés sous son large feuillage ; c'étaient là les seuls hôtes de cette antique cité, au moment où les Français vinrent la doter d'une vie nouvelle.

Il existe dans les ruines de Sétif un grand nombre d'inscriptions latines. L'une d'elles m'a paru intéressante, parce qu'elle semble annoncer l'existence d'une colonie juive à Sétif antérieurement à la dispersion du peuple d'Israël. Je l'ai trouvée sur une pierre renversée au pied de la seconde enceinte, parmi d'autres débris épars et informes ; en voici la traduction littérale : *Avilia Ester (aster) Judea. M. Avilius Janarius, père de la synagogue, à sa fille chérie.*

La population actuelle de Sétif se compose de. 606 Européens, dont 440 Français, et de 413 indigènes, dont 307 musulmans, 8 nègres et 98 Israélites, sans compter la population indigène flottante, qui est de 93 personnes.

La ville de Sétif n'attend pour prendre un accroissement rapide que l'ouverture de la communication avec Bougie, qui est son port naturel. Cet événement doit être la conséquence inévitable et prochaine du développement pacifique de notre influence et de notre domination.

Bordj-bou-Ariridj.

Sétif forme la tête de l'occupation française dans la province de Constantine. Au delà, dans l'ouest, il a existé jusqu'à l'année 1846 une trouée de 270 kilomètres de largeur (68 lieues), dans laquelle l'action de l'autorité française ne s'exerçait que par le ministère ces agents indigènes.

Le seul point de ce vaste espace où flottait le drapeau français était un petit poste isolé, nommé *Bordj-bou-Ariridj*, éloigné de Sétif de 90 kilomètres à l'ouest. Il est situé au milieu de la vaste plaine de la Medjana, large plateau qui sépara la vallée méditerranéenne de l'Ouad-Akbou, de la vallée Saharienne du Hodna. Là un officier français représentait et représente encore à lui seul, sur une immense surface, l'autorité de la conquête. Il n'a pour garde qu'une compagnie de soldats indigènes recrutés

en grande partie dans la contrée qu'il commande; il trouve en outre un appui moral dans l'autorité de Mokrani, le chef héréditaire de ces contrées, nommé khalifa de la Medjana par le gouvernement français, et dont la fidélité à notre cause ne s'est jamais démentie depuis dix ans qu'il a juré de la servir. La juridiction féodale de ce haut fonctionnaire indigène s'étend sur les montagnes qui dans les quatre directions cardinales bornent l'horizon de la Medjana ; c'est à la fois le plus grand seigneur et en même temps le plus riche propriétaire de l'Algérie, et ce grand seigneur, dont la famille remonte à ces dynasties puissantes maîtresses de l'Afrique et de l'Espagne, ce riche propriétaire, dont la fortune s'élève à un million au moins et peut-être à deux millions de francs de revenus, a obéi pendant longtemps à un simple capitaine d'infanterie, qui n'avait pour appuyer son autorité qu'une centaine de sujets enrégimentés du prince indigène, sa fermeté personnelle et la grandeur des intérêts qu'il représentait.

Aumale.

L'immense lacune qui séparait Sétif de Médéa n'a été comblée, imparfaitement encore, que vers le milieu de 1846. Il n'avait existé jusqu'à cette époque aucun établissement français dans le sud-est d'Alger. Aussi, pendant l'insurrection de 1845 Abd-el-Kader y avait-il installé la base de ses opérations; et on le vit pendant longtemps établi dans ce large espace, que la conquête française laissait dégarni, promener sa victoire nomade du nord au sud, de la Kabylie aux Oulâd-Naïl, toucher et ébranler à la fois la province de Constantine et celle d'Alger. Le centre de ces oscillations, qui embrassait dans sa largeur méridienne la moitié de l'Algérie, était un col compris entre deux hautes masses de montagnes, le Dira et l'Ouennoura. Il occupe l'extrémité occidentale du large éventail dessiné par les rameaux supérieurs de l'Ouad-Akbou. Là, sur un de ces affluents, existaient l'es ruines d'une ville romaine appelée Auzia, qui déjà à l'époque où les agitateurs numides inquiétaient la domination romaine avait joué un rôle important dans les annales de cette

contrée. C’est par cette porte demeurée ouverte que le Jugurtha de notre époque communiquait des fertiles vallées du Tell dans les lacs salés du Sahara. Enfin l’occupation de ce poste fut résolue, et l’antique Auzia, appelée par les Arabes Sour-el-Rezlan, est sortie en ce moment de ses ruines, et devient sous le nom d’Aumale un des points d’appui les plus efficaces de notre domination dans le centre de l’Algérie.

Aumale est situé à 40 kilomètres à l’ouest de Bordj-bou-Ariridj et à 90 kilomètres à l’est de Médéa. Il appartient à la province d’Alger.

L’Isser.

Si en sortant d’Aumale le voyageur continue sa route vers l’ouest, sur les plateaux du Tell, il entre dans le bassin étroit de l’Isser, sur lequel il n’existe pas d’établissements français. Il atteint bientôt le remarquable plateau situé au sud-est de Médéa, d’où s’échappent à la fois l’Isser, l’Arrach et le Chélif. En atteignant les murs de Médéa il entre dans la vallée du Chélif.

Le Chélif. – Médéa.

Le Chélif est la plus étendue des rivières qui traversent le Tell. Il en est aussi la plus remarquable. Il prend sa source dans les flancs septentrionaux du Djebel-Amour, montagne saharienne dont la base domine celles de toutes les montagnes de l’Algérie ; en descendant de ce réservoir élevé le Chélif traverse une partie du Sahara du sud au nord, franchit dans une gorge profonde les montagnes qui limitent le Tell, puis, durant l’espace de cinquante lieues environ, il coule parallèlement au littoral, et trouve enfin son issue à la mer, à quelques kilomètres à l’est de Mostaganem.

Une des circonstances qui caractérisent le cours du Chélif, la grande rivière du Tell, c’est qu’il sort du même berceau que l’Ouad-el-Djedi, la grande ligne de fond du Sahara, le fleuve Triton de l’antiquité. A quelques kilomètres à peine des gorges qui recèlent les sources de l’une s’ouvrent les gorges qui recèlent les sources de l’autre.

Cependant il s’en faut encore de beaucoup que le Chélif puisse se comparer à nos cours d’eau d’Europe. Dans la par-

tie inférieure de son cours il n'est point navigable, et dans la partie supérieure il demeure presque toujours à sec. C'est sur cette branche supérieure, au milieu de la grande plaine saharienne du Sersou, qu'est la station de Tagguin, où s'accomplit en 1843 l'enlèvement de la zmala d'Abd-el-Kader par M. le duc d'Aumale.

Le cours inférieur du Chélif se déroule entre les deux massifs de l'Ouersenis et du Dahra, qui furent dans ces dernières années les deux principaux foyers d'insurrection. Aussi est-ce dans le bassin de ce fleuve que la domination française a formé le plus grand nombre relatif d'établissements. Il en existe trois sur les confins méridionaux du Tell :

Boghar, à l'entrée de la rivière, dans la région des terres de labour et sur la route des caravanes qui d'Alger s'acheminent vers le sud ;

Teniet-el-Had, à l'extrémité orientale de l'Ouersenis ;

Tiaret, à la source de la Mina, le principal affluent du Chélif.

Sur la ligne médiane, celle qui partage en deux la largeur du Tell, le Chélif ne compte pas moins de cinq établissements français, qui sont Médéa, Miliana, Orléansville, Ammi-Mouça et Sidi-bel-Hacel. Les deux premiers existaient avant la conquête; les trois autres sont, d'origine française.

La place ou s'élève aujourd'hui Orléansville portait, avant que les Français s'y fussent installés, le nom d'El-Asnam (les idoles). Il y existait des ruines considérables. On y a retrouvé depuis un grand nombre d'antiquités curieuses, et particulièrement le pavé en mosaïque d'une des plus anciennes basiliques de la chrétienté. Une inscription écrite en glands caractères la fait remonter aux premières années du troisième siècle. La mosaïque n'a pas moins de quarante pas de longueur sur vingt-deux de largeur, sans y comprendre les bas-côtés, qui étaient séparés de la nef par deux rangs de colonnes. A l'une des extrémités de ce pavé se trouvait l'autel et au-devant un agneau percé d'une flèche et des poissons. Le poisson était autrefois une image symbolique du christianisme. A l'extrémité opposée, au milieu d'une belle rosace entourée de guirlandes

mémoire de l'évêque Reparatus. La date se rapporte à une ère spéciale qui la fait remonter aux premières années du cinquième siècle.

Orléansville offre cela de particulier que parmi les monuments antiques découverts jusqu'ici la plupart appartiennent au christianisme.

La ville est située au bord du Chélif, dans la plaine longue et monotone comprise entre l'Ouersenis et le Dahra ; elle a suivi la progression hiérarchique de tous nos établissements qui de camps ou même de simples postes se sont élevés au rang de cités. Elle compte une population européenne d'environ 700 habitants, dont la moitié sont Français. Mais il paraît que cette fondation n'entre pas encore dans les besoins et les habitudes indigènes ; car la population indigène en résidence fixe se réduit à quatre personnes, et la population flottante est presque nulle.

Quant aux deux autres postes, Ammi-Mouça et Sidi-bel-Hacel, ils en sont encore au premier degré de l'échelle hiérarchique, celui de simples postes.

Médéa.

Au premier rang des établissements fondés ou conservés par les Français dans le vaste bassin du Chélif figurent les deux villes originairement indigènes de Médéa et de Miliana. Elles forment deux des principaux anneaux de la grande chaîne médiane tendue par l'occupation française de l'est à l'ouest de l'Algérie entré le littoral et le Sahara, chaîne dont l'importance, mal comprise après une première apparition de nos troupes à Médéa, après une autre apparition a Mascara, qui eut lieu quelques années Plus tard, après le séjour temporaire d'une garnison française à Tlemcen, ne fut mise dans tout son jour que par la prise et l'occupation définitive de Constantine et de Sétif. Aux détails donnés sur cette ville dans la première partie de cette publication nous n'ajouterons que le complément nécessité par les faits accomplis depuis cette époque. L'armée française prit définitivement

possession de Médéa le 17 mai 1840, dix ans après la première expédition rapportée dans la notice que nous complétons. Les Français trouvèrent la ville déserte ; elle avait été entièrement évacuée par les habitants, qui depuis sont revenus en grand nombre se ranger sous la loi française.

Au commencement de 1847 la population indigène de Médéa se composait de 3,578 indigènes, dont 2,887 musulmans, 65 nègres et 626 Israélites.

Quant à la population Européenne, elle comptait 1,390 personnes, dont 776 français.

Miliana.

Le 8 juin 1840 les Français entrèrent à Miliana ; ils la trouvèrent abandonnée par les habitants et livrée aux flammes.

Cette ville est située à 900 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, et dominée au nord par le mont Zakkar, qui a lui-même 1,534 mètres d'élévation. Les magnifiques vergers qui l'entourent, les eaux vives qui l'arrosent et l'animent, le voisinage imposant du Zakkar, font de Miliana l'un des sites les plus pittoresques de l'Algérie.

Elle présente la forme d'une ellipse resserrée entre deux ravins, dont les escarpements naturels lui servent de remparts. La kasba occupe l'une des extrémité du grand axe. Comme la plupart des cités musulmanes, la ville est sillonnée de rues étroites et tortueuses. Les maisons sont construites en pisé blanchi à la chaux ; elles se composent d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec une galerie quadrangulaire intérieure, forme habituelle des maisons moresques. Un oranger ou un citronnier planté dans la plupart des cours y répand son ombre et ses parfums ; une multitude de canaux souterrains alimentent les fontaines publiques et les Habitations particulières.

La ville ne renferme pas moins de vingt-cinq mosquées. L'une d'elles sert de sépulture à un marabout célèbre, Sidi Ahmed-ben-Ioucef, dont la famille a fourni la souche de plusieurs tribus considérables. A quelque distance à l'est de la ville, dans un des ravins qui la bordent, les Français trouvèrent, au moment de la prise de possession, un bâtiment long d'environ

25 mètres et large de 8, construit en moellons et couvert en tuiles ; c'était une usine fondée par Abd-el-Kader. La façade, d'un style moderne, reposait sur trois arceaux réguliers en plein cintre. Cet établissement contenait cinq fourneaux à la catalane alimentés par une trompe; une retenue d'eau pratiquée dans le ravin faisait mouvoir un martinet, auprès duquel on trouva quelques ébauches grossières de baïonnettes.

Le territoire de Miliana parait réunir plusieurs éléments de prospérité industrielle; on assure que le Zakkar renferme une mine de cuivre et un magnifique banc de marbre. On a trouvé dans le voisinage de la ville des gisements de sulfure de plomb, d'oxyde et de carbonate de fer. Près de la forge d'Abd-el-Kader il existe de riches affleurements, qui, selon toute apparence, ont fourni leur minerai à l'usine créée par l'émir ; car on a retrouvé autour de l'établissement des débris de même nature.

La domination romaine a laissé à Miliana des traces non équivoques de son passage ; un reste de voie romaine existe encore aux environs de la ville ; le temps a même conservé la façade d'un édifice qui date de cette époque. Beaucoup de blocs de marbre dont plusieurs portent des bas-reliefs et des inscriptions gisent épars dans l'intérieur de l'enceinte. L'un de ces bas-reliefs représente un homme à cheval, tenant une épée dans une main et un rameau dans l'autre.

Au commencement de 1847 la population indigène de Miliana se composait de 1,247 habitants, et la population européenne de 1,210, dont 793 Français.

La Makta.

A la vallée du Chélif succède, dans la direction de l'est à l'ouest, celle de la Makta. Elle est formée de deux bras principaux, l'Habra et le Sig. C'est vers leur confluent, dans la plaine étroite et marécageuse qui le sépare de la mer, qu'eut lieu en juin 1835 le malheureux combat de la Makta, une de ces glorieuses épreuves où la grandeur d'âme d'un général en chef l'élève souvent plus haut dans l'opinion des hommes que n'eût pu le faire une victoire. Sur le cours de l'Habra se présentent

le camp Perregaux, qui porte le nom d'un des martyrs de la conquête ; puis un simple poste-étape jeté sur la route d'Oran à Mascara, et enfin Mascara elle-même. Deux autres établissements français situés aux sources méridionales de la rivière, Saïda et Daïa, appartiennent à cette ligne de vigies permanentes élevées en 1844 sur les confins du Tell, là où les tribus sahariennes viennent annuellement chercher leur pain.

Le second bras de la Makta, le Sig, possède deux établissements de nature différente, la commune agricole fondée par la compagnie de l'Union du Sig et le poste de Sidi-bel-Abbès, où eut lieu dans les premiers jours de 1845 l'audacieux coup de main de soixante-huit visionnaires indigènes enrôlés sous la bannière mystique de Mouléï-Taïeb(1).

De ces différents nœuds qui forment le réseau actuel de l'occupation française dans le bassin de la Makta, le plus important est Mascara, ville de création indigène, qui fut sous les Turcs le siège du beylik de l'ouest jusqu'au moment de l'évacuation d'Oran par les Espagnols, et dont l'occupation définitive par les Français eut lieu le 30 mai 1841.

Mascara.

A quarante-cinq kilomètres au sud de Mostagnem s'élève une. montagne qui domine au nord le cours de l'Habra. Elle a été baptisée par les indigènes du nom pittoresque dé Chareb-er-Rih, la lèvre du vent, parce que les bourrasques qui fréquemment s'engouffrent dans ses gorge, y font entendre des bruits sourds semblables à de grandes et mystérieuses paroles. Le sommet de Chareb-er-Rih voit se dérouler autour de lui un magnifique panorama : au nord la mer depuis Oran jusqu'au Chelif ; à l'est les montagnes qui bordent les deux rives du fleuve; au sud les dernières cimes de la chaîne au delà de laquelle commence le Sahara.

C'est sur le versant méridional du. Chareb-er-Rih, et au-dessus de la plaine d'Eghres, qui fut le berceau d'Abd-el-Kader, qu'est assise l'ancienne capitale du beylik de l'ouest, l'ancien quartier

(1) Nous ferons connaître plus tard l'origine et la nature de ces associations.

général de l'émir, le point de départ de sa fortune.

Selon les traditions locales recueillies par les Taleb, ces archivistes de l'Algérie, Mascara aurait été bâtie par les Berbères sur les ruines d'une cité romaine. L'étymologie d'ailleurs lui assignerait une origine guerrière ; car Mascara signifie la ville aux armées.

Cette ville, telle que les indigènes nous l'ont laissée, se divise en plusieurs parties séparées entre elles. La ville d'abord, puis le faubourg de Baba-Ali au nord, celui d'Aïn-el-Baïda au sud, un autre petit faubourg à l'est, et enfin celui d'Arkoub-Ismaïl, construit, il y a moins d'un siècle, par les Turcs.

La ville avait deux portes, et une poterne ou porte de secours, donnant sur un ravin qui la traverse. De belles eaux provenant d'une source abondante y arrivaient par des canaux d'une distance de 3,000 mètres.

Les Français, devenus maîtres de Mascara, l'approprièrent à leur usage. Le petit faubourg de l'est disparut, et les trois autres, réunis par une enceinte continue, forment aujourd'hui une seule et même place, traversée par un cours d'eau qui ne tarit pas, l'Ouad-Sidi-Toudman.

Mascara a une kasba ou citadelle, située au nord et isolée de la ville par une muraille en pisé ; elle possède en outre plusieurs mosquées remarquables par l'élégance de leur architecture, un fondouk ou caravansérail, un marché, un palais, qui fut la résidence des beys, et la caserne des réguliers de l'émir dans la kasba.

Les environs de Mascara, dans un rayon de plusieurs kilomètres, étalent une végétation riche et active : la vigne, le figuier de Barbarie, le figuier d'Europe, y mêlent leur verdure à celle de l'olivier, de l'amandier, du cognassier et de plusieurs arbres fruitiers de nos climats.

La guerre a ruiné l'industrie de Mascara; ruais au temps de sa prospérité elle exploitait une spécialité importante : c'était la fabrication de ces bernons noirs qui jouissaient dans toute la Barbarie d'une juste réputation d'élégance et de solidité. Dans les premiers temps de sa fortune, l'émir avait

formé le projet d'établir à Mascara le siège de son gouvernement ; il y avait réuni un grand nombre d'ouvriers européens. Mais la prise de cette ville par les troupes françaises en 1836 dérangea ses plans, les ouvriers furent dirigés sur Tagdemt, Médéa et Miliana, qui devaient éprouver le même sort quelques années après.

Au commencement de 1847 la population de Mascara se composait de 1,202 Européens, dont 698 Français, et de 2,695 indigènes, dont 2,292 musulmans.

La Tafna.

La Tafna s'est acquis depuis l'occupation française un grand renom diplomatique ; c'est vers l'embouchure de cette rivière que fut conclu, le 30 mai 1837, le fameux traité qui porte son nom. C'est encore sur un de ses affluents, vers la frontière du Maroc, que fut signé le 18 mars 1815 un autre traité, celui de Lella-Marnia, qui fixait la délimitation de l'Algérie.

Resserrée dans la partie inférieure de son cours, la Tafna, à quelque distance de la mer, s'épanouit en deux belles vallées, à l'ouest la Tafna supérieure et à l'est l'Isser. Toutes deux prennent naissance dans. le voisinage du poste français de Sebdou, et circonscrivent, en descendant de là, un large plateau dont la ville de Tlemcen occupe le centre.

TLEMCEN.

Elle est assise dans une riche plaine, détachée de la masse du plateau par deux rivières, le Safsaf et l'Hanaia, qui vont se rendre dans la Tafna et dans l'Isser.

L'aspect de la campagne, autour de Tlemcen explique en partie l'importance qu'elle a prise entre les mains des musulmans, si amoureux des beaux paysages et des sites pittoresques. Que d'attraits par exemple devaient avoir pour eux les bords du Safsaf ! De la haute vallée de Mafrouch, où il prend naissance, il se précipite dans un gouffre de trois cents mètres de profondeur par six cataractes successives, qui toutes ont creusé leur bassin: Dans ces chutes successives tantôt la rivière s'allonge en nappe brillante, tantôt elle se divise en filets écumeux, dont l'obscurité du gouffre fait ressortir la blancheur éclatante. De hautes roches

d'un rouge ardent encaissent les deux rives, et servent de base à des végétations de natures diverses. Dans la partie supérieure, des noyers séculaires, des cerisiers, des ormes, des frênes, des sureaux à larges feuilles déploient leur luxe septentrional ; tandis qu'à leur pied le jujubier, le figuier, l'olivier, le laurier-rose, le lentisque, le nopal, le caroubier, reliés entre eux par les nœuds de la vigne sauvage, abritent encore sous leur feuillage épais l'acanthe, l'angélique, l'asphodèle, le narcisse et la violette, accrochés aux vieux troncs morts gui pendent sur l'abîme. La ronce et le lierre en tapissent les escarpements, et forment comme la tenture de ce sanctuaire sauvage, appelé par les indigènes el-Redir ou le lac.

La ville est dominée au sud par des montagnes qui tempèrent l'action des vents du midi. L'hiver s'y fait même sentir parfois assez rudement. Cependant la chaleur moyenne suffit pour conduire à maturité la plupart des fruits du midi de la France.

Comme presque toutes les villes du nord de l'Afrique exposées au moyen âge à des incursions fréquentes, Tlemcen reposait par trois de ses faces sur des escarpements abruptes ; elle n'était accessible que par le sud-ouest, où la plaine venait se rattacher aux dernières pentes des montagnes.

Dans cette ville, aujourd'hui si réduite, si mutilée, saluons un des plus grands débris historiques de l'Algérie, de ce reliquaire si riche en gloires éteintes, en grandeurs déchues. Bâtie sur les ruines d'une cité romaine, Tlemcen paraît avoir porté sous la domination des Césars le titre de colonie. Mais sa véritable splendeur ne date point de cette époque; elle est toute sarrasine. Toutefois sous les constructions élevées par les émirs Almohades, maîtres de l'Afrique et de l'Espagne, il existe encore un amas de ruines qui remontent à la première époque. Une foule d'inscriptions tumulaires, quelques inscriptions historiques, prouvent que cet établissement, avant même que les révolutions musulmanes l'eussent élevé au rang de capitale, ne fut pas sans quelque importance.

Parmi les inscriptions latines découvertes il s'en trouve une

qui semblerait placer cette ville parmi les colonies militaires. M. Azema de Montgravier, qui s'est livré à des études spéciales sur Tlemcen, a observé une analogie générale dans le caractère des ruines qui bordent la frontière occidentale de l'Algérie. Il a signalé en outre une ressemblance curieuse entre ces ruines et les constructions militaires retrouvées sur les bords du Rhin et dans d'autres pays limitrophes entre les Romains et les barbares.

Mais laissons la colonie des Gordiens dormir dans la tombe que le temps et le génie des peuples africains lui ont creusée, et revenons à la ville musulmane, qui tint le rang de capitale depuis le milieu du treizième siècle jusqu'au milieu du seizième.

Toutefois, dès avant le treizième siècle Tlemcen occupait déjà une place éminente parmi les villes d'Afrique ; car sous le règne d'Abou-Tachfin, le premier des Almoravides, elle ne contenait pas moins de 16,000 feux, ce qui suppose une population de 90,000 habitants.

Environ deux siècles après, sous la dynastie des Beni-Zeïan, Tlemcen renfermait tout ce qui caractérise les grandes villes, de belles et riches mosquées, et cinq grandes écoles ornées de mosaïques, élevées par les princes Zenata. Des revenus affectés a l'entretien de ces établissements permettaient d'offrir l'instruction gratuite à un certain nombre de jeunes musulmans, qui venaient y étudier, sous les maîtres les plus renommés, le dogme religieux et les sciences naturelles. Ajoutez à cela des bains et des fondouks ou caravansérails, où les négociants, qui à cette époque faisaient un grand commerce avec la Guinée, entreposaient la poudre d'or, l'ambre gris, le musc de civette et les autres productions de ces contrées. lointaines. Les relations commerciales entre Tlemcen et le pays des noirs étaient si actives et si lucratives, qu'il suffisait, suivant Marmol, de deux ou trois voyages pour faire la fortune d'un trafiquant. Parmi les fondouks il y en avait deux réservés aux marchands génois et vénitiens. qui venaient y acheter, pour les verser en Europe, les marchandises apportées par les caravanes.

La ville était divisée en quartiers isolés les uns des autres

et munis de remparts. Ils portaient les noms des différents corps d'état qui les habitaient. Les ouvrages qui sortaient de leurs ateliers étaient en général fort recherchés ; c'étaient des casaques de laine appelées kabbout, d'où est venu sans doute notre mot capote, de riches tapis, des sayes et des mantes si fines, qu'il s'en trouve, dit Marmol, qui ne pèsent pas dix onces. Ils fabriquaient en outre des harnais de prix avec de beaux étriers, des mors, des éperons et des têtières, les meilleures qui se fissent alors en Afrique, dont les ouvriers, ajoute encore Marmol, gagnent bien de quoi vivre et de quoi passer leur temps.

Au midi de la ville s'élevait le palais du roi. C'était une forteresse fermée de murailles ; deux portes y donnaient accès. L'une d'elles, celle d'Agadir, a légué son nom à un faubourg en ruines que enceinte actuelle laisse en dehors, et qui fut construit originairement sur la nécropole romaine ; ce qui apparaît par le grand nombre de pierres tumulaires et d'inscriptions votives que l'on y découvre. Les historiens qui ont assisté au déclin de Tlemcen parlent avec admiration de la fraîcheur et de l'abondance des eaux que la munificence des princes berbères avait fait venir par des conduits souterrains; des maisons de plaisance que les habitants s'étaient fait bâtir autour de la ville pour y passer l'été, et enfin des forêts d'oliviers, de noyers, de vignes et d'arbres à fruits de toutes sortes qui ombrageaient au loin la campagne. Léon l'Africain, qui a écrit ses voyages en Europe et qui avait parcouru d'immenses contrées, dit n'avoir vu en aucun autre lieu autant de cerises qu'il en vit à Tlemcen.

Au commencement du seizième siècle la capitale des Beni-Zeian était encore une ville puissante. Mais alors une série d'événements, provoqués par l'imprudence des habitants eux-mêmes, vint la précipiter dans un abîme de maux, et nous donne le secret de la plupart des grandes destructions dont le sol de l'Afrique porte l'empreinte. C'était en 1517; il y avait deux ans que Barberousse s'était emparé d'Alger ; il y en avait huit que les Espagnols occupaient Oran. Deux factions rivales

se disputaient le, gouvernement de Tlemcen. L'une avait à sa tête Bou-Zeïan, frère du dernier roi, et l'autre Bou-Hammou, qui était son fils.

Bou-Zeïan s'appuyait sur le suffrage des Arabes, et à ce titre sa cause paraissait la plus juste ; mais Bou-Hammou avait invoqué l'assistance des Espagnols, et il était demeuré le plus fort. A l'aide de ce secours étranger, de cette dangereuse intervention des chrétiens, il avait détrôné son oncle, et le tenait en prison.

Sur ces entrefaites Haroudj-Barberousse s'empara de Ténès. Cette expédition le rapprochait de Tlemcen. Les partisans de Bou-Zeïan, voyant en lui le champion de la guerre sainte, lui députèrent deux des principaux habitants pour l'informer de la situation de leur ville et implorer son secours en faveur du roi légitime contre l'usurpateur que les armes infidèles leur avaient imposé.

Barberousse ne laissa point échapper une si belle occasion; et, confiant Alger à la garde de son frère Khaïr ed-Din, il prit incontinent la route de Tlemcen. Chemin faisant il recruta bon nombre d'Arabes et de Berbères, jaloux de combattre pour une cause que l'intervention des Espagnols leur faisait regarder comme nationale. Bou-Hammou sortit de Tlemcen, et se porta à la rencontre des Turcs : il les atteignit à quelques lieues d'Oran (septembre 1517). Mais à peine l'action était-elle engagée, que ses troupes prirent la fuite, écrasées par l'artillerie et la mousqueterie, deux instruments nouveaux, dont les Arabes connaissaient à peine l'usage.

Barberousse ne tarda pas à paraître devant Tlemcen. Un instant les partisans de Bou-Hammou voulurent fermer les portes et prendre les armes; mais leurs adversaires soulevèrent le peuple contre eux, et introduisirent Barberousse. Toutefois, comme poussés par un pressentiment des malheurs qui les menaçaient, avant qu'il eût franchi le seuil, ils lui firent jurer sur le Koran qu'il ne porterait aucun dommage aux habitants et qu'il rendrait le trône à Bou-Zeïan.

Maître de la ville, Barberousse sembla disposé à tenir sa promesse ; du moins il fit mettre le prince en liberté. Mais quelques jours après, feignant d'aller prendre congé de lui, il le fit saisir lui

et ses sept fils et pendre avec la toile de leurs turbans aux piliers de la galerie. En même temps il se faisait amener tous les membres de cette famille, et les précipitait lui-même dans un étang, *prenant plaisir* ; dit Marmol, *à leurs postures, et à leurs grimaces.*

Enfin, pour couronner toutes ces atrocités par une dernière, il attira chez lui soixante et dix des principaux habitants, de ceux qui l'avaient appelé à leur secours, et les fit massacrer sous ses yeux, dans la crainte, disait-il, qu'ils ne conspirassent contre lui. Après quoi il se fit proclamer roi de Tlemcen sous l'autorité du grand seigneur.

C'est de cette manière que, suivant les écrivains espagnols, Tlemcen tomba une première fois au pouvoir des Turcs. Mais leur triomphe devait être aussi court qu'il avait été cruel et félon.

Bou-Hammou avait pris la fuite avec ses femmes, ses enfants et ses richesses, plus heureux dans sa défaite que son compétiteur dans sa victoire. Il s'était réfugié à Oran, où commandait alors don Diego de Cordova, marquis de Comarès. De là il passa en Espagne pour aller implorer l'appui du roi don Carlos, devenu plus tard Charles-Quint.

Presque en même temps arrivait à Oran un cheik puissant des environs de Tlemcen, nommé Bou-Rekkaba, qui venait, lui aussi, invoquer l'assistance des Espagnols contre les Turcs. Le marquis de Comarès lui accorda immédiatement un secours de trois cents hommes. Bou-Rekkaba sut si bien en tirer parti, qu'il obligea Barberousse lui-même de demander du renfort à son frère Khaïr-ed-Din. Celui-ci lui envoya aussitôt six cents Turcs.

Mais le marquis de Comarès, averti à temps de la marche de cette colonne, fit partir d'Oran à sa rencontre six cents Espagnols. Les Turcs, peu curieux d'engager un combat à forces égales, se jettent dans la forteresse de Kala. Les Espagnols arrivent et campent au pied des murailles ; mais, par une nuit obscure, ils se laissent surprendre : quatre cents hommes sont massacrés; les deux cents qui survivent se sauvent à Oran, où ils vont, porter cette triste nouvelle. Comarès ne perd pas un instant, et fait partir le colonel Martin Argote avec

deux mille hommes et quelques cavaliers. Cet officier fait tant de diligence qu'il retrouve encore les Turcs à Kala, où ils s'étaient oubliés dans l'ivresse de leur victoire. Il assiège la place, y ouvre une brèche à l'aide de la mine, et la force à capituler. Mais à peine la convention était-elle signée qu'une querelle s'engage entre un Turc et un chrétien ; celui-ci tue son adversaire : on court aux armes : les Espagnols oublient la parole qu'ils viennent de donner et massacrent la garnison.

Martin Argote marche alors sur Tlemcen, où il joint ses forces à celles du cheik Bou-Rekkaba. Barberousse s'y était enfermé, attendant avec impatience le détachement que Martin, Argote venait de détruire. Bientôt menacé au dedans, pressé au dehors, le corsaire sentit qu'il n'y avait plus pour lui de chances de salut que dans la fuite. Il ramasse donc ses richesses, et sort secrètement par une poterne, emmenant avec lui tous ses turcs et quelques Arabes ; mais le colonel Argote, informé de son départ, s'attache à ses traces, et le poursuit durant l'espace de trente lieues. Barberousse a recours à une dernière ruse. Il répand sur son chemin de l'or, de l'argent monnayé, de la vaisselle et tous les objets précieux qu'il emportait avec lui : peut-être les Espagnols s'arrêteront-ils à les ramasser. Mais il n'en fut rien. Abandonné par quelques-uns de ses compagnons, accablé de fatigue et de soif, le corsaire se jette en désespéré dans les ruines d'une ancienne forteresse. Là, avec le petit nombre d'hommes qui lui restent fidèles, il oppose encore une résistance héroïque. Mais l'alferez Garcia de Tineo lui porte un coup de lance qui le renverse, et se précipite sur lui ; Barberousse jeté à terre combat encore, et dans un effort suprême le blesse à la main. Enfin il succombe. Sa tête est aussitôt séparée de son corps; elle fut portée à Oran au bout d'une pique, et promenée, dit-on, dans toute l'Espagne comme un glorieux trophée. Ses vêtements, qui étaient de brocard cramoisi, furent envoyés à Cordoue et déposés dans le monastère de Saint-Jérôme, où les religieux en firent une châsse que l'on montrait encore longtemps après sous le nom de *Capa de Babaroxa.*

Ainsi périt le fondateur dé la régence d'Alger. Toute l'Eu-

rope accueillit la nouvelle de sa mort avec des transports de joie: par une erreur assez commune, qui porte les hommes à concentrer dans un seul toutes leurs espérances et toutes leurs craintes, elle se flatta qu'avec Barberousse la piraterie avait disparu ; mais elle reconnut bientôt quel mécompte l'avenir lui réservait.

Bou-Hammou, rétabli sur le trône ; s'engagea à payer à l'Espagne un tribut annuel de 12,000 ducats d'or, douze chevaux et six gerfauts femelles ; redevance qu'il acquitta fidèlement pendant toute sa vie.

Mais Abdallah, son frère et son successeur, rompit le traité, à l'instigation de quelques marabouts et surtout de Khaïr-ed-Din, et refusa de rien payer. En mourant il laissa deux fils, Mouleï-Abd-Allah et Mouleï-Ahmed. Ce dernier, qui était le plus jeune, obtint l'appui de Khaïr-ed-Din, et s'empara du pouvoir. Abd-Allah se jeta alors dans les bras des Espagnols. Le gouverneur d'Oran lui donna un détachement composé de six cents hommes et de quatre bouches à feu, et commandé par Alfonse Martinez. Cette troupe partie d'Oran s'avança péniblement jusqu'à cinq lieues de Tlemcen ; là elle fut enveloppée par une multitude d'Arabes et taillée en pièces. Des six cent hommes il n'y en eut que vingt qui parvinrent à regagner Oran; treize furent faits prisonniers ; le, reste périt.

Charles-Quint sentit qu'il ne pouvait laisser la domination espagnole sous le coup d'un pareil échec, et chargea le comte d'Alcaudète de le venger. Ce général quitta Oran le 27 janvier 1543, à la tête de neuf mille hommes d'infanterie et de quatre cents chevaux.

A peine fut-il éloigné de la ville dé quelques lieues que des nuées d'Arabes commencèrent à l'assaillir et le harcelèrent Sans relâche jusqu'auprès de Tlemcen. Là il trouva l'armée de Mouleï-Ahmed, et engagea contre elle un combat plus sérieux et plus décisif.

A cette époque l'arquebuse était encore pour les Africains une arme nouvelle, qu'ils maniaient avec peu d'adresse. Aussi l'armée espagnole eut-elle plus à souffrir de leurs flèches que de leurs balles. Néanmoins la victoire resta

aux chrétiens, et le comte d'Alcaudète put bivouaquer sur, le champ de bataille. Le lendemain l'armée entra dans Tlemcen, *qu'elle saccagea d'un bout à l'autre*, dit Marmol, *tuant ou faisant prisonnier tout ce qu'elle rencontra.*

Le comte d'Alcaudète resta quarante jours à Tlemcen. Il avait réinstallé Abd-Allah dans sa capitale ; mais pendant ce temps Ahmed recrutait des partisans parmi les tribus, et à peine les Espagnols avaient-ils quitté la ville, qu'il reparut à la tête d'une armée. Abd-Allah marcha à sa rencontre, et remporta une victoire complète : mais quand il se présenta pour rentrer dans Tlemcen, les habitants refusèrent de le recevoir. Prières, menaces, promesses, tout fut inutile. Enfin il se retira, et prit avec cinquante chevaux seulement la route du désert, champ d'asile des ambitions déçues. Bientôt ses derniers partisans l'eurent abandonné ; sa tête fut apportée aux pieds de son frère, qui venait de remonter sur le trône.

Cependant les Turcs n'avaient point encore réussi à se maintenir dans Tlemcen. Maîtres de presque toutes les villes de l'Algérie, ils regardaient avec raison la conquête de cette capitale d'un royaume comme le complément nécessaire de leur domination. Ils saisirent pour l'entreprendre le premier prétexte qui se présenta. Ce fut encore la discorde qui le leur fournit.

Un second frère de Mouleï-Ahmed venait d'apparaître sur la scène ; il s'était rendu à Alger, et là il implorait l'assistance de Hacen-Pacha pour l'aider à s'emparer de Tlemcen. Le fils de Khaïr-ed-Din ne se fit pas beaucoup prier. Il partit au commencement de juin 1547, sous la conduite du nouveau prétendant, et marcha sur Tlemcen à la tête d'une armée composée de cinq mille arquebusiers turcs ou renégats, de mille spahis et de dix bouches à feu. A la nouvelle de l'approche des Turcs, Mouleï-Ahmed se hâta de quitter Tlemcen, et se réfugia à Oran ; et l'on vit, par un singulier retour de fortune, ce prince, qui avait combattu les Espagnols, qui avait anéanti une de leurs colonnes, venir implorer leur protection contre les Turcs, ses anciens alliés.

Le comte d'Alcaudète accepta, au nom de l'Espagne, l'alliance qui s'offrait à lui, et passa aussitôt en Andalousie pour y lever des troupes. Il revint bientôt à Oran ; et entra en campagne avec un corps de dix-huit cents hommes. Cette fois il fut accueilli à bras ouverts par toutes les tribus qu'il traversa. Chacune lui envoyait son contingent; il voyait à chaque pas grossir ses troupes. Combien cette expédition différait de la première, où les mêmes tribus l'avaient harcelé jusqu'aux portes de Tlemcen ! Bientôt il trouva l'armée de Mouleï-Ahmed forte de cinq mille hommes, commandée par le mezouar de Tlemcen, oncle et beau-père du roi. Celui-ci voulut ôter l'arrivée du gouverneur, et lui donna le spectacle d'une grande fantasia. Les deux armées avaient opéré leur jonction sur les ruines d'Arbal. Le comte y passa trois jours, et se remit en marche vers Tlemcen.

Il ne devait pas tarder à rencontrer l'armée turque, et les circonstances favorables qui avaient marqué le début de l'expédition lui faisaient attendre impatiemment la lutte qui allait s'engager. Mais il était écrit que cette fois encore, et sans combat, Tlemcen échapperait aux Turcs.

Tandis que l'armée arabe-espagnole s'approchait de la ville, un envoyé du roi de France, le chevalier de Lanis, arrivait au camp d'Hacen-Pacha, et venait lui apprendre la mort de son père. Dès lors il renonça à ses projets de conquête ; il sentit combien, dans cette circonstance, sa présence était nécessaire à Alger, et il eut hâte de conclure la paix. Il consentit à retirer la garnison qu'il avait jetée dans Tlemcen, s'engagea à ne jamais inquiéter Mouleï-Ahmed, et le reconnut pour vassal de l'Espagne.

Apres deux jours pendant lesquels toute l'armée turque paya à la mémoire de Khaïr-ed-Din un tribut unanime de regrets, Hacen-Pacha, vêtu de deuil et monté sur un cheval noir, donna le signal du départ[1].

Mouleï-Ahmed ne demeura pas longtemps sur le trône où l'intervention espagnole venait de le replacer. Mais cette fois

(1) Histoire d'Alger, par M. Ch. de Rotalier.

l'initiative des intrigues qui amenèrent sa chute ne partit ni d'Oran ni d'Alger.

Dans le temps où les Espagnols s'emparaient d'Oran, où Barberousse établissait l'autorité turque à Alger, il s'élevait dans le Maroc une dynastie nouvelle, celle des chérifs, dynastie non moins ambitieuse que l'occupation espagnole et le gouvernement turc. Elle avait établi à Fès le siège de son autorité. C'est là que, délaissé par Hacen-Pacha, le prétendant, frère de Mouleï-Ahmed, avait cherché un refuge. A l'aide des intelligences qu'il s'était ménagées, il parvint à se créer un parti à Tlemcen, et quand il le crut assez fort il éleva de nouveau ses prétentions, et sollicita l'intervention marocaine.

Le chérif, qui convoitait pour son nouvel empire le beau royaume de Tlemcen, trouva l'occasion favorable et l'accueillit. En 1550 une armée marocaine, forte de dix mille hommes, entra en campagne : elle était commandée par les deux fils du sultan, Mouleï-Abd-el-Kader et Mouleï-Abd-Allah.

Mouleï-Ahmed ne les attendit pas, et se réfugia à Oran. Les deux frères entrèrent sans résistance dans Tlemcen. Abd-Allah se chargea d'occuper la ville, tandis que son frère irait entreprendre de nouvelles conquêtes. Il se dirigea d'abord sur Mostaganem.

A la nouvelle de cette marche audacieuse, Hacen-Pacha réunit à la hâte toutes les troupes disponibles. Il demanda aussi des secours à Abd-el-Aziz, cheik des Beni-Abbès[1], qui accourut lui-même à la tête de ses Berbères. L'armée fut placée sous les ordres d'un renégat corse, nommé Hacen : elle se composait de cinq cents arquebusiers renégats ou turcs, de mille spahis et de dix bouches à feu. Le chérif n'osa oint attendre des forces aussi considérables; il se retira en ravageant le pays et chassant devant lui des milliers de chameaux, de moutons et de bœufs, produits de ses razzias. Mais tout ce butin retardait sa marche, et les Turcs l'atteignirent au passage d'une rivière, la même, dit Haëdo, où trente-deux ans auparavant

(1) L'une des principales tribus de la Kabyle.

Haroudj Barberousse, fuyant de Tlemcen, avait trouvé la mort.

Abd-el-Kader fit face à l’ennemi, et se montra prêt à combattre. Alors ce fut le renégat Hacen qui, à son tour, craignit de risquer une bataille si loin d’Alger. Il fallut que le Berbère Abdel-Aziz, indigné de la faiblesse du chef, s’élançât lui-même à la tête de ses bandes kabyles et entraînât les Turcs par son exemple. Bientôt il atteignit le chérif, le tua, et décida le gain de la bataille.

Les Turcs entrèrent en triomphe dans Tlemcen, qui fut livrée au pillage pendant plusieurs jours. Enfin Hacen le Corse convoqua en conseil les chefs de l’armée, pour statuer sur le sort de leur nouvelle conquête. Il fut décidé que l’autorité des princes maures serait abolie, que Tlemcen recevrait une garnison turque et serait gouvernée par un lieutenant du pacha. Le kaïd Saffa, Turc de naissance, et l’un des premiers officiers de l’armée, fut désigné pour en être le premier gouverneur. Il resta donc dans Tlemcen avec quinze cents janissaires, dix pièces d’artillerie et un approvisionnement considérable de munitions de guerre[1].

L’armée victorieuse reprit le chemin d’Alger, portant devant elle au bout d’une pique la tête d’Abd-el-Kader, le chérif vaincu. Pour conserver la mémoire d’une expédition aussi glorieuse, Hacen-Pacha voulut que cette tête restât suspendue dans une cage de fer, sous la voûte de la porte Bab-Azoun. Elle y demeura jusqu’en l’année 1573.

C’est ainsi que l’ancien royaume de Tlemcen devint une province turque. Retardée une première fois par la mort d’Haroudj-Barberousse, ajournée une seconde fois par la mort de Khaïr-ed-Din, cette conquête ne s’accomplit que trente-deux ans après la première tentative, alors que toutes les villes de l’Algérie reconnaissaient déjà l’autorité turque.

Pendant ces trente-deux années Tlemcen fut tour à tour ravagée par les rois maures qui se la disputaient, par les Espagnols, par les chérifs et par les Turcs, qui, sous le nom des rois maures, se la disputaient aussi.

---

(1) Victoire d’Alger, par M. Ch. de Rotalier.

Enfin elle échut aux Turcs, dont elle complétait l'empire naissant, et pendant trois siècles elle fit partie de la régence. Après tant de vicissitudes désastreuses, Tlemcen aurait pu encore se relever, si le règne qui commençait eût été celui de la confiance et de la justice ; mais entre les nains des renégats et des corsaires elle devait rester couchée sous ses ruines. Les Français n'y out trouvé qu'un amas de décombres, quelques groupes de masures et une population pauvre et dégénérée.

Cependant des détails gracieux, des vestiges historiques échappés à la dévastation rappellent le peuple industrieux qui, avant l'arrivée des corsaires, avait fourni des architectes à l'Alhambra. Ici c'est un café ombragé d'une treille colossale, là un minaret debout au milieu des, ruines, ou une mosquée dont un pan de mur écroulé laisse voir à l'intérieur des dentelures et des arabesques richement sculptées.

La porte d'Agadir, qui donnait accès dans le palais des rois maures, est restée debout. C'est une belle ogive renflée vers son milieu, rétrécie vers sa naissance.

A deux kilomètres à l'ouest de Tlemcen il existe un autre monument historique ; c'est le camp de Mansoura, rectangle long de treize cents mètres, large de sept cent cinquante, entouré de murs et flanqué de tours. La destination guerrière de cet établissement se reconnaît à la régularité de son trace. On voit que l'enceinte précéda la ville. Ce camp fut en effet construit pour l'installation d'une armée, dans le cours du quatorzième siècle, par Abou-el-Haçen; quatrième roi de la dynastie des Beni-Merîn, qui régnait à Fès, durant un siégé de trente mois, qui se termina par la prise et le sac de la ville, la captivité et la mort du roi.

L'intérieur de l'enceinte conserve encore quelques traces de constructions. Mais il n'en est resté debout qu'un minaret, morceau curieux d'architecture sarrazine; il a trois étages de fenêtres doubles divisées par une colonnette. L'intervalle des étages est garni par une guirlande d'arabesques qui serpente de la base au sommet de l'édifice et encadre toutes les ouvertures : La domination française montrera sans doute quel-

que sollicitude pour la conservation de ces monuments, un peu délabrés, de l’art moresque au moyen âge. L’étude et la restauration de ces édifices peut exercer une salutaire influence sur l’art moderne, redevenu un peu trop païen.

La population de Tlemcen est bien déchue de ce qu’elle était en ses jours de prospérité. Elle se compose de 7,602 indigènes, dont 5,660 musulmans, 172 nègres et 1,770 Israélites. La population européenne se réduit encore à 759 Européens, dont 444 Français.

ESQUISSE DU SAHARA ALGÉRIEN.

Le Sahara(1).

Nous venons de parcourir les deux lianes principales du Tell, la ligue de la côte et celle des plateaux. Il nous reste à introduire le lecteur dans cette autre moitié de l’Algérie, dont la nature était aussi inconnue il y a quelques années que sa destinée est encore mystérieuse aujourd’hui. Nous craignons d’autant moins d’aborder cette arrière-scène de notre conquête qu’elle en est une partie intégrante, que le drapeau français y a été salué par les actions de grâce des populations, et enfin qu’il y flotte encore.

Le Sahara fut longtemps défiguré par les exagérations des géographes et par les rêveries des poètes. Compris sous deux dénominations qui, à raison de leur généralité, s’excluaient mutuellement, appelé par les uns *grand désert*, ce qui entraînait l’idée de la stérilité et de la désolation; appelé parles autres pays *des dattes*, ce qui impliquait l’idée de la production et du travail, le Sahara était devenu une contrée fantastique, dont notre ignorance agrandissait les proportions et uniformisait l’aspect. Depuis les montagnes qui bornent l’horizon du Tell jusqu’aux premières côtes du pays des noirs, il semblait que la nature, dérogeant à ses lois ordinaires, renonçant à la variété, caractère essentiel de ses oeuvres, eût étendu une nappe immense et uni-

---

(1) Les détails qui suivent sont empruntés en grande partie à mes *Recherches sur la géographie et le commerce de l’Algérie méridionale* : – *Exploration scientifique de l’Algérie. – Sciences Historiques et géographiques* ; tome II.

forme de landes ardentes, région maudite parcourue çà et là par quelques bandes de sauvages, étrangers aux premiers besoins de la vie individuelle, qui attachent les hommes au sol, et aux premiers besoins de la vie sociale, qui attachent les hommes à leurs semblables.

On le sait aujourd'hui, tel n'est point le Sahara, vaste archipel d'oasis dont chacune offre un groupe animé de petites villes et de villages. Une large ceinture d'arbres fruitiers entoure chaque centre d'habitation. Dans ces plantations un arbre domine, c'est le palmier ; il en est le roi autant par la hauteur de la taille que par la valeur des produits ; le grenadier, le figuier, l'abricotier, le pêcher, la vigne croissent à côté de lui et mêlent leur ombre à la sienne. C'est à travers ces massifs de verdure que l'horizon des montagnes lointaines se dessine avec ses tons chauds, ses découpures variées, ses formes imposantes. En présence d'un pareil spectacle, il est facile de comprendre l'amour que les habitants du Sahara professent pour leur pays natal.

L'espace qui sépare entre elles ces îles de verdure se présente lui-même sous des aspects divers. Tantôt c'est une plage sablonneuse couverte de plantes et d'arbustes qui servent de pâture aux bestiaux. Tantôt c'est un de ces bas-fonds appelés Sebkha où règne une couche de sel. Pendant l'hiver elle se couvre d'une nappe d'eau de quelques centimètres de hauteur ; pendant l'été elle redevient une plaine aride ou une saline facile à exploiter. Quelquefois c'est une zone montagneuse hérissée de pointes de roches ou de montagnes de sable. Il existe des oasis au bord des sebkha, dans les gorges des rochers, dans les anfractuosités des dunes, rarement dans les plages sablonneuses. Les oasis de Tuggurt, de Temâcin etd'Ouaregla sont situées au bord des sebkha.

Le plus intéressant de ces lacs de sel est celui ,que l'on désigné sous le nom de Melrir. Il occupe l'extrémité orientale de l'Algérie ; mais la plus grande partie de sa surface est comprise dans la régence de Tunis, où elle borde les deux oasis tunisiennes du Bélad-el-Djérid etdu Nifzaoua. Il s'étend en longueur de l'est à l'ouest entre le 4e et le 7e degré de longitude

orientale, et en largeur à trente kilomètres au sud du 34e degré de latitude. Il occupe, une surface de neuf mille quatre cents kilomètres carrés. C’est a peu près la superficie de l’île de Corse, qui, après la Gironde, est le plus grand des départements français.

Le sel répandu à la surface de l’immense savane n’y forme pas une couche continue ; il présente au contraire un grand nombre d’interruptions produites par des plis de terrain le plus souvent insensibles à l’œil, et se trouve ainsi divisé en une multitude d’étangs partiels, dont l’ensemble constitue la *Sebkha* de Melrir.

Quelques-unes de ces stratifications reposent sur un sol ferme, et peuvent être abordées sans danger. Mais la plupart sont inaccessibles ; sous un diaphragme solide, de quelques centimètres d’épaisseur, elles recèlent des abîmes de vase qui jamais n’ont été sondes. Malheur à qui oserait s’aventurer sur la couche de cristal mince et fragile. Bientôt il sentirait la glace se rompre sous ses pieds et disparaîtrait à jamais dans les gouffres qu’elle recouvre. Dans l’Ouad-Souf, qui est l’oasis la plus voisine, on regarde généralement les fondrières du Melrir comme assez larges et assez profondes pour engloutir des maisons entières.

Il n’existe qu’un très petit nombre de passages reconnus praticables à travers la sebkha. On les désigne par le nom générique de *Chott*, qui signifie *bord* ou rivage. Ce sont eu effet les seuls rivages de ce dangereux archipel. Mais le mot de Chott s’applique aussi par extension aux étangs eux-mêmes.

Dans la partie du lac qui appartient à l’Algérie les deux seuls passages sont ceux de *Mouia-el-Tadjer (l’eau du négociant)* et du *Chott-es-Selam (l’étang du salut).*

Une double légende conserve dans les traditions du pays l’origine des deux noms, et rappelle aux voyageurs les périls qui les attendent dans cette contrée inhospitalière.

On raconte qu’une caravane arrivant au bord de l’étang de *Mouia-el-Tadjer*, y éprouva une de ces violentes crises de soif qui ont anéanti des armées entières. Elle allait succomber, lorsqu’un riche négociant, simple passager dans la

caravane, crut reconnaître divers indices qui annoncent la proximité de l'eau. Aussitôt il fit part de sa découverte à ses compagnons de voyage, et les engagea vivement à creuser le sol. Mais il s'adressait à des hommes que le découragement rendait incrédules, et ne put rien en obtenir. Il eut alors recours à un moyen extrême : il promit un réal par coup de pioche. Stimulés par l'appât d'un salaire aussi énorme, quelques voyageurs se mirent au travail. On compta les coups de pioche, il y en eut un grand nombre; mais enfin l'eau parut. Le négociant paya sur-le-champ tout ce qu'il devait ; mais il réclama l'eau comme sa propriété, et exigea à son tour un réal de tous ceux qui voulurent boire; c'était le droit du talion, que les musulmans ne contestent jamais. Aussi tous les voyageurs payèrent-ils leur réal sans murmurer. A dater de ce jour le puits nouveau fut appelé l'eau du négociant, et pendant longtemps il n'y eut pas de caravane passant en ce lieu qui n'acquittât la même redevance au profit de l'inventeur.

Mais la soif est encore le danger le moins redoutable qui menace les caravanes dans la traversée du Chott-es-Selam. En abordant le terrible étang du salut, elles voient se dérouler devant elles sur le fond rougeâtre de la plaine. une bande blanche sinueuse longue d'environ cinq lieues, large seulement de quelques mètres. C'est le chemin qu'il faut suivre, ou plutôt c'est un pont qu'il faut traverser. Les hommes et les chameaux s'y engagent à la file et suivent exactement le sentier frayé ; car s'ils s'écartaient à droite ou à gauche, ils disparaîtraient dans les fondrières qui bordent la route. Durant tout le trajet le voyageur ne découvre dans le champ de la vue ni arbre ni plante. C'est seulement à l'issue du Chott qu'il voit apparaître à l'horizon les palmiers du village d'El-Fidh, mais tellement agrandis par le mirage qu'ils ressemblent de loin à des forteresses.

Le voyageur indigène lorsqu'il pénètre pour la première fois dans ces steppes désolés, ne peut se défendre d'un certain effroi. On raconte qu'un habitant de l'Ouad-Souf, appelé par ses affaires dans la région du Tell, se joignit à une cara-

vane qui partait pour Tebessa. Il atteignit bientôt la plaine du Melrir. Quand il vit sur sa tête un ciel rougeâtre, une terre rougeâtre sous ses pieds, autour de lui le silence, la nudité, la solitude, il fut saisi d'un tel accès de peur, qu'il rebroussa chemin, regagna au plus vite son village et ses palmiers, et renonça pour toujours aux voyages.

Le sentier blanchâtre qui traverse l'Étang du Salut s'appelle *le chemin des marabouts*. Voici, suivant la légende, l'origine de ce nom : Quelques bons derviches, revenant du pèlerinage de la Mecque, s'engagèrent dans la plaine du Melrir, et ne tardèrent pas à s'y égarer. Cependant la prudence ne les abandonna pas; ils marchèrent avec de grandes précautions, frappant le sol de leur bâton de voyagé avant d'y poser le pied : ils purent ainsi, à force de précautions, atteindre le bord opposé ; ils se prosternèrent alors en s'écriant : *Selamna ! nous sommes sauvés !* C'est ainsi, dit-on, que fut découvert le passage sinueux, appelé *Chott-es-Selam* en commémoration de cette aventure.

Dans la régence de Tunis les passages praticables du lac Melrir sont indiqués aux voyageurs soit par une ligne de pierres, soit par des troncs de palmier. Il existe un étang appelé *Chott-el-Euoudia* (l'Étang des marques de bois).

Jusqu'en 1844 le lac Melrir n'occupa sur les cartes qu'un espace trente fois inférieur à celui qu'il occupe sur le sol. C'est alors seulement que je lui restituai sa véritable étendue[1]. Toutefois dès 1840 j'avais reconnu l'erreur des géographes, et la constatation que j'en avais faite d'après le témoignage d'un grand nombre de voyageurs indigènes avait même obtenu une sanction à laquelle j'étais loin de m'attendre. Un de mes collègues, M. Levaillant, venait d'achever l'exploration zoologique de la Calle. Le hasard me l'ayant fait rencontrer, je m'informai du résultat de ses travaux. « Savez-vous, me dit-il, ce que m'ont appris mes oiseaux voyageurs ? C'est qu'au sud de la

(1) Carte de l'Algérie distribuée aux chambres pour la discussion des crédits supplémentaires ; par E. Carette, capitaine du génie, membre et secrétaire de la Commission scientifique d'Algérie.

Calle, dans le Sahara, à la place du petit lac figuré sur les cartes, il doit exister un lac immense.» Je lui fis connaître alors l'accord qui existait entre des indications puisées à deux sources si différentes.

Il serait bien étonnant qu'un accident physique aussi remarquable que le lac Melrir n'eût pas frappé vivement l'imagination des anciens. C'est dans le voisinage du Melrir que devait se trouver le lac Triton. Mais le rétrécissement considérable des dimensions et l'ignorance des phénomènes particuliers à cette, grande plaine embarrassaient, beaucoup les géographes. Comment, en présence d'un étang vulgaire, s'expliquer l'antique renommée du lac Triton et surtout l'honneur insigne d'avoir produit Pallas, la déesse de la guerre et de la prudence ? Aujourd'hui il ne peut plus rester de doutes. Non-seulement le lac Melrir, avec ses gouffres vaseux et son immense étendue, occupe la place du lac Triton; mais il est digne en tout point de le représenter.

Il n'est pas jusqu'à la fable de Pallas qui ne s'explique. L'idée de prudence est comme ,associée à toutes les descriptions que les indigènes font du Melrir. Ils disent proverbialement pour caractériser un homme d'une prudence consommée : Il pourrait aller seul dans le Melrir. Imprudent est celui qui s'aventure sans guide dans ces steppes redoutables. Enfin combien n'a-t-il pas fallu de prudence à ces marabouts qui les premiers ont traversé l'Étang du salut ! Doit-on s'étonner que dans l'enfance des religions les hommes aient fait naître la déesse de la prudence dans des lieux où il faut tant de prudence pour se diriger ?

Plus de doute non plus sur lé fleuve Triton de l'antiquité : c'est l'Ouad-el-Djedi actuel, qui traverse le Sahara algérien dans les deux tiers de sa largeur, vient passer un peu au-dessous de Biskra, et va porter le tribut de ses eaux dans les abîmes vaseux d'où est sortie Pallas. Il est vrai que la géographie ancienne fait déboucher ce fleuve dans le fond de la petite Syrte ; mais on sait aujourd'hui que les étangs du Melrir s'avancent très près du golfe de Gabès, et il est très probable que la petite langue

de sable qui les sépare a été produite par des atterrissements successifs. Ainsi en des temps beaucoup plus rapprochés de nous s'est fermée la communication de la mer avec l'étang d'Aigues-Mortes où saint Louis s'embarquait au douzième siècle pour la contrée qui possède le lac Triton.

Oasis du Ziban. – Biskra. – Sidi-Okba.

Le Ziban au nord, l'Ouad-Souf au sud sont les deux oasis les plus rapprochées des bords de l'ancien lac Triton.

Le Ziban se compose de trente-huit villes ou villages et de dix-huit tribus, formant ensemble une population d'environ 100,000 âmes.

Biskra est le chef-lieu politique de l'oasis ; Sidi-Okba en est la métropole religieuse.

La ville de Biskra est située au pied des versants méridionaux de l'Aurès, et de la longue chaîne de montagnes qui, dans l'est de l'Algérie, sépare le Tell du Sahara. Elle est formée de cinq petits quartiers, entièrement séparés les uns des autres, et d'une petite citadelle, qui les domine tous, citadelle occupée jadis par les Turcs et maintenant par les Français. L'architecture, comme celle de toutes les villes du Sahara, en est plus que simple ; les maisons sont en général construites en briques de terre séchées au soleil, que les Arabes appellent Tôb; elles sont couvertes de terrasses grossières reposant sur bois de palmier. La population est d'environ 3,000 âmes.

C'est le 4 mars 1344 qu'une colonne française, commandée par M. le duc d'Aumale, a pris possession, sans aucune résistance, de cette ville saharienne. Malheureusement la petite garnison qu'on y avait laissée fut surprise et massacrée quelque temps après par Mohammed-Sghir, khalifa d'Abd-el-Kader; mais la ville rentra immédiatement en notre pouvoir ; et depuis cette époque aucun acte d'hostilité n'est venu troubler la tranquillité dont elle jouit.

On a trouvé dans la citadelle de Biskra une pièce de canon du temps de Henri II. Elle portait le millésime de 1549, avec le chiffre de Diane de Poitiers. Par quelles vicissitudes ce monument de

notre histoire nationale s'est-il trouvé transporté dans les landes du Sahara ? C'est ce qu'il serait sans doute difficile de dire. Cette pièce a dû être rapportée en France, où elle avait été fondue il y trois siècles.

Le 7 mars, trois jours après la prise de Biskra, M. le duc d'Aumale se rendit à la tête de sa colonne dans la ville sainte de Sidi-Okba, située à quatre lieues au sud-est de Biskra. Comme toutes les cités, villes ou villages du Sahara, elle est entourée de magnifiques jardins, où le palmier domine et où tous les arbres à fruits lui font cortège. Vue de Biskra, toute cette végétation se dessine comme une ligne noire sur le fond blanchâtre du Sahara.

Au moment où M. le duc d'Aumale entra dans la ville, le khalifa d'Abd-el-Kader Mohammed-Sghir venait de la quitter. Le prince occupa la maison même que le lieutenant de l'émir avait habitée. Il y reçut la visite de tous les notables de la ville, et de là se rendit avec eux dans la mosquée de Sidi-Okba. A l'instant où il franchissait le seuil du temple, tous les Tolba, qui sont les marguilliers de la paroisse musulmane, entonnèrent à l'unisson la Khotba, prière spéciale pour le souverain correspondant à notre Domine salvum. C'était la première fois qu'une pareille manifestation retentissait dans une mosquée en présence d'un prince chrétien, et cette manifestation se produisait an milieu des plages sahariennes, sur lesquelles la France venait d'imprimer sans coup férir le sceau de sa domination.

Après la prière, le prince pénétra dans la Kobba, sanctuaire inviolable, où reposent depuis près de dix siècles les restes du général qui a soumis aux armes musulmanes les terres du Magreb. Le tombeau est recouvert d'un drap de soie verte, où des inscriptions sont brodées en soie blanche. Une pierre porte une inscription en caractères koufiques, qui remonte aux premiers temps de l'islamisme.

La ville de Sidi-Okba est arrosée par un ruisseau appelé Ouad-Braz (la Rivière du combat) ; il descend du Djebel-Aurès, et va porter l'excédent torrentiel de ses eaux dans l'Ouad-el-Djedi, l'ancien fleuve Triton. Suivant les traditions locales, c'est

sur les bords de cette rivière qu’eut lieu le combat à la suite duquel le général musulman Okba-ben-Amer fut fait prisonnier par les chrétiens. La grande mosquée consacrée à la mémoire de ce général est surmontée d’un haut minaret, qui, s’il faut admettre une croyance bien vieille, tremble de lui-même toutes les fois que l’on prononce le nom de Sidi-Okba.

Nous n’avons encore parlé que des oasis planes, telles que l’opinion vulgaire accréditée jusqu’en ces dernières années se les figurait toutes. Mais le Sahara, et en particulier le Sahara algérien, a aussi ses oasis montagneuses. Telles sont l’Oued-Souf et l’Oued-Mzab, situées l’une et l’autre à la limite méridionale naturelle de nos possessions, dans la région où le drapeau de la conquête n’a pas encore pénétré, l’Ouad-Souf dans l’est du côté de Tunis, l’Ouad-Mzab dans l’ouest du côté du Maroc.

Quoique montagneuses l’une et l’autre, elles ont cependant chacune leur cachet particulier.

L’Oued-Souf est située dans un labyrinthe de montagnes de sable, qui absorbent immédiatement comme autant d’éponges les pluies les plus abondantes. On dirait de hautes et larges dunes, et il est en effet hors de doute que la mer en a jadis baigné le pied : comment expliquer par une autre cause la présence des nombreuses coquilles marines que l’on y rencontre ?

Les replis de ce labyrinthe recèlent huit petites villes ou villages, dont les habitations couvertes de dômes pointus présentent exactement l’image de ruches. Ils produisent les plus belles dattes du Sahara, celles que l’on appelle très improprement en France dattes de Tunis. Il est bien vrai qu’elles passent par Tunis pour nous arriver. C’est là une anomale que le développement de notre domination doit faire cesser. Mais elles n’en appartiennent pas moins au terroir de nos possessions ; et l’Algérie méridionale les revendique comme une de ses belles spécialités.

Lorsque le voyageur commence à découvrir les montagnes de l’Oued-Souf, cette multitude de cimes coniques dénudées par le vent, colorées d’une teinte uniforme et blanchâtre, produit l’effet

fantastique d’un camp lointain dont on n’apercevrait que les sommets des tentes. C’est sans doute pour ce motif que les anciens géographes arabes l’avaient désignée sous le nom de Kitoun-el-Baïdha (la tente blanche).

La situation de cette oasis impose aux habitants une servitude pénible; le vent qui dénude la cime des collines, en chasse les sables dans les villages construits à leurs pieds; aussi voit-on les Souafa occupés du matin au soir à déblayer leurs cours et leurs jardins pour éloigner l’invasion qui les menace sans cesse.

Oasis de l’Ouad-Mzab.

L’oasis de l’Ouad-Mzab se présente hérissée de montagnes presque nues et complètement arides. Les aspérités rocailleuses du massif sont séparées par des vallées couvertes d’une épaisse couche de sable ; là s’élèvent au milieu des palmiers huit petites villes habitées par la population la plus active et la plus commerçante de toute l’Algérie. Il n’y a pas un seul de nos établissements soit du littoral, soit de l’intérieur, où les négociants de l’Ouad-Mzab n’aient de nombreux comptoirs. Les huit villes de l’oasis comptent ensemble 36,000 âmes, et elles n’ont pas moins de 2,036 négociants établis sur les différents points du Tell que nous occupons. Tous les témoignages indigènes sont unanimes sur 1’iinportance commerciale de Rardeïa, chef-lieu de l’oasis. Qu’une caravane aussi nombreuse, aussi chargée, aussi inattendue qu’elle puisse être, arrive à Rardeïa : en quelques heures elle a effectué le placement de ses marchandises et fait son chargement pour le retour : Rardeïa est une ville de 12,000 âmes.

Les vallées dans lesquelles les Beni-Mzab ont bâti leurs villes sont traversées par des lignes de fond dont aucune ne conserve de l’eau courante ; toutes se dessèchent presque aussitôt après les pluies, et laissent des lits de sable aride où l’on ne peut obtenir de l’eau qu’en creusant des puits.

L’aridité de cette contrée, du moins à la surface (car l’eau des puits y est bonne et abondante) paraît tenir surtout à la rapidité des pentes. C’est du moins ce qu’il est permis de conclure

des précautions que les habitants sont obliges de prendre contre l'impétuosité des torrents. Lorsque vers le nord le ciel s'assombrit, des cavaliers partent en toute hâte dans cette direction, qui est celle du cours supérieur des eaux, et vont s'échelonner de distance en distance sur les points culminants de la berge. Si la pluie est tombée sur le plateau du Feïad, le torrent ne tarde pas à se montrer. Alors le plus avancé des éclaireurs tire un coup de fusil ; répété de sommet en sommet par tous les autres, ce signal télégraphique parvient à la ville en quelques minutes. A l'instant on court aux jardins qui occupent le lit même du torrent ; on éveille tous les hommes qui s'y seraient endormis ; on enlève tous les objets qui pourraient devenir la proie des eaux. Bientôt un bruit horrible annonce l'irruption; le sol des jardins disparaît sous les flots, et la cité saharienne se voit transportée comme par magie au bord d'un fleuve large et rapide, d'où sortent, pareilles à de petites îles de verdure, les innombrables têtes des palmiers ; décoration éphémère, qui en quelques jours se sera évanouie.

Ces circonstances, communes à toutes les villes de l'Ouad-Mzab, donnent une idée de la roideur des lignes d'écoulement et de la dépression considérable du lac salé d'Ouaregla , où elles vont aboutir. Il est probable que le sol de cette dernière oasis est celle de Tuggûrt, qui en forme presque la continuation, ne se trouvent qu'à une faible hauteur au-dessus du niveau de la Méditerranée.

Régime des eaux sahariennes.

La différence dans le régime et la distribution des eaux est un des principaux caractères qui établissent une séparation naturelle entre le Tell, le Sahara et le désert.

Dans le Tell les sources sont multipliées, et coulent à la surface du sol ; dans le Sahara il faut les chercher et les découvrir sous le sable. Dans le désert il faut traverser de longs espaces sur un sable profondément aride. Ces différences dans le régime des eaux sont accusées par la différence des dénominations. *Aïn* est une source qui coule à la surface du sol. – *Ogla* est un

espace où en quelque point qu'on déblaye le sable on est assuré d'y trouver de l'eau. – Haci est un de ces trous creusés dans le sable au fond desquels elle se réunit par suintement. – Ouad désigne à la fois un ruisseau d'eau vive dans le Tell, et une de ces lignes de fond arides qui servent de canaux d'écoulement aux eaux pluviales dans le Sahara. Le même mot désigne aussi une oasis, parce que l'eau y est fournie, suivant l'opinion des indigènes, par des fleuves souterrains.

Il est peu de villes dans le Sahara algérien qui obtiennent l'eau sans travail. Biskra et Sidi-Okba, dont nous avons déjà parlé, la reçoivent de deux cours d'eau affluents de l'Ouad-el-Djedi ; une autre ville non moins importante, celle d'El-Arouat, chef-lieu de l'oasis des Ksour, dont fait partie Ain-Mâdhi, la reçoit d'un ruisseau qui va, lui aussi, se perdre dans les sables de l'Ouad el-Djedi.

Presque partout dans le Sahara, il faut aller chercher l'eau sous la terre ou sous le sable. Les habitants de l'Ouad-Mzab percent leurs puits dans le sable qui couvre le lit de leurs torrents; ceux de l'Ouad-Souf dans les vallées qui sillonnent leur territoire spongieux ; les villes et villages situés sur les bords de l'Ouad-el-Djedi creusent également des puits dans le lit, presque toujours desséché, de la rivière.

Enfin dans tout le bassin de l'Ouadrir, qui comprend trois oasis, celles de Tuggurt, de Temacîn et d'Ouaregla, l'eau est fournie par de véritables puits artésiens, avec cette différence toutefois que les habitants, ne connaissant pas la méthode du sondage, emploient les procédés ordinaires d'excavation.

Les puits sont larges et carrés ; le coffrage, assez grossier, consiste en troncs de palmiers jointifs posés et assemblés à mesure que les progrès de l'excavation le permettent. On arrive ainsi jusqu'à une couche semblable à l'ardoise qui couvre et comprime la nappe d'eau. Le percement de cette dernière couche est une opération difficile ; elle exige de grandes précautions. Avant de descendre dans le puits pour rompre le diaphragme, l'ouvrier est attaché à la ceinture par une corde ; plusieurs hommes tien-

nent l'extrémité opposée. A peine a-t-il brisé d'un coup de pioche l'obstacle qui s'oppose à l'ascension de la colonne d'eau, qu'il faut s'empresser de le retirer; car l'eau monte avec une effrayante vitesse, franchit les bords du puits et se répand à l'entour. On la dirige alors dans des canaux disposés à l'avance pour la recevoir.

A partir de ce moment, elle ne cesse de couler ; on voit, dit-on, encore des puits dont la construction en pierres de taille annonce l'origine romaine, et qui depuis deux mille ans ont sans discontinuation fourni de l'eau courante. Mais il en est d'autres aussi qui après quelques années de service s'arrêtent tout à coup, et dont le niveau se maintient alors au-dessous du sol. Cette interruption subite entraîne généralement la ruine du village et des plantations desservies par le puits.

Cette remarquable propriété de l'Ouad-rir,qui suffirait à elle seule pour expliquer la croyance aux fleuves souterrains, a déterminé l'administration française à tenter dans la partie du Sahara que nous occupons un essai de forage artésien. C'est à Biskra que l'expérience a eu lieu[1].

Déjà des tentatives semblables avaient été faites sur divers points du Tell, notamment au camp du figuier dans la plaine d'Oran, auprès du village d'Arzeu, sur le littoral. Ce dernier a été abandonné en 1846, à la profondeur de quatre-vingt-dix-huit mètres.

Au commencement de 1841 le puits artésien de Biskra n'était encore arrivé qu'à la profondeur de vingt-trois mètres, et il avait déjà présenté un résultat très intéressant. Sur ces vingt-trois mètres la sonde avait dû traverser une couche de *terre végétale* de sept mètres ; sept mètres de terre végétale dans le Sahara, tandis que les deux sondages pratiqués dans le Tell, près de la côte, n'avaient donné que soixante centimètres au Figuier et cinquante centimètres à Arzeu !

(1) Le forage du puits artésien de Biskra a été abandonné dans les premiers mois de 1848.

MOYENS DE COMMUNICATION.

Nous n'entendons pas nous étendre longuement sur les services de diligences établis entre Philippeville et Constantine, Alger et Medea, Oran et Mascara, bien que ces importations européennes méritent une mention très honorable et annoncent un commencement de transformation. Nous ne nous arrêterons pas non plus dans les auberges isolées, fondées sur ces routes par de hardis cantiniers, bien que ces entreprises, jugées d'abord téméraires, justifiées ensuite par le succès, témoignent des progrès de la sécurité publique dans une partie de nos possessions.

Toutefois, il est juste de citer parmi ces intrépides éclaireurs de la civilisation européenne, un habitant de Philippeville, qui est allé, il y a quelques années, s'établir seul dans les montagnes du Fulfula, à cinq lieues de la ville, qui en a pris possession à une époque où personne encore ne croyait qu'il fût possible de les visiter sans danger, qui y a établi une carrière et un four à chaux, y a bâti sa maison, a intéressé à son industrie les populations kabyles du voisinage, qui enfin en devenant le Maître-Jacques de ces montagnes a prouvé que la pioche et le marteau devaient être les instruments complémentaires de la conquête ébauchée par le sabre et le fusil.

Ce que nous voulons faire connaître surtout, ce sont les moyens de circulation en usage parmi les indigènes, parce que ce sont encore les seuls jusqu'à présent qui affectent un caractère général, qui s'appliquent à toute l'étendue de nos possessions, qui entretiennent le mouvement et le commerce entre le littoral, les plateaux et le Sahara.

Les routes arabes sont, en général de simples sentiers tracés sur le gazon par le pied nu de l'homme et le sabot du cheval ou du mulet. Ces sentiers sont tellement étroits que deux personnes ne peuvent y marcher de front ; il en résulte que lorsque des voyageurs ou des caravanes se rencontrent, l'un prend à droite, l'autre à gauche : cela détermine deux sentiers; plus les routes sont parcourues, plus ces rencontres sont fréquentes, plus aussi le nombre des

sentiers augmente, et l'on en compte quelquefois jusqu'à dix qui tantôt se croisent et tantôt suivent des directions parallèles.

C'est l'habitude de marcher à la file qui a créé le sentier, et l'existence du sentier contribue aussi à enraciner cette habitude; nous avons vu des Kabyles voyageant ensemble sur une route française large de seize mètres marcher à la file comme dans leurs montagnes, et imprimer sur la voie ouverte parla civilisation la trace du sentier national.

La grande route arabe consiste donc dans un faisceau de petits sentiers, faisceau dont l'importance peut se mesurer à la première vue, par le nombre de brins dont il est formé.

La présence des Français et la nature de leurs opérations n'ont pas été sans influence sur le mouvement de la circulation indigène. Par suite de nos évolutions des routes ont été ouvertes par les Arabes et à leur manière ; d'autres ont été abandonnées et envahies par les ronces; d'autres enfin, de simples chemins vicinaux qu'elles étaient, se sont élevées au rang de routes départementales. Ainsi, avant 1838 peu d'indigènes avaient occasion de se rendre de Constantine à Philippeville; mais depuis l'établissement des Français sur cette partie de la côte une circulation incessante a réuni ces deux points, et le chemin de Philippeville à Constantine s'est trouvé érigé en route royale. Les Français avaient besoin d'une communication carrossable : ils ont suivi le tracé romain, dont on retrouve d'imposants vestiges à chaque pas. Quant aux muletiers et aux chameliers indigènes, fidèles à leurs habitudes d'indépendance, tantôt ils creusent leur sillon traditionnel sur les bas-côtés de la route; tantôt ils s'en écartent, soit pour se rapprocher d'une source, soit pour suivre un raccourci ; quelquefois même leurs sentiers serpentent à côté de la route sans qu'on puisse se rendre compte du motif qui la leur a fait abandonner. Ainsi il peut arriver au voyageur de trouver la voie française cheminant gravement entre les blocs bouleversés de la voie romaine et les sinuosités capricieuses de la voie arabe.

La simple inspection d'une, route arabe ne fournit qu'une

appréciation superficielle de son importance absolue, mais surtout de son importance relative. Il serait impossible d'acquérir ainsi une idée exacte du rôle qu'elle joue, de la place qu'elle occupe, dans le réseau de circulation générale.

D'ailleurs lorsqu'on pénètre dans lés parties sablonneuses soit du Sahara soit du désert, l'aspect du sol ne révèle plus rien; la trace du voyageur qui passe est bientôt emportée par le vent; vainement y chercherait-il le long sillon blanc battu et frayé qui lui sert de guide dans le Tell; c'est à d'autres signes qu'il doit se reconnaître. La tige d'un pistachier, un buisson de lotus, la tête blanche d'une colline de sable ou même la cime lointaine d'une montagne sont les jalons naturels qui lui tracent sa route à travers les solitudes.

Quelques repères artificiels l'aident encore à se diriger: tels sont par exemple les *Nza*, monuments malheureusement trop nombreux de l'anarchie et du désordre où nous avons trouvé l'Algérie.

Voyageant un jour en compagnie de plusieurs Arabes, je fus étonné de les voir successivement s'arrêter pour ramasser une pierre et plus étonné de voir l'un d'eux m'en présenter une. Avant d'accepter cette offre étrange, j'en demandai l'explication. « Nous allons passer, me répondit-on, près du *Nza de Bel-Gacem* » : quelques instants après nous arrivâmes à côté d'un amas informe de cailloux, qui pouvait avoir un mètre et demi de hauteur. Chacun de mes compagnons y jeta la pierre qu'il tenait à la main en disant : Au Nza de Bel Gacem ! J'en fis autant quand mon tour fut venu. Le Nza est un amas de pierres amoncelées une à une par la piété persévérante des, voyageurs sur le lieu témoin d'un meurtre qui n'a pas été vengé. Ces monuments désignés par le nom de la victime atteignent quelquefois plusieurs mètres de hauteur.

Deux choses font le mérite d'une route aux yeux des Arabes, l'eau et la sécurité. Les voyageurs africains cheminent par étape;ils partent avant le lever du soleil, et marchent jusque vers le milieu du jour ; ils s'arrêtent alors environ deux heures.

Dans le Tell on trouve généralement de l'eau à la halte et

au gîte. Dans le Sahara on en trouve rarement à la halte, presque toujours au gîte. Dans le désert, il faut de toute nécessité avoir recours aux Mzada[1], car on marche quelquefois dix jours de suite sans rencontrer un seul puits.

A la difficulté résultant du manque d'eau vient s'ajouter la crainte des *Gottaïa ou Coupeurs de route*, misérables bandits qui appartiennent généralement à de petites tribus logées dans des positions presque inaccessibles, et qui vont s'embusquer sur le passage des caravanes.

Nous ne dirons qu'un mot des dangers d'une autre espèce dont on menace bien à tort les voyageurs dans le Sahara. Le lion du désert est un mythe : popularisé par les artistes et les poètes, il n'existe que dans leur imagination. Cet animal ne sort pas de la montagne où il trouve de quoi se loger, s'abreuver et se nourrir. Quand on parle aux habitants de ces contrées des lions que la savante Europe leur donne pour compagnons, ils répondent avec un imperturbable sang-froid : « Il y a peut-être. chez vous des lions qui boivent de l'air et broutent des feuilles, mais chez nous il leur faut de l'eau courante et de la chair vive. » Aussi ne paraissent-ils pas dans le Sahara.

Assurément le lion n'est pas rare en Afrique ; presque toutes les montagnes boisées en sont infestées. Les montagnes du Sahara en recèlent quelques-uns; mais ils ne descendent jamais dans la plaine.

Les deux seules bêtes redoutées du voyageur sont la vipère et le moustique. Toutefois, le nombre des lieux habités par lés vipères est assez restreint. Quant aux moustiques, ils abondent dans le voisinage des eaux : fléau des animaux et des hommes, ils s'attaquent aux yeux des gazelles et font souffrir à ces pauvres petites bêtes d'horribles tortures.

Mais c'est seulement aux approches des oasis septentrionales que le moustique est redoutable ; il ne s'aventure pas dans la région des sables. Celle-ci ne compte parmi ses hôtes indépendants que des animaux inoffensifs. Les principaux sont la

(1) Outres faites de la peau d'un jeune chameau.

gazelle, l'autruche, l'antilope et l'âne sauvage.

En résumé le Sahara avec ses sables, et peut-être à cause de ses sables, est la terre promise du voyageur indigène ; car il y trouve des nuits presque toujours sereines, un lit presque toujours doux et un sol presque toujours sec. L'homme est le seul ennemi dont il ait à redouter les attaques ; encore ce danger y est-il moindre que partout ailleurs.

Diverses manières de voyager. – La gaffa ou caravane marchande.

Lorsqu'on veut entreprendre un voyage dans le Tell , dans le Sahara ou dans le désert, ce qu'on a de mieux à faire est de s'adjoindre à une caravane ; il y en a de deux sortes, la *gafla* ou caravane marchande, et la *nedja* ou tribu en mouvement. La *gafla* accepte tous ceux qui se présentent, et les protège tant qu'ils veulent la suivre ; elle ne leur demande ni d'où ils viennent ni où ils vont; c'est un omnibus. La *nedja* se montre plus exigeante; il faut y être connu de quelqu'un, ce qui équivaut à la présentation d'un passeport. Il faut presque y retenir sa place ; c'est une *diligence*.

La gaffa est d'un usage plus général que la nedja, bornée par sa nature à un petit nombre de tribus et de directions.

Il existe dans toutes les villes de quelque importance des *fondouk* ou caravansérails correspondant aux principaux points qui entretiennent avec elles des relations. Ces établissements servent à la fois d'hôtelleries et d'entrepôts; ce sont aussi les rendez-vous des caravanes, les lieux de départ et d'arrivée. Si les villes desservies sont assez considérables, les départs ont lieu périodiquement ; dans tous les cas le jour où une caravane doit se mettre en route est arrêté à l'avance par le chef des muletiers ou des chameliers ; pour le connaître il suffit de se présenter au fondouk : c'est là qu'on obtient tous les renseignements.

Les muletiers ou chameliers forment le noyau de la caravane et en règlent la marche. Cette marche est très-variable; elle dépend de la nature et de la sécurité de la route ; elle dépend aussi de la force du chargement. La longueur normale de

l'étape est de huit à neuf lieues; mais elle s'étend jusqu'à quinze dans les pays dépourvus d'eau ou exploités par les coupeurs de route.

Les voyageurs qui s'adjoignent à la caravane ne sont soumis à aucune discipline ; il n'existe d'autre solidarité entre eux que celle des périls à éviter et du but à atteindre. S il survient une attaque, chacun d'eux ne prend conseil que de sa présence d'esprit et de son courage, et fait isolément ce qu'il peut pour repousser l'ennemi ou pour l'éviter, car il est bien rare que des dispositions aient été prises pour la défense du convoi ; aussi les accidents de cette nature ne manquent-ils jamais d'y occasionner un grand désordre.

Les caravanes du genre de celles que l'on appelle gafla sont presque entièrement composées d'hommes dont la principale affaire est le négoce. Cependant les femmes n'en sont pas exclues, et il ne paraît pas extraordinaire de voir des veuves privées de tout autre moyen d'existence continuer personnellement le commerce de leur mari.

La nedja ou tribu en marche.

La gafla est une aggrégation d'hommes dont la plupart ne se connaissent pas ; elle a une marche grave, silencieuse et monotone. La nedja, au contraire, c'est la tribu avec ses femmes, ses chiens, Ses troupeaux, ses tentes et tout le bagage de la vie nomade. Ce ne sont plus des individus isolés, ce sont des familles ou plutôt c'est une grande famille en marche ; aussi n'est-il rien de plus intéressant et de plus pittoresque que de suivre une nedja. Les aboiements des chiens, les vagissements des enfants, les cris des hommes qui s'appellent, le bêlement des moutons, le chant des coqs, toute cette variété des bruits du village forme une, harmonie agreste pleine de charme, et le voyageur trouve une nouvelle source de distractions dans le spectacle de toutes les scènes intérieures du ménage ; scènes bien simples, mais qui prennent en caractère étrange quand on remarque qu'elles se passent à dos de chameau.

Mais voici que tout à coup cette marche bruyante et animée devient silencieuse et grave ; les cavaliers d'avant-garde

ont aperçu devant eux, à l'horizon du Sahara, une autre tribu; ils en donnent avis aux cheiks, et à l'instant les rangs se resserrent. La gafla n'a pas de drapeau; elle ne redoute que le brigandage; chais chaque nedja, attachée à l'un des partis qui divisent la population saharienne, compte pour adversaires toutes les tribus du parti opposé. A mesure que l'on se rapproche, les conjectures se forment. Sont-ce des amis ? Sont-ce des ennemis ? Enfin on arrive à la portée de la voix. Alors les deux troupes s'arrêtent pour se demander : Qui êtes-vous ? Si ce sont des alliés, on continue sa marche de part et d'autre en échangeant un *Es-salam-alikoum* contre un *Alikoum-es-salam* ; mais si le nom prononcé est celui d'une tribu hostile, on y répond par des injures, et la fusillade ne tarde pas à s'engager.

Les combats ne se prolongent jamais au delà du coucher du soleil ; c'est un signal qui détermine ou la retraite ou une suspension d'hostilités. Si l'un des deux partis se reconnaît vaincu, il profite de la nuit pour disparaître ; si l'issue est douteuse, les deux partis campent sur le champ de bataille, et le lendemain, au lever du soleil, le combat recommence.

Les Arabes apportent plus d'animosité dans ces luttes intestines que dans leurs démêlés avec les Français ; cela devait être : il n'y a rien de plus acharné que deux frères quand ils sont ennemis. La guerre contre les infidèles fait des prisonniers. La guerre des tribus n'en connaît pas. L'Arabe s'est-il rendu maître d'un ennemi vivant, il le tue sans pitié, et va porter sa tête sanglante aux pieds de ses femmes, qui l'injurient et la maudissent.

Il n'y a d'exception à cette barbare coutume qu'en faveur de trois classes, les marabouts, les forgerons et les juifs ; la première par respect, les deux autres par mépris. Quel est l'origine de ce mépris pour la profession de forgeron ? Nous n'avons pu le savoir; mais il est certain que lorsqu'un homme se voit menacé par plusieurs ennemis et privé de tout moyen de salut, il n'a qu'à s'envelopper la tête du capuchon de son bernous ; à l'instant sa vie est

épargnée, mais son nom reste flétri. Il est bien rare que les voyageurs qui se joignent à la nedja soient réduits à emporter la tente et les vivres. En général ils reçoivent l'hospitalité d'un ami dont ils partagent la tente et le couscoussou pendant toute la durée du voyage. La qualité de *deïaf* ou hôte leur donne droit aux mêmes égards et à la même protection que la famille qui les accueille.

Parmi les voyageurs qui se joignent à la gafla ou caravane marchande, quelquefois même à la nedja ou tribu en marche, il se trouve toujours des malheureux, sans aucune ressource, qui ne savent pas le jour du départ comment ils vivront le lendemain; mais cela ne les inquiète pas. Ils comptent beaucoup sur la Providence, et ils ont raison, car à peine le convoi s'est-il mis en mouvement qu'ils trouvent moyen de s'utiliser en aidant soit à charger, soit à conduire les chameaux. Pour prix de ces petits services, ils obtiennent la nourriture ; c'est tout ce qu'ils désirent. Chaque jour leur apporte donc son pain, et ils parviennent ainsi au terme d'un très long voyage sans dépense et sans privation. C'est de cette manière que les pauvres journaliers du Sahara arrivent dans nos établissements de la côte, où ils forment la classe la plus intelligente et la plus laborieuse de la population.

Nous exposerons plus tard, en parlant du commerce de l'Algérie, la grande loi d'échange qui préside au mouvement général des nedjas, et amène chaque année dans la sphère de l'occupation française presque toute la population *nomade* du Sahara. Ce qui vient d'être dit sur les habitants pauvres des villes prouve qu'une nécessité analogue pousse également vers nous une partie de la population *sédentaire*. Qu'on nous permette de donner quelques détails sur un fait aussi important pour notre domination en Algérie.

Avant 1830 les habitants des oasis algériennes venaient déjà en assez grand nombre dans les villes du littoral. La journée de l'ouvrier y était de 50 centimes et pouvait s'élever jusqu'à 75, tandis que dans les oasis elle ne dépassait pas 25 ; c'est cette différence qui les attirait. A Tunis on les appelait Ouâregli,

parce que les gens d'Ouaregla y Formaient la majorité des travailleurs ; à Alger, c'était les gens de Biskra ; on les Appelait *Biskri*. Ils exerçaient particulièrement les professions de canotiers et de portefaix et trouvaient dans le mouvement de ces deux ports un travail lucratif et assuré.

L'apparition des Français à Alger éleva subitement le prix de la journée à 1 fr. 50 c. et 2 francs. L'attraction qui déterminait le mouvement d'émigration vers le nord n'en fut que plus énergique. Alger devint le point de mire, et en quelque sorte l'Eldorado des travailleurs sahariens.

Quel que soit l'espoir de fortune qui porte les hommes à s'expatrier, c'est toujours un sacrifice pénible que de quitter sa famille et son pays, et le Saharien ne s'y détermine pas sans réflexion. Mais aussi quand chaque soir, après une journée laborieuse, il se trouve possesseur d'un pauvre *temen*(1), qui ne lui assure que sa nourriture du lendemain, quand il voit son travail invariablement fixé au taux modique de 25 centimes, sans aucune chance d'amélioration, alors le courage l'abandonne ou plutôt le courage lui revient ; il prend vaillamment son parti, et se décide à faire son tour d'Afrique, comme nos ouvriers font leur tour de France. Une caravane part : il la suit, et atteint d'abord une autre ville du Sahara : là une nouvelle caravane se présente, il la suit encore, et arrive ainsi, de caravane en caravane, soit à Tunis, soit à Alger. En deux ou trois ans il a réalisé quelques centaines de francs d'économies. Pour faire valoir ce petit capital, il le transforme en marchandises, qu'il emporte dans son pays. Sur le produit de la vente il dote une femme, il achète une maison et un jardin. Au bien-être dont il jouit alors se rattache, même involontairement, le souvenir de la source où il l'a puisé. Voilà pourquoi la France compte plus d'amis dans le Sahara que dans la banlieue d'Alger. Voilà pourquoi le drapeau français fut accueilli par le peuple de Biskra comme une vieille connaissance; voilà pourquoi enfin le Te Deum de l'islamisme futchanté spontanément devant le fils du roi des Français, dans la

(1) La huitième partie du rial boudjou, environ 25 centimes.

mosquée saharienne de Sidi-Okba, la plus sainte et la plus lointaine du pays conquis.

Voyageurs isolés.

Les caravanes et les tribus ne circulent ni en tout temps ni dans toutes les direction ; aussi les Arabes sont-ils souvent obligés de voyager isolément. S'ils connaissent bien la route, ils partent seuls, marchant le jour quand elle est sûre, marchant la nuit et se cachant le jour lorsqu'ils arrivent dans le voisinage de quelque tribu mal famée.

En général, lorsque l'on traverse des tribus, il est toujours imprudent d'aller seul. Le plus sûr est de se placer sous la protection d'un *mekri* (loué). C'est un homme qu'on loue pour servir à la fois de guide et de sauvegarde. Il appartient à la tribu elle-même dans laquelle on doit passer, et sous ce rapport il présente toute garantie. Le prix du mekri est peu de chose ; un mouchoir, un fichu; un simple ruban dont on lui fait présent pour sa femme. On le lui remet avant le départ; c'est un gage plutôt qu'un salaire. A partir du moment où il a reçu, le mekri devient la providence du voyageur, qui ne s'appartient plus et se repose entièrement sur son guide du soin de sa sûreté. Dès l'instant du départ il s'établit entre eux une solidarité complète ; le mekri se conduit comme un pilote : il partage la fortune bonne ou mauvaise de son passager.

S'il sait devoir traverser une région dangereuse, à l'avance il prend parmi ses amis une escorte suffisante pour effectuer le passage en sûreté ; il ne lui en coûte rien que de rendre en pareille occasion le même service à d'autres. Enfin jusqu'à ce qu'ils aient atteint le terme convenu, le mekri répond de son protégé ; devant qui ? Devant Dieu, sans doute, qui lit au fond de la pensée des hommes ; car la fidélité du guide est une vertu innée chez les Arabes: on ne cite pas un seul exemple de forfaiture.

Il existe un autre moyen de protection pour voyager isolément; c'est le *rekkâs*. Le rekkâs est une espèce de facteur, qui ne fait pas d'autre métier que de conduire des voyageurs et de porter des lettres. A la vérité il n'a pas auprès des hommes le même

caractère d'inviolabilité que le mekri ; mais il a le mérite de connaître parfaitement les lieux. Il sait les retraites sûres, les chemins de traverse et les bonnes sources ; il sait les moments où il faut se cacher et ceux où l'on peut marcher au grand jour. Il a des amis sur toute la route, et il obtient pour son compagnon la même hospitalité que pour lui-même. Moyennant une rétribution proportionnée à la longueur et à la sécurité du voyage, il vous prend sous sa protection et vous conduit à bon port. Il y a ente le mekri et le rekkâs cette différence que l'un exerce en amateur et l'autre en artiste.

L'Arabe ne voyage jamais sans observer ; la mémoire de la vue est sa première sauvegarde. En profitant de l'expérience du rekkâs, il en acquiert lui-même; il apprend a connaître les difficultés et les ressources du pays qu'il traverse; et s'il se retrouve dans la nécessité de parcourir la même route, cette fois il part seul à ses risques et périls, ou bien il cherche quelques compagnons de voyage, et organise une petite caravane, dont il devient, moyennant une légère rétribution, le chef et le guide.

Équipement du voyageur arabe.

Le voyageur n'est pas toujours sûr de trouver l'hospitalité dans les tribus. S'il n'y connaît personne, il court le risque de coucher à la belle étoile et de vivre d'air et d'eau. D'ailleurs, quand on n'est pas en nombre, et qu'on ne veut pas faire la dépense d'un mekri, il est prudent, avons nous dit, d'éviter les tribus. Ajoutons que lorsqu'on s'engage dans le Sahara on doit s'attendre à traverser des landes inhabitées. Il est donc sage de prendre ses mesures pour se passer du secours des hommes et d'emporter ses provisions pour toute la route. Elles consistent, quand on y met du luxe, dans une pâte formée de *rouîna*, de dattes et de beurre ; le beurre étant destiné, dit-on, à préserver de la soif; mais le plus souvent, elles se réduisent à la rouîna. Or, la rouîna n'est autre chose que du blé grillé dans une poêle et broyé à la meule de ménage. La farine obtenue ainsi est introduite et pressée dans une peau de mouton ou de chèvre tannée, et teinte en rouge, que l'on porte en sautoir derrière le dos.

Ce meuble prend les noms de *mezoued*, de *dabia* ou de *neffad*, suivant qu'il est de grande, de petite ou de moyenne dimension. La rouîna qu'il renferme compose quelquefois toute la nourriture du voyageur.

Veut-il faire un repas, la table est bientôt mise ; il s'assied au bord d'une source, il étend sur le sol une des ailes de son bernous, qui sert à la fois de nappe et de vaisselle; il y jette une poignée de rouîna qu'il arrose d'eau, et en fait une pâte qui n'a pas besoin d'autre préparation. Puis il rapproche ses deux mains en forme de vase, boit et se remet en route. Un mezoued plein de rouîna suffit à la nourriture de quatre voyageurs pour six jours de marche.

Quand le voyage ne doit durer que deux ou trois jours ; on substitue a la farine de blé grillé des petits pains ronds et plats; mais s'il doit être long, on se contente de la rouîna, qui gêne moins et se conserve mieux.

Un autre instrument indispensable au voyageur, c'est le bâton (okkaz); il sert à tuer les serpents, les vipères et autres bêtes nuisibles; il sert aussi à tenir à distance les chiens des tribus, animaux éminemment insociables.

Muni de son mezoued et de son bâton l'Arabe est équipé pour les plus longues traversées ; mais à la condition de trouver de l'eau en route.

Il est vrai que les pays qu'il traverse n'en sont pas toujours fort abondamment pourvus ; c'est pourquoi l'équipage de route exige souvent un nouveau meuble, la chenna; il est du reste aussi simple et aussi peu embarrassait que les autres. C'est encore une peau de chevreau; mais elle diffère du mezoued par le mode de préparation. Celle-ci conserve son poil et reçoit à l'intérieur une couche de goudron. Les trous sont cousus et goudronnés avec soin, à l'exception d'une des pattes qui reste ouverte pour emplir le vase ou le vider. Grâce à l'imperméabilité des coutures et à l'enduit préservatif, l'eau peut s'y conserver l'espace de dix jours sans éprouver la moindre altération. Ainsi la chenna sur une épaule, le mezoued sur l'autre, un bâton à la main, l'Arabe peut traverser des steppes immenses, arides et inhabités, et cela

à raison de quinze lieues par jour ; car il marche depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Dans l'état normal il conserve les pieds nus ; mais pour traverser les montagnes rouvertes de neige ou les sables brillants de la plaine, il souffrirait trop à ne pas les garnir. La chaussure d'été s'appelle *torbaga* ; elle consiste en une semelle de peau de bœuf ou de chameau fixée par quatre ou cinq bouts de ficelle noués sur le pied. La chaussure d'hiver, nommée *affân*, ne diffère de la précédente qu'en ce que toute la jambe jusqu'au genou est garnie de lambeaux de bernous maintenus par des ficelles qui se croisent dans tous les sens.

Cela complète l'équipement de voyage, et cet équipement approprié à tous les besoins, à tous les climats, à toutes les saisons, se compose de deux besaces, d'un bâton et d'une chaussure simple et grossière.

Les mœurs austères des voyageurs arabes sont aussi celles des chameliers, qui font tous les transports de marchandises de l'est à l'ouest et du nord au sud de l'Afrique.

Quel contraste entre les besoins et les habitudes du chamelier arabe et ceux du roulier européen ! Le voiturier a besoin chaque soir d'un toit et d'un lit, ne fût-ce qu'un toit de chaume et un lit de paille ; il a besoin d'une nourriture substantielle, et cette nécessité devient plus impérieuse encore par suite de l'excitation alcoolique qu'il cherche dans les cabarets.

Le chamelier arabe ne demande pas d'autre lit que la terre, d'autre toit que le ciel. Sa nourriture se compose d'eau et de froment, et encore il remercie le ciel qui les lui envoie. Dans une source limpide il trouve le plus délicieux des cabarets.

C'est pourtant à cette frugalité, si éloignée des habitudes européennes, que nous devons la datte qui paraît sur nos tables une partie de l'ivoire qui décore nos meubles et de l'or qui alimente notre luxe.

CLIMAT.

Température. – État électrique et hygrométrique de l'air. – Indications du baromètre. – État du ciel. – Pluie. – Mortalité. – Tremblements de terre.

Température. – Les habitants du nord de la France qui se rendent en Algérie s'attendent généralement a y trouver des températures exorbitantes. Ils ont à franchir plus de trois cents lieues sur le méridien de la capitale. Ils doivent sauter du 49e degré de latitude au 30e, et s'avancer par conséquent de douze degrés vers le sud du monde. Il leur semble que l'effet d'un déplacement aussi considérable doit s'exercer au moins autant sur les températures de l'été que sur celles de l'hiver, et y occasionner des chaleurs plus accablantes encore que celles que nous ressentons quelquefois en France.

Il est bien vrai que la température moyenne de Paris est inférieure de 7° à celle de la côte d'Algérie, la première étant de 10°,8 et la seconde de 17°,8.

Mais avant de s'effrayer des conséquences de ce fait, il faudrait savoir si la différence entre les deux moyennes n'est pas due à une diminution des rigueurs de l'hiver beaucoup plus qu'a un accroissement des rigueurs de l'été.

Il est facile d'apprécier quelle est celle de ces deux saisons qui fait pencher la balance thermométrique : on n'a qu'à comparer les températures extrêmes de l'hiver et de l'été dans les deux villes. Si la différence entre les températures extrêmes de l'été est de beaucoup inférieure à la différence des températures extrêmes de l'hiver, il faut en conclure que c'est par l'hiver surtout que la température d'Alger est supérieure à celle de Paris.

J'ai cherché les éléments de cette comparaison pour sept années. A Alger, durant cet intervalle, la plus haute température de l'été n'est pas descendue au-dessous de 31 °, mais aussi elle ne s'est pas élevée au-dessus de 33°. A Paris 1a plus haute température s'est trouvée une année descendre à 29°,50 ; mais aussi dans une autre année elle s'est élevée à 35°. En prenant la moyenne de ces sommités annuelles j'ai trouvé pour Paris 32°,17 et pour

Alger 31°,9 ; c’est-à-dire que *les grandes chaleurs à Paris sont, année moyenne, supérieures aux grandes chaleurs d’Alger ’ d’environ un quart de degré.*

Passons maintenant à l’extrémité opposée de l’échelle. Pendant les sept années auxquelles. s’appliquent ces observations, le thermomètre, dans ses plus grands écarts, est descendu à Paris jusqu’à 17° AU-DESSOUS de zéro. A Alger il n’a pas passé 8° AU-DESSUS de zéro. La moyenne de ces accès annuels de refroidissement a été :

Pour Paris, 10°,28 AU-DESSOUs de 0 ; Pour Alger, 10°,7 AU-DESSUS de 0. La différence entre les grands froids d’Alger et les grands froids de Paris atteint donc le chiffre énorme de 20°,98 ou environ 21°.

Ainsi il est bien établi que la différence entre les températures moyennes des deux climats de Paris et d’Alger provient d’un adoucissement considérable de l’hiver et nullement d’un appesantissement de l’été.

Cette différence ne tient pas à l’intensité des chaleurs, mais à leur continuité. A partir du milieu de mai il s’établit dans tous les phénomènes atmosphériques une régularité qui maintient la température à peu près au même degré jusqu’au milieu d’octobre; cependant on observe de légères différences entre les mois d’été. A Alger le mois le plus chaud de l’année paraît être le mois d’août; du moins dans l’intervalle des sept années que ces observations embrassent, la plus forte moyenne mensuelle est fournie six fois par le mois d’août et une fois par le mois de septembre. A Paris, c’est le mois de juillet : dans les sept années, les plus fortes moyennes mensuelles s’appliquent cinq fois à juillet, une fois au mois de juin et, une fois au mois d’août.

La température moyenne du mois le plus chaud, calculée pour les sept années, est à Alger de 29° et à Paris de 23°,21. La différence, qui est de 5°,79, représente à peu près la différence entre l’été d’Alger et celui de Paris. A Alger la température moyenne du mois le plus froid est de 15°, 39 ; à Paris elle est de 0°,72. La différence, qui est de 14°,67, représente à peu près la rigueur relative des deux hivers, et l ’on voit encore combien l’influence de la latitude s’exerce davantage sur les hivers que sur les

étés. Dans les mois extrêmes comme dans les jours extrêmes le climat d'Alger, se distingue de celui de Paris beaucoup plus par une diminution du froid que par une augmentation de la chaleur.

La régularité habituelle de l'état thermométrique en Algérie annonce le voisinage de ce que les Arabes appellent *la balance du monde*, de l'équateur ; et ce qui ne l'annonce pas moins c'est le caractère à la fois brusque et violent des exceptions. Je me rappelle avoir constaté en 1840 dans l'espace d'une heure une variation de température de 23°. C'était au camp d'Aïn-Turc, à sept lieues à l'ouest de Sétif. Le bivouac d'Aïn-Turc est entouré de montagnes d'un aspect noirâtre. J'y arrivai à deux heures de l'après-midi. Il faisait une chaleur étouffante ; le thermomètre marquait 36°. Les tentes venaient d'être installées, lorsque le ciel se couvrit de gros nuages; ce qui assombrissait encore la teinte noire des montagnes. Bientôt l'orage éclata. Il tomba une grêle épouvantable; les grêlons étaient de la grosseur d'un neuf de pigeon. Quand il fut possible de s'aventurer hors des tentes, horizon avait entièrement changé d'aspect. Toutes les montagnes étaient blanches depuis le pied jusqu'au sommet. Nous consultâmes alors notre thermomètre ; il ne marquait plus que 13°. La température avait donc baissé de 23°. Cette provision de glace si inattendue que le ciel nous envoyait fut mise à profit par quelques personnes, qui eurent la satisfaction de boire du champagne frappé.

Le sirocco ou vent du désert est un de ces accidents particuliers à l'Afrique, qui apportent dans la température des modifications presque instantanées : tantôt il s'annonce par une bourrasque violente, qui enlève les tentes et renverse les cheminées ; quelquefois il prélude par un calme plat, auquel succède un souffle d'abord faible mais toujours brûlant. Lorsque le sirocco a soufflé pendant quelques heures, le soleil se couvre d'un voile rougeâtre ; une poussière imperceptible se répand dans l'air et le trouble. Le vent du désert produit sur la peau une impression de chaleur qui la dessèche ; la respiration devient difficile et haletante ; le corps tombe dans l'accablement ; il

n'est pas jusqu'aux animaux qui ne ressentent les mêmes effets ; toute la nature vivante éprouve un trouble indéfinissable.

Heureusement cette crise atmosphérique ne dure pas longtemps : sur le littoral elle se prolonge rarement au-delà de quarante-huit heures ; alors la brise de mer reprend le dessus, et replace tous les organes dans des conditions normales. Dans l'intérieur la brise de mer arrive plus faible, le sirocco se montre plus tenace ; lorsqu'il a soufflé plusieurs jours de suite, on voit la température s'élever à 45°.

Ce phénomène, vraiment redoutable par l'influence qu'il exerce sur tous les êtres vivants, ne se produit en général que trois ou quatre fois dans l'année. L'année 1839 est une de celles où il a été le plus fréquent. Alger l'a ressenti huit fois, savoir le 7 mai, le 14 et le 21 juin, le 1er et le 14 juillet, le 16, le 18 et le 26 août.

Dans l'intérieur, la température moyenne éprouve des variations qui dépendent de la hauteur. Nous avons dit que sur le littoral elle est de 17°,8. Elle descend à 16° sur les plateaux du Tell, à Constantine, Sétif, Médéa, Miliana; mais elle remonte à 20° dans le Sahara.

Lorsqu'on s'éloigne de la côte, les oscillations annuelles de température deviennent plus larges ; le thermomètre descend davantage pendant l'hiver et remonte aussi davantage pendant l'été. Il neige presque tous les ans à Constantine, à Sétif, à Médéa, à Miliana et à Tlemcen : en revanche, il n'est pas rare d'y voir le thermomètre s'y élever pendant l'été à 36°.

Dans le Sahara lui-même l'hiver est plus rigoureux que sur la côte ; il ne se passe pas une année où l'on n'y voie de la glace: le givre y est assez fréquent ; on ne parvient à préserver les jeunes palmiers de l'action meurtrière du froid qu'en les garnissant depuis le pied jusqu'à la tête de débris végétaux. Les Sahariens, interrogés sur les températures de leur région natale, disent que l'hiver d'Alger serait le printemps pour eux ; que dans leur pays ce n'est pas trop de deux ou trois bernous pour se couvrir pendant l'hiver, tandis que sur la côte un seul suffit toujours. Il

est vrai qu'en revanche l'été doit commencer plus tôt, finir plus tard, et conserver pendant tout le temps de sa durée des températures plus élevées et plus uniformes.

État électrique et hygrométrique de l'air.

Il s'en faut de beaucoup que l'impression de la chaleur sur les organes dépende uniquement de l'effet mécanique de dilatation accusé parle thermomètre. Elle se combine encore de l'influence de l'électricité et des variations qui surviennent dans la pesanteur et l'humidité de l'atmosphère.

Je ne sais s'il a été fait en Algérie des observations électrométriques continues ; mais tout le monde peut y constater l'extrême rareté des orages ; l'état électrique de l'atmosphère s'y écarte donc peu des conditions normales, ce qui contribue encore à adoucir l'effet des hautes températures, que les orages, si fréquents en France, rendent presque toujours accablantes.

Observations barométriques.

Ici encore nous retrouvons dans le climat d'Alger le caractère de régularité qui, dans les divers ordres de phénomènes, tempère les effets de la latitude.

On sait que dans son état normal la pression atmosphérique équivaut au poids d'une colonne de mercure de soixante-seize centimètres d'élévation, et que c'est par les ascensions et les dépressions d'une colonne de mercure introduit dans un siphon de verre renversé que l'on mesure les fluctuations de la colonne d'air répandue sur nos têtes.

La colonne de mercure étant très courte à raison du poids de ce métal, les variations sont très faibles ; mais elles correspondent à des variations énormes dans la hauteur correspondante de l'atmosphère. On peut s'en faire une idée par un calcul bien simple. La hauteur de notre atmosphère a été évaluée à environ vingt lieues, ce qui ferait quatre-vingts kilomètres. Supposons qu'il y en ait soixante-seize, cela simplifiera le calcul. Chaque centimètre de mercure fait donc équilibre à un kilomètre d'air et chaque centimètre de variation dans la hauteur de mercure produit une variation d'un kilomètre dans la hauteur de la colonne. Ainsi, quand dans le baromètre le niveau du mercure s'abaisse

ou s’élève seulement d’un millimètre, on est averti que le niveau supérieur de l’atmosphère s’abaisse ou s’élève de cent mètres.

On comprend dès lors comment il se fait qu’il survienne des tempêtes lorsque le baromètre descend seulement de trois centimètres au-dessous de son niveau normal, puisque cet abaissement, si faible en apparence, correspond en réalité à un soubresaut de trois mille mètres dans la hauteur de la colonne atmosphérique.

On conçoit aussi qu’un pays où de semblables écarts de régime se reproduisent fréquemment doit imposer a ses habitants un tribut de malaises et d’infirmités, compagnons inséparables de ces crises atmosphériques.

L’extrême mobilité de l’air rend inévitables les variations barométriques; mais le climat le plus régulier et en même temps le plus doux serait celui où ces variations s’écarteraient le moins de la position d’équilibre et s’en écarteraient également dans les deux sens.

Appliquons ces observations aux deux climats d’Alger et de Paris. J’ai recherché quelles avaient été dans une période de huit années les plus grandes variations annuelles du baromètre à Alger et à Paris. A Paris il est descendu une fois à 0,729, c’est-à-dire à 31 millimètres au-dessous de son point normal. A Alger il n’a pas dépassé 0,731.

La moyenne de ces huit observations extrêmes donne la valeur du plus grand écart moyen ; voici les nombres :

A Alger la moyenne des moindres hauteurs annuelles du baromètre pendant huit ans a été de 0,746

A Paris elle a été de 0,734

Le baromètre d’Alger s’est donc tenu , même dans ses plus fortes dépressions, au-dessus de celui de Paris de douze millimètres, ou en d’autres termes les affaissements de la masse atmosphériques ont eu moyennement 1200 mètres de profondeur de moins à Alger qu’à Paris.

Les mouvements d’ascension donnent une différence beaucoup plus faible.

A Alger la moyenne des plus grandes hauteurs annuelles au

baromètre pendant huit ans a été de 0,774. A Paris elle a été de 0,772

Le baromètre d'Alger a donc dépassé dans ses plus grandes ascensions moyennes le baromètre de Paris de deux millimètres. Ce sont les dépressions barométriques qui amènent les tempêtes, agitent les nerfs, qui fatiguent la tête, qui rendent enfin ce qu'on appelle très-improprement le temps lourd. Eh bien, c'est justement dans les dépressions que le baromètre d'Alger est au-dessus de celui de Paris. Dans les ascensions il atteint à peu près le même niveau.

La moyenne des plus grandes dépressions étant à Alger de 0,716 et à Paris de 0,734, il en résulte que le baromètre à Paris descend au-dessous de son niveau normal de 26 millimètres et de 14 millimètres seulement à Alger, c'est-à-dire à peu près deux fois moins. On peut en conclure que la tendance du climat d'Alger aux désordres atmosphériques, aux tempêtes, aux temps lourds, est à peu près deux fois moindre que celle du climat de Paris.

La moyenne des plus hautes ascensions du baromètre étant à Alger de 0,774, il en résulte qu'il s'élève dans l'année moyenne au-dessus de son niveau normal de 14 millimètres, c'est-à-dire précisément de la même quantité dont il descend au-dessous. Ainsi, le climat d'Alger est dans les conditions assignées aux climats les plus doux et les plus réguliers, puisque les plus grandes oscillations atmosphériques s'éloignent également dans les deux sens de la position d'équilibre.

C'est à l'ensemble de ces conditions climatériques qu'il faut attribuer un effet remarquable souvent observé par beaucoup de personnes. En se rappelant à Paris, sous l'influence de certains jours d'été, l'impression produite sur leurs organes par les mêmes températures sous le climat d'Algérie, ces personnes constataient plus température égale on souffre plus de la chaleur à Paris qu'à Alger.

État du ciel.

Les rhumes, les catarrhes, et toutes les affections de poitrine, qui apportent une si triste compensation aux douceurs de la capitale, sont des infirmités très rares sous le climat de l'Algérie.

Une différence aussi considérable dans les effets des deux climats est due en partie aux causes que nous venons d'analyser. Il est impossible que les constitutions faibles ne ressentent pas douloureusement le contre-coup de ces grandes aberrations du thermomètre et du baromètre. Mais l'effet doit être aussi attribué à l'état du ciel. Sous l'action bienfaisante d'un rayon de soleil quelle souffrance ne se sent pas soulagée ? Quelle organisation délicate n'éprouve pas d'indicibles malaises en présence d'un ciel sombre et brumeux ?

Les poètes et les touristes ont célébré la splendeur du soleil d'Afrique ; mais leurs descriptions, quelque charme qu'elles aient d'ailleurs, laissent toujours du vague dans l'esprit. Essayons donc d'exprimer par des nombres l'effet relatif qu'ils ont cherché à rendre par des images.

J'ai compté, pour une période de neuf ans, les jours de beau temps, de temps couvert et de brouillard à Paris et à Alger. Le résultat de cette supputation, divisé par 9, donne le nombre annuel moyen de jours sereins, nuageux ou brumeux dans les deux capitales.

Le nombre des beaux jours, calculé ainsi, se trouve être, à Paris de 174. A Alger de 241.

Le nombre des jours nuageux ou couverts est, à Paris de 171. A Alger de 76.

Enfin le nombre des jours de brouillard est, à Paris de 204. A Alger de 6.

Alger compte donc annuellement 67 beaux jours de plus que Paris, 95 jours sombres et 198 jours brumeux de moins.

Ainsi, le séjour à Alger promet chaque année un tiers de beaux jours de plus que le séjour de Paris, deux fois et un quart moins de jours couverts et trente-quatre fois moins de jours brumeux. Ces différences sont immuables comme les positions relatives sur le globe des deux localités qu'elles caractérisent. En remontant le cours des âges, on trouverait a toutes les époques, sauf quelques légères variations, la même moyenne annuelle de jours sereins et de jours nébuleux. Aussi, a-t-elle laissé son empreinte séculaire suer les monuments des deux pays. A l'aspect

des ruines innombrables accumulées sur le sol de l'Algérie par la domination romaine, ce qui attire d'abord l'attention du voyageur, c'est la teinte rougeâtre qui colore leurs vieilles murailles. Beaucoup de ces restes d'antiquité ont reçu des indigènes le nom de Kasr-el-Ahmer (le Château-Rouge), nom qui constate la réalité et la généralité de cette impression. Il en est de même des roches naturelles, lorsqu'elles sont restées durant plusieurs siècles exposées au contact de l'air. Delà encore le nom de Kêf-el-Ahmer (la Roche-Rouge) très prodigué dans la géographie indigène. Il suffit de détacher un fragment de la pierre ou de la roche pour se convaincre que le vernis général répandu à la surface est une couleur d'emprunt. Au-dessous de leur surface rougeâtre on retrouve la couleur naturelle de la pierre, qui quelquefois est d'un gris presque noir, comme par exemple à Constantine.

Rien de semblable n'a lieu en France. Les édifices passent en vieillissant du jaune-pâle, qui est la couleur de la pierre, d'abord au gris sale, puis au gris de deuil, et enfin, après plusieurs siècles d'existence, ils deviennent presque noirs, comme nos cathédrales gothiques. Le temps n'a donc pas pour la France le même vernis que pour l'Afrique, puisqu'il habille les monuments de l'une en noir et ceux de l'autre en rouge.

Comment en serait-il autrement ? Qu'on se figure deux édifices construits en même temps et des mêmes matériaux, l'un à Paris, l'autre en Afrique. Qu'on les suppose destinés l'un et l'autre à traverser un espace de deux mille ans, c'est l'âge moyen des ruines romaines.

Pendant ces deux mille ans l'édifice africain aura joui chaque année du soleil soixante sept Jours de plus que son frère jumeau d'Europe. Chaque année il aura échappé à l'influence de quatre-vingt-quinze jours de nuages et de cent quatre-vingt-dix-huit jours de brouillard. Répétées pendant une période de deux mille ans, ces différences équivalent à une insolation continue de trois cents soixante-six années, à une demi-obscurité continue de cinq cents vingt années, à une humidité continue de cent huit années.

Quel monument ne se couvrirait pas d’un voile noir et terne sous l’action de ces onze siècles de brumes quel monument ne se colorerait pas d’une teinte splendide et chaude sous l’action de ces quatre siècles de soleil ?

Cependant, il s’élève quelquefois à Alger, même pendant la belle saison, des brumes extraordinaires qui envahissent tout l’horizon. C’est un phénomène de ce genre qui, dans le courant de juillet 1845, fut fatal au bateau à vapeur le Sphynx ; dévié de sa route par le courant et placé par l’effet du brouillard dans l’impossibilité de voir la côte, il alla se perdre sur les roches basses du cap Matifou.

Pluie.

A Paris il pleut à peu près également en toute saison. A Alger on constate invariablement l’existence d’un trimestre très pluvieux (décembre, janvier, février) et d’un trimestre très sec (juin, juillet, août) séparés par deux trimestres également et moyennement pluvieux.

Quand vient la saison des grandes pluies, il descend du ciel des torrents d’eau. Il tombe alors dans l’espace de trois mois la moitié environ de l’eau pluviale que produit l’année entière. Souvent pendant plusieurs jours de suite les averses se succèdent, ne laissant entre elles que quelques heures d’intervalle, et elles conservent quelquefois plus d’une heure leur impétuosité torrentielle.

C’est en novembre 1841 qu’on a observé à Alger, pour un temps très court, les plus fortes quantités de pluie. Du 1er au 2, en moins de quarante-huit heures, il est tombé cent trente-neuf millimètres d’eau ; c’est ce qui tombe à Paris pendant trois mois et demi. Quelques édifices furent gravement endommagés par ce déluge ; deux maisons mauresques de la haute ville ne purent résister au choc et s’écroulèrent. La pluie ne discontinua pas pendant ces deux jours : quelquefois la cataracte paraissait se calmer; mais elle se ruait bientôt avec une nouvelle violence. La plus forte averse eut lieu le 2 dans la matinée ; elle dura de onze heures et demie du matin jusqu’à une heure, c’est-à-dire une heure et demie. Elle produisit quarante-neuf millimètres d’eau ;

ce qui fait la dixième partie de la quantité d'eau pluviale que Paris reçoit dans toute l'année. Comme si le ciel eût été épuisé par cette saignée, le reste du mois se passa sans pluie.

La saison des grandes sécheresses commence vers le milieu de mai. Dès lors plus de pluie, plus même de nuage : le soleil se lève et se couche chaque jour dans toute sa splendeur. Le mois de juillet est le plus remarquable par la constance de sa sérénité; sur une période de neuf années dont nous avons les observations pluviométriques sous les yeux, huit fois le mois de juillet s'est achevé sans avoir donné une seule goutte de pluie ; une fois seulement il est tombé par hasard un millimètre et demi d'eau. La moyenne du trimestre sec à Alger est de treize millimètres et demi, la moyenne du trimestre pluvieux est de 428 millim. 630. On peut en conclure qu'à Alger il pleut *trente-deux fois moins* pendant les trois mois d'été que pendant les trois mois d'hiver.

A Paris le mois qui, durant une période de vingt et une années, a fourni la moindre quantité d'eau pluviale est février, et le mois qui a fourni la plus grande est mai. La quantité moyenne d'eau tombée en février, et mesurée sur la terrasse de l'Observatoire de Paris, a été de 31 millim. 99 ; la quantité moyenne d'eau tombée en mai a été de 48 millimètres, 89 ; *une fois et demie davantage.*

A Alger la quantité moyenne d'eau tombée en juillet, qui est le mois le plus sec, est de cent soixante sept millièmes de millimètre ; la quantité moyenne d'eau tombée en décembre, qui est le mois le plus humide, est de cent soixante-quinze millimètres quatre cent quarante-cinq millièmes : *mille fois davantage.*

Enfin, en comparant le mois le plus humide et le mois le plus sec de Paris aux deux mois correspondants d'Alger, on constate que dans le, mois le plus humide il tombe près de quatre fois plus d'eau à Alger qu'à Paris, et que dans le mois le plus sec il en tombe cent quatre-vingt-huit fois moins.

Il tombe moyennement à Paris dans une année quatre cent quatre-vingt deux millimètres quarante et un centièmes d'eau, mesurés sur la terrasse de l'Observatoire royal ; à Alger il en tombe huit cent quatre-vingt-dix-huit millimètres soixante-deux

centièmes, mesurés sur la terrasse de l'observatoire des ponts et chaussées. *Il pleut donc à Alger à peu près deux fois plus qu'à Paris.*

Comptons maintenant le nombre annuel des jours de pluie dans les deux villes. A Paris cent quarante-deux jours de pluie ; à Alger cinquante-six ; deux fois et demi moins.

Alger reçoit deux fois plus de pluie et compte deux fois et demie moins de jours pluvieux ; *il tombe donc dans chaque jour de pluie cinq fois plus d'eau à Alger qu'a Paris.*

Mortalité.

La mortalité telle que les registres de l'état civil la constatent ne représente pas encore en Algérie l'effet normal des propriétés climatériques que nous venons d'analyser. Elle se combine de causes étrangères et accidentelles inhérentes à la naissance des sociétés. Elle s'accroît de périls temporaires semblables à ceux qui entourent l'enfance des hommes. Au premier rang de ces causes funestes il faut placer l'insuffisance ou l'insalubrité des habitations, les mouvements de terre considérables nécessités par la fondation des édifices et par les travaux de défrichement dans des localités que la main de l'homme n'avait pas fouillées aussi profondément depuis bien des siècles ; il faut compter les privations, les fatigues, les misères de toute nature inséparables d'une première installation.

Quelques villes ont déjà franchi cette période d'épreuves; d'autres la subissent encore : il en est qui, par un hasard heureux dont il serait difficile de déterminer les causes, ont traversé ces premiers jours de leur existence sans payer à la mort le tribut qu'elle impose a tout ce qui naît.

Une est une des villes de l'Algérie où les maladies ont exercé le plus de ravages. Dans les premières années la population s'est vue réellement décimée. En 1833 la mortalité y était de 9,05 pour 100 habitants ; en 1834, de 8,72 ; en 1835, année du choléra , de 8,75, en 1836, de 7,12; en 1837, de 7,25.

Depuis cette époque la part de la mort a diminué tous les

ans; et, enfin en 1845 elle n'était plus que de 2,82, chiffre qui rentre dans les limites ordinaires, puisque la mortalité moyenne de la France est de 2,56 ; et que celle de Paris s'est élevée en 1842 à 3,28. Bône est aujourd'hui de toutes les villes du littoral celle où la mortalité atteint le moindre chiffre. Voilà donc une ville qui d'un état désespéré est revenue progressivement à des conditions normales de salubrité, et cette transformation s'est accomplie dans l'espace de treize ans.

Boufarik, au milieu de la Métidja, est encore un de ces établissements mal famés qui se réhabilitent peu à peu. Cependant elle perdait encore en 1845 4,04 habitants sur 100. Blida, au contraire, avec son horizon pittoresque et sa ceinture d'orangers, passait pour un paradis terrestre. Eh bien, la mortalité y était encore en 1845 de 6,62

Alger, qui possède toutes les ressources des grandes villes, qui compte dix-huit années d'une existence constamment privilégiée et largement subventionnée, Alger, dont nous avons fait ressortir les qualités climatériques, communes d'ailleurs à presque toute la côte, Alger présente en 1845 le chiffre, assez élevé, de 3,64 décès sur 100 habitants. Toutefois, ce chiffre réalise encore une amélioration sur les cinq premières années, dont la moyenne était de 4,69.

Le point de l'Algérie le plus maltraité, même aujourd'hui, est la commune d'El-Harrouch, située sur la route de Philippeville à Constantine. Cependant point de marais, le pays est magnifique. Le village occupe un mamelon qui domine une jolie plaine, entourée de montagnes boisées. Toutes ces circonstances favorables n'ont pas empêché El-Harrouch de voir périr en 1845 14,14 pour 100 de sa population.

En revanche, Sétif, situé sur un plateau nu, réduit pendant plusieurs années à l'état de camp, n'ayant d'autres habitations que des tentes ou de misérables baraques, Sétif s'est signalé par sa salubrité dès les premiers jours de l'occupation ; elle acquit même sous ce rapport un tel renom, qu'un officier supérieur de l'armée d'Afrique, atteint depuis longtemps d'une maladie grave, demanda un congé, non pas pour la France, mais pour

Sétif. Il alla y vivre sous la tente et, malgré l'incommodité de cette situation, ne tarda pas à se rétablir. La mortalité de Sétif est de 1,66 pour 100, à peine les deux tiers de la mortalité moyenne de la France. Il, n'y a en Algérie que la ville de Médéa qui puisse lui être comparée. Le chiffre des décès n'y était en 1845 que de 1,60 pour 100.

La mortalité moyenne de toute l'Algérie, calculée sur les trois années de 1843, 1844 et 1845 est de 4,47 pour 100. Il y meurt donc par année 2 habitants pour 100 de plus qu'en France. Mais ce chiffre se répartit très inégalement entre les différentes localités. Il pèse beaucoup moins sur les plateaux du Tell que sur le littoral. Le tableau suivant fournit la valeur de la part qui revient aux deux régions.

MORTALITE dans les villes de la côte.	MORTALITE dans les villes de l'intérieur.
Bône, …………………...2,82%	Guelma,…………………2,23%
Philippeville, ……………5,53	Sétif,……………………1,66
Bougie, ………………....3,07	Médéa,…………………..1,60
Alger, ……………………....3,64	Miliana,…………………2,56
Tenès, …………………...4,96	Mascara, ………………...2,81
Mostaganem,……………3,70	Tlemcen, ………………...1,76
Oran, 4,15	
Total : …………………27,87	Total : …………………12,62
Moyenne : ……………...3,98	Moyenne : ………………2,10

On voit que la mortalité moyenne des plateaux du Tell est à peu près moitié moindre que celle du littoral, et qu'elle est en outre inférieure à la mortalité moyenne de la France.

Ce qui précède ne s'applique qu'à la population civile européenne. La mortalité est un peu moindre parmi les indigènes, du moins parmi les indigènes des villes, les seuls qu'il ait été possible d'assujettir aux formalités de l'état civil. La mortalité constatée dans la population indigène des territoires civils était en 1845 de 4,08 pour 100 pour les musulmans, et de 3,81 ,pour 100 pour les israélites.

La différence entre ces chiffres et celui que fournit l'état civil de la France doit représenter à peu près la distance qui sépare la condition sociale des deux pays, les deux états de civilisation. Mais Il est hors de doute que les améliorations de toute nature introduites

en Algérie par le contact et l'exemple d'une société plus avancée atteindront par degrés la barbarie dans un de ses effets les plus affligeants, la mortalité.

Tremblements de terre.

Voici assurément le phénomène le plus redoutable et celui que l'on redoute le moins. A voir la hauteur et la hardiesse des édifices que la conquête française a élevés, on croirait qu'ils reposent sur un sol inébranlable, et qu'aucun souvenir, aucune tradition n'autorise la méfiance.

Il rien est rien pourtant. Le sol lui-même porte l'empreinte d'épouvantables catastrophes qui, à différentes époques et sur différents points, l'ont bouleversé. Au milieu de désordres de toute nature qui se remarquent dans les ruines des villes anciennes, apparaissent des accidents qu'il est impossible d'attribuer ni au caprice du temps ni à la violence des hommes. Tantôt ce sont des déchirures larges et profondes qui séparent des masses colossales de béton ; tantôt ce sont des ruptures de voûtes dont la forme bizarre et fantastique ne peut être l'effet que d'une commotion souterraine. A Guelma on a trouvé des murs en pierres de taille rabattus autour de leur base comme autour d'un axe de rotation; on voit que la masse entière, avant de tomber, dut osciller sur elle-même, et que dans une de ces oscillations elle s'est abattue tout d'une pièce. Ni le temps ni les hommes n'ont pu procéder ainsi.

Au reste, parmi les villes sans nombre dont l'Algérie nous a livré les débris informes, il en est sans doute beaucoup plus que nous ne pensons qui, déjà épuisées par la discorde ou par la guerre, ont reçu le coup de grâce du sol qui les supportait; mais en présence de ces squelettes inanimés sur lesquels tant de mutilations ont passé, l'historien éprouve souvent le même embarras qu'un juge d'instruction en présence d'un cadavre défiguré sur lequel les ravages du temps ont fait disparaître les causes de la mort.

Il arrive bien rarement que le hasard ait conservé à l'histoire des témoins semblables à ceux que l'ancienne capitale de la Mauritanie Césarienne recelait au fond des eaux. Les colonnes,

les statues, les pans de mur que l'on a retrouvés enfouis pêle-méle avec un débris de la marine romaine sous la vase du port de Cherchel, n'ont pu y être précipités ni par le temps ni par les hommes. Ce sont là des pièces de conviction devant lesquelles le doute n'est pas permis.

Mais laissons les témoignages inscrits dans les débris de ces tiges antiques, pour arriver à des indications plus précises, à des traditions plus récentes.

Le plus ancien tremblement de terre que je trouve mentionné dans l'histoire moderne ne remonte pas au delà du dix-huitième siècle. Il eut lieu à Alger, en 1716. La première secousse arriva le 3 février ; elle fut assez violente pour renverser une partie de la ville. Un grand nombre d'habitants restèrent ensevelis sous les décombres. Les autres, épouvantés, s'enfuirent hors des portes, et allèrent camper dans les champs ; ils commençaient cependant à se remettre de leur première frayeur et à rentrer dans leurs foyers, lorsque, le 26, une nouvelle secousse presque aussi forte que la première, endommagea la plupart des maisons demeurées intactes, et en chassa de nouveau les habitants. A partir de ce moment jusqu'à la fin de juin les secousses se succédèrent sans interruption, la terre ne cessa pas de trembler, et presque toutes les maisons de campagne s'écroulèrent.

De 1716 nous sautons à 1790, époque du fameux tremblement de terre à Oran. Depuis un an environ quelques secousses plus ou moins profondes avaient agité la ville et sa banlieue. Mais aucune n'approcha de celle qui eut lieu dans la nuit du 8 au 9 octobre. Celle-ci renversa la plupart des édifices, et engloutit environ mille personnes. Les remparts, crevassés en plusieurs endroits, résistèrent cependant ; ce fut, dans les premiers instants de trouble, l'ancre de salut des malheureux Espagnols, qui, sans ce moyen de défense, tombaient au pouvoir des indigènes, accourus dès le lendemain de la catastrophe, de tous les points de la province, pour saisir une proie qu'ils jugeaient facile.

A partir de la fatale nuit du 8 octobre les secousses ne discontinuèrent pas ; chaque jour une, quelquefois plusieurs commotions violentes achevaient de détruire ce que la première avait épar-

gné. Il est inutile de dire que la ville était demeurée entièrement déserte et que la population campait en plein air. On sait que cette catastrophe eut pour résultat l'abandon d'Oran par les Espagnols.

Vers 1810 la ville de Bône éprouva un tremblement de terre qui endommagea gravement plusieurs édifices. De ce nombre fut la maison dite de France, habitée alors par l'agent de cette nation et depuis la prise de la ville par les officiers du génie. Il existe encore dans cette maison, qui à cette époque venait d'être construite ou au moins réparée, quelques traces des effets du tremblement de terre.

En 1825 ce fut le tour de Blida. Dans l'espace de quelques secondes la ville fut renversée. On dit que les habitants entreprirent, quelques jours après la catastrophe, de construire une nouvelle ville, dont on voit encore les murs en avant de Blida. Mais de nouvelles secousses les obligèrent à y renoncer, et ils se résignèrent alors à attendre sous la tente que le sol se fût raffermi.

Le tremblement de terre de Blida fut ressenti beaucoup moins violemment à Alger. Cependant on assure que quelques murailles s'écroulèrent à la Kasba. Un Français, qui habitait alors Alger, m'a raconté qu'au moment de la catastrophe il se trouvait hors de la ville, sur les hauteurs du Sahel, dans le sud-ouest d'Alger ; qu'il ne ressentit pas la commotion, mais qu'il entendit un grand bruit souterrain dans 1a direction de Blida, et que, s'étant tourné de ce côté, il vit la ville disparaître dans un nuage de poussière. Il en était d'ailleurs séparé par toute la largeur de la Métidja. Il semblerait d'après ce récit, que je reproduis ici de mémoire, que l'axe d'ébranlement aurait coïncidé avec la ligne de Blida à Alger, tandis qu'à droite et à gauche de cette ligne elle ne se serait manifestée que par des bruits souterrains.

Nous voici arrivés à la période de l'occupation française. Elle n'a encore fort Heureusement à déplorer aucun sinistre, mais elle a reçu plusieurs avertissements. Voici ceux que j'ai trouvé mentionnés dans les publications officielles.

Dans la nuit du 27 au 28 avril 1838 on a ressenti trois légèressecousses de tremblement de terre à Constantine ;

Le 14 avril 1839, une forte secousse de tremblement de terre à Alger ;

Dans la nuit du 31 décembre 1841, une faible secousse à Alger ;

Le 24 octobre 1842, à huit heures trente minutes du matin, une secousse très sensible à Alger ; durée, sept secondes.

Le 1er novembre de la même année, à sept heures vingt minutes du soir, un tremblement de terre à Alger ; durée, cinq secondes.

C'est encore Cherchel, ce témoin éloquent des convulsions du sol antique, qui nous fournit l'exemple le plus intéressant et le mieux observé des secousses contemporaines.

Depuis le 3 jusqu'au 8 novembre 1846 le sol de cette ville ressentit un ébranlement presque continuel. Cette longue convulsion commença par une forte secousse, qui eut lieu le 3 novembre, à quatre heures trente minutes du matin. A huit heures trente minutes il y en eut une seconde, mais faible.

Le lendemain 4, à quatre heures quarante-cinq minutes du matin, vingt-quatre heures après la première commotion, la population de Cherchel fut éveillée, en sursaut par une très forte secousse, et, comme la veille, elle fut suivie d'une seconde faible, qui eut lieu précisément à la même heure, c'est-à-dire à huit heures trente minutes.

Le soir, à quatre heures, deux nouvelles secousses assez fortes.

Du 5 au 8, on ressentit plusieurs mouvements de trépidation.

Le 21, à neuf heures trente-cinq minutes du soir, légère secousse, suivie d'une violente, qui eut lieu deux minutes après.

A dix heures trente minutes, plusieurs secousses.

Le 22, à neuf heures trente-cinq minutes du matin, forte secousse, suivie de plusieurs autres faibles dans la journée.

Le 23, à trois heures trente minutes du matin, nouvelle commotion assez forte, suivie, comme les premiers jours, d'une secousse faible, qui eut lieu quatre heures après, à sept heures trente minutes. Le même jour, à huit heures vingt minutes du soir, on entendit un roulement souterrain.

Le 27, à une heure trois minutes du soir, secousse assez sensible ; le même jour à onze heures cinquante-cinq minutes du soir, secousse faible.

Le 28, à quatre heures trente minutes du matin, on ressentit une forte secousse, suivie encore d'une secousse faible, qui eut lieu quatre heures après, à huit heures trente minutes.

Le 29, à onze heures du soir, une secousse assez forte.

Le 30, à cinq heures du matin, deux secousses assez fortes.

Le 8 décembre, à neuf heures cinquante-cinq minutes du soir, quelques secousses assez fortes.

A partir de ce moment le phénomène cessa de se produire. Ainsi pendant un mois et quatre jours le sol de Cherchel fut en proie à un tressaillement qui ne lui laissa que quelques intervalles de repos.

Le dernier tremblement de terre arrivé, à ma connaissance, est celui qui eut lieu à Alger, vers cinq heures du matin, le 18 juin 1847. Il fut assez fort pour éveiller la partie de la population qui dormait encore. Dans la chambre que j'habitais quelques petits fragments se détachèrent du plafond. Une lézarde lui existait dans le mur s'élargit sensiblement.

Tel est le catalogue historique des tremblements de terre survenus en Algérie, de ceux du moins dont le souvenir s'est conservé. De longues interruptions se remarquent dans la série, puisque les premières indications précises ne datent que du commencement du dix-huitième siècle. Il ne faut pas en conclure que pendant ce temps la terre s'est raffermie. C'est tout simplement que les observations manquent et que les traditions se taisent.

Ajouterons-nous à ces faits historiques des révélations d'une autre nature, qui, sous leur forme étrange et superstitieuse, n'en annoncent pas moins sur les points où elles se produisent, une habitude de tressaillement, un défaut de stabilité du sol ?

Il en serait ainsi de la côte âpre et rugueuse qui borde le fond du golfe de Bougie. De temps en temps des bruits sourds et souterrains s'élèvent des flancs de ces montagnes, et appellent l'attention de toutes les tribus voisines. A chacun des massifs

d'où sortent ces détonations mystérieuses, la crédulité populaire attache invariablement le nom et le patronage d'un grand marabout. Le plus célèbre est Djoua. Il a donné son nom à la haute montagne au sommet de laquelle ses restes reposent. Lorsque le roulement accoutumé s'élève des profondeurs de la terre, les Kabyles croient fermement que c'est leur saint qui tire le canon. Quelques-uns même prétendent en avoir vu la fumée. J'ai demandé à l'un d'eux si dans ces moments le sol tremblait ; mais je n'ai pu en obtenir d'autre réponse que celle-ci : « Le sol tremble toujours quand le canon parle. »

Quoi qu'il en soit, le canon de Djoua est pour toutes les tribus qui l'entendent un signal de réjouissance. Dès les premiers coups les Kabyles se réunissent, et font des collectes dont le produit est employé en divertissements. La fête se termine, comme il convient, par une lecture solennelle de la *Fatha*, qui est la prière d'actions de grâces.

Les indigènes paraissent s'être mis en garde dans leurs constructions contre le fléau redoutable dont la côte barbaresque a si souvent ressenti les effets. La plupart des maisons n'ont qu'un étage ; un grand nombre même se réduisent au rez-de-chaussée. J'ai remarqué dans les anciennes maisons mauresques en démolition une précaution excellente prise par les constructeurs pour consolider les angles. Elle consistait à placer horizontalement, de cinquante en cinquante centimètres de hauteur, des pièces de bois d'environ deux mètres de longueur. Ces pièces, noyées dans la maçonnerie, se prolongeaient alternativement suivant chacun des deux murs, et venaient se croiser dans l'angle. J'ai vu des maisons sapées à la base, et à moitié démolies, se soutenir encore grâce à cet artifice de construction.

Tous les indigènes ne partagent pas la confiance superstitieuse des Labiles du mont Djoua. Éclairés par de sinistres exemples, ils connaissent les effets terribles de ce phénomène, qu'ils appellent zenzela. Quelques-uns reconnaissent une grande et une petite *zenzela*. La grande zenzela est celle qui précipite les édifices dans la mer, celle qui bouleverse le sol, celle qui a détruit

Alger en 1716, Oran en 1790, Blida en 1825. Ils ont remarqué que la petite zenzela est très fréquente ; et ils la regardent comme fort irrégulière. Quant à la grande zenzela, ils assurent qu'elle revient tous les trente ans. L'intervalle de trente-cinq ans qui sépare les deux dernières catastrophes justifierait assez bien cette croyance, qui si elle était fondée nous menacerait d'un violent tremblement de terre vers l'année 1855.

C'est justement à la même époque, en 1854, qu'une autre croyance, appuyée sur l'autorité d'une prédiction écrite, place la venue du Moul-es-Saa, de ce messie conquérant qui doit étendre son empire sur les trois États de l'ancien Magreb. Sans accorder à ces deux croyances plus d'importance qu'elles n'en méritent, il sera prudent de mettre à profit le temps qui nous sépare de cette formidable échéance pour consolider en Algérie nos édifices et notre domination.

ANTIQUITÉS.

Différentes phases de l'Afrique et de l'Algérie. – Empreintes qu'elles ont laissées dans le sol. – Antiquités libyennes et phéniciennes. – Antiquités romaines. – Antiquités chrétiennes. – Antiquités berbères. – Antiquités turques.

Il est peu de contrées dont les vicissitudes puissent se comparer à celles de l'Afrique septentrionale. A l'origine des traditions, nous la trouvons libyenne et numide dans l'est, gétule et garamante dans le sud, maure dans l'ouest. Les différents peuples qui l'habitent en ces âges primitifs sont autant de rameaux d'un même tronc, du tronc aborigène.

Dans la suite des temps elle devient tour à tour carthaginoise, romaine, vandale, grecque et arabe. Alors une révolution immense s'accomplit ; le joug étranger se brise de lui-même; l'Afrique autochtone rentre dans ses droits ; et non-seulement elle conserve l'indépendance durant six siècles, mais elle étend son empire depuis l'oasis de Sioua, qui sépare les déserts de la Libye de ceux de l'Égypte, jusqu'aux Pyrénées. C'est à l'issue de cette, période qu'elle passe sous la domination turque.

Ses annales religieuses nous la présentent successivement idolâtre, chrétienne orthodoxe, donatiste et arienne, musulmane orthodoxe et chiite.

Enfin, sa destinée sociale, tantôt l'élève au sommet de la civilisation, tantôt la replonge dans les profondeurs de la barbarie.

La plupart, de ces révolutions ont laissé dans les traditions comme sur le sol de l'Afrique, et de l'Algérie en particulier, des traces profondes. Nous en avons déjà fait remarquer un grand nombre dans les villes du littoral et de l'intérieur. Nous compléterons ce premier aperçu par la description de quelques monuments épars dans la campagne.

Antiquités libyennes et phéniciennes.

Depuis quelques années deux langues qui semblaient vouées à l'oubli sortent pour ainsi dire de leur tombeau, et c'est en grande partie aux inscriptions, soit puniques, soit libyques, soit surtout bilingues, trouvées en Algérie que le monde savant sera redevable de cette précieuse exhumation. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la plupart de ces trouvailles archéologiques ont eu lieu dans la partie de l'Algérie qui avoisine la régence de Tunis.

Déjà en 1631 un Français, Thomas Darcos, découvrait dans les ruines de Dugga (l'ancienne Thugga), situées entre Constantine et Tunis, non loin de la dernière de ces deux villes, une épigraphe bilingue, contenant d'une part Sept lignes d'écriture phénicienne et de l'autre sept lignes d'une écriture inconnue.

Depuis lors des inscriptions phéniciennes ont été trouvées dans les îles de Malte et de Chypre, à Athènes, en Sicile et en Sardaigne, à Djerba (régence de Tunis). Récemment on en a trouvé deux à Tripoli, une quinzaine aux environs de Carthage; enfin, dans le courant de 1845, un maçon déterrait à Marseille, dans la vieille ville, non loin de l'église de la Mayor une longue inscription phénicienne, qu'il vendit pour dix francs au musée de cette ville c'est assurément le monument le plus considérable du peuple et de l'idiome phéniciens. Les savants y ont reconnu un

rituel des prêtres de Diane, dont la Mayor avait été le temple.

L'Algérie, et en particulier le territoire de Guelma, ont ouvert aux savants occupés de la restauration de ces deux langues un vaste champ d'études. Nulle part ne s'est offerte aux explorateurs une aussi riche collection d'inscriptions libyques et puniques. Déjà, depuis plusieurs années, Guelma était reconnu comme un musée bilingue, lorsqu'un membre de la commission scientifique d'Algérie, M. le commandant de Lamare, fouillant les environs de cette ville avec le zèle et l'intelligence qu'il apporte dans toutes ses recherches, découvrit, à une lieue de Guelma, un nouveau banc, plus riche encore que tous les autres, d'inscriptions libyques et puniques[1]. Les ruines qui recelaient ce trésor archéologique portent le nom d'Aïn-Nechma (la fontaine de l'orme), et c'est dans le cimetière de l'ancienne ville qu'existe le principal gisement.

Curieux pour l'antiquaire, ces vestiges des anciens âges ne le sont pas moins pour l'historien, pour le philosophe. Là jadis recevaient une sépulture commune, là reposaient ensemble le Phénicien conquérant et le Libyen conquis. Les hommes qui consentent à partager le même lit funéraire ne sont pas en général des ennemis. La vallée de Guelma formait donc autrefois comme un anneau d'alliance entre deux nationalités rivales. Le temps, après vingt siècles, lui a conservé le même rôle, le même caractère de conciliation. Aujourd'hui encore deux peuples qui partout ailleurs se détestent, l'Arabe conquérant et le Berbère conquis, viennent se tendre la main dans la même vallée, demeurée bilingue comme autrefois, et déposer aux pieds de l'autorité française une antipathie instinctive et de vieilles rancunes.

La découverte des inscriptions jumelles, dont l'une appartenait incontestablement à la langue phénicienne et l'autre à un idiome inconnu, intrigua longtemps le monde savant. Il semblait naturel de chercher dans l'idiome inconnu la langue africaine

(1) Quelques-unes de ces inscriptions ont été rapportées à Paris, non point en copie mais en nature par M. le commandant de Lamare, et sont déposées au musée algérien du Louvre.

des premiers âges ; par malheur les preuves manquaient. La meilleure de toutes eût été celle qui serait résultée de la confrontation de ces caractères avec la langue africaine de nos jours. Mais partout l'idiome berbère paraissait en possession exclusive des caractères arabes. Nulle part il ne produisait des signes qui lui fussent propres.

Cependant le texte phénicien des inscriptions jumelles et les noms propres qu'il contenait permirent de déterminer la forme et la valeur de la plupart des caractères inconnus, et fournirent l'ébauche d'un alphabet. A quelle langue appartenait-il ? A l'ancien libyen ? Il n'en existait pas un seul débris authentique. Au berbère moderne ? Il se dérobait à tous les regards.

Les choses en étaient là, lorsqu'une double lueur, partie des profondeurs du désert, vint dissiper les ténèbres de la science, et révéler un des phénomènes historiques les plus intéressants.

Le 17 juin 1822, un voyageur anglais, Walter Oudney, étant à Djerma, l'ancienne capitale des Garamantes, à l'ouest de Morzouk et du Fezzan, dans le pays des Touareg (1), vit sur les pierres d'un bâtiment romain des figures et des lettres grossièrement tracées, auxquelles il trouva quelque analogie avec les caractères européens. Le 20 il remarqua sur des rochers, au bord d'un torrent, de nombreuses inscriptions dont les caractères ressemblaient aux premiers. Quelques-unes devaient dater de plusieurs siècles; d'autres paraissaient récentes. Le 24 il trouva un Targui qui connaissait quelques lettres, mais personne qui les connût toutes. Le 27 il arrivait à Rât, lune des principales villes de commerce des Touareg. Là il acquit la certitude que les inscriptions trouvées en route étaient écrites dans la lange de ces peuples, qui est la langue berbère.

Enfin il, l'avait trouvée, cette langue insaisissable qu'on entendait partout, qu'on ne pouvait pas voir ; il l'avait surprise

(1) Voir sur ce peuple étrange le chapitre relatif au commerce de l'Algérie avec le sud, dans mes *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale.*

au fond des solitudes, sur les rochers de la Libye déserte.

Walter Oudney se fit tracer quelques lettres berbères, et les reproduisit dans le journal de son voyage ; il en donna dix-neuf, dont quatre se réduisent à des assemblages de points.

Quelque incomplète que fût la communication de Walter Oudney, elle fournissait un premier spécimen d'alphabet berbère, dont la confrontation avec cet autre alphabet mystérieux fourni par l'inscription bilingue de Dugga produisit des signes de parenté incontestables.

Longtemps après la découverte d'Oudney, une circonstance fortuite fit connaître que les caractères berbères regardés comme insaisissables, surtout au voisinage de la côte, n'y étaient pas cependant aussi inusités qu'ils paraissaient l'être. Dans les premiers temps de l'occupation française un habitant d'Alger, nommé Othman-Khodja, entretenait une correspondance assez active avec Hadji-Ahmed, bey de Constantine. Pour plus de sûreté ils y employaient des signes particuliers, qu'ils croyaient à l'abri des trahisons et des indiscrétions. Quelques années plus tard Ali, fils d'Othman-Khodja, se trouvant à Paris, communiqua à M. de Saulcy les lettres de Hadji-Ahmed. Après avoir tourné une de ces dépêches jusqu'à ce qu'elle lui semblât placée dans le sens le plus commode pour tracer les caractères, le savant orientaliste aperçut en vedette, tout au haut du papier, deux groupes de signes isolés : il pensa que ce devait être la formule sacramentelle El-Hamdoullah (gloire à Dieu), par laquelle tous les musulmans commencent leurs lettres. La connaissance de ces premiers caractères devait faciliter la découverte des autres.

Ali consentit à se dessaisir des deux pièces en faveur de M. de Saulcy, qui le lendemain matin lui en remettait la transcription complète. Quel ne fut pas l'étonnement dû diplomate africain en voyant reproduit par une espèce de sortilège le texte arabe d'une correspondance qu'if avait crue indéchiffrable !

Les choses en restèrent là jusqu a ce que M. de Saulcy eût entrepris l'étude du texte libyque de l'inscription jumelle de Thugga.

C'est alors seulement qu'il remarqua une analogie frappante entre les caractères de l'alphabet libyque et ceux de la lettre du bey. C'étaient tout simplement des lettres berbères que les deux correspondants avaient employées. Mais, par excès de prudence sans doute, ils avaient eu la précaution d'en intervertir les valeurs, et avaient poussé la prudence jusqu'à introduire dans l'alphabet convenu entre eux les signes de la numération arabe[1].

L'alphabet de Walter Oudney demeura pendant vingt-trois ans le seul échantillon connu de l'écriture berbère. De tous côtés, en Algérie, les sons berbères arrivaient à nos oreilles. Les deux tiers de la population qui nous entourait ne parlaient pas d'autre langue, et personne ne paraissait l'écrire ! En 1844 le gouvernement publiait un dictionnaire berbère, composé en collaboration par un Français[2] et un Kabyle ; mais les mots étaient écrits en lettres arabes.

Enfin, en 1845, un taleb de l'oasis du Touât, établi auprès du cheik de Tuggurt, fut envoyé par lui en mission à Constantine. Le directeur des affaires arabes de la province, M. le capitaine Boissonnet, se lia, en raison de ses fonctions, avec ce savait du désert. Il apprit qu'il avait fait dix-huit fois le voyage de Timbektou, et par conséquent traversé dix-huit fois le pays des Touâreg, qui paraissaient les seuls dépositaires du secret de l'écriture africaine. M. Boissonnet questionna son hôte sur les signes du langage targui, et le pria de lui tracer ceux qu'il connaissait. Il obtint ainsi un premier spécimen de cet alphabet targui, en usage à trois cents lieues de la contrée, où, vingt-trois ans auparavant, Walter Oudney avait recueilli le sien.

Frappé de la ressemblance de ces caractères avec ceux de l'inscription antique de Thugga, M. Boissonnet voulut en savoir davantage. Il pria son informateur d'entreprendre une dix-neuvième fois le voyage de Timbektou, le chargeant de toutes les

(1) revue Archéologique, 2° année, 2° partie, p. 491.

(2) M. Brosselard;

missions politiques et commerciales que les circonstances comportaient et en recommandant par-dessus tout de rapporter l'alphabet complet. Malheureusement à cette époque les Châmba et les Touâreg se livraient des combats à outrance dans les grandes solitudes qu'ils parcourent. Cet état d'hostilité empêcha le taleb d'exécuter son voyage ; mais il écrivit à l'un de ses parents fixé au Touât, pour lui demander le précieux alphabet. Il choisit pour messager un marabout, qui, en cette qualité, pouvait circuler sans danger entre les tribus ennemies. Il ne tarda pas à recevoir la réponse et la transmit à Constantine. Une fois en possession de ce renseignement tant désiré, M. le capitaine Boissonnet s'empressa de le faire lithographier. C'est ainsi que le troisième spécimen de l'alphabet berbère, contemporain parvint du fond du désert à la connaissance des savants d'Europe.

L'examen de ces documents ne laisse aucun doute sur l'étroite parenté qui existe entre l'idiome des inscriptions antiques, et cet autre idiome qui se parle aujourd'hui depuis l'oasis égyptienne de Sioua jusqu'à la côte de l'Océan, et depuis le Soudan jusqu'à la Méditerranée. Ainsi s'est révélée dans toute son évidence la filiation séculaire de la langue libyenne, qui a survécu à tant de langues riches et savantes, et s'est perpétuée dans la langue actuelle des Kabyles, à travers tant de révolutions, sans livres, sans monuments, sans aucun effort de la science et de l'intelligence humaines[1].

C'est peut-être à l'époque libyenne qu'il faut attribuer certains monuments bizarres, dont il existe un assez grand nombre en Algérie, et qui, à cause de leur nature particulière, ont résisté aux tremblements de terre et aux révolutions. Les savants les désignent par le nom de *Troglodytiques*, désignation qui semble les rattacher aux premiers âges de l'histoire.

(1) M. Judas, dans ses belles études sur les langues phéniciennes et libyques, a fait une heureuse application dé cette découverte importante en interprétant à l'aide du berbère le texte libyque de l'inscription de Thugga.

Ce sont des cryptes taillées dans le roc, diverses de forme et de grandeur, mais qui portent des traces évidentes du travail des hommes.

J'ai trouvé une de ces demeures troglodytiques dans un pli de terrain difficile à soupçonner, non loin de la route qui conduit de Constantine à Sétif par la plaine des Oulâd-Abd-en-Nour. Ce qui frappe le plus dans tout le cours de ce voyage, c est la nudité de la contrée que l'on traverse. Aucun accident ne vient rompre l'uniformité de la scène, si ce n'est quelques ruines d'établissements romains jetés çà et là sur le penchant des coteaux et quelques arbres solitaires, rabougris, plantés de loin en loin sur la cime dune colline pour marquer la tombe d'un marabout.

Une de ces ruines porte le nom de Kasr-bou-Malek, le château de Bou-Malek. C'est un amas de pierres de taille, dont quelques-unes seulement sont demeurées sur leur lit de pose. Les autres gisent pêle-mêle, dispersées soit par le temps, soit par des causes violentes, qui resteront sans doute à jamais inconnues.

Si en ce point on abandonne le sentier qui forme la route royale de Sétif, et qu'on remonte de quelques centaines de mètres seulement vers le nord, on arrive tout à coup sur le bord d'un escarpement demi-circulaire d'environ mille mètres de diamètre, qui étonne d'autant plus, qu'on est loin de s'attendre à trouver un site aussi accidenté dans une contrée aussi nue et monotone. L'amphithéâtre est ouvert au sud-est; les pentes sont bordées de rochers bouleversés, dont plusieurs présentent des formes régulières, dont quelques-uns portent l'empreinte du pic et du ciseau. Cette ligne de blocs entassés tout le long de la déchirure circulaire dessinée par l'affaissement du sol offre de loin l'image d'une grande ville en ruines.

Quelques tentes sont établies dans l'intérieur de l'amphithéâtre ; mais ce qui attira surtout notre attention, lorsque le hasard nous eut conduits en ce lieu, ce fut la végétation qui en tapissait le fond et les pentes. Nous avions sous les yeux un magnifique verger, traversé dans sa longueur par les eaux

vives et limpides du Bou-Aça, véritable oasis blottie dans un pli inaperçu du sol, et qu'embellissaient singulièrement à nos yeux la nudité et l'uniformité de tout horizon.

Après avoir examiné quelques instants l'ensemble de la scène, nous descendîmes dans la vallée pour en observer les détails. C'est alors que s'offrirent à nos regards une série d'excavations nombreuses, de formes et de grandeurs diverses, pratiquées dans le roc vif. Elles garnissent les deux rives du Bou-Aça. C'est d'abord une longue suite de cellules faisant face à la rivière ; dans l'une d'elles nous vîmes un triangle incrusté profondément sur rune de ses faces. Pour les indigènes ces cellules sont autant de *boutiques*, c'est le nom qu'ils leur donnent, par opposition a un autre quartier où sont les maisons.

L'une d'elles s'appelle la *Maison des bains*. Elle se compose de plusieurs basins régulièrement creusés, dont le fond communique, encore avec le sol par des gradins bien conservés. A côté de cet établissement s'ouvre une galerie souterraine, haute et large de deux mètres, longue de quinze. C'est une autre maison. A quelques pas de l'entrée de la galerie, nous vîmes deux grandes salles voûtées séparées par un pied-droit commun ménagé dans le roc comme tout le reste. C est la *maison de l'homme assis*. L'une des deux salles est garnie sur tout son pourtour de bancs en pierres, réserves dans la masse rocheuse ; c'est sans doute à cette circonstance que la *maison de l'homme assis* doit son nom. Parmi toutes ces cavernes creusées à diverses hauteurs dans les berges rocheuses du Bou-Aça, nous en remarquâmes une que l'on appelle la *maison du capitaine chrétien* (Dar kaptan nçara).

Le débris le plus somptueux et le plus curieux en même temps de cette petite ville souterraine nous parut être la *maison de Bel-Okhtabi*. C'est la seule qui possède un rez-de-chaussée et un étage. Mais l'entrée n'est pas facile à découvrir. Il fallut d'abord descendre le long des rochers qui encaissent le Bou-Aça sur la rive droite pour gagner un étroit sentier taillé en corniche dans

les berges abruptes. Nos guides nous indiquèrent alors une étroite plate-forme, élevée de trois mètres, sur laquelle nous parvîmes à nous hisser; là une excavation étroite s'offrit à nous, c'était le rez-de-chaussée de Bel-Okhtabi. Il s'agissait d'atteindre l'étage: or il n'existe d'autre communication pour y arriver qu'un puits vertical de six mètres de hauteur creusé dans le rocher comme les autres dépendances de l'habitation. A défaut d'escalier plus commode, nous nous résignâmes à grimper en nous appuyant contre les parois du puits.

Cette ascension nous conduisit sur une seconde plate-forme à ciel ouvert, où régnait une forte odeur de bête fauve. Elle sortait d'une caverne haute de quatre-vingt centimètres, et aussi large que haute, qui débouchait sur la plate-forme. Nous nous décidâmes à la visiter : mais à peine étions-nous engagés dans cette galerie étroite et sombre, que l'odeur devint suffocante, et obligea plusieurs d'entre nous à retourner sur leurs pas. Nous parcourions le premier étage du palais de Bel-Okhtabi, parmi les myriades de chauves-souris qui en tapissaient les parois. A mesure que nous avancions, la galerie devenait plus étroite; l'air respirable s'appauvrissait. Enfin, après avoir rampé l'espace de cinquante mètres, nous arrivâmes à un élargissement qui terminait la caverne, et nous parut être le salon de Bel-Okhtani. Mais nous n'y fîmes pas long séjour ; il nous tardait de revoir le ciel Nous eûmes bientôt regagné la plate-forme supérieure : nous reprîmes pour en descendre l'escalier d'honneur qui nous y avait conduits, et nous dîmes adieu au palais troglodytique de Bel-Okhtabi, à la maison des bains, à l'habitation de l'homme assis, à celle du capitaine chrétien, et enfin à la ville souterraine cachée dans la jolie vallée du Bou-Aça.

Antiquités romaines.

Les débris romains ont pour signé caractéristique la pierre de taille ; elle se montre à chaque pas avec l'empreinte fraîche encore du ciseau antique. Elle apparaît dans les ruines des villes, des villages, des fermes, des maisons de plaisance, dans les sou-

bassements et les fondations des temples et des palais, dans le sol des chaussées prétoriennes, dont elle formait et encaissait les dalles, dans la poussière des nécropoles, dans les théâtres, les amphithéâtres, les cirques, les arcs de triomphe, restes d'une civilisation qui contraste étrangement avec la barbarie actuelle, mais à laquelle notre civilisation chrétienne n'a heureusement rien à envier.

Dans le réseau itinéraire de l'empire romain le mille marquait la largeur de la maille ; il s'est conservé dans le langage actuel. Mais combien la notion de cette mesure s'est altérée ! Pour la plupart des indigènes le *mîl* est la distance à laquelle on cesse de distinguer un homme d'une femme ; définition bizarre, qui montre à quel point le besoin de la précision, si impérieux chez les nations chrétiennes, est devenu étranger aux peuples d'Afrique. Cependant quelques musulmans éclairés, surtout dans les régences de Tunis et de Tripoli, savent encore que le *mîl* se compose de mille pas doubles. Dans quelques contrées, surtout dans la partie orientale du Sahara, l'expression des distances en milles s'est perpétuée de génération en génération. Elle reproduit exactement les chiffres détermines originairement par les ingénieurs romains, sans que la tradition locale qui les conserve rende compte en aucune façon de la valeur de l'unité à laquelle ils se rapportent. Ainsi il nous est arrivé quelquefois d'entendre un simple chamelier énoncer correctement en milles toutes les distances partielles d'une route que nous suivions sur 1e livre de postes de l'empire romain ; et si, étonnés de cette concordance frappante entre des témoignages de nature si différente, produits à vingt siècles d'intervalle, nous demandions à ce voyageur : Qu'est-ce que 1e *mîl*, il nous répondait naïvement, comme tous les autres : C'est la distance à laquelle on cesse de distinguer un homme d'une femme.

Presque toutes les villes importantes comprises dans les limites de l'Algérie actuelle portent encore, sauf de légères altérations, le nom que l'antiquité leur avait donné. Telles sont Bône (Nippone), Constantine (Constantina), Mila (Milevum), Sétif (Sitifi), Djidjeli, (Igilgilis), Kollo (Collops), Ras-Skikda,

nom arabe de Philippeville (Russicada), Tebessa (Theveste), Tifêch (Tipasa), Guelma (Calama), Madaure (Mdourouch), Tenès (Cartennae). Mais à côté de ces établissements, dont le nom survit à toutes les catastrophes, combien d'autres dont vous retrouvez la pierre de taille muette et dont le nom s'est à jamais perdu !

Les ruines romaines, qui se rencontrent à chaque pas dans les champs de l'Afrique, occupent en général le penchant des collines. C'est une position que les architectes de l'antiquité paraissent avoir choisie, autant pour éviter l'insalubrité des fonds que l'aridité des sommets. Elles se reconnaissent de loin aux grandes pierres droites, demeurées debout dans le soubassement des constructions ; elles tracent encore la direction des murs, marquent l'alignement des rues, dessinent la forme des places. Lorsque le voyageur, cheminant dans la campagne silencieuse et déserte, aperçoit de loin, réunis sur le penchant d'un coteau, ces piliers de hauteur inégale, il est tenté de les prendre pour une assemblée, assistant, dans une immobilité religieuse, à la prière du soir ; car c'est principalement vers le coucher du soleil que cette illusion m'a paru frappante.

On peut évaluer à plusieurs milliers le nombre d'établissements romains de toute grandeur répandus sur la surface de l'Algérie. Mais le débris le plus imposant de la grandeur et du faste antiques est assurément cette belle et fameuse ville de Lamboesa, dont les ruines, connues aujourd'hui sous le nom de Tezzout, furent visitées pour la première fois. en février 1844, par quelques Français, et particulièrement par M. le commandant de Lamare, mon collègue et ami. C'est à lui que je dois les quelques détails qui suivent.

Les ruines de Lamboesa occupent une belle vallée, sur les dernières pentes du mont Aurès, à huit kilomètres à l'est de Bêtna. Elles couvrent un espace de quatre cent-soixante-dix hectares.

Un peu avant d'y arriver, une voie romaine se présente; c'était la route de Cirta Lambaesa. A droite et à gauche des monuments funéraires couverts d'épitaphes bordent la route,

et se succèdent presque sans interruption.

A l'entrée de la ville s'élève un grand édifice rectangulaire orné de colonnes et de pilastres corinthiens ; chaque face est percée de trois portes ; celle du milieu a des dimensions colossales. Deux voyageurs, un Français et un Anglais, avaient déjà visité au dix-huitième siècle la ville de Lamboesa ; mais ils ne s'accordent guère sur la destination de ce monument ; car l'un a cru y voir tout simplement un arc de triomphe, et l'autre une écurie d'éléphants.

Il reste encore à Lamboesa quatre portes de ville monumentales, plusieurs arceaux bien conservés d'un ancien aqueduc, la façade d'un temple élevé à Esculape et à la Santé, un cirque bien conservé, de cent quatre mètres de diamètre, de riches mausolées et un grand nombre d'autres constructions, assez épargnées par le temps pour donner aux ruines de Lamboesa le caractère d'un magnifique musée. M. de Lamare a évalué approximativement le nombre d'inscriptions qu'elles renferment, et il estime qu'un homme seul ne pourrait les copier toutes en moins d'une année.

Antiquités chrétiennes.

Quelle que soit l'apparence fastueuse de l'architecture païenne et l'admiration de quelques savants pour ces restes inanimés d'une civilisation oppressive, nous avouons notre prédilection pour les monuments du christianisme, pour ces témoins vivants d'une révolution sociale qui a fondé la civilisation moderne, et qui compte au rang de ses phases glorieuses, la conquête de l'Algérie par la France.

L'Église d'Afrique a eu ses jours de triomphe et ses jours de deuil, et elle a laissé sur le sol l'empreinte de ses joies et de ses souffrances. L'Élise triomphante relevait les basiliques détruites, et renversait à son tour les temples païens. Il reste des traces nombreuses de ces réactions. Dans les murailles d'un temple élevé au Dieu des chrétiens, on retrouve fréquemment des restes d'inscriptions consacrées aux dieux de l'ancienne Rome. A chaque pas encore vous rencontrez cet emblème qui caracté-

rise la restauration de Justinien, les deux lettres grecques alpha et oméga réunies dans un même chiffre aux deux lettres initiales du nom de (Xriopog).

Mais combien nous devons préférer encore ces débris de l'Église souffrante, la croix modeste incrustée grossièrement dans le roc au fond de quelque caverne obscure, signe simple et mystique que les chrétiens des premiers âges traçaient sur la pierre vive pour perpétuer le souvenir des jours de persécution. C'est surtout dans les lieux sauvages, inhabités, presque inaccessibles, que se rencontre ce monument symbolique de la foi et de la douleur ; car c'est au fond de ces antres que les chrétiens cherchaient un refuge contre l'édit de mort des empereurs romains.

Non loin du col de Mouzaïa, sur le revers opposé de l'Atlas, avant le fameux bois des oliviers, l'un des principaux ossuaires de la conquête française, il est un lieu non moins célèbre, qui s'appelle le plateau de la croix. «Figurez vous, dit le premier évêque d'Alger, des grottes creusées dans le roc vif, et au-dessus une croix, une véritable croix chrétienne, incrustée parmi des touffes de laurier-rose, chargées de fleurs embaumées; du pied de la croix un figuier immense se détache et forme une gracieuse coupole.»

« On raconte, dit encore le prélat dont nous invoquons le témoignage, que lorsque pour la première fois, et encore tout couverts du sang des ennemis, nos bataillons, descendant la pente raide du Teuia, arrivèrent à ce plateau, un long et solennel cri de joie s'éleva du milieu de leurs rangs pour saluer cette croix. »

L'Église d'Afrique ne réduisit pas toujours l'expression de ses douleurs à ce symbole d'un laconisme si touchant. A huit lieues à l'ouest de Guelma il existe une caverne dont l'entrée est couverte d'inscriptions, qui remontent aux premiers temps du christianisme. Les Arabes n'osent en franchir le seuil, tant est grande la terreur que leur inspire le Djin, gardien du sanctuaire. La caverne est creusée dans la masse calcaire du mont Mtaïa. Elle n'a pas moins de mille à douze cents mètres. Elle, descend constamment, et s'enfonce de quatre cents mètres. Des milliers de sta-

lactites aux formes variées et fantastiques garnissent les parois du souterrain. D'énormes blocs, détachés de la voûte, en encombrent le sol ; on dit qu'il faut marcher pendant trente-cinq minutes pour en atteindre le fond.

Une autre caverne, plus rapprochée de Constantine, porte aussi sur les roches de ses parois un grand nombre d'inscriptions chrétiennes. Elle est creusée dans le versant méridional du Chettaba. Dans plusieurs des inscriptions, les lettres sont colorées en rouge. La plupart commencent par les quatre lettres CDAS, au-dessous desquelles viennent des noms propres.

Un des monuments les plus intéressants des souffrances de l'Église d'Afrique est celui que j'ai découvert dans la vallée du Roumel au pied du rocher de Constantine[1]. Il se rapporte à la persécution qui ensanglanta les dernières années du règne de Valérien. Parmi les chrétiens qui reçurent la mort dans ce jours d'épreuve l'Église recommande au pieux souvenir des fidèles deux habitants de Cirta, nommés Marien et Jacques, dont la mémoire fut pendant longtemps en grande vénération dans la Numidie.

Là relation de leur martyre, écrite par un de leurs amis, qui en fut témoin, place le théâtre de cet événement sur le bord de la rivière, entre deux hautes collines qui la dominaient de part et d'autre et découvraient aux spectateurs le lieu de l'exécution.

Cette indication, rendue précise par l'assiette bizarre de Constantine, laisse peu de place aux conjectures. Le lieu où Marien et Jacques reçurent le martyre devait être sur le bord du Roumel, entre les deux hauteurs du Mansoura et du Koudiat-Ati, un peu avant l'entrée du fleuve dans le gouffre où il disparaît.

Ce lieu fut souvent le but de mes promenades durant le séjour que je fis à Constantine, en 1840. J'allais me placer sur

(1) J'ai envoyé sur, cette inscription à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres un mémoire qui a été inséré dans le tome 1er de la 2e partie des *Mémoires présentés par divers savants*. J'en extrais une partie des détails qui suivent.

les gradins du Koudiat-Ati, et de là j'assistais par la pensée à cet épisode sanglant de nos premiers siècles.

Un matin j'avais gravi plus tôt que de coutume les pentes roides de la colline ; assis sur un reste de construction antique, j'admirais aux premiers rayons du soleil les riches découpures de l'horizon.

En abaissant mes regards dans la vallée , je remarquai sur la rive opposée un rocher taillé à pic qui Jusque alors avait échappé à mon attention, parce qu'aux heures de mes visites il était éclairé de face et recevait une clarté uniforme. Mais en ce moment les rayons qui tombaient obliquement dessinaient avec une fidélité minutieuse toutes les aspérités de la surface. Parmi ces jeux de lumière et d'ombre, je crus distinguer des lignes régulières ; et, descendant aussitôt pour observer de plus près, ce ne fut pas sans surprise que je trouvai gravée sur le roc une inscription en partie fruste, mais dans laquelle les mots PASSIONE MARIANI ET IACOBI, parfaitement nets et lisibles, se rapportaient sans le moindre doute à l'exécution racontée dans les actes. Je me trouvais donc sur le lieu même que le sang des deux martyrs a rougi et consacré, il y a seize siècles.

Antiquités vandales.

Nous plaçons sous ce titre des monuments d'un caractère tout particulier, d'une origine incertaine, qui n'ont rien de commun avec les restes du paganisme, qui ne portent aucun signe chrétien, et qui présentent la plus singulière analogie avec les *dolmen* ou *tables de marbre* consacrés au culte druidique.

L'un d'eux a été observé par M. Judas aux environs de Guelma : nous en avoirs trouvé nous-même un grand nombre à l'est et au sud-est de Constantine. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'à l'ouest de cette ville on n'en trouve plus, et que ce genre de ruines semble concentré dans le triangle compris entre Constantine, Guelma et la haute montagne de Sidi-Rghéis.

Le monument trouvé par M. Judas existe à côté et à l'ouest de Guelma ; là vient se terminer brusquement, en forme

de cap, un plateau qui domine la vallée de la Seybouse, et fait face à un magnifique amphithéâtre de montagnes et de collines, qui s'élève dans le lointain au delà du fleuve et couronne l'horizon de la vallée.

En 1837 ce plateau était encore couvert de broussailles, reste déshonoré d'une forêt antique. «Nous remarquâmes à cette époque, dit M. Judas, sur le bord du versant incliné vers la Seybouse, près d'une fontaine qui conserve quelques traces de construction, une pierre brute circulaire, ayant environ neuf mètres de circonférence et soixante et quinze centimètres d'épaisseur, placée horizontalement, à quatre-vingt centimètres à peu près au-dessus du sol, sur trois autres pierres brutes.»

Malgré l'apparence grossière de ce trépied, il est impossible d'en attribuer la formation au hasard ; les hommes seuls peuvent avoir élevé au-dessus du sol et posé sur ses trois supports cette masse de cent cinquante quintaux.

Les monuments du même genre que j'ai observés sont assez nombreux pour éloigner l'idée d'un fait accidentel ; ils prouvent que l'érection de ces tables grossières se rattache à une croyance ou tout au moins à une coutume qui, à une époque demeurée inconnue, unissait une partie de la population de ces contrées. Sous ces trépieds muets se cache peut-être un fait historique important. Qui sait même s'ils ne recèlent pas quelque feuillet perdu de nos archives nationales ?

Les monuments que j'ai rencontrés se trouvent à l'est et au sud-est de Constantine, dans cette partie de l'Algérie qu'habitent aujourd'hui des populations berbères désignées par le nom particulier de Chaouïa.

Derrière le mamelon qui fait face aux ruines de l'ancienne Sigus, j'ai trouvé une série de piliers grossiers, hauts de deux mètres, surmontés de chapiteaux bruts et couronnés de larges dalles ; l'une d'elles, de dimensions énormes, reposait sur. trois piliers. A quelque distance de là je vis une ligne de pierres verticales qui allait se terminer à trois murs en pierres brutes surmontées d'une énorme dalle non taillée. Les trois murs, disposés suivant les trois côtés d'un carré, déterminaient une petite

chambre dont la large pierre formait le toit. Le quatrième côté, dirigé au nord, restait ouvert.

Un cordon circulaire de pierres informes entourait le monument, laissant entre elles et lui un espace annulaire de deux mètres de largeur. La même disposition se retrouve dans la plupart des dolmen druidiques ; elle porte le nom de cromlech, qui signifie cercle de pierres.

Plusieurs monuments semblables existent dans des ruines considérables appelées Agourên, situées à trois lieues environ du mont Sidi-Rghéis, et un plus grand nombre encore sur le versant de l'Oumsettas, qui commande la vallée de Mehris, à sept lieues à l'est de Constantine.

A quel peuple attribuer la formation de ces trépieds bizarres ? A quelle date les faire remonter ? L'histoire ne fournit à cet égard que des inductions. Il résulte toutefois d'un rapprochement intéressant établi par M. Judas que toutes les circonstances, toutes les dispositions qui caractérisent les dolmen de la Bretagne, les menhir, les cromlech se reproduisent dans les tables de pierre trouvées en Algérie.

Antiquités berbères.

C'est une grave erreur que d'appeler monuments arabes les restes d'architecture sarrasine qui existent en Afrique ; car ce ne sont pas des mains arabes qui les ont élevés, mais des mains africaines, des mains berbères.

Quand la domination arabe, au onzième siècle, eut laissé passer le gouvernement de l'Afrique à des princes de sang national, de sang africain, le premier effet de cette révolution fut la reconstruction des villes que les pasteurs armés venus de l'Asie avaient ou saccagées ou négligées. Ainsi s'élevèrent toutes ces cités dont quatre géographes, deux africains et deux espagnols, nous ont conservé en partie la nomenclature ; ainsi l'Afrique, livrée à son génie aborigène, se couvrit, au sortir de la domination arabe, de demeures stables, que d'autres ravageurs venus du nord de l'Asie, les Turcs, devaient faire encore disparaître sous le double fléau de la razzia et de l'exaction.

Aujourd'hui même où trouve-t-on en Algérie des demeures et clés habitudes stables ? où trouve-t-on le goût de la pierre et du mortier, avec l'art de les réunir ? Chez les Berbères, qui ont su tenir à distance la domination turque, dans les montagnes de l'Aurès et du Jurjura. Qui a construit les vides soi-disant arabes que nous occupons ? Des architectes et des maçons berbères que les Turcs avaient fait venir de leurs montagnes. Alger lui-même avec ses palais et ses villas est sorti de leurs mains.

L'archéologie berbère se rapporte à cette époque mémorable de histoire d'Afrique où le peuple aborigène se débarrassa des dominations étrangères et rentra dans ses droits, à cette époque où on le vit reprendre possession de son patrimoine à la façon d'un propriétaire, c'est-à-dire en bâtissant. Envisagée à ce point de vue, cette période de six siècles se résume dans les deux capitales qu'elle a fondées, Bougie et Tlemcen. Nous renverrons le lecteur à la description que nous en avons donnée précédemment.

Antiquités turques.

Nous terminerons cette esquisse archéologique de l'Algérie par quelques mots sur un petit monument dans le style turc. Il existait encore il y a quelques années à Constantine, où nous l'avons visité plus d'une fois.

Il porte un nom bien simple, les trois pierres; et en effet il se compose de trois pierres ; encore y reconnaît-on la trace du ciseau romain. Il ne reste donc aux Turcs que le mérite du transport et de la disposition.

Les trois pierres avaient été placées dans la Kasba, au bord du rocher qui domine la vallée du Roumel, en un point où le terre-plein de l'ancien capitole se termine a une arête vive et à un escarpement à pic de deux cents mètres d'élévation, ce qui fait à peu près cinq fois la hauteur de la colonne de la place Vendôme. Disposées bout à bout, les trois pierres formaient un banc d'environ deux mètres de longueur, et elles affleuraient exactement le bord de l'abîme. Malgré ce garde fou, qui éloignait toute espèce de danger, il était impossible d'avancer la tête et de plonger le regard

dans cet effroyable vide sans éprouver un vertige douloureux.

Avant la prise de Constantine par les Français, il arrivait de temps en temps que deux hommes s'acheminaient silencieusement vers ce lieu à la pointe du jour. L'un portait un sac blanc, d'où s'échappaient des sons plaintifs ; l'autre une caisse longue, formée de trois planches et ouverte aux deux bouts. Arrivés devant les trois pierres, l'homme à la caisse assurait l'extrémité de son coffre sur celle du milieu, tandis que l'autre y déposait son sac ; puis tous deux soulevaient lentement l'autre extrémité. Bientôt l'inclinaison de la planche faisait glisser le sac, qui tournoyait dans le vide et allait s'arrêter à deux cents mètres au-dessous sur les roches blanchâtres du Roumel. Cela fait, les deux hommes emportaient leur caisse, et tranquillement s'en retournaient chez eux. Quelques heures après, on voyait deux ou trois personnes descendre par la rampe de la *porte neuve*, s'acheminer vers le lit de la rivière, se diriger vers le sac devenu muet, l'ouvrir, et en extraire le corps défiguré d'une femme, qu'ils emportaient pour lui donner la sépulture.

L'impression de terreur produite par ces exécutions a survécu au pouvoir qui les ordonnait. Il y a quelques années encore les femmes de Constantine qui descendaient dans les jardins du Roumel ne pouvaient s'empêcher d'élever avec effroi leurs regards vers la Kasba pour y chercher la place des TROIS PIERRES.

POPULATION.

Diverses classes de la population de l'Algérie. – Population européenne : militaire, civile. – Population indigène : Urbaine ; Maures, Turcs, Kouloughli, Juifs, Nègres ; Foraine. – Constitution et variétés de la tribu. – Chiffre de la population des tribus.

Ce qui attire d'abord l'attention du voyageur en Algérie, c'est la diversité des mœurs, des costumes et des langages. Il est peu de pays dont la population présente plus de variétés et de bigarrures. Sur ce théâtre ouvert par la France à toutes les ambitions, à tous

les efforts, se pressent, dans l'espace, encore assez étroit, qu'elle couvre de la protection de ses lois, autant de colonies différentes que la Méditerranée compte de nationalités sur le vaste pourtour de ses rives. A ces émigrations venues de l'Europe et de l'Asie se joignent des migrations africaines accourues des contrées qui entourent l'Algérie, pour chercher fortune, comme les autres, à l'ombre de la bannière française. Enfin tous ces intérêts disparates s'agitent dans un milieu formé lui-même de plusieurs éléments distincts, la population indigène.

Armée.

Au-dessus des différentes classes d'habitants il convient de placer celle qui les protège toutes, l'armée. C'est la partie la plus homogène de la population, et cependant elle présente elle-même dans sa composition des nuances analogues à celles qui caractérisent la population civile. La plus grande partie de son effectif se compose de troupes empruntées temporairement a nos divisions territoriales de l'intérieur. Mais elle compte en outre dans ses rangs des corps français affectés spécialement au service de l'Algérie, tels que les chasseurs d'Afrique, une légion étrangère formée de réfugiés européens ; des corps réguliers mi-partis indigènes et français, les, zouaves ; des corps réguliers indigènes, commandés par des Français, les spahis et les tirailleurs indigènes ; enfin des corps auxiliaires indigènes de cavalerie irrégulière, groupés par *goum* ou peloton, dont l'ensemble compose ce qu'on appelle le *makhzen*. Ces dernières troupes, placées sous le commandement de chefs investis par l'autorité française, se lèvent à sa voix, ainsi que le mot de *goum* l'exprime, et apportent au service de notre cause, avec la confiance que leur donne l'appui des troupes françaises, la connaissance du pays et l'intelligence dé la guerre locale.

Corps indigènes. – La présence des indigènes dans les rangs de l'armée française ; d'Afrique lui donne une, physionomie toute particulière, pleine d'étrangetés et de contrastes. Ainsi rien de plus bizarre pour le voyageur récemment arrivé de France que

le spectacle de la cavalerie du makhzen, essaim mobile, tumultueux, irrégulier, à côté de nos bataillons français, calmes, précis, uniformes, qui ne se pressent jamais, et qui cependant vont au bout du monde. Entre ces deux points extrêmes, des nuances intermédiaires marquent 1a transition : ce sont d'abord les zouaves, infanterie régulière, dont la composition est devenue presque entièrement française, quoique le costume soit resté musulman, avec la chéchia rouge et le turban pour coiffure, la veste bleue de roi taillée à l'ottomane, le saroual ou culotte large de couleur garance et les guêtres de cuir ; viennent ensuite les tirailleurs indigènes, recrutés entièrement d'Africains, dont le costume diffère de celui des zouaves par la couleur de la veste et du saroual, qui est bleu clair. Enfin les spahis, qui forment la cavalerie régulière indigène, ajoutent à cette variété de formes et de couleurs, l'effet de leur double bernous, blanc et garance, dont ils se drapent avec la grâce et la dignité particulières aux cavaliers arabes.

Lorsque pour la première fois l'on voit se déployer dans la plaine une colonne formée de ces éléments si divers, lorsque cette variété d'allures, de costumes, de couleurs vient s'encadrer dans un des horizons splendides dont la nature a si richement doté l'Algérie, il est difficile de réprimer un mouvement de surprise; mais ce premier sentiment s'élève et s'agrandit à l'aspect de la bannière commune qui flotte au-dessus de tous ces groupes.

La formation des corps indigènes remonte au 1er octobre 1830, époque où des bataillons d'infanterie furent créés sous le nom de zouaves. L'ordonnance du 7 mars 1833 fondit les deux bataillons en un seul, composé de deux compagnies françaises et de huit compagnies indigènes. Au moment de l'expédition de Mascara (1835) un second bataillon fut créé, et enfin lors de l'expédition de Tlemcen (1837) la garnison de cette ville fut constituée en troisième bataillon.

La cavalerie indigène prit naissance en vertu d'un arrêté du 10 décembre 1830, qui créa plusieurs escadrons de chasseurs algériens. Ce corps, formé primitivement d'un mélange de Français

et d'indigènes, arriva, après une suite d'essais et de transformations, à l'organisation actuelle, qui consacre en principe la séparation complète des corps français et des corps indigènes réguliers et irréguliers.

L'idée d'employer les indigènes comme soldats ne fut pas la première qui se présenta. Dès les premiers jours de l'occupation il avait été formé à Alger une garde extérieure composée de vingt cheiks et chaouchs, auxquels on décerna le titre modeste de gardes champêtres. Leurs fonctions consistaient à faire la police et à servir de guides aux environs de la ville. En 1835 le nom de garde champêtre fut changé en celui de gendarme. Il est probable que le développement des intérêts français ramènera l'emploi des indigènes à ces formes primitives, et que la France demandera aux tribus, comme dans les premiers jours de la conquête, des gardes champêtres, des gendarmes, et surtout des cantonniers : car ce sont trois fonctions auxquelles les rendent éminemment propres leur caractère et surtout leur connaissance du pays.

Il a été question il y a quelques années de faire venir à Par des détachements de cavalerie et d'infanterie indigènes d'Afrique. Ces troupes, renouvelées tous les deux ans, auraient pris part, pendant la durée de leur séjour en France, au service militaire de la capitale. Cet échange périodique entre l'Algérie et la métropole aurait promptement popularisé en France le costume national de l'Algérie ; mais il aurait eu pour effet principal de répandre parmi les indigènes la connaissance de nos mœurs et de nos ressources, de les accoutumer à nos sympathies et à nos répugnances, de former enfin des moniteurs de civilisation qui eussent reporté dans leur pays des impressions et des enseignements de confraternité entre les peuples et entre les cultes. Il aurait contribué de cette manière au progrès de la domination française en Afrique.

Nous ne devons pas quitter les troupes indigènes sans faire remarquer une singulière anomalie. Presque tous les princes musulmans ont donné à leurs armées régulières le costume européen ; tandis que l'Algérie, contrée chrétienne, a conservé

le costume musulman, et l'a donné même à des troupes françaises, les zouaves.

Effectif de l'armée d'Afrique.

L'effectif des troupes françaises employées en Algérie s'est constamment accru, comme l'on sait, depuis la conquête. En 1831 il était de 11,939 hommes ; au 1er janvier 1847 il s'élevait à 97,760 : à ce nombre il faut ajouter 7,048 hommes de troupes indigènes, ce qui porte la force totale de l'armée d'Afrique à 104,808. Cet. effectif a un feu diminué depuis quelques mois par la rentrée en France de deux régiments.

C'est surtout depuis 1840 que les accroissements avaient été considérables : de 1839 à 1841 le chiffre de l'armée a passé de 50,000 hommes à 72,000 ; il s'est donc accru en deux ans de 22,000 hommes.

Population civile européenne.

Au 31 décembre 1830 la population civile européenne de l'Algérie se réduisait à 602 personnes; seize années après; au 31 décembre 1846, elle était de 109,400 habitants. Dans ce nombre les Français figurent pour 47,274, les Espagnols pour 31,528, les Maltais pour 8,788, les Italiens pour 8,175, les Allemands pour 5,386, les Suisses pour 3,238. Il comprend encore , mais dans des proportions beaucoup moindres, des Anglo-Espagnols, des Anglais, des Polonais, des Portugais, des Irlandais, des Belges, des Hollandais, des Russes et des Grecs.

L'Espagne est, comme on le voit, le pays qui, après la France, fournit le plus d'habitants à l'Algérie. Dans ces derniers temps surtout elle lui en a envoyé un grand nombre. Ainsi, en 1846, sur 14,079 émigrés de toute nation dont la population algérienne s'est enrichie, l'Espagne compte à elle seule pour 6,356; c'est-à-dire près de la moitié, tandis que la France n'a participé à ce mouvement que pour 2,969.

En général, l'émigration étrangère s'est montrée depuis quelques années beaucoup plus active que l'émigration française. La proportion des Français aux étrangers, qui au 31 décembre

1843 était de 28,000 sur 31,000, s'était réduite au 31 décembre 1846 à 48,000 sur 61,000.

Dans la population civile de l'Algérie il est un élément dont on doit suivre la marche avec intérêt ; car il mesure en partie le degré de consistance sociale de 1e colonie : c'est le, rapport entre le nombre des femmes et celui des hommes. A mesure que notre établissement se développera et se stabilisera ce rapport convergera vers l'unité qui est son terme normal. Envisagée à ce point de vue, la population de l'Algérie n'a pas suivi depuis 1843 la voie de progrès où elle était entrée avant cette époque. En 1841 le nombre des femmes était de 7,000, celui des hommes de 29,000, et le rapport, de 0,24. Le recensement de 1843 présente, à la date du 31 décembre, 15,000 femmes et 25,000 hommes, ce qui élevait la proportion à 0,60. Eh bien, cette proportion ne s'est pas beaucoup accrue pendant les trois années qui ont suivi ; car à la fin de 1846 nous voyons les femmes figurer pour 25,000 et les hommes pour 41 : ce qui réduit le rapport entre l'effectif numérique des deux sexes à 0,61, à peu près comme il était en 1843.

Il faut ajouter à la population mâle de l'Algérie les 100 mille célibataires qui composent l'armée; ce qui porte le nombre des Européens à 160,000, et réduit la proportion réelle des femmes à 0,15, c'est-à-dire que la population européenne civile et militaire de l'Algérie ne contient qu'une femme pour six hommes.

Rapport entre la population civile et la population, militaire.

Il nous reste à mettre en parallèle les accroissements successifs de la population civile et de l'armée. Cette comparaison fournira au lecteur une donnée de plus pour apprécier la situation et l'avenir de l'Algérie.

En France l'armée est d'environ 300,000 soldats et la population d'environ 30,000,000 d'habitants. Chaque soldat suffit donc à la sécurité de 100 habitants.

L'Algérie à la fin de 1830 avait une armée de 37,000 hommes et une population européenne de 602 habitants ; chaque habitant occupait donc au soin de sa sûreté 62 soldats.

Dès l'année suivante ce nombre était réduit à 6 ; en 1834 il était de 3, c'est-à-dire qu'il ne fallait plus pour garder un habitant que 3 soldats. En 1839 chaque habitant ne représentait plus que deux soldats. Enfin en 1845 l'armée et la population atteignirent l'une et l'autre le chiffre de 95,000. La population était arrivée au pair, chaque colon avait son soldat. Enfin en 1846, 10 soldats garantissaient; la sûreté de 11 colons.

L'accroissement progressif de la population civile a permis d'ajouter à armée, par la création des milices algériennes, une force réelle dont l'effectif s'élève aujourd'hui à plus de 12,000 hommes.

Population indigène.

On vient de voir que l'armée d'Afrique ou la population militaire renferme trois éléments fort différents, des corps français, des corps étrangers, des corps indigènes; que la population civile elle-même est un mélange à fortes doses de Français, d'Espagnols. De Maltais, d'Italiens, d'Allemands et de Suisses, et à doses plus faibles d'Anglais, de Polonais, de Portugais, d'Irlandais, de Belges et de Hollandais, de Russes et de Grecs.

Une diversité analogue se remarque dans la population indigène, qui se compose d'Arabes, de Berbères, de Maures, de Kouloughlis, de Turcs, de Juifs et de Nègres.

L'Arabe et le Berbère sont les deux éléments fondamentaux. Les autres n'occupent qu'une place secondaire.

Le Maure est l'habitant des villes, et surtout des villes du littoral. Le Kouloughli, dont le nom est turc et signifie littéralement *fils d'esclave*, est le produit des unions contractées parles Turcs avec les femmes de l'Algérie. Quant au Turc, au Juif et au Nègre, il est inutile de les définir.

Disons en peu de mots quelle est la position de ces différentes classes dans la population algérienne.

Les Maures.

Le Maure constitue une de ces espèces indéterminées et bâtardes qui se définissent négativement. Ce n'est ni l'Arabe, ni

le Berbère, ni le Kouloughli, ni le Turc, ni le Juif, ni le Nègre. C'est le résidu de la population des villes quand on en a extrait ces cinq classes d'habitants. La plupart d'entre eux ignorent leur origine ; quelques-uns la font remonter aux Andalous ou musulmans chassés de l'Espagne ; d'autres se prétendent issus de quelque tribu de l'intérieur, et rentreraient à ce titre dans l'une des deux catégories arabe ou berbère. Le plus grand nombre descend de ces renégats qui, sous la domination des corsaires, venaient chercher dans les ports ou sur les navires barbaresques un refuge contre les lois de leur pays. Au reste, la classe des Maures est peu nombreuse ; c'est à peine si dans toute l'Algérie on parviendrait à en réunir dix mille ; elle est d'ailleurs peu recommandable; dans le contact des Européens elle a pris presque tous les vices de la civilisation, sans perdre aucun de ceux qu'elle devait à la barbarie. C'est celle qui depuis la conquête d'Alger a payé le plus large tribut au mezouar(1).

(1) Le mezouar était l'agent spécial préposé à la surveillance des femmes qui faisaient métier de la prostitution. On lui donnait le droit de, percevoir sur chacune d'elles une taxe mensuelle de deux douros d'Alger (7 f. 44 c.) et de faire un certain nombre de fois par année une sorte d'exhibition de ses administrées dans des bals publics, dont tout le profit était pour lui.

Le mezouar achetait ces avantages au prix d'une redevance annuelle ; il versait dans les caisses de l'ancien gouvernement une somme dont la quotité variait, puisqu'elle dépendait à chaque renouvellement de la ferme passée au plus offrant du nombre des malheureuses soumises à la taxe.

Dans les idées musulmanes, cette bizarre institution n'avait rien de choquant. La loi, outre quatre femmes légitimes, permettant un nombre indéterminé de concubines, c'était le plus souvent parmi les femmes inscrites au livre du mezouar que les Algériens allaient chercher les dernières.

Cette magistrature étrange avait encore un privilège singulier. Le prix de ferme à payer demeurant fixé et la redevance exigible augmentant avec le nombre des assujetties, le mezouar avait intérêt à voir ce nombre s'accroître. En conséquence il recherchait et faisait rechercher par ses agents celles des femmes répu-tées honnêtes dont la conduite était suspecte ; et s'il pouvait prouver devant le cadi qu'elles étaient tombées en

Les Kouloughlis.

Les Kouloughlis forment plusieurs groupes intéressants. En 1830 ils occupaient la ville de Tlemcen ; ils occupent encore plusieurs quartiers de Biskra et de quelques autres villes ; ils composent la population de deux tribus considérables, celle de Zammôra, située sur la limite méridionale de la Kabylie, et celle des Zouatna, établie sur les rives de l'Isser et de l'Ouad-Zitoun, un de, ses affluents, à dix lieues sud-est d'Alger. Au moment de la déchéance des Turcs, les Kouloughlis se virent en butte aux attaques des tribus arabes et berbères qui les entouraient. Ils n'eurent d'autre ressource que de se jeter dans les bras de la France. C'est ainsi que la garnison de Tlemcen et la colonie de l'Ouad-Zitoun se sont les premières détachées du massif indigène et sont venues se ranger sous nos lois alors que l'autorité française en Algérie ignorait presque leur existence. Depuis cette époque les Kouloughlis ont constamment fait cause commune avec nous ; et beaucoup d'entre eux ont pris du service dans notre infanterie indigène, où ils se sont toujours conduitsen braves et fidèles soldats. Le nombre des Kouloughlis en

---

faute, libres, ou mariées, elles étaient, comme femmes perdues, inscrites au livre du mezouar, et soumises au payement de la taxe. De ce jour aussi le déshonneur avait rompu les liens du mariage ou retranché la fille de la famille.

L'administration éprouva une répugnance bien naturelle à conserver l'institution du mezouar. Plusieurs fois elle essaya d'organiser sur une autre base la police de la prostitution; mais au mois de juillet 1831 elle se crut obligée de revenir à l'ancien moyen de surveillance modifié par l'adjonction d'un dispensaire. La ferme fut consentie à un Maure d'Alger au prix de 1,860 francs par mois. Mais le mezouar ayant commis des abus, le marché fut résilié et passé à un nouvel adjudicataire moyennant une redevance mensuelle de 2,046 francs.

Cet état de choses s'est prolongé avec quelques variations dans le fermage jusqu'au 28 septembre 1835, époque à laquelle la ferme fut supprimée et la surveillance du commissaire central de police substituée à celle du mezouar.

Algérie peut s'élever à environ 20,000.

Les Turcs.

Une des premières mesures que prit l'autorité française en 1830 fut de se débarrasser de la plus grande partie des Turcs établis à Alger. Elle craignit que ces maîtres déchus ne cherchassent à ressaisir une influence qui n'avait pas assez de racine dans le pays pour lui faire ombrage ; elle crut s'affranchir d'adversaires redoutables, et en réalité elle se priva d'auxiliaires utiles. Plusieurs milliers de Turcs, qui eussent accepté avec joie du service sous notre drapeau, furent transportés dans leur pays a bord des bâtiments de l'État.

Le gouvernement reconnut bientôt son erreur; aussi ne suivit-il pas dans les autres villes tombées en notre pouvoir la politique qu'il avait suivie dans la capitale. En décembre 1831 il existait à Oran 90 Turcs de l'ancienne milice, dont 27 entrèrent dans les chasseurs algérien, et 63 restés dans un profond dénuement, reçurent des vivres, des vêtements et une légère solde.

A Mostaganem la garnison turque, composée de 157 hommes, reçut des allocations en argent qui l'aidèrent à se soutenir contre les Arabes.

En 1832, au moment du hardi coup de main qui nous livra la ville de Bône, 105 Turcs, qui composaient la garnison de la Kasba, passèrent à notre solde, et formèrent le noyau d'un escadron de Spahis.

Enfin après la prise de Constantine, les Turcs qui se trouvaient dans cette ville, entrèrent aussi à notre service ; on en forma une compagnie d'infanterie et une section d'artillerie.

Si l'on ajoute à ces différents chiffres quelques centaines de Turcs, la plupart vieux et infirmes, épars dans nos villes du littoral, on aura réuni tout ce qui reste après dix-sept ans de ces dominateurs, qui ont régné sur l'Algérie pendant trois siècles. Nous ne croyons pas être au-dessous de la vérité en évaluant à 1,000 le nombre des Turcs qui à cette heure habitent encore l'Algérie.

Les Juifs.

Les Juifs, qui furent nos premiers médiateurs et nos premiers interprètes en Algérie, y avaient obtenu dès longtemps droit de cité malgré la répugnance prononcée que les musulmans et surtout les Barbaresques leur ont toujours témoignée. Fidèles à la loi de leur grande et mystérieuse destinée, ils sont là, comme partout, comme toujours, les agents et souvent les martyrs d'un rapprochement providentiel entre des peuples et des cultes rivaux.

Il n'est pas une seule ville de l'intérieur qui ne compte des Israélites parmi ses habitants. Il y en a dans toutes les cités éparses du Sahara, à Tuggurt, à Bou-Sada, dans l'Ouad-Mzab, etc.

Beaucoup de familles juives se sont même établies dans les tribus, où elles vivent à l'état nomade.

On m'a assuré qu'en 1837 la tribu des Hanencha, l'une des grandes peuplades limitrophes de la régence de Tunis, ne comptait pas moins de deux cents tentes juives, dont les chefs combattaient à la manière des Arabes, avec de longs et riches fusils, garnis d'ornements en argent. Mais à la suite de dissensions intestines survenues depuis cette époque, cent cinquante tentes durent émigrer, et se retirèrent, assure-t-on, dans l'oasis tunisienne du Belad-el-Djerid au sud-est de leur territoire. Il n'est donc resté sous notre domination qu'environ cinquante tentes.

Les Israélites établis dans les tribus s'y conforment aux usages de la localité ; ils habitent la tente ou la gourbi comme les peuples parmi lesquels ils vivent. Tantôt ils cultivent avec eux de compte à demi ; tantôt ils labourent pour leur propre compte, se pliant, avec la merveilleuse souplesse qui les caractérise, à toutes les exigences de la vie civile et matérielle, dans l'intérêt de leur génie et de leur foi.

Mais l'agriculture n'est pas, on le sait, leur industrie de prédilection : en général les Juifs des tribus y exercent les professions de colporteurs et d'orfèvres.

La plupart des tribus ne font pas difficulté de les admettre; cependant quelques-unes les excluent, et il est à remarquer que les populations musul-manes qui montrent le plus d'intolérance

sont celles qui affectionnent spécialement ces deux industries; tel est par exemple le massif des tribus kabyles qui habitent vers le sommet des versants nord du Jurjura : elles se montrent inexorables pour les Juifs, tandis que le reste de la Kabylie leur ouvre ses portes. Mais aussi ces tribus n'ont pas d'autres moyens d'existence que les industries de colporteur et d'orfèvre; l'exclusion prononcée par elles contre les Israélites tient donc moins à une antipathie religieuse qu'à une rivalité professionnelle.

Les Juifs établis dans les tribus portent le même costume et parlent la même langue que les peuples dont ils sont les hôtes. On remarque cependant de légères différences. Les hommes remplacent dans leur coiffure le *khéit* ou corde en poil de chameau qui entoure la calotte rouge par un mouchoir ou un turban noir, et les femmes évitent de se tatouer le visage comme les femmes musulmanes, pour obéir à un précepte de la Bible qui leur interdit ce genre d'ornement.

Jusque dans les profondeurs de l'Afrique centrale le peuple israélite a pénétré. Il y a des Juifs parmi les trafiquants nègres qui font le commerce de la poudre d'or. ils correspondent pour les intérêts de leur négoce avec leurs coreligionnaires établis à Timimoun, dans l'oasis de Touât, et à Metlili, sur les confins de l'Algérie.

Nous manquons de données pour évaluer avec quelque exactitude la population juive de l'Algérie.

Le recensement qui fut fait en 1844 de la population des territoires civils accusa l'existence de 14,694 Juifs. Il faut y ajouter les Israélites établis dans les villes administrées militairement, dans les villes non occupées, tant du Tell que du Sahara, et enfin dans les tribus. Le chiffre total doit s'élever à peu près à 80,000.

Les Nègres.

L'esclavage chez les .musulmans ne ressemble en rien à ce qu'il est dans les colonies chrétiennes; l'esclave y est traité avec une grande douceur; il fait partie de la famille, et s'y incorpore souvent parles liens du sang.

Aussi le gouvernement français avait-il sagement agi en s'abstenant de toute mesure violente pour supprimer un usage que la force des choses devait faire disparaître ; partout où le drapeau français a été arboré le fait seul de sa présence a suffi pour faire cesser la vente des esclaves aux enchères. Ce fut comme un hommage spontané rendu par la population conquise aux mœurs, aux principes et aux répugnances du peuple conquérant.

Le gouvernement républicain s'est hâté de proclamer l'abolition de l'esclavage : mais il a ainsi jeté la perturbation dans un grand nombre de familles musulmanes ; et nous avons vu plus d'un esclave regretter, en face de la misère, la chaîne légère et douce qui lui assurait chaque jour son pain du lendemain.

Depuis 1830 les importations de Nègres en Algérie étaient devenues chaque jour plus rares ; la population esclave avait encore diminué par le départ des grandes familles et par l'appauvrissement des autres. Le temps n'était pas éloigné où elle ne devait plus se renouveler que par les naissances.

Le recensement de 1844 a constaté qu'il existait au 31 décembre 1843, dans le ressort de l'administration civile, 1,595 Nègres libres et 1,277 esclaves. On peut évaluer approximativement à 10,000 le nombre des esclaves répandus sur toute la surface de l'Algérie au moment où l'abolition de l'esclavage a été décrétée. Le nombre des Nègres libres est au moins égal.

Il est inutile de dire qu'il n'y a jamais eu un seul esclave dans les maisons chrétiennes.

Dans toutes les villes de l'Algérie les Nègres ont l'habitude de se réunir un jour chaque année et de célébrer en commun une fête, qui leur fait retrouver pendant quelques heures les joies naïves de leur berceau. J'ai assisté quelquefois à ces réjouissances annuelles, faible compensation de l'esclavage et de l'exil : je n'en ai point vu qui eût un caractère plus étrange, qui fût entouré de circonstances plus fantastiques que celles de Bône.

La solennité a lieu le jour de la fête de Lella-Bôna-bent-el-Hamra (madame Bôna fille de la rouge) ; c'est le nom donné

par les Arabes aux ruines d'Hippone, où ils prétendent qu'une sainte de ce nom est enterrée.

La scène se passe dans les vastes citernes de l'ancienne ville. Le jour est consacré aux sacrifices ; on immole à la sainte des coqs et toujours des coqs rouges, parce que Lella-Bôna était fille de la rouge (Bent-el-Hamra).

Dès que vient le soir les bougies s'allument, et projettent une lumière vacillante sur les murailles du souterrain. Des Négresses préparent le couscoussou. Pendant ce temps le tambourin et le fifre font entendre sans interruption leur bruit assourdissant. Bientôt Nègres et Négresses commencent à danser chacun de son côté, chacun à sa manière ; d'abord les mouvements ont de la lenteur et une sorte de nonchalance, mais peu à peu la mesure se précipite, les cadences deviennent plus vives; danseurs et danseuses, haletant de fatigue, ruisselant de sueur, finissent par tomber dans un état d'ivresse magnétique, au milieu de laquelle ils poussent de grands cris incohérents.

Tout cela se voit à la lueur incertaine de quelques bougies, par une nuit sombre, dans de vastes souterrains, auxquels tous ces visages noirs donnent une certaine ressemblance avec l'enfer; des feux allumés brillent çà et là ; des femmes, des enfants gisent accroupis le long des murs ; d'autres courent échevelés a travers les danses. Au-dessus de toutes ces têtes en mouvement règne une voûte énorme, en partie détruite, à travers laquelle on aperçoit les étoiles du firmament et les hautes curies des arbres qui ont poussé dans les crevasses. Toute cette fantasmagorie dure jusqu'aux premières lueurs du jour. Alors la caravane de Nègres, de Négresses et de Négrillons s'en revient à la ville, fatiguée, mais satisfaite des plaisirs de la nuit.

Costume des différentes classes indigènes.

L'Européen qui débarque pour la première fois dans une ville d'Algérie n'est frappé au premier abord que de l'étrangeté des costumes indigènes. A la vue de cette population dont les usages diffèrent tant des nôtres, il éprouve une sorte

d'éblouissement qui l'empêche de reconnaître les signes caractéristiques propres aux diverses classes de cette société devenue française par la conquête, demeurée étrangère par ses habitudes. Il prend le Juif pour le Maure, le Maure pour le Turc ; quelquefois même il confond le Maure et le Turc avec l'Arabe et le Berbère. Cette première révélation du monde musulman ne laisse dans l'esprit que des impressions confuses.

Et cependant toutes les classes de la population algérienne observent dans la forme et la couleur de leurs vêtements certains usages particuliers, qui permettent de les reconnaître.

Le Maure et le Turc sont deux types similaires; aussi diffèrent-ils entre eux beaucoup moins par la taille de l'habit que par la manière de le porter. Leur coiffure consiste dans la calotte rouge de Tunis dite chéchia, autour de laquelle s'enroule un turban de couleur claire. Une double veste couvre le haut du corps; l'une se ferme sur la poitrine ; l'autre reste ouverte ; le séroual, culotte bouffante, descend jusqu'aux genoux; il est maintenu sur les hanches par une ceinture de laine rouge, et laisse ordinairement découverte la partie inférieure des jambes.

Sous ce costume commun aux deux classes citadines de la population musulmane le Turc se reconnaît à la fierté de la démarche, à l'arrogance du maintien. Jusque dans le fond d'une boutique il conserve sa prestance militaire ; tandis que le Maure reste bourgeois, même sous les armes.

Ils diffèrent aussi dans la manière de placer le turban : sur la tête du Maure il ouvre également les deux côtés de la tête; sur la tête du Turc il incline un peu à droite, laissant à découvert le dessus de la tempe gauche, qui, par suite de cet usage, est recommandé tout particulièrement aux soins du haffaf, ou barbier.

Il existe encore entre les deux types quelques différences de détail. Ainsi l'usage des bas est plus répandit parmi les Turcs que parmi les Maures.

Mais c'est surtout dans le jeu de la physionomie, dans l'ensemble du maintien que les deux natures se dessinent.

Deux formules locales expriment le caractère et les rapports de l'une et de l'autre.

Le Maure définit ses anciens maîtres par quatre mots turcs: *Fantasia tchok, para iok* ; beaucoup d'orgueil, et pas d'argent.

Le Turc désigne le produit de son alliance avec les Maures par ces deux mots, non moins expressifs : Kouloughli, enfant d'esclave.

Veut-on rapporter le Maure et le Turc de l'Algérie à deux des types les plus populaires de l'Europe ? Qu'on se représente, affublés de même costume, Sancho Pansa et Don Quichotte.

Le costume des Juifs ne diffère pas par sa forme de celui des Turcs et des Maures, il en diffère seulement par la couleur. La chéchia violette, le turban noir, la veste et le pantalon de couleur terne ou sombre distinguent la famille israélite de toutes les autres races indigènes.

Les Juifs m'ont paru encore se faire remarquer par la blancheur générale de leur teint : malgré l'influence du climat on rencontre parmi eux très peu de peaux brunes ; aussi forment-ils avec les Nègres un double contraste. Tandis que l'Israélite porte sur sa peau blanche un vêtement de couleur sombre, monument de son ancien ilotisme, le Nègre, cet autre Ilote, montre une prédilection marquée pour les couleurs claires. Il porte presque invariablement le turban et le séroual blancs, et presque toujours aussi une veste blanche. Jusque dans les industries qui le font vivre, il semble rechercher des oppositions à la couleur de jai luisant dont la nature l'a couvert. Il se fait marchand de chaux, et sa compagne marchande de farine. Dans presque toutes les villes il exerce la profession spéciale de badigeonneur. On le voit promener son pinceau à long manche sur la coupole des mosquées, sur les flèches des minarets, sur les façades et les terrasses de tous les édifices. C'est à ses mains noires qu'Alger doit le voile blanc qui l'enveloppe et qui dessine de loin sa forme triangulaire encadrée dans la verdure de ses coteaux et de ses campagnes.

Tel est l'extérieur des classes citadines; il nous reste à parler du peuple des campagnes, du, peuple des tribus réparti

en deux classes, bien autrement importantes, bien autrement nombreuses, qui, soit sous le tissu de laine de la tente, soi sous la toiture de chaume ou de tuiles, représentent la plus grande partie de la population algérienne.

On comprend qu'il s'agit des Arabes et des Berbères.

Quelques échantillons de ces deux races. se rencontrent même dans le sein des villes. Ils y paraissent à divers titres: les uns viennent y vendre les produits de la campagne et y acheter des cotonnades et des merceries ; les autres viennent y chercher du travail, et consentent à subir pendant plusieurs années la dure loi de l'expatriation, dans l'espoir d'amasser un petit pécule et d'acheter du produit de leurs économies une maisonnette et un jardin, soit dans l'oasis, soit dans la montagne natale ; c'est cet espoir qui fait accepter au Berbère de la Kabylie, à l'arabe du Sahara, la résidence temporaire de nos villes.

Le Kabyle, dans la plus grande simplicité de son costume national, porte pour coiffure la calotte rouge commune à toutes les classes indigènes, pour vêtement un *derbal*, ou chemise de laine serrée au corps par une ceinture de même substance, et un tablier de cuir ; pour chaussure la *torbaga*, sandale grossière, que la neige et les rochers rendent nécessaire dans la montagne, mais qui laisse à découvert les formes musculeuses de la jambe. A cet accoutrement il ajoute le manteau à capuchon appelé *bernous*, pièce principale du costume africain, que la conquête de l'Algérie a déjà popularisée en France. Le bernous du Kabyle sort des Beni-Abbes ou des Beni-Ourtilan, deux tribus industrieuses situées dans les montagnes.

La coiffure de l'Arabe se compose de deux ou trois chéchia superposées, qui en voyage lui servent de portefeuille. Lui donne-t-on des dépêches à porter au loin, il les place entre deux de ces calottes de laine, et ne s'en inquiète plus jusqu'au terme de la mission, il est sûr de ne pas les perdre, car sa coiffure ne le quitte jamais, ni le jour ni la nuit. Sur la chéchia extérieure, qui est rouge, s'applique une longue pièce d'étoffe de laine légère,

fixée par une corde en poil de chèvre et de chameau, qui s'enroule plusieurs fois autour de la tête, où elle s'étend en spirale. La pièce d'étoffe s'appelle *haïk*, et se fabrique surtout dans le Djérid, oasis tunisienne. La corde de chameau s'appelle *khéit* ou *brima*, suivant qu'elle est ronde ou plate. Une *gandoura* couvre le corps et les épaules ; c'est une autre chemise de laine, plus longue que le *derbal* du Kabyle, et sur laquelle descendent les plis du haïk. Enfin l'habillement se complète par l'inévitable bernous, qui est pour l'Arabe une seconde peau.

Les deux derniers types qui viennent d'être définis par leur costume appartiennent au peuple des tribus; elles forment la grande masse de la population indigène.

La principale différence qui existe entre eux est celle du langage. Quant à leur origine, il doit s'être introduit beaucoup de sang berbère, même chez les peuples qui font exclusivement usage de la langue arabe ; on ne doit donc voir dans les tribus, soit arabes, soit même berbères, que des mélanges à dose variable du peuple conquérant et du peuple conquis. Les tribus arabes sont celles où dominent le sang et la langue des vainqueurs, et les tribus berbères celles où le sang et la langue des vaincus l'ont emporté.

A ce point de vue l'examen des mœurs indigènes fournit des rapprochements et des contrastes dignes d'intérêt.

La race berbère en Algérie habite surtout les montagnes ; la race arabe habite surtout les plaines.

La première porte deux noms différents; elle s'appelle Kabyle dans le massif méditerranéen, et Chaouia dans le massif intérieur.

La seconde porte par tout le même nom, qui est celui des fondateurs de l'islamisme ; mais les habitudes et les instincts la partagent aussi en deux catégories : l'Arabe du Tell et l'Arabe du Sahara.

Les groupes les plus remarquables formés par l'élément berbère sont dans le massif intérieur, les montagnes de l'Aurès, et dates le massif méditerranéen, la Kabylie proprement dite.

La race arabe et la race berbère ont des habitudes et des inclinations tellement différentes, qu'en quelque point qu'on les observe, on les trouve séparées partout : l'une a fini par absorber ou repousser l'autre.

Il n'est peut-être dans toute l'Algérie qu'une seule localité où elles habitent le même sol, sans perdre ni le caractère ni la langue qui leur est propre ; c'est Guelma. Nous avons déjà signalé le phénomène remarquable de juxtaposition particulier à cette petite ville, située dans un des sites les plus riants de la Seybouse. Là se trouvent réunis des Chaouias descendus de l'Aurès, des Kabyles venus des montagnes de Djidjelli, des Arabes venus des plaines de Constantine, et cette société hétérogène accrue encore de cultivateurs européens, prospère et se développe dans la paix et le travail, grâce au lien protecteur que l'autorité française a su établir entre des éléments étrangers au territoire qu'ils habitent et partout ailleurs hostiles entre eux.

L'éloignement que le Berbère et l'Arabe éprouvent l'un pour l'autre tient en grande partie à des différences organiques que le temps et la civilisation affaibliront par degrés, mais ne détruiront jamais.

Il existe entre eux une incompatibilité analogue à celle qui sépare l'esprit de la matière, quand la vie ne les associe pas.

Comme aptitude le Berbère est surtout artisan, l'Arabe voyageur et pasteur : comme caractère, le Berbère est positif, pratique, ami exclusif du fait ; l'Arabe est rêveur, contemplatif, amoureux des formes poétiques, qu'il transporte instinctivement dans son langage le plus vulgaire, dans la nomenclature de ses vallons , de ses coteaux et de ses montagnes.

Le Berbère est maçon, forgeron, armurier, nous l'avons déjà dit ; le petit nombre de villes que l'Algérie possède en dehors de la Kabylie, c'est lui qui les a élevées : Alger, lui-même, ce gracieux spécimen de l'art moresque, est sorti de ses mains. Ce sont les usines berbères qui fabriquent les plus belles armes indigènes, et particulièrement les sabres longs et pointus, appelés *fliça*.

Le Kabyle a les défauts qui correspondent à ses qualités. Comme tous les hommes dont l'intelligence se concentre dans des ouvrages matériels, il est âpre, entêté, hargneux ; après la pioche ; la scie et le marteau, il ne connaît plus rien que le fusil.

Il a le don de l'imitation ; c'est encore une qualité qui accompagne presque toujours des instincts industriels. D'artisan laborieux il n'attend pour devenir mécanicien habile que des maîtres et des modèles.

L'Arabe a le caractère plus sociable, l'esprit plus élevé, l'imagination plus vive. Il anime son langage d'expressions pittoresques ; il aime à revêtir la pensée de formes allégoriques; il montre enfin vers la poésie une tendance naturelle, qui ne demande qu'un peu d'éducation pour se développer.

A travers l'ignorance commune à tous ces peuples, on remarque dans l'Arabe quelques aspirations vers la lumière, quelques vagues désirs de culture intellectuelle; une propension instinctive le porte surtout vers deux sciences, l'astronomie et la géographie. Rien n'a le don de le captiver comme les récits de voyages et les mouvements des corps célestes.

Mais ce portrait s'applique exclusivement à l'Arabe du Sahara ; car, pour le paysan du Tell, il ne connaît que la route de sa tribu au marché voisin, là s'arrête son instruction géographique. Il tond ses moutons, et en porte la laine à l'habitant du Sahara, qui la transforme en tissus; là s'arrêtent ses facultés industrielles.

Les tentes elles-mêmes, ces demeures flottantes où il abrite sa famille, c'est aux nomades du Sahara qu'il les achète.

Enfin l'Arabe du Sahara, malgré ses instincts poétiques, aime le travail comme le Kabyle, et vient le chercher à plus de cent lieues de distance dans nos villes du littoral. C'est lui qui dans le port d'Alger nous tendait la main pour débarquer durant les premières années de la conquête ; c'est lui qui transporte nos marchandises et nos bagages. Le Biskri (ce nom comprend tous les travailleurs sahariens) est aussi intelligent, aussi actif et adroit que le Kabyle. Le paysan arabe du Tell, au contraire

ne rêve que le repos ; il est paresseux et gauche.

Reconnaissons toutefois l'importance du rôle assigné par la nature à ces trais catégories d'habitants dans le mouvement d'échange et de production qui anime et nourrit l'Algérie indigène.

Le Berbère est surtout artisan, l'Arabe du Sahara pasteur et voyageur, l'Arabe du Tell laboureur.

Mais à la spécialité qui lui est propre chaque classe en ajoute une autre qui lui crée de nouvelles ressources. Au fond de ses montagnes, l'artisan berbère cultive l'olivier, sur une large échelle; à côté de ses landes vouées au parcours, le pasteur saharien possède des forêts de dattiers ; dans les plaines monotones qu'il cultive le laboureur arabe du Tell lève encore d'immenses troupeaux.

Ainsi chacun de ces trois types, envisagé au point de vue de sa participation à l'entretien des autres, représente une double aptitude, une double industrie.

Le Berbère cumule les professions d'artisan et de jardinier;

L'Arabe du Tell celles de laboureur et de pasteur ;

L'Arabe du Sahara celles de pasteur et de jardinier.

Forme constitutive de la population indigène.

Transportons-nous maintenant sur le théâtre de ces quatre industries fondamentales, observons de plus près les peuples qui les exercent, cherchons la loi sociale qui les régit.

Cette loi gouverne également les Arabes et les Berbères. Dans les flans abruptes de la montagne, dans les horizons découverts de la plaine, dans les steppes et dans les oasis du Sahara, partout nous retrouvons la constitution isomorphe des peuples berbères, nous retrouvons le même élément d'agrégation, la tribu; la tribu c'est l'unité, c'est la commune.

Chez les peuples stables, qui ne font point usage de la tente, la tribu se présente comme une agglomération de villages ; c'est alors surtout qu'elle offre la plus grande analogie avec nos communes de France ; c'est la forme caractéristique de la race berbère.

Chez les peuples qui ont rompu avec le chaume et la tuile, la tribu se présente comme une agglomération de cercles formés de taches noires, qu'on prendrait de loin pour des amas de fumier. Chacune de ces taches est une tente ; chaque cercle de tentes forme un douar ; c'est la forme caractéristique de la race arabe.

Le village pour les uns, le douar pour les autres, tels sont les éléments principaux de la tribu.

Entre cette unité constitutive de la commune et la tribu, qui est l'unité constitutive de la société, il existe une division intermédiaire, qui réunit un certain nombre soit de villages, soit de douars, et que l'on appelle la ferka, mot qui signifie fraction. La somme de ces fractions produit l'unité, c'est-à-dire la tribu.

En France l'homogénéité est un des principaux caractères de nos communes ; il n'y a pour ainsi dire entre elles que des différences numériques ; ainsi pas de commune nomade, religieuse, féodale ; le moule révolutionnaire les a toutes uniformisées.

A cet égard l'Algérie attend encore sa révolution. Parmi ses milliers de communes (pourquoi ce mot consacré dans notre langage administratif ne serait-il pas appliqué à une terre désormais française ?), les unes sont sédentaires, les autres nomades ; quelques-unes offrent l'exemple d'émigrations partielles et jonchent le sol de leurs colonies. L'Algérie nous montre encore des communes religieuses et des communes laïques, des communes nobles et des communes serves.

Les communes ou les tribus sédentaires sont celles qui habitant sous le chaume, sous la tuile ou sous la terrasse, ne se déplacent jamais, comme les villages de la Kabylie et du Sahara; celles qui habitant sous la tente se meuvent entre des limites fixes, comme les Arabes du Tell ; ou bien enfin celles qui habitant sous la tente se meuvent autour de points fixes, comme cela a lieu pour quelques tribus du Sahara.

Il ne faut pas prendre les peuples nomades pour des peuples errants ; car il n'existe pas de tribus errantes en Algérie. Les plus mobiles obéissent dans leurs mouvements à certaines lois

qui limitent d'une manière presque invariable le champ de l'habitation, de la culture et du parcours ; ces lois résultent de la nature du climat et du sol, de l'extrême régularité qui préside au retour des saisons, de l'extrême inégalité qui préside au partage des eaux

Pendant une moitié de l'année l'Algérie ressemble à Une vaste pelouse verte et arrosée.

Pendant l'autre moitié elle se partage en deux larges bandes verdoyantes et en deux larges bandes jaunes et arides.

Les deux premières sont le massif méditerranéen et le massif intérieur ; les deux autres sont la zone des landes et celle des oasis.

Pendant les six mois de verdure les tribus des oasis se répandent avec leurs troupeaux dans les landes limitrophes ; les tribus qui habitent les pentes des montagnes méridionales descendent pareillement dans les landes voisines.

Pendant les six mois de sécheresse ces dernières remontent dans leurs montagnes. Les tribus des oasis exécutent leurs mouvements de migration lointaine ; elles abandonnent la région natale, et vont chercher sur les plateaux du Tell de l'eau, des blés et des pâturages.

Pendant la première saison la population de l'Algérie se disperse sur toute sa surface ; pendant la seconde elle se concentre. dans les massifs montueux et dans les terres cultivables des oasis. Elles obéissent ainsi à un mouvement régulier d'oscillation, qui aux mêmes époques les ramène sur les mêmes points :

Tribus-colonies.

Il se rencontre fréquemment des tribus de même nom séparées par de grandes distances ; elles reconnaissent presque toujours une origine commune : l'une est la métropole, les autres sont des colonies.

C'est en général la discorde ou la misère qui provoque ces émigrations. Un des exemples les plus remarquables de ces déplacements se présente aux portes même d'Alger, dans la tribu des Arib, dont la métropole occupe la partie la plus méridionale du Sahara marocain. A une époque qu'il serait difficile de préci-

ser, des dissensions intestines forcèrent une partie de cette tribu à s’éloigner du sol natal. Elle s’avança alors vers le nord-est, et vint s’établir sur les confins du Sahara algérien. Là de nouvelles contestations avec les tribus voisines déterminèrent un nouveau mouvement vers le nord, et la colonie nomade des Arib arriva ainsi dans le Hodna, au sud de Sétif ; puis elle passa dans le massif méditerranéen, et vint s’établir, par suite d’un arrangement avec les tribus qu’elle déplaçait, sur l’un des affluents supérieurs de l’Ouad-Akbou (rivière de Bougie). L’occupation française occasionna encore un déplacement dans la tribu des Arib, dont une partie vint asseoir ses tentes au pied de la maison carrée, à deux lieues d’Alger. C’est ainsi que, par une suite de vicissitudes et de déplacements, la tribu la plus reculée du Sahara marocain se trouve avoir une colonie sur la côte algérienne.

Alger lui-même, le chef-lieu actuel de nos possessions, est une colonie d’origine berbère. Mais les Beni-Mesghanna, ses fondateurs, ont disparu dans les guerres nombreuses qui ont agité le pays depuis trois siècles. Cependant ils ont laissé leur nom à la montagne qu’ils habitaient dans la partie supérieure du cours de l’Isser. Ce lieu est encore fréquemment visité par les Algériens, qui vont saluer leur ancienne métropole. La ville avec les îlots qui lui font face, îlots dont le principal forme la tête de la jetée Khaïr-ed-Din, s’appelait au moyen âge Djezaïr-Beni-Mezghanna (les îlots de Beni-Mezghanna). Plus tard ce nom fut altéré. Les indigènes n’en conservèrent que la dernière partie et nommèrent par abréviation la ville barbaresque *Dzaïr*. Les Européens, au contraire, n’en conservèrent que les premières syllabes, et l’appelèrent *Alger* ; de sorte que l’ensemble des deux noms *Alger*, *Dzaïr* donnés aujourd’hui à la cité mauresque par les deux populations qui l’habitent, reconstitue le nom primitif *Eldje-Zaïr*.

Parmi les tribus-colonies, nous ne devons point passer sous silence la classe intéressante de celles que les Turcs avaient formées pour la sûreté de leur conquête. Ils les établissaient sur des terres acquises au domaine de l’État, soit par voie de confiscation, soit

par voie de vacance, Le noyau de ces colonies reconnaît diverses origines. Tantôt c'était une réunion de familles empruntées aux tribus circonvoisines ; on les appelait alors Zmala ou Daïra. Tantôt c'était une troupe de nègres affranchis ; on les appelait Abid.

Ces tribus réunissaient le double caractère militaire et agricole ; elles recevaient des terres et des instruments de travail; mais elles recevaient aussi des armes. Le siège de leur établissement était souvent un marché, ou bien elles s'échelonnaient sur une route, ou bien enfin elles étaient groupées autour d'une ville dont elles protégeaient les abords.

Toute l'organisation, toute la sûreté de la province d'Alger sous les Turcs reposaient sur les colonies militaires indigènes. Moyennant la concession de la terre, qui ne lui coûtait rien, le gouvernement disposait d'une gendarmerie nombreuse, mobile, aguerrie. C'est à l'aide de ces auxiliaires empruntés au sol lui-même, qu'il était parvenu à occuper avec 14,994 hommes de troupes régulières, autant d'espace que nous en occupons nous-mêmes avec 100,000.

Tribus religieuses.

Il existe des tribus dont tous les Habitants sont marabouts et naissent marabouts. Il en existe un grand nombre. On les désigne par la qualification générique de Oulâd-Sidi (les enfants de Monseigneur), suivie d'un nom propre ; c'est le nom d'un personnage qui de son vivant s'est acquis, soit par des excentricités pieuses, soit par des actes de bienfaisance mystique, une réputation de sainteté consacrée par de prétendus miracles. Élevé ainsi au pavois de la vénération populaire, il a transmis à toute sa postérité, avec son titre de marabout, le prestige qui l'accompagne. Parmi ces tribus il en est quelques-unes qui ont laissé peu à peu décroître leur influence, et n'ont conservé, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'un titre nu ; mais en revanche il en est beaucoup d'autres qui exercent sur toutes les communes circonvoisines une véritable suzeraineté. Ce sont elles qui donnent le signal du labourage et de la moisson. A l'approche de ces deux époques capitales, le paysan arabe ne regarde pas si la terre

est prête à recevoir la charrue, si la moisson est prête à recevoir la faucille ; l'œil fixé sur le champ de ses maîtres il attend que la charrue et la faucille suzeraines se mettent en mouvement; alors seulement il se met à l'œuvre, car s'il les devançait la bénédiction du ciel manquerait à ses travaux.

Ce sont encore les tribus de marabouts qui donnent le signal de la guerre sainte, et une expérience de dix-sept années nous a édifiés sur le caractère de leur intervention.

Cependant quelques exceptions intéressantes ont prouvé que tous les chefs de ces familles ecclésiastiques, ne se sont pas jetés avec la même ardeur dans la voie de la violence et du fanatisme.

Ainsi dans les premières années de notre occupation un des marabouts les plus influents de la province d'Alger, consulté parles indigènes de sa juridiction sur la conduite qu'ils devaient tenir à l'égard des Français, leur fit cette réponse remarquable : « Restez tranquilles, et ne luttez pas contre eux; car ou la volonté de Dieu est qu'ils restent, et vos efforts pour les chasser seraient impies ; ou la volonté de Dieu est qu'ils s'en aillent, et vos efforts seraient inutiles. »

Tel fut encore le chef de la principale famille ecclésiastique du Ziban, Ben-Azzouz. Il avait embrassé en 1838 le parti d'Abd-el-Kader; en 1840 il fut battu par notre cheik-el-arab Ben-Ganna, qui envoya à Constantine, comme trophées de sa victoire, un drapeau, une pièce de canon et quelques centaines d'oreilles.

Cependant après plusieurs vicissitudes et une assez longue captivité à l'île Sainte-Marguerite, Ben-Azzouz, le marabout vénéré de l'est, sentit le besoin de se réconcilier avec les Français. Il obtint de retourner en Afrique et d'aller habiter les environs de Bône avec sa famille. Il y mourut après quelques années de séjour.

Les habitants de Bône, Français et indigènes, se rappellent avec émotion la scène touchante et imposante à la fois qui signala les derniers moments de ce vieillard, chef d'une des plus saintes et des plus illustres familles de l'Algérie.

C’était en 1844 ; le vieux: marabout habitait. avec sa famille de modestes gourbis sur le bord de l’Ouad-el-Fercha, au pied du Djebel-Edough. Quand il sentit sa fin prochaine, il convoqua autour de lui tous les membres de sa famille sans exception, et leur déclara, au milieu d’un religieux silence,, ses dernières volontés : « Mes enfants, leur dit-il, j’ai voulu, avant de mourir, vous faire connaître ce que Dieu m’a révélé ; en ce moment suprême l’avenir se découvre à mes yeux. Ne cherchez pas à lutter contre les Français, ce serait lutter contre la volonté divine. Voyez; de tous côtés ils élèvent des maisons et des villes; plus ils rencontrent de résistance, plus ils marchent et grandissent; croyez-moi, mes enfants, ils n’auraient pas grandi si Dieu ne l’avait voulu. Au nom de ce Dieu devant lequel je vais comparaître, je vous recommande de ne plus lutter contre les Français, car s’ils sont grands, s’ils sont forts, c’est que Dieu le. veut ainsi, sans doute pour la régénération de vos frères et pour la gloire de l’islam. »

Cette allocution, prononcée avec la double autorité d’un vieillard et d’un mourant, avec toute la solennité que les musulmans savent donner à leurs actes et à leurs paroles, produisit une impression profonde sur la famille du marabout. Devant le lit de mort de leur père et de leur chef, ils firent tous serment de ne jamais porter les armes contre les Français.

Le territoire des tribus religieuses un peu considérables est signalé à la vénération des musulmans par un petit édifice surmonté d’une coupole, blanchi à la chaux, entretenu avec soin. C’est là que reposent les restes du saint personnage fondateur de la tribu. Cet édifice porte le nom de *koubba*, qui signifie coupole, et l’on y ajoute le nom du marabout dont il contient les restes. Dans les plaines nues et découvertes, la koubba se voit de très loin, et guide les pas du voyageur. C’est le clocher des musulmans. Souvent à côté de la koubba s’élève un autre établissement, qui occupe une place éminente dans la vie et les besoins de la population indigène. Nous voulons parler de la Zaouia. C’est là que sous les auspices de la religion les enfants du

voisinage viennent apprendre à lire ; ils ont pour maîtres des talebs ou hommes lettrés, entretenus sur les produits de la zekkat ou redevance pieuse imposée à tous les musulmans. C’est là aussi que siège le cadi, dont la juridiction s’étend à toutes les tribus du ressort ecclésiastique de la zaouia. Souvent la zaouia est habitée par des ulémas ou docteurs que les cadis eux-mêmes ne dédaignent pas de consulter.

Le voyageur qui se présente à la zaouia y trouve la nourriture et le gîte, le pauvre y reçoit des vêtements, du pain et surtout du travail, qui ne manque pas ; car la zaouia possède de vastes dépendances foncières.

La tribu religieuse renferme donc en elle la paroisse et le clocher, l’école et le tribunal, le bureau de bienfaisance et l’hôtellerie, hôtellerie qui s’ouvre gratuitement au voyageur et au pauvre. Le point central autour duquel ces divers établissements se groupent est la tombe d’un homme de bien.

La zaouia correspond assez bien à ce qu’étaient en Europe les couvents du moyen âge ; elle exerce autour d’elle une influence énorme ; elle la doit à son origine religieuse et aux richesses concentrées dans les familles qui l’administrent par une accumulation soutenue d’offrandes, d’impôts et de revenus.

C’est du fond des zaouias que sont sortis les principaux agitateurs de l’Algérie. Il existe au sud d’Alger, sur le haut Isser, une zaouia renommée, consacrée au marabout Sidi-Salem. Elle a produit Ben-Salem ; l’un des principaux lieutenants de l’émir, dont le fils, par un singulier enchaînement de vicissitudes, se trouvait à Paris dans une maison d’éducation pendant que son père combattait contre nous.

Une autre zaouia plus célèbre encore, plus étroitement liée à la destinée de notre domination, est celle de Sidi-Mahiddin, dans la plaine d’Eghres, au sud d’Oran. Elle se composait naguère d’une centaine de maisons, de cabanes et de tentes groupées à l’entour de la koubba. La zaouia de Sidi-Mahiddin jouissait déjà il y a trois cents ans, à l’époque où Léon l’Africain écrivait sa Descrip-

tion de l'Afrique, d'une réputation de savoir et de sainteté qui a servi de base à la fortune des Hachem. Déjà à cette époque les marabouts d'Eghres faisaient trembler sur le trône de Tlemcen la puissante dynastie des Beni-Zeian, et trois siècles après, dans cette même zaouia de Sidi-Mahiddin, naissait un enfant qui devait faire retentir le monde entier du bruit de son nom : il s'appelait Abd-el-Kader.

Nous ne devons point omettre une des plus importantes variétés de la tribu religieuse, celle que l'on désigne sous le nom de cherfa ou chérifs. Les tribus de chérifs se rencontrent partout; il en existe dans les trois provinces de l'Algérie : c'est un chérif qui occupe le trône du Maroc.

Ils passent pour descendre du prophète en ligne collatérale; mais, quelle que soit leur origine première, le berceau commun que la tradition populaire leur assigne en Afrique est une oasis du grand désert appelée Saguit-el-Hamra, située au sud de l'Ouad-Noun, au sud-ouest de l'empire de Maroc. C'est de là que, suivant l'opinion généralement admise, ils se sont répandus dans toute l'Afrique septentrionale.

L'influence des cherfa et en général des tribus religieuses est très variable ; elle va s'affaiblissant de l'ouest à l'est. Dans la province d'Oran ce sont les communes ecclésiastiques qui donnent au peuple ses magistrats, ses généraux et ses princes ; dans la province de Constantine elles ne lui donnent que des curés de campagne, des tabellions et des maîtres d'école ; quelquefois même elles descendent plus bas encore.

Ainsi à l'extrémité orientale de l'Algérie, tout près de la frontière de Tunis, il se trouve une tribu de cherfa qui habitent les forêts du Djebel-Zouak, l'un des contreforts méridionaux de l'Aurès. Ce sont des moines marmiteux, sans crédit, sans influence, sans considération, qui passent leur temps et gagnent leur vie dans l'exercice de trois industries misérables : faire de la résine et des paillassons, mendier de tribu en tribu, et détrousser les voyageurs.

Que l'on mesure par la pensée l'espace qui sépare le chérif sultan du Maroc de ces autres chérifs mendiants et voleurs,

et l'on aura une idée de l'influence relative des familles cléricales dans l'ouest et dans l'est.

Tribus nobles.

Là ou l'aristocratie ecclésiastique n'exerce pas l'autorité, c'est la noblesse militaire qui la remplace. La population indigène compte des tribus nobles tout aussi bien que des tribus religieuses. Dans l'ouest elle les désigne par le nom de *Djouad* et de *Mehal*, dans l'est par celui de Douaouda. Elle fait remonter l'origine des *Douaouda* et des Djouad à la première invasion arabe, et les Mehal aux émigrations postérieures.

Quoi qu'il en soit, la noblesse militaire a jeté peu de racines dans l'ouest, où l'aristocratie religieuse envahit le sol. En général, les tribus de djouad, comme celles de douaouda , tiennent à leur service et traînent à leur suite d'autres tribus, qui dépendent entièrement d'elles, et subissent sans se plaindre un véritable servage, qui se transmet de génération en génération ; c'est ce que nous appelons les *tribus serves.*

Formation.

Il nous reste à dire quelques mots sur la division de la tribu, ou, ce qui revient au même, sur sa formation. La constitution normale de la tribu est aussi simple qu'homogène. C'est une famille qui porte le nom de son chef. Chacun des enfants lègue son nom aux lignées issues de lui ; et ce sont elles qui forment les ferka ou fractions de la tribu.

Toutefois, la formation de la tribu s'écarte souvent de cette régularité patriarcale. Au lieu de puiser en elle-même ses éléments constitutifs et de se développer par intussusception, elle se forme par l'agrégation d'éléments étrangers, ou même hétérogènes, et se développe par juxtaposition.

Quelles que soient l'origine et la composition de la tribu, les indigènes la considèrent comme leur unité sociale ; ainsi dans l'indication du lieu de naissance, indication qui fait partie intégrante du nom propre, c'est toujours à la tribu, jamais à la fraction, qu'ils se rattachent. Elle est pour eux ce que la ville est pour nous.

Nous citerons un exemple où se trouvent réunis les deux modes de formation qui viennent d'être signalés. Il nous est fourni par la plus ancienne et la plus considérable tribu de la province d'Oran, celle des Beni-Amer.

Amer, le fondateur de la tribu, avait cinq fils ; ils donnèrent naissance aux cinq premières fractions.

Autour d'eux vinrent successivement se grouper neuf familles de marabouts. Par l'adjonction de ces éléments étrangers la postérité d'Amer perdit son unité familiale ; mais elle conserva son unité sociale, et transmit aux nouveaux venus son nom et sa nationalité. Elle y gagna même une consistance nouvelle, puisque le groupe, d'abord isolé de la famille, eut un point d'appui sur la religion.

L'élément religieux en amena d'autres. Ce furent d'abord les serviteurs des marabouts, pauvres gens , qui de tous les points de l'horizon accoururent se greffer sur le tronc commun et augmenter la tribu d'une fraction nouvelle.

Sur le tronc familial, chargé déjà d'une double greffe, s'entent encore d'autres rameaux isolés; enfants perdus de l'émigration, dont les noms n'expriment ni origine religieuse ni lien familial.

Tout cela cependant se naturalise par le contact et l'adoption, et chacun des nouveaux venus prend la qualité d'Amri (habitant des Beni-Amer) tout aussi bien que les descendants d'Amer lui-même.

On voit que l'unité sociale en Algérie se rattache à d'autres intérêts que ceux de la religion et de la famille , qu'elle peut s'associer des éléments étrangers, sans perdre pour cela sa cohésion; que la population indigène enfin s'élève, dans ses habitudes de sociabilité, au-dessus des instincts sauvages du patriarcat.

Force numérique de la population.

Le chiffre de la population indigène de l'Algérie n'est pas encore bien connu. C'est seulement depuis quelques années que l'administration a fait faire quelques recherches par les officiers des bureaux arabes, chargés du gouvernement et de la surveillance des tribus. Mais, il faut l'avouer, les résultats obtenus

jusqu'à ce jour sont loin d'être satisfaisants. Ils manquent d'ensemble, et présentent des lacunes considérable. Le gouvernement les a fait connaître en 1846. Quelque imparfaits qu'ils soient, ils donnent encore l'aperçu le plus authentique et le plus probable.

Ces documents statistiques se composent de trois parties distinct, savoir :

1° Les chiffres constatés par voie d'enquête ;

2° Les chiffres évalués approximativement sans enquête spéciale ;

3° Enfin les omissions reconnues mais non spécifiées.

Voici en nombres ronds les valeurs statistiques qui correspondent à ces trois catégories :

Province de Constantine.

Population constatée par voie d'enquête…...........................1,030,000

Population évaluée approximativement……..........................170,000

Total………………………………………..................……1,200,000

Province d'Alger.

Population constatée par voie d'enquête…................................500,000

Population évaluée approximativement…..................................500,000

Total…………………………………….....................……1,000,000

Province d'Oran.

Population constatée par voie d'enquête…................................500,000

Omissions reconnues mai, non spécifiées, évaluées approximativement à……………………………….......................................300,000

Total général……………...3,000,000

La population indigène de l'Algérie s'élève donc, en l'état actuel de nos connaissances, à environ trois millions d'habitants.

Admettons ce chiffre, qui de tons ceux que l'on a présentés réunit le plus de justifications, le plus de probabilités. Nous avons vu précédemment que la superficie de l'Algérie est de: 39,090,000 kilomètres carrés. Il en résulte. Qu'elle renferme 7,67 habitants par kilomètre carré ou cent hectares. Si on cherche le nombre d'habitants que renferment par kilomètre carré les principaux États de l'Europe, on aura une échelle de comparaison qui permettra de classer l'Algérie dans l'échelle des populations relatives. On troue ainsi que cette contrée est :

Quatre fois moins peuplée que l'Espagne ; Cinq fois moins

que la Turquie d'Europe ;

Sept fois moins que la Prusse ;

Huit fois et demi moins que la France ;

Onze fois moins que la Hollande ;

Seize fois moins que l'Angleterre et la Belgique ;

Pour que l'Algérie fût peuplée proportionnellement comme la France, il faudrait ajouter à la population qu'elle possède plus de 22 millions d'habitants.

On voit quelle large place la population actuelle laisse à la colonisation, puisque si les deux tiers de la population de la France émigraient en Algérie, cette contrée ne serait encore peuplée que comme la France.

Pour qu'elle fût peuplée comme la Belgique, il faudrait y introduire plus de 45 millions d'habitants, c'est-à-dire que si toute la France passait en Algérie, la population, en y comprenant les indigènes, serait encore moins serrée qu'elle ne l'est en Belgique.

USAGES RELIGIEUX.

L'Ouhabisme ou protestantisme musulman. Prophéties et traditions. – Le Djehad ou code de la guerre sainte. – Le jeûne du Ramadan. – La fête de l'Aïd-et-Srir. Le pèlerinage de la Mecque. – Les confréries.

Nous pensons n'avoir rien à apprendre à nos lecteurs sur les cultes que la conquête française a introduits et nationalisés en Algérie ; nous nous bornerons donc à les entretenir de celui qu'elle a trouvé établi, ne l'envisageant d'ailleurs que dans ses rapports avec les croyances ou avec les intérêts de la conquête chrétienne.

L'ouhabisme ou protestantisme musulman.

L'islamisme reconnaît quatre rites orthodoxes, qui se partagent le monde musulman. Ils se conforment tous à la :sunna, qui est la tradition du dogme. C'est pourquoi on les comprend sous la désignation collective de Sunnites. ils s'appellent *Chafaï*, *Hambli*, *Hanafi*, et *Malki*, du nom des quatre jurisconsultes qui en furent les fondateurs. La population de l'Algérie et des États Barbaresques suit le, rite malki, à I'exception des Kouloughlis

et des Turcs, qui appartiennent au rite hanafi ; c'est celui de l'empire ottoman.

En dehors de ces quatre rites, il existe une secte que beaucoup d'indigènes appellent *Khâmes* (cinquième) pour la distinguer des quatre formes orthodoxes. Mais on la désigne plus généralement par l'épithète de *ouhabi*, qui parait être son véritable nom. L'ouhabisme constitue dans la religion musulmane un véritable schisme, qui diffère de la communion orthodoxe, sinon par le dogme, au moins par le culte et la morale.

Les Arabes emploient une image simple pour exprimer la situation respective de ces cinq ramifications d'une même tige. Les rites conformes à la sunna sont quatre voyageurs qui boivent à la même source, mais dans des vases différents. Il en survient un cinquième, qui a l'imprudence d'agiter l'eau, et qui la boit trouble ; c'est le schisme ouhabite.

Ce qu'il y a de remarquable dans ce schisme, c'est qu'il règne exclusivement sur des populations berbères. En Algérie il occupe l'oasis berbère de l'Ouad-Mzab, à l'exception de la ville de Metlili, qui suit le rite malki et parle la langue arabe. Dans la régence de Tunis il occupe l'île berbère de Djerba. Toute la côte située en face de Djerba est entièrement arabe de langage et orthodoxe de culte. Le schisme ouhabite tarait donc spécialement dévolu à la race berbère.

Les indigènes de l'Algérie sont remonter l'origine des Beni-Mzab et des Djeraba au commerce incestueux de Loth avec ses deux filles, et voient en eux la postérité d'Ammon et de Moab.

Les malkis professent un grand mépris pour les ouhabites. A Djeraba les deux sectes se partagent l'île ; la moitié des habitants est orthodoxe et l'autre schismatique. Quoique sueurs par la nationalité et le langage, les deux parties de la population gardent entre elles une réserve glaciale. Il y a très-peu de villages où elles soient mêlées ; les alliances de l'une à l'autre sont extrêmement rares; chacune a ses mosquées; elles évitent de prier ensemble. Cependant quand des ouhabites se trouvent parmi des malkis à l'heure de la prière, ils se résignent à la faire avec eux ; mais

ils ne la croient pas efficace, et s'empressent de la recommencer dès qu'ils sont seuls. Ils ne boivent ni ne mangent dans des vases qui ont servi à l'usage des malkis.

Quant à ces derniers, ils ne peuvent parler des ouhabites sans les tourner en dérision ; ils leur reprochent quelques pratiques bizarres, comme d'ôter leur pantalon pour faire la prière, et des goûts plus bizarres encore, comme de manger de la chair d'âne, de chien, de chat, et de gerboise. On prétend que lorsqu'ils aperçoivent un âne gras et bien nourri, ils éprouvent un violent désir de s'en régaler. Pendant le ramadan, ils salent, dit-on, des quartiers d'âne ; c'est leur provision de viande pour le reste de l'année.

Dans l'opinion des malkis une aussi grande dépravation du goût ne saurait demeurer impunie. Ils croient fermement que dès qu'un ouhabi a rendu le dernier soupir, ses oreilles s'allongent aussitôt démesurément, et que sa tête offre alors une ressemblance frappante avec celle de l'animal dont il s'est nourri.

Ôter son pantalon pour prier et manger de la chair d'âne, tels sont les deux traits saillants qui, dans l'opinion populaire, caractérisent et couvrent de ridicule le schisme ouhabite.

Toutefois ces traits ne sont pas les seuls qui le distinguent des quatre rites orthodoxes ; il s'en écarte encore par la différence des pratiques qui accompagnent la prière : au lieu de porter les mains à la tête comme les malkis, les ouhabites les abaissent le long des cuisses.

Dans la vie religieuse comme dans la vie civile, les ouhabites se font remarquer par l'austérité de leur caractère et de leurs mœurs.

Ainsi le précepte qui interdit aux musulmans l'usage du vin s'observe plus rigoureusement chez les ouhabites que chez les malkis. Ils se montrent aussi plus exacts à accomplir le pèlerinage de la Mecque; ils comptent un plus grand nombre de Hadji que les orthodoxes.

Les malkis eux-mêmes, malgré leur antipathie pour des sectaires qui mangent de la chair d'âne, reconnaissent que ces

sectaires ne commettent ni vol, ni mensonge, ni lâcheté.

Tous les traits particuliers de l'ouhabisme le présentent comme Une secte puritaine.

S'il prescrit de quitter, avant de s'adresser à Dieu , le vêtement le plus exposé aux souillures du corps, c'est afin que la prière monte plus pure vers le ciel.

S'il prescrit, pour accomplir ce devoir, de choisir les lieux élevés et découverts, le sol d'une terrasse, la cime d'une colline ou d'une montagne, c'est afin que la prière de l'homme, en s'élevant vers Dieu, ne puisse rencontrer aucune impureté terrestre.

Le puritanisme se reconnaît encore à d'autres signes. On sait qu'avant de pénétrer dans les mosquées, les musulmans quittent leur chaussure ; les orthodoxes la conservent jusque dans le parvis ; les ouhabites la laissent à la porte extérieure.

En entrant dans le temple, les malkis ne touchent pas à leur coiffure, les ouhabites détachent, en signe d'humilité, le *kheït*, qui est la corde en poil de chameau enroulée autour de la tête pour y maintenir le *haïk*.

Enfin le rigorisme particulier à cette secte se retrouve encore dans les formalités de l'abjuration. Le néophyte qui embrasse l'ouhabisme subit une purification complète : on commence par lui couper les ongles, les sourcils et les cils ; puis on le conduit au bain ; après quoi il change de nom et de vêtements. C'est ainsi du moins que la cérémonie de l'abjuration se pratique dans l'Ouad-Mzab.

Il est probable que, de son côté, le sunnisme a dû faire aussi des conversions et imposer à ses prosélytes l'obligation de renoncer aux habitudes qui frappent le plus vivement l'imagination du peuple. Il a dû exiger, par exemple, une rupture complète avec l'animal sobre et modeste dont, à tort ou à raison, on suppose que les ouhabites se nourrissent.

C'est à une conversion de cette nature que nous paraît se rapporter la répugnance singulière témoignée à l'âne par quelques tribus berbères de l'Algérie, et en particulier par celles qui bordent le fond du golfe de Bougie. Elles ne peuvent ni en

élever ni en souffrir à aucun titre sur leur territoire. Si d'aventure elles aperçoivent l'âne d'un voyageur ou d'une tribu voisine broutant les chardons de leur territoire, elles courent aussitôt vers le propriétaire de l'animal, et le prient instamment de l'éloigner; cette antipathie paraîtra d'autant plus étonnante que partout ailleurs, dans les montagnes, l'âne est recherché par le paysan kabyle, comme le compagnon infatigable et l'auxiliaire docile de ses travaux.

Prophéties et traditions.

Les Arabes ont un grand nombre de prophéties écrites, et ils y croient fermement, parce que tout ce qui doit arriver est écrit et que les auteurs de ces prophéties étaient, aux yeux du peuple, les élus de Dieu.

Ils ont aussi des traditions, que chaque génération répète d'après la génération qui la précède et lègue à la génération qui la suit; échos mystérieux de l'instinct populaire, où au souvenir confus du passé se mêle un vague pressentiment de l'avenir.

Il règne entre les prophéties et les traditions un accord remarquable, relativement au retour des chrétiens dans les contrées qu'ils ont possédées.

Un siècle avant la prise d'Alger par les Français, une croyance de ce genre avait déjà attiré l'attention d'un voyageur anglais, le docteur Shaw. « Je ne puis, dit-il, omettre une prophétie dont le temps et l'avenir découvriront la vérité, et qui est fort remarquable en ce qu'elle promet aux chrétiens le rétablissement de leur religion dans tous ces royaumes... Pour cette raison, ils (les indigènes) ferment soigneusement les portes de leurs villes tous les vendredis depuis dix heures du matin jusqu'à midi, qui est, disent-ils, le temps marqué pour cette catastrophe. »

Il est très bizarre que cette prophétie ait reçu son accomplissement dans l'épisode le plus important de nos guerres d'Afrique, dans l'événement qui de dominateurs maritimes que nous étions jusqu'alors nous a faits conquérants. Cet événement est la prise de

Constantine, et l'on sait que cet acte de possession sur le continent eut lieu le *vendredi* 13 octobre 1837, *à dix heures du matin.*

Toutes les traditions qui, se rattachent à la possession du sol soit dans le passé, soit dans l'avenir, font inévitablement intervenir les chrétiens. Les pierres de taille jetées à profusion dans les ruines des établissements antiques sont autant de coffres remplis de trésors dont les chrétiens d'autrefois chassés par les armes musulmanes ont eu la précaution d'emporter les clefs. Ils les ont conservées dans l'exil, et les ont transmises à leurs descendants, qui les possèdent encore. Mais il est écrit que les chrétiens doivent revenir ; alors tous ces trésors s'ouvriront et répandront sur *la verte* (c'est le nom que les premiers Arabes donnaient à l'Afrique) l'abondance et la richesse.

Chaque peuple rapporte le pressentiment et les effets du retour des chrétiens à ses besoins et à ses usages particuliers. Pour les habitants du Tell, les chrétiens sont partis emportant la clef des trésors enfouis sous le sol ou amoncelés à sa surface; pour les habitants du Sahara, ils sont descendus dans des cités souterraines, emmenant avec eux les eaux qui autrefois arrosaient et fertilisaient la terre.

Il règne en effet dans le Sahara une croyance générale à l'existence de fleuves souterrains. Le fait est qu'à part quelques rares exceptions, on ne voit point d'eau à la surface du sol, mais presque partout le sable qui couvre le lit des ruisseaux en recèle à une petite profondeur. Nous avons déjà fait connaître comment les habitants de quelques oasis la font jaillir du sein de la terre.

Les voyageurs de cette contrée désignent sous le nom de *Bou-Chougga* un amas de ruines situées dans le sud-est de Biskra. On y voit encore un bassin en pierres de taille profond de quatre à cinq mètres, entouré de gradins qui devaient atteindre autrefois le niveau de l'eau. Mais aujourd'hui le bassin est à sec. En ce lieu, disent les voyageurs, si l'on approche l'oreille de la terre, on entend un bouillonnement souterrain.

Toutes ces circonstances, dues à des causes naturelles,

servent de texte à des légendes merveilleuses, où les chrétiens figurent toujours armés d'une puissance surnaturelle. Depuis l'enfant jusqu'au vieillard, depuis le fellah jusqu'au derviche, tout le monde est convaincu que le chrétien est là, sous terre; qu'il y habite de somptueuses demeures, qu'il y trouve une eau courante et limpide, et qu'un jour il sortira de sa retraite, ramenant avec lui les palais et les fleuves.

Les Arabes du Sahara m'ont plusieurs fois entretenu, avec un air fort mystérieux, d'une certaine colline solitaire, qui s'élève près du lit desséché de l'Ouâdi-Iel. Les pentes en sont jonchées de pierres de taille, que les habitants appellent la Maison du remue-ménage (Bordj-el-Guerba). Là souvent, pendant la nuit, l'oreille est frappée de sons étranges ; et quoique le lieu demeure habituellement désert, le matin des traces récentes d'hommes et d'animaux, domestiques se voient sur le sol. Les voyageurs qui rapportaient ces détails déclaraient pour leur compte n'avoir jamais rien vu d'extraordinaire ; mais tous avaient entendu des bruts confus et sourds dont ils ne pouvaient deviner la cause. Ce qu'il y a de certain, ajoutaient-ils, c'est qu'un pâtre de la contrée acquit jadis urge grande fortune sans qu'on ait jamais su par quel moyen, On pense généralement qu'il aura fait le commerce de moutons avec les chrétiens, de l'ancienne ville, qui habitent encore les rivages souterrains du fleuve.

Gardons-nous de dédaigner ces croyances traditionnelles, expression superstitieuse d'un pressentiment général qui ressemble tant à une révélation. Croyons à ces trésors que la pierre de taille renferme dans son sein et qui en sortiront lorsque nous l'aurons mise en œuvre; croyons au retour des eaux vives dans les landes du Sahara par l'effet du sondage magique dont nous poste dons le secret.

Les prophéties sont plus explicites encoure que les traditions ; la venue des chrétiens y est annoncée en termes formels. Voici comment s'exprime Sidi-el-Akhdar, l'un des élus de Dieu qui ont révélé au peuple arabe les mystères de sa destinée future: « Leur arrivée est certaine dans le 1er du quatre-vingt-dixième.

Les troupes des chrétiens viendront de toutes parts. Les montagnes et les villes se rétréciront pour nous ; ils viendront avec des armées de tous les côtés ; certes ce sera un royaume puissant qui les enverra... En vérité, tout le pays de France viendra... Les églises des chrétiens s'élèveront, etc.[1] »

Ainsi notre arrivée était annoncée en termes précis ; il n'y a que les dates qui ne peuvent s'accorder, de quelque manière qu'on s'y prenne, soit que l'on compte par siècles ou par années; mais les savants rejettent l'erreur sur les copistes ; car il ne leur vient pas un seul moment à la pensée que Sidi-el-Akhdar le prophète ait pu se tromper.

La prédiction de Sidi-el-Akhdar est surtout répandue parmi les populations du Tell; mais le Sahara aussi a son prophète : c'est un marabout d'El-Arouat, nommé Hadji-Aïça, qui écrivait il y a cent trente ans. Celui-là a fixé la durée de la domination turque ; il a prédit que les Français prendraient Alger, viendraient dans sa ville natale et s'avanceraient jusqu'à l'Ouad-el-Hemar, qui est un des affluents de l'Oued-el-Djedi. Cette prédiction fort curieuse se trouve consignée dans un livre en vers laissé par Hadji-Aïça, et dont le manuscrit a été trouvé à El-Arouat par M. le général Marey pendant son intéressante expédition dans cette contrée en mai et juin 1844[1].

Cet officier général a publié le récit de l'expédition; il y a joint un extrait de la prophétie de Hadji-Aïça. En voici quelques passages

« Préparez pour les chrétiens leur repas du matin et leur repas du soir. Car je le jure par le péché, ils viennent à l'Ouad-el-Hemar,

« La joie brille dans les yeux de leurs femmes,

« Leurs soldats allument leurs feux sur nos rochers,
Ils retournent ensuite dans leur magnifique cité, dans leurs demeures brillantes.

(1) Étude sur l'insurrection du Dahra, par Charles Richard, capitaine du génie, chef du bureau arabe d'Orléansville, ancien élève de l'école polytechnique.

«La verte Tunis verra de son côté les enfants de l'Espagne.

«Levez-vous, et voyez dans un nuage de poussière briller mille étendards.

«Ce sont les chrétiens sortis d'Alger qui se dirigent sur l'Ouad-el-Hemar.

«Le sommeil du Turc a été troublé

«Il a été vaincu ; son règne est passé.

«La puissance des Turcs semblait augmenter avec leurs crimes !

«Ils abusaient des hommes, des femmes et du vin.

«Une armée de chrétiens protégés de Dieu s'avance vers nous.

«Alger, la superbe Alger, a été pendant près de trois cents ans soumise à la tyrannie des Turcs.

«Une armée innombrable arrive.

«Le Français et l'Espagnol traversent la mer.

«Alger tombe au pouvoir des chrétiens.

«La France vient faire la récolte dans nos champs »(1).

L'expédition du général Marey ouvrit pacifiquement à nos drapeaux les portes d'un pays où les Turcs ne s'étaient Jamais montrés sans avoir de rudes combats à soutenir. Mais ce qu'il y eut de curieux dans cette campagne, ce qui dut inspirer aux peuples crédules de ces contrées une confiance aveugle dans les paroles de leur prophète, et en même temps un respect religieux pour cette domination lointaine désignée à l'avance parles élus de Dieu, ce fut de voir le général français, qui certes n'avait pas pour mission d'accomplir les prophéties de Hadji-Aïça , arriver à El-Arouat, descendre le cours de l'Ouad-el-Djedi, et s'avancer, ainsi que cela était écrit, jusqu'au confluent de l'Ouad-el-Hemar.

La domination française n'est pas, comme on le pense bien, la dernière phase des destinées arabes ; c'est une transition

(1) Expédition de Laghouat, dirigée en mai et juin 1844 par le général Marey.

nécessaire pour arriver à des temps meilleurs.

Quelle doit être la durée de l'épreuve ? Sur ce point les savants ne sont pas d'accord et se livrent à de profondes recherches pour asseoir leurs convictions.

Ce qui est certain, c'est qu'il surgira un homme, un chérif, charge d'exterminer les chrétiens et de *régénérer* la foi. Cet homme porte différents titres dans les prophéties. Sidi-el-Akhdar l'appelle *le pasteur de la montagne d'or* ; Hadji-Aïça d'El-Arouat l'appelle simplement le sultan ; mais la désignation que la tradition populaire a consacrée est celle de *Moul-el-Saa* (le maître de l'heure, le dominateur du moment).

Suivant Ben-el-Benna, le prophète de Tlemcen, cet envoyé du ciel doit venir dans la soixante-dixième année du treizième siècle de l'hégire, c'est-à-dire en 1854. Il sera jeune et beau, il aura des lèvres fines, un nez retroussé et un signe au front. Suivant Sidi-el-Akhdar, il portera le nom et le prénom du prophète ; il s'appellera donc Mohammed-ben-Abd-Allah.

Ben-el-Benna donne des détails précis sur l'origine et la marche du Moul-es-Saâ. Il sortira de Sous-el-Aksa, province du Maroc ; il s'emparera du Maroc, de Fès, de Tlemcen et d'Oran, qu'il détruira. De là il marchera sur Alger, campera dans la Metidja, et y séjournera quatre mois ; ensuite il détruira Alger, ira à Tunis, y restera quarante ans, et mourra.

Le Moul-es-Saa, après avoir chassé les Français, leur succède dans le gouvernement du pays. Son règne doit durer cinq, sept ou neuf ans. Après quelques années d'une paix générale, de nouvelles calamités viendront affliger le peuple arabe : on verra paraître Jadjoudjaoumadjoudja, peuple innombrable de sauvages, que Sidna-Kornin a enfermés entre deux montagnes de pierres et qu'il a scellés sous un grand couvercle de fer. Ce couvercle, rouillé de plus en plus par le temps, finira par se rompre sous l'effort. des captifs, qui feront irruption dans le pays. Alors commencera une dévastation sans exemple. Les légions de sauvages tariront d'un trait les lacs et les fleuves ; ils dévoreront l'herbe des champs et le fruit des vergers; ils transformeront l'Afrique en un vaste désert.

En ce moment Jésus-Christ descendra du ciel, et exterminera à son tour tous les Jadjoudjaoumadjoudja. Puis le Christ régnera dans toute sa gloire. Mais bientôt lui-même ira mourir à la Mecque ; la race humaine cessera de se reproduire, et la fin du monde arrivera.

Telle est l'idée générale que les Arabes se forment de leur destinée, mélange hétérogène de quelques traditions locales associées aux prophéties bibliques de Gog et Magog et de l'Antéchrist. Au reste, il est toujours fort difficile de remonter à la source de ces traditions. L'action la plus simple, l'événement le plus insignifiant peuvent, dans quelques circonstances, impressionner profondément des esprits crédules, des imaginations superstitieuses, et donner naissance à la légende la plus fantastique. Un fait qui s'est produit sous nos yeux depuis la conquête française montrera combien sur cette terre d'Afrique la fabrication des miracles est chose facile.

Sur la route de Bône au lac Fzara, à deux lieues environ de la ville, il existe un étranglement compris entre le pied de la montagne et le ruisseau de la Méboudja. Ce lieu détermine la séparation entre la plaine de Bône et celle des Khareza. Là sur un rocher qui domine la route s'élève un grand bâtiment crénelé, bien construit, mais désert, ce que l'on reconnaît de loin à l'absence des portes et des fenêtres. Cet édifice fut pendant les six premières années de la conquête française une des sentinelles avancées de notre domination. Mais depuis la prise de Constantine, grâce aux dispositions vraiment pacifiques des tribus et aussi, il faut le dire, à la bonne administration de nos généraux, ce poste est devenu inutile, comme tous ceux qui avaient contribué dans l'origine à la sûreté de Bône ; et comme les gardiens de la petite forteresse avaient été décimés par les maladies., l'insalubrité de la position, jointe à son inutilité militaire en, a déterminé l'abandon définitif.

Il en fut de même d'une petite habitation de colon située près de là, et dont la porte sans vantail reçoit encore l'ombrage de deux magnifiques mûriers plantés par des mains françaises.

L'abandon de ces deux édifices, parfaitement motivé aux

yeux de nos compatriotes, a pris un caractère mystérieux aux yeux des Arabes, qui l'attribuent à des causes surnaturelles. Suivant eux, ces deux maisons servent de rendez-vous aux esprits; ce sont les djins qui ont forcé à la retraite non-seulement les chrétiens, mais des Arabes même qui ont tenté de s'y établir depuis. Pendant le jour, il est vrai, rien ne se voit, rien ne s'entend ; c'est au moment où la nuit tombe que les esprits infernaux s'éveillent; alors des bruits lugubres se font entendre, de sinistres clartés luisent à travers les ouvertures béantes des deux édifices : malheur au voyageur qui chercherait un refuge dans ces repaires maudits : il disparaîtrait comme ont disparu quelques imprudents qui avaient bravé le danger.

Tous ces contes, auxquels les Arabes, dans leur ignorance, ajoutent d'autant plus de foi qu'ils en sont moins dignes, ont fait donner à ces deux maisons un nom funèbre, que rien désormais n'effacera. On les appelle Diar-el-Djenoun (les demeures des esprits).

Une circonstance très simple en réalité et assez étrange en apparence a servi de fondement aux récits merveilleux, que l'ignorance et la superstition ont grossis et accrédités.

Jusqu'en 1836 il existait, à côté de la maison crénelée bâtie en pierres, une de ces baraques en bois construites dans les ateliers de France, et dont toutes les pièces numérotées avec soin s'assemblaient et se démontaient rapidement. Dans l'espace de quelques heures une de ces baraques était sûr pied ; dans l'espace de quelques heures aussi elle avait disparu.

En 1836 la construction du camp de Dréan à cinq lieues de Bône, en reculant la frontière de cette ville, permit de réduire la garnison des postes les plus voisins. De ce nombre fut la maison crénelée construite au défilé des Khareza ; ont résolut donc de démonter la baraque en bois attenant à la petite forteresse en pierre, pour la transporter au camp.

Par suite de circonstances qu'il est inutile de rapporter, cette résolution fut prise d'urgence et dut être exécutée du jour au lendemain.

Un soir donc, après le coucher du soleil, à l'heure où la fraction des Kharezas campée au pied de la hauteur que la maison crénelée domine, se livrait déjà au sommeil, des voitures et des ouvriers partirent de Bône, et s'acheminèrent vers ce point. En quelques heures toutes les pièces de la baraque furent démontées et chargées sur les voitures, qui prirent aussitôt la route du camp.

Le lendemain les Arabes, s'éveillant avec le jour, ne furent pas médiocrement surpris de ne plus voir la maison de bois à la place qu'elle occupait la veille. Cependant au coucher du soleil elle était encore sur pied, tout le monde l'avait vue. Comment avait-elle pu disparaître ? Pendant toute la journée il ne fut question dans la tribu que de cet événement. Les anciens furent consultés; ils rapprochèrent toutes les particularités étranges qui se rattachaient à ces deux maisons : on se rappela les maladies et même les morts subites qui avaient enlevé une grande partie de leurs habitants, et par-dessus tout la présence des chrétiens, qui sont de grands sorciers. Tous ces accidents ne pouvant s'expliquer par des causes naturelles, les djins ou esprits infernaux demeurèrent, dans la croyance générale, les seuls artisans possibles de tout ce désordre.

Depuis cette époque le défilé des Kharezas n'est plus abordé qu'avec effroi par les voyageurs, qui évitent surtout d'y passer après, le coucher du soleil

Le Djehad ou code de la guerre sainte.

A côté des prophéties ÉCRITES, qui annoncent en termes formels aux peuples fatalistes de l'Afrique, et spécialement aux Algériens, l'inévitable retour et le retour triomphant des chrétiens, le précepte permanent qui prescrit la guerre a outrance contre les vainqueurs prédestinés ne doit inspirer aux musulmans que le courage du désespoir.

elle est pourtant la loi du djehad ou l'effort commandé par Dieu à tous les croyants pour conquérir le monde à l'islamisme, loi qui a dû perdre de sa puissance et de son prestige lorsqu'elle n'a plus eu pour objet que de conserver la terre conquise.

Le djehad ou prosélytisme armé est une des institutions

fondamentales de la religion musulmane. Il a pris naissance avec elle ; c'est au nom du djehad que Mahomet, chef de tribus à demi sauvages, sommait Héraclius et Chosroès de devenir musulmans ou tributaires. C'est au nom du djehad que le premier de ses successeurs Abou-Bekr envahissait l'empire de Byzance par trois côtés à la fois, par l'Irak, la Syrie et l'Égypte.

Dès lors se constitua, sous l'influence des traditions recueillies par les premiers disciples du prophète, l'ensemble des prescriptions législatives qui régissent le djehad et forment le code de la guerre sainte[1].

Proclamée par l'iman, la guerre sainte devient obligatoire pour tous les musulmans ; tous doivent y contribuer ou de leur personne ou de leurs biens. La levée en masse n'admet d'exception qu'en faveur des femmes, des enfants, des esclaves et des infirmes. Mais si quelque irruption soudaine met en danger les terres de l'islam, tout doit répondre à l'appel de l'iman ; l'esclave n'attend pas l'autorisation du maître, l'enfant celle du père, la femme celle du mari.

Enrôlé volontaire au service de Dieu, le musulman n'a droit en principe à aucune rémunération. En prenant les armes pour la cause sainte, il acquitte une dette imprescriptible. Au besoin même, l'iman use de contrainte. Mahomet confisquait les armes et les chevaux de ceux qui restaient dans leurs foyers, et les distribuait à ses soldats Dans là neuvième surate il frappe d'anathème la désertion et le refus de contribuer aux frais de la guerre.

Le djehad a pour but principal la conversion des infidèles. Il ne devient légitime qu'autant qu'ils refusent d'embrasser l'islamisme. L'appel religieux doit toujours précéder l'appel aux armes. Si les populations se convertissent, il est inutile de les combattre. Si elles résistent, l'iman leur adresse l'injonction politique ; il les somme de payer la djazia, c'est-à-dire le tribut. Si cette seconde sommation reste encore sans effet, il en appelle, à l'aide de Dieu.

---

(1) Ce qui suit est le résumé d'une notice insérée dans le tome II (1839) de la *Situation des établissements français en Algérie*, imprimée par les soins du ministère de la guerre

Les musulmans ne doivent tuer ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards, ni les infirmes, ni les insensés, à moins qu'ils ne prennent part à la guerre, ou que la femme ne soit une reine.

Les musulmans acquièrent de plein droit la propriété de tout ce qu'ils peuvent prendre aux vaincus : ce qui ne peut être emporté doit être détruit.

Le prophète a déclaré que la guerre durerait jusqu'au jour du jugement ; il peut y avoir des trêves, jamais de paix.

Dans les trêves temporaires conclues avec les infidèles, la foi donnée doit être religieusement gardée. Si la trêve expirée l'iman croit devoir reprendre les hostilités il doit le faire ; mais ce ne peut être sans une déclaration faite aux infidèles. Dans le cas où ceux-ci commettent pendant l'armistice un acte de perfidie, l'attaque peut être commencée par surprise, sans déclaration.

Le musulman peut infliger à son prisonnier la mort ou l'esclavage ; mais la loi proscrit toute cruauté, toute mutilation.

Une disposition formelle interdit, sous les peines les plus sévères, la vente ou le don aux infidèles de munitions de guerre, d'armes, et de chevaux, même en temps de paix. L'interdiction s'étend même aux armes prises sur l'ennemi ; ces armes ne peuvent être ni vendues ni données comme prix de rançon. C'est en vertu de cette disposition qu'après le traité de la Tafna, et malgré l'article formel qui stipulait la liberté du commerce, Abd-el-Kader défendit sous peine de mort la vente des chevaux.

Comme toutes les institutions musulmanes, le djehad se présentait sous une double face ; il offrait un double attrait. Aux âmes ferventes il promettait les joies de la vie future ; aux appétits sensuels les jouissances du pillage, l'appât du butin et les consolations du fatalisme ; au moudjahed (combattant pour la foi) le paradis ; au déserteur l'enfer. Celui qui tombe *chahed* (martyr) ne meurt pas; il entre dans une vie nouvelle, qui lui rend bien au delà de ce qu'il laisse ici-bas. La loi qui règle ainsi les intérêts de l'avenir garantit ceux du présent ; elle assure a tous ceux qui participent au djehad une participation matérielle aux fruits de la victoire.

En règle générale, tout le butin doit être mis d'abord en commun pour être réparti ensuite par les soins de l'iman. Un cinquième est prélevé pour les besoins généraux de la religion; le reste est partagé entre les vainqueurs, leurs ayant-droit ou leurs héritiers. La loi attribue une part au fantassin, deux au cavalier.

Ces règles relatives à la partie mobilière du butin, sont également applicables aux terres. Lorsque l'iman s'est emparé d'un pays par la force des armes, il peut, à son gré, ou le partager entre les conquérants, ou le lasser à ses habitants en leur imposant la djazia. Ceux-ci passent alors à l'état de demmi, et deviennent clients de l'islam.

C'est sous t'influence de ces préceptes que se sont étendues les conquêtes de l'islamisme. L'Asie, l'Afrique et l'Espagne en ressentirent successivement les effets jusqu'en l'année 711, où le général Mouça-ben-Nacer pénétrait en France.

Là s'arrête le mouvement invasionnaire que la loi du djehad avait propagé, et la bataille de Poitiers gagnée par Charles Martel, marque le terme des accroissements de l'islamisme, terme fatal reconnu et accepté par les conquérants eux-mêmes. Si l'on en croit une tradition populaire accréditée chez les Arabes et recueillie par leurs historiens, il existait, longtemps avant cette époque, à Narbonne une statue portant cette inscription prophétique : «Enfants d'Ismaël, vous n'irez pas plus loin.»

A dater de ce moment, le djehad perdit insensiblement sa rigueur, et sa ferveur primitives. Dès le premier siècle de l'hégire, le calife Moavia payait à l'empereur Constantin V un tribut de cinquante esclaves et de cinquante chevaux.

C'est surtout après la conquête de l'Espagne que le relâchement se fit sentir. Il arriva que les lois fondamentales de la guerre sacrée furent enfreintes par des alliances, des conventions, des traités contraires à l'esprit de cette institution.

Il est vrai que dans ces infractions la tolérance et l'humanité firent souvent prévaloir leurs principes; mais, quelle qu'en fût la cause, elles n'en portaient pas moins de profondes atteintes

à la discipline des premiers jours.

Désormais le djehad avait perdu son caractère originel. Le prosélytisme armé avait fait son temps. De son côté, l'Europe s'élevait peu à peu au-dessus des préjugés réactionnaires qui l'avaient animée contre l'islamisme. Elle entra par degrés dans les voies de la modération et de la justice ; elle acquit le sentiment éminemment religieux des droits du faible et des devoirs du fort ; elle apprit à respecter toutes les croyances, toutes les convictions. Lorsqu'en 1830 la France porta ses armes en Afrique, les rôles avaient changé ; devenue l'iman des temps modernes, c'était elle qui, à son tour, proclamait la guerre sainte de notre âge, le djehad de la civilisation.

Le jeune du Ramadan.

Le mois de ramadan est le neuvième de l'année musulmane, et la religion l'a consacré au jeune, parce que c'est pendant ce mois que le Koran est descendu du ciel. Cet événement eut lieu, suivant l'opinion la plus générale, dans la vingt-septième nuit.

Le jeûne tient une place importante dans le dogme musulman ; il y figure entre la prière et l'aumône ; la prière nous conduit à moitié chemin vers Dieu ; le jeûne nous mène à la porte de sa demeure, l'aumône nous y fait admettre.

Le jeûne chez les musulmans est beaucoup plus rigoureux que chez nous. Il consiste à ne prendre aucune nourriture, à ne pas boire, à ne pas fumer, à ne respirer aucun parfum depuis le point du jour jusqu'au coucher du soleil. Dans l'origine la parole elle-même était interdite.

Vers la fin du mois de chaban, qui précède le ramadan, plusieurs musulmans se tiennent en observation sur des points élevés, et dès que deux d'entre eux affirment par serment avoir aperçu la nouvelle lune, le jeûne devient obligatoire.

Dans les pays, où l'islamisme est la religion dominante, une, salve d'artillerie annonce au fidèle l'ouverture du ramadan. En Algérie les Français ont respecté cet usage, et c'est notre artillerie qui sur tous les points occupés donne à la population indigène le signal de la pénitence. Pendant toute la durée du mois,

deux coups de canon tirés l'un au lever et l'autre au coucher du soleil annoncent chaque jour le commencement et la cessation du jeûne. La population indigène vit au milieu de nous ; le coup de canon qui retentit pour elle frappe également nos oreilles et appelle malgré nous notre attention, sur les particularités qui accompagne cette grande solennité.

Les huit premiers jours dit jeûne sont les plus rues à supporter ; mais on s'y habitue vite, surtout lorsqu'on peut se livrer au sommeil pendant une partie de la journée. Les ouvriers qui attendent de leur travail le repas du soir ont beaucoup à souffrir lorsque le ramadan a lieu en été. Ces longues journées de quinze heures pendant lesquelles il leur est défendu de boire et de manger, les accablent et altèrent souvent leur santé.

Vers quatre heures les maisons riches ouvrent leurs portes; et le personnage qui l'habite vient s'asseoir sur le seuil : il égrène son chapelet pour tromper les Instances de la faim. Chacun, dans le même but, recourt à un stratagème particulier ; celui-ci resserre les plis de sa ceinture, devenue trop large; celui-là s'enveloppe le visage dans un haïk. Quelques-uns essayent de dormir. Le marchand, accroupi dans son étroite boutique, récite le Koran.

A mesure que le soleil s'abaisse vers l'horizon, le mouvement et la vie augmentent ; on dirait que la, population se réveille. L'attente et l'impatience se peignent sur toutes les physionomies. Enfin le coup de canon retentit ; la ville entière répond. par un murmure de joie ; tous les minarets s'illuminent; sur les galeries les plus élevées apparaît le modden, qui, de sa voix sonore et lente, appelle les croyants à la prière du soir. Chacun s'arrête, récite quelques versets du Koran, et rompt le jeûne. Les plus pauvres, surpris par cette heure solennelle, demandent au premier passant qu'ils rencontrent une datte, une tranche d'orange, un morceau de pain ; jamais cette charité ne se refuse ; c'est un instant de communion religieuse pour tous les musulmans.

A Alger et dans nos villes de la côte, la population ouvrière se compose de Biskris, de Mozabis, de Kabyles, qui se livrent

la plupart à des travaux pénibles, et qui pendant ce mois de pénitence ne dérogent en rien à leurs habitudes laborieuses. Aux approches de l'heure bienfaisante qui doit les affranchir des rigueurs de l'abstinence, on les voit assis par les rues et sur les places, dévorant, mais des yeux seulement, un pain qu'ils tiennent a deux mains, et attendant avec impatience le signal libérateur. Ils comptent les minutes qui restent encore, le regard fixé sur l'horloge, et l'oreille attentive. Lorsque enfin le coup de canon se fait entendre, c'est un spectacle curieux que de voir au même instant une centaine de coups de dents vigoureux appliqués sur autant de pains qu'ils tenaient élevés à la hauteur de la bouche, afin d'avoir moins d'espace à parcourir.

Le soir les boutiques restent ouvertes et illuminées jusqu'à une heure avancée.

Par compensation aux privations du jour, presque toute la nuit s'écoule dans les fêtes et les festins. On passe alternativement du café à la collation et de la collation au café ; cela dure jusqu'aux approches du jour, mais seulement pour les riches ; car le pauvre ne fait qu'un seul repas dans l'espace de vingt-quatre heures.

Le jeûne dure trente jours ; il est suivi de trois jours de fête, qu'on nomme *l'Aïd-es-Srir* (la petite fête), pour la distinguer de la grande fête (*l'Aïd-el-Kebir*), qui se célèbre soixante-dix ,jours plus tard, et qui est le baïram turc et la pâque musulmane. Mais la fête de l'Aïd-es-Srir est celle que les peuples de l'Algérie célèbrent avec le plus d'éclat.

Fête de l'Aïd-es-Srir.

Nulle part la solennité de l'Aïd-es-Srir ne présente un caractère aussi imposant qu'à Constantine, dans cette cité vraiment arabe, que son caractère éloigne à la fois des forbans sang-mêlées de la côte et des hordes fanatiques de l'ouest. Nous nous sommes trouvé plusieurs fois à Constantine. pendant les fêtes de l'Aïd-es-Srir ; mais celles de 1845 ont laissé dans notre esprit une impression plus profonde, parce que le spectacle dont nous fûmes témoin contrastait d'une faon étrange avec l'horrible drame qui assombrissait alors la province de l'ouest. On venait

d'apprendre le massacre de Sidi-Brahim et la grande insurrection dont il fut le prélude.

En dépit de ces nouvelles désastreuses, et comme pour protester contre la nouvelle lutte que le fanatisme venait d'engager, la fête de l'Aïd-es-Srir fut célébrée avec plus de pompe encore que de coutume.

La veille et l'avant-veille les kaïds des différentes tribus soumises étaient arrivés suivis chacun de quarante ou cinquante cavaliers composant leurs goums.

Quelques difficultés s'étaient élevées pour la fixation du jour de la fête ; l'avant-veille un témoin était venu annoncer au cadi l'apparition de la nouvelle lune; mais le kadi avant récusé son témoignage, le jeûne fut prolongé d'un jour.

Le lieu où les fêtes se célèbrent ordinairement à Constantine est le plateau de Msalla, situé derrière la colline de Koudiat-Ati. L'autorité française, dans un sage esprit de conciliation, avait voulu que la population européenne prit part, comme cela d'ailleurs est d'usage, dans cette ville, aux réjouissances de la population musulmane.

Sur le théâtre de la fête une tente pavoisée de flammes tricolores avait été dressée pour le commandant supérieur de la province, qui devait présider à la solennité. Des invitations avaient été adressées aux dames de la ville, pour qui les autorités française et musulmane, rivalisant de courtoisie, avaient fait préparer des rafraîchissements.

Dès le point du jour un brouhaha de sons distincts se faisait entendre au voisinage de la porte de la brèche. Le bruit du tambour annonçait que les troupes françaises étaient en marche vers Koudiat-Ati ; le bruit de la musique arabe annonçait que le cheick-el-arab, ce préfet du Sahara, s'acheminait avec ses hommes d'armes vers le même point. Onze coups de canon tirés du haut de la brèche annonçaient à toute la population que le jeune du ramadan avait cessé.

A sept heures les courses commencèrent, courses à pied, courses à cheval, courses françaises, courses indigènes ; les prix étaient là ; c'était au plus agile coureur, au meilleur cava-

lier à les gagner.

Toute la garnison, en grande tenue, sous les armes, formait un vaste rectangle, dans l'intérieur duquel les divers épisodes de la fête devaient se passer. Ils étaient annoncés par des coups de canon tirés à peu de distance de latente prétorienne, et répétés par les échos du magnifique amphithéâtre que dessine la vallée du Roumel. Une foule immense, composée d'Européens, de musulmans, d'israélites, se pressait derrière la haie de soldats pour prendre sa part du spectacle.

Vers neuf heures commença la grande fantasia.

Les différents kaïds, suivis de leurs goums, défilèrent successivement, à la manière des Arabes, c'est-à-dire au galop en brandissant leurs armes et faisant retentir l'air de coups de fusil.

Une circonstance prêtait à la fête un caractère nouveau: plusieurs chefs soumis depuis peu à la France y paraissaient pour la première fois. C'étaient le kaïd de l'Aurès, jeune homme de dix-huit ans, les deux kaïds des Oulad-Soltan, et le marabout récemment investi kaïd des Sahari et des Oulad-Derradj.

A côté de ces personnages, qui au temps même de la puissance des beys ne paraissaient pas à Constantine, en figuraient d'autres, qui depuis longtemps étaient nos amis. A la tête de ces derniers on remarquait le brave et infortuné Ben-Ouani, cet intrépide enfant de tribu, si promptement et si noblement francisé, victime depuis de son dévouement à notre cause. Il était alors kaïd des Amer et des Elma, près de Sétif.

C'était un curieux spectacle que celui de tous ces chefs , escortés des cavaliers de leurs goums, représentant le Tell et le Sahara de la province, réunis sous la même bannière.

La dernière de ces hordes nomades avait défilé, et cependant la fête n'était pas complète. Une nouvelle fantasia devait avoir lieu sur la place de la brèche, en l'honneur des dames. On appelle place de la Brèche l'espace qui s'étend entre le rempart de Constantine et le pied du Koudiat-Ati. C'est là en effet que se donna l'assaut en 1837. Toute la population bourgeoise se trouvait réunie sur cette double estrade ; les musulmans occupaient les pentes du Koudiat-Ati, les Européens le rempart de la ville.

A un coup de canon la multitude armée agglomérée sur le plateau de Msalla se mit en mouvement vers la place de la brèche, les troupes françaises d'un côté, les goums arabes de l'autre.

Puis commença la fantasia des dames, cette fois individuelle et non par goum, mais toujours avec force coups de fusil, auxquels le canon répondait du haut de la brèche.

Au centre de cette place, qui porte désormais un nom historique, s'élèvent deux petits monuments, les seuls que la guerre ait respectés ; l'un est un minaret isolé, l'autre est une *sebbala* ou réservoir d'eau pour les voyageurs. Le minaret, de forme octogonale, porte sur une de ses huit faces ces mots qui n'ont pas besoin de commentaire : *Aux braves morts devant Constantine pendant les années 1836 et 1837*. Au pied de l'autre monument est un petit enclos fermé par une simple barrière en bois ; modeste cimetière, qui contient les restes de quelques-uns des martyrs de notre conquête.

C'est autour de ces deux petits monuments qu'avait lieu le tournoi en l'honneur des dames. A la vue de ce simulacre de combat, du lieu de la scène, des souvenirs tristes et glorieux qu'il réveille, des physionomies sereines de tous les spectateurs, l'âme émue rapprochait involontairement toutes ces circonstances, et y reconnaissait une sorte d'hommage funèbre rendu en commun à la mémoire de ceux que la guerre a moissonnés et de la paix que tous leur doivent.

Quelques personnes comparaient ce spectacle, mélange bizarre de sons et de costumes si divers, aux carrousels du moyen âge. Quelle différence pourtant ! Au moyen âge on disait : Crois ou meurs. Aujourd'hui on laisse chacun libre de croire ce qu'il veut, et l'on se réjouit ensemble.

Après la fantasia pour les dames , chacun retourna chez soi; les goums regagnèrent leurs tentes, les soldats leurs casernes et les habitants leurs maisons.

Pèlerinage de la Mecque.

Le pèlerinage de la Mecque est une des six obligations fondamentales de la religion musulmane. Mahomet en a fait un

devoir rigoureux à tous ceux qui seraient en état de l'exécuter ; un novateur s'étant avisé un jour d'enseigner une pratique qu'il disait pouvoir suppléer la visite au berceau du prophète, fut mis à mort comme hérésiarque, par arrêt des ulémas ou docteurs constitués en cour de justice.

Les musulmans acquièrent par le pèlerinage de la Mecque le titre de Hadji, dont ils se montrent très jaloux.

Les premiers khalifes donnèrent l'exemple de l'exactitude à remplir ce devoir. Ils voyageaient avec une grande pompe, distribuant sur leur route beaucoup d'aumônes et de bienfaits. L'un d'eux traînait à sa suite plusieurs milliers de chameaux chargés de provisions pour ses compagnons de voyage. La neige et la glace destinées aux rafraîchissements occupaient à elles seules cinq cents chameaux. A la Mecque on vint dire au khalife que les maisons ou sa garde-robe avait été déposée menaçaient de crouler sous le faix ; à l'instant il donna l'ordre de distribuer toutes ses hardes aux pauvres, et il échut à chacun deux vestes de brocard.

Le plus illustre de ces pèlerins couronnés est Haroun-al-Rachid. Il ne se mettait pas en route pour la Mecque sans emmener avec lui cent ulemas ; et lorsqu'il lui était impossible de s'y rendre en personne, il habillait trois cents pauvres, qu'il envoyait à sa place et à ses frais. Ce prince attribuait ses victoires aux effets du pèlerinage : il avait fait huit fois le voyage de la ville sainte et gagné huit batailles.

Il lui arriva même une fois de faire son pèlerinage à pied. En route il rencontra un boa musulman, qui accomplissait le même voyage, mais à bien petites journées, car il avait fait vœu d'y employer douze années entières.

Le pèlerinage de la Mecque, comme toutes les institutions musulmanes, a beaucoup perdu de son prestige et de sa ferveur. Cependant il détermine encore annuellement un grand remous dans l'empire de l'Islam.

De toutes les caravanes qui traversent l'Algérie celle que sa force, numérique, son caractère à la fois religieux, politique et commercial, placent au premier rang est sans contredit la carava-

ne de la Mecque. Les indigènes la désignent sous le nom particulier de râkeb[1].

C'est le 2 du mois musulman de redjeb que, le *Râkeb* africain se met en marche; il part alternativement de Fès et de Tafilelt, dans l'empire de Maroc, sous le commandement d'un chef qui prend le titre de *cheik du râkeb*. Cette dignité appartient de droit à la famille des chérifs ; elle est toujours dévolue par l'empereur à l'un de ses plus proches parents. Ce prince marche escorté d'une sarde nombreuse, au son de la musique, les étendards déployés.

L'itinéraire est réglé d'une manière immuable ; les lieux de passage, les lieux de séjour, la durée des séjours, sont des données constantes, qui ne paraissent pas avoir varié depuis plusieurs siècles.

La caravane obtient sur son passage le respect des populations; mais ce respect tient autant de la crainte que de la piété. De l'aveu même des croyants, elle serait moins honorée si elle était moins nombreuse. On cite plusieurs exemples de violences exercées sur les pèlerins. Ainsi au dixième siècle de notre ère la caravane fut attaquée par les Carmathes, qui massacrèrent vingt mille pèlerins. La Mecque cessa pendant plusieurs années d'être le but du voyage, et fut remplacée par Jérusalem.

Le pèlerinage de la Mecque, bien qu'entrepris dans une pensée pieuse, ne reste pas pour cela étranger aux intérêts matériels de la grande famille, dont et elle rapproche les rameaux les plus lointains dans une communion annuelle.

Le *râkeb* est sur toute la route un centre d'échange et de consommation, est la consommation n'est pas sans importance pour des populations clairsemées comme celles qu'il traverse. A El-Arouat, où il n'a encore recruté que les pèlerins du Maroc et une petite partie des Algériens, le nombre des voyageurs s'élève déjà à huit mille. Le jour où la caravane doit passer étant connu à l'avance, les trafiqueurs peuvent venir de fort loin ; à peine les piquets des tentes sont-ils plantés, que des chameaux chargés de

(1) La plupart des détails qui suivent sont extraits des *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*, par E. Carette , membre et secrétaire de la commission scientifique d'Algérie.

marchandises se montrent en foule sur tous les points de l'horizon; ils apportent des provisions de bouche, et prennent en échange des objets de toilette détachés de la pacotille des pèlerins.

Lorsque la caravane campe dans le désert, trop loin de toute habitation pour que ces échanges soient possibles, ce sont les pèlerins eux-mêmes qui trafiquent entre eux, comme cela se pratique dans une ville ; aussi les indigènes appellent-ils le râkeb une ville en marche. Le cheik du râkeb est accompagné d'un kadi qui siège chaque jour. Sa juridiction ne se borne pas aux pèlerins ; les villes et tribus du voisinage apportent aussi leurs différends à son tribunal. La caravane traverse le Sahara algérien dans toute sa longueur ; elle passe à quelques lieues au sud de Biskra; elle entre ensuite dans le Sahara tunisien, et atteint la régence de Tripoli, dont elle suit la côte.

Enfin elle arrive au Caire, où elle grossit encore de tous les pèlerins de l'Égypte ; et, après une station de six jours, elle se remet en marche. Pendant qu'elle côtoie les bords de la mer Rouge pour se rendre à la ville sainte, deux autres caravanes, celle de la Syrie et celle de Baghdad, sont aussi en mouvement et s'acheminent vers le même point. L'époque des départs et la durée des séjours sont calculés de manière que ces trois processions religieuses arrivent en même temps.

C'est le jour de l'Aïd-el-Kébir (la grande fête), le 1er de l'année musulmane, et presque à la même heure, que les représentants de tous les peuples de l'islamisme paraissent, dans trois directions différentes, à l'horizon de la métropole. Ce jour est l'anniversaire de celui où Mahomet, chassé une dernière fois de la Mecque, se retira à Iâtreb, appelée aujourd'hui Médine, et depuis cette époque ses sectateurs sont venus protester solennellement chaque année contre la persécution du prophète.

Le jour même de, leur arrivée à la Mecque, les trois caravanes se rendent ensemble au mont Arfât. Là, du haut de, la montagne, l'iman prononce une prière que les pèlerins écoutent pieds et têtes nus. Suivant une tradition populaire, le nombre des fidèles

présents à cette solennité est toujours de quatre-vingt mille. C'est le nombre marqué fatalement dans les décrets de la Providence. Si un moment il était supérieur, Dieu enverrait aussitôt un fléau pour le réduire, s'il était moindre, il enverrait ses anges pour le compléter.

La station à la Mecque est de quinze jours ; ce temps est employé à faire des visites à la Kahaba, des ablutions au puits de Zemzem, et aussi à composer une pacotille pour le retour.

A l'expiration de ce délai, les trois caravanes s'acheminent ensemble vers Médine. Cette dernière cérémonie est la clôture du pèlerinage. Dès lors l'assemblée des fidèles est dissoute, et tous les pèlerins font leurs dispositions pour le départ.

La caravane de la Mecque introduit dans l'Afrique septentrionale des parfums, des toiles de l'Inde et des chapelets ; elle en exporte surtout des cuirs du Maroc et des soieries de Tunis.

Est-il besoin de faire remarquer quelle influence peut exercer sur les intérêts de la France en Orient cette longue procession de pèlerins qui s'en vont retremper leur ferveur religieuse au foyer du fanatisme musulman. Les quatre-vingt mille voyageurs réunis chaque année à la Mecque n'échangent pas seulement, on le pense bien, des chapelets et des marchandises, mais aussi des nouvelles et des idées. Notre présence en Algérie est le fait qui les intéresse le plus. Ce sont les Algériens qui forment à cet égard l'opinion de leurs coreligionnaires. La caravane donne donc lieu à une véritable enquête périodique sur les actes de notre administration. En quelques mois les résultats de cette enquête sont connus dans tout l'Orient, où ils déterminent, en partie du moins, la hausse ou la baisse de notre crédit.

Le gouvernement comprit l'utilité de ne pas rester complètement étranger à une des pratiques les plus solennelles, les plus importantes d'un culte devenu français par la conquête de l'Algérie. Le 13 septembre 1841 le bateau à vapeur le Caméléon fut expédié en Algérie pour être iris à la disposition des pèlerins de la Mecque ; l'année suivante, ce fut le Cerbère; et depuis lors les pèlerins qui préfèrent gagner l'Égypte par mer ont chaque

année trouvé place à bord d'un bâtiment de l'État. Ce sont là d'excellentes mesures dignes d'une époque de tolérance, dignes d'un pays qui a écrit dans ses lois le dogme de la protection égale due à tous les cultes.

Confréries religieuses

On ignorait encore il y a quelques années l`existence en Algérie d'associations secrètes formées originairement dans des vues exclusivement religieuses, devenues plus tard des instruments politiques, unissant dans la même pensée des hommes animés de la même ardeur fanatique, mêlés à toutes les agitations, à toutes les intrigues, associations d'autant plus dangereuses qu'elles agissaient dans l'ombre et à notre insu.

La révélation de ce fait important est due à M. le capitaine d'état-major de Neveu, membre de la commission scientifique d'Algérie, qui a fait connaître l'origine, le caractère et l'histoire des principales confréries religieuses établies clans l'enceinte de nos possessions.

Les membres de ces diverses associations se donnent entre eux le nom de *khouan*, qui signifie *frères*. Bien que nul de ces ordres ne s'écarte en rien des préceptes rigoureux du mahométisme, chacun a cependant une règle et une constitution particulières. Chacun, par exemple, a sa devise appelée deker ; elle se compose de certaines paroles qui doivent être dites sur le chapelet. La règle des confréries varie encore dans le nombre et la teneur des prières et dans certaines pratiques de piété. Le *deker* a la valeur et l'importance d'un mot d'ordre. Il est donné aux khouans hiérarchiquement par leurs chefs immédiats, sous la défense formelle de le faire connaître à qui que ce soit.

Chaque confrérie attribue son origine à une vision du marabout qui l'a instituée. Il a vu en songe Mahomet lui-même, et le prophète lui a révélé la voie la plus sainte et les pratiques les plus efficaces. En même temps il l'a chargé de former des disciples et d'appeler des *khouan* à le suivre dans la voie tracée.

Chaque confrérie est dirigée par un *khalifa*, qu'elle reconnaît pour chef spirituel et souvent aussi pour chef temporel. Il

est désigné d’avance par son prédécesseur, qui le recommande au choix des frères, soit verbalement dans une réunion générale; soit par écrit dans un testament. Le khalifa choisit dans chaque ville des chefs nommés *mkaddem* ou *cheik*, qui le représentent et président en son nom l’assemblée des khouan. Il correspond avec eux, leur transmet des ordres ou des nouvelles, et reçoit en échange des rapports sur la situation de l’ordre et, sur les évènements politiques qui s’accomplissent sous les yeux de ces agents.

Les confréries religieuses de l’islamisme, comme les ordres chrétiens du moyen âge, possèdent un grand nombre de mosquées et de zaouias. Il n’est pas de ville un peu importante en Algérie qui n’ait une mosquée, affectée à chacun des ordres. Au dehors des villes, beaucoup de koubbas se sont élevées par les soins de ces, congrégations ; monuments votifs consacrés au fondateur de l’ordre.

Ces mosquées ne sont, pas cependant exclusivement réservées aux. membres de la confrérie à laquelle elles appartiennent. Tout musulman peut y entrer, même sans être affilié à aucune congrégation ; mais comme il ne dit pas sa prière suivant la forme révélée au fondateur de l’ordre, il perd les avantages attachés aux pratiques recommandées par lui.

L’affiliation à un ordre religieux s’exprime par une image consacrée parmi les khouan. Cela s’appelle *prendre la rose*. On prend la rose du marabout Mouléi-Taieb lorsqu’on se fait recevoir frère de l’ordre qu’il a fondé. Pour se reconnaître, deux musulmans s’adressent cette question : Quelle rose portes-tu ? C’est le *qui-vive* de l’affiliation. Si celui que l’on interroge n’appartient à aucune congrégation, il répond : Je ne porte aucune rose ; je suis simplement serviteur de Dieu.

Lorsqu’un musulman veut être admis dans une confrérie, il se fait présenter par un frère au *cheik* ou *mkaddem* de l’ordre qu’il a choisi ; celui-ci lui prend la main, comme le font les maîtres dans les ordres maçonniques ; il lui fait alors connaître ses devoirs, les prières qu’il doit réciter, les formules qu’il doit

employer, la manière de dire son chapelet ; c'est après ces formalités qu'il est reçu frère.

Les congrégations musulmanes ne paraissent avoir rien d'analogue aux signes mystiques et aux mots de passe de la franc-maçonnerie ; elles n'ont de commun avec elles que le nom de frères que les affiliés se donnent entre eux. Elles sont de leur nature exclusives, et n'admettent que des mahométans : la franc-maçonnerie admet tous les hommes, sans distinction de culte ni de drapeau.

Sept ordres religieux comptent des affiliés en Algérie.

Ce sont :

1°L'ordre de Sidi-Abd-el Kader-el-Djelali ;

2° De Mouléi-Taïeb ;

3° Des Aïçaoua et de Sidi-Mohammed-ben-Aïça ;

4° De Sidi-Mohammed-ben-Abd-er-Rahman Bouguebrin ;

5° De Sidi-Ioucef-el-Hansali ;

6°. De Sidi-Alimed-Tidjani ;

7° Des Derkaoua.

1° *Ordre de Sidi-Abd-el Kader-el-Djelali*. – Cet ordre est le plus ancien de ceux qui existent en Algérie. Il doit sa fondation à un marabout de Bagdad, dont le nom est en grande vénération dans tout l'islamisme.

Sidi-Abd-el-Kader, désigné dans l'ouest sous le nom de Mouléi-Abd-el-Kader, est considéré dans presque tout l'Orient comme le patron des pauvres et des malheureux, et en général comme la providence des êtres souffrants. C'est en son nom que presque tous les mendiants implorent la charité du passant

Donne-moi pour l'amour de Dieu, pour l'amour de monseigneur Abd-el-Kader. Sidi-Abd-el-Kader passe pour le prince des marabouts. Ses vertus lui valurent, dit-on, un honneur insigne : c'est une tradition populaire que dans le mois de safar il descend du ciel sur la terre trois cent quatre-vingt mille maux de toute espèce. Ce déluge de maux écraserait le genre humain si la miséricorde divine ne lui venait en aide. A ce moment lamentable Dieu choisit parmi les hommes d'une piété austère celui qu'il juge le plus pur et le plus fervent, et le charge seul des trois

quarts du fardeau. Ce saint entre tous les saints, cette victime immolée au salut de l'humanité, porte dans les croyances populaires le nom de Rout. La moitié de ce qui reste de maux est répartie entre vingt hommes pieux nommés Aktab disséminés dans l'empire de l'islam. L'autre moitié ou le dernier huitième se répand sur le genre humain.

Dès que le choix de Dieu s'est arrêté sur lui, le Rout tombe malade; il endure toutes sortes de souffrances, et meurt en moins de quarante jours, sous 1e poids de deux cent quatre-vingt-cinq mille maux différents dont il est affligé. Sidi-abd-el-Kader dut à sa sainteté l'éclatante faveur d'être choisi pour Rout, et il conserve dans le ciel le privilège d'intercéder efficacement pour ceux qui souffrent. De la sphère brillante qu'il habite entre le troisième et le quatrième ciel, ce saint patron des affligés entend les plaintes qui s'élèvent vers lui, et il protège indistinctement tous ceux qui l'invoquent dans la sincérité de leur cœur, chrétiens, juifs et musulmans: Mais il va sans dire que, parmi tous ses protégés, les khouan de Sidi-Abd-el-Kader tiennent de droit le premier rang.

Nous avons montré le côté religieux de cet ordre : voici maintenant le côté politique.

En 1828, à Bagdad, dans une des Chapelles consacrées à Mouléi-Abd-el-Kader, un jeune homme priait avec son père, lorsque le saint lui apparut sous la figure d'un nègre. Il tenait dans la main trois oranges. «Où est le sultan de l'ouest ? dit-il; ces oranges sont pour lui: - Nous n'avons pas de sultan parmi nous, répondit le vieillard. - Vous en aurez un bientôt, reprit le nègre.» Ce disant il mit les trois oranges dans la main du jeune homme, et se retira. Ce jeune homme n'était autre que le futur émir Hadji-Abd-el-Kader, fils de Mahi-Eddin.

Quatre ans plus tard, en 1832, la veille du jour où les chefs et les marabouts de la plaine d'Eghrès devaient se réunir à Ersébia pour élire un chef suprême, Mouléi-Abd-el-Kader apparut encore à un marabout centenaire, nommé Sidi-el-Arach, et lui fit voir un trône dressé. «Pour qui ce trône ? demanda le marabout. – Pour Hadji-Abd-el-Kader, fils de Mahi-Eddin, répondit le

fantôme. Le lendemain Hadji-Abd-el-Kader, fils de Mahi-Eddin, l'élu du ciel, était proclamé sultan.

Depuis cette époque, disent les Arabes, il ne s'est pas écoulé un jour où le nouveau prince des croyants n'ait reçu la visite mystérieuse du prince des marabouts ; il ne s'est pas accompli une seule résolution qui n'ait été inspirée à Hadji-Abd-el-Kader par son homonyme de Bagdad.

Mouléi-Abd-el-Kader a donc pris une grande part aux affaires de l'Algérie.

On compte très peu de khouan de cet ordre dans la province de Constantine ; ils sont au contraire très nombreux dans la province d'Oran, où presque toutes les routes, presque toutes les cimes de montagnes sont couvertes de koubba consacrées à la mémoire de Sidi-Abd-el-Kader-el-Djelali.

2° Ordre de Mouléi-Taïeb. – Cet ordre a été fondé par les chérifs de Maroc, où il compte un nombre immense de khouan: à leur tête figure l'empereur lui-même, Mouiéi-Abd-er-Rahman. Le khalifa ou grand-maître de l'ordre est toujours choisi parmi les membres de la famille impériale : celui qui occupe aujourd'hui ce poste éminent est Sidi-Hadji-el-Arbi; il réside avec les cherfa de la dynastie régnante, dans une petite ville appelée Ouazzan, située à mi-chemin d'El-Arach à Fès.

La prépondérance numérique et l'influence morale de l'ordre de Mouléi-Taïeb diminuent à mesure que l'on s'éloigne de son berceau dans la direction de l'ouest à l'est. Cependant Constantine, quoique située à la limite de son action, compte encore à elle seule environ douze cents khouan.

Au Maroc l'ordre de Mouléi-Taïeb exerce une sorte d'omnipotence; aussi l'empereur Abd-er-Rahman, jaloux de conserver l'appui de Sidi-Hadji-el-Arbi, a-t-il soin de lui envoyer au moins une fois par mois des présents à son quartier général d'Ouazzan.

En juin 1843 le gouvernement, informé par M. le maréchal Bugeaud de l'influence qu'exerçait en Algérie le grand maître de l'ordre de Mouléi-Taïeb, donna l'ordre à son consul général à

Tanger de se mettre en relation avec Sidi-Hadji-el-Arbi, et le chargea de quelques présents pour ce haut personnage, sur lequel tout l'empire a les yeux fixés. Mais par un malentendu qu'il est difficile de s'expliquer, les envoyés du consul général ne purent trouver le destinataire, et rapportèrent les présents à Tanger.

Deux ans plus tard une vaste insurrection éclatait en Algérie ; elle avait pour point de départ une petite nation kabyle située sur le bord de la mer, à l'extrémité occidentale de nos possessions. On a su depuis que le massif montagneux des Traras était un des principaux centres de réunion des frères de Mouléi-Taïeb ; que l'ordre y entretenait des zaouïas, y tenait des Écoles, y possédait de vastes domaines, et que ces divers établissements reconnaissaient les lois de Sidi-Hadji-el-Arbi. C'étaient des khouan de Mouléi-Taieb qui à la même époque, conduits par Abd-el-Kader, anéantissaient à Sidi-Brahim le petit corps du colonel Montagnac.

C'étaient encore des knouan de Mouléi-Taïeb qui soutinrent deux jours après contre le général Cavaignac les combats des 22, 23 et 24 septembre ; et le théâtre de ces actions sanglantes, quoique situé en Algérie, était un des nombreux domaines que possède le marocain Sidi-Hadji-el-Arbi, khalifa de l'ordre.

C'était dans les mêmes lieux, et contre les mêmes hommes, que le général Lamoricière avait à combattre trois semaines plus tard dans les journées des 12, 13, 14 et 15 octobre.

On n'a vu d'abord dans ces divers événements qu'une explosion banale et confuse de fanatisme ; mais M. le capitaine de Neveu a fait connaître plus tard le lien mystérieux qui unissait les épisodes et les personnages de ce drame funèbre.

Antérieurement à cette époque funeste, l'existence des khouan de Mouléi-Taïeb se révélait d'une tout autre manière. Mais le fil de cette organisation maçonnique manquait encore, et l'autorité française n'avait pas saisi toute la portée de cette indication. C'était du temps que M. le général Baraguay d'Hilliers commandait à Constantine. Un des mokaddems de Mouléi-

Taïeb étant mort dans cette ville, les khouan lui désignèrent un successeur provisoire, et ils écrivirent aussitôt à Sidi-Hadji-el-Arbi pour obtenir sa sanction. Mais ils furent prévenus par un compétiteur, qui se rendit en toute hâte à Ouazzan, au fond de l'empire du Maroc, afin de solliciter la place vacante : il l'obtint. A leur arrivée dans cette ville les envoyés du club de Constantine ne furent pas médiocrement surpris d'apprendre que l'emploi était déjà donné. Ils essayèrent alors de faire revenir le khalifa sur sa décision; mais les partisans du compétiteur nommé agirent de leur côté : la nomination fut maintenue.

C'est alors qu'en désespoir de cause les khouan de Mouléi-Taïeb prirent l'étrange résolution d'en appeler à l'autorité française. M. le général Baraguay d'Hilliers fit des efforts pour concilier toutes les prétentions; mais la décision qu'il prit ne termina pas le différend, et il fallut que plus tard un chérif vînt exprès du bout du Maroc à Constantine pour clore par un jugement définitif ce long et singulier débat. On ignorait encore à cette époque l'étroite solidarité que les ordres religieux établissent entre des individualités et les populations séparées par d'immenses espaces. Cette affaire révéla cependant deux faits graves, savoir :

D'une part, l'influence occulte qu'un personnage étranger exerçait à notre insu sur les terres et sur les peuples de notre domination ;

D'une autre part, l'esprit de modération particulier à la province de Cons. tantine, dont les habitants ne craignaient pas de recourir à l'intervention française même dans des questions religieuses. Mais ce dernier fait, rassurant pour une partie de nos possessions, devait inspirer de sérieuses inquiétudes sur le sort des autres.

3°Ordre de Sidi-Mohammed-ben-Aïça. – Sidi-Mohammed-ben-Aïça, fondateur de cet ordre, vivait à Meknès, dans l'empire de Maroc, il y a environ trois cents ans. Ce n'était pas un prince, comme le fondateur et les khalifa de l'ordre de Mouléi-Taïeb ; c'était au contraire un très pauvre homme, n'ayant absolument rien pour faire vivre une nombreuse famille, mais plein de con-

fiance en Dieu. Tous les jours il se rendait à la mosquée, où il passait des heures entières en prières ferventes, et chaque soir en rentrant au logis il y retrouvait la misère et la faim.

Un jour, tandis qu'il priait dans la mosquée, un homme alla frapper à la porte de sa demeure, appela sa femme, et lui remit des aliments pour elle et ses trois enfants, en lui disant : C'est Sidi-Aïça qui vous les envoie.

Le lendemain et les jours suivants le protecteur mystérieux apporta régulièrement de nouvelles provisions, de sorte que la maison de Sidi-Aïça connut enfin l'abondance.

Bientôt les faveurs et les dons du ciel se multiplièrent tellement que la fortune du marabout porta ombrage au sultan de Meknès, Mouléi-Mohammed, qui 1e chassa de la ville. Sidi-Aïça partit en effet, et alla s'établir à quelques lieues, sur un terrain jusque-là inhabité, emmenant avec lui sa femme, ses enfants et quarante disciples.

Peu de temps après Mouléi-Ismael lui fit défense de rester sur son domaine. Sidi-Aïça lui proposa alors de lui acheter à deniers comptants toutes les terres de son empire. Mouléi-Ismael ne vit dans cette proposition que l'acte d'un arrogant et d'un insensé ; et l'accepta néanmoins, comme un moyen de se débarrasser du marabout. On convint d'un prix et d'un jour pour l'exécution du traité.

Au jour fixé le sultan sortit en grande pompe de Meknès, accompagné des oulémas et de tous les grands personnages de la ville qu'il voulait rendre témoins de la déconvenue du marabout. Arrivé à Hamria tout le cortège s'assit en cercle autour d'un large olivier. «Aïça, dit Mouléi-Ismael, je suis venu pour te livrer la ville de Meknès et ses dépendances ; voici l'acte de vente, livre-moi le prix convenu. – Tu vas le recevoir, dit Sidi-Aïça.» Alors il frappa de la main l'olivier, à l'ombre duquel le prince était assis, et aussitôt il en tomba une pluie de pièces d'or, qui, réunies et comptées, produisirent le triple de la somme convenue.

Au milieu de la stupeur générale, Sidi-Aïça se redressa, et dit d'une voix tonnante : « Je suis le maître de ce lieu, le propriétaire de Meknès et de ses dépendances : à votre tour, sortez de mon

territoire. » Cependant il se radoucit bientôt, et, cédant aux prières de ceux qui l'entouraient, il rendit au sultan son empire, à condition que chaque année, à partir du douzième jour du mois de mouloud, tous les habitants de Meknès, à l'exception des khouan de Sidi-Aïça, seraient consignés pendant sept jours dans leurs demeures.

Depuis lors cette convention a été fidèlement observée; chaque année, avant le 12 de mouloud, le gouverneur de Meknès fait publier dans la ville que tous ceux qui ne font pas partie de l'ordre de Sidi-Aïça doivent rester enfermés dans leurs maisons pendant sept jours. Il est vrai que cette mesure n'est gênante pour personne ; car tous les habitants de Meknès, sans exception, appartiennent à l'ordre de Sidi-Aiça. Satisfait de son triomphe, Sidi-Aïça dédaigna de rentrer en ville ; il continua d'habiter Hamria, où il acheva son existence entouré de la vénération de ses frères.

L'ordre de Sidi-Mohammed-Ben-Aïça est celui qui de tout temps a le plus fixé l'attention, à cause de la singularité de ses pratiques.

On en jugera par la description suivante d'une fête des Aïçaoua, que nous empruntons presque textuellement à l'intéressant ouvrage de M. le capitaine de Neveu.

Dans la cour intérieure du bâtiment on avait à l'avance préparé des lumières et des tapis ; un coussin marquait la place du mokaddem, président ordinaire de la fête. Des femmes en assez grand nombre garnissaient la galerie du premier étage, commune à toutes les maisons mauresques. Les Aïçaoua entrèrent processionnellement, se rangèrent en cercle dans la cour, et presque aussitôt commencèrent leurs chants. C'étaient d'abord des prières lentes et graves, qui durèrent assez longtemps; vinrent ensuite les louanges de Sidi-Mohammed-ben-Aïça, le fondateur de l'ordre; puis le mokaddem et les frères , prenant des cymbales et des tambours de basque, animèrent progressivement la cadence, en s'exaltant eux-mêmes davantage à proportion de l'accélération du rythme.

Après deux heures environ les chants avaient dégénéré en cris sauvages, et les gestes eu hideuses contorsions. Tout à coup quelques-uns des frères se lèvent, se placent en dansant sur une même ligne, et tirent du fond de leur poitrine, en sons rauques et gutturaux, le nom sacré d’Allah. Mais en sortant de la bouche des aïçaoua ce mot ressemblait beaucoup plus à un rugissement féroce qu’à une pieuse invocation. Bientôt le vacarme augmente, l’extravagance des gestes dépasse toute mesure, les turbans tombent laissant voir ces têtes rasées, semblables à celles des vautours. Les longues ceintures rouges se détachent, se déroulent, embarrassent les mouvements et accroissent le désordre. L’homme alors se traîne sur les genoux et sur les mains ; il imite tous les mouvements des bêtes, et abdique toute dignité.

Enfin l’exaltation arrive à son comble ; c’est alors que, haletants, ruisselants de sueur, les aïçaoua commencent leurs jongleries. Ils appellent le mokaddem leur père, et lui demandent à manger ; celui-ci leur distribue des morceaux de verre, qu’ils broient entre leurs dents; à d’autres il introduit des clous dans la bouche, mais ils ont soin de se cacher la tête sous le bernons du mokaddem, afin de pouvoir les rejeter saris être vus des assistants. Ceux-ci mangent des épines et des chardons ; ceux-là portent la langue sur un fer rouge, ou le prennent entre les mains sans se brûler. L’un se frappe le bras gauche avec la main droite, et la chair s’ouvre, le sang coule; mais aussitôt après il repose la main sur sort bras, la blessure se ferme, et le sang disparaît; d’autres sautent sans se blesser sur le tranchant d’un sabre que des frères tiennent par ses extrémités ; quelques-uns plongent la main dans de petits sacs en peau, d’où ils tirent des scorpions, des serpents, des vipères, qu’ils mettent intrépidement dans leur bouche. Tous ces mouvements s’exécutent avec assez de rapidité pour qu’il soit très difficile de reconnaître les moyens employés par ces jongleurs pour se garantir de la piqûre des animaux.

Les aïcaoua ont en Algérie la réputation de guérir les piqûres des bêtes venimeuses ; aussi sont-ils fréquemment appelés comme médecins. Dans ce cas ils se bornent à sucer fortement la plaie; ils déterminent ainsi une saignée qui prévient en général

les accidents consécutifs. C'est à cette simple opération que se réduit à peu près tout leur art.

Les aïcaoua sont très nombreux dans le Maroc. La province d'Oran compte aussi un assez bon nombre de khouan de cet ordre ; mais il y en a peu à Alger et à Constantine. Tunis possède beaucoup de frères d'Aïça, qui donnent chaque année, aux approches du mouloud, à la population de cette ville le spectacle des fêtes les plus bizarres.

L'ordre de Sidi-Aïça ne paraît pas avoir joué jusqu'ici un rôle politique. Le mot d'aïçaoua est devenu synonyme de jongleur et faiseur de tours.

4° Ordre de sidi-Mohammed-ben-Abd-er-Rahman-bou-Guebrin. – Sidi-Mohamed-ben-Abd-er-Rahman, fondateur de cet ordre, naquit à Alger, où il vivait sous le règne de Moustaha-pacha. Un jour il quitta sa ville natale, et alla s'établir avec sa famille dans la Kabylie, au centre du Jurjura. Il y mourut après six mois de séjour, laissant parmi les Kabyles un assez grand nombre de disciples. Ce furent eux qui lui donnèrent la sépulture.

Trois jours après les khouan d'Alger apprenaient la mort de leur chef. Quelle ne fut pas leur désolation un pensant que son corps reposerait loin d'eux, sur la terre étrangère ! Ils tinrent conseil, et résolurent d'enlever la précieuse dépouille. Ils se partagèrent en deux bandes, se rendirent mystérieusement dans les montagnes du Jurjura, et s'embusquèrent non loin du lieu où reposaient les restes du Marabout. Ils en sortirent pendant la nuit, ouvrirent le cercueil, chargèrent le corps sur un mulet, et repartirent en toute hâve.

Dès le point du jour ce fut une grande rumeur parmi les Kabyles ; on venait d'apprendre que la dernière demeure du marabout avait été violée. Les montagnards ne doutèrent point que ses restes n'eussent été enlevés ; cependant, pour eu acquérir la certitude, ils s'empressèrent de découvrir le cercueil, et ce ne fut pas sans une joie mêlée d'étonnement qu'ils trouvèrent à la place où ils l'avaient déposé le corps de Ben- Abd-er-Rahman.

Cependant les Algériens arrivaient à Alger possesseurs dela précieuse relique. Ils l'inhumèrent avec de grandes cérémo

nies en un lieu nommé El-Hamma, près de Kouba, et le marabout Ben-Abd-er-Rahman se trouva avoir un double tombeau. A dater de cette époque, et en commémoration de ce miracle, la croyance populaire ajouta à son nom le surnom de Bou-Guebrin (l'homme aux deux tombeaux).

Instruit de cet événement, Moustafa-Pacha, aussi crédule que ses sujets, fit élever à El-Hamma une jolie mosquée et une coupole, sous lesquelles reposent les restes algériens de Ben-Abd-er-Rahman. Quant à ses restes kabyles, ils sont conservés dans une autre mosquée, située dans la tribu des Beni-Ismael, appartenant à la confédération de Guechtoula, sur le revers septentrional du Jurjura.

C'est là aussi que réside le khalifa actuel des khouan de Ben-Abd-er-Rahman, Sidi-Hadji-Béchir. Ce personnage est marocain d'origine ; aussi sa nomination souleva-t-elle des dissensions violentes parmi les Kabyles ; beaucoup d'entre eux regardaient sa qualité d'étranger comme un motif d'exclusion.

Abd-el-Kader profita de ces discordes pour s'immiscer dans les affaires de la Kabylie ; affilié lui-même à l'ordre deBen-Abd-er-Rahman, lié d'une étroite amitié à Hadji-el-Béchir, il trouvait dans ce double titre un motif légitime ou plutôt un prétexte plausible à son intervention. Mais ses efforts échouèrent devant l'opiniâtreté d'un peuple ombrageux, chez qui l'attachement au sol domine tous les autres sentiments. Désespérant de vaincre la résistance opposée à la nomination de son ami Hadji-el-Béchir, Abd-el-Kader l'emmena avec lui, et il y serait encore si une femme, Lella-Khadidja, veuve du dernier khalife de l'ordre, ne s'était décidée à user de son influence pour le faire admettre. Grâce à ce secours inespéré, Hadji-el-Béchir put reparaître dans la montagne, et il fut réinstallé dans son poste de khalifa.

La confrérie de Ben-Abd-er-Rahman est l'ordre national de l'Algérie : c'est à Alger même qu'il a pris naissance, c'est un Algérien qui l'a fondé. Il réunit sous une bannière commune les habiles et les Arabes, presque toujours opposés de caractère, et souvent d'intérêts. Aussi Abd-el-Kader l'avait-il préféré a tout autre, comme le meilleur instrument de ses projets. Dans les

dernières années de la lutte les frères de Ben-Abd-er-Rahman lui ont fourni des secours en hommes et en argent.

Les khouan de cet ordre sont très nombreux en Algérie; la ville de Constantine en possède à elle seule plus de douze cents: on les représente comme très fanatiques : cependant plusieurs d'entre eux ont donné à la France des gages sincères de dévouement.

La règle de l'ordre de Ben-Abd-er-Rahman consiste à répéter la formule : *Laela Illallah-Mohammed reçoul-Allah* au moins trois mille fois par jour.

5° Ordrede Sidi-Ioucej-el-Hansali. – Cet ordre fut fondé à Constantine même, et il est demeuré circonscrit à la banlieue de cette ville ; il y compte environ deux mille frères. Le fondateur Sidi-Ioucef-el-Hansali était originaire des environs de Zammôra, d'où il vint s'établir dans le Djebel-Zouaoui, contrefort occidental du Chettaba, montagne haute, grise et nue, qui s'élève au sud-ouest et tout près de Constantine. Ce lieu a été depuis la résidence de tous ses successeurs.

La maison du khalifa de l'ordre était autrefois un lieu de refuge respecté des beys; elle renferme aujourd'hui une école renommée.

6° Ordre de Sidi-Ahmed-Tedjini. – C'est le plus récent de tous les ordres de l'Algérie. Il fut fondé à Aïn-Mâdi, par le marabout dont il porte le nom, nom devenu célèbre par la guerre qui éclata il y a quelques années entre un membre de cette famille et Abd-el-Kader.

L'ordre, a peine fondé, eut à lutter contre les Turcs, qui, jaloux de l'influence du marabout, vinrent l'assiéger dans Aïn-Mâdi. Mais Sidi-Ahmed parvint à repousser leurs attaques, et finit même par obtenir l'amitié et l'appui du pacha ; plus tard il se retira à Fès, où il mourut il y a quarante-neuf ans ; une koubba magnifique fut élevée sur sa tombe.

Sidi-Ahmed avait institué avant sa mort pour khalifa de ses khouan Sidi-Hadji-Ali de Temacin , ville voisine de Tuggurt dans le Sahara algérien. Hadji-Ali mourut dans le cours de 1844.

Il eut pour successeur le fils de Sidi-Ahmed, fondateur de

l’ordre, Sidi-Mohammed-Srir-Tedjini. C’est lui qui commande à Aïn-Mâdi, où plusieurs officiers français ont reçu de lui l’accueil le plus bienveillant. C’est contre lui que fut dirigée en 1838, par l’émir Abd-el-Kader, la célèbre expédition d’Aïn-Mâdi. Cette guerre, qui fut désastreuse pour l’émir, rapprocha de nous le marabout Tedjini. L’agression d’Abd-el-Kader parut sacrilège au yeux de tous les khouan, qui depuis cette époque respectèrent la cause française comme celle de la justice divine. Aussi font-ils remarquer que depuis lors la fortune de l’émir a toujours décru.

Déjà antérieurement le prédécesseur du khalifa actuel avait témoigné pour notre cause des dispositions conformes à celles que nous trouvons dans le chef d’Aïn-Mâdi. En 1844, au moment où M. le duc d’Aumale dirigea sa colonne sur Biskra et le Ziban, les habitants citadins et nomades des oasis circonvoisines, de l’Ouad-Souf, de Tuggurt, allèrent trouver à Temacin Sidi-Hadji-Ali pour lui annoncer l’arrivée des Français et le consulter sur la conduite qu’il fallait tenir à leur égard. Hadji-Ali leur répondit : « C’est Dieu qui a donné l’Algérie aux Français ; c’est lui qui veut les y voir dominer. Restez donc en paix, et ne faites pas parler la poudre contre eux »

Cette parole de Sidi-Hadji-Ali, conforme d’ailleurs à l’intérêt et au caractère des peuples du Sahara, a suffi pour contenir plusieurs milliers d’hommes, et la prise de possession de Biskra s’accomplit sans coup férir. Ce fait fournit un nouvel exemple de l’action que les chefs des khouan exercent sur leurs frères.

L’ordre de Sidi-Ahmed-Tedjini compte environ cinq cents membres à Constantine. Un grand nombre de nomades du Sahara et tous les habitants de Temacin en font partie. On rencontre en outre des frères de Sidi-Ahmed-Tedjini à la Mecque, à Fès, à Maroc, à Tunis et dans toute l’Afrique musulmane.

Cet ordre possède quatre mosquées à Tunis, deux à Constantine, deux à Alger, une à Bône, etc.

7° ordre des Derkaoua. – Au commencement de 1845, un événement terrible, d’un caractère tout à fait insolite, vint révéler inopinément l’existence d’une nouvelle association clandes-

tine, constituée en état permanent de révolte et de conspiration.

Le 30 janvier vers dix heures du matin, une soixantaine d'Arabes, précédés de deux cavaliers et de quelques enfants, passèrent près d'un poste avancé, se dirigeant vers la redoute de Sidi-bel-Abbès. Au qui-vive de la sentinelle ils répondirent par la formule d'usage : *Semi-semi* (amis, amis), et poursuivirent leur chemin. Ils arrivaient en chantant près de la redouté, dont ils allaient franchir le seuil, lorsque le factionnaire s'opposa à leur passage, et voulut les visiter. Aussitôt deux coups de yatagan assénés sur sa tête le renversèrent dans le fossé.

A ce signal les conjurés tirent les armes cachées sous leurs bernous, pénètrent dans la redoute, et se dirigent vers les chambres occupées par les officiers, en déchargeant sur tous ceux qu'ils rencontrent leurs fusils et leurs pistolets. Au bruit des premières détonations, les défenseurs de la redoute; courent aux armes, le combat s'engage, mais ne dure pas longtemps. Les conjurés étaient entrés dans la redoute au nombre de cinquante-huit : au bout de dix minutes on comptait sur le sol cinquante-huit cadavres.

Une enquête commence aussitôt, et ne tarde pas à faire connaître que les conjurés appartenaient à une tribu voisine, étaient affiliés depuis peu aux Derkaoua, société secrète qui compte de nombreux adeptes dans l'Algérie et le Maroc. Un marabout arrivé récemment de Fès avait persuadé à ces malheureux qu'il était en leur, pouvoir d'anéantir les chrétiens. Pleins de confiance dans ses promesses, Fils s'enivrèrent d'opium et de haschich, et entrèrent dans la redoute en chantant les louanges de Dieu, qu'ils remerciaient à l'avance de leur triomphe.

C'est ainsi que s'est révélée l'association religieuse des Derkaoua. Ils tirent leur nom de Derka, petite ville du royaume de Fès, où leur ordre paraît avoir pris naissance.

Les Derkaoua professent en matière religieuse un ascétisme rigoureux, et en matière politique le radicalisme absolu. Ils ne reconnaissent comme légitime d'autre pouvoir que celui de Dieu ; ils rejettent toute autorité temporelle, si elle n'a pas

pour but exclusif la propagation de l'islam.

Il ne peut se manifester en eux des germes de mécontentement, sans qu'aussitôt un Derkaoui surgisse pour exploiter et développer l'irritation naissante.

Aussi ont-ils été en révolte continuelle, en Algérie contre les Turcs, au Maroc contre les chérifs. Dans la province de Constantine le mot de *Derkaoui* s'emploie comme synonyme de *révolté*.

En 1784,sous le règne de Hadji-Khelil-Bey, un Derkaoui, nommé Mohammed-Ben-Ali, prêcha la révolte dans la province de Tlemcen.

En 1808 un Derkaoui, nommé Bou-Daïli, détruisit dans la province de Constantine le camp du bey Othman sur l'Ouad-Zhour.

En 1809 un marabout derkaoui, nommé Ben-Chérif, souleva la province de l'ouest, et tint bloqué pendant deux mois le bey Moustafa-el-Mansali dans les murs d'Oran.

Abd-el-Kader lui-même a ressenti plus d'une fois les effets de la fierté farouche des Derkaoua.

En 1835 un marabout derkaoui, nommé Mouça, lui livra bataille sous les murs de Miliana.

En 18381e même marabout lui disputa, à la tête des Oulad-Mokhtar, le passage du mont Dira.

Les Derkaoua se reconnaissent facilement à leur extérieur; ordinairement ils portent à la main un bâton armé à son extrémité d'une pointe en fer, et au cou un chapelet formé de gros grains. Leur vêtement de dessus est presque toujours remarquable par un luxe de haillons ; mais ces guenilles recouvrent souvent des vêtements propres et même riches. Ils affectent une prononciation cadencée et un certain grasseyement des lettres gutturales.

Les Derkaoua ont, comme les francs-maçons, leur loge (fondouk) et leur grand orient, qui est la *djema*, ou assemblée des cheiks. La djema nomme annuellement son président par *voie d'élection*. Ce président est le grand maître de l'ordre. Chaque fondouk *élit* pareillement les cheiks en assemblée générale.

Les Derkaoua possèdent, soit dans leurs fondouks, soit dans des lieux secrets, des Dépôts d'armes et de munitions.

Leur principal dépôt, leur quartier général en Algérie, est la montagne de l'Ouersenis.

Les assemblées générales ont lieu annuellement.

Depuis dix ans le grand maître des Derkaoua est Sidi-Abd-el-Kader-Boutaleb, cousin germain de l'émir. Mais il s'est tenu longtemps éloigné de lui, et ne se décida à l'aider de son influence qu'il il y à environ trois ans.

Les Derkaoua dominent surtout dans la province d'Oran. Déjà moins nombreux dans celle d'Alger, ils sont à peu près inconnus dans celle de Constantine.

Telles sont les principales confréries musulmanes ; telles sont ces associations, qui depuis dix-huit ans étendent sur l'Algérie une sorte de réseau invisible, qui nous enserre nous-mêmes à notre insu.

Comme toutes les institutions religieuses, elles prétendent n'avoir aucun souci des affaires politiques : à les entendre, les choses de ce monde ne les regardent pas; mais, tout en feignant de ne pas s'en mêler, elles y prennent la part la plus active qu'elles peuvent ; c'étaient elles qui recueillaient et faisaient parvenir pendant la guerre, soit à l'émir, soit aux autres ennemis de notre cause, les offrandes des fidèles ; elles qui assuraient les mouvements de fonds, qui transportaient les correspondances, qui entretenaient la haine du nom chrétien, qui préparaient et organisaient les conspirations. En temps de calme elles agissent dans l'ombre ; mais dès que la lutte s'engage contre nous, elles apparaissent au-dessus des groupes ennemis, comme des étendards cachés qui se déploient au vent de la tempête. Alors surgissent de l'obscurité des hommes qui nous étaient inconnus , qui sortent nous ne savons d'où, qui s'élèvent en un instant aux plus hautes dignités, sans que nous sachions pourquoi ; qui exercent sur les masses dociles une autorité dont nous n'apercevons pas la base, qui propagent l'insurrection par des courants invisibles, dont la rapidité, nous effraye et dont le secret nous échappe.

Heureusement pour nous ces confréries sont hostiles les unes aux autres ainsi la confrérie de Mouléi-Taïeb, qui domine,

dans le Maroc, et celle de MouLéi-Abd-el-Kader, qui grandit en s'avancent vers l'est, vivent dans un état de Lutte presque continuel.

Cette circonstance n'est pas étrangère sans doute à l'inimitié qui existe entre l'émir, dont le père était un des dignitaires de l'une, et Hadji-el-Arbi, qui est le grand maître de 1'autre. Peut-être même la haine de l'empereur pour le fils de Mahiddin cache-t-elle une rivalité de couvent.

Des sept confréries qui viennent d'être passées en revue, la plus importante, par le nombre et le rang des affiliés, est celle de Mouléi-Taïeb. Du fond de sa petit ville d'Ouazzan le khalifa Hadji-el-Arbi correspond avec le Maroc et l'Algérie, et, comme le pape du moyen âge, il étend son action à toute l'échelle sociale, depuis le fellah jusqu'à l'empereur. Il dispose à son gré de toutes les consciences ; c'est lui qui désigne le successeur à l'empire. et le nouveau sultan vient recevoir l'investiture de ses mains.

Quelquefois dans le cours de nos luttes sanglantes, détournée par des circonstances accidentelles de sa direction normale, l'influence des confréries s'est exercée à notre profit. Ainsi au fort de l'insurrection du Dahra, le jour où toutes les tribus se ruèrent sur Orléansville à la suite de Bou-Maza, notre cadi, qui était en même temps mokaddem de la confrérie de Mouléi-Abd-el-Kader, debout sur le seuil de son gourbi, arrêta d'un geste les hommes armés de sa tribu que leur kaïd conduisait au rendez-vous général.

Des sept confréries, trois ont leur siège principal dans le Maroc, trois ont pris naissance en Algérie ; une seule sort du berceau de l'islamisme.

Des trois confréries d'origine algérienne deux remplissent, à leur insu peut-être, une mission sociale digne d'intérêt. Ce sont celles de Sidi-Ben-Abd-er-Rahman-bou-Guebrin et de Sidi-Ahmed-Tedjini. La première, fille d'Alger, adoptée par la Kabylie, établit un lien de famille entre les deux races du Tell, entre la plaine et la montagne, entre l'Arabe et le Kabyle.

La seconde, fille du Sahara, rapproche par une sorte d'attraction religieuse les populations éparses de cette contrée.

COMMERCE.

Historique. – État du commerce maritime sous les dominations. Antiques ; – Sous les dynasties berbères ; – Sous la domination turque ; – Sous la domination française. – Commerce avec la régence de Tunis. – Avec l'empire de Maroc ; – Avec le Soudan. - Commerce intérieur de l'Algérie.

Du commerce de l'Afrique dans l'antiquité.

Carthage, fille d'un peuple de trafiquants, avait hérité du génie de ses fondateurs ; de nombreux témoignages attestent sa magnificence et sa richesse, et il n'est pas douteux qu'elle les dut à son commerce. Vainement la république romaine, dans la guerre d'anéantissement qu'elle lui avait déclarée, essaya-t-elle de faire disparaître l'origine laborieuse d'une grandeur rivale ; quelques monuments échappés à cette haine impie donnent une idée de la nature et de l'étendue de ses relations.

On sait que les négociants carthaginois étendaient leurs expéditions jusqu'au centre de l'Afrique et de l'Asie. Du fond de l'Arabie des caravanes arrivaient à Carthage à travers l'oasis d'Ammon et la grande Leptis. D'autres caravanes, parties de l'Égypte, s'arrêtaient aussi dans cette oasis d'Ammon, qui, devenue l'oasis de Sioua, est encore aujourd'hui l'un des grands carrefours de la circulation africaine. De là elles passaient à l'oasis d'Audjile (Audjela), descendaient chez les Marantes et les Atlantes, qui leur achetaient du sel et des dattes, et passaient ensuite dans les steppes des Lotophaes, tribus nomades soumises aux Carthaginois, rapportant de ces pérégrinations lointaines des chargements d'esclaves, de pierre fine, d'ivoire et de poudre d'or.

Le commerce maritime rivalisait d'importance avec le commerce continental, comme le prouvent les sacrifices que la république marchande s'imposait pour l'agrandir.

Cinq cents ans avant l'ère chrétienne, deux expéditions partent de Carthage : la première, commandée par Himilcon, est mentionnée par le poète Festus Avienus, qui en a conservé le témoignage. Elle s'en allait acheter de l'étain dans les îles Ces-

trymnides, voisines d'Albion et peu éloignées de l'île sacrée habitée par les Hiberniens. Combien les rôles sont changés ! L'Afrique, civilisée alors, allait faire dans la barbare Albion ce que l'Albion civilisée de nos jours fait sur les côtes barbares d'Afrique : établir des comptoirs, ouvrir des marchés.

La seconde expédition, beaucoup plus connue que la première, était commandée par Hannon, qui écrivit lui-même en phénicien la relation de son voyage, appelé aujourd'hui Périple d'Hannon, et le déposa à Carthage, dans le temple de Kronos.

La qualité du chef et la composition de la flotte placée sous ses ordres donnent une idée de l'importance que les Carthaginois attachaient à ce voyage. Hannon occupait le poste de suffète, qui était la première dignité de la république ; et sa flotte ne comptait pas moins de soixante vaisseaux et trente mille hommes. Qu'allait-il faire ? Fonder des colonies ou plutôt des comptoirs sur la côte occidentale d'Afrique depuis les colonnes d'Hercule jusqu'au rivage de Thymiamata, que l'on croit être la Sénégambie. Carthage succombe, et demeure ensevelie quelque temps au fond du large golfe dont son commerce avait animé les bords. Mais bientôt de ses débris sort une autre Carthage, une Carthage romaine, colonie riche et active, qui fournit à la fois aux besoins et aux plaisirs de 1a métropole. Avec ses blés elle envoie en Italie des bêtes sauvages, destinées aux représentations du cirque. Elle y porte aussi l'ivoire, l'or, les bois précieux venus du centre de l'Afrique.

Les expéditions lointaines entreprises par des généraux romains ouvrent des débouclés et donnent un aliment nouveau à l'activité croissante de cette ruche. Cornelius Balbus s'avance jusqu'à Garama, aujourd'hui Djerma, dans la Phazanie ; qui est le Fezzan actuel. Suetonius Paulinus pénètre jusqu'au fleuve Ger, l'Ouad-Guir du Tafilelt ; Julius Maternus part de Leptis, arrive à Garama, et de là s'avance vers le midi jusqu'à la contrée d'Agysimba et au pays des Rhinocéros. Enfin Septimius Flaccus s'enfonce dans l'Éthiopie à trois mois de marche de Garama. Ces expéditions hardies rapportent sur le littoral un grand nombre de pierres précieuses.

Nous voici au commencement du cinquième siècle de l'ère chrétienne, de ce siècle qui s'ouvrit par le sac de Rome. Miné au dedans par l'exaction et l'anarchie, sapé au dehors par les barbares, l'empire Romain s'écroule de tous côtés. En 429 les Vandales paraissent en Afrique; ils arrivent des régions hyperboréennes, vêtus de la casaque de buffle, armés de la longue épée et de la forte lance, traînant avec eux, sur de grossiers et massifs chariots, richesse et famille.

Un siècle se passe ; l'histoire se taît sur les événements qui le remplissent ; un seul livre nous en est parvenu. Mais l'auteur, qui appartenait à l'Église d'Afrique, ne nous montre les rois vandales que comme des persécuteurs farouches.

Il fallait bien cependant qu'ils fussent autre chose que cela. En effet, quelle étrange révolution s'est opérée dans les mœurs de ces peuples durant l'espace d'un siècle ! Les caractères de la civilisation, le luxe, la richesse, l'amour du bien-être ont remplacé chez ces colons conquérants l'austère simplicité des enfants du Nord. Quelle fut donc la cause de cette transformation remarquable ? Malheureusement, aucun témoignage explicite ne le fait connaître. Mais en rapprochant des indications éparses, on est conduit à la chercher encore dans les relations d'échange établies par les Vandales avec les rivages de la Méditerranée et les contrées intérieures de l'Afrique. Si le paysan vandale était devenu en un siècle sybarite raffiné, c'est qu'il ne craignait pas d'aller chercher l'ambre jusqu'aux confins de sa patrie originelle, la Germanie ; c'est qu'il faisait venir à travers l'Égypte les parfums de l'Inde, tt à travers les déserts de la Libye les esclaves, la poudre d'or, et les pierres fines du Soudan.

Le luxe, en créant à ces peuples des besoins nouveaux, leur avait aussi créé de nouvelles ressources. Ils étaient devenus habiles dans la travail des armes, dans la fabrication des tapis, dans l'art de teindre les étoffes.

Quant aux bêtes sauvages envoyées jadis d'Afrique en Italie pour les jeux de l'amphithéâtre, il n'en est pas. question. Le peuple romain avait bien d'autres soucis ; et les Vandales

n’entendaient pas se charger sans doute de le nourrir et de l’amuser.

Bélisaire a reconquis l’Afrique ; l’Empire d’Orient est rentré en possession d’une partie des dépouilles de l’Empire d’Occident. Que devient le commerce de l’Afrique dans cette nouvelle phase ? les traditions manquent pour le dire, et l’on en est réduit aux conjectures pour rétablir le fruste de l’histoire.

Aux Grecs du Bas-Empire succèdent les Arabes; avec eux une civilisation nouvelle reparaît. Ce sont les géographes mahométans qui font connaître à l’Europe les profondeurs mystérieuses de l’Afrique. Ce sont eux qui lui révèlent l’existence de ce Nil du Désert appelé depuis le Niger et de l’or enfoui dans le sable de ses rives. Mais là s’arrêtent leurs connaissances, qui vont se perdre dans le vague des Iles Éternelles et de la Mer Ténébreuse.

Quant au commerce de l’Afrique durant les premiers siècles de l’islamisme, aucun document explicite ne permet d’en apprécier la nature et l’étendue. Il dut s’établir un grand mouvement de circulation et d’échange d’une extrémité à l’autre de l’Empire arabe, depuis l’Espagne jusqu’aux Indes. Mais il ne paraît pas que l’Europe, qui traversait alors une des phases les plus orageuses de sa croissance, y ait prit une part directe et active. Toutefois, elle se forme à l’école des géographes arabes ; elle apprend d’eux les richesses que l’Afrique renferme dans son sein ; elle recueille enfin les enseignements d’une civilisation qui la devance, mais qu’elle doit dépasser un jour.

Jusque vers le milieu du onzième siècle elle avait opposé aux envahissements. de l’islamisme une attitude inerte et défensive ; elle entre alors dans la voie des agressions.

Roger, petit-fils de Tancrède de Hauteville, est le premier souverain chrétien qui aborde en conquérant l’Afrique septentrionale, désignée alors, par rapport aux autres possessions musulmanes, sous le nom de Maghreb (couchant). Il a pour hôte et ami un savant géographe arabe, qui était en outre un des plus grands seigneurs de l’Afrique, le chérif Edrici. A la voix de ce prince des expéditions partent des ports de la Sicile, et vont

fonder, les armes à la main, quelques établissements sur la côte orientale de la régence actuelle de Tunis. Bientôt des rapports de commerce s'établissent entre le continent musulman et l'île chrétienne, qui lui achète ses cuirs, son ivoire, ses laines, ses plumes d'autruche, son corail et sa poudre d'or.

Le successeur de Roger ne conserve pas, il est vrai, les conquêtes de ce prince ; mais il fait la paix avec les souverains musulmans ; et les relations entre l'Afrique et l'Europe survivent à la guerre qui les a créées. Bientôt elles s'étendent et se régularisent.

Une grande révolution venait de s'accomplir en Afrique. Après avoir subi la domination étrangère sous toutes ses formes, cette contrée avait recouvré son indépendance. Des princes ralliés à la foi musulmane, mais africains d'origine, avaient remplacé les suffètes carthaginois, les proconsuls romains, les rois vandales, les comtes de l'Empire grec, les khalifes du Caire et de Bagdad. En un mot, le peuple berbère s'était substitué au peuple arabe dans le gouvernement de tout le Maghreb.

C'est durant cette période, longue de six siècles, que l'Afrique septentrionale, et particulièrement la contrée qui forme l'Algérie actuelle, rendue à elle-même, fit connaître, dans ses rapports avec l'Europe, le caractère et le génie de ces peuples.

Commerce de l'Algérie sous les dynasties berbères.

Cette partie de l'histoire commerciale de nos possessions contient, pour leur avenir, pour le progrès de la civilisation, un grave et utile enseignement. Elle montre ce que fut la race berbère avant que le despotisme des trois derniers siècles l'eût aigrie et falsifiée ; elle la représente dans la liberté de ses allures, dans la naïveté de ses instincts. Or, la race berbère, c'est encore aujourd'hui l'élément numérique le plus important de la population de l'Algérie ; c'est le seul élément organique et vivace.

La perte des conquêtes de Roger en Afrique et l'avènement des Berbères à la souveraineté du Maghreb furent suivis d'un armistice général conclu vers la fin du douzième siècle entre l'Orient

et l'Occident. Deux incidents aimèrent la suspension des hostilités. En 1167, quelques navires pisans furent jetés par la tempête sur les côtes barbaresques, et les naufragés retenus captifs. A la nouvelle de ce sinistre, le consul de la république de Pise, Cocco Griffi, se rendit lui-même en Afrique, sous prétexte d'obtenir la liberté de ses compatriotes, mais en réalité pour y nouer des relations. Il visita d'abord Bougie, qui était à cette époque la véritable capitale de l'Algérie ; de là il passa dans le Maroc. Non-seulement il obtint sans peine la restitution des prisonniers, mais il conclut un traité avec l'émir Almohade Ioucef, et à son retour en Europe il appela le commerce de Pise sur la côte d'Afrique.

Cependant la guerre continuait entre la Sicile et les princes du Maghreb. Quelques années après le voyage de Griffi, en 1180, une princesse musulmane, la fille de l'émir Ioucef, fut prise en mer par les Siciliens et conduite à Palerme ; là traitée avec tous les égards dus à son sexe et à son rang, elle devint, le gage de la réconciliation des deux peuples. La paix fut signée ; et les Siciliens commencèrent à établir des comptoirs dans les villes maritimes de la dépendance de Tunis.

Le mouvement d'immigration qui sui. vit cette double alliance paraît avoir été très rapide. Avant là fin du douzième siècle un grand nombre de Pisans s'étaient déjà établis à Bougie; ils n'y reconnaissaient d'autre juridiction que celle de leur consul. Ils y avaient construit des maisons, des magasins, des bains, une église et une bourse. Ces deux derniers établissements témoignent de la sécurité dont ils jouissaient. Une lettre, adressée le 18 mai 1182 à l'émir de Bougie par la république de Pise, et conservée dans les archives de Florence, ne laisse aucun doute sur la confiance et la bonne harmonie qui régnaient habituellement dans les relations des deux États.

Pendant longtemps ces relations ne reposèrent que sur .de simples traités d'alliance, et ne cherchèrent point de garanties ailleurs que dans la loyauté des transactions et la réciprocité des intérêts. Ce ne fut qu'au bout d'un demi-siècle que la multiplicité toujours croissante des rapports d'échange fit sentir l'utilité

de fixer par des actes les droits et les devoirs de chacun.

Un premier traité de commerce, conclu en 1230, entre la république de Pise et le royaume de Tunis[1], devint la base du droit public entre l'Afrique septentrionale et les États maritimes de l'Italie.

Il assurait aux marchands italiens une entière protection pour leurs biens et leurs personnes, la faculté de circuler librement dans l'intérieur des terres, et d'établir des fondouks ou caravansérails, des bains, des cimetières et des églises dans toutes les villes des royaumes de Tunis et de Bougie.

Les Pisans avaient en outre réservé à leur consul le droit d'être admis en présence des souverains au moins une fois par mois.

Une clause qui témoigne du respect des princes africains pour la liberté des échanges est celle qui autorise les négociants chrétiens à vendre des vaisseaux et des agrès même aux ennemis de ces princes, moyennant un droit de 10 pour 100 sur le prix de vente.

Les négociants, pouvaient être rendus ni solidairement ni individuellement responsables des torts de leurs nationaux. Les chartes africaines du treizième siècle consacraient donc déjà le principe de l'inviolabilité des neutres, l'une des plus belles conquêtes de notre droit public moderne. Nous rappellerons plus tard combien de fois les stipulations de ce genre furent violées par la mauvaise foi des pachas turcs, dans la personne même des consuls. L'histoire ne reproche aux émirs berbères aucune infraction semblable.

Gênes ne tarda pas à réclamer les privilèges commerciaux stipulés en faveur des négociants pisans. Cette république faisait alors un immense commerce de tissus, et recherchait pour ses

(1) Le royaume de Tunis comprenait alors, outre la régence de ce nom, les pays de la Calle, Bône, Kollo, Djidjeli, Bougie, et se prolongeait jusqu'au delà d'Alger et de Cherchell. Elle embrassait donc la plus grande partie de l'Algérie actuelle. L'enclave la plus importante de ce vaste empire état désignée spécialement par le nom de *royaume de Bougie.* Elle comprenait environ les trois quarts de nos possessions actuelles.

manufactures les laines d'Afrique, regardées comme supérieures à celles d'Europe. Aussi, s'était-elle ménagé des approvisionnements réguliers dans les villes de Bône, de Bougie et de Tunis. Elle achetait en outre dans les ports d'Afrique de l'alun, de l'huile à savon, des plumes d'autruche, des pelleteries, des maroquins, des cuirs communs, de la cire et des fruits secs. Elle livrait en échange des navires, des bateaux, des agrès, de l'or ou de l'argent monnayés ou en lingots, des vins, des liqueurs, des draps, des étoffes de soie, des toiles de Rouen et de Reims, des objets de quincaillerie et de mercerie, enfin des drogues du Levant.

Gênes conclut son traité en 1236. En 1251 Venise obtenait le sien. Dans cet acte une disposition spéciale, digne d'intérêt, accordait aux Vénitiens la libre exportation du plomb de toutes les villes du royaume. Il est d'ailleurs constant que les Italiens en tiraient une grande quantité d'Oran et des ports du Maroc : ainsi, l'Afrique devait posséder à cette époque beaucoup d'établissements affectés au traitement du minerai de plomb. Il est impossible qu'elle n'en recèle pas des gisements considérables ; et, cependant, bien que fabriqué encore dans quelques tribus, le plomb n'entre plus pour rien dans les exportations de l'Algérie, La découverte de ces richesses métallurgiques est un bienfait que l'avenir réserve à l'industrie française.

Vers 1252 quelques florins d'or récemment frappés au coin de la république de Florence tombèrent sous les yeux du roi de Tunis ; ce prince en témoigna son admiration, et voulut connaître un peuple qui produisait d'aussi belles espèces. Il appela un marchand florentin nommé Pera Balducci, l'interrogea sur les ressources de ses compatriotes ; et c'est à la suite de cet entretien qu'il leur accorda des privilèges commerciaux, notamment le droit d'avoir une église et un fondouk à Tunis. Dès lors les Florentins purent commercer librement dans tous ses États, malgré la jalousie des Pisans, qui jusque-là les avaient fait passer pour un peuple de montagnards et de portefaix.

C'est ainsi que dans espace de vingt-deux ans, de 1230 à 1252, les républiques italiennes conclurent successivement des

traités de commerce avec les princes berbères du Maghreb.

Arrive l'année 1270 ; saint Louis s'embarque une seconde fois pour la Palestine, quittant son royaume, qu'il ne doit plus revoir : il va mettre le siège devant Tunis ; mais il tombe malade sous les murs de cette ville, et succombe le 25 août. Il semblait que cette guerre dût rompre les liens commerciaux formés entre les deux rivages de la Méditerranée : au contraire, elle les resserra. Presque aussitôt après la mort du saint roi, Philippe le Hardi entra en négociation avec l'émir de Tunis. Un traité fut conclu, traité empreint encore de l'esprit de tolérance dont la convention de 1230 avait inauguré le régime. Quelques dispositions de cet acte diplomatique feront juger la nature des rapports qui durent s'établir entre la France et l'Algérie de ces temps-là.

Par le traité de 1270 le roi très chrétien et l'émir des croyants s'imposèrent l'obligation réciproque de faire recueillir les objets provenant de naufrages et de les restituer à leurs propriétaires. A l'époque où fut pris cet engagement, le droit d'épave s'exerçait de chrétiens à chrétiens dans toute sa rigueur.

Une autre clause interdit la course des chrétiens sur les navires musulmans, sans stipuler l'obligation réciproque; ce qui semblerait annoncer que l'initiative du brigandage maritime n'appartient pas aux pirates barbaresques.

Enfin le traité de 1270 contient encore une disposition qui mérite d'être rapportée textuellement : «Les moines et les prêtres chrétiens seront libres de demeurer dans les États de l'émir des croyants, qui leur donnera un lieu où ils pourront bâtir des monastères et des églises et enterrer leurs morts ; *lesdits moines et prêtres prêcheront publiquement dans leurs églises* et serviront Dieu suivant les rites de leur religion ainsi qu'ils ont coutume de faire dans leur pays. »

Il existe en Algérie plusieurs localités que les indigènes appellent *Djebbanet-en-Nçara* (cimetière des chrétiens); ce sont peut-être d'anciennes concessions de terre faites par les gouver-

nements africains sous l'empire des traités du moyen âge.

L'histoire ne mentionne aucune infraction au traité de 1270. Au contraire, une pièce conservée dans les archives de Marseille constate, à là date du mois de juin 1293, les bons offices rendus aux négociants de cette ville par le chef de la marine musulmane à Bougie.

Voici un fait arrivé peu de temps après la conclusion du traité avec la France, et qui peut donner une idée de l'importance des valeurs engagées à cette époque dans le commerce de l'Europe avec l'Afrique, en même temps qu'il caractérise la nature de leurs relations. Vers 1286 quelques navires génois ayant été maltraités dans le port de Tunis, l'émir fit immédiatement estimer le dommage et indemniser les négociants qui avaient souffert. Le montant des réclamations s'éleva à la somme de 63,616 besants, environ 600,000 francs de notre monnaie, qui furent répartis entre neuf maisons.

La bienveillance qui rapprochait alors les deux rives de la Méditerranée s'étendait à d'autres intérêts que ceux du négoce. Vers la fin du treizième siècle quelques seigneurs européens occupaient de hauts emplois dans le gouvernement de l'Afrique. Ils négociaient des traités, percevaient des impôts au nom des princes barbaresques. Les armées des rois de Tunis, de Bougie, de Tlemcen, de Maroc, comptaient dans leurs rangs des hommes d'armes et des chevaliers chrétiens. Le roi de Tunis entretenait à sa solde un corps de huit cents hommes d'armes, toscans, espagnols ou allemands. Un bref de Nicolas IV, qui existe dans les archives du Vatican, mentionne comme un fait habituel la présence des hommes d'armes et des seigneurs au service des souverains d'Afrique. Par une lettre datée du 5 des ides de février 1290 le pape les engage à conserver la fidélité qu'ils doivent à leurs maîtres, sans oublier cependant qu'ils sont chrétiens.

Le leur côté, les émirs d'Afrique, frappés de l'immense autorité du saint-siège, avaient voulu s'assurer son amitié pendant les croisades ; et voilà ces princes mahométans qui permettent dans leurs États la construction des églises et l'exercice

public du culte, qui autorisent l'établissement de couvents et d'ordres monastiques, qui consacrent enfin, au treizième siècle, le principe de la liberté religieuse, l'une des conquêtes les plus laborieuses du droit moderne. Ces faits sont constatés par des bulles pontificales, qui accordent divers privilèges aux religieux fixés dans les royaumes de Tunis, Bougie, Tlemcen et Maroc.

Rien ne prouve mieux la sécurité dont les étrangers jouissaient en Afrique, sous le gouvernement berbère, que le nombre des chrétiens qui s'y étaient établis. Voici un document qui peut en donner une idée. Au commencement du quatorzième siècle les droits sur le vin seul produisaient à Tunis un revenu assez considérable pour que le roi en affermât la perception au prix annuel de 34,000 besants, environ 340,000 fr. de notre monnaie. Les droits, nécessairement supérieurs à cette somme, étaient au maximum de 10 pour 100. Il entrait donc annuellement à Tunis pour 3,400,000 francs de vins, destinés exclusivement à la consommation européenne. En tenant compte de l'énorme dépréciation que le numéraire a subie depuis cette époque, on peut regarder cette valeur comme équivalente au moins aux 7,400,000 francs de vins que l'Algérie reçoit en ce moment pour la consommation des deux cent mille Européens, militaires ou civils, qui l'habitent. Ainsi la contrée que desservait le seul port de Tunis pouvait renfermer une population chrétienne de deux cent mille âmes. Il en était de même sans doute à Bougie, à Oran, à Ceuta et dans les autres ports du Maghreb, aussi accessibles que celui de Tunis. Ou peut donc évaluer à un million le nombre des chrétiens établis au moyen âge dans l'empire berbère.

Les Sarrasins jouissaient en Europe de tous les privilèges garantis en Afrique aux négociants chrétiens. Chaque année des navigateurs musulmans partaient de Tunis, de Bougie et d'Oran, versaient les productions de l'Afrique dans les ports de France, d'Espagne et d'Italie, et emportaient eu échange des toiles de Reims, des futaines, des draps, de la quincaillerie et une foule d'autres articles de fabrique européenne. Ce qui est digne de remarque, c'est que dans les stipulations qui assuraient liberté

et protection aux Africains en voyage ou en résidence dans les États d’Europe, les émirs avaient compris non seulement leurs propres sujets, mais encore des chrétiens, leurs amis ou leurs protégés. Ainsi au moyen âge le pavillon barbaresque couvrait des chrétiens de sa protection jusque sur la terre chrétienne.

Il n’était pas rare de voir la confiance réciproque se traduire par des actes d’association. Tantôt les négociants africains s’intéressaient dans les cargaisons européennes, tantôt ils venaient eux-mêmes en Europe se livrer à des opérations de négoce, en participation avec des marchands chrétiens. Beaucoup de navigateurs italiens faisaient le commerce de cabotage depuis Alexandrie jusqu’à Ceuta, sous la commandite musulmane.

En même temps les marchands chrétiens établis en Afrique prenaient part au commerce intérieur. Ils parcouraient le pays dans tous les sens ou le faisaient parcourir par leurs courriers. Ils avaient obtenu la faculté de se joindre aux grandes caravanes qui traversent l’Afrique, et jouissaient même sur les terres qu’ils traversaient d’un droit de pâturage pour leurs animaux de transport. Investis de ce privilège, ils purent s’avancer jusque dans les profondeurs de l’Afrique centrale, et obtenir à la source de la production nigritienne les denrées que l’Europe leur demandait.

Vers la fin du quatorzième siècle des pirates de tous pays commencèrent à infester la Méditerranée. Afin de protéger contre ce fléau des intérêts devenus communs, on vit alors les républiques italiennes, de concert avec les princes d’Afrique, organiser des croisières mixtes où le pavillon musulman s’unissait au pavillon chrétien pour la sécurité des mers.

La protection accordée aux négociants chrétiens dans toute l’étendue de l’empire berbère, avait déterminé un ,grand nombre d’entre eux, pour se rapprocher des points de départ et d’arrivée des caravanes nigritiennes, à transporter dans l’intérieur leurs pénates, leurs fondouks, leurs comptoirs et leurs églises. Sous la dynastie des Beni-Zeian une colonie chrétienne, composée

principalement de Catalans et d'Aragonais, avait obtenu la faculté de s'établir à Tlemcen. Elle comptait aussi dans son sein plusieurs familles françaises et italiennes ; elle possédait ries maisons, des magasins, des bains, des églises, et contribuait au riche commerce que Tlemcen entretenait alors par Oran et Mers-El-Kebir avec tous les ports de la Méditerranée. Dans le mouvement d'échange qui rapprochait au moyen âge l'Europe et l'Afrique, chaque peuple s'était attribué une part spéciale. Pise demandait surtout aux États berbères des cuirs bruts pour ses tanneries et teintureries des rives de l'Arno, Gênes des laines pour ses filatures, Venise des métaux.

Bougie, placée au milieu des côtes de l'Algérie et à l'entrée du massif berbère le plus compact, demeure dans tout le cours de cette période l'une des cités les plus florissantes de l'Afrique. Elle étendait ses relations à tous les ports de la Méditerranée ; elle correspondait non seulement avec l'Italie, !a France et l'Espagne, mais aussi avec l'Asie, mineure, la Morée, la Turquie, l'île de Chypre, la Syrie et l'Égypte. Elle exportait des cotons bruts, du lin, de la soie, des laines, des cuirs, de la cire et du miel, des métaux, des caroubes, des noix, du blé, des épices et des écorces à tan. Ce dernier article s'exportait en si grande quantité, qu'il était connu dans toute la Méditerranée sous le nom d'iscorza di buggiea.

Ajoutons encore un produit dont le nom dispense de tout commentaire, la bougie, et un autre qui devait jouer un si grand rôle dans la politique des siècles suivants, le corail.

C'est encore aux Pisans que revient pour le dernier article l'honneur de l'initiative. Profitant de la sécurité dont les entreprises européennes jouissaient en Afrique, ils avaient formé dans file de Tabarka un établissement par la pêche du corail, qu'ils exploitaient concurremment avec les indigènes et en rivalité des Catalans. Cinquante barques, montées par mille hommes d'équipage, couvraient annuellement le banc renommé voisin de notre frontière de l'est. Les produits de la pêche se vendaient à des négociants venus souvent de pays très éloignés pour les

acheter. Ce ne fut qu'au seizième siècle que le privilège de la pêche du corail échut à la France ; mais la Compagnie française, sans cesse inquiétée, ne donna pas à cette industrie tout le développement qu'elle avait pris au treizième siècle entre les mains de la Toscane.

Encore un mot sur cette époque intéressante, où la France trouve pour l'œuvre de civilisation qu'elle accomplit en Algérie de si précieux encouragements.

Dans toutes les villes du Maghreb les marchandises étaient passibles, à l'entrée et à la sortie, d'un droit de douane qui variait depuis la franchise entière jusqu'à 10 pour 100.

Les métaux précieux furent toujours admis avec des droits faibles, quelquefois en franchise, surtout à Bougie et à Tunis, où ils étaient transformés en numéraire ; car Bougie, si déchue de nos jours, avait alors son hôtel des monnaies.

Habituellement les blés devaient une taxe d'exportation : cependant, s'il était constant que la disette régnait en Italie, ils sortaient en franchise. Mais en revanche, si la disette se faisait sentir en Afrique, l'exportation était suspendue.

Enfin, le commerce européen avait obtenu des souverains berbères ce que la civilisation moderne place à juste titre au rang de ses bienfaits. En vertu d'un privilège réservé aux Pisans, les marchandises n'étaient tenues d'acquitter les droits de douane qu'au moment de leur entrée en consommation. C'est le principe de l'institution des entrepôts, dont Colbert devait doter la France quatre siècles après.

Nous sommes parvenus à la fin du quinzième siècle. Deux événements immenses s'accomplissent : Colomb découvre un monde nouveau ; Vasco de Gama trouve une route nouvelle pour aller aux Indes.

Vers la même époque un Maure de Grenade, nommé Hacen, qui devint plus tard Léon l'Africain, parcourait les profondeurs de l'Afrique et faisait connaître à l'Europe les richesses que le commerce de vingt siècles y avait créées.

Mais cette prospérité touchait à son terme. Désormais le commerce du monde avait changé de route ; l'abandon de la

Méditerranée entraînait l'abandon du continent africain. Le mouvement des flottes n'était plus là pour entretenir celui des caravanes.

Par une coïncidence désastreuse, l'expulsion des Maures d'Espagne, signal d'une nouvelle réaction chrétienne, inaugurait une ère de violence et d'agression. A la faveur des désordres occasionnés en Afrique parles boutades des rois très catholiques, Barberousse s'empare de la côte et y installe la domination des renégats et des corsaires.

Dès lors adieu le fruit et même le souvenir des bonnes relations établies au moyen âge ; la Méditerranée n'est plus qu'un vaste coupe-gorge exploité a la fois par des forbans barbaresques et des chevaliers chrétiens.

Commerce de l'Algérie sous la domination turque.

Sous la domination turque le brigandage des mers, érigé en industrie normale, changea le cours et le caractère des relations de la côte d'Afrique avec l'Europe. Tout contribua dès lors à éloigner la spéculation loyale et à réduire l'importation régulière ; les dangers et la concurrence de la piraterie, l'exagération des droits, l'incertitude des payements, la presque certitude des exactions et des avanies. Comment d'ailleurs le consommateur aurait-il demandé au négociant ce que le corsaire lui fournissait à meilleur marché ?

Cependant, quelques armateurs intrépides affrontèrent ces dangers et ces obstacles ; ils versaient sur la côte d'Afrique des cotonnades, des merceries, des armes et des munitions de guerre. Ils exportaient des blés, des cires, de l'huile et du corail. Quelquefois, trop souvent peut-être, ils revenaient en Europe chargés de la dépouille des bâtiments chrétiens capturés par les corsaires.

Les navires musulmans payaient dans le port d'Alger 20 piastres d'ancrage, les navires chrétiens 40 si leur pavillon était en paix avec la régence, et 80 s'il était en guerre.

Toutes les marchandises acquittaient un droit de 12,5 pour 100 à l'entrée et de 2 pour 100 à la sortie. Au commencement du

dix-huitième siècle les Anglais obtinrent une réduction considérable sur les droits d’entrée. Ils ne payèrent plus que 5 pour 100. Quelques années après, en 1718, les Français obligèrent la régence de leur accorder la même remise.

La compagnie du Bastion de France avait le privilège d’introduire annuellement en franchise deux navires d’un tonnage déterminé.

Il est triste de dire que pendant trois siècles le commerce d’Alger avec l’Europe consista presque exclusivement dans la vente des prises maritimes et le brocantage des esclaves chrétiens. Comme chrétien et comme Français, nous nous faisons un devoir de rappeler les principales circonstances de ce trafic impie, que l’Europe puissante et civilisée a supporté si longtemps, et qu’elle supporterait peut-être encore si la France ne l’en eût affranchie. Qui sait si, dans l’oubli de ces vieilles injures, on ne viendrait pas quelque jour lui reprocher la conquête de l’Algérie comme une atteinte à l’équilibre européen !

Le champ de l’industrie barbaresque s’étendait, sur l’Océan, depuis le cap Finistère jusqu’aux Açores ; elle poussa même ses croisières jusqu a Terre-Neuve, et enleva des navires dans le Texel et sur les côtes de Hollande. Dans la Méditerranée elle exploitait tout le bassin occidental et l’Adriatique.

Le bâtiment qui s’éloignait pour la course portait à l’arrière un magnifique étendard. Mais à peine avait-il perdu de vue Alger, qu’il amenait et hissait à la place le pavillon de quelque puissance chrétienne.

Lorsqu’un corsaire arrivait à bonne portée du navire chrétien en chasse, il tirait un coup de canon. C’était le signal de bonne prise. Un second coup annonçait la capture, et aussitôt les pirates sautaient à bord et se répandaient sur le pont.

De ce premier examen dépendait le sort du navire capturé. Le jugeait-on de nulle valeur, on faisait passer les chrétiens à bord du corsaire ; on enlevait tout ce qui pouvait-être enlevé, et on le brûlait. S’il valait la peine d’être conservé, le reis, après avoir fait monter les chrétiens à son bord, l’envoyait à Alger, sous la conduite de quelques-uns de ses hommes.

La prise était-elle de nature à lui faire honneur, il la remorquait lui-même, et mettait aussitôt le cap sur Alger. Arrivé en vue de la ville, il annonçait le succès de sa croisière par des coups de canon tirés sans interruption jusqu'à son entrée dans le port. Si la capture lui paraissait d'une grande importance, il continuait ses salves jusqu'à la nuit.

Dès que le canon de bonne prise se faisait entendre, les habitants d'Alger montaient sur leurs terrasses ; ils connaissaient alors la nation sur laquelle le sort de la course était tombé; car le corsaire avait toujours soin de hisser le pavillon de la prise au sommet de son grand mât.

Il arrivait quelquefois que le corsaire, dans l'ivresse du succès, commençait dès l'instant de la capture à faire retentir ses coups de canon dans la solitude des mers ; mais malheur à lui si le bruit de ses salves triomphales parvenait à quelque navire de guerre, car à son tour il recevait la chasse et rendait gorge.

Dès que le corsaire entrait en rade, le reis de la marine se rendait à bord ; il prenait connaissance des esclaves et des marchandises saisies, et en rendait compte au dey.

A peine amarré dans le port, le corsaire faisait conduire tous les esclaves au palais du dey : celui-ci les examinait avec attention et en choisissait un sur huit : c'était sa part. Les esclaves qu'il avait choisis étaient aussitôt conduits au bagne. Le reste se partageait entre les propriétaires du navire et l'équipage.

Le dey avait aussi droit au huitième de la cargaison. Le partage s'effectuait par les soins du contrôleur des prises et de l'écrivain du bord, le premier stipulant pour le dey, le second pour l'équipage capteur. Ils dressaient ensemble un état du chargement avant de le faire entrer dans les magasins.

Les agrès du grand mât revenaient aux gardiens du port : c'était le droit de *caraporta* ; les agrès du mât de misaine passaient sur le navire capteur.

La vente du bâtiment réduit à son squelette avait lieu aux enchères publiques dans le palais du dey. Le produit se partageait dans la même proportion que les esclaves et les marchandises.

Lorsque le dey avait prélevé son huitième parmi les esclaves, les autres étaient conduits au batista : c'était le marché aux chrétiens. Là des courtiers les promenaient l'un après l'autre en annonçant à haute voix là qualité, la profession et la dernière enchère. Lorsqu'il ne se présentait plus d'enchérisseur, le courtier inscrivait sur son livre le prix du plus offrant.

« Le douzième de septembre, dit Emmanuel d'Aranda(1), on nous mena au marché où l'on a accoutumé de vendre les chrétiens. Un vieillard fort caduc, avec un bâton à la main, me prit parle bras et me mena à diverses fois autour de ce marché. Ceux qui avaient envie de m'acheter demandaient de quel pays j'étais, mon nom et ma profession. Sur lesquelles demandes je répondais, avec des mensonges étudiés, que j'étais natif du pays de Dunkerque et soldat de profession. Ils me touchaient les mains, pour voir si elles étaient dures et pleines de cals à force de travailler ; outre cela ils me faisaient ouvrir la bouche pour voir mes dents, si elles étaient capables de ronger le biscuit sur les galères. Après cela, ils nous firent tous asseoir, et le vieillard inventeur prenait le premier de la bande par le bras, marchant avec lui trois ou quatre fois à l'entour du marché, et criant : *Arrache ! Arrache !* Ce qui veut dire : *Qui offre le plus ?* Le premier étant vendu, on le mettait de l'Autre côté du marché, et l'on commençait un nouveau rang. »

A cette vente en succédait une autre, qui avait lieu dans le palais du dey. L'offre la plus élevée de la première devenait la mise à prix de la seconde. L'esclave, promené de nouveau devant les chalands, était adjugé au dernier enchérisseur. Le prix de la première vente appartenait au propriétaire et à l'équipage du navire ; l'excédant résultant de la seconde entrait encore dans le trésor du dey. On comprend que les chalands montraient

---

(1) Emmanuel d'Aranda se rendait d'Espagne, où il avait passé sa jeunesse, à Bruges, sa patrie, lorsqu'il fut pris par un corsaire d'Alger, où il demeura esclave pendant deux ans. A son retour en Flandre, il composa la relation de sa captivité ; Paris, 1665.

peu d'empressement à l'enchère fictive, et réservaient leurs offres sérieuses pour l'enchère réelle. Ces achats se faisaient au comptant.

L'acheteur, une fois en possession de son emplette, en tirait le parti qui lui semblait le plus avantageux, ne s'intéressant à sa conservation que dans la proportion du capital engagé. - Quelle place l'intérêt matériel du propriétaire ne laissait-il pas aux abus, aux violences, aux profanations !

Le rachat des captifs s'effectuait, soit par les soins d'un négociateur spécial commis par le gouvernement dont ils étaient sujets, soit par l'entremise d'un délégué de leurs familles, soit enfin par la médiation des religieux de la Merci. Dans tous les cas, il fallait ajouter au prix de la rançon ce que l'argot des corsaires appelait *les portes*. C'était d'abord un droit de 10 pour 100 pour la douane ; c'était ensuite le *caftan* de pacha, qui consistait en un droit de 15 piastres au profit du dey ; c'était encore un droit de 4 piastres pour les secrétaires d'État ; c'était enfin un droit de 7 piastres pour le capitaine du port.

Les esclaves échus à des particuliers ne devaient pas d'autres taxes ; mais ceux qui avaient l'honneur d'être esclaves du dey payaient en outre 17 piastres destinées au chef des gardiens du bagne.

C'est aux religieux de Notre-Dame de la Merci, collecteurs des aumônes de l'Europe, que le plus grand nombre des esclaves devaient leur liberté.

Lorsque les pères croyaient avoir réuni la somme nécessaire à l'accomplissement de leur mission charitable, ils en donnaient avis à l'administrateur de l'hôpital d'Alger, qui demandait leurs passeports au pacha. Dès leur arrivée ils se faisaient présenter au dey, et lui offraient un présent considérable. En même temps ils remettaient une déclaration des valeurs et des marchandises qu'ils apportaient. Un officier se rendait à bord, pour vérifier et faire transporter le tout au palais. Le dey commençait par prélever 3,5 pour 100 sur les espèces et 12,5 pour 100 sur les marchandises. C'était seulement après s'être assuré de tous ses

droits qu'il assignait une habitation aux pieux négociateurs.

Mais une nouvelle avanie les attendait Le dey exigeait qu'ils rachetassent avant tout quelques-uns de ses esclaves : lui-même en fixait le nombre et le prix, et les religieux devaient se soumettre à sa volonté, alors même que ces esclaves n'appartenaient ni à leur nation ni à leur religion.

Enfin, il leur était permis de procéder librement au rachat des captifs.

Dès le jour de leur débarquement, les pères de la Merci se voyaient assiégés de sollicitations ; ce n'étaient pas seulement les captifs qui venaient implorer leur charité, c'étaient les Turcs et les Maures eux-mêmes, qui cherchaient à les attendrir en faveur de leurs propres esclaves.

Les religieux commençaient par les captifs de leur nation; ils n'appliquaient au rachat d'autres chrétiens que l'excédant de leurs ressources ; mais ils se faisaient un grand scrupule de racheter des hérétiques.

La négociation se terminait par une messe d'actions de grâces à laquelle tous les malheureux délivrés par les soins des pères assistaient vêtus de manteaux blancs ; ils se rendaient ensuite au palais, où chacun d'eux recevait son teskra d'affranchissement. Puis les religieux prenaient congé du dey en audience solennelle. Après cette nouvelle formalité, les captifs marchant deux par deux traversaient lentement la ville et se rendaient processionnellement, sous la cour duite de leurs libérateurs, à bord du navire qui devait les rendre à leur famille et à leur patrie.

A leur arrivée en Europe la cérémonie de la procession se renouvelait. Les religieux ne négligeaient rien pour donner à cette solennité un caractère théâtral. Ils avaient eu soin de faire conserver à leurs protégés la longue barbe qu'ils portaient dans l'esclavage; ils les chargeaient pour ce jour-là de chaînes qu'ils n'avaient jamais portées ; enfin, le grand manteau blanc, emblème de leur rédemption, complétait l'effet des chaînes et de la longue barbe, signes de leurs souffrances; les religieux profitaient de l'émotion des spectateurs pour faire appel à leur libéra-

lité, et recueillaient d'abondantes aumônes, qu'ils réservaient à de nouveaux rachats. Ainsi, la charité s'excitait elle-même au spectacle de ses oeuvres.

Quelques personnes se souviennent encore d'avoir vu à Paris, avant notre première révolution, des processions de captifs français rachetés de l'esclavage barbaresque par les pères de la Merci.

Enlever aux chrétiens leurs marchandises et leurs personnes pour les leur revendre à deniers comptants, telle fut, pendant la plus grande partie de la période turque, la principale branche de commerce, la principale source de revenus, l'industrie spéciale de l'Algérie. Comment la régence aurait-elle pu adhérer sincèrement à l'abolition de l'esclavage ? c'eût été signer son arrêt de mort. Il n'y avait qu'un moyen d'en finir, c'était de faire main basse sur la boutique et d'en chasser les marchands Lord Exmouth aurait pu le faire en 1816 il ne le voulut pas.

Il était réservé à la France de replacer l'industrie et le commerce de, cette contrée dans des conditions régulières et morales. Examinons l'état de ses relations avec l'Europe sous le nouveau régime.

Commerce avec l'Europe depuis 1830.

Comme tous les fruits de la civilisation, ce régime se présente hérissé dd chiffres. Nous allons détacher de cette enveloppe arithmétique les aspérités les plus saillantes. Le lecteur nous par donnera ces détails, malgré leur aridité, à raison de l'importance nationale et sociale de l'œuvre qu ils caractérisent.

Nous empruntons ces résultats statistiques aux : *Tableaux de la situation des établissements français en Algérie*, publiés annuellement par le ministère de la guerre. Les plus récents s'appliquent à l'année 1845, qui est la limite des renseignements fournis par le dernier de ces comptes rendus, celui de 1847 En 1845 le commerce de l'Algérie avec la France et les autres États maritimes s'est élevé a une valeur de 100 millions. En 1835, il était de 11 millions et demi ; il a donc décuplé en dix ans, et s'est accru en moyenne de 10 millions par année.

Dans ce mouvement, l'importation, qui était en 1835 de 17 millions, s'est levée en 1845 à 99 millions. Elle a donc augmenté de 82 millions en dix années et de 8 millions 200,000 francs par année moyenne.

L'exportation, qui était de 2 millions et demi, s'est élevée à 10 millions et demi ; elle a donc augmenté de 8 millions pour les dix années et de 800,000 francs par année moyenne.

Il résulte de ces premières données que l'Algérie rend à peine à la consommation générale la dixième partie de ce qu'elle lui emprunte.

Examinons, au point de vue des intérêts nationaux, la composition de ces divers chiffres.

En attendant que le développement de l'industrie algérienne autorise la France à tirer directement du solde sa conquête les dépenses qu'elle fait pour la conserver, il importe à la métropole que la plus grande partie des importations vienne de son territoire, et que la plus grande partie des exportations aille à l'étranger ; car elle y trouve l'avantage de rappeler ou de retenir indirectement dans la circulation nationale une partie du numéraire qu'elle verse directement dans la colonie.

Voici quelle était sous ce rapport la situation de 1845 ; dans les marchandises importées en Algérie, celles qui provenaient du sol et du territoire de la France figuraient pour une valeur de 62 millions ; les marchandises d'origine étrangère tirées des entrepôts français, pour 9 millions; enfin les marchandises complètement étrangères, pour 23 millions.

Quant aux marchandises exportées, la France en a reçu pour une valeur de 5 millions 700,000 francs et l'étranger pour une valeur de 4 millions 800,000 francs.

En 1835 le chiffre des importations étrangères se réduisait à 7 millions 800,000 francs ; il a augmenté jusqu'en 1842. A cette époque il était de 33 millions 600,000 francs ; mais depuis lors le tribut que l'Algérie payait à l'étranger a éprouvé une réduction continue, et il ne s'élève plus, comme on vient de le voir, qu'à 23 millions. Cette réduction doit être attribuée à l'ordonnance du 16 décembre 1843, qui a modifié les tarifs de la douane algérienne

au profit de la fabrication française.

Dans le mouvement d'exportation il est une donnée fort importante, en ce qu'elle exprime à peu près l'état de la production et donne la mesure des progrès de la civilisation industrielle en Algérie. C'est la part qui revient aux provenances du sol, aux produits du crû. Le chiffre des marchandises tirées du sol lui-même était en 1844 de 3 millions ; il s'est élevé à plus de 6 millions en 1845. Il a donc fait plus que doubler dans l'espace d'un an. Les produits sur lesquels porte principalement cette amélioration sont les peaux et les laines brutes, les sangsues, le corail, les céréales, l'huile d'olives et le tabac. L'accroissement de ce dernier produit est dû aux encouragements de l'administration, qui depuis quelques années achète les récoltes pour son propre compte. Beaucoup d'Européens et même d'indigènes, séduits par les prix avantageux qu'elle leur offre, se livrent à la culture du tabac, qui en Algérie, on le sait, jouit d'une entière liberté.

Les principaux articles d'importation sont les tissus de coton, les céréales en grains et en farines, les tissus de laine, les vins, les bois de construction, les tissus de soie, le sucre raffiné et les eaux de vie.

De tous ces produits de l'industrie européenne, le premier est le seul qui entre dans la consommation indigène. En effet, les Arabes produisent leur blé ; ils fabriquent leurs tissus de laine; ils tirent de Tunis les tissus de soie. Quant au bois de construction, les indigènes à demeures stables le trouvent dans leurs montagnes, et les nomades n'en ont pas besoin. Le sucre, et surtout le sucre raffiné, n'est point encore entré dans le cercle de leurs besoins ; et l'on sait que la religion leur interdit l'usage des spiritueux. Il ne reste donc à leur usage que les cotonnades.

Les tissus recherchés par les indigènes sont des étoffes grossières, dont ils font leurs chemises. Ces étoffes pénètrent partout, dans les villes, dans les tribus, dans le Tell et dans le Sahara, partout où l'homme porte la partie du vêtement que nous regardons eu Europe comme indispensable. Longtemps ce fut

l'Angleterre qui exploita presque exclusivement cette branche de commerce. L'Arabe refusait nos produits, non pas parce qu'ils étaient inférieurs, mais parce qu'ils étaient autres. Il lui fallait e même poids, le même aspect, le même apprêt ; à égalité de prix, il préférait la cotonnade anglaise, dont il avait l'habitude, au tissu français de qualité supérieure, qu'il ne connaissait pas. Cependant l'immense quantité de numéraire versée annuellement par la France en Algérie répandait le bien-être parmi le peuple arabe; la consommation des cotonnades s'en augmentait d'autant. Qui en profitait ? l'industrie étrangère. Il était cruel de voir récolter par d'autres le blé que nous semions à si grand-peine et à si grands frais. L'ordonnance du 16 décembre a eu principalement en vue la cessation de cette anomalie. Depuis cette époque les indigènes ont trouvé que les chemises de Londres cotaient trop cher et leur ont préféré celles de Rouen.

Lors de la promulgation de l'ordonnance la France versait en Algérie pour 2 millions de tissus, et l'étranger, soit directement, soit par nos entrepôts, pour 7 millions.

Dès 1844 les tissus nationaux entraient déjà dans la consommation pour plus de 8 millions, et les tissus étrangers n'y entraient plus que pour 2 millions 800,000 francs.

Enfin, en 1845, l'importation française montait à 17 millions; l'importation étrangère descendait encore, mais faiblement, et se trouvait réduite à 2 millions 600,000 francs.

C'est la création de cet important débouché qui a établi des relations actives entre Rouen et l'Algérie, et fait participer un de nos premiers ports de Océan au bénéfice d'une conquête exploitée exclusivement jusque alors par les départements du midi.

Part des différents ports dans le mouvement commercial.

Le mouvement d'arrivée et de départ des marchandises s'effectue par quinze points différents de la côte, dont cinq absorbent à eux seuls les 95 % de tout le commerce. Ce sont les ports d'Alger, de Philippeville, d'Oran, de Bône et de Mers-el-Kébir. Le port d'Alger reçoit à lui seul les deux tiers des

importations. Cette supériorité s'explique facilement. C'est à Alger que toutes les administrations ont leur siège ; c'est à Alger que les grands travaux s'exécutent ; c'est à Alger que toutes les communications viennent concourir. Il ne faut donc pas s'étonner de voir cette ville occuper le premier rang dans l'échelle de la consommation. Peut-être même faut-il regretter que l'organisation des travaux et des services ait concentré sur une seule ville cette prospérité pléthorique.

Dans l'échelle des exportations Alger ne tient que le troisième rang. C'est Bône qui occupe le premier. C'est dans cette ville que la production a pris le plus de développement. En 1845 les exportations y ont atteint la moitié du chiffre des importations; tandis que partout ailleurs elles n'en représentent au plus que le dixième. C'est là un signe de prospérité réelle, dont il faut chercher la cause dans la fertilité du territoire et dans le bon esprit des populations.

Part des divers pays dans la provenance et la destination des marchandises.

L'Algérie est en relations de commerce avec tous les pays qui bordent la Méditerranée. Les États qui concourent le plus activement au mouvement d'importation sont dans l'ordre de leur participation relative : la France, l'Angleterre, la Russie, l'Espagne, la Toscane, l'Autriche et les États Sardes. La France y entre pour près de 66 pour 100 ; elle fournit donc à l'Algérie les deux tiers de ce qu'elle consomme. L'Angleterre, qui vient immédiatement après, ne compte que pour 3,5 pour 100.

Les importations de la Grande-bretagne ont suivi depuis 1844 une progression constamment décroissante. En 1845 la diminution a été de 2 millions et demi, appliqués aux cotonnades et aux céréales qui arrivaient des entrepôts de Malte.

Dans le commerce d'exportation la France figure pour 54,5 pour 100 et l'Espagne pour 26,1 pour 100. Ces deux pays absorbent donc à eux seuls à peu près les 9/10 des marchandises exportées d'Algérie.

En jetant les yeux sur la liste des denrées introduites dans la consommation de l'Algérie par les différents États dont elle est tributaire, on est étonné d'y voir figurer les céréales engrains ou en farine pour près de 15 millions ; elle en reçoit de l'Angleterre, de la Russie, de la Toscane, de l'Autriche, des États Sardes, des Deux-Siciles et de la Turquie. N'est-il pas étrange de voir une contrée qui fut l'un des greniers de l'ancien monde, obligée aujourd'hui de demander une partie de son pain aux peuples que jadis elle nourrissait ?

Un autre fait prouve combien il reste à faire à la colonisation. Parmi les marchandises importées d'Espagne, nous voyons figurer des fruits de table frais, des veufs, des légumes verts et de l'huile d'olives; de l'huile d'olives apportée de l'extérieur dans un pays regardé avec raison comme la terre classique de l'olivier !

Il existe encore des anomalies que les progrès de l'agriculture et de l'industrie feront sans doute disparaître. Ainsi, il est probable que les tissus de coton consommés en Algérie ne se fabriqueront plus à Rouen lorsque la culture du coton aura pris en Afrique le développement qu'elle comporte. Enfin le temps n'est sans doute pas éloigné où l'Algérie pourra se passer des tabacs d'Espagne.

Nous terminerons par une observation destinée à dissiper les inquiétudes que pourrait faire concevoir la masse de numéraire que chaque bateau à vapeur transporte dans sa cale de France en Afrique. Beaucoup de personnes pensent qu'une grande partie de ces espèces sortent de France pour n'y plus rentrer ; que bien des millions partis de la rue de Rivoli vont chaque année se perdre dans les cachettes mystérieuses où l'Arabe avare et méfiant enfouit son trésor. L'état du commerce de l'Algérie permet de reconnaître jusqu'à quel point est fondée cette opinion, devenue populaire en France.

En 1845 les dépenses générales pour l'Algérie se sont élevées à peu près à 85 millions. Sur cette somme une partie assurément est restée en France en payement de fournitures faîtes ou de

services rendus dans la métropole. Mais supposons qu'elle ait intégralement franchi la Méditerranée; il faut en déduire des recettes réalisées en Afrique, recettes qui en nombre rond s'élèvent à 20 millions. Restent donc 65 millions extraits de la caisse publique et transportés en Algérie. Mais, d'un autre côté, cette contrée a payé en marchandises provenant du sol et de l'industrie de la France, une somme de 62 millions, qui sont rentrés dans la circulation nationale.

La France recouvre donc par le commerce la presque totalité des sommes que lui enlève l'occupation de l'Algérie.

Commerce avec la régence de Tunis.

L'Algérie indigène reçoit principalement de Tunis des objets de luxe, les articles de toilette, de quincaillerie, de bijouterie, de mercerie, de soierie, des verroteries de toute espèce, des épices et des parfums, et enfin des fusils, fabriqués, dit-on, en Belgique.

Le commerce se fait par quatre points, échelonnés depuis le littoral jusqu'au désert. Ce sont les villes de Bône, du Kef de Tébessa et l'oasis algérienne de l'Ouad-Souf. Bône est la porte du nord, l'Ouad-Souf est la porte du sud.

On estime qu'il entre annuellement en Algérie: parle Kef et Tébessa pour 153,000 fr. de marchandises de Tunis; par Bône et Constantine, pour 1,400,000 fr. ; par l'Ouad-Souf pour 1,125,000 fr. ; ce qui forme un total de 2 millions 678 mille francs ; et comme l'Algérie ne donne rien ou presque rien en échange, c'est une somme de près de 8 millions en numéraire qui sort chaque année de nos possessions.

Le commerce par Bône, le Kef et Tébessa ne se fait pas sans difficultés. Plusieurs des tribus de la frontière vivant dans. une indépendance à peu près complète, en profitent pour rançonner les négociants. Ceux-ci pour traverser la frontière en plein jour doivent se soumettre à payer un droit de 25 fr. par mulet. Alors les tribus donnent une sauvegarde ; le plus souvent c'est un enfant, qui marche en tête de la caravane, et il suffit pour la protéger durant tout le trajet.

Lorsque les marchands veulent se soustraire à ce tribut onéreux, ils ont soin de n'emporter que des marchandises de prix, représentant d'assez grande à valeurs sous un petit volume. Ils partent de Tunis par troupes de dix ou quinze seulement, montés sur des chevaux ou de bons mulets, et armés de pied en cap. Sur le territoire de la régence ils n'ont à craindre que des brigandages isolés ; aussi marchent-ils ensemble, bien déterminés à se défendre. Mais, arrivés près de la frontière ils auraient à lutter contre des rassemblements dont ils jugent prudent d'éviter la rencontre. Alors seulement ils se dispersent, se cachent dans les broussailles, et attendent la nuit pour franchir la frontière à marche forcée. C'est ainsi qu'ils parviennent à tromper la vigilance des sentinelles arabes. Quand le jour commence à paraître, ils sont déjà hors de vue.

Chacun de ces négociants emporte de Tunis pour quelques milliers de piastres de marchandises. En un mois ils ont vendu leur pacotille, leur monture et leurs armes. Alors ils reviennent par mer à Tunis, où ils ne rapportent que de l'argent. Les colporteurs vendent en Algérie leurs marchandises à raison d'un franc pour piastre ; ils ont pour bénéfice la différence, qui est de 25 centimes.

Les droits à l'entrée de Bône par la voie de mer étant de 30 pour 100 équivalent à une prohibition ; c'est pour cela qu'ils choisissent la voie de terre, malgré ses difficultés et ses dangers.

Commerce par l'oasis de l'Ouad-Souf.

La porte commerciale du Sud, quoique située en plein Sahara, est cependant la plus sûre de toutes et aussi la plus fréquentée. Il part annuellement de Tunis pour cette direction environ six cents chameaux, qui versent dans l'Algérie méridionale pour plus d'un million de marchandises.

Le personnel des caravanes se compose d'abord de chameliers (un pour deux chameaux), puis des marchands et enfin d'un certain nombre de prolétaires sahariens, qui, ayant amassé sur la côte un petit pécule, s'en retournent à pied dans leur pays avec un beau fusil neuf sur l'épaule, suivant constamment de l'œil un chameau, porteur du paquet où ils ont caché leur trésor.

Il entre par cette voie dans notre domaine africain du sud, outre les articles de Tunis, environ 2,000 fusils achetés dans cette ville à raison de 27 piastres et vendus 40 piastres dans nos possessions méridionales.

Les marchandises expédiées de Tunis par la voie de terre proviennent pour la plupart de l'étranger. Beaucoup sont d'origine anglaise. Notre administration a cherché à contrarier ce commerce de contrebande. Mais malheureusement elle a dû déléguer son droit de surveillance et de saisie à des agents indigènes, dont elle n'a aucun moyen de contrôler les déclarations. Ses efforts pour fermer au commerce de Tunis la frontière de terre n'ont abouti Jusqu'à ce jour qu'à y créer un danger de plus.

Commerce avec le Maroc.

Le commerce par terre avec le Maroc offre moins de sûreté encore que celui de Tunis. La guerre dont la région limitrophe a été le théâtre dans ces dernières années en a encore augmenté les dangers. Sur une ligne de cent quarante quatre kilomètres qu'embrasse le développement de la frontière dans la traversée du Tell, l'Algérie se trouve en contact avec des tribus berbères à peu près indépendantes. Ouchda est le seul point où l'autorité de l'empereur s'exerce réellement.

A l'époque où Abd-el-Kader résidait, au centre de l'Algérie, c'est par là qu'il recevait les munitions de guerre expédiées de Gibraltar et de Maroc : encore devait-il placer ses convois sous la protection d'une nombreuse escorte qui quelquefois ne les empêchait pas d'être pillés.

Cependant les tribus indépendantes limitrophes de l'Algérie fréquentent les marchés voisins de la frontière, tels que Tlemcen, Nemours, et la petite ville de Nedroma. Elles y apportent des bestiaux, des chevaux et des mulets, de l'huile, des poteries, du kermès, des objets de ménage en bois, fabriqués dans les montagnes berbères du Maroc, des ouvrages en sparterie et du sel. Elles prennent en échange des tissus de laine, de soie et de coton, et des articles de mercerie, d'épicerie et de quincaillerie.

A l’époque où eurent lieu les négociations pour le traité de Lella-Marnia, on sut que des stipulations commerciales devaient être annexées aux clauses de la délimitation. Elles devaient garantir la liberté des échanges entre les deux États. Déjà on célébrait les avantages de cette négociation ; déjà l’on voyait s’ouvrir pour les produits de la France et de l’Algérie un débouché qui leur assurerait la préférence sur les marchandises anglaises et espagnoles.

C’était une erreur. Aussi l’empereur Abd-er-Rahman et après lui le gouvernement français ont-ils agi prudemment en annulant d’un commun accord dans le traité tout ce qui avait rapport au commerce.

Il est facile d’apprécier le dommage qui eût été causé à la France et au Maroc par une reconnaissance diplomatique du droit réciproque de libre échange.

Ainsi que nous venons de le dire, la frontière du Maroc est bordée sur la plus grande partie de son développement de tribus berbères, la plupart nomades, que leur éloignement du centre de l’empire soustrait à l’action de l’autorité impériale. Ces tribus vendent et achètent suivant leurs ressources et leurs besoins, sans s’inquiéter des engagements pris par leur souverain. Cet état de choses rendait illusoire toute convention commerciale entre l’Algérie et le Maroc.

Mais c’était là le moindre inconvénient. L’empereur est lié envers l’Angleterre et l’Espagne par des conventions spéciales, qui leur assurent le droit d’être traitées comme la nation la plus favorisée. Le traité qui eût affranchi de tout droit sur la frontière de terre les marchandises françaises affranchissait donc du même coup dans les ports de Tétouan et de Tanger les marchandises anglaises et espagnoles; il leur ouvrait toute grande la porte de terre, et paralysait complètement l’ordonnance de 1843, qui avait voulu leur fermer la porte de mer.

Mais c’est surtout pour l’empereur du Maroc que cette erreur diplomatique entraînait des conséquences ruineuses. Quoique souverain légitime, Mouléis Abd-er-Rahman ne perçoit dans ses États de contribution directe que sur les trois huitièmes

environ de la population, les Arabes de la plaine et les habitants des villes. Les Berbères et les nomades indépendants échappent en grande partie à l'impôt direct ; et l'empereur doit se contenter, à défaut de mieux, des contributions indirectes perçues à l'entrée et à la sortie des marchandises que ces cinq millions de sujets réfractaires reçoivent ou expédient par les ports. Si l'empereur, après avoir accordé *en droit* à la France un avantage dont elle jouit *en fait*, se trouvait, par une conséquence inévitable, dans l'obligation d'accorder le même avantage à l'Angleterre et à l'Espagne, c'en était fait de la douane marocaine; l'empereur renonçait d'un trait de plume au plus clair de ses revenus ; il diminuait de 20 millions ses recettes annuelles, et tombait en faillite.

Commerce de l'Algérie avec le Soudan.

Nous avons fait connaître précédemment la chaîne d'oasis qui limite l'Algérie au sud.

Au delà. de cette limite naturelle règnent, sur une profondeur immense, des plages inhabitées et inhabitables. Ces plages limitent pareillement la régence de Tunis et l'empire de Maroc. Elles circonscrivent au sud l'ensemble des trois États barbaresques, qui présente ainsi l'aspect d'une grande île baignée par l'Océan, la Méditerranée et le désert.

Sur cette mer de sables arides, qui sépare les Nigritiens des peuples barbaresques et la race noire de la race blanche, trois villes placées à de grandes distances les unes des autres , paraissent appelées par la nature à jouer le même rôle dans leurs rapports commerciaux avec les États barbaresques auxquels elles correspondent.

La ville oasis de Rhadamès est l'entrepôt intermédiaire commun aux deux régences de Tripoli et de Tunis.

La ville oasis d'El-Goléa dessert spécialement l'Algérie.

La ville oasis d'El-Arib dessert spécialement l'empire de Maroc.

Les marchandises qui, partant de ces trois points, s'acheminent vers le sud trouvent en route un nouvel entrepôt, qui partage

la traversée du désert. C'est l'archipel oasis du Touât,vaste carrefour dont le passage, obligatoire pour les provenances de Tripoli, de Tunis et de l'Algérie, n'est que facultatif pour celles du Maroc.

L'oasis du Touât occupe au milieu du désert une position très remarquable. C'est le sommet d'une double pyramide qui reposerait d'un côté sur l'Afrique septentrionale, de l'autre sur l'Afrique centrale ; c'est le centre d'un immense sablier, dont les deux alvéoles, formées de la race blanche et de la race noire, versent alternativement du sud au nord et du nord au sud les produits de l'une et de l'autre, et par la régularité de ces échanges marquent le retour et mesurent la durée des saisons.

L'oasis du Touât est un grand vestibule en même temps qu'un grand entrepôt; c'est la salle d'attente des voyageurs qui, venus de Rhadamès, d'El-Goléa, d'El-Arib, c'est-à-dire de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc, se dirigent vers le Soudan. C'est en un mot le rendez-vous général des caravanes barbaresques.

Si des trois villes oasis de Rhadamès, d'El-Goléa et d'El-Arib, on descend vers le nord, et qu'on cherche sur la limite méridionale des États barbaresques les principaux centres de commerce avec lesquels les trois oasis correspondent dans chacun des États barbaresques, voici ce qu'on trouve

El-Arib correspond particulièrement avec Tafilelt et Figuig, vers la limite du continent marocain, et sur la côte avec l'Ouad-Noun et Mogador.

Rhadamès communique avec Tripoli, et dans la régence de Tunis avec Nefta, sur la limite méridionale de Tunis, et avec Gabès sur la côte tunisienne.

El-Goléa communique avec Metlili et Ouaregla, deux villes situées sur la lisière méridionale de l'Algérie.

Il a existé aussi pendant longtemps des relations entre Rhadamès et l'oasis algérienne de l'Ouad-Souf; mais elles deviennent chaque jour plus rares, à cause de l'insécurité de la route; toutefois elles n'ont pas cessé.

Les marchandises apportées d'El-Goléa à Metlili ou à Ouaregla prennent en grande partie la route de Tunis ; elles suivent alors la ligne des oasis frontières, véritable chemin de ronde de

l'Algérie, et passent par Tuggurt.

Les marchandises apportées de Rhadamès dans l'Ouad-Souf appartiennent presque toutes à la consommation de l'Algérie ; elles sont alors dirigées sur Biskra, et passent encore par Tuggurt. Cette ville se trouve donc située a la rencontre d'un double courant ; ce qui lui assure une grande prépondérance dans le commerce algérien.

Il résulte de ce qui vient d'être dit que les quatre villes frontières de l'Algérie qui par le commence ouvrent sur le Soudan sont Metlili, Ouaregla, Tuggurt et El-Ouad, chef-lieu de l'Ouad-Souf.

Ainsi en avant des États barbaresques règne un vaste carrefour commercial, l'oasis de Touât. De ce carrefour partent trois avenues qui conduisent :

Au nord-est, à Rhadamès, pour Tripoli et Tunis ;

Au nord, à El-Goléa, pour l'Algérie ;

Au nord-ouest, à El-Arib, pour l'empire de Maroc.

Chacune de ces trois oasis devient à son tour un centre d'où s'échappent plusieurs rayons qui vont aboutir :

Dans l'empire de Maroc, à Tafilelt et à Figuig ;

Dans l'Algérie, à Metlili, Ouaregla, Tuggurt et El-Ouad, chef-lieu de l'Ouad-Souf ;

Dans la régence de Tunis, à Gabès et à Nefta.

Il existe en outre dans l'Algérie, au nord des quatre villes qui viennent d'être mentionnées, une seconde ligne de marchés importants, qui mettent en communication la chaîne des oasis frontières et les trois centres de la population du Tell, Tlemcen, Médéa et Constantine. Ces quatre nouvelles villes sont El-Abied-Sidi-Cheik, El-Arouât, Bou-Sada et Biskra.

Tels sont les points qui, parleur position géographique et à la fois par le caractère et les mœurs des populations qui les habitent, qui les entourent ou qui les fréquentent, peuvent être considérés comme les nœuds du réseau commercial formé entre l'Algérie et le Soudan.

Des cinq ports où viennent aboutir les communications parties du Touât ; savoir : Mogador, Tanger, Alger, Tunis et Tripoli, Alger a le triple avantage d'être le plus rapproché du Touât ; le

mieux situé: il est droit au nord ; le mieux servi et le plus, abordable : il est français.

Les marchandises que les états barbaresques expédient par le Touât, vers le Soudan, sont des articles de mercerie et de soierie, des parfums, des calottes rouges, dites *chéchia*, des haïks, des bernous, du corail, des céréales, des moutons, des légumes secs, de l'huile, des dattes et des plumes d'autruche tirées d'Ouaregla en Algérie.

Ils reçoivent en échange DES NÉGRES, de la poudre d'or, du henna, des noix de gourou, du bkhour pour la préparation des parfums, des toiles bleues, dites guinées, fabriquées dans le pays des Noirs, du séné, du natron, du salpêtre, des ânes d'Égypte, dits *masriia*.

Le commerce de l'Afrique septentrionale avec le Soudan présente des caractères différents dans l'est et dans l'ouest. La régence de Tunis fournit surtout les marchandises de luxe. L'empire de Maroc fournit les denrées de première nécessité ; placée entre les deux, l'Algérie participe à la fois des deux spécialités. Parmi les denrées qu'elle exporte au sud, il en est une dont le monopole lui est assuré, parce qu'elle forme la première spécialité de son territoire ; c'est l'huile d'olives. La plus grande quantité s'écoule des montagnes de la Kabylie, où de vastes forêts d'oliviers alimentent des milliers de pressoirs ; on peut juger de l'importance des produits par le nombre des débouchés et l'étendue de la consommation. Une partie de l'huile apportée sur le marché d'Alger est expédiée sur Marseille par des négociants européens ; là elle entre dans la fabrication des savons, et sous cette forme elle arrive jusqu'à Paris. Au sud elle est portée à Bou-Sada par les Kabyles, de Bou-Sada à Metlili par les Oulad-Naïl, de Metlili à El-Goléa et d'El-Goléa au Touât par les Chaamba, du Touât à Timbektou par les Touareg ; ainsi deux gouttes d'huile échappées des pressoirs de la Kabylie algérienne peuvent aller aboutir l'une aux bords de la Seine, l'autre aux rives mystérieuses du Niger.

Le transport des marchandises à travers les six cents lieues qui séparent Alger de Timbektou s'opère par caravanes, et nous venons

de nommer les populations qui en forment l'escorte et le noyau.

Dans la traversée du Sahara ce sont les Oulad-Naïl, immense tribu qui ne compte pas moins de cent mille âmes et qui habite, au centre de l'Algérie méridionale, le triangle compris entre Biskra, El-Arouat et Bou-Sada, trois villes sahariennes placées sous l'autorité ou sous la domination française. Les Oulad-Naïl exercent principalement l'industrie de commissionnaires. Il part chaque année des flancs du Djebel-Sahari, compris dans leur vaste territoire, une caravane nombreuse, composée en grande partie de Naïliens, auxquels se joignent des négociants, des colporteurs et des voyageurs venus de presque toute l'Algérie centrale.

Les Chaamba occupent les trois villes d'El-Goléa, d'Ouaregla, et de Metlili ; l'espace triangulaire qu'elles comprennent leur sert de champ de parcours. Les Chaamba reçoivent à Metlili les marchandises apportées par les Oulad-Naïl et les autres caravanes du nord, et les conduisent par El-Goléa jusqu'à Timimoun, le principal marché du Touât. Timimoun est la limite au sud des oscillations commerciales des Chaamba, comme Metlili est leur limite au nord ; Metlili est, au contraire, la limite au sud des excursions accomplies par les Oulad-Naïl, et Bouçada leur limite au Nord.

Arrivés au Touât, les Chaamba cessent d'être l'élément essentiel et de former le noyau des caravanes ; ils ne s'y joignent qu'individuellement ; delà jusqu'à Timbektou le rôle de protecteurs, de commissionnaires est rempli par les Touareg.

Les Touareg forment une nation plutôt qu'une tribu. Ils sont les maîtres et les rois du désert, qui a pour eux toutes les douceurs de la patrie et de la famille.

Dans le nord ils confinent à la ligne d'oasis qui borne les États barbaresques ; au sud ils touchent à la Nigritie. Rarement ils s'engagent dans les landes tigrées d'oasis, dans cette région mitoyenne, qui sépare les terres propres à la culture et les steppes immenses voués au parcours. Pour l'étrange mobilité de ces peuples il semble que le Sahara lui-même n'ait pas d'horizons assez vastes. Il leur faut le désert avec son aridité et son immensité ;

et il leur suffit pour communier avec le reste des hommes des quelques villes éparses sur sa surface à de grands intervalles.

Les Touareg pénètrent peu clans les campagnes vertes et arrosées du Soudan ; ils y conduisent les caravanes, dont ils sont dans le désert les pilotes et les guides. Mais le plus souvent quand les Touareg franchissent la lisière du pays des Noirs, c'est pour aller s'embusquer dans le voisinage des bourgs qu'ils habitent, fondre sur eux à l'improviste, les saisir, les jeter sur des dromadaires et fuir en emportant leur proie avec la rapidité du vent. C'est ainsi que ces corsaires redoutables trouvent un aliment à leur principale industrie, le commerce d'esclaves. Quand ils ont formé une pacotille humaine, ils se rendent sur les deux marchés de Rât et de Rhadamès, et vendent aux marchands du nord le produit de leurs brigandages. Quelquefois, après avoir livré aux blancs les malheureux que le sort de la razzia a jetés entre leurs mains, ils partent, vont se placer sur le passage de la caravane, l'attaquent, et recouvrent leur marchandise par le procédé qui la leur avait donnée.

Placés entre la race blanche et la race noire, les Touareg sont pour l'une et pour l'autre un fléau et un besoin.

Aux motifs légitimes d'effroi qu'ils leur donnent vient se joindre encore dans l'esprit des blancs comme des noirs une sorte d'effet fantastique produit par l'excentricité des habitudes.

Les Touareg ne parlent ni l'arabe ni le nègre, mais une langue dure, saccadée et emphatique, qui en réalité est le berbère.

Ils sont divisés en deux grandes fractions, les blancs et les noirs. Ces dénominations correspondent à la différence des costumes. Les Touareg blancs s'habillent comme les Arabes, les Touareg noirs portent un costume particulier formé de trois blouses superposées, amples et longues, qui reçoivent le nom générique de *tôb* ou *saï*. La blouse de dessus, appelée particulièrement *lebni*, est d'un bleu uni très foncé, presque noir.

Sous les trois blouses qui les enveloppent, et dont les manches n'ont pas moins de deux mètres de largeur, les Touareg

portent un pantalon qui descend jusque sur le pied, et ressemble assez pour la forme et la largeur à cette partie du costume européen. Leur chaussure consiste en souliers-brodequins lacés sur le pied.

Le lecteur connaît assez sans doute l'habillement des Arabes, devenu populaire en France, pour juger combien celui des Touareg est différent.

Dans l'équipement de voyage les Touareg substituent au turban une longue pièce d'étoffe bleu foncé, lustrée par un apprêt gommeux auquel le sable n'adhère pas. Elle s'enroule sur le front et descend en spirale sur la figure, qu'elle soustrait à l'action du sable et du vent.

Une autre pièce d'étoffe de la même nuance s'enroule autour du corps. et serre la poitrine et le ventre. Cette pression prévient, dit-on, les nausées produites par le mouvement du dromadaire.

Ainsi équipé, couvert de noir depuis la tête jusqu'aux pieds à quelque chose près, le Targui ressemble à une apparition sinistre.

Les Touareg ne font presque pas usage des armes à feu, pour lesquelles ils manifestent même une répugnance instinctive. Cependant quelques-uns d'entre eux, les blancs surtout, portent des carabines ; mais leurs armes habituelles sont l'arc en bois, le bouclier en cuir d'éléphant, le sabre droit et à double tranchant et une longue lance.

L'ensemble de leur personne offre un aspect étrange, qui surprend et qui effraye ; ils sont grands, minces et roides ; ce qui leur a fait donner par les Arabes le surnom de *Poutres*.

Les Touareg sont musulmans; mais les Arabes leur reprochent l'adoption de pratiques chrétiennes. Il est vrai que la différence de langage et de costume suffirait à elle seule pour les faire soupçonner d'hérésie. Mais d'autres motifs encore justifient l'accusation portée contre eux. La poignée de leur sabre, le devant de leur selle sont façonnés en forme de croix, les broderies de leur saï dessinent des croix. Cette reproduction fréquente d'un emblème réprouvé par l'islamisme n'a pas échappé aux-Sahariens, qui, pour cette raison sans doute, ont surnommé les

Touareg chrétiens du désert. Pendant mon séjour à Tunis je fis connaissance d'un Targui, que le hasard y avait amené à les suite d'une caravane. Je voulus profiter de cette circonstance pour juger par mes yeux l'effet du bizarre costume en usage dans sa nation ... Devant cet homme de haute taille, vêtu de noir et masqué de noir, je me transportais par la pensée dans les sables de sa région natale ; je le replaçais sur le fond blanchâtre des solitudes qu'il habite, j'animais ce spectre humain de la force athlétique qu'on lui prête, je lui rendais ses instincts et ses armes sauvages. Je compris alors l'effroi de la caravane lorsque, apercevant un nuage de sable à l'horizon, elle trouve à peine le temps de s'écrier : Les Touareg ? et qu'à l'instant elle voit fondre sur elle l'essaim de fantômes sombres et terribles, montés sur de hauts et rapides coursiers.

Tels sont les Touareg. Corsaires redoutables autant que hardis trafiquants, médiateurs nécessaires aux rapports de la race blanche et de la race noire, puisqu'ils tiennent le fil de l'immense labyrinthe que la nature a jeté entre elles.

Le temps n'est peut-être pas éloigné où le commerce européen pourra prendre part au mouvement d'échange qui s'exécute à travers le désert ; il trouvera dans ces Touareg des auxiliaires utiles. Les intermédiaires entre eux et nous sont les habitants des villes qui leur servent d'entrepôts et de marchés. Car ces habitants, fort adonnés au négoce, sont fréquemment appelés par leurs affaires sur le littoral. Nous citerons particulièrement Rhadamès, cité saharienne, dont la population intelligente, laborieuse et tolérante fréquente Tunis, Alger et surtout Tripoli, qui en est le port le plus voisin.

Commerce intérieur.

En 1844 le gouvernement présenta aux chambres une loi de crédits extraordinaires pour la création d'établissements permanents sur l'extrême lisière du Tell. Les points qu'il entendait occuper étaient Sebdou, Saïda, Tiaret, Teniet-e1-Had et Boghar ; les trois premiers dans la province d'Oran, les deux autres dans celle d'Alger. Cette proposition rencontra tout d'abord une vive

résistance. La commission de la chambre des députés chargée de l'examen du projet crut devoir le combattre.

A l'appui d'une création de cette importance, qui rejetait à trente lieues du littoral la limite de l'occupation française, le gouvernement n'invoquait que es nécessités stratégiques ; il faisait valoir l'utilité de ces postes avancés pour diriger de nouvelles expéditions dans le sud. Mais dans le sud il n'y avait plus que le Sahara avec ses profondeurs pleines alors de mystères, avec ses steppes ingrats, qui allaient se perdre dans l'immensité de l'inconnu.

Déjà à cette époque la pensée publique en France commençait à s'élever contre l'intempérance militaire de la conquête. Elle voulait à notre domination d'autres bases que la razzia ; n'y avait-il donc pas des clefs qui pussent achever de nous ouvrir l'Algérie, et en étions-nous réduits à enfoncer successivement toutes les portes, même celle du Sahara ?

L'opinion de la commission des crédits extraordinaires était l'expression de ce sentiment, devenu général.

Je publiai alors un écrit dans lequel je faisais connaître la loi générale du commerce intérieur de l'Algérie et l'importance que cette loi assigne dans le mouvement général des échanges, aux points choisis par le gouvernement pour y établir des postes avancés. L'occupation de Sebdou, Tiaret, Saïda, Teniet-el-Had et Boghar nous livrait les clefs du Sahara.

Cette manière nouvelle d'envisager la question eut le bonheur de trouver dans les deux chambres d'éloquents interprètes; le projet de loi, menacé d'abord d'une disgrâce presque certaine, reprit faveur, et fut enfin accueilli à une grande majorité.

Cette mesure compléta et régularisa le système d'occupation de l'Algérie.

Qu'on me permette d'extraire de l'écrit dont je viens de parler le passage relatif au phénomène de migration périodique qui ramène tous les ans dans la sphère d'action de nos postes avancés du Tell la plus grande partie de la population saharienne : c'est sur ce phénomène que repose le commerce intérieur de l'Algérie.

« Dans l'intérieur de l'Algérie, le transport des marchandises se fait dans la direction des méridiens par les tribus voyageuses (Nedja), et dans la direction des parallèles par les caravanes marchandes (Gaffa).

« Presque toutes les tribus du Sahara sont soumises à un régime annuel de pérégrination, qui a da exister de tout temps, parce qu'il est fondé sur la nature des productions et du climat et sur les premiers besoins de la vie. Ce mouvement général s'accomplit de la manière suivante :

« Les tribus passent l'hiver et le printemps dans les landes du Sahara, parce que pendant cette période de l'année elles y trouvent de l'eau et de la végétation ; mais elles ne séjournent dans chaque lieu que trois ou quatre jours, et ploient leurs tentes lorsque les pâturages sont épuisés, pour aller s'établir un peu plus loin.

« Vers la fi n du printemps elles passent dans les villes du Sahara où sont déposées leurs marchandises, chargent leurs chameaux de dattes et d'étoffes de laine, et s'acheminent vers le nord, emmenant avec elles tout le bagage de la cité nomade, les femmes, les chiens, les troupeaux et les tentes. C'est l'époque où dans le Sahara les puits commencent à tarir et les plantes à se dessécher ; c'est aussi époque où dans le Tell les blés sont mûrs. Elles y arrivent au Moment de la moisson, lorsque les grains y sont abondants et à bas prix. Cet instant est donc doublement favorable pour abandonner les sables devenus arides et pour s'approvisionner dans le nord, dont les marchés sont inondés de céréales.

« Les tribus du Sahara passent l'été dans le Tell, où règne pendant ce temps une grande activité commerciale. Les dattes et les tissus de laine apportés du sud s'échangent contre les céréales, la laine brute, les moutons et le beurre.

« Pendant ce temps aussi la terre se repose, la moisson est faite, les grains sont rentrés ; la récolte n'a rien à redouter du parcours : le sol ne peut qu'y gagner; les troupeaux broutent librement dans les pâturages.

« La fin de l'été donne le signal du départ, signal accueilli avec joie, parce qu'il annonce le retour au pays natal. On charge les chameaux, on ploie les tentes et les cités ambulantes se remettent en marche vers le sud, à petites journées, comme elles sont venues.

« Elles arrivent dans le Sahara à l'époque de la maturité des dattes, c'est-à-dire vers le milieu d'octobre. Un mois s'écoule à faire la récolte et à la rentrer; un autre mois est consacré à échanger le blé, l'orge et la laine brute contre les dattes de l'année et les tissus de laine, produit du travail annuel des femmes. Lorsque ces opérations sont terminées et les marchandises déposées dans les magasins, les tribus s'éloignent de la ville, et vont conduire leurs troupeaux, de pâturages en pâturages, dans les landes désertes du Sahara jusqu'au moment où le retour de l'été ramènera les mêmes voyages et les mêmes travaux.

« Telle est dans sa plus grande généralité la loi du mouvement et du commerce des tribus du sud .....

« S'il est établi qu'une nécessité impérieuse pousse chaque année la population mobile des oasis algériennes dans la zone des terres de labour, les points où s'arrête cette marée annuelle deviennent des centres d'action dont l'importance est incontestable. C'est là que, comme autant de fils, les intérêts du sud viennent se rattacher aux intérêts du nord ; c'est de là que l'Algérie méridionale peut être gouvernée à longues guides. »

Les points où ces fils viennent aboutir, les grands marchés où tous les ans la datte saharienne vient d'elle-même s'offrir en échange de l'épi du Tell, sont précisément situés dans le voisinage de Sebdou, de Saïda, de Tiaret, de Téniet-el-Had et de Boghar. Le marché principal porte le nom de Loha ; il est situé près de Tiaret.

Il était donc d'une grande utilité d'occuper ces points, non-seulement comme sentinelles avancées de l'occupation, mais surtout comme vigies administratives d'où la vue s'étend

jusqu’à l’extrême limite du Sahara.

Depuis 1844 la ligne de nos établissements avancés a été complétée par la création du pose de Daïa, qui partage la grande trouée laissée entre Sebdou et Saïda.

FINANCES.

Progressions des recettes et des dépenses depuis 1830. – Dépenses militaires. – Dépenses politiques. – Dépenses civiles. – Recettes territoriales. – Recettes fiscales.

Les finances de l’Algérie occupent une place trop large dans la fortune publique de la France pour que nous puissions nous dispenser d’en aire connaîtra en quelques mots la situation.

Nos lecteurs suivront sans doute avec, quelque intérêt la progression des charges et des bénéfices d’une entreprise dont tous, à des degrés et à des titres divers, nous recueillons la gloire et portons le fardeau.

Ce qui caractérise la situation financière de l’Algérie, c’est la disproportion constante entre les dépenses et les recettes. Depuis 1831 jusqu’à 1845, date des derniers comptes rendus, la somme des dépenses s’est élevée à 708 millions; la somme des recettes à 105 millions. L’Algérie se trouve donc pour les quinze premières années de son existence coloniale débitrice envers la France de 603 millions. S’acquittera-t-elle un jour ? C’est ce qu’il serait difficile de prévoir ; car la dette, déjà considérable, se trouve encore dans la période d’accroissement.

Ce que nous devons désirer, c’est de voir les intérêts commerciaux et industriels se multiplier, se développer, et augmenter ainsi la part due au trésor sur leurs bénéfices.

Ce qu’il est permis d’espérer, c’est que les recettes, fruit de ce développement, croîtront dans une proportion plus rapide que les dépenses.

Lorsque les recettes et les dépenses se balanceront, le budget de la colonie aura atteint sa situation normale, et l’Algérie ne figurera plus dans la balance de nos intérêts nationaux que

comme un élément nouveau de grandeur, de puissance et de richesse.

Voici un tableau qui permettra d'apprécier la distance qui sépare encore le budget de l'Algérie de cet équilibre entre les dépenses et les recettes. Il présente en nombres ronds les dépenses et les recettes faites annuellement en Algérie depuis le premier janvier 1831 jusqu'au 31 décembre 1845 , avec le rapport pour chaque année entre les recettes et les dépenses.

TABLEAU DU DÉPENSES ET DES RECETTES DE L'ALGÉRIE.

Années.	Dépenses.	Recettes.	Rapport entre les recettes et les dépenses.
	Millions.	Millions.	
1831	15,5	1,0	6,4 %
1832	19,8	1,6	8,1
1833	22,7	2,2	9,7
1834	23,6	2,5	10,6
1835	22,7	2,5	11,0
1836	25,3	2,9	11,5
1837	39,8	3,7	9,3
1838	40,8	4,2	10,3
1839	40,1	4,5	11,2
1840	66,5	5,6	8,4
1841	73,3	8,9	12,1
1842	76,4	11,7	15,3
1843	77,8	16,0	20,6
1844	78,1	17,7	22,7
1845	84,7	20,4	24,1
Totaux	708,1	105,4	14,9

On voit par ce tableau que les dépenses se sont accrues moyennement par année de 4 millions 600,000 francs, et les recettes de 1 million 300,000 francs.

Le rapport entre les recettes et les dépenses, qui en 1831 était de 6,4 pour 100, s'accroît constamment jusqu'en 1836, et atteint alors le chiffre de 11,5 pour 100. En 1837, à la suite de l'expédition de Constantine, il redescend à 9,3 pour 100 ; mais il remonte pendant les deux années suivantes ; en 1839 il est de 11,2 pour 100.

En 1839 une insurrection générale éclate en Algérie; elle nécessite de grands armements ; la dépense absolue passe d'une année à l'autre de 40 millions à 66 ; la proportion entre les recettes et les dépenses descend de 11,2 pour 100 à 8,4 pour 100.

Elle suit alors une nouvelle série ascendante, qui se continue sans perturbation jusqu'en 1845, où elle s'élève à 24,1 pour 100.

En 1831 la dépense était quinze fois plus considérable que la recette. En 1845 elle n'était plus que quatre fois supérieure : le rapport entre la recette et la dépense s'est accru moyennement par année :

Pendant la première série de 1831 à 1837, de 0,85 %.
Pendant la deuxième série de 1837 à 1839, de 0,63 %.
Pendant la troisième série, de 1839 à 1845, de 2,6 %.

Pour que les recettes fussent égales aux dépenses, il faudrait :

Au taux de la première série. 117 ans.
Au taux de la deuxième… 159 ans.
Au taux de la troisième…38 ans, sur lesquels six sont déjà écoulés.

Si donc les recettes et les dépenses suivaient la loi de progression qui les a régies depuis 1840, le budget de la métropole serait dans une trentaine d'années entièrement exonéré.

Un examen rapide de la nature des dépenses et des recettes permettra d'apprécier le sens des améliorations que l'avenir réserve au budget dé l'Algérie.

Au point de vue du progrès colonial, les dépenses se partagent en trois classes, qui correspondent a trois ordres de besoins, ce sont :

1° Les dépenses militaires ;
2° Les dépenses politiques ;
3° Les dépenses civiles.

Voici pour l'année 1845 la répartition en nombres ronds des sommes affectées à ces trois ordres de besoins :

DÉPENSES MILITAIRES. Francs,

États-majors..1,600,000
Solde et entretien des troupes............................21,800,000
Vivres et chauffage..16,000,000
Habillement, campement, coucher, transports, convois et indemnités de routes...7,300,000
Remonte, harnachement et fourrages...................9,500,000
Matériel de l'artillerie et du génie ; constructions militaires...8,000,000
Hôpitaux...5,000,000
Total...69,200,000

DÉPENSES POLITIQUES.

Gouvernement de l'Algérie..................................600,000
Gendarmerie et justice militaire.............................900,000
Troupes indigènes..6,300,000
Surveillance des côtes..400,000
Dépenses secrètes...500,000
Total...8,700,000

DÉPENSES CIVILES.

Administration, cultes, justice et finances...........1,400,000
Colonisation...1,500,000
Travaux civils. (Dessèchements, route, bâtiments, ports etc.) 3,200,000
Total...6,100,000

Total général..84,000,000

Il est facile, en jetant les yeux sur ce tableau, d'apprécier la nature des modifications que le développement des intérêts français en Algérie doit amener dans l'assiette de son budget.

La défense du sol, représentée par l'armée, coûte 69 millions par an.

La surveillance du sol, représentée par la gendarmerie et les troupes indigènes, coûte 7 millions.

L'exploitation du sol, représentée par la colonisation et les travaux civils, coûte 5 millions.

Peu à peu les moyens de police générale deviendront plus puissants et plus actifs. La gendarmerie et les troupes indigènes agrandiront leurs cadres, et permettront de réduire l'armée sans nuire à la sécurité de notre établissement.

Peu à peu aussi l'exploitation du sol, devenant plus large, intéressera un plus grand nombre d'indigènes, appellera un plus grand nombre de colons et de travailleurs européens, et permettra de réduire le chiffre de l'armée sans compromettre la sécurité de notre établissement.

Les dépenses politiques, et surtout les dépenses civiles, prendront au budget une partie de la place que les dépenses militaires y occupent aujourd'hui.

Mais il y a entre elles cette différence, que les dépenses purement militaires sont stériles, tandis que les dépenses politiques et civiles contribuent, directement ou indirectement, à l'amélioration des recettes.

Recettes.

Parmi les recettes, les unes proviennent du sol de l'Algérie, les autres de droits perçus par l'État sur une consommation dont il fait lui-même presque tous les frais.

Ces dernières sont les recettes purement FISCALES.

Les autres sont les recettes TERRITORIALES.

Les recettes fiscales se composent des droits de timbre et d'enregistrement, des droits de douane et de navigation, de l'impôt direct, représenté presque uniquement par les patentes, des contributions indirectes, des postes et des bateaux à vapeur. Les recettes de cette nature s'élèvent pour 1845 à la somme de 14 millions.

Les recettes territoriales, c'est-à-dire les droits perçus par le trésor sur les productions de l'Algérie elle-même, donnent une somme de 6 millions. En voici le détail pour 1845 en francs :

Produits forestiers..20,000
Produits d'immeubles..1,876,000
Droits sur la pêche du corail..................................130,000
Redevance proportionnelle payée par les concessionnaires des mines de Mouzaïa...1,300
Vente du butin pris sur l'ennemi..............................50,000
Produit des dîmes et redevances arabes...............4,100,000
Total..6,077,300

C'est sur cette classe de recettes que porteront principalement désormais les accroissements. Les immeubles produisent déjà 2 millions ; et l'État n'a point encore pris possession de la totalité de son domaine. Les produits forestiers sont à l'état de germe ; et l'exploitation des forêts n'a pour ainsi dite pas commencé. Les droits sur la pêche du corail peuvent s'accroître si la mode ramenait en France le goût de cette parure, La redevance sur les concessions de mines augmentera avec le nombre des exploitations ; la régularisation et l'extension de l'impôt indigène en amélioreront les produits. Enfin le développement et la mise en valeur de 1a propriété agricole et industrielle autoriseront, d'ici à quelques années, l'établissement de l'impôt foncier en Algérie.

*

PARTIE HISTORIQUE.

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE L'ALGERIE(1).

INTRODUCTION.

Depuis les temps anciens jusqu'à l'invasion arabe.

AVANT-PROPOS.

L'histoire de l'Afrique ancienne a déjà été écrite de la manière la plus complète et la plus détaillée pour la collection de l'Univers pittoresque. Elle forme le tome II de l'Afrique. Les traditions qui se rapportent à la plus haute antiquité, les connaissances des écrivains anciens sur la géographie, l'ethnographie, la distribution des populations, la délimitation des territoires et des annales politiques de ce continent, ont été élucidées et exposées avec précision par M. d'Avezac. Les recherches étendues de MM. Dureau de la Malle et Jean Yanoski ont retrouvé et reproduit tous les détails de la fondation, de la prospérité et de la ruine de Carthage. M. L. Lacroix a tracé l'histoire de la Numidie et de la Mauritanie, qui jouèrentun si grand rôle dans les guerres puniques, et dont les annales sous la domination romaine offrent un intérêt si vif pour l'étude de la situation actuelle de l'Agérie, enfin, pour conduire le

---

(1) La partie du résumé de l'Histoire de l'Algérie qui comprend l'introduction et les périodes de la domination arabe et berbère et de la domination turque a été rédigée par M. J. Urbain, interprète principal pour la langue arabe, attaché pendant dix années à l'armée d'Algérie. Les ouvrages où ont été puisés les principaux documents sont il pour la période berbère : l'Histoire de l'Afrique, par Kairouani ; l'Histoire du Maghreb, par Nouaïri; le travail d'Ebn-Khaldoun sur les Berbères; l'Histoire des Aghlabites, par M. Noël Desvergers; enfin la partie des sciences historiques et géographiques, de l'ouvrage de la Commission scientifique de l'Algérie ; 2° pour la période turque : Fondation de la régence d'Alger, par Sander Rang; Histoire d'Alger, par Ch. de Rotalier ; Domination tuque, par Walsin Esterhazy ; Mémoires historiques et géographiques sur l'Algérie, par M. E. Pellissier (ouvrage de la Commission scientifique); divers travaux remarquables publiés par le ministère de la guerre dans les tableaux de situation des établissements français en Algérie, pour les années 1837, 1839, 1840, 1841, 1843, 1844 et 1845; l'Histoire de Charles-Quint , par Robertson ; enfin les auteurs espagnols, tels que Marmot, Sandoval, etc., et quelques manuscrits arabes.

récit des temps anciens jusqu'aux premières époques des âges modernes, M, Jean Yanoski a traité la période qui s'étend depuis l'introduction du christianisme en Afrique, sous les Romains, puis pendant les dominations vandale et byzantine, jusqu'à l'invasion arabe. C'est en quelque sorte une histoire ecclésiastique, qui fait connaître les nombreuses vicissitudes de l'Église d'Afrique, déchirée par tant de sectes et d'hérésies, perdant, à la suite de chaque commotion politique, une partie de ses fidèles, jusqu'au jour où ces consciences, énervées par d'arides discussions et des distinctions subtiles, subirent presque sans défense la religion nouvelle que leur imposa la conquête musulmane.

Le travail que nous entreprenons aujourd'hui n'a pas pour but de poursuivre, en ce qui concerne l'Afrique moderne, les études savantes sur l'Afrique ancienne dont il vient d'être question. Nos efforts se sont bornés dans un cercle plus étroit ; nous avonsrecherché, parmi les événements qui se sont déroulés dans ce vaste continent, depuis le septième siècle de notre ère, jusqu'à nos Jours, tout ce qui se rattache le plus directement possible à l'histoire de l'Algérie. Cependant, comme cette partie de l'Afrique septentrionale n'est devenue un État distinct que sous la domination turque, au seizième siècle, nous avons été dans l'obligation, pour la première période du récit, de rappeler les faits relatifs à l'ensemble de l'Afrique du nord, plus particulièrement connue des Arabes sous le nom de Maghreb.

Afin de réunir dans un même cadre tous les renseignements sur l'Algérie et de permettre de suivre, pour ainsi dire à travers les âges, les modifications successives des territoires jusqu'à la formation de la Régence par les Turcs, nous avons pensé qu'il serait utile de présenter un résumé rapide des travaux sur l'Afrique ancienne déjà publiés dans l'Univers pittoresque. Il ne s'agit pas de refaire une histoire considérable qui n'a rien laissé en oubli et qui ne présente aucune lacune jusqu'à l'invasion arabe ; nous voulons seulement rechercher parmi ces riches et abondants matériaux ce qui concerne spécialement les contrées comprises dans l'Algérie actuelle. Cette partie de l'Afrique a subi, dans le cours des temps, de nombreuses et violentes invasions ;

des races nouvelles sont venues se mêler aux races indigènes ; chaque conquête a amené avec elle sa religion, qui, devenue bientôt dominante, a supplanté la foi des vaincu ; les territoires ont été remaniés, les délimitations changées après chaque révolution, après tous les événements politiques importants; et cependant on est frappé, en parcourant ces annales si variées, si souvent renouvelées dans un cadre si mouvant, de trouver toujours les traits principaux des races qui occupent encore aujourd’hui le sol, de reconnaître leurs mœurs, leur caractère, et de saisir les preuves pour ainsi dire vivantes de leur origine et de ta légitimité de leur descendance. Ce sera la justification de cette analyse succincte des travaux de MM. D’Avezac, Dureau de la Malle, Jean Yanoski et L. Lacroix.

Origine et distribution des populations.

Les écrivains de l'antiquité n'avaient que des connaissances imparfaites sur les régions qui s'étendent depuis l'Égypte jusqu'à l'Océan. Plusieurs dénominations étaient employées pour désigner ces contrées; la plus générale semble avoir été celle de Libye. Encore ne s'appliquait-elle qu'à la partie la plus rapprochée de l'Égypte ; car le disque terrestre d'Homère avait pour extrême limite occidentale une ligne descendant de l'île d'Elbe au promontoire de Carthage. Ce ne fut que dans l'année 639 avant l'ère chrétienne que le Samien Coléos, poussé par la tempête, dépassa le détroit des colonnes d'Hercule. Le nom d'Afrique ne fut substitué à celui de Libye que sous la domination carthaginoise. Employé d'abord comme dénomination du territoire propre de Carthage, il acquit successivement une acception plus générale, et servit enfin à désigner la totalité du continent. C'est une remarque qui se reproduit à l'occasion de chacune des principales révolutions de l'histoire de l'Afrique; la vie, le mouvement, l'action qui l'unissent au monde européen naissent, soit à l'orient, soit au nord, mais marchent et progressent constamment de l'orient à l'occident ; et les contrées les plus voisines de l'Océan arrivent toujours les dernières à prendre part à la civilisation nouvelle.

Les traditions les plus anciennes mentionnent des émigrations de peuplades de l'Asie dans le nord de l'Afrique. Ce sont d'abord des populations Cananéennes, qui, chassées de la Palestine et refoulées en Égypte, se répandirent dans les régions libyennes. A ces tribus vinrent se fondre de nombreuses colonies de Coptes, de Kouchytes, d'Arabes Sabéens, d'Amalécites et de Palestins. Ces émigrations semblent avoir formé la souche des Gétules, qui figurent dans l'histoire de l'Afrique musulmane. sous le nom de Berbères. Dans cette fusion, chaque élément conserva cependant le souvenir de son origine distincte. Ainsi, les Senahdja, les Ketama, les Lamta, les Haouara, les Masmouda et les Laouata étaient issus des Sabéens de l'Yémen ; les Zenata

descendaient des Amalécites, et d'autres, vulgairement nommés Djaloulia, représentaient la postérité de Goliath. Ces races constituaient avec les Libyens, considérés comme autochtones, la population du nord de l'Afrique. Les Libyens étaient plus particulièrement fixés vers le littoral et les diverses autres peuplades dans l'intérieur.

A ce premier flot d'émigration débordé de l'Orient sur la Libye succéda un mouvement en sens inverse, qui apporta des éléments nouveaux dans la composition de la population. C'est Salluste qui fournit ces renseignements, qu'il a empruntés aux livres du roi carthaginois Hiempsal Hercule, le conquérant asiatique, après avoir traversé en vainqueur toute la Libye, à la tête d'une armée immense, à laquelle toutes les nations de l'Asie avaient envoyé leur contingent, avait passé en Espagne. Là il fut trahi par la fortune, et périt dans une bataille. A la suite de cette catastrophe, son armée se débanda. Une partie passa en Afrique. Les Perses s'enfoncèrent dans le pays, en suivant les côtes de l'Océan, puis tournèrent vers l'est ; ils se mêlèrent aux Gétules, dont ils adoptèrent les habitudes nomades, changeant comme eux très fréquemment de campements; ils prirent le nom de Numides. Les Mèdes et les Arméniens s'unirent aux Libyens du littoral, et reçurent le nom de Maures, soit parce qu'ils étaient la population la plus occidentale, soit qu'on veuille voir dans le mot Maure une dérivation du mot Mèdes. Les Numides ne tardèrent pas à agrandir leur centre d'action; leurs succès contre les indigènes les portèrent jusque sur le littoral e la Méditerranée, refoulant les Libyens vers l'est et arrêtant à l'ouest le mouvement d'expansion des Maures.

Si on peut ajouter foi à ces traditions africaines, c'est à cette époque reculée qu'il faut faire remonter la première constitution un peu précise, sur le territoire actuel de l'Algérie, d'une nation distincte, formée pair un mélange de Perses, de Gétules et de Libyens, et connue sous le nom de Numides. La population de la Libye se trouvait alors ainsi répartie : les Maures, les plus rapprochés de l'Espagne, occupant lapartie occidentale ; puis plus à l'est, les Numides, qui s'étendaient depuis le fleuve

Molouïa, jusqu'à la petite Syrte ; enfin, à l'extrémité orientale, les Libyens proprement dits, et derrière eux les Éthiopiens. Les Gétules, qui passent pour les ancêtres des Berbères d'aujourd'hui, étaient placés derrière les Numides, séparés d'eux par la chaîne de l'Atlas.

Le premier mouvement d'émigration partit de l'est; le second, quoique également originaire de l'Orient, s'établit en Afrique par une expansion de l'ouest à l'est. La troisième accession de peuples étrangers arriva par le nord. D'autres races vinrent s'implanter, non plus comme éléments d'une fusion nouvelle, mais comme colonies conservant une nationalité séparée. Ce furent, d'une part, les Phéniciens de Tyr et de Sidon, qui fondèrent à l'ouest de la grande Syrte des comptoirs commerciaux, dont le plus considérable fut Carthage ; de l'autre part, ce furent les Grecs de Théra, qui s'établirent à l'est de la Syrte, et dont Cyrène devint la métropole principale. Les populations commencent à se classer ; les divisions territoriales deviennent distinctes ; l'histoire sort de la confusion et des ténèbres.

A mesure que ces deux puissances commerciales prirent du développement, les dénominations géographiques furent encore simplifiées. Sous le nom de Libye, les Romains désignèrent les colonies grecques depuis les autels des Philènes, au fond de la Syrte, jusqu'aux frontières de l'Égypte. Le domaine carthaginois, qui ne paraît pas avoir dépasse : les limites actuelles de la régence de Tunis, reçut le nom d'Afrique ; le reste, jusqu'au fleuve Molouïa, s'appelait Numidie ; puis venait la Mauritanie. En refoulant à l'intérieur les tribus du littoral, la civilisation carthaginoise et la civilisation grecque n'eurent pas la prétention de les anéantir, et à aucune époque elles ne parvinrent à asservir complètement les Humides et les Maures.

Fondation de Carthage.

Carthage fut fondée l'an 878 avant l'ère chrétienne par Didon, sœur de Pygmalion, roi de Tyr. Ce prince ayant fait

mourir son mari pour s'emparer de ses richesses, Didon s'enfuit avec un petit nombre de partisans, et vint aborder sur les côtes libyennes, aux environs de Tunis. Il existait déjà plusieurs colonies phéniciennes dans les mômes contrées, entre autres Utique, dont les chroniques phéniciennes font remonter la fondation jusqu'à 1520 avant J. C., et qui était située dans je golfe même où la sueur de Pygmalion débarqua. Le premier acte des nouveaux émigrants fut d'acheter du terrain aux indigènes. On sait par quel stratagème ingénieux Didon se fit concéder une superficie assez étendue, en ne demandant que l'espace qu'une peau de bœuf pourrait renfermer. Elle bâtit une citadelle, qui prit le nom de Byrsa. Marbah régnait alors sui les Gétules (Djedala) et sur les Maxyes (Amazirgs) ; il voulut épouser Didon, qui s'était soumise au payement d'un impôt en argent ; la reine de la ville nouvelle s'y refusa.

Après la mort de Didon une lacune de trois siècles se présente dans l'histoire de Carthage. On eut supposer que les commencements de cette colonie furent très modestes. Mais sou heureuse situation, les éléments de prospérité commerciale et industrielle qu'elle possédait, mis à profit par le génie entreprenant des Phéniciens, aidèrent le développement rapide de sa puissance. Elle forma le long du littoral une chaîne non interrompue de colonies, de comptoirs, de positions fortifiées, qui se prolongeaient vers l'Ouest, jusqu'au détroit, et au moyen desquels elle établit ses rapports commerciaux sur des bases solides et prépara dans toute la partie occidentale de la Méditerranée le monopole de la navigation, qu'elle conserva longtemps. Le gouvernement, qui était monarchique, fut remplacé par une constitution républicaine, sans qu'on assigne l'époque ni les causes de cette révolution.

Les progrès des Carthaginois sur les populations aborigènes, pendant cette espèce d'interrègne historique de trois siècles, ne furent pas moins sensibles. On croit que ce fut du temps de Darius fils d'Hystape qu'ils s'affranchirent du tribut qu'ils payaient aux rois des peuplades qui les entouraient Ils étendirent leur domination sur toute la presqu'île comprise entre Tabraca et la petite Syrte.

Les indigènes qui habitaient ce pays étaient adonnés à l'agriculture, et disposés par leur caractère pacifique à accepter une civilisation plus avancée. Les Carthaginois eurent soin de disséminer au milieu de ces populations des colonies phéniciennes constituant un réseau de villes destinées à maintenir leurs nouveaux sujets dans l'obéissance. Cette presqu'île portait le nom d'Afrique, et était composée de deux provinces : la Byzacène et la Zingitane. Au delà il n'y avait que des tribus nomades indépendantes, avec lesquelles Carthage était quelquefois liée par des traités, et où elle recrutait des soldats mercenaires.

La colonie fondée par les Grecs dans la Libye orientale eut des commencements et des progrès pareils à ceux de Carthage. Souvent aux prises avec les populations indigènes, Cyrène parvint à les refouler vers l'intérieur, et quelquefois même à les soumettre entièrement. Ses relations commerciales s'étendirent également. Ce développement de prospérité ne tarda pas à exciter la jalousie de Carthage. Les vieilles antipathies nationales se réveillèrent. Carthage se rattachait par son origine aux races sémitiques, dont l'inimitié contre la race hellénique alimenta la guerre pendant plusieurs siècles en Asie et en Grèce. Cette première lutte se termina par une délimitation du territoire des deux colonies. L'histoire a perpétué la mémoire de deux frères carthaginois qui consentirent à être enterrés vivants pour assurer à leur patrie des limites plus étendues. Le lieu où s'accomplit ce dévouement héroïque fut appelé autels des Philènes, du nom des deux frères, et marqua les frontières, des deux États. A partir de cette époque les annales de Carthage ont été conservées sans interruption. C'est le moment où elle porte ses conquêtes au dehors du continent africain.

Guerres des Carthaginois hors de l'Afrique.

L'an 543 avant l'ère chrétienne, Carthage, puissante déjà par sa marine, déclara la guerre aux Phocéens. A l'issue de cette lutte, elle resta maîtresse de l'île de Corse. Bientôt après, à l'instigation et avec l'aide secrète de Xerxès et de ses successeurs, les

Carthaginois entreprirent des expéditions en Sicile contre les colonies grecques en 536 ils s'emparèrent de la presque totalité de cette île ; en 530 ils tournèrent leurs armes contre la Sardaigne, et s'en rendirent maîtres.

Pendant que la fortune semblait accompagner partout ses flottes, Carthage eut des luttes à soutenir contre les populations indigènes qu'elle avait subjuguées. Elle triompha de ces résistances autant par la ruse et la séduction que par la force. D'un autre côté, les incursions multipliées qu'elle faisait sur là Méditerranée la mirent bientôt en présence des Romains; mais ces premières relations furent pacifiques, et sont constatées par un traité signé en 509.

Les premiers succès de Carthage en Sicile la portèrent à aspirer à la conquête de l'île tout entière. Son empire et sa gloire s'étaient accrus par l'habileté de Magon, d'abord suffète de la république, puis général. Il avait introduit la discipline militaire, parmi les troupes, reculé les frontières en subjuguant les peuplades indépendantes, étendu le commerce de sa patrie. Après la mort de Magon, ses deux fils lui succédèrent et commencèrent les expéditions contre la Sicile. Cette lutte avec les races helléniques, qui devait se prolonger, sans changer de théâtre, jusqu'à l'époque de la première guerre punique, en 268 avant J. C., s'engagea l'an 489. Pendant ces deux siècles la guerre se fit avec des chancres diverses, mais avec un égal acharnement des deux parts. Les principaux événements qui se rattachent d'une façon plus directe à l'histoire des populations africaines sont : une révolte des indigènes, plus formidable que les précédentes, et l'invasion du domaine Carthaginois par Agathocle, roi de Sicile.

RÉVOLTES DES LIBYENS. – L'insurrection éclata en 395 avant l'ère chrétienne, à la suite d'une expédition en Sicile par Himilcon, dont l'armée avait été décimée par la peste, et qui avait lâchement abandonné les auxiliaires libyens à la vengeance des Syracusains. Cet acte souleva une indignation générale parmi les indigènes; ils se levèrent au nombre de plus de deux cent

Mais cette multitude sans chefs expérimentés et sans organisation ne put tenir la campagne longtemps : manquant de vivres, travaillée par les habiles intrigues des Carthaginois, elle se débanda et délivra la ville des alarmes qu'elle lui causait. Il fallut quatre ans d'efforts soutenus pour reconquérir l'ascendant politique que cette révolte avait fait perdre ; et cependant, en 379 , une seconde insurrection des Libyens, sans reproduire les mêmes dangers, coûta aux Carthaginois des sacrifices de toutes sortes, qui l'affaiblirent beaucoup.

INVASION DE L'AFRIQUE PAR AGATHOCLE. – Agathocle, pressé en Sicile par les Carthaginois, trompa la vigilance de leur flotte, et débarqua en Afrique en 309, à El-Haouarieh, sur le côté oriental du golfe de Tunis, au sud du cap Bon. Les Siciliens firent des progrès rapides. Après avoir détruit l'armée carthaginoise, Agathocle dévasta les environs de la capitale, et reçut là soumission d'un grand nombre de places ; il marcha ensuite contre les villes maritimes, et en peu de temps, de gré ou de force, il en rangea plus de deux cents sous son obéissance. A la nouvelle de ces succès, les Libyens tributaires vinrent en grand nombre grossir le parti du vainqueur, et lui facilitèrent la conquête du littoral et les entreprises contre les populations de l'intérieur. Ces expéditions s'étendirent à l'ouest jusqu'à Hippone, (Bône) ; puis, elles atteignirent Stora et Collo. Une partie des Numides accepta l'alliance des Siciliens, le plus grand nombre attendit l'issue définitive de la lutte pour se prononcer. Mais Carthage sut tirer parti de cette hésitation, et dès que la fortune se montra plus favorable à ses armes, elle ramena les indigènes, recouvrit ses possessions, força Agathocle à s'enfuir secrètement, abandonnant son armée, qui évacua elle-même l'Afrique à la suite d'un traité. Cette invasion avait duré trois ans.

Guerres Puniques.

La Sicile devait être funeste à Carthage. Après avoir combattu pendant plus de deux siècles sans pouvoir établir solidement leur domination sur cette île, les Carthaginois rencontrèrent la

puissance romaine, qui commençait à s'alarmer de leurs progrès vers les côtes septentrionales. La lutte s'engagea sur ce théâtre, et y fut longtemps circonscrite. Ce fut seulement dans la neuvième année de la première guerre Punique, en 256 avant Jésus-Christ, que Regulus et son collègue, le consul Aulus Manlius Vulso, firent une descente en Afrique et débarquèrent près de la ville de Kélibia (l'ancienne Clypéa), dont ils se rendirent maîtres. L'année suivante les Romains s'emparèrent de Tunis; et ravagèrent le plus beau canton de l'Afrique, enlevant une quantité immense de bestiaux et emmenant un nombre considérable de prisonniers. Les Numides, qu'on trouve toujours unis aux ennemis de Carthage, furent les instruments les plus actifs de ces déprédations barbares, dont le signal était donné, par l'armée romaine. Mais les affaires des Carthaginois furent rétablies, grâce à un corps de Grecs mercenaires commandés par le Lacédémonien Xantippe. Régulus fut fait prisonnier, et son armée complètement écrasée. On n'a pas besoin de rappeler sa fermeté inébranlable pendant sa captivité et sa mort héroïque, qui a conquis l'immortalité à son nom. La première expédition des Romains en Afrique n'eut d'autre résultat qu'une occupation passagère ; et les tentatives qu'ils firent ultérieurement jusqu'à la fin de la première guerre Punique, en 242, n'eurent pas plus de succès.

GUERRE DES STIPENDIÉS. – Le traité de paix qui mit fin à la guerre entre Rome et Carthage amena pour cette dernière puissance les embarras intérieurs les plus graves. L'évacuation de la Sicile et la cessation des hostilités rendaient inutiles les nombreuses troupes mercenaires et libyennes entretenues par les Carthaginois. Elles furent dirigées sur Sicile (le Kef), vers la frontière de la Numidie. Elles avaient à réclamer un arriéré de solde considérable ; le trésor public était épuisé; on voulut discuter avec elles sur le montant de la créance ; elles se révoltèrent, et appelèrent le pays à faire cause commune avec elles. Les indigènes avaient été traités avec une extrême dureté pendant le cours de la guerre. Pour subvenir aux dépenses de l'armée Carthage avait exigé

des propriétaires ruraux la moitié de leurs revenus; les impôts des villes avaient été doublés; aux exactions des gouverneurs s'étaient jointes les déprédations des Romains et des Numides. Ces griefs accumulés firent explosion à l'appel des soldats révoltés ; toutes les villes et les campagnes envoyèrent des hommes, des munitions et de l'argent ; et les insurgés, à la tête d'une armée de soixante-dix mille hommes, allèrent, sous la conduite du Libyen Mathos et du transfuge campanien Spendius, attaquer Utique et Hippona Diarrhyte (Bizerte), qui seules étaient restées fidèles à la cause carthaginoise.

L'armée dirigée contre les rebelles obtint un premier succès, presque aussitôt suivi d'un désastre ; deux fois le général carthaginois laissa échapper une victoire facile, et on dut lui envoyer un renfort de dix mille citoyens et de soixante-dix éléphants. Ces troupes, mal commandées, ne purent arrêter les insurgés, qui, après avoir pris Utique et Bizerte, vinrent mettre le siège devant la capitale. Un général plus habile ayant été choisi, les Carthaginois triomphèrent enfin de cette insurrection, grâce à la trahison de Naravas, chef numide, qui, frappé d'enthousiasme pour le caractère d'Amilcar, abandonna le parti des révoltés, et entraîna un corps de deux mille Numides qu'il commandait. Tout le pays rentra dans l'obéissance, et les populations voisines, telles que les Numides Micatanes, qui s'étaient montrées hostiles, furent châtiées avec une rigueur excessive. La guerre des Stipendiés, qu'on a appelée aussi guerre des Mercenaires, et qui avait jeté Carthage dans de si grands périls, dura trois ans et quatre mois; les deux chefs Spendius et Mathos furent pris, et subirent une mort cruelle et ignominieuse.

DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE. – Pendant que les troubles intérieurs menaçaient l'existence même de Carthage, sa puissance s'étendait au dehors. A l'issue de la première guerre Punique, le traité de paix lui avait enlevé la Sicile, la Sardaigne, la Corse, la plage ligurienne ; mais des conquêtes nouvelles en Espagne la dédommagèrent bientôt de ses pertes. Hannibal, qui devait porter la gloire des armes de sa patrie jusqu'au

cœur même de l'Italie, commandait les troupes carthaginoises en Espagne. En 221 avant J. C. Rome prit ombrage de ses progrès, et voulut imposer l'Èbre comme limite des possessions de sa rivale ; elle prétendit même réserver au midi de cette ligne l'indépendance de Sagonte, colonie grecque. Hannibal, sans tenir compte des réclamations des ambassadeurs romains, s'empara de cette ville, et la ruina complètement. Cette audacieuse insulte à la protection du peuple romain fut le signal de la guerre ; elle fut rallumée en 219. Nous n'avons pas à suivre le héros carthaginois dans son invasion de l'Italie ; nous devons nous borner à rappeler les événements de la guerre qui eurent l'Afrique pour théâtre. La seconde guerre Punique ne se concentra pas, comme la première, en Sicile ; en peu de temps elle embrasa toutes les contrées qui bordent la Méditerranée occidentale, et les nations humides y jouèrent un rôle important. Quelques détails sont nécessaires pour expliquer l'intervention des indigènes dans cette grande lutte.

FORMATION DES ROYAUMES NUMIDES. – A la suite de l'invasion d'Agathocle, un grand nombre de tribus soumises aux Carthaginois avaient reconquis leur indépendance. Sans cesse préoccupés des difficultés et des intérêts plus sérieux qu'ils avaient sur le littoral et dans les contrées européennes, les Carthaginois ne purent faire rentrer ces tribus dans le devoir. Elles se constituèrent en États libres. C'est alors que se formèrent les royaumes des Massyliens et des Massésyliens, qui comprenaient toute la Numidie. Le roi des Massésyliens résidait à Siga, auprès de l'embouchure de la Tafna ; celui des Massyliens avait Zama pour capitale. La limite entre les deux royaumes était l'Ampsaga (Oued-el-Kebir). Au moment où éclata la deuxième guerre Punique, Gula régnait sur les Massyliens et Syphax sur les Numides les plus occidentaux.

Ces deux royaumes étaient tous deux trop rapprochés de l'Espagne pour que Rome et Carthage ne songeassent pas à y chercher des alliés. Gala, fils de Naravas, qui aida Amilcar à triompher des Stipendiés, se déclara pour Carthage ; Syphax,

mécontent des faveurs prodiguées à Gula, écouta les propositions des Romains, et embrassa leur parti, en 213 avant J. C. Les deux rois numides ne tardèrent pas à en venir aux mains : la victoire resta à Massinissa, fils de Gula, qui commandait les Massyliens ; l'allié des Romains dut abandonner sa capitale et se retirer chez les tribus les plus voisines de la Mauritanie. Après cette bataille, Massinissa, à peine âgé alors de dix-sept ans, passa en Espagne, et prit une part glorieuse au combat dans lequel les Scipions furent défaits par Asdrubal et Magon, en 212. Mais pendant que l'armée de Gula était employée en Espagne au service des Carthaginois, Syphax sortit de sa retraite, rétablit ses affaires, et se mit en relation avec le sénat romain.

VARIATIONS DE SYPHAX ET DE MASSINISSA. – Devenu le plus puissant roi de l'Afrique, Syphax, emporté par son ambition et son inconstance naturelles, s'était rapproché de Carthage, et se plaisait à flotter entre les deux républiques qui le sollicitaient également. D'un autre côté, Massinissa s'était mis en rapport avec les Romains, et, touché de la générosité de Scipion, qui lui avait rendu sans rançon son neveu Massiva, fait prisonnier, il avait conclu en secret un traité avec eux, en 206. A la suite de cette alliance, il passa en Afrique pour entraîner les tribus dans le parti nouveau qu'il venait d'embrasser. Ainsi, pendant que les Romains perdaient le concours de Syphax, définitivement lié aux Carthaginois par son mariage avec la belle Sophonisbe, ils gagnaient Massinissa, moins puissant alors que son rival, mais plus jeune, plus habile à la guerre, et destiné à exercer une influence immense dans la lutte contre Carthage. Les chances de la guerre ne furent pas d'abord favorables au nouvel allié des Romains; vaincu par Syphax, il fut contraint à fuir dans les montagnes avec un petit nombre de cavaliers et quelques familles emportant leurs tentes et chassant devant elles leurs troupeaux. Mais bientôt Massinissa, guéri de ses blessures, reparut dans son royaume, et récupéra le pouvoir. Il réunit une armée, et alla camper sur une montagne entre Cirta et Hippone royale (Constantine et Bône).

Défait encore une fois; par Syphax, il parvint à s'échapper à grand-peine avec soixante-dix cavaliers, et se réfugia chez les Garamantes, après avoir ravagé sur son passage les contrées soumises aux Carthaginois et à leurs alliés.

LES ROMAINS PORTENT LA GUERRE EN AFRIQUE. – L'arrivée de Scipion en Afrique, en 205, jeta l'épouvante dans les possessions et parmi les alliés de Carthage, et rétablit la fortune de Massinissa. Il n'amena que deux cents cavaliers numides à l'armée romaine qui assiégeait Utique ; mais il apportait l'utile concours de sa valeur, de son expérience et de sa fidélité. Sa troupe grossit rapidement ; après avoir combattu à côté de Scipion dans plusieurs batailles, il fut envoyé en Numidie avec Lélius pour poursuivre Syphax et lui enlever le territoire qu'il avait usurpé. Massinissa battit Syphax, et le fit prisonnier en 202. Il s'empara ensuite de Cirta, qui était devenue la capitale de la Numidie. Sophonisbe tomba en son pouvoir ; mais ne pouvant la sauver de l'humiliation de figurer au triomphe de Scipion, il lui envoya du poison pour se donner la mort. Massinissa reçut le titre et les insignes de la royauté. La défaite de Carthage suivit de près celle de son allié ; Hannibal perdit la bataille de Zama, et les Romains dictèrent la paix, qui mit fin, en 201 avant J. C., à la deuxième guerre Punique. Cette lutte terminée, la Numidie se trouva partagée entre Massinissa, roi de Massyliens, dont les possessions s'étendaient au sud du territoire de Carthage, jusqu'à la Cyrénaïque, et Vermina, fils de Syphax, roi des Massésyliens, avec leurs anciennes limites, moins Cirta et quelques autres villes, qui furent données à Massinissa par les Romains.

ENVAHISSEMENTS DE MASSINISSA. – Le traité que Rome venait d'accorder à Carthage ne pouvait marquer qu'un répit dans la destruction de la puissance phénicienne. L'agrandissement des États de Massinissa avait placé le roi numide sur la ligne même de toutes les frontières carthaginoises ; son activité, sa haine et son ambition le rendirent un voisin redoutable pour l'ennemie de Rome. Il ne tarda pas à envahir le territoire de Carthage; il lui enleva ses meilleures provinces, anéantit ses dernières

ressources, et réduisit cette république humiliée à implorer contre lui l'intervention romaine, sans pouvoir obtenir que l'exécution des traites fût maintenue et que l'audace de l'agresseur fat blâmée. Cette lutte dura presque saris interruption depuis l'an 193 avant l'ère chrétienne jusqu'en 150, peu de temps avant la troisième guerre Punique. Les résultats de la guerre furent pour Massinissa la possession de la Byzacène, de tout le pays des grandes Plaines jusqu'auprès de Bizerte et, de quelques autres parties du pays situées au sud ou à ouest du domaine très restreint de Carthage. Le roi numide étendit aussi ses États aux dépens de la Numidie occidentale, qui avait pris parti contre lui dans ses démêlés avec Carthage.

TROISIÈME GUERRE PURIQUE; MORT DE MASSINISSA. – Ce dernier acte de la lutte fut aussi meurtrier, aussi disputé, mais moins long que les précédents. Commencée en 149, la troisième guerre Punique fut terminée en 146 par la destruction de Carthage. Massinissa, qui depuis près d'un demi-siècle poursuivait avec ardeur la ruine des Carthaginois, dans l'espoir d'hériter de leurs dépouilles, vit avec regret les Romains venir lui arracher une proie assurée. Soit que la maladie et la vieillesse eussent déjà paralysé ses forces, soit par suite de son vif mécontentement, il ne parut pas à l'armée romaine, et mourut peu de mois après le commencement du siège du Carthage, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. Son long règne contribua beaucoup à changer l'état social de la Numidie. Il s'appliqua dans plusieurs contrées de son royaume à faire abandonner aux populations leurs habitudes nomades et à les fixer sur le sol, en leur inspirant l'amour de l'agriculture. Il disciplina son armée, lui enseigna la tactique romaine, et réprima énergiquement l'instinct du pillage et du brigandage qui distinguait les Numides. Tout en comprenant les avantages de la civilisation et en s'efforçant d'en faire jouir ses sujets, Massinissa vécut toujours dans la plus grande simplicité, saris rien changer aux coutumes de ses pères. Il était sobre, robuste, dur au travail et à la fatigue ; le plus intrépide

cavalier de la Numidie, il restait à cheval plusieurs jours et plusieurs nuits de suite, et jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans il montait seul sur son cheval, sans selle. Tel fut le héros de la Numidie, guerrier expérimenté, habile politique, d'un caractère noble et généreux, fidèle jusqu'à la fin de sa vie à l'alliance qu'il avait contractée avec Rome.

Massinissa se souvint en mourant que c'étaient les qualités brillantes de Scipion Paul Émile qui avaient gagné son cœur à la cause des Romains. Déjà on s'entretenait des exploits et du mérite du jeune Scipion, digne fils du héros objet de son admiration. Le roi numide voulut donner un dernier témoignage de sa confiance et de son dévouement, en laissant à Scipion l'Africain le soin de partager ses États entre ses trois fils. Celui-ci, préoccupé de l'intérêt de sa patrie, ne divisa pas le territoire de la Numidie, afin d'éviter des guerres ou des rivalités qui auraient affaibli la puissance des alliés de Rome. Il conserva le royaume dans son intégrité, et partagea le pouvoir entre les trois frères : à Gulussa, il assigna le commandement de l'armée ; Micipsa eut le pouvoir administratif, et résida à Cirta ; Mastanabal, le plus jeune, fut chargé de présider aux affaires de la justice. En revenant au camp romain, Scipion emmena avec lui le jeune Gulussa, qui, jusqu'au moment de la chute de Carthage, fut pour lui un précieux auxiliaire. Le corps de cavalerie numide se fit aussi remarquer par son courage et son dévouement. Après l'anéantissement de Carthage, les vainqueurs, occupés en Orient et dans l'Occident de guerres importantes, ne songèrent point à étendre leurs conquêtes en Afrique. Se bornant à dominer directement la province la plus rapprochée de la ville détruite, ils laissèrent aux rois numides les régions du sud et de l'ouest.

Conquête de la Numidie par les Romains.

Utique était devenue le lieu de résidence du préteur qui gouvernait le territoire dont Rome s'était réservé l'administration. Le long des côtes, les Romains héritèrent de la prospérité commerciale de Carthage. Quelques colonies italiennes, peu

importantes d'abord, mais destinées à grandir, apportèrent sur le sol africain les mœurs et le langage des peuples latins; par leurs relations avec les indigènes, elles préparèrent le développement de la Puissance romaine. La conduite des fils de Massinissa ne donna d'abord aucun sujet de plainte. Gulussa et Mastanabal ayant été enlevés tous deux à la fois par une épidémie qui exerça les plus terribles ravages en Afrique, Micipsa resta seul maître de la Numidie. Ami de la paix et des arts, il poursuivit l'œuvre de civilisation entreprise par son père ; il orna Cirta, sa capitale, d'édifices et d'établissements utiles, et y appela une colonie grecque, qui contribua à accroître encore la prospérité de ta ville.

GUERRE DE JUGURTRA. – La mort de Micipsa en 119 vint interrompre le cours de ces progrès. Il laissait deux fils; mais parmi ses neveux, Jugurtha, fils de Mastanabal, s'était déjà concilié l'affection des populations numides, et avait gagné la protection romaine par les services qu'il rendit au siège de Numance, en Espagne. Jugurtha, dès son adolescence, avait montré par sa hardiesse, sa bravoure et son habileté ce que le royaume pourrait avoir à souffrir de son ambition. Micipsa crut prévenir ces dangers en admettant son neveu au partage de sa succession avec ses deux fils. Il avait à peine fermé les yeux, que les maux qu'il avait voulu conjurer éclatèrent. Jugurtha, appelé à régner sur le territoire compris entre l'Ampsaga et la Mulucha, fut mécontent de la part qui lui échut, et en appela aux armes. Il fit d'abord assassiner Hiempsal, un des deux fils de Micipsa, et dirigea ensuite ses efforts contre Adherbal, qui résidait à Cirta. Son brillant courage attira auprès de lui un grand nombre de partisans. En vain Adherbal implora le secours des Romains, son adroit ennemi sut par des largesses faire taire la justice des envoyés du sénat, et réussit à s'emparer de Cirta. Adherbal fut livré aux supplices les plus atroces, en 112 avant J. C.

Quand ces nouvelles arrivèrent à Rome, elles soulevèrent l'indignation du peuple, et le sénat, dans lequel Jugurtha avait déjà acheté de nombreux amis, se vit contraint d'adopter des

mesures énergiques. Mais tantôt par la ruse, tantôt par violence ou par corruption, le roi numide annula ou déjoua les ordres donnés contre lui. Cependant, mandé à Rome, il fut obligé devenir se défendre ; là, pendant que les accusations les plus vives s'élevaient contre lui, il fit assassiner, dans Rome même, un fils d'Adherbal, qui s'était soustrait jusque-là à sa vengeance. Cet acte d'audace inouïe rendit pour lui le succès impossible ; il quitta l'Italie, après avoir prodigué inutilement son or, et se mit en révolte ouverte (111 avant J. C.).

Les premières opérations des Romains contre Jugurtha ne furent pas heureuses. Ils avaient affaire à un ennemi habile, plein d'expédients, qui, par de feintes soumissions, paralysa leur ardeur, et leur fit perdre un temps précieux. Mais bientôt après, en 110, l'armée romaine ayant mis le siégé devant Secthul, qu'on croit être la ville moderne Guelma, et où étaient déposés tous les trésors du roi numide, celui-ci la trompa par un stratagème, l'attira à sa poursuite loin de la place, la surprit pendant la nuit, et la força de passer sous le joug. Cette humiliation donna une nouvelle vivacité à la haine qu'on avait vouée à Jugurtha. Rome trouva enfin un général incorruptible; à peine arrivé en Afrique, Metellus rétablit la discipline dans l'armée ; il endurcit les soldats aux fatigues par de rudes exercices, et leur enleva tout ce qui pouvait les porter à la, mollesse. Le mouvement énergique imprimé à la guerre décida Jugurtha à avoir recours aux négociations pour éloigner de son royaume un ennemi aussi redoutable. A deux reprises différentes Metellus repoussa ses ambassadeurs. Pour inspirer aux Romains une confiance funeste, il avait ordonné aux populations que leur armée traversait de ne pas abandonner leurs habitations, de continuer leurs travaux agricoles et de laisser les campagnes couvertes de troupeaux ; les chefs des villes et des hameaux venaient au-devant de Metellus lui offrir des provisions et lui prodiguer des paroles de paix. Le consul, mis en garde contre la perfidie de l'ennemi, continua à avancer avec là plus grande prudence. Les cavaliers numides

observaient ses mouvements en se tenant sur les hauteurs.

Jugurtha, désespérant de prendre en défaut la vigilance de Metellus, voulut tenter le sort des armes. Il attendit les Romains dans un défilé, auprès du fleuve Muthul (le Hamise, non loin de la frontière actuelle de Tunis), et les attaqua avec la plus grande vigueur. La victoire trahit ses efforts. Après ce succès, le consul se jeta dans la partie 1a plus riche de la Numidie, et la ravagea par le fer et par le feu. Quant à Jugurtha, n'osant s'opposer à Metellus dans un pays découvert, il tint son armée dans les lieux très boisés et fortifiés par la nature, et surveilla avec sa cavalerie seulement la marche des Romains, gênant leurs mouvements, profitant de toutes les occasions pour leur faire essuyer des pertes. Il brûlait les fourrages, empoisonnait les sources sur la route suivie par les troupes ennemies ; il attaquait arrière-garde pendant la marche, et dès que les Romains se mettaient en mesure de le repousser, il regagnait les hauteurs au galop. Évitant d'engager une action, il ne laissait aucun repos à Metellus, en lui donnant des alarmes continuelles.

Tous les efforts du consul tendaient à amener Jugurtha à combattre dans la plaine. Après avoir vainement assiégé Zama (aujourd'hui Zouarin), Metellus essaya de se rendre maître du roi numide par trahison. Cette tentative n'eut pas plus de succès. Enfin, en 108, les Romains purent joindre les troupes ennemies, les mirent en déroute, s'emparèrent de Cirta, et forcèrent Jugurtha à se réfugier à Thala, ville située dans le pays montagneux entre Sétif et Bougie. Poursuivi jusque dans cette retraite, il se réfugia dans le sud, chez les Gétules, peuple barbare, qui ne connaissait pas le nom romain. Il en forma une armée, et, appuyé parles troupes de Bocchus, son beau-père, qui régnait dans la Mauritanie, il alla attaquer Cirta. Le général romain fit établir un camp retranché aux environs de cette ville pour y attendre le choc des ennemis. Sur ces entrefaites Metellus fut remplacé dans le commandement de l'armée.

MARIUS SUCCÈDE A METELLUS. - Le consulat et la

direction de la guerre de Numidie furent donnés à Marius. Débarqué à Utique avec des troupes fraîches, il reprit les hostilités avec une vigueur nouvelle, battit Jugurtha et ses alliés maures et Gétules, non loin de Cirta, alla détruire Cafsa (aujourd'hui Gafsa) située à neuf journées de Cirta, prit et brûla plusieurs autres villes; puis, à l'extrémité occidentale de la Numidie, il enleva une forteresse réputée imprenable, où Jugurtha avait transporté ses trésors, depuis la première attaque de Suthul par les Romains. Marius fut rejoint par son questeur, le fameux Sylla, avec un corps considérable de cavalerie, et se mit en retraite vers Cirta. Dès que l'armée fut en marche, Bocchus et Jugurtha l'assaillirent avec le plus grand acharnement, mais ils furent repoussés avec perte ; une nouvelle tentative ne fut pas plus heureuse, et les Romains purent gagner Cirta.

FIN DE LA GUERRE ; MORT DE JUGURTHA. – Découragé par sa dernière défaite, Bocchus songea à traiter. Sylla fut chargé de suivre cette négociation auprès du roi de la Mauritanie. L'envoyé des Romains dut déployer la plus rare habileté pour triompher des irrésolutions de Bocchus. Entouré des sollicitations des agents de Jugurtha, celui-ci sembla hésiter longtemps s'il livrerait Sylla à son gendre ou s'il trahirait au contraire le roi de la Numidie. La crainte le détermina en faveur des Romain, et il consentit à livrer Jugurtha. Dans une entrevue assignée pour des conférences au sujet de la paix, où le roi numide s'était rendu sans armes, il fut enveloppé et amené pieds et poings liés à Sylla, qui le conduisit à Marius. Cet événement mit fin à la guerre. Jugurtha figura dans le triomphe décerné à Marins; il suivit enchaîné le char du vainqueur. On dit que l'excès du malheur et de la honte lui fit perdre la raison. Jeté dans un cachot où on le laissa sans nourriture, il mourut après avoir été en proie pendant six jours aux tourments de la faim (104 avant J. C.). Après la défaite de Jugurtha, ses États furent divisés. Bocchus obtint pour prix de sa trahison le pays des Massesyliens, et sa limite orientale fut portée à Saldæ (Bougie). Le royaume des Massyliens fut partagé en deux parties : l'une, la plus orientale,

fut annexée au territoire directement soumis aux Romains, et dont Utique était le chef-lieu ; l'autre fut donnée à Gauda, fils de Mastanabal, frère par conséquent de Jugurtha, qui avait gagné depuis longtemps la protection de Marius. Cirta fut sa capitale. Une autre version rapporte que le pays des Massyliens fut divisé entre deux princes numides, le sénat n'ayant pas voulu s'exposer à créer un État important qui aurait pu favoriser l'élévation d'un nouveau Jugurtha.

La Numidie pendant les guerres civiles de Rome.

Lorsque s'engagèrent les guerres civiles qui portèrent César à l'empire, les rois indigènes, entraînés par leurs affections particulières ou par des alliances antérieures, se mêlèrent avec violence à la lutte. La partie occidentale de la Numidie, qui avait Hierbas pour roi, épousa le parti de Marius ; Hiempsal, chef des tribus les plus rapprochées de la province romaine, et dont Cirta était la capitale, se déclara pour Sylla. Pendant que celui-ci triomphait du parti républicain en Europe, la fortune favorisa en Afrique les amis de Marius. Hiempsal fut dépossédé de ses États par Hierbas. Mais bientôt la guerre étant terminée en Italie, Pompée passa en Afrique, atteignit Hierbas aux environs d'Utique, le battit complètement, et, s'étant emparé de sa personne, le fit mettre à mort (81 avant J. C.). Hiempsal fut rétabli dans son royaume, agrandi de toutes les possessions de son ennemi vaincu.

JUBA. – Lorsque Sylla et Marius eurent disparu, de nouveaux ambitieux prirent leur place, et se mirent à la tête des partis qui divisaient Rome. César et Pompée devinrent les chefs, l'un des prétentions aristocratiques, l'autre de la démocratie. Hiempsal était mort, et avait eu pour successeur son fils Juba, qui par reconnaissance de ce que le parti aristocratique avait fait pour son père pendant la guerre précédente, embrassa la cause de Pompée. Les armes ne furent pas propices d'abord en Afrique aux amis de César, comme elles avaient été en Italie. Juba, ayant uni ses troupes à celles du lieutenant de Pompée, défit complètement

les partisans de César, et les massacra presque entièrement (49 avant J. C.). L'arrogance de Juba ne connut plus de bornes après cette victoire ; lorsque la perte de la bataille de Pharsale força les amis de Pompée à venir chercher un refuge en Afrique, le roi numide leur fit subir toutes sortes d'humiliations. Il paraît que Juba avait à son service un grand nombre de soldats étrangers, entre autres des cavaliers gaulois et espagnols. Ce qu'il avait emprunté à la civilisation romaine ne semblait lui servir que pour faire sentir plus durement au parti aristocratique, qui avait fait la fortune de son père, le poids de son insolence et de son ingratitude.

CÉSAR PASSE EN AFRIQUE FIN DE JUBA. L'Afrique jouait un rôle trop important dans les destinées de Rome pour qu'après avoir triomphé de ses ennemis en Europe, César ne vînt pas y poursuivre la guerre en personne. Il débarqua à Adrumète, quelques jours avant le 1er janvier de l'année 46 avant l'ère chrétienne, avec trois mille fantassins seulement et cent cinquante chevaux. L'histoire a conservé tous les détails de cette campagne si remarquable ; sans vouloir retracer ici les principales circonstances racontées dans les Commentaires de César, il nous suffira de rappeler que le général romain s'enferma d'abord dans un camp jusqu'à ce qu'il pût entrer en opérations ; qu'il gagna à sa cause les Gétules et les Maures, qui avaient conservé un grand souvenir de Marius, et qu'ayant enfin reçu des renforts il fit attaquer Cirta par Sittius, chef de partisans qu'il s'était attaché, et battit lui-même Juba et le parti de Pompée dans cette même année 46. Juba, échappé de la mêlée, se cachant le jour et marchant la nuit, atteignit Zama, sa capitale ; mais il ne put y pénétrer. Il se retira alors dans une de ses villas, avec un des chefs pompéiens, et à la suite d'un repas splendide ils s'entretuèrent. Maître de la Numidie toute entière, César donna à Sittius la ville de Cirta avec un territoire considérable ; Bocchus II, roi de la Mauritanie, reçut quelques cantons situés auprès de ses États ; tout le reste fut réduit en province romaine, et confié au gouvernement de Salluste avec le titre de proconsul. Le nouveau

gouverneur profita de son séjour en Numidie pour réunir des matériaux précieux sur l'histoire et les traditions du pays. Malheureusement ce ne fut pas le seul usage qu'il fit de son pouvoir, il se livra à de cruelles exactions, qui fournirent plus tard au luxe inouï qu'il étala à Rome.

Agrandissement de l'Afrique romaine.

Dans la suite de la guerre civile on voit figurer Bogud, roi de la partie de la Mauritanie comprise entre l'Ampsaga et le méridien de Saldæ, comme partisan de César; et Bocchus, dont les États s'étendaient à l'ouest jusqu'à l'Océan, comme partisan de l'aristocratie romaine. Ces deux princes persistèrent jusqu'à la fin dans la cause qu'ils suivaient. Bogud fut dépouillé de son royaume au profit d'Arabion, qui était soutenu par le parti d'Antoine; mais bientôt le gouverneur de la province romaine fit assassiner Arabion, et réunit aux possessions de Rome tout le pays qui avait précédemment appartenu à Bogud. Quant à Bocchus, il resta maître de la Mauritanie depuis le méridien de Saldœ jusqu'à l'Océan ; il conserva pendant cinq ans le gouvernement de ce vaste royaume (de 38 à 33 avant l'ère vulgaire), dont la capitale était Iol, aujourd'hui Cherchell. Après sa mort, Octave jugea à propos de ne paslui donner de successeur. Par ses ordres des colonies furent établies dans les régions voisines de la côté.

NOUVEAU ROYAUME D& MAURITANIE. – Réunis d'abord en une seule province directement régie par Rome, les États de Bogud et de Bocchus constituèrent de nouveau quelques année après (17 avant J. C.) un royaume, qui fut donné par Auguste à Juba II, prince éclairé, entièrement dévoué aux Romains, et fils de Juba l'ancien, qui avait été vaincu à Thapsus par César. Il obtint la main de Cléopâtre Sélène, fille d'Antoine et de la fameuse Cléopâtre. Les commencements du règne de Juba furent troublés par les incursions des Gétules. Ces tribus turbulentes ne voulaient pas d'un maître qui n'avait plus rien gardé des mœurs et des habitudes nationales. En vain ce prince fit marcher contre elles ses troupes ; il éprouva de

grandes pertes, et fut contraint d'invoquer le secours des légions romaines (6 avant J. C.). Après ces difficultés, le royaume jouit d'une longue paix ; Iol, la capitale, fut agrandie et embellie. Juba mourut l'an 23 de l'ère chrétienne, après un règne de près d'un demi siècle ; il fut célèbre par son immense savoir, et composa un grand nombre d'ouvrages.

A la mort de Juba, Ptolémée, son fils, fut investi de l'héritage paternel par Tibère. Ce prince régna paisiblement tant que Tibère vécut ; mais il fut victime des fureurs de Caligula, qui, l'ayant fait venir à Rome, conçut de la jalousie contre lui, et le fit assassiner (90 de J. - C.). Le temps était venu d'effectuer. la réunion de la Mauritanie à l'Empire. En effet le nouveau royaume de Juba semblait n'avoir été créé que pour familiariser progressivement les Gétules et les farouches populations de l'ouest avec le joug romain. Après ces deux règnes successifs de princes mariés à des Romaines, lorsque des colonies civiles et militaires, formées de Romains, de Latins, d'Italiens, eurent infiltré dans le pays l'usage de la langue, le désir des lois, le goût des coutumes et de la civilisation du peuple conquérant, ces contrées furent divisées en deux provinces sujettes et tributaires. L'une, la plus occidentale, eut Tingis pour capitale, et reçut le nom de Mauritanie Tingitane ; l'autre, qui s'étendait à l'est jusqu'à l'Ampsaga, prit le nom de Mauritanie Césarienne ; Iol fut sa capitale. En poursuivant à l'est, venaient ensuite la Numide, puis l'Afrique propre.

Révoltes des populations indigènes.

TACFARINAS. – La domination romaine ne s'établit pas sans contestation sur cet immense territoire. Dès la troisième année du règne de Tibère, l'Afrique et surtout la Numidie furent agitées par la révolte d'un audacieux aventurier, qui tint en échec pendant longtemps toutes les forces que Rome entretenaient dans ces contrées (l'an 17 de J. C.) ; il s'appelait, Tacfarinas. Nous allons emprunter à Tacite les principaux traits de cette guerre, qu'il a racontée avec étendue dans ses Annales. Tacfarinas était un Numide déserteur des armées romaines, où il avait servi comme

auxiliaire. Il réunit d'abord des bandes pour le vol et le pillage; bientôt il les disciplina ; enfin il devint général des Musulans, peuplades du Djurdjura. Peu de temps après, il entraîna tes tribus indigènes dans son parti : ces auxiliaires se répandirent dans le pays, portant partout le carnage et l'incendie. Vaincu une première fois par les troupes romaines, il recommença la guerre; saccageant les bourgades, enlevant du butin et échappant toujours par la promptitude de ses mouvements aux poursuites ; il parvint à mettre en fuite une cohorte romaine près du fleuve Pagida, entre Cirta et Igilgilis (Djidjéli). Enhardi par ce succès; Tacfarinas alla mettre le siège devant Thala, non loin du lieu témoin de la défaite des Romains ; mais un corps de cinq cents vétéran suffit pour tailler en pièces les bandes numides. Le découragement ayant gagné les insurgés, leur habile chef renonça à toute espèce d'opération régulière, et se contenta de courir la campagne, fuyant dès qu'on le pressait, puis revenant à la charge. Ce plan déjoua les efforts des Romains, qui se fatiguèrent vainement à le poursuivre. Mais bientôt, s'étant rapproché du littoral, embarrassé par le butin considérable qu'il traînait après lui, Tacfarinas se vit obligé de s'assujettir à des campements fixes ; il fut atteint par les troupes les plus, agiles de l'armée romaine et rejeté dans le désert (de 18 à 20 ans après l'ère chrétienne).

NOUVELLES COURSES DE TACFARINAS ; SA FIN. – La Numidie ne jouit pas d'un long calme ; au contact des populations indépendantes du sud, Tacfarinas puisa une énergie nouvelle, recruta des partisans, et recommença ses incursions. On le vit pousser l'audace jusqu'à proposer la paix à l'empereur, à condition qu'on lui donnerait des terres pour lui et pour son armée. Cette insulte exaspéra l'orgueil des Romains, qui adoptèrent enfin des mesures plus énergiques et mieux combinées pour mettre fin à la guerre. Ils formèrent trois colonnes, dont l'une ferma les passages par où les rebelles se sauvaient cher les Garamantes après avoir exercé leurs pillages; du côté opposé, une seconde colonne couvrit les bourgades dépendantes de Cirta ; le troisième corps de

troupes agissait entre les deux premiers, établissant dans les lieux convenables des postes fortifiés, enveloppant l'ennemi, l'attaquant, le harcelant sans cesse. Ces trois premiers corps furent ensuite subdivisés en détachements, qui tous traquèrent Tacfarinas, tuèrent un grand nombre de ses gens et firent beaucoup de prisonniers. Cette activité, qui ne se démentit pas pendant deux ans (jusqu'en 22), paralysa les efforts de la révolte, mais ne l'abattit pas. Les Maures, les Garamantes fournissaient toujours de nouvelles bandes ; du sein même de la province tous les indigents, tous les hommes d'une humeur turbulente, couraient sous les drapeaux de l'indépendance nationale. Les Romains entrèrent en campagne pour faire lever le siège d'une ville située entre Saldæ et Sitifis que Tacfarinas avait investie. Ils perfectionnèrent encore leur manière de combattre, en s'adjoignant des officiers indigènes qui dirigeaient les marches de l'armée et conduisaient au butin des troupes légères. Enfin, après deux ans d'une guerre acharnée (en 24), par un rapide mouvement exécuté de nuit, ils surprirent auprès d'Auzéa (Hamza) le camp numide, s'en rendirent maîtres, et massacrèrent un nombre considérable des insurgés. Tacfarinas périt dans la mêlée. La paix fut ensuite facilement rétablie. Ces agitations eurent principalement pour théâtre le pays compris entre le méridien de Djidjéli et celui de Dellis.

ÉTAT DE LA NUMIDIE ET DE LA MAURITANIE. – Les détails relatifs à Tacfarinas nous avaient fait revenir sur nos pas ; car nous avions déjà vu que la Mauritanie avait été réduite en province romaine par Caligula après la mort du fils de Juba, l'an 40 après J. C. Deux faits résument l'histoire de l'administration romaine en Afrique pendant les premiers siècles de l'Empire : efforts des chefs du pays pour implanter la civilisation romaine ; défense des frontières du sud contre les peuplades indépendantes, qui les franchissaient souvent. Au commencement du règne de Vespasien, la Mauritanie Césarienne comptait seule treize colonies romaines, trois municipes libres ; au temps de Pline, la Numidie avait douze colonies romaines ou italiques, cinq

municipes et trente villes libres. Ces deux provinces renfermaient en outre un certain nombre de villes tributaires. D'un autre côté, sous le règne d'Antonin le Pieux les Mauritanies paraissent avoir été le théâtre d'une insurrection qui s'étendit jusqu'à la province d'Afrique. Les rebelles furent refoulés avec beaucoup de peine vers les contrées méridionales. Du temps de Marc-Aurèle les Maures franchirent le détroit, ravagèrent une grande partie de l'Espagne, et armèrent de nombreux corsaires qui désolèrent ces parages.

Cependant, au commencement du troisième siècle la civilisation romaine s'était si bien répandue dans l'Afrique occidentale, que l'empereur Septime Sévère, qui régnait à Rome, était né en Afrique. Une foule d'Africains, venus dans la capitale de l'Empire pendant le règne des Sévère, y brillèrent au premier rang, à l'armée, au barreau, dans la littérature. Des routes nombreuses et sûres sillonnaient la Numidie et la Mauritanie. Bientôt l'édit de Caracalla (216) éleva au rang de citoyen tous les habitants libres des provinces romaines. Mais liées aussi étroitement à la destinée et aux institutions de l'Empire, les possessions d'Afrique subirent généralement le contre-coup des troubles de l'Italie. En 237 l'Afrique donna même l'exemple du soulèvement en proclamant empereur le gouverneur Gordien. Mais après l'avoir élevé, les Africains abandonnèrent le nouvel empereur, et retournèrent sous le joug de Maximin. Le règne de Galien fut signalé par les désordres et les malheurs causés par l'invasion des barbares de 260 à 268. Parmi eux, les Francs, après avoir dévasté la Gaule et l'Espagne, arrivèrent jusqu'en Mauritanie. Cette invasion passa sans laisser de traces ; mais elle ouvrit la route suivie plus tard par les Vandales. L'administration de Probes en Afrique, sous les empereurs Galien, Aurélien et Tacite (de 268 à 280) préserva ce pays des violentes agitations qui troublaient l'Europe. Probes employa les armées romaines à des constructions d'utilité générale, voies publiques, aqueducs, temples, ponts, théâtres, portiques, etc.

SOULÈVEMENT DES QUINQUÉGENTIENS. – Sous

Dioclétien, en 297, les Mauritanies furent en proie à une insurrection formidable, qui nécessita la présence de Maximien pour la réprimer. Elle eut son siège et sa force parmi les habitants du pâté de montagnes comprises entre Saldæ et Rusuccurum (toute la chaîne actuelle du Diurdjura ; depuis Bougie jusqu'à Dellis), qui formaient une association de cinq peuplades désignées en commun par le nom de Quinquégentiens. Ces tribus étaient toujours armées les unes contre les autres, mais elles s'unirent pour échapper au joug des Romains. Maximien, pénétra dans ces montagnes, atteignit les rebelles dans leurs retraites les plus inaccessibles, les dompta, et, pour prévenir de nouveaux soulèvements, transporta dans d'autres parties éloignées du pays les populations qui s'étaient signalées par leur turbulence. Ce fut alors que Maximien opéra des changements dans les circonscription administratives. La proconsulaire fût subdivisée en trois provinces : la Numidie conserva son territoire et sa capitale Cirta ; la Mauritanie Césarienne lut divisée en deux parties, dont l'une eut Sétif pour capitale et l'autre Césarée ; quant à la Tingitane, elle fut annexée à l'Espagne.

Cette nouvelle organisation, qui se rapporte à l'an 312 après J. C., ne maintint pas longtemps la paix et l'ordre dans les six provinces africaines. Une révolte peu importante, dirigée par Alexandre, paysan pannonien, devint une occasion pour le cruel Maxence de déployer des rigueurs inouïes contre Cirta, contre Carthage, qui avait été rebâtie avec magnificence, et contre les principales villes d'Afrique. Cirta eut particulièrement à souffrir, et les ruines que la guerre y avait entassées ne furent réparées que par Constantin, qui, après avoir vaincu Maxence, releva Cirta et lui donna le nom de Constantine.

État religieux de l'Afrique sous l'empire.

Mais Constantin ne put porter remède au plus funeste des maux qui désolaient l'Afrique, aux dissensions religieuses. On ignore à quelle époque et par quels missionnaires le christianisme

avait été introduit dans cette partie de l'empire romain. On suppose cependant que ce fut à la fin du premier siècle, par quelque disciples des apôtres, vertus d'Asie ou d'Europe sur des vaisseaux marchands. Les idées chrétiennes se répandirent avec rapidité dans toute l'Afrique. Leurs progrès alarmèrent bientôt le gouvernement impérial, et Septime Sévère ordonna de punir par le dernier supplice tous les chrétiens qui refuseraient de jurer par le génie des empereurs et de sacrifier aux dieux. Ce fut dans la proconsulaire que furent immolés les premiers martyrs. Ce sang généreux versé pour la vraie foi, loin d'abattre les chrétiens, ne fit qu'exciter leur énergie et leur enthousiasme. Tel fut le progrès du prosélytisme, que la cruauté des gouverneurs romains fut vaincue par la foule des victimes, et toute la province se couvrit d'églises et d'évêchés. Les persécutions illustrées par Tertullien, par le supplice de Perpétue, de Félicité, et de tant d'autres glorieux martyrs, s'étaient à peine ralenties que les schismes éclatèrent. Le premier concile auquel assistèrent quatre-vingt-dix évêques fut tenu à Lambèse (non loin de Batna aujourd'hui). En 251 nouveau concile à Carthage; puis l'année suivante. A partir de cette époque l'histoire de l'Église d'Afrique est marquée par les plus sublimes dévouements pendant les persécutions ordonnées par les empereurs; elle compte aussi plusieurs hérésies, entre autres celle des manichéens, qui apparut en 296, et celle du Libyen Arius.

SCHISME DES DONATISTES (de 316 à 371 de J. C.). – Constantin, lors de son avènement, trouva les provinces d'Afrique en proie aux plus violentes commotions religieuses ; elles étaient causées par un schisme né dans l'Église même d'Afrique. Par l'étendue et l'importance de sa juridiction, le siège épiscopal de Carthage était regardé comme le second de l'Occident. A la mort du titulaire de ce siège, les délégués de l'empereur élevèrent Cécilien à la dignité de primat, sans que les évêques de Numidie eussent participé à l'élection. Soixante-dix d'entre eux protestèrent contre ce choix, et opposèrent Donat comme primat

légitime. Les décrets des conciles de Rome et d'Alexandrie et les décisions impériales confirmèrent Cécilien ; mais les partisans de Donat n'abandonnèrent rien de leurs prétentions, et plusieurs subirent le martyre plutôt que de renoncer à leurs croyances. Derrière ces querelles, où les haines et les ambitions personnelles avaient une grande part, se cachaient quelques différences peu importantes dans l'interprétation de certains dogmes. Les populations s'étaient divisées. Les classes inférieures se rangèrent du côté des Donatistes, qui étaient en butte aux rigueurs du pouvoir. Bientôt les esclaves, les colons, les petits propriétaires ruinés par le fisc formèrent des bandes qui prirent le nom de Circoncellions. Ces nouveaux prosélytes développèrent le schisme religieux, et poursuivirent une réorganisation sociale pour réaliser sur la terre le règne de l'égalité parfaite. L'exaltation de leurs croyances les poussa à de graves désordres ; on envoya contre eux des troupes, qui en firent un grand carnage ; mais les populations insurgées ne rentrèrent complètement dans le devoir que plusieurs années après. Pendant longtemps les doctrines sociales et religieuses des Circoncellions et des Donatistes agitèrent les campagnes.

RÉVOLTE DE FIRMUS. – Ces troubles funestes nuisirent à la prospérité du pays, affaiblirent l'autorité impériale et encouragèrent les révoltes des tribus indigènes. Depuis le terrible châtiment qui leur avait été infligé par Maximien, elles attendaient avec impatience l'occasion de se venger. L'insurrection ne tarda pas à trouver un chef ; ce fut Firmus, l'un des plus puissants princes maures; par son esprit de ruse et par sa bravoure il se plaça au-dessus de Tacfarinas et à côté de Jugurtha. Il sut se donner pour auxiliaires les passions les plus orageuses : les Donatistes, encore sous le coup des mesures répressives dont on les avait poursuivis, et les Maures, qui depuis trois siècles protestaient contre le joug étranger. Dans la première fureur de la guerre contre les Romains, Firmus réduisit Césarée en cendres, et se fit reconnaître comme empereur par une grande partie de la Numidie et de la Mauritanie Césarienne. Ces hardis commencements

inspirèrent une vive inquiétude à Valentinien, qui envoya le comte Théodose, un de ses plus habiles généraux, pour rétablir la paix en Afrique. Débarqué à Igilgilis (Djidjéli), en 372 de J. C., Théodose se porta a Sétif, et de là à Tubusuptus (Bordj-el-Bouberak). Firmus essaya d'abord de tromper son ennemi par de feintes soumissions ; la prudence de Théodose ne se laissa pas surprendre. Après les premiers échecs, le chef de la révolte désarma la colère des Romains, en restituant à Icosium (Alger) les prisonniers, les drapeaux, et le butin dont il s'était emparé. Mais il profita de cette paix pour organiser de nouvelles perfidies. En effet, les hostilités recommencèrent bientôt, et Firmus fut sur le point d'envelopper les troupes romaines à Auzéa (Hamza); Théodose déjoua de nouveau toutes ses ruses ; par d'habiles négociations, il ramena à l'obéissance une partie des tribus indigènes, châtia celles qui, par leur éloignement, se croyaient à l'abri de ses coups, et pressa chaque jour Firmus de plus près. Enfin, désespéré, au moment d'être livré par Ighmacen, roi des Isafliens, comme Jugurtha l'avait été par Bocchus, Firmus se donna la mort. Cette insurrection, comme celle des Quinquégentiens, avait eu pour théâtre la chaîne du Djurdjura, et s'était étendue des frontières de la Mauritanie Sitifienne jusqu'au delà de Césarée. La lutte dura trois ans.

RÉVOLTE DE GILDON (397-398 de l'ère chrétienne). – Quoique les dangers suscités par la rébellion de Firmus eussent dû éclairer Rome sur le péril de trop élever les grandes familles indigènes, elle ne tarda pas à commettre la même faute, et ce fut un frère de Firmus qui en fut l'objet. En récompense des services qu'il avait rendus pendant la première insurrection, en combattant son frère, Gildon avait été élevé aux plus hautes dignités militaires ; il reçut même de Théodose le gouvernement de l'Afrique, qu'il administra pendant douze ans avec une autorité presque absolue. Lorsqu'à la mort de Théodose l'Empire fut partagé entre ses deux fils, Gildon conçut le projet d'enlever l'Afrique au faible Honorius, et de la rattacher à l'empire d'Orient. Favorisé d'abord par les intrigues de la

cour de Byzance, Gildon vit pàlir sa fortune devant Stilicon, lieutenant d'Honorius. Le sénat le déclara hors la loi, et lui opposa son propre frère à la tête d'une armée de vétérans gaulois et romains. Gildon avait réuni soixante-dix mille Gétules et Éthiopiens : ils furent mis en fuite, et lui-même fut obligé de se donner la mort pour ne pas tomber vivant aux mains de ses ennemis. Après sa mort, le gouvernement de Rome, craignant que le troisième frère n'imitât bientôt l'exemple des deux premiers, le fit périr et déploya contre ses partisans des rigueurs implacables.

Gildon était maure et païen, mais protecteur zélé des Circoncellions et des Donatistes ; il représentait donc deux intérêts très puissants : celui de l'indépendance africaine et celui d'une secte religieuse fort active et fort étendue. Sa famille était chrétienne et orthodoxe, sa femme, sa sueur et sa tille furent des saintes. Un seul chiffre démontrera l'appui que la rébellion pouvait trouver en Afrique. Au concile qui se tint à Carthage en 411 on compta deux cent soixante-dix-neuf évêques donatistes sur cinq cent soixante-seize membres. Cette secte appuyait toutes les tentatives pour se séparer de l'Empire. Aussi tous les efforts du gouvernement, toute l'énergie des Pères de l'Église et de saint Augustin surtout, évêque d'Hippone, s'appliquèrent à extirper cette hérésie, qui menaçait à la fois la religion et l'État[1].

Depuis la révolte de Gildon jusqu'à l'arrivée des Vandales, l'Afrique ne fut déchirée par aucune guerre civile ou étrangère. Mais si la paix régnait dans les provinces les plus orientales, les Mauritanies furent incessamment troublées par les incursions des tribus de l'occident et du sud, qui n'avaient jamais été complètement soumises.

(1) Saint Augustin, comme on le sait, était né à Tagaste, petite ville de la Numidie, en 354 ; il fut ordonné prêtre en 391, et appelé l'année d'après à l'évêché d'Hippone, qu'il occupa jusqu'en 430. Ses travaux et sa vie sont trop connus pour qu'il soit nécessaire le les rappeler ici.

Domination des Vandales.

INVASION DES VANDALES. – Le règne du troisième Valentinien, qui succéda à Honorius en 424, fut marqué en Afrique par un grand désastre : l'invasion des Vandales. Le comte Boniface, gouverneur de l'Afrique, irrité de voir la mère de l'empereur accueillir les calomnies que propageait contre lui Aétius, son rival de gloire et de fortune, menacé par les forces imposantes envoyées pour le réduire, appela les Vandales à son secours, et offrit à leur chef de partager avec eux la moitié des provinces que Rome lui avait confiées. Genséric, roi des Vandales, établi en Espagne dans l'Andalousie, s'embarqua pour l'Afrique au mois de mai de l'année 429. L'armée d'invasion se composait de cinquante mille hommes, Vandales, Alains et Goths; les vieillards, les femmes, les enfants et les esclaves pouvaient porter ce nombre à quatre-vingt mille. Mais à peine débarqués une multitude d'auxiliaires vinrent se joindre à eux. Les Maures habitant les régions qui bordent le grand désert et l'océan Atlantique, accoururent les premiers; puis ce furent les Donatistes, qui étaient en butte aux plus dures persécutions; enfin les Romains eux-mêmes, que l'impitoyable fiscalité de l'administration impériale avait ruinés et qui espéraient d'un changement une amélioration à leurs souffrances.

SIÈGE D'HIPPONE. – Dès leur entrée en Afrique, les Vandales portèrent dans toutes les contrées qu'ils traversèrent le fer et la flamme. Les riches et populeux établissements fondés sur le littoral par les Carthaginois ou par les Romains furent détruits de fond en comble. Les Maures et les Donatistes se montrèrent aussi animés que l'armée de Genséric à cette oeuvre de dévastation. Les trois Mauritanies furent ainsi complètement ravagées, et l'invasion sembla s'arrêter un instant à la limite du fleuve Ampsaga (Oued-el-Kebir), où finissait le territoire cédé par Boniface. Mais bientôt les Vandales pénétrèrent dans la Numidie. Le général romain, réconcilié avec la mère de l'empereur, se repentit trop tard d'avoir appelé d'aussi dangereux auxiliaires ; en vain il

voulut négocier pour les arrêter ; il essaya, à l'aide de grandes promesses, de les renvoyer en Espagne. Il se décida alors à recourir à la force ; il réunit toutes les troupes dont il pouvait disposer, et leur livra bataille non loin de l'Ampsaga ; mais il fut vaincu, et courut s enfermer dans Hippone. Genséric arriva sous les murs de la place dans l'été de l'année 430. Le siége dura quatorze mois. Saint Augustin se trouvait dans la ville ; il avait prévu les malheurs que devait entraîner l'invasion des barbares; il prodigua les encouragements et les consolations aux habitants et à Boniface ; il mourut peu de mois après l'ouverture des opérations. Hippone capitula au mois d'août 431. A la suite de ces succès, il y eut un traité entre les vainqueurs et les vaincus, qui assura à Genséric tout le pays depuis les colonnes d'Hercule jusqu aux murs d'Hippone et de Cirta.

GENSÉRIC ORGANISE SES CONQUÊTES. – Genséric profita de la paix pour établir solidement sa puissance dans le territoire qu'il occupait ; il chercha à se concilier les Maures, favorisa les Donatistes, et tenta de réunir les nombreuses sectes qui divisaient l'Église d'Afrique dans le sein de l'Arianisme. Enfin, quand il se crut assez fort, il s'empara de Carthage par surprise et en pleine paix (439). A cette conquête succéda immédiatement l'occupation de toute l'Afrique proconsulaire et de la Byzacène. Le premier soin de Genséric fut de procéder au partage des terres, dans les mêmes formes qui résidaient chez presque tous les peuples du Nord à l'époque de leur grande invasion. Les anciens habitants ne furent dépouillés ni de la liberté ni de leurs propriétés ; l'organisation administrative, qui datait de Constantin, fut conservée ; les impôts restèrent les mêmes. Les habitudes militaires de la nation se prêtant mal à l'attaque et à la défense des places, les fortifications des villes furent détruites. Genséric consacra une portion de sa vie à la création d'une marine puissante. La Corse conquise lui fournit des bois de construction; les côtes d'Afrique lui donnèrent des marins. Il s'élança de Carthage en Sicile, en Sardaigne et dans les Baléares; puis, dévastant les côtes de l'Italie et de la Grèce, il conduisit les Vandales

et les Maures jusqu'à Rome, qui fut livrée au pillage pendant quatorze jours et quatorze nuits (du 15 au 29 juin 455).

EXPÉDITION CONTRE LES VANDALES ; MORT DE GENSÉRIC. – Pour Venger le nom romain de tant d'outrages et reconquérir la liberté des mers, l'empereur d'Occident et celui d'Orient tentèrent des expéditions impuissantes contre les Vandales. Cependant un suprême effort fut dirigé par Basilicus, beau-frère de l'empereur Léonce. En 470 une flotte formidable débarqua au cap Bon, à quarante milles de Carthage, une armée de plus de cent mille hommes. Les Vandales furent d'abord vaincus sur terre et sur mer ; mais Genséric ayant obtenu une trêve de cinq jours, prit des dispositions énergiques, lança pendant la nuit des brûlots au milieu des navires impériaux, les attaqua avec vigueur et les mit en fuite. Basilicus retourna à Constantinople, après avoir perdu la moitié de sa flotte et de son armée. Un traité conclu en 476 sanctionna d'une manière définitive toutes les conquêtes des Vandales en Afrique et dans la Méditerranée. Genséric mourut peu de temps après ce traité, en 477. Ce chef était d'une taille moyenne, et il boitait, par suite d'une chute de cheval. Il méditait beaucoup, parlait peu, et ne s'abandonnait point aux plaisirs. Les mœurs corrompues des cités romaines furent violemment réformées par le rigide conquérant. Il se montra habile et prévoyant dans ses alliances avec les différents peuples. A l'intérieur, il sut comprimer ou faire tourner à son profit les passions religieuses les haines nationales et jusqu'aux conjurations des siens contre lui-même. Les tribus indigènes, toujours prêtes à déborder du désert ou des montagnes, sur le territoire des villes, servirent à sa grandeur dans ses armées et dans ses flottes.

SUCCESSEURS DE GENSÉRIC; DÉCADENCE DES VANDALES. – En léguant à ses successeurs son vaste empire, Genséric ne leur légua pas ce génie politique et militaire qui avait su le fonder. Pour jouir plus complètement de la paix, les Vandales renoncèrent à leurs courses maritimes. Ils se jetèrent avec une espèce d'ivresse dans les plaisirs et dans les débauches qui

avaient affaibli les Romains d'Afrique, qu'ils méprisaient. et qu'ils avaient dépossédés. Les vertus guerrières s'éteignirent dans le luxe et dans la mollesse. A leur fanatisme ignorant, mais audacieux, se substitua l'amour des subtilités théologiques et des querelles religieuses. Les forces de la nation déclinèrent rapidement sous les quatre successeurs de Genséric : Hunéric, Gunthamond, Thrasamond et Hildéric. Les tribus nomades, dont l'activité n'était plus entretenue par des entreprises de guerre, comme sous Genséric, tournèrent leur turbulence contre les Vandales. Les séditions, commencées d'abord dans les parties de l'Occident les plus éloignées, se rapprochèrent progressivement de la Proconsulaire et de la Byzacène. Les monts Aurès devinrent le foyer de luttes, incessantes, dans lesquelles les indigènes avaient, souvent avantage. Fidèles d'ailleurs aux traditions nationales, ils ne combattaient jamais en plaine et ne livraient pas de combats à des armées ; ils pillaient et ravageaient le pays, se retiraient dans les montagnes ou dans le désert, lorsqu'on envoyait des troupes contre eux. Dans les dernières années de la domination vandale ils poussèrent leurs incursions jusqu'à Adrumète (Sousa).

Hildéric, le dernier roi vandale, avait été élevé à Constantinople, et était l'ami de Justinien. Dès son avènement il voulut mettre fin aux persécutions dont les catholiques étaient l'objet. Ses généreuses intentions lui aliénèrent les Vandales, presque tous attachés à l'hérésie d'Arius. Un de ses généraux, Gélimer, illustré par des succès momentanés obtenus contre les nomades, profitant des sentiments de répulsion qu'inspirait Hildéric, le renversa du trône, et usurpa l'autorité souveraine en 531. Justinien saisit cette occasion pour réaliser les projets qu'il nourrissait depuis longtemps au sujet de la conquête de l'Afrique. Il se déclara le protecteur des intérêts d'Hildéric, et prépara une expédition contre Gélimer.

CONQUÊTE DE L'AFRIQUE PAR BÉLISAIRE. – Le commandement des troupes fut confié à Bélisaire, déjà célèbre par la part glorieuse qu'il avait prise aux guerres d'Asie.

L'armée était de quinze mille hommes, dont dix mille fantassins et cinq mille cavaliers. Elle se composait d'Égyptiens, de Ciliciens, de soldats de toutes les parties de l'Asie Mineure et de la Grèce, d'un corps de quatre cents Hérules, barbares aussi cruels que braves, et de six cents cavaliers Huns. Une flotte de cinq cents vaisseaux, montés par vingt mille matelots, débarqua cette armée à Caput Vada, sur les confins de là Byzacène et de la Tripolitaine. La retraite par la Cyrénaïque et par l'Égypte se trouvait ainsi assurée, en cas de revers. Les troupes impériales étaient aguerries et pleines de confiance dans leur général ; la discipline la plus sévère fut maintenue parmi elles ; elles payaient tous les objets nécessaires à leur consommation. Les habitants, frappés de la douceur du général et de la modération si nouvelle et si inattendue de l'armée, ne songèrent pas à résister. Aussi les succès de Bélisaire furent-ils rapides. Carthage désarmée ouvrit ses portes; l'occupation s'en fit en bon ordre, comme celle de toutes les villes qu'on avait traversées. Gélimer, battu deux fois, perdit son camp, qui était rempli d'immenses dépouilles, et s'enfuit précipitamment dans la Numidie, où il se réfugia chez les tribus sauvages des monts Pappua (Édough), au mois de décembre de l'année 533. La victoire de Bélisaire décida de la perte définitive de l'Afrique pour les Vandales. Leur domination n'avait été régulièrement établie que dans les provinces orientales, et la prise de Carthage marqua la fin de leur empire. Bientôt Gélimer fut bloqué dans un des villages des monts Pappua, où il menait la vie la plus misérable ; abattu par la misère, brisé par la douleur, le roi vandale fut enfin forcé de se rendre. Avant de quitter l'Afrique pour amener son prisonnier à Constantinople, Bélisaire se hâta de prendre les mesures qui devaient compléter et consolider sa conquête. Il fit occuper la Sardaigne, la Corse et les îles Baléares, qui avaient appartenu aux Vandales. Il s'empara en Afrique de Césarée, ville alors vaste, bien peuplée et faisant par mer un grand commerce ; il s'étendit jusqu'à Ceuta. Il rendit à Venise catholique la juridiction, les richesses et les privilèges que l'hérésie arienne avait retenues si longtemps. Enfin, au

printemps de l'année 534, le vainqueur des Vandales reçut à Constantinople les honneurs du triomphe.

Domination byzantine.

DISPOSITIONS DES INDIGÈNES. – Pendant les opérations de l'armée impériale contre Gélimer, un certain nombre de cavaliers appartenant à différentes tribus, attirés par l'appât du gain, s'étaient joints aux Vandales ; d'un autre côté, les chefs des tribus de la Mauritanie, de la Numidie et de la Byzacène, prévoyant la chute de Gélimer, s'étaient mis en rapport avec Bélisaire et lui avaient fait des promesses. Mais la masse des indigènes restait indécise et flottante, attendant l'événement pour se prononcer, impatiente d'être délivrée de la domination vandale, mais peu empressée à accueillir pour maîtres de nouveaux étrangers. La victoire s'était à peine prononcée pour les Byzantins, que les tribus de la Tripolitaine commencèrent à les attaquer, et avant son départ d'Afrique Bélisaire dut envoyer des troupes pour les réprimer. Il avait aussi placé des garnisons dans l'intérieur du pays, sur les frontières de la Byzacène et de la Numidie. Parmi les instructions laissées à l'armée, il avait surtout recommandé de préserver les peuples soumis des incursions des Maures.

EXPÉDITIONS DE SALOMON CONTRE LES INDIGÈNES. – Bélisaire était à peine embarqué, que les Maures se levèrent en armes, et portèrent le pillage et la dévastation sur les frontières de la Byzacène et de la Numidie ; ils surprirent et massacrèrent deux officiers impériaux renommés par leur habileté et leur bravoure. Salomon marcha contre eux, les rejeta de la Byzacène dans la Numidie, et, guidé par deux chefs indigènes avec lesquels il avait fait alliance, il vint attaquer les Maures dans les monts Aurès, où ils s'étaient réfugiés. Mais, craignant de s'engager dans ces difficiles montagnes, sur la foi de ses nouveaux alliés, Salomon renforça les garnisons de la Numidie, et retourna passer l'hiver à Carthage (535). Au printemps une révolte des troupes força d'ajourner les opérations contre l'Aurès; elles ne purent être reprises que quatre ans après (539), lorsque Salomon, revenu en Afrique avec des renforts de troupes, eut fait

rentrer tous les rebelles dans le devoir, et ramené l'ordre et le calme dans les provinces les plus rapprochées de Carthage. Les tribus de l'Aurès furent battues dans plusieurs rencontres, et durent chercher un refuge en Mauritanie et chez les peuplades du sud. Mais Salomon pénétra dans le pâté des montagnes, s'empara des forteresses où l'ennemi avait déposé ses trésors, et établit des postes fortifiés dans l'Aurès. Poursuivant ses succès, il s'avança vers l'ouest, chassant devant lui les tribus indigènes maures qui avaient envahi la Numidie pendant la décadence de la domination romaine. Il soumit le canton de Zaba (Msila) et toute la Mauritanie Sitifienne ; quant à la Mauritanie Césarienne, elle obéissait à un chef maure, et les Byzantins ne possédaient que Césarée, la capitale.

NOUVELLE PRISE D'ARMES DES INDIGÈNES. – L'Afrique jouit d'un repos de quatre années. Mais un neveu de Salomon ayant fait assassiner quatre-vingt indigènes qui s'étaient rendus auprès de lui avec un sauf-conduit, toutes les tribus prirent les armes (543). Le mouvement de rébellion se propagea de l'est à l'ouest; et parti de la Tripolitaine, il atteignit bientôt l'extrémité occidentale des possessions impériales. Salomon marcha contre les insurgés; il leur livra bataille à Théveste ; il fut vaincu et tué. La révolte d'une partie des troupes, les dissensions entre leurs chefs vinrent compliquer les dangers de la situation. Pendant trois années le pays fut en proie à l'anarchie la plus violente. On vit cependant certaines tribus indigènes rester fidèles, parce qu'elles recevaient des Byzantins un subside annuel.

EXPÉDITION DE JEAN TROGLITA. – En 546 le commandement de l'Afrique fut donné à Jean Troglita, qui avait servi avec distinction dans la guerre contre les Perses. Dès son arrivée il eut à combattre une confédération de toutes les tribus qui s'étaient réunies dans la Byzacène, et parmi lesquelles figuraient des nomades du désert. Après quelques échecs de peu d'importance, le général byzantin, par des manœuvres habiles, attira les indigènes dans la plaine, et répara par d'éclatants succès les revers subis jusque alors par les troupes impériales.

La guerre ne fut terminée qu’en 550, par la mort des principaux chefs des tribus. Jean Troglita rentra triomphant à Carthage, et s’appliqua à faire jouir l’Afrique des bienfaits d’une paix profonde. Nous devons faire remarquer cependant que les événements que nous venons de raconter eurent pour théâtre les provinces orientales et une partie seulement de la Numidie. Ils ne se rapportent qu’indirectement à l’intérieur des Mauritanies, qui depuis l’invasion des Vandales semblaient s’être détachées des possessions impériales et se gouverner le plus souvent d’une manière indépendante, sous l’autorité de plusieurs chefs indigènes. La civilisation, qui avait avancé de l’Orient à l’Occident, se retirait devant la barbarie. Nous aurons occasion de remarquer plusieurs fois par la suite des mouvements de réaction semblable des peuplades indigènes de l’ouest contre les civilisateurs arrivés d’Orient.

FIN DE LA DOMINATION BYZANTINE. – Après quinze années de paix les tribus indigènes des frontières de la Numidie se soulevèrent pour venger un de leurs chefs qui avait été assassiné à Carthage par ordre du gouverneur (564). Cette révolte fut promptement réprimée, mais elle fut suivie d’insurrections nombreuses, qui se succédèrent à de courts intervalles. En 568, en 569, en570, en 577, en 591 et jusqu’à l’invasion arabe, les populations indigènes attaquèrent les Byzantins sans relâche. Elles trouvèrent un chef redoutable, du nom de Gasmul, qui, devenu tout puissant par ses victoires, avait donné des établissements fixes aux tribus et dirigea même une expédition contre la Gaule. Cette tentative avorta, mais elle prouve que le roi Gasmul avait organisé les indigènes et avait discipliné leurs forces. Chaque jour les Maures gagnaient une nouvelle part de territoire sur la civilisation, et quoique les Garamantes eussent embrassé le christianisme, la masse des indigènes qui combattaient les Byzantins ramenèrent le paganisme et la barbarie jusque sur le littoral. De 647 à 697, les Arabes achevèrent l’œuvre des tribus indigènes et portèrent le dernier coup à la domination byzantine. Dans la seconde moitié du septième siècle, l’Afrique perdit une partie

considérable de sa population européenne et civilisée ; ses villes, un instant relevées après l'invasion vandale, tombèrent de nouveau; tous les progrès, tous les embellissements qu'elle devait aux efforts successifs des Phéniciens, des Romains et des Grecs, disparurent. Un ordre nouveau de faits, de croyances et d'institutions allait s'implanter sur le sol africain.

PÉRIODE ARABE ET BERBÈRE.

(Du septième au seizième siècle.)

DOMINATION DES ARABES EN AFRIQUE.

Les contrées situées à l'occident de l'Égypte n'étaient connues des hordes arabes qui venaient d'envahir la vallée du Nil, au commencement du septième siècle de notre ère, que sous la dénomination vague de Maghreb (couchant). Ce n'est que longtemps après la conquête de ce pays qu'on trouve, dans les géographes arabes, une division du Maghreb en trois parties : Maghreb-el-Aksa, le couchant extrême, qui s'étendait depuis l'Atlantique jusqu'à Tlemsen, et qui correspond à l'empire actuel du Maroc ; Maghreb-el-Ouassath (du milieu), comprenant le pays à l'est de Tlemsen jusqu'à Bougie et qui n'était pas aussi considérable que l'Algérie, telle que la France la possède; enfin la province d'Afrique proprement dite (Afrikia), dont la frontière orientale touchait à l'Égypte.

L'histoire de ces diverses contrées, soit qu'elles obéissent à un même pouvoir, soit qu'elles s'administrent isolément, est tellement confondue pendant toute la période de la domination arabe, qu'on est obligé, pour arriver à démêler les origines particulières à l'Algérie, de suivre à la fois le développement des

faits qui concernent la totalité du continent africain. Mais à mesure que les événements modifient la situation qui a été la conséquence immédiate de l’invasion musulmane, lorsque les races indigènes interviennent dans les destinées de leur pays, le cercle politique et géographique que notre récit doit embrasser se limitera, et nous arriverons à pouvoir consacrer toute notre attention à l’histoire spéciale de l’Algérie.

Les traditions les plus anciennes, ayant également cours parmi les tribus de l’Arabie, et parmi les peuplades nomades qui habitaient le nord de l’Afrique, et qui allaient subir l’invasion musulmane, rattachaient les Berbères Africains à la grande famille abrahamique. Lorsque David tua Djalout, le chef des Kananéens, qui occupaient la Palestine ; ceux-ci, disent les chroniques ; se dispersèrent et se dirigèrent vers le sud et vers l’ouest. Établis au milieu de peuples nouveaux, les uns dans la plaine, les autres dans les montagnes, ils adoptèrent en partie les mœurs des habitants; mais, comme toutes les nations issues des souches patriarcales, ils gardèrent fidèlement tes traces de leur état primitif, et quelques-uns de ces traits ineffaçables qui, après les plus longs intervalles, malgré les distances les plus grandes, font que deux peuples d’origine commune se reconnaissent en se rencontrant et se rapprochent.

D’autres traditions font descendre les Berbères des colonies hémiarites qui, au nombre de cinq, émigrèrent d’Arabie, à une époque très reculée, sous la conduite d’un chef nommée Afrikis. Les tribus composant cette émigration étaient : les Senhadja, les Masmouda, les Zenata, les Ghoumra et les Haouara ; leur postérité, à travers les vicissitudes de l’histoire si troublée des dominations arabe et turque, après des alliances et des croisements infinis, s’est perpétuée jusqu’à nos jours, et on trouve encore en Algérie des tribus berbères portant les mêmes noms que les cinq tribus hémiarites qui pénétrèrent d’abord en Afrique.

Cette communauté d’origine entre les Arabes et les peuplades indigenes que les conquêtes successives des Carthaginois, des Romains et des Vandales avaient refoulées vers les

déserts du sud et dans les chaînes de montagnes les plus difficiles, devait faciliter beaucoup la rapide invasion du Maghreb. A ce moment, sur tous les points occupés de l'Afrique septentrionale, la puissance gréco-romaine était dans une décadence complète. La domination vandale, qui n'avait pas duré un siècle, avait suffi pour faire presque entièrement disparaître la civilisation romaine. Sous Justinien, une réaction brillante avait un instant rendu l'avantage sur les hordes, mieux organisées pour la destruction que pour la fondation des empires ; l'Afrique fut arrachée aux Vandales par Bélisaire, qui releva les ruines des villes les plus importantes, détruites au moment de l'invasion.

Cependant le pouvoir des empereurs d'Orient ne fut jamais solidement établi en Afrique. Il n'existait presque plus de colonies romaines pour l'appuyer ; les tribus indigènes avaient repris leurs habitudes d'indépendance ; les Vandales s'étaient retirés dans les montagnes où, unis aux indigènes, ils bravaient les efforts des gouverneurs grecs de Carthage. Salomon, successeur de Bélisaire, avait bien remporté quelques avantages sur eux; mais il n'avait pu leur faire reconnaître l'autorité des empereurs d'Orient.

A ces agitations, à ces luttes incessantes avec les Berbères, qu'on ajoute les effets d'une administration rapace et avilie; des populations écrasées d'impôts, livrées aux querelles ardentes d'hérésies sans nombre, soupirant après un changement, épuisées par des alternatives rapides de revers désastreux et de succès éphémères ; des campagnes dévastées par la guerre, ou ravagées par des nuées de sauterelles ; des villes , deux ou trois fois renversées et réédifiées pour la plupart, et toujours sous le coup des attaques des Berbères de l'intérieur. - Telle était la situation des dépendances africaines de l'empire grec aux premières années du septième siècle. Les Arabes, poussés par cette force d'expansion qui entraîne hors de leurs foyers les peuples travaillés par des révolutions religieuses ou politiques, attirés par l'appât du butin à recueillir dans une contrée dont la richesse et la fécondité étaient célèbres, aidés par les affinités d'origine, de

mœurs, et presque de croyances, qu'ils avaient avec la partie la plus adonnée aux hérésies et la plus turbulente de la population. africaine, pouvaient-ils rencontrer en pénétrant dans le Maghreb une, résistance sérieuse[1] ?

Incursions arabes dans le Maghreb.

Ce fut l'an 23 de l'hégire (643-644 de J. C.), sous le règne d'Omar Ben el-Khettab, deuxième khalife de l'islamisme, qu'Amrou ben el-As, gouverneur de l'Égypte, dirigea les premières incursions dans le Maghreb. Voici le fait auquel les annalistes arabes rattachent cette entreprise. Six Berbères africains arrivèrent en Égypte, et se présentèrent devant Amrou, demandant à se convertir à l'islamisme. Ils donnèrent sur les dispositions de leurs tribus, sur l'état d'anarchie des populations chrétiennes des villes, des renseignements qui éveillèrent dans toute leur énergie le prosélytisme des Arabes et leur amour pour de nouvelles conquêtes. Amrou organisa des partis de cavalerie qui, sous la conduite des six Berbères, pénétrèrent dans la province de l'ancienne Pentapole, ravagèrent Barka, Zouila et autres villes environnantes, poussèrent jusqu'à Tripoli, et soumirent les montagnes de Nefouça, à six journées de marche au sud de cette ville. Trop faibles pour s'engager plus avant dans l'ouest, les musulmans retournèrent en Égypte chargés de butin et emmenant un grand nombre de captifs. Il est probable que ces expéditions se renouvelèrent plusieurs fois, sans prendre cependant des proportions plus considérables, et se bornant en quelque sorte à une reconnaissance du pays.

Première invasion.

Mais quatre ans après, sous le khalifat d'Othman , successeur d'Omar, on voit se former une véritable armée de musulmans pour entrer en Afrique. Des compagnons du prophète, des notables des principales tribus de l'Yémen et de l'Irak se levèrent pour cette invasion ; le khalife employa tous les moyens en

(1) Voyez *Univers pittoresque*, ARABIE, pages 249 et suivantes.

son pouvoir pour en assurer le succès, et contribua de ses propres deniers à l'organisation de l'expédition. Ce groupe de croisés d'élite rejoignit en Égypte des contingents plus considérables; et une masse de vingt mille guerriers, sous la conduite d'Abd-Allah ben Saad, fit irruption dans le Maghreb (1). Après une sanglante bataille, dans laquelle fut tué le patrice Grégoire, qui commandait la province au nom de l'empereur de Constantinople, les musulmans se rendirent maîtres de Sbaïtla, l'ancienne Sufétula. ils parcoururent la Cyrénaïque, la Tripolitaine et la Byzacène, rançonnant les villes, convertissant la population et réduisant en esclavage ceux qui refusaient d'embrasser l'islamisme. Cette armée séjourna un an et deux mois dans ces provinces. Il ne paraît pas que les vainqueurs aient fait des tentatives pour organiser l'administration du pays à leur profit; pressés de retourner dans leur patrie pour procéder au partage du butin d'après les prescriptions légales, ils se contentèrent d'établir à Barka une sorte de garnison qui devait servir d'avant-garde pour faciliter les incursions ultérieures.

En effet le butin ne devient propriété réelle et personnelle du guerrier que lorsqu'il est transporté en pays musulman, et la mort d'un combattant avant le retour annule le droit de ses héritiers à la part qu'il devait avoir.

Deuxième invasion.

Les troubles qui suivirent la mort du khalife Othman retardèrent les progrès de la conquête de l'Afrique. Aucune grande expédition ne fut tentée dans ce pays. Mais la paix ayant été rétablie par l'abdication d'El-Hassan, petit-fils du prophète, en faveur de Maouia ben Abou Sofian, chef de 1a dynastie des Ommiades, des contingents furent envoyés à Barka (2). Ben Khedidj, suivi d'un grand nombre de guerriers de la tribu des Koréichites, pénétra en Afrique, à la tête de dix mille hommes, l'an 45 de l'hégire (665 de J. C.). Il s'empara de Souça, de Djeloula, de Bizerte et de Djerba, villes de la Byzacène; il

(1) Voyez Univers pittoresque, ARBIE, pages 251 et suivantes.

envoya en Sicile une flotte qui en rapporta de riches dépouilles. Mais ce général ne fit encore aucun acte d'administration; c'était le chef d'une croisade religieuse et non un gouverneur. Il retourna en Égypte, et fut remplacé par Okba ben Nata, qui amena avec lui dix mille combattants. C'était l'an 50 de l'hégire.

Établissement des Arabes en Afrique.

Avec ce chef commence la véritable prise de possession du pays et l'adoption de mesures politiques pour le gouvernement des populations. Il se rendit maître de Ghadamès, et parcourut sans éprouver de résistance toute la contrée qui forme aujourd'hui les provinces de Tunis et de Tripoli. Pour contenir les Berbères, sans cesse remuants, Okba sentit la nécessité de créer à l'ouest de Barka un centre d'action, afin de servir de point d'appui à la domination arabe. Il choisit un emplacement au milieu de la Byzacène, dans un pays fertile, jadis très florissant, et fonda la ville de Kairouan; il en fit la capitale des nouvelles possessions musulmanes. Voici en quels termes le général arabe justifie l'adoption de cette mesure : « Quand l'imam (général revêtu de l'autorité spirituelle et temporelle) entre en Afrique, les habitants mettent leur vie et leurs biens à l'abri du danger en faisant la profession de foi islamique ; mais dès que l'armée se retire, ces gens-là se rejettent dans l'infidélité. Je suis donc d'avis, ô musulmans, de créer une ville qui serve de camp et d'appui à l'islamisme. » Ces paroles font ressortir d'une manière remarquable l'analogie qui a existé, à douze siècles d'intervalle, entre les nécessités politiques de la conquête de l'Algérie par la France et les mesures adoptées par les Arabes dès les premiers pas de leur domination en Afrique.

Okba ne resta qu'un an dans le Maghreb; le gouverneur de l'Égypte lui donna pour successeur un esclave affranchi, qui affecta de prendre en tout le contre-pied de ce qu'avait fait soit prédécesseur. Il détruisit Kairouan, et édifia à deux mille de là une, ville nouvelle. Son administration souleva des plaintes si vives, qu'il fut rappelé par le Khalife Iézid, qui venait de succéder

à son père. Ce général, malgré ses fautes, avait cependant étendu la conquête en s'emparant de la presqu'île du cap Bon, riche contrée, couverte alors de villes et de maisons de campagne.

En 62 de l'hégire (681 de J. C.) Okba fut renommé gouverneur de l'Afrique parle khalife Iézid. Il rétablit Kairouan, et, ayant fait de grands préparatifs de guerre, il se porta sur Bagaï, au pied des montagnes de l'Aurès. Un grand nombre de chrétiens et de Berbères s'étaient réfugiés dans cette place; Okba leur livra bataille, et les vainquit. Il se dirigea ensuite sur Mélich, une des villes les plus considérables des Romains, à deux journées de marche de Constantine ; nouveau combat contre les chrétiens, nouvelle victoire. Il pénétra alors dans le Zab, dont la ville principale était entourée de trois cent soixante villages, tous très peuplés, soumit tout le pays des Berbères et quelques parties du pays des Nègres. La plupart de ces villes avaient précédemment fait leur soumission aux Arabes, mais depuis elles s'étaient révoltées. Il s'avança ensuite vers l'ouest, et se rendit maître de Ceuta et de Tanger. Tournant alors ses armes vers le sud, il prit Sous El-Aksa, Aïgla, Draa, et atteignit les Berbères Lemtouna, qu'on croit les mêmes que les Touareg, fixés aujourd'hui dans les déserts au sud du Maroc. Arrivé au bord de la mer, il poussa son cheval jusqu'à ce que l'eau atteignît le poitrail ; levant alors la main vers le ciel, il dit : «Vous connaissez, ô mon Dieu, la pureté de mes intentions; je vous supplie de m'accorder la grâce qu'avait sollicitée de vous Alexandre le Grand, afin que je puisse amener tous les hommes à vous adorer.» N'ayant plus devant lui que des déserts et la mer à sa gauche, le général arabe fit ses dispositions pour le retour.

Parvenu dans la province du Zab, au sud de la province actuelle de Constantine, Okha ordonna à ses troupes de se rendre par détachements à Kairouan, et ne retint auprès de lui qu'un petit nombre de cavaliers. Tout à coup, à la suggestion des gouverneurs impériaux, une insurrection se déclara parmi les tribus nouvellement converties à l'islamisme. Elle avait

pour chef un Berbère nommé Koucila, qui avait à se venger du général arabe pour une insulte qu'il en avait reçue. Celui-ci marcha contre les rebelles, qui se retirèrent devant lui pendant plusieurs jours. Alors, rapporte un historien arabe, les Berbères dirent à leur chef : «Pourquoi te retirer ? Ne sommes-nous pas cinq mille ? » Koucila répondit : « Chaque, jour notre nombre grossit et celui des Arabes diminue. Je ne veux les attaquer que lorsqu'ils commenceront à se retirer vers la province d'Afrique » – Encore un trait de ressemblance entre la lutte des Arabes contre les Berbères, et la guerre que nous avons soutenue en Algérie contre les tribus.

Okba résolut de tenter le sort des armes ; les cavaliers de son escorte brisèrent le fourreau de leur sabre, et marchèrent au combat; mais, accablés par le nombre, ils périrent tous. C'était l'an 63 de l'hégire.

Insurrection des Berbères.

Les Berbères, plus sympathiques pour un compatriote que pour leurs nouveaux coreligionnaires, embrassèrent tous la cause de l'insurrection. Koucila fut proclamé par eux sultan de leur pays. Il trouva un appui très vif auprès des gouverneurs grecs, qui étaient encore maîtres de la plus grande partie du littoral, depuis la frontière de Tunis jusqu'à l'océan Atlantique. Koucila, après sa victoire, à la tête de forces considérables, marcha sur Kairouan, défit les troupes arabes qui tentèrent de l'arrêter, et s'empara de cette ville. Les débris de l'armée musulmane se réfugièrent à Barka. Ces événements embrasèrent l'Afrique d'une guerre générale. L'an 69 de l'hégire, Abd-el-Malek, cinquième khalife ommiade, fit partir une armée nombreuse afin de rétablir la puissance arabe. Koucila est tué, Kairouan est pris, Carthage est menacée ; mais la fortune ne fut pas longtemps favorable aux musulmans ; des troupes grecques, envoyées de Constantinople et de Sicile par l'empereur d'Orient, atteignirent le général arabe près de Barka; et lui firent essuyer une déroute complète.

Pour venger cet échec, quarante mille hommes furent dirigés

sur l'Afrique, sous les ordres de Hassan ben Nâman : c'était la cinquième invasion ; elle eut lieu l'an 76 de l'hégire (695 de J. C.). Les musulmans furent d'abord victorieux, et rétablirent rapidement leurs affaires : Carthage tomba en leur pouvoir, et fut entièrement rasée. L'empire grec ne possédait alors sur le littoral que la seule ville de Bône. Toutes les populations de la province de Carthage rentrèrent dans l'obéissance. Cependant les Berbères convertis à l'islamisme continuèrent, soit avec leurs propres forces, soit avec les secours de Constantinople, la résistance contre l'invasion des Arabes.

A Koucila, ce chef berbère qui s'était emparé de Kairouan, avait succédé une femme berbère, issue d'une noble famille, appelée Dania, et plus connue sous le nom de Kahina (devineresse). Elle commandait dans les montagnes de l'Aurès, et des populations nombreuses reconnaissaient son autorité. Le nouveau général arabe marcha contre elle ; mais Kahina se porta à sa rencontre, le défit, et le poursuivit jusqu'au delà de Kabès. Ce ne fut que cinq ans après que Ben Nâman, qui s'était retiré à Barka, ayant reçu du khalife de l'argent et des renforts, rentra en Afrique. En apprenant les préparatifs qu'on faisait contre elle, la reine berbère ordonna à ses sujets de ravager les campagnes, de couper les arbres, de démolir tous les édifices. Elle disait : « Les Arabes ne viennent chercher en Afrique que les villes, l'or, l'argent et les arbres. Nous, nous n'avons besoin que de champs ensemencés et des pâturages. En détruisant les cités, ils cesseront de désirer de venir dans ces contrées. » L'Afrique était alors un ombrage continuel de Tripoli à Tanger, et il s'y trouvait une multitude de lieux très-peuplés. Kahina ne fut pas sauvée par ces sauvages mesures. Elle livra bataille : son armée fut mise en fuite ; elle-même tomba au pouvoir des Arabes, et eut la tête tranchée[1].

Hassan fit grâce aux fils de Kahina, qui avaient embrassé l'islamisme. Ils furent placés chacun à la tête d'un corps de douze mille Berbères, et envoyés en Occident pour y combattre

(1) Voyez Univers pittoresque, ARABIE, pages 314 et 315.

les tribus infidèles. Par cette mesure habile, le général arabe, en employant dans des guerres lointaines la turbulence des Berbères, consolida la domination des khalifes en Afrique, et s'assura des auxiliaires courageux, qui prirent une part principale, peu de temps après, à la conquête de l'Espagne.

Établissement du Karadj.

L'acte le plus important du commandement de Ben Nâman fut le règlement des impôts à percevoir dans les parties du pays soumises à l'autorité musulmane. D'après la législation consacrée par le texte même du Koran, ou par les traditions recueillies de la bouche du prophète, le souverain est maître du sort des peuples vaincus. S'ils refusent de se convertir à l'islamisme, il peut les faire périr, ou perpétuer leur captivité, ou les rendre libres en les soumettant à la capitation. Il peut distribuer à des musulmans les terres conquises, à condition qu'ils payeront à l'État la dîme des productions annuelles. Il peut laisser à leurs anciens propriétaires les fonds ruraux, en leur imposant le karadj, tribut fixe, ou proportionné au rendement de la terre. Mais dans ce cas la propriété est immobilisée au profit de la communauté musulmane, et le sujet tributaire ne la détient que comme fermier et usufruitier ; il ne petit l'aliéner sans l'autorisation du souverain. Telles sont les deux seules conditions de la propriété chez les musulmans : décimale, c'est-à-dire soumise à payer la dîme (l'achour); tributaire, c'est-à-dire soumise au karadj. Une fois fixé, à l'époque de la conquête, suivant la religion du possesseur, cette classification ne peut plus être modifiée, lors même que la terre tributaire passerait aux mains d'un musulman. La capitation (*djezia*) est un tribut personnel imposé à tous les sujets non convertis, les femmes, les esclaves, les enfants, les vieillards et les indigents en sont exemptés. Les musulmans ne doivent à l'État que le *zekket*, espèce de prélèvement, qui tient à la fois de l'impôt et de l'aumône, sur la totalité de leurs biens apparents. Ces principes furent appliqués à tous les habitants et à toutes les terres de la partie du Maghreb alors soumise à la domination

arabe. Après s'être rendu maître de Sfax et de Constantine, et avoir réglé l'administration du pays, ainsi qu'on vient de le voir, Hassan retourna en Orient, emportant d'immenses dépouilles, qui, en excitant la jalousie des chefs principaux, rallumèrent dans tous les cœurs l'ardeur du prosélytisme. Il fut remplacé l'an 88 de l'hégire (707 (le J. C;), par Mouça ben Noçaïr, pendant le règne d'El-Ôulid, sixième khalife ommiade.

Conquête de l'Espagne.

Le Maghreb fut constitué en gouvernement indépendant, et détaché de la province d'Égypte, dont il relevait auparavant. A l'arrivée de Mouça le pays était déjà de nouveau agité par les intrigues des Berbères. Il les poursuivit jusque dans l'ouest, et les força à demander la paix ; à la suite de cette expédition, il installa à Tanger Tarik, un de ses lieutenants, d'origine berbère, et lui confia le commandement de cette contrée ; il lui laissa un corps de dix-neuf mille cavaliers berbères, avec un petit nombre d'Arabes pour leur enseigner le Koran. Mouça soumit ensuite la Medjana, Zeghouan, les pays des Haouara, des Zenata et des Senhadja ; il conquit la Corse et la Sardaigne. Toute l'Afrique étant pacifiée, Mouça envoya en Espagne le gouverneur de Tanger. Cette invasion eut lieu l'an 92 de l'hégire (710-711 de J. C.) ; elle fut guidée par le comte Julien, qui avait été déjà en relation avec Okba quarante ans auparavant. Bientôt Mouça suivit son lieutenant, et donna une impulsion si rapide à la conquête, qu'en cieux années il se rendit maître de toute l'Espagne, et porta ses armes dévastatrices jusqu'au delà des Pyrénées, à Carcassonne. Après avoir gouverné l'Afrique et l'Espagne pendant seize ans, Mouça ben Noçaïr fut rappelé en Orient, et rapporta à la cour des khalifes des richesses considérables et un grand nombre de captifs[1].

Durant sa longue administration, le général arabe donna des preuves d'une haute capacité politique. Jamais il n'éprouva

(1) Voyez Univers pittoresque. ARABIE, pages 321 et suiv.

de revers dans les combats multipliés qu'il livra. Aussi sage dans les conseils qu'intrépide les armes à la main, il mit tous ses soins à faire oublier aux Berbères l'humiliation de leur défaite. Il fit épouser à ses lieutenants et à ses principaux officiers les filles des chefs, des contrées qu'il avait soumises. Il rappela aux Berbères leur communauté d'origine avec les Arabes, et convertit la majeure partie à l'islamisme. Les Berbères, ainsi que les descendants des colons romains, étaient chrétiens ; mais depuis l'invasion vandale l'arianisme avait fait de grands progrès parmi eux. On sait que cette secte, se rapprochant beaucoup de la doctrine islamique, regardait Jésus-Christ comme un prophète, et non comme le fils de Dieu ; cette analogie dans les croyances rendit plus facile la tâche de Mouça. Il sut ménager les superstitions et les préjugés des populations qui habitaient les montagnes. Il n'exigea d'elles que de reconnaître Mohammed comme prophète, laissant au temps de purifier leur foi. Ne craignant rien de ces montagnards, qui étaient disposés à ne pas attaquer leurs voisins pourvu qu'on ne vînt pas les inquiéter, Mouça eut en eux des alliés plus que des administrés, et ils lui fournirent de vaillants auxiliaires pour la conquête de l'Espagne.

La gloire que Mouça ben Noçaïr avait acquise, le pouvoir sans bornes dont il disposait, et, qu'en partant pour l'Orient, il avait délégué à ses deux fils, le firent tomber en disgrâce. Dépouillé de tous ses biens, jeté en prison, il mourut, à l'âge de soixante-treize ans, dans la plus affreuse misère. Soliman ben Abd-el-Malek, septième khalife ommiade, qui venait de succéder à son frère, confia le gouvernement de la province d'Afrique à Mohammed ben Iézid.

Schismes et révoltes.

A partir de cette époque et jusqu'à la chute de la dynastie des Ommiades, c'est-à-dire l'an 132 de l'hégire (719 de J. C.), un grand nombre de gouverneurs furent envoyés successivement dans le Maghreb. Deux faits seulement fixent plus particulièrement l'attention pendant cette période de troubles et d'agitations, qui précipitent l'amoindrissement et le fractionnement de l'autorité.

C'est, d'une part, l'apparition en Afrique des *khouaredj*, schismatiques musulmans ; de l'autres une révolte formidable des peuplades berbères. A la suite des guerres acharnées qui déchirèrent l'empire arabe en Orient et amenèrent l'abdication du fils d'Ali en faveur de Maouïa, de nombreuses sectes d'origines et de croyances diverses se propagèrent ; elles constituèrent une sorte de protestantisme musulman, appelant les peuples à l'indépendance politique et religieuse, et prétendant ramener les fidèles à la pureté de la foi et à la pratique des bonnes oeuvres. Ces hérésies, comprimées tour à tour en Syrie, en Perse, dans l'Arabie et dans l'Égypte, furent introduites dans le Maghreb par les milices venues de l'Irak pour tenir garnison ; elles se firent rapidement de nombreux partisans parmi les Berbères. Il semblait dans les destinées de ces tribus, qui sous le règne du christianisme avaient fourni aux Donatistes et aux Circoncellions leurs plus intrépides adeptes, de chercher dans ces protestations religieuses une voie pour faire connaître leurs aspirations à l'indépendance politique. La domination arabe, en imposant à ces peuples l'islamisme, avait violemment comprimé en eux des habitudes que de longues traditions avaient rendues chères; les vainqueurs, qui étaient en même temps les initiateurs religieux, ne ménagèrent pas toujours les susceptibilités de la race vaincue, et firent peser sur elle une suprématie oppressive.

D'un autre côté, la plupart des tribus berbères étaient pour ainsi dire d'une turbulence héréditaire, la révolte était en quelque sorte une nécessité de leur vie. Aussi, dès le commencement des premiers successeurs de Mouça des tentatives d'insurrection ne tardèrent pas à éclater ; facilement réprimées d'abord, elles mirent bientôt en danger l'existence même de la domination arabe. La plus considérable, dont les débuts furent signalés par la défaite et la mort de Kaltoum , gouverneur de l'Afrique, auprès de Tanger, fit des progrès tellement alarmants, que le khalife Hachem dut appeler aux armes toutes les milices de l'Orient. La Syrie envoya à elle seule douze mille cavaliers.

L'armée arabe rencontra les rebelles au nombre de trois cent mille, près de Kairouan. Le combat fut des plus sanglants; la victoire resta aux troupes du khalife, et les Berbères laissèrent cent quatre-vingt mille cadavres sur le champ de bataille.

Après la chute des Ommiades et l'avènement au pouvoir suprême de la famille des Abbassides, des troubles profonds agitèrent tout l'empire arabe. L'Afrique ressentit plus cruellement qu'aucune autre province ces déchirements intérieurs. Elle était alors en quelque sorte divisée en deux parties distinctes : l'une avait pour capitale Tanger, et subissait des révolutions incessantes, soit qu'elles fussent l'œuvre des Berbères turbulents de l'ouest, soit qu'elles ne fussent qu'un résultat des mouvements qui avaient lieu en Espagne ; l'autre partie, dont Kairouan était la ville principale, ne jouissait pas d'une plus grande tranquillité, à cause des entreprises des Khouaredj arabes et berbères pour s'emparer du pouvoir ; elle ressentait aussi plus directement l'influence des luttes sérieuses qui déchiraient l'Orient. Profitant de ces agitations, qui retenaient les forces des khalifes loin de l'Afrique, et qui laissaient les populations incertaines sur l'autorité légitime à laquelle elles devaient obéissance, un aventurier du nom d'Abd-er-Rahman réussit à se créer pendant quelque temps un pouvoir indépendant à Kairouan ; mais il fut vaincu et mis à mort par ses propres parents(1). Dès que la dynastie des Abbassides eut triomphé des Ommiades, elle travailla avec énergie à tirer l'Afrique de l'anarchie où elle était tombée et à la faire rentrer dans l'obéissance. Deux gouverneurs tentèrent inutilement cette grande entreprise ; ce ne fut que le troisième, Iézid ben Hatim, envoyé par Abou Djafar el-Mansour, deuxième khalife abbasside, à la tête de plus de cent mille hommes, qui put dominer toutes les révoltes, réduire les Khouaredj et mettre fin à la dévastation du pays. Ce général remporta sur les Berbères, aux environs de Kairouan, une victoire signalée, qui le rend maîtrede cette ville, l'an 155 de l'hégire (772 de J. C.)

---

(1) Voyez *Univers pittoresque,* ARABIE, pages 361 et suiv.

Cette pacification ire fut pas de longue durée. Sept gouverneurs, appelés dans l'espace de trente ans environ au commandement de l'Afrique, ne purent jamais obtenir plus de quelques mois de calme consécutif. Insurrections des Berbères et des Kouaredj ; rébellion des milices envoyées du Khorassan et de Syrie, qui déposent un gouverneur et proclament un de leurs chefs ; mauvaise administration et infidélité des sous-gouverneurs, tout concourait à prolonger l'anarchie. Mais au milieu du conflit des ambitions surgirent deux chefs qui se rendirent indépendants de l'autorité des khalifes, et ramenèrent à une sorte d'unité le Maghreb, prêt à se morceler en vint petits États. Ce furent dans l'ouest, les fondateurs de la dynastie des Édrissites, et dans l'est Ibrahim ben Aghlab, premier prince des Aghlabites. Une troisième famille, moins importante que les premières, fonda aussi un pouvoir nouveau à Tiharet (Tekdemt), dans le Maghreb-el-Ouassath. Ce furent les Beni Restam.

Édrissites.

Édris, fils d'Édris, fils d'Abd-Allah, descendant d'Ali, gendre du prophète Mohammed et de sa fille Fathma, fut le fondateur de cette dynastie. Il fut salué émir dans la ville d'Oulila (l'ancienne Volubilis) l'an 172 de l'hégire (787 de J. C.). Il s'était réfugié dans l'ancienne Mauritanie Tingitane, à Tiulit, pour échapper aux persécutions du khalife abbasside Haroun-er-Rachid contre tous les membres de la famille des Alides, autrefois souveraine, et qui n'avait pas renoncé à ses prétentions à l'empire. Un parti puissant s'était déclaré pour lui parmi les Berbères de l'ouest ; et c'est grâce à leur concours qu'il put vaincre les gouverneurs envoyés à Tanger par Haroun-er-Rachid et se rendre indépendant. Impuissant à abattre son ennemi par les armes, Haroun fit partir secrètement pour l'ouest un médecin juif, avec mission de faire périr le descendant d'Ali. Édris étant mort empoisonné, l'histoire a accusé Haroun-er-Rachid de ce crime.

Mais la puissance de la nouvelle dynastie ne fut pas ébranlée;

Édris eut pour successeur un fils posthume, qui régna trente ans. On lui attribue la fondation de la ville de Fès, l'an 185 de l'hégire. Ses successeurs régnèrent pendant plus de cent ans, depuis Sous jusqu'à Oran, sur tout le pays qui composait l'ancienne Mauritanie Tingitane, et une partie de la Mauritanie Césarienne. En dehors de ces limites, l'influence des Édrissites fut peu sensible. Cependant ils prirent souvent une part très active aux guerres que les Ommiades d'Espagne firent aux chrétiens; et quoique la famille d'Ali eût été dépossédée de l'empire par les Ommiades en Orient, les Édrissites, oubliant tous les ressentiments, se signalèrent par un attachement constant pour les Ommiades d'Espagne, dans les luttes qu'ils soutinrent pour affranchir ce pays de la suzeraineté des khalifes de Bagdad.

Lorsque les Abbassides s'étaient fait reconnaître comme khalifes à la place des Ommiades, presque tous les membres de cette illustre et malheureuse famille avaient été massacrés. Un d'eux, Abd-er-Rahman, jeune enfant, fut soustrait à la rage de ses ennemis et conduit en Afrique par un serviteur fidèle, chez la puissante tribu des Zenata, qui habitait à quatre journées de marche à l'est de Tlemsen. Abd-er-Rahman se fit vite distinguer par les plus brillantes qualités ; sa renommée pénétra jusqu'en Espagne ; et lorsque les musulmans de ce pays, lassés de vivre dans l'anarchie, voulurent échapper à la dépendance des Abbassides et se donner un chef, ils députèrent vers Abd-er-Rahman pour lui offrir la couronne. Les Zenata lui firent les plus tendres adieux, et ce ne fut pas sans verser des larmes qu'il se sépara de ses fidèles amis. Cette courte digression était nécessaire pour expliquer la présence des Ommiades en Espagne, pendant que les Abbassides régnaient à Bagdad, et pour faire connaître la cause de la sympathie que les Berbères de l'ouest montrèrent leur des princes dont le chef avait été recueilli et élevé chez eux.

Les Édrissites établirent le siège de leur empire à Fès, qu'ils dotèrent de nombreux collèges pour l'étude de la théologie et de la littérature arabes. Plusieurs princes de cette maison se signalèrent par leurs succès guerriers, par leur ascétisme

et par une sage administration. Ils retinrent entre leurs mains la moitié du Maghreb jusqu'à l'an 296 de l'hégire (908 de J. C.), époque de l'avénement d'El-Mahdi , fondateur de la dynastie des Fathimites, qui les déposséda. Du côté de Fès, les animosités et la rivalité des Berbères contre la race conquérante se réveillèrent. Une tribu des Zenata se révolta contre les Édrissites, et fonda un État indépendant, dont Méquinez fut la capitale. Une insurrection éclata aussi dans la province de Sous, et opéra un nouveau démembrement. Dans ces déchirements, qui contribuèrent en grande partie à précipiter la chute des Édrissites, la tribu des Beni Ifren, dont Abd-el-Kader, le plus redoutable ennemi de la France en Algérie, prétend tirer son origine, joua un rôle important. Les Beni Ifren fournirent plusieurs princes qui furent maîtres du pouvoir souverain pendant quelque temps dans une partie du Maghreb occidental. Cette tribu avait également marqué dans les dissensions intestines de l'Espagne, lorsque les khalifes de Bagdad étant encore en possession de ces contrées, chaque gouverneur rêvait l'indépendance.

Aghlabites.

Ibrahim ben Aghlab fut le fondateur de cette dynastie. Son aïeul s'était distingué par les services qu'il avait rendus aux Abbassides dans le Khorassan et en Afrique. Nommé d'abord commandant de la province du Zab, il s'y montra le plus ferme soutien de l'autorité des khalifes d'Orient ; il châtia les Berbères rebelles, et maintint la paix dans cette partie du Maghreb. En 184 de l'hégire (800 de J. C.) il fut appelé au gouvernement de l'Afrique par Haroun-er-Rachid(1). Il se déclara indépendant, après avoir pris toutes les précautions qui pouvaient assurer le succès de ses projets et le faire triompher du peu de résistance qu'il rencontra. Déjà depuis longtemps les gouverneurs de l'Afrique avaient vis-à-vis des khalifes la position de vassaux plus que celle d'agents directement subordonnés. Ibrahim ne fit donc en quelque sorte que constater un fait accompli en substituant

(1) Voyez *Univers pittoresque,* ARABIE, page 387.

son nom au nom du khalife dans la prière qui se Prononce chaque Vendredi dans toutes les mosquées pour le souverain. Il réduisit par les armes les chefs des diverses provinces du Maghreb oriental, qui lui disputaient le pouvoir ; il abolit une partie des impôts qui pesaient sur les villes et sur les tribus ; il organisa une armée de noirs esclaves, achetés par lui, qui devint le principal instrument de sa domination ; il fonda non loin de Kairouan une forteresse dont il fit le siége de son gouvernement. Enfin, par la concentration de ressources militaires de tout genre, il établit sur des bases solides un pouvoir qu'il transmit à ses enfants.

Quatorze princes aghlabites régnèrent de 184 à 296 de l'hégire (908 de J. C.), c'est-à-dire pendant cent douze ans. Leur autorité s'étendait des frontières de l'Égypte jusqu'aux limites orientales actuelles de la province de Constantine. Sous le règne de Ziadet-Allah, second successeur d'lbrahim, les Aghlabites firent la conquête de la Sicile sur l'empire grec, vers l'an 215 de l'hégire (824 de J . C.) (1). Une portion de l'île resta dès lors annexée aux possessions des Aghlabites ; mais ils eurent souvent à y réprimer, d'une part, les révoltes de la population chrétienne, de l'autre, les tentatives quelquefois heureuses des gouverneurs musulmans pour se rendre indépendants. Sous les successeurs de ce prince, les incursions des Arabes d'Afrique désolèrent toute la côte de l'Italie : ils poussèrent jusqu'à Rome, dont ils pillèrent un des faubourgs en 219 de l'hégire (834 de J. C.) ; ils ravagèrent la Toscane, Naples, la Pouille, la Calabre, et mirent le siége devant Gênes. Ils s'emparèrent de la ville, et emmenèrent une grande partie des habitants comme esclaves (835 de J. C.).

Les Aghlabites fondèrent à la sortie de Kairouan la ville de Rakkada , qui devint pour les savants de l'islamisme un des centres d'études les plus renommés. Ibrahim ben Ahmed, onzième prince de cette dynastie, est cité par les chroniqueurs arabes comme ayant fait régner dans ces États une exacte justice et mis le peuple à l'abri des exactions des grands. Le plus humble de

(1) Voyez *Univers pittoresque*, ARABIE pages 427 et suiv.

ses sujets, lorsqu'il avait le droit pont lui ; pouvait en toute assurance lui porter plainte, même contre les membres de la famille royale. il condamna sa propre mère, dans une affaire civile où elle avait tort. Il purgea le pays des brigands qui l'infestaient, et il comprima énergiquement plusieurs révoltes. Cette dynastie, comme celle des Édrissites, fut renversée par celle des Fathimites, dont il sera bientôt question.

Restamites.

Les Restamites, de même que les Aghlabites, tiraient leur origine d'Abd-er-Rahman ben Restam, envoyé comme gouverneur par les khalifes abbassides dans la province d'Afrique. Il se créa un parti parmi les tribus berbères des Marassa, des Senhadja, des Haouara, des Zenata, et se déclara indépendant pendant l'insurrection d'un des lieutenants des khalifes, l'an 136 de l'hégire (754 de J. C.). Il établit le siège de son empire à Tiharet (appelée par les Berbères Tekdemt), qu'il fonda sur les ruines d'une ancienne cité romaine. On a conservé peu de détails sur les princes restamites ; on sait seulement qu'ils régnèrent environ cent soixante ans sur le Maghreb el-Ouassath. Ils eurent des guerres fréquentes contre les Aghlabites. Les Berbères, qui avaient aidé à leur élévation, commencèrent à se révolter dès que l'autorité fut affermie entre leurs mains, et s'allièrent à la dynastie des Fathimites pour achever leur ruine.

Fathimites.

Abou Obéid-Allah fut le véritable fondateur de cette dynastie nouvelle, qui joua un rôle si considérable dans tout l'empire musulman. Avant de paraître sur la scène politique en Afrique, il vivait dans l'Yémen, et avait embrassé la secte des chiites. Quelques détails sont nécessaires pour faire comprendre l'influence que les croyances religieuses d'Obéid-Allah exercèrent dans la révolution qu'il accomplit en Afrique. Les chiites regardent Ali, gendre du prophète, comme sou successeur légitime et immédiat ; ils ne reconnaissent point comme orthodoxes Abou-Bekr,

Omar et Othman, qui ont précédé Ali dans les fonctions de khalife. L'opinion que la souveraineté spirituelle et temporelle résidait exclusivement dans les descendants d'Ali était tellement répandue en Orient, que le khalife abbasside El-Mamoun désigna Mouça, un des membres de la famille des Alides, pour son successeur, afin de faire cesser la séparation du pouvoir de fait du pouvoir de droit ; mais cet arrangement, contrarié par les autres membres de la famille des Abbassides, ne put avoir lieu. Les musulmans comptent douze imam, descendant en ligne directe d'Ali, et dont le dernier, d'après une tradition chiite adoptée par les orthodoxes eux-mêmes, a disparu à l'âge de douze ans dans une caverne où sa mère l'avait caché pour le soustraire à ses ennemis. Cet imam, nommé Mohammed-el-Mahdi, vit encore, et il doit apparaître dans le monde. avant la fin des siècles avec Jésus-christ et Élie. Ces trois pontifes réuniront tous les peuples en une seule nation, et il n'y aura plus de distinction de juifs, de musulmans et de chrétiens.

Cette croyance, chère à l'imagination mystique et amoureuse du merveilleux des Arabes, a été exploitée, à diverses époques, par des ambitieux qui ont voulu se faire passer pour l'imam El-Mahdi, afin de s'emparer du pouvoir suprême. La foi des musulmans dans cette tradition n'a pas été ébranlée par les entreprises audacieuses qui se sont répétées dans plusieurs contrées ; et aujourd'hui encore on retrouve en Algérie, dans les prophéties sur la venue du Moula Saa, dont Bou-Maza a su tirer un parti si habile, le souvenir vivant de la légende des chiites.

Ceux qui reconnaissent Obéid-Allah comme étant de la descendance d'Ali, disent qu'il sortait d'une branche collatérale. Voici comment il fut amené dans le Maghreb. Il se rendit à la Mecque à l'époque de l'arrivée des pèlerins. Là, il fit connaissance avec quelques Berbères de la tribu de Ketama, qui habitait au sud du Maghreb-el-Ouassath ; il captiva leur amitié par sa conversation animée et pars récits sur l'histoire de la famille dit prophète. Il partit de la Mecque avec ces hommes, pour aller, disait-il, étudier en Égypte, mais au moment de se séparer de

lui les Berbères éprouvèrent tant de peine à le quitter, qu'ils l'engagèrent à venir avec eux dans le Maghreb. Obéid-Allah y consentit, et continua de voyager avec ses amis, sans leur rien faire connaître de ses projets. Chemin faisant, il prit d'eux toutes sortes de renseignements sur leur pays. Arrivé au terme du voyage, il s'éloigna de ses compagnons, et se retira dans un pays montagneux. Mais bientôt il commença à prêcher les doctrines des chiites ; il sut mettre à profit les renseignements qu'il avait demandés sur le caractère et les dispositions des Berbères; de tous côtés de nombreux partisans vinrent se ranger flous son obéissance. Il entra aussitôt en campagne contre les dynasties qui régnaient alors, s'empara de Tiharet, défit les troupes envoyées pour le combattre, et força le dernier prince de la dynastie des Aghlabites à se retirer en Orient en lui abandonnant toute l'Afrique orientale.

On vit ensuite Obéid-Allah entrer dans le Maghreb occidental, à la tête de deux cent mille hommes, infanterie et cavalerie. Après s'être rendu maître de Sedjelmeça, Obéid-Allah proclama son fils, El-Mahdi, et lui céda le commandement. Le nouveau souverain s'établit auprès de Kairouan ; il prit le titre de prince des croyants (émir-el-moumenin), et ordonna que la prière du vendredi se fît pour lui dans toutes les mosquées. El-Mahdi appuyait .ses prétentions au rôle d'imam régénérateur sur ces paroles du Prophète : «L'an 300, le soleil se lèvera du côté de l'occident.» Or son avènement eut lieu dans les premières années du quatrième siècle de l'hégire.

La lutte contre les Édrissites fut plus sérieuse. Ceux-ci, prêts de succomber, réclamèrent des Ommiades d'Espagne les secours qu'eux-mêmes leur avaient si souvent prêtés contre les chrétiens. Les Arabes andalous, passant le détroit, vinrent arracher aux Fathimites Fès, Tlemsen, Tiharet, l'ancienne capitale de Restamites. Mais, consommant la ruine des Édrissites qu'ils étaient venu secourir, ils proclamèrent le khalife d'Espagne dans la mosquée de Fès. Les Fathimites, héritiers de la plus grande part de la puissance des Aghlabites et des Restamites, ne furent jamais entière-

ment maîtres du Maghreb-el-Aksa. Il se forma dans cette portion de l'Afrique de petits États secondaires, tels que celui des Meknéça, des Zenata, des Maghraoua, des Barghouata, tribus berbères très puissantes. Les chefs de ces petits États se coalisèrent souvent avec les Ommiades d'Espagne pour résister à l'ambition envahissante des Fathimites. Malgré des succès assez importants, ceux-ci voyaient la domination de l'ouest de l'Afrique leur échapper ; et lorsque le siège de leur puissance fut transporté en Égypte, les Beni Ziri, fondateurs du petit État d'Achir, d'abord leurs alliés, et appelés par eux à gouverner le pays, se déclarèrent indépendants.

La domination des Fathimites dura deux cent soixante ans, dont cinquante-deux en Afrique et deux cent huit en Égypte; cette dynastie compte quatorze khalifes. Le successeur d'El-Mahdi bâtit la ville de Msila, et dirigea contre la ville de Gênes une flotte qui la ravagea. Sous son règne parut un chef de secte et un rebelle de la tribu des Zenata, qui pendant trente ans sema la terreur et la dévastation dans la province de Tunis et dans une grande partie de l'Afrique. Ce fut Mouëz, quatrième prince fathimite, qui dirigea contre l'Égypte une expédition formidable, composée de Berbères et de troupes régulières. L'Égypte, la Syrie et l'Arabie reconnurent le pouvoir des Fathimites. En 361 de l'hégire, Mouëz transféra au Caire le siège de son empire. Ce prince s'était montré administrateur habile et guerrier énergique ; il avait organisé avec soin toutes les provinces de l'Afrique(1).

En partant pour l'Égypte Mouëz appela Balkin ben Ziri , de la tribu des Senhadja, qui était gouverneur de Kabès, et lui laissa le commandement de l'Afrique.

Un fait remarquable ressort des événements qui s'accomplirent à cette époque dans le Maghreb. Depuis la conquête arabe, le mouvement des grandes masses armées avait toujours eu lieu de l'Orient à l'Occident. Après les premières incursions, on voit se succéder des flots de combattants et d'émigrants qui

(1) Voyez *Univers pittoresque*, ARABIE, pages 458 et suiv.

étendent, à chaque nouvel effort, la domination musulmane vers l'ouest. L'invasion franchit le détroit, soumet l'Espagne et touche la frontière méridionale de la France ; ce mouvement se, maintint jusqu'à l'avènement des Ommiades en Espagne. Alors les choses changent de face ; une réaction se produit parmi les peuples convertis à l'islamisme; d'une part, les Arabes andalous viennent porter la guerre dans l'ouest de l'Afrique; de l'autre, les Fathimites, élevés au pouvoir par les Berbères, partent de la province de Tunis, font pénétrer leur armées victorieuses jusqu'en Arabie. C'était le mouvement en sens inverse, de l'Occident à l'Orient. La race berbère semblait refouler les dominateurs arabes vers leur pays natal ; échappées à l'influence directe des conquérants, ces tribus vont prendre bientôt la suprématie dans le gouvernement et devenir les arbitres de la destinée de tout l'ouest de l'empire musulman. Cette époque marque en Occident le terme du mouvement d'expansion de l'islamisme ; elle montre aussi le commencement de la décadence du pouvoir politique des Arabes en Afrique. La foi musulmane a déjà dit son dernier mot; elle a trahi son impuissance pour fonder un État. Les tentatives postérieures, dont les débuts paraîtront quelquefois si brillants, avorteront toutes, et indiqueront à peine un temps d'arrêt dans la chute.

DOMINATION DES BERBÈRES.

Zirites.

Ioucef ben Ziri, de la tribu berbère des Senhadja de la province de Sous, fut le fondateur de la dynastie des Zirites. Plusieurs historiens ne les considèrent pas comme ayant réellement exercé le pouvoir souverain, et ne voient en eux que des gouverneurs institués par les khalifes fathimites et commandant en leur nom ; mais les Zirites jouissaint d'une indépendance presque complète. Ils rendaient hommage au khalife de l'Égypte plutôt comme à un chef spirituel, imam de la religion que comme à un souverain. A la mort du prince zirite, son fils ou son héritier le plus direct, lui succédait, et son avènement était sanctionné par

le khalife fathimite qui envoyait une *béniché* (vêtement d'honneur) et un sabre comme signe de l'investiture; mais jamais les khalifes d'Orient n'intervinrent pour régler la transmission du pouvoir ou pour surveiller l'administration du pays.

Les Beni Ziri avaient été les auxiliaires des Fathimites dans leur guerre contre l'ouest du Maghreb et contre la grande insurrection d'Abou Izid ; ils étaient princes d'Achir et de ses dépendances. On voit encore les ruines d'Achir au nord de la plaine de la Medjana, au sud de Bougie, entre Zamoura et le défilé des Portes de fer. Ioucef ben Ziri administra avec la plus grande habileté pendant vingt-six ans ; son fils Balkin lui succéda, et fut choisi par Mouëz pour gouverner l'Afrique lorsque ce khalife transféra le siège de son empire en Égypte. En se séparant de lui Mouëz lui dit : « O fils d'Ioucef, si tu dois oublier mes conseils tâche au moins de te rappeler les trois suivants : Ne fais jamais remise des contributions aux gens du dehors ; – tiens toujours ton sabre levé sur les Berbères ; – ne donne jamais de commandement aux membres de ta famille, car ils te disputeraient bientôt le premier rang. Je te recommande aussi de traiter avec bonté les habitants des villes. » La plupart de ces prescriptions réglaient encore la politique des gouverneurs de l'Algérie lorsque la France s'empara de ce pays ; et c'est seulement après la fin de la guerre et l'éloignement d'Abd-el-Kader du pays qu'on a pu adopter des errements plus en conformité avec notre état de civilisation.

Ben Ziri , fidèle aux instructions qu'il avait reçues, fit une rude guerre aux Berbères Zenata et Berghouata ; il combattit aussi les Ommiades d'Espagne dans le Maghreb-el-Aksa ; se rendit maître de Tlemsen, dont il transporta les habitants dans Achir ; s'empara de Fès, de Sedjelmeça, et ne laissa aux Ommiades en Afrique que la seule ville de Ceuta.

Parmi les neuf princes zirites qui régnèrent soit à Achir, soit à Mahdia, il faut signaler Moëz ben Badis, qui fut proclamé en 466 de l'hégire. Quoique né dans la secte des chiites, il en détes-

tait les principes, et il fit une guerre acharnée aux nombreux partisans des diverses hérésies qui s'étaient propagées en Afrique. La secte orthodoxe de l'imam Malek devint la doctrine officielle du pays. Il préparait ainsi sa révolte contre les Fathimites attachés à la secte des chiites. En effet, en 440 de l'hégire le nom des Beni Obéid ne fut plus prononcé dans les prières publiques. De grands troubles suivirent cet acte. Mouëz disposait d'immenses richesses: il suffira pour en donner une idée de citer le passage d'un historien arabe relatif aux funérailles de la grand'mère de ce prince : « Le cercueil était en bois des Indes, garni de perles et de lames d'or. Les clous étaient d'or ; il y en avait pour 1,000 mitkals. Le corps fut enveloppé de cent vingt linceuls, et embaumé avec grande profusion de musc et d'encens. Vingt et un chapelets des plus grosses perles furent suspendus au cercueil de cette princesse ; son petit-fils fit immoler à cette occasion 50 chamelles, 100 bœufs et 1,000 moutons. La chair de ces victimes fut distribuée aux pauvres. Les femmes eurent de plus cent mille dinars. »

Sous le règne de ce même prince les Arabes d'Orient firent une invasion en Afrique et la ravagèrent. Voici à quelle occasion. Lorsque Mouëz se fut mis en révolte ouverte contre les Fathimites, ceux-ci excitèrent les Arabes qui habitaient la haute Égypte à faire une irruption dans le Maghreb, en leur abandonnant la possession de Barka. Les tribus des Riah, des Zagba, et une portion des Beni Amer et des Senan entrèrent en Afrique, et y commirent toutes sortes d'excès. Les Berbères, qui étaient sans cesse en rébellion contre les princes du pays, s'unirent à eux pour repousser les ennemis étrangers; mais au moment du combat ils firent défection, et Mouëz fut battu. Les Arabes pillèrent Kairouan (440 de l'hégire ; 1061 de J. C.), en dispersèrent les habitants, et se rendirent maîtres de toute la contrée, qu'ils ruinèrent complètement. Cependant sous le règne suivant on vit ces tribus turbulentes prêter leur concours au prince pour châtier la révolte des habitants de Sfax. Puis les Beni Riah en vinrent aux mains avec les Beni Zagba, qu'ils chassèrent de l'Afrique. De nouvelles

tribus arrivèrent successivement de l'Égypte, attirées par l'appât du pillage, et implantèrent dans le pays un nouvel élément de troubles et d'agitations.

Premières expéditions chrétiennes en Afrique.

C'est sous la domination des Zirites que les peuples chrétiens portèrent la guerre en Afrique. On sait que la puissance musulmane vint échouer au delà des Pyrénées contre la bravoure française, qui imposa des limites à l'invasion de ces hordes fanatiques. Dans le onzième siècle de l'ère chrétienne, les Normands délivraient du joug des Arabes le midi de l'Italie et la Sicile. Mais les Européens ne se contentèrent pas de reprendre aux Arabes africains les contrées que ceux-ci avaient conquises; ils allèrent les attaquer en Afrique même. En 1035 de J. C. (426 de l'hégire) les Pisans armèrent une puissante flotte, qui ravagea les côtes depuis Tunis jusqu'à Bône ; cinquante ans plus tard, le pape Victor III organisa une sorte de croisade, à laquelle tous les peuples d'Italie fournirent des contingents. Cette expédition saccagea Mahdia. Ce fut vers le milieu du siècle suivant que Roger, roi de Sicile, porta les plus rudes coups aux princes africains, et chercha à créer des établissements dans les villes dont il s'empara.

Hassan ben Ali occupait le trône des Zirites lorsque Roger dirigea sa première expédition contre l'Afrique. La flotte sicilienne se présenta devant Mahdia. Quelques troupes furent débarquées ; mais une violente tempête dispersa les vaisseaux, et les Arabes enlevèrent le détachement qui avait pris terre. Ainsi nous voyons s'ouvrir l'histoire des agressions de l'Europe contre l'Afrique par un échec, qui se renouvellera plus d'une fois par la suite et qu'il faudra toujours attribuer aux mêmes causes: la mauvaise saison choisie pour ces sortes d'opérations et l'inconstance de la mer. Cependant, malgré le secours miraculeux qui fit échapper Hassan aux coups des chrétiens, ce prince, sentant qu'il ne pourrait lutter contre eux, envoya demander la paix, et consentit à payer un tribut à Roger. Les Bougiotes, qui

obéissaient aux Beni Hammad, branche de la famille de Zirites, furent indignés du traité signé par Hassan ; ils se révoltèrent contre son autorité, entraînèrent tout le pays dans l'insurrection, et arrivèrent devant Mahdia Le prince invoqua l'appui du roi de Sicile; une flotte chrétienne vint aussitôt à son secours, et mit en fuite les Bougiotes ; c'était en 1134 de J. C. (529 de l'hégire). Dans la même année Roger s'empara de l'île de Djerba, et y établit une garnison. En 1141 le roi de Sicile, prétextant le non-payement d'une somme d'argent qu'il avait prêtée à l'émir zirite, assiégea Mahdia. Hors d'état de résister, Hassan ne put obtenir la paix qu'en se déclarant vassal et tributaire du royaume de Sicile.

Roger tourna ses armes contre les villes qui n'obéissaient plus aux Zirites ; en 1146 il s'empara de Djidjeli et de l'île de Kerkena, qu'il enleva au prince de Bougie ; en 1146 il prit Tripoli; Kabès fit sa soumission. L'année suivante, Hassan ayant attaqué Kabès, qui était sous la protection sicilienne, Roger entra sans résistance à Mahdia. Il se rendit maître ensuite de Zouila, de Sfax, de Souça ; plusieurs villes, Tunis entre autres, firent acte de soumission avant d'avoir été attaquées. Un État chrétien se trouva dès lors constitué en Afrique. L'ordre et la justice furent partout rétablis. L'administration du roi de Sicile, quoique ferme, fut conciliante et paternelle pour ses sujets musulmans. Malheureusement son successeur, prince faible et pusillanime, se laissa enlever ces conquêtes si glorieuses. Hassan, dépossédé par les Siciliens, affaibli par des révoltes continuelles, vit finir en lui la dynastie des Beni Ziri. Elle disparut devant la souveraineté des Almoravides, déjà puissants à cette époque dans l'ouest de l'Afrique.

Almoravides.

La dynastie des Almoravides (du mot arabe el-merabtin, les liés à Dieu) a été fondée par les Lemtouna, qui étaient une fraction de la gravie tribu berbère des Senhadja. Ils demeuraient dans le Sahara le plus occidental du Maghreb-el-Aksa. Ces populations guerrières ne connaissaient ni le labourage ni la culture

des arbres ; elles se nourrissaient de viande au moyen de la chasse et de lait aigre. Elles parcouraient sans cesse les déserts qu’elles habitaient, pour chercher de l’eau et des pâturages. Les Zirites avaient commencé l’intronisation des races berbères par le côté politique, nous les allons voir arriver à la puissance par l’exaltation des passions religieuses. Les circonstances qui précédèrent et amenèrent l’avènement de ces dynasties indigènes méritent de fixer l’attention. Les détails ont ici une haute importance ; ils aident à caractériser l’ensemble. L’an 427 de l’hégire, Iahia ben Brahim, qui venait d’être nommé chef des Lemtouna, partit pour le pèlerinage de la Mecque. En revenant, il s’arrêta à Kairouan, et suivit les leçons d’un cheikh très savant. Celui-ci apercevant un étranger dans son auditoire, lui demanda des renseignements sur l’état des études religieuses dans son pays. Iahia confessa que sa tribu était fort ignorante ; il manifesta lui-même le désir de s’instruire des préceptes de la foi, et demanda au cheikh de désigner un de ses disciples pour aller enseigner parmi ses compatriotes. Le professeur ne trouva personne auprès de lui pour remplir cette mission ; mais il adressa le Berbère à un de ses confrères dans le pays de Néfis ; et là Iahia ben Brahim rencontra un taleb, du nom d’Abd-Allah ben Iassin, qui consentit à le suivre dans le Maghreb-el-Aksa.

Les Berbères de ces contrées vinrent en foule à leur rencontre. Abd-Allah reconnut bientôt que ce peuple était plongé dans l’ignorance la plus profonde des bases fondamentales de la religion musulmane. Il leur prêcha le Koran, et les exhorta à rompre avec leurs habitudes immorales et à pratiquer les préceptes du livre divin. Mais lorsque les Berbères s’aperçurent que le nouveau docteur voulait réprimer leurs vices, ils s’éloignèrent de lui. Abd-Allah, voyant leurs mauvaises dispositions, pensa à quitter le pays. Alors Iahia ben Brahim lui dit: «Je t’ai fait venir pour moi seul ; peu m’importe que mon peuple reste dans l’infidélité si tu veux obtenir les avantages de l’autre vie, tu n’as qu’à te rendre dans une île située près

d'ici ; nous y passerons à pied lorsque la marée sera basse ; nous l'habiterons; notre nourriture se composera de poissons et de fruits sauvages ; là nous nous consacrerons à la piété pour le reste de nos jours. » Abd-Allah accepta cette proposition ; ils passèrent dans l'île avec sept individus de la tribu des Kedala , bâtirent une cabane, et s'adonnèrent aux pratiques religieuses. De là leur vint le nom de Merabtin.

On parla bientôt de ces ermites. Ils eurent des visiteurs, dont le nombre alla toujours en augmentant. Abd-Allah vit enfin ses efforts couronnés de succès. Lorsqu'il eut réuni et instruit mille disciples, il leur dit : « Il faut maintenant que vous combattiez tous ceux qui repousseront votre foi. Il convient que nous visitions d'abord les unes après les autres les tribus auxquelles vous appartenez. Nous les engagerons à retourner à Dieu ; si elles s'y refusent, nous les combattrons. » Abd-Allah et les siens se dirigèrent ensuite vers les Berbères, accordant à chaque peuplade sept jours pour se décider à adopter la doctrine nouvelle. Ils parcoururent ainsi les Kedala, les Lemtouna et les autres tribus, rangeant tout le monde sous leur loi religieuse ; leur influence pénétra jusque dans le pays des Nègres. Iahia ben Brahim resta à la tête des affaires temporelles des merabtin, Abd-Allah se réserva la direction spirituelle. A la mort d'Iahia, Abd-Allah désigna son successeur et le fit reconnaître. Les merabtin étaient aussi appelés *meltemia*, parce qu'ils se couvraient le visage dans le combat. Voici l'origine de cette coutume. Un jour étant sur le point de livrer bataille à un ennemi de beaucoup supérieur en nombre, leurs femmes prirent les armes, et combattirent à leurs côtés, le visage couvert jusqu'aux yeux. Les hommes durent en faire autant pour que les ennemis ne pussent distinguer les hommes des femmes: de là le mot meltemia (*voilés*). Cette coutume, a été adoptée depuis par le plus grand nombre des tribus de l'Algérie, et aujourd'hui encore au moment du combat les cavaliers se couvrent le visage jusqu'aux yeux avec leur haïk.

Iahia ben Omar, le successeur choisi par Abd-Allah, fut. chargé de diriger la guerre. Il conquit Sedjelmeça et Karia ; son frère, Abou Bekr, désigné pour lui succéder, attaqua avec le même succès la tribu de Masmouda et les peuples du Soudan. Abd-Allah fut tué en 451 de l'hégire (1071 de J. C.),dans une expédition. Abou Bekr resta seul chef des merabtin. Il entreprit de soumettre le pays des Nègres. Avant de s'enfoncer dans le désert, il divisa son armée en deux parties, et laissa l'une à son, cousin Ioucef ben Tachfin, qu'il nomma son lieutenant dans le Maghreb. Celui-ci étendit les conquêtes, augmenta son armée, et profita de l'absence d'Abou Bekr pour s'emparer du pouvoir souverain. De ce moment s'ouvre le rôle politique de la nouvelle dynastie.

Ioucef ben Tachfin fut le plus célèbre des princes almoravides. Il poussa ses conquêtes vers l'Afrique orientale jusqu'à Alger. Il bâtit la ville de Maroc. Les musulmans de l'Andalousie l'appelèrent à leur secours pour arrêter les progrès des chrétiens. Ioucef rassembla une puissante armée, et passa en Espagne. Il rencontra les forces chrétiennes sous les ordres du roi Alphonse; il leur livra bataille à Zellaka, dans les environs de Badajoz. La victoire trahit les braves Espagnols, qui combattaient pour l'affranchissement de leur territoire ; l'armée d'Alphonse fut mise dans une déroute complète, et le roi se réfugia dans la Castille avec un petit nombre de cavaliers. Cette bataille, qui exerça une si funeste influence sur les destinées de l'Espagne, eut lieu en 1083 (479 de l'Hégire). Le résultat de cet important succès fut pour Ioucef la possession de l'Andalousie, de Grenade, de Malaga et de Séville, car il se substitua aux petits princes arabes, dont les querelles et les rivalités désolaient l'Espagne musulmane. Arrivé au plus haut point de la grandeur le prince almoravide prit le titre de commandeur des croyants (*émir-el-moumenin*) qualification réservée jusqu'alors aux Fathimites qui régnaient en Égypte. Il fit battre monnaie en son nom.

Ioucef ben Tachfin fut un prince très religieux, ami de la justice et soigneux des intérêts des pauvres. Il était vêtu d'ha-

bits de laine ; sa nourriture ne se composait que d'orge, de lait de chamelle et d'un peu de viande. Cette simplicité dans les mœurs a toujours produit un grand effet moral sur les populations musulmanes de l'ouest de l'Afrique. Tous les aventuriers ou les réformateurs qui voulurent par la suite sa créer un pouvoir souverain imitèrent en cela l'exemple d'Ioucef ben Tachfin. On n'a pas besoin de rappeler ici que l'émir Abd-el-Kader, le plus redoutable adversaire de la domination française en Algérie, affectait aussi de ne porter que des vêtements de laine, répudiait l'usage des étoffes de soie et des bijoux en or. Du reste, cette sévérité dans les habitudes de la vie est conforme aux recommandations expresses des traditions: laissées par le prophète. Ioucef ben Tachfin mourut à l'âge de cent ans. A ses derniers moments, il rappela aux personnes qui l'entouraient que dans le cours de sa longue vie il n'avait pas prononcé une seule condamnation à mort. En effet il avait aboli la peine capitale dans ses États.

Sous ses successeurs, la puissance des Almoravides , après s'être étendue sur tout le Maghreb-el-Aksa, sur la plus grande partie de l'Espagne et les Baléares, vit chaque jour se resserrer le cercle de ses possessions. Une nouvelle dynastie, celle des Almohades, issue comme eux des tribus berbères, vint les déposséder en Espagne et en Afrique. Les derniers Almoravides, poursuivis par leurs heureux compétiteurs devant Tlemsen, dans Oran et jusque dans le Maroc, succombèrent enfin, vers l'an 543 de l'hégire. Tachfin, le dernier prince de cette dynastie, se rendant d'Oran à Mers-el-Kebir, où il voulait s'embarquer pour l'Espagne, fut précipité d'un rocher sur lequel passait la route, par son cheval, effraye du bruit des flots. On ne compte que cinq princes almoravides, qui régnèrent pendant quatre-vingt-quinze années environ. Ce fut l'époque la plus brillante de l'histoire du Magbreb.

Almohades.

Abou Abd-Allah Mohammed ben Toumart, fondateur de cette dynastie, était originaire de la tribu berbère des Masmouda, établie Taroudant, dans le désert du Maroc. Il prit le surnom

d'El-Mandi, et s'attribua la qualité d'imam, comme descendant d'Ali ben Abou Thaleb, gendre du prophète. Cette généalogie est contestée. Les commencements des nouveaux maîtres de l'Afrique ressemblent beaucoup à ceux des Almoravides.

Abou Abd-Allah aimait l'étude, et il était allé s'instruire en Orient auprès des plus célèbres philosophes. Lorsqu'il retourna dans le Maghreb, partout où il passait il enseignait les sciences et prêchait contre les vices, affectant dans ses habitudes le mépris des biens de ce monde. Il rencontra à Tlemsen un Berbère de la tribu des Zenata, nommé Abd-el-Moumen ben Ali ; il se l'attacha; lui confia tous ses desseins, et le choisit pour son ami et son second. A Fès d'abord, puis à Maroc il prêchait contre les abus, parcourant les rues et brisant les instruments de musique. L'émir almoravide qui régnait alors (514 de l'hégire) le fit comparaître en sa présence, et lui demanda pourquoi il en agissait ainsi : «Je suis un pauvre homme, lui répondit Abou Abd-Allah, et cependant il est vrai que je m'arroge vos droits ; car ce serait à vous, chef du pays, à extirper les vices.» Obligé de sortir de la ville, il se retira dans un cimetière, où il dressa une tente au milieu des tombeaux. Là il continua ses enseignements, et commença à dénigrer les Almoravides, les traitant d'ignorants et d'infidèles, et se donnant pour le véritable El-Mahdi attendu par les musulmans. Quinze cents personnes se déclarèrent aussitôt ses partisans.

L'émir ayant pris de l'ombrage de ces progrès, il dut se réfugier à Tinrnal, ville située dans la chaîne du Deren au sud de Maroc, appartenant à une fraction de la tribu des Masmouda. Une foule considérable se rallia à ses doctrines; El-Mahdi leva le masque, se fit proclamer souverain, et fut reconnu par tous les habitants de ces montagnes. C'était en, 515 de l'hégire (1121 de J. C.). Il donna le nom de El-Mouaheddin (les unitairiens), dont les écrivains espagnols ont fait Almohades, à ceux qui se rangèrent sous son obéissance, et composa en langue berbère un traité sur l'unité de Dieu et sur

les devoirs imposés à ses disciples ; il employa tous ses efforts à se rendre entièrement maître de l'esprit de ces tribus. Il réunit ainsi plus de vingt mille combattants, et attaqua les Almoravides. La première rencontre lui ayant été favorable, il poursuivit l'ennemi avec vigueur, et en quelques années parvint à asseoir son autorité sur des bases solides. A sa mort il désigna Abd-el-Moumen pour son successeur.

Abd-el-Moumen était fils d'un ouvrier qui fabriquait des soufflets de forge ; il est le représentant le plus illustre des races berbères qui régnèrent sur l'Afrique. Le nouveau khalife partit bientôt de Tinmal, à la tête de trente mille hommes. Rien ne résista à l'ardeur guerrière de ces sectaires fanatiques ; ils s'emparèrent de Tadila, ville appartenant aux Haouara, de la province de Draa, comprise entre Sous et Sedjelmeça. Le Maghreb-el-Aksa fut bientôt presque entièrement soumis. Abd-el-Moumen se porta alors vers l'est ; en 540 (1146 de J. C.) il se rendit maître de Tlemsen et d'Oran; en 541 il prit Fès ; en 542, Maroc; en 543, Sedjelmeça. Il envoya ensuite en Espagne une armée qui arracha aux Almoravides Méquinèz, Cordoue et Jaën. En 544 (1151 de J. C.) il enleva Miliana, Alger, Bougie, Bône et Constantine aux Beni Hammad, princes de la branche cadette des Zirites, qui possédaient ces contrées[1]. En 551 les habitants de Grenade le reconnurent. Deux ans après, ayant rassemblé des forces considérables, il se dirigea vers l'Afrique orientale; il envahit le Zab, massacrant les populations qui refusaient de se soumettre à lui. Il s'empara de Tunis, de Kairouan, de Sfax, de Mahdia, où il passa au fil de l'épée les chrétiens qui s'étaient établis dans cette ville après la conquête de Roger roi de Sicile. Enfin en 555 (1162) il avait. chassé les Siciliens de tous les points qu'ils occupaient en Afrique, et où il était maître du Maghreb depuis Barka jusqu'à l'océan Atlantique.

L'organisation donnée à ces vastes contrées prouve qu'Abd-el-Mou men était aussi bon administrateur que grand général.

(1) voyez Études sur la Kabylie proprement dite, par E. Carette, tome II, page 23 et suiv. (Exploration scientifique de l'Algérie).

Il fit arpenter l'Afrique depuis Sous la plus occidentale jusqu'à Barka. On déduisit du total de la superficie, un tiers pour les montagnes, les lacs, les rivières, et le reste fut imposé, chaque tribu devant payer sa contribution en nature. Il interna dans le Maroc mille familles de chaque grande tribu. Il créa une marine militaire de près de sept cents voiles. L'administration supérieure du pays était confiée à un conseil composé de dix membres et assisté d'une assemblée de soixante-dix des principaux chefs berbères. La pacification de tout le Maghreb étant achevée, Abd-el-Moumen prêcha la guerre sainte, et rassembla toutes ses forces pour envahir l'Espagne, dont il ne possédait encore que quelques villes. La mort le surprit au milieu de ces préparatifs en 558 (1165 de J. C.). Ce prince était un grand orateur et un savant distingué; il fonda des universités et des écoles pour l'enseignement des doctrines des Mouaheddin.

Sous le règne d'Ioucef, fils d'Abd-el-Moumen, les Almoravides, dont les débris s'étaient réfugiés dans les îles Baléares, firent d'impuissantes tentatives pour reconquérir quelques points dans le Maghreb-el-Aksa et dans le Maghreb-el-Ouassath. Les Zirites à l'est ne furent pas plus heureux. Il eut à réprimer des troubles suscités par la jalousie de ses frères et les révoltes des Berbères Ghoumera, toujours prêts à se soulever dès qu'une autorité vigoureuse cessait de peser sur eux. Il étendit les conquêtes de son père en Espagne, et s'empara du royaume de Valence. Ce prince régna pendant vingt-deux ans, principalement occupé de l'administration de ses sujets. Son fils Iakoub, qui lui succéda, mérita le surnom d'El-Mansour (le victorieux), à cause des succès qu'il remporta en Espagne. Les premières années de son règne firent consacrées à réprimer des révoltes. Ali-e1-Miorki (de l'île de Majorque) avait opéré un débarquement entre Bougie et Tunis, et s'était emparé de Tunis, de Mahdia et de plusieurs autres villes ; ce prétendant souleva un grand nombre de tribus contre la domination des Almohades et se plaça sous le patronage des khalifes

d’Orient. Iakoub marcha contre les rebelles, les fit rentrer dans le devoir, et força El-Miorki à chercher un refuge dans le désert. Mais pendant qu’il apaisait les troubles dans l’est, le gouverneur de Tlemsen, exploitant la haine des Arabes contre les Berbères, voulut se rendre indépendant. De ce côté aussi l’ordre fut rétabli, et le vainqueur transporta sur les bords de l’Océan une grande partie des tribus arabes qui peuplaient la province de Tlemsen ; quelques-unes d’entre elles, pour se soustraire à cette punition humiliante, préférèrent s’enfoncer dans le désert, ou elles s’allièrent à des populations nomades que leur éloignement des sièges de l’autorité laissait à peu près indépendantes.

L’Afrique étant pacifiée, Iakoub tourna ses vues vers l’Espagne. A ce moment il apprit qu’Alphonse de Castille avait envahi le territoire musulman et était arrivé jusque sous les murs d’Algésiras. L’émir des Almohades proclama aussitôt la guerre sainte, et passa en Espagne à la tête d’une armée nombreuse, composée de l’élite des guerriers de l’Afrique. Il rencontra les chrétiens dans les plaines d’Alarcon, et les tailla en pièces. Cette bataille eut lieu en 591 de l’hégire (1195 de J. C.). A la suite de cette grande victoire Iakoub s’empara de Séville, de Calatrava, de Guadalaxara, de Madrid et d’Escalona ; il mit en vain le siège devant Tolède, et retourna en Afrique, sans avoir tiré de l’important succès qu’il avait remporté tout le résultat que l’affaiblissement des chrétiens aurait pu lui faire alors obtenir. Arrivé dans sa capitale, il abdiqua en faveur de son fils, En-Nacer, et rentra dans la vie privée. Il mourut peu de temps après, l’an 595 (1199 de J. C.). La cour de ce prince fut le rendez-vous des hommes les plus célèbres de cette époque. Parmi les savants qu’il combla de ses faveurs on remarquait : Ebn-Roch (Averroès), le traducteur d’Aristote, et Ebn-Zohar (Avenzoar), son médecin , dont la renommée a survécu à la puissance des Almohades.

Pendant le règne de ce prince on vit pour la première fois paraître en Afrique des hordes turques, venues du Kurdistan, et qui avaient quitté l’Égypte en 568 de l’hégire (1172 de J. C.).

Cette petite invasion, grossie d'une grande quantité d'Arabes, se rendit maîtresse de Tripoli et de quelques autres villes.

Mohammed En-Nacer, fils et successeur d'Iakoub eut aussi dès le début de son règne une insurrection à combattre. El-Miorki avait reparu dans la province de Tunis, et avait fait en peu de temps des progrès considérables. En-Nacer se porta en personne contre cet agitateur. Toutes les villes rentrèrent dans l'obéissance, à l'exception de Mahdia, qui ne fut emporté qu'après un long siège. Lorsque l'émir retourna dans l'ouest il nomma au commandement de l'Afrique orientale Abou Mohammed ben Bou Hafez, qui devint plus tard le chef d'une dynastie indépendante. A peine rentré dans sa capitale (Maroc), En-Nacer apprit que l'Andalousie était envahie par des armées chrétiennes ; Alphonse de Castille s'était emparé de Baëna, ravageait les environs de Séville et de Cordoue, et parcourait le pays en vainqueur. L'émir donna aussitôt des ordres pour qu'on se disposât à la guerre sainte ; l'armée mit une année entière à se former ; en 607 (1210 de J. C.) elle arriva à Séville. Cette invasion annoncée longtemps d'avance avait produit la plus vive émotion dans toute l'Europe. Le pape Innocent III avait fait prêcher une croisade pour repousser les ennemis de la chrétienté. De nombreux croisés, Français, Allemands, Italiens, passèrent les Pyrénées et vinrent s'unir aux troupes espagnoles. Les deux armées se rencontrèrent dans les plaines de Tolosa, au pied des montagnes de la Sierra Morena. L'armée des Almohades fut mise en déroute et presque complètement anéantie. Cette victoire de la chrétienté contre les forces réunies de tous des peuples musulmans de l'ouest marqua le commencement de la décadence de l'islamisme en Espagne. Les progrès des princes chrétiens ne s'arrêtèrent plus, et l'Europe occidentale, qui avait eu tant à souffrir de l'invasion arabe, dans la Péninsule et dans le midi de la France, fut définitivement délivrée des alarmes auxquelles elle était sans cesse en proie. Le drapeau musulman ne se releva pas de cet échec, et la puissance des Almohades ne fit que décroître. Lorsque

En-Nacer fut de retour à Maroc, il abdiqua en faveur de son fils El-Mostancer.

El-Mostancer était un prince faible, recherchant avidement le plaisir et abandonnant le soin des affaires à des ministres avides et intrigants. L'usurpation commença à démembrer son empire. En 613 (1216 de J. C.) les Beni Merin, qu'on verra recueillir dans le Maroc l'héritage des Almohades, obtinrent des succès contre El-Mostaneer. Sa mort fut le signal de troubles et d'agitations en Espagne et en Afrique. Abou Mohammed Abd-el-Ouahed, frère d'En-Nacer, élu par les cheikhs des Mouaheddin, ne régna pas longtemps ; il fut déposé par le même conseil qui l'avait fait proclamer et qui investit à sa place El-Adel. Peu de jours après, il fut étranglé dans le palais où il s'était retiré. Il fut le premier émir des Almohades qui eut une pareille fin. La guerre s'alluma ensuite entre les Mouaheddin, espèce de milice religieuse, dont le noyau avait été formé par les premiers sectateurs d'Abou Abd-Allah, qui s'était depuis considérablement accrue et était devenue une sorte de garde prétorienne. Au milieu des troubles qui agitaient le pays, ces milices, s'arrogeant la gloire d'avoir fondé l'empire des Almohades, ne mirent plus de bornes à leurs exigences ; bientôt elles annihilèrent l'autorité des souverains, les déposèrent et les firent proclamer au gré de leurs caprices ou de leurs intérêts.

El-Adel, qui commandait à Murcie avant son élévation au pouvoir, ne jouit pas longtemps du fruit de ses intrigues ; les cheikhs, gagnés par son frère El-Mamoun, gouverneur de Séville, l'étranglèrent avec son turban ; mais celui-ci fut presque immédiatement déposé au profit d'Iahïa, fils d'En-Nacer. Ce prince ne put se maintenir, et dut s'enfuir à l'approche d'El-Mamoun, qui avait quitté l'Andalousie et était débarqué à Ceuta pour réclamer le bénéfice de sa première élection. Les cheikhs lui firent leur soumission.

El-Mamoun était très versé dans les sciences, éloquent, brave et politique habile; il voulut porter remède aux maux qui déchiraient l'empire. Dans ce but, il réforma la constitution que

le fondateur de la dynastie avait d’abord établie ; il abolit le conseil des dix cheikhs et l’assemblée des soixante-dix chefs berbères, dont l’esprit remuant avait donné une si funeste instabilité au pouvoir. Il concentra. toute l’autorité entre ses mains. Il prit un corps de Curdes à son service, et en forma une garde d’élite pour sa défense personnelle. Depuis la première apparition de ces Turcs en Afrique, d’autres étaient arrivés en grand nombre. El-Mamoun assigna à ce nouveau corps une prééminence marquée sur les Mouaheddin; il lui alloua une solde mensuelle ; il donna aux principaux chefs des fiefs, et leur accorda des avantages considérables. Les historiens font également mention d’un corps de soldats chrétiens qui était au service de ce prince, sans faire connaître si ces chrétiens étaient des esclaves ou des engagés volontaires originaires du pays, ou venus d’Espagne.

El-Mamoun, se croyant alors en position d’agir plus énergiquement contre les Mouaheddin, attaqua leurs doctrine, et fit massacrer tous leurs chefs principaux. Il se rattacha à la secte orthodoxe de l’imam Malek. Cette réforme politique et religieuse ne put sauver son pouvoir ; il perdit les îles Baléares, dont chrétiens, sous la conduite de Jacques d’Aragon, se rendirent maîtres. Une révolte éclata en Espagne, et Bou-Houd, cheikh d’origine arabe, après avoir battu El-Mamoun aux environs de Tarifa, s’empara de Séville, de Grenade, de Mérida, et jeta les fondements du royaume de Grenade, qui fut le dernier refuge des musulmans refoulés vers le midi de la Péninsule. Enfin les Arabes de la province de Tunis, qui avaient été soumis par El-Mansour, reprirent les armes. El-Mamoun ne put résister à la douleur de voir échouer tous ses efforts ; il mourut de chagrin, après trois ans et demi de règne, et eut pour successeur son fils Rachid.

Après ce prince trois émirs de la dynastie des Almohades occupèrent encore le trône. Mais des soulèvements nombreux dans la province de Tunis, dans celle de Tlemsen et dans le Maghreb-el-Aksa, amenèrent le démembrement général de ce vaste empire. Trois dynasties principales s’élevèrent au milieu de ces convulsions : les Beni Merin, dans les provinces de Fès, de

Maroc et de Mekneça ; les Beni Hafez, dans la province de Tunis; les Beni Zian, à Tlemsen. La plus grande partie de l'Algérie actuelle était comprise dans ce dernier État. Édris ben Saïd fut le dernier émir almohade ; il périt dans une bataille que lui livra à Dékala, au sud de Maroc, Iakoub, chef des Beni Merin, en 667 (1269 de J. C.). La dynastie fondée par Abou Mohammed ben Toumart compta quatorze émir, et régna pendant cent cinquante-deux années lunaires (148 de l'ère vulgaire). Avec elle finit la puissance de la nationalité berbère. Si des princes de cette race parvinrent encore à établir leur autorité sur certaines portions du Maghreb, on ne voit plus se former un empire général ; le grand rôle politique de ces réformateurs religieux ne s'élèvera plus à des proportions aussi considérables. Les sectes successives, les révoltes, les luttes entre les tribus appartenant à des origines diverses, jetèrent dans ces populations de tels éléments de dissolution, que l'unité ne put plus être reconstituée. D'un autre côté, à mesure que la domination musulmane s'épuisait par des déchirements intérieurs, les nations chrétiennes achevèrent de se constituer après avoir dépossédé l'islamisme de toutes les contrées qu'il avait envahies, lorsque l'ardeur toute jeune encore du prosélytisme l'entraînait à des expéditions lointaines, ou lorsqu'au contact de sectaires sauvages et de races nouvelles il avait retrouvé un redoublement de fanatisme. Les peuples de l'Europe firent à leur tour irruption en Afrique, et précipitèrent par des entreprises incessantes, et quelquefois par des conquêtes plus étendues, le morcellement et la rune des États musulmans dans le nord de ce continent.

Les Mérinides.

Les Beni Merin étaient originaires de Taza, à l'est de Fès, sur la route de Tlemsen ; ils appartenaient par leurs ancêtres à la puissante tribu des Zenata ; avant le démembrement de l'empire des Almohades, ils avaient été souvent leurs plus fermes auxiliaires pour réprimer les révoltes, et avaient été nommés gouverneurs d'une portion du pays, où leur autorité devint ensuite indépendante. Le fondateur de cette dynastie fut Abou

Iahia Abd-el-Hak. Il s’empara de Fès et de Tara, mit en déroute l’armée de l’émir, almohade, Abou-Hafez Omar, en 635 (1237 de J. C.), et prit le titre de *Moula-cheikh* (maure et seigneur). Son successeur Ioucef, profitant des rivalités qui éclatèrent entre les derniers représentants de la famille des Almohades, compléta par la défaite d’Édris ben Saïd la prise de possession de tout le Maghreb-el-Aksa. Le fondateur du royaume de Grenade, attaqué par Alphonse le Savant, roi de Léon et de Castille, appela le fils d’Abou Iahia à son secours, et lui concéda les deux villes de Tarifa et d’Algésiras. Après des succès sans importance pour la cause de son allié, l’émir mérinide s’empara de Malaga, au détriment du souverain de Grenade. Son fils Iakoub lui succéda, et s’empressa de conclure la paix avec Sanche III, dit le Brave, qui avait hérité des couronnes de Léon et de Castille. Ioucef passa alors en Afrique, pour y faire reconnaître son autorité. Il tourna bientôt ses armes contre les Beni Zian, qui venaient de surgir à Tlemsen et alla assiéger cette ville. Le siége traîna en longueur, et ne, dura pas, moins de sept ans. Le camp des assiégeants se transforma en une ville assez considérable, située à un quart de lieue de Tlemsen et qu’ils nommèrent El-Mançoura (la victorieuse). On voit encore aujourd’hui le mur d’enceinte et le minaret de la mosquée de cette ville, qui n’a plus ni maisons ni habitants. Iakoub séjourna plusieurs années en Afrique, engagé dans des luttes Continuelles avec les Beni Zian; puis il se préoccupa de la situation de ses affaires en Espagne. La ville de Malaga avait été livrée par un gouverneur infidèle au roi de Grenade. Il avait réuni à Tanger une flotte considérable, et se disposait à aller venger cette trahison, lorsque Sanche III, son ancien allié, gagné par le roi de Grenade, vint détruire sur la côte d’Afrique les bâtiments destinés au transport de son armée. A la suite de ce succès, Sanche s’empara de Tarifa en 691 ([292 de J. C.) ; quatre ans après, Iakoub, ne possédant plus en Espagne que la ville d’Algésiras, renonça à toute entreprise sur l’Andalousie, et céda cette place au souverain de Grenade, moyennant une somme d’argent. La race berbère ne

devait plus reparaître dans la péninsule ibérique.

Les successeurs d'Iakoub ne gardèrent pas longtemps la possession de la totalité des contrées qui composaient son empire dans le Maghreb-el-Aksa. En moins de cinquante années, neuf princes furent investis du pouvoir souverain. Le principal instrument de la ruine de cette dynastie fut la désunion; qui régna sans cesse antre les membres de la famille royale. Les Beni Merin luttèrent souvent avec avantage contre la dynastie rivale des Beni Zian ; ils se rendirent maîtres plusieurs fois de Tlemsen, et la fortune favorisa quelquefois leurs armes au point de les faire avancer jusqu'à Tunis, après avoir soumis Arzeu, Mostaganem, Bougie et Constantine: Mais ces succès furent toujours éphémères. En 776 (1374 de J. C.), deux prétendants appartenant à la famille royale réunirent leurs efforts, détrônèrent l'émir Es-Saïd et partagèrent le Maroc en deux États, dont l'un eut Fès pour capitale, et l'autre Maroc. Dans ces révoltes continuelles, les troupes chrétiennes, qu'à l'exemple des Almohades les princes mérinides entretenaient, intervinrent souvent, et firent arriver, au pouvoir le prétendant qu'elles préféraient. Enfin, vers l'an 840 de l'hégire (1437 de J. C.), un prince mérinide ayant invoqué le secours d'Abou-Farès, de la famille des Beni Hafèz, qui régnait à Tunis, les Beni Merin furent chassés de Tlemsen et refoulés dans le Maroc. Abou-Farès confia le gouvernement de Tlemsen à la famille berbère des Beni Ifren, qui se reconnut tributaire du royaume de Tunis. Ainsi finit la domination des Mérinides; elle dura environ deux cents ans, avec des vicissitudes si multipliées, qu'elle ne put jamais réunir sous une autorité vigoureuse les peuplades turbulentes du Maghreb-el-Aska. Après leur chute, plusieurs petits États indépendants se maintinrent encore dans le Maroc; mais leur histoire est tellement confuse, qu'on ne peut la suivre avec quelque certitude. Cet état d'anarchie et de tiraillements dura jusqu'au seizième siècle de notre ère, époque où la famille des chérifs, qui règne aujourd'hui dans le Maroc, reconstitua cet empire, et détruisit les établissements

que les Portugais avaient formés dans cette partie de l'Afrique.

C'est sous les derniers princes mérinides (1415 de J. C., 823 de l'hégire) que Jean Ier, roi de Portugal, dirigea une première expédition contre Ceuta. Il s'empara de la ville, et y laissa une forte garnison. En 1437, sous le fils et successeur de Jean 1er, les Portugais opérèrent un nouveau débarquement pour attaquer Tanger. La ville fut secourue par une armée musulmane considérable ; les chrétiens furent obligés de capituler et de laisser un infant en otage comme garantie de l'exécution de la convention qui leur permit de s'embarquer. Mais ce serait nous éloigner de notre but, que de parler plus longuement des diverses tentatives faites, dans la suite, par les rois du Portugal pour s'établir dans le Maroc. L'histoire de l'Algérie ne se rattache plus que d'une manière indirecte à ces événements.

Les Beni Zïan.

Lors de la décadence de la domination des Almohades, nous avons vu qu'un État indépendant se constitua à Tlemsen au profit des Beni Zian. Le pouvoir de cette dynastie s'exerçait sur la majeure partie des contrées comprises dans la province d'Alger et dans la province d'Oran de l'ancienne régence turque. La famille illustre des Beni Zian, appelée aussi les Abd-el-Ouahed, se rattachait par son origine à la tribu berbère des Meghraoua, branche des Zenata. Elle avait, à plusieurs époques, exercé sur la province de Tlemsen, soit à titre de souveraine soit comme tributaire, une autorité incontestée. Lorsque l'Afrique musulmane n'était pas encore démembrée, les Beni Zian avaient presque constamment été alliés aux khalifes ommiades d'Espagne, dont ils avaient embrassé le parti dans la querelle de cette dynastie contre les Abbassides ; ils purent ainsi se maintenir longtemps au pouvoir sans qu'aucun des rivaux songeât à contester leur position indépendante. Depuis, ils s'étaient attachés, suivant les vicissitudes des temps, à la fortune des dynasties diverses qui se partageaient l'Afrique, prêtant le concours de leurs guerriers, tantôt aux Ommiades, tantôt aux Fathimites, tantôt aux Zirites.

Éclipsés sous la domination des Almoravides et des Almohades, qui, au moyen de leurs doctrines religieuses, avaient réuni en faisceaux toute la race berbère, les Beni Zian reparurent au moment de la chute des Almohades, et se ressaisirent de l'autorité.

Ce fut sous le règne d'Abou-el-Hassan, un des derniers princes des Mouaheddin, que les Beni Zian, forts de leurs alliances avec les Berbères et de l'influence qu'ils exerçaient dans le pays, se révoltèrent. En 646 (1247 de J. C.), Iaghmouracen, qui était alors le chef de la famille des Abd-el-Ouahed, livra un combat à Abou-el-Hassan auprès de Kala, le mit en déroute, et se rendit maître du matériel de l'armée ennemie. Mais la fortune lui fut souvent contraire dans les nombreuses luttes qu'il eut à soutenir contre les Beni Merin, qui régnaient à Fès. Deux rencontres fui furent surtout fatales : l'une sur les bords de la Molouia, et l'autre entre Ouchda et l'Oued Isli, deux champs de bataille illustrés par la bravoure de notre armée d'Afrique. Iaghmouracen était audacieux, d'une fermeté et d'un courage à toute épreuve ; il n'était pas moins prudent et habile administrateur. Les nombreuses défaites que les Mérinides lui firent essuyer ne purent jamais l'abattre. Ce prince, s'il faut en croire un historien arabe, avait aussi à son service une troupe de plus de cinq cents chrétiens ; c'était de reste à cette époque un usage général parmi les souverains qui dominaient l'Afrique. Voici comment le célèbre historien Ebn Khaldoun, qui a écrit l'histoire des Berbères, explique la présence de ces soldats chrétiens dans les armées africaines : « Les rois du Maghreb ont pris la coutume d'enrôler dans leur armée des troupes franques ; ils le font, parce que leurs compatriotes, en combattant, font toujours semblant de fuir, puis se retournant ils fondent sur l'ennemi ; tandis que les Francs combattent en restant inébranlables à leur poste. » Nos soldats ont pu voir, dans les nombreuses rencontres qui ont eu lieu en Algérie, que malgré les leçons des troupes européennes incorporées au treizième siècle dans les armées musulmanes, les

indigènes n'ont modifié en rien leur manière de faire la guerre. Ce n'est certes pas par manque de courage, puisque les Arabes qui servent dans nos rangs sont aussi braves et font aussi bien que les Français ; mais c'est l'empire de l'habitue, indestructible chez ces peuples, observateurs scrupuleux de toutes leurs traditions.

Iaghmouracen eut pour successeur son fils Othman, en 681 de l'hégire (1283 de J. C.). Ce fut sous ce règne que le sultan mérinide Abou Iâkoub fit le siège de Tlemsen pendant sept ans, et s'empara de cette ville ; les habitants eurent à souffrir toutes les angoisses de la famine. Othman mourut avant la redition de la place, dont il avait soutenu la défense avec la plus grande énergie. Son fils et successeur continua les mêmes efforts. et mourut après un règne de quatre ans, pendant que le siège durait encore. Ce fut Abou Hammou, frère d'Othman, appelé ensuite au pouvoir, qui vit enlever la capitale de ses États par les Mérinides. Après la prise de Tlemsen, quelques villes de la cote tinrent encore pour les Beni Zian ; ils se retirèrent avec leurs richesses à Arzeu. A partir de cette époque, et jusqu'a l'établissement de la domination turque à l'est et au centre de l'Afrique septentrionale, dans le seizième siècle, les Beni Zian eurent à soutenir des luttes sans cesse renaissantes, soit coutre les Beni Merin de Fès ou de Maroc, soit contre les Beni Hafèz de Tunis ; souvent ils perdirent Tlemsen, leur capitale, ou furent obligés de se reconnaître tributaires; mais ils se relevèrent toujours de ces échecs, comme si le fondateur de la puissance de leur famille leur eût légué à tous quelque chose de son indomptable courage pour combattre la mauvaise fortune.

Les chroniques locales recueillies dans la province d'Oran racontent que sous le règne des Beni Zian le royaume de Tlemsen atteignit un grand état de prospérité Oran était le port où Marseille, Arles, Agde, Narbonne, les Vénitiens, les Portugais et les Catalans venaient échanger des armes, des étoffes, de la verroterie, etc., contre de la poudre d'or, de l'ivoire, des plumes d autruche, des laines, de la cire, des cuirs préparés, etc. Ces

renseignements prouvent que Tlemsen entretenait un commerce important avec les tribus du Sahara et avec l'intérieur du continent africain. Quelques princes des Beni Zian ont frappé monnaie à leur coin ; mais on ne trouve plus dans le pays que de très rares pièces de leur monnaie. Les souverains de Tlemsen vivaient avec magnificence, et le bruit des richesses que renfermait leur capitale a souvent armé contre eux les sultans des contrées voisines.

Les Hafsides.

Les Beni Zian de Tlemsen et les Beni Merin du Maghreb-el-Aksa rencontrèrent dans l'est de l'Afrique d'autres compétiteurs du moment du partage des dépouilles des Almohades : c'étaient les Beni Hafèz, qui avaient à Tunis te siège de leur puissance. Le premier prince de cette dynastie fut Abou Mohammed Abd-el-Ouahed Abou Hafèz, qui prétendait descendre du koréichite Omar ben el-Khettab, deuxième khalife de l'islamisme après le prophète ; mais sa famille s'était alliée aux Berbères, et se rattachait également à la tribu de Hentata, fraction des Masmouda. Nous avons déjà vu que lorsque En-Nacer, prince almohade, alla combattre dans la province de Tunis le rebelle El-Miorki, il confia en partant le gouvernement de cette province à Abd-el-Ouahed Abou Hafez. Ce fut le successeur de cet émir, Abou Zakaria Iahia, qui se proclama indépendant, en 625 de l'hégire. Il s'arrogea le titre de prince des croyants. Profitant des troubles qui agitaient l'empire des Almohades, il prit les armes, et réunit sous son autorité toute la province de Tripoli, celles de Tunis, de Constantine, du Djérid, du Zab et une partie de celle d'Alger et, d'Oran. Il poussa ses conquêtes jusque dans l'ouest, s'empara de Tlemsen, de Ceuta, et reçut la soumission de plusieurs villes d'Espagne, entre autres de Séville, de Grenade et d'Almeria. Mais ces villes ne restèrent pas longtemps sous sa dépendance. Il fit la paix avec les Beni Zian, et leur restitua Tlemsen ; quant aux autres villes, elles retombèrent entre les mains des Beni Merin, ou des sultans de Grenade. Abou Zakariaétait à la fois savant et poète. Il était toujours vêtu très simple-

ment, et ne portait que des habits de laine. Il construisit des mosquées, des écoles, des bazars, et laissa à sa mort une bibliothèque de trente-six mille volumes. Il fut enterré à Bône, puis transporté à Constantine.

Premiers traités de commerce.

Le traité de commerce le plus ancien entre les musulmans africains et les Européens remonte à l'an 627 (1230 de J. C.). Ce traité, dont la durée fut fixée à trente ans, fut signé entre Abou Zakaria et la république de Pise, qui, la première de tous les peuples de l'Europe, avait noué des relations commerciales avec les ports du Maghreb. Venus des premiers en Orient lors des croisades, qui avaient donné un essor si rapide aux armements maritimes, les Pisans avaient aussi les premiers traité avec le sultan d'Égypte et sacrifié les antipathies religieuses aux intérêts nouveaux créés par le commerce. L'empereur. Frédéric II, roi de Sicile et comte de Provence, traita également avec Abou Zakaria ; Gênes, Marseille, Venise et les Catalans, négocièrent aussi séparément avec lui. Ces traités réglaient les droits et les conditions des changes dans tous les ports de la Méditerranée, depuis Tripoli jusqu'à Bougie, la liberté et la protection des marchands étaient aussi garanties ; ils avaient la faculté d'entretenir des églises, des bains et des cimetières, de posséder des maisons et des magasins. Les consuls connaissaient seuls des différends entre leurs nationaux ; et tous les chrétiens n'étaient pas responsables, comme cela eut lieu plus tard dans la Régence d'Alger, des délits ou des crimes commis par leurs compatriotes. Les consuls avaient le droit de se présenter une fois par mois à l'audience du prince, en quelque lieu qu'il se trouvât. Abou Zakaria se montra toujours fidèle observateur de ces conventions, et s'appliqua à ne pas favoriser d'une manière exceptionnelle une nation au préjudice des autres.

Le fils d'Abou Zakaria Iahia, surnommé Mostancer Billah, eut un règne très agité ; cependant en 652 les Beni Merin reconnurent sa suzeraineté : en 657 les chefs de la Mecque lui

envoyèrent également leur soumission, comme au souverain orthodoxe le plus puissant de l'époque. Les juifs habitant dans es États eurent à souffrir des avanies sans nombre. Mais le fait le plus important sans contredit du règne de ce prince fut l'expédition dirigée par saint Louis contre Tunis (668 ; 1270 de J. C.).

Expédition de saint Louis à Tunis.

Saint Louis n'avait pas été découragé par les résultats désastreux de son expédition contre l'Égypte; désireux d'assurer la liberté du commerce dans la Méditerranée et d'affranchir les chrétiens d'Orient, il commença en 1268 les préparatifs d'une seconde croisade. Il éprouva d'abord des difficultés à se procurer la flotte nécessaire pour le transport de son armé ; les Vénitiens, avec lesquels il avait conclu un marché, refusèrent de l'exécuter, et il ne dut qu'à l'intervention chaleureuse du pape d'obtenir des Génois les navires dont on avait besoin. Saint Louis concentra ses forces dans le Bas Languedoc et en Provence. Les troupes françaises, auxquelles s'étaient joints cinq cents Frisons, un assez grand nombre de Catalans et environ dix mille hommes envoyés par les Génois, s'embarquèrent à Marseille et à Aigues-Mortes. Le roi mit à la voile de ce dernier port le 4 juillet 1270, accompagné de ses trois fils, de sa fille et d'un de ses neveux. L'expédition aborda à Cagliari le 8 juillet.

Ce fut à Cagliari seulement que saint Louis fit connaître son intention de se porter d'abord sur Tunis, afin d'assurer les communications entre l'Europe et l'Orient par la conquête de ce royaume. Charles, frère de saint Louis et roi de Sicile, contribua puissamment à faire prévaloir cette détermination, dont il devait recueillir les premiers avantages, à cause de la proximité de ses États de Tunis. L'expédition se dirigea donc vers les côtes d'Afrique, et prit la mer le 15 juillet ; elle arriva le 17, sans accident, en face des ruines de Carthage. Le débarquement s'effectua le lendemain sans opposition de la part des Arabes. Dès que l'armée eut pris terre elle fut rangée en bataille, et le chapelain du

roi lut une proclamation par laquelle les croisés prenaient possession du sol africain. Abou Mohammed Abd-Allah el-Mostancer fit sommer les troupes chrétiennes de s'éloigner de son royaume, et rendit responsables de l'exécution de cette injonction les chrétiens qui étaient établis en grand nombre dans Tunis. Saint Louis ne tint aucun compte de ces menaces, qui d'ailleurs ne furent pas réalisées.

Les journées du 19 au 22 juillet furent employées à l'installation du camp, et furent marquées par des petits combats livrés contre les nuées d'Arabes qui entouraient l'armée chrétienne. Mais au lieu de marcher contre Tunis et de profiter des succès que ses troupes remportaient dans ces luttes partielles, saint Louis fit entourer son camp de retranchements, et résolut d'attendre l'arrivée de son frère le roi de Sicile. Enhardis par cette inaction, les Arabes vinrent tous les jours attaquer le camp. Si on marchait à eux, ils fuyaient ; puis, lorsque fatigués de les poursuivre, nos soldats voulaient regagner le camp, ils reprenaient l'offensive, et harcelaient les Français jusqu'à ce qu'ils fussent à l'abri de leurs retranchements. Ces alertes continuelles épuisèrent la constance des troupes; réduits au biscuit et à la viande salée, les soldats furent bientôt atteints par les maladies que le climat fait éclater toujours rapidement parmi les grandes réunions de personnes étrangères au pays. Le vent du sud (siroco), qui soufflait avec violence, ne fit qu'augmenter les souffrances et le découragement. Les chefs les plus illustres des croisés furent frappés ; le comte de Nevers, le plus jeune des fils de saint Louis, succomba. Bientôt le roi lui-même fut atteint par la contagion, et rendit le dernier soupir le 25 août 1270.

Les musulmans se réjouirent de la mort de saint Louis comme d'une victoire. Mais, le roi de Sicile étant débarqué le jour même où son frère expira, l'offensive fut reprise avec vigueur par les croisés. Le 28 août et les jours suivants les Arabes éprouvèrent de rudes échecs, et perdirent beaucoup de monde. Leur camp fut surpris par les chrétiens, qui en rapportèrent un butin considérable. Après cette défaite, Abou Abd-Allah fit des

ouvertures, et demanda la paix. Le roi de Sicile, ayant obtenu des conditions favorables à son royaume, signa un traité, dont la durée fut fixée à quinze ans. Les rois de France, de Sicile et de Navarre s'engagèrent à protéger les musulmans qui voyageraient dans leurs États. La même clause fut acceptée par le prince Hafside ; il consentit, de plus, a rendre les prisonniers, à payer 210,000 onces d'or pour frais de la guerre, et un tribut de 24,000 onces d'or par an au roi de Sicile, avec rappel de l'arrérage des cinq dernières années. Peu de jours après la signature Au traité, le 18 octobre, les croisés s'embarquèrent. La flotte essuya une tempête qui fit périr dix-huit grands vaisseaux. Quatre mille soldats furent noyés. Le roi et la reine de Navarre, la jeune reine de France, le comte et la comtesse de Toulouse moururent pendant le voyage. Ainsi cette expédition coûta à la famille royale de France six de ses membres outre saint Louis. L'armée chrétienne était restée trois mois sur le territoire tunisien. On sait qu'une chapelle a été récemment élevée sur la côte d'Afrique, au lieu même où campaient les croisés, pour perpétuer le souvenir de cette croisade, qui coûta si cher à la France, mais qui força les musulmans à reconnaître une fois de plus la supériorité des armées chrétiennes.

Abou Abd-Allah semble avoir compris l'avantage qu'il y avait pour ses sujets à favoriser le commerce avec les peuples les plus industrieux du bassin de la Méditerranée. Il renouvela fréquemment des conventions commerciales avec les Génois, les Pisans, les Vénitiens, les Florentins. L'activité qui régnait alors dans tous les ports de l'Afrique, non seulement dans les provinces de Tripoli et de Tunis, mais encore à la Calle, Bône, Collo, Djidjéli, Bougie, Dellis et Alger (qui dépendait alors des Beni Hafèz), contribua à amortir l'humeur turbulente des villes. La présence des comptoirs européens au milieu d'elles, des relations journalières, avaient beaucoup adouci le fanatisme de ces populations. La prolongation de cet heureux état de choses pouvait amener les résultats les plus féconds pour l'avenir de l'Afrique. On verra plus tard quelles circonstances contribuèrent

à ramener en quelque sorte ces contrées vers la barbarie.

Hafsides.

A la mort d'Abou Abd-Allah, dont le long règne avait comprimé l'ambition des grands, de violentes dissensions éclatèrent parmi les Beni Hafèz. Trois ans s'étaient à peine écoulés, qu'on vit sous son second successeur, en 680 (1281 de J. C.), apparaître un aventurier nommé El-Fadhel, qui défit deux armées envoyées contre lui, et s'empara de toute la province jusqu'à Bougie. El-Fadhel était né à Msila, et avait été élevé à Bougie. C'était un pauvre tailleur, qui, en courant de pays en pays pour gagner sa vie, avait fait à Tripoli la connaissance d'un nègre ancien serviteur d'un ancien sultan hafside. Il se faisait passer pour le fils de cet ancien sultan, et le nègre confirmait le fait de son témoignage. Il fut renversé par Abou Hafèz, proclamé en 683.

Jusqu'au règne d'Abou Iahia, huitième sultan Hafside qui fut proclamé en 718 (1317 de J. C.), les discordes de la famille royale se succédèrent avec des vicissitudes diverses. Les princes qui gouvernaient Bône et Constantine, constituées en vice-royautés, se révoltaient sans cesse contre le souverain, et parvenaient souvent à le déposséder. Abou Iahia s'empara de l'île de Djerba, dont Roger de Loria avait fait une principauté chrétienne en 1284. Son fils Abou Hafèz Omar lui succéda. Ce prince étant allé assiéger la ville de Bedja, située entre Bougie et Tunis, son frère Abou el-Abbas, gendre du sultan Mérinide Abou el-Hassan, et qui avait été injustement frustré du trône, marcha contre Tunis, et s'en empara. Abou Hafèz Omar s'empressa d'accourir au secours de sa capitale à la tête d'une armée, surprit Abou el-Abbas, et le lit périr. Le sultan Mérinide manifesta à cette nouvelle une grande colère ; il rassembla ses troupes, et partit de Tlemsen, qu'il venait d'enlever aux Beni Zian. Pendant sa marche il soumit a son autorité les tribus arabes des provinces de Bougie, de Constantine et de Tunis, et se fit suivre de leurs contingents. En 748 (1347 de J. C.) Abou el-Hassan se rendit maître de Tunis.

Abou Hafez-Omar se réfugia à Kabès, où les partisans de Mérinides le tuèrent.

Un seul acte politique imprudent fit perdre à Abou el-Hassan le fruit de ses conquêtes. Lorsqu'il se crut solidement établi, il se montra ingrat envers les tribus arabes, ne voulut pas tenir les promesses qu'il leur avait faites, et leur retira les fiefs qui leur avaient été concédés par les sultans hafsides. Une partie de ces tribus prirent les armes, battirent les troupes qu'Abou el-Hassan dirigea contre elles, et vinrent l'assiéger dans Kairouan, où il s'était enfermé. Le prince Mérinide s'enfuit avec beaucoup de peine de cette ville ; mais en arrivant à Tunis, ayant appris que son propre fils s'était emparé du pouvoir dans le Maghreb, il se hâta de regagner son royaume. échappé miraculeusement à un naufrage, Abou el-Hassan rentra dans ses États ; mais dans la bataille qu'il dut livrer à son fils il fut défait et forcé de s'enfuir dans les montagnes. L'occupation du royaume de Tunis par les Mérinides ne dura que deux ans et demi. Les Beni Hafèz rentrèrent en possession de Tunis en 750 (1349 de J. C.).

A la faveur des guerres civiles qui éclatèrent dans le sein de la dynastie des Beni Merin, les Beni Hafèz et les Beni Zian purent relever leur puissance. A plusieurs reprises cependant on vit les Mérinides s'emparer soit de Tlemsen, soit de Bougie, de Constantine, de la province du Zab, et venir mettre le siège devant Tunis. Pendant un siècle et demi le nord de l'Afrique est troublé parles guerres incessantes des trois dynasties rivales. Les faits saillants de cette longue et orageuse période sont la réunion momentanée des trois États dans les mains du sultan Mérinide Abou el-Hassan ; le règne d'Abou Hammou roi de Tlemsen, qui assura trente-neuf ans de prospérité à cette contrée; enfin la conquête d'une partie du royaume de Tlemsen par Abou Farès, sultan hafside. La ville de Bougie et le pays qui en dépendait resta au pouvoir d'une branche des Hafsides jusqu'au moment où don Pedre de Navarre (1510) se rendit maure de cette ville. Le règne d'Abou Farès fut remarquable pour les provinces de Tunis, en ce qu'il réduisit les tribus arabes à l'obéissance, et les obligea

à payer le zekket et l'achour, impôts religieux que tout musulman doit acquitter. Le zekket se prélevait sur les biens mobiliers et les troupeaux, et l'achour sur les récoltes.

Rapports avec les peuples chrétiens.

La suite des relations des Hafsides avec les peuples chrétiens offre plusieurs circonstances dignes de fixer l'attention. On a déjà vu qu'en 1284 Roger de Loria s'empara de l'île de Djerba, qui s'était soustraite à la domination du sultan de Tunis, et était devenue un repaire de pirates. Cette île demeura au pouvoir des chrétiens pendant cinquante et un ans. Les Siciliens, qui avaient eu souvent à réprimer les révoltes des Arabes ou à repousser les attaques des Hafsides, perdirent Djerba en 1335. Dans la même année, Philippe Doria, amiral de la république de Gênes, se présenta en ami devant Tripoli pour y acheter des vivres; puis, ayant bien reconnu les lieux, il s'éloigna ; mais il revint à l'improviste, et se rendit maître de la ville par un hardi coup de main. Les Génois, craignant des représailles contre ceux de leurs nationaux qui étaient établis dans les ports musulmans, désavouèrent leur amiral et l'exilèrent avec ses compagnons. Philippe Doria, embarrassé de sa conquête, la rendit au cheikh de l'île de Djerba, qui, en retrouvant son indépendance, avait repris ses habitudes de piraterie. Après cet événement, Tripoli prit place parmi les États indépendants de l'Afrique septentrionale.

A la suite des traités de commerce qui furent signés entre Abou Abd-Allah et les princes chrétiens, presque immédiatement après l'expédition de saint Louis, on remarque une convention de même nature entre la Sicile et Tunis en 1285. Une première fois, en 1317 et 1320, et une seconde fois, en 1354 et 1358, les Vénitiens obtinrent entre autres privilèges celui de faire monnayer de l'or et de l'argent à Tripoli. Malgré les dissensions politiques qui agitèrent le Maghreb d'une manière si continue et si désastreuse pendant les treizième et quatorzième siècles, le commerce atteignit dans ce pays un assez haut degré de prospérité. Les Européens avaient établi des comptoirs dans les principales villes ; ils

s’y étaient fixés en grand nombre, et s’y livraient à un commerce considérable. On vit des chrétiens investis des pleins pouvoirs des princes arabes pour négocier des traités en leur nom. Les Pisans et les Vénitiens prenaient part au commerce intérieur et avaient obtenu la faculté de faire des caravanes ; dans toutes les stations de leur route ils avaient le droit de faire paître, au moins pendant trois jours, les animaux qu’ils conduisaient. Ils parcouraient librement le pays, et avaient des courriers pour leur correspondance entre les différentes villes où se trouvaient leurs dépôts.

Les historiens attestent également que les marchands musulmans se rendaient très fréquemment pour vendre leurs marchandises soit sur les côtes d’Espagne, de France ou d’Italie, soit en Sicile, en Sardaigne, en Corse, soit à Gênes, à Pise, à Télamone, à Gaète, à Naples, à Venise, à Ancône, à Raguse. Ils rapportaient des marchés européens des étoffes et des objets manufacturés. D’un autre côté, Bougie et Tunis étaient après Alexandrie les villes d’Afrique où arrivaient le plus grand nombre de commerçants européens. Il a été aussi constaté que les sultans de Tunis entretenaient auprès d’eux des corps de troupes chrétiennes. Des seigneurs italiens passaient souvent en Afrique avec toute leur maison pour exercer des hautes charges à la cour des princes du Maghreb. Cette bienveillance réciproque entre les chrétiens et les musulmans était plus particulièrement sensible dans l’est que dans l’ouest, où prédominait encore l’influence berbère.

Expédition des Européens contre l’Afrique.

Après les succès et les revers des Siciliens, les premières attaques furent dirigées contre l’Afrique par Pierre III, roi d’Aragon. En 1277 il envoya une flotte qui ravagea les côtes et détruisit dans le détroit de Gibraltar les navires du sultan de Maroc, fils et successeur du fondateur de la dynastie des Mérinides. Cinq ans après le roi d’Aragon porta des forces considérables vers l’est, et débarqua à Collo, dont il s’empara sans difficulté. Il avait fait alliance avec le prince de la famille Hafside qui gouvernait

Constantine, et il voulait appuyer ses prétentions au pouvoir souverain. Mais le peuple de Constantine, indigné des relations de son gouverneur avec les chrétiens, se souleva, et le massacra. Pierre d'Aragon, qui, en attaquant Collo, n'avait voulu que cacher le but de ses armements, dirigés contre la Sicile, s'éloigna de la terre d'Afrique, dès qu'il connut la mort de son allié, et alla enlever la Sicile aux Français. Plus tard, en 1309, la Castille et l'Aragon opérèrent un débarquement à Ceuta, et se rendirent maîtres de cette ville. Mais les Espagnols ne gardèrent pas leur conquête ; ils en firent don à un chef indigène qui leur avait rendu des services. Ceuta appartenait alors au sultan de Grenade.

Les relations bienveillantes que les Génois entretenaient avec les princes de Tunis furent troublées vers le milieu du quatorzième siècle, soit que les Arabes fussent excités contre les marchands génois par les Vénitiens, leurs rivaux, soit que l'avidité naturelle de ces sultans, qui se succédèrent si rapidement au pouvoir, les poussât à rançonner les commerçants ; Gênes fut réduite à déclarer la guerre aux Hafsides, à la suite de nombreux actes de piraterie commis contre ses navires. Elle débuta par quelques prises heureuses sur les Africains ; en 1388 ses galères pillèrent l'île de Djerba. Mais les incursions des musulmans jusque dans les rivières de ses villes, qu'elle ne put toujours protéger, lui firent éprouver des pertes considérables. Les Génois, n'osant entreprendre seuls une attaque contre Mahdia, sollicitèrent l'assistance du roi Charles VI, qui régnait alors en France. Leur demande fut accueillie, et le duc de Bourbon, oncle du roi, fut mis à la tête de cette expédition. Les principaux seigneurs de la cour de France et de celle d'Angleterre voulurent s'associer à cette espèce de croisade, au nombre de plus de quatorze cents ; les Génois fournirent dix-huit mille hommes : on partit de Gênes vers la fin de juin 1390. Lorsque la flotte arriva devant Mahdia, la saison des chaleurs venait de s'ouvrir ; les Arabes laissèrent débarquer l'armée sans opposer de résistance, dans l'espoir de la voir bientôt consumée par les maladies du pays, par la chaleur et par les escarmouches continuelles

dont ils comptaient la harceler. Les choses se passèrent comme ils l'avaient prévu. L'armée chrétienne, mal commandée, mal organisée, accablée par la fatigue des combats livrés journellement contre les Arabes pendant la plus grande ardeur du soleil, ne put faire aucune opération décisive, et dut reprendre la mer, après avoir vainement assiégé Mahdia pendant soixante et un jours. Cette expédition fut la dernière entreprise des États italiens sur les côtes d'Afrique ; pendant tout le quinzième siècle la paix entre ces États et le Maghreb ne fut pas troublée. Le dernier traité de commerce fut signé avec les Pisans en 1424 (827 de l'hégire).

Mais les Espagnols continuèrent les hostilités contre les princes du Maghreb, et contribuèrent à hâter leur chute. En 1432 les Aragonais saccagèrent Djerba et l'île de Kerkena, sans y fonder d'établissement. En 1481 la ville de Mélilla fut prise par les Espagnols, et devint un apanage de la grandesse. Après la chute du royaume de Grenade, les entreprises de l'Espagne contre l'Afrique devinrent plus sérieuses. Le cardinal Ximenès détermina Ferdinand le Catholique à armer une flotte, qui, sous la conduite de don Diégo de Cordoue, s'empara de Mers-el-Kebir, en 1505. La ville fut occupée par des forces importantes. En 1508 l'amiral Pierre de Navarre se rendit maître du Perron de Velez, sur les côtes de Maroc. L'année d'après Oran fut prise par le cardinal Ximenès en personne, qui avait payé une partie des frais de l'expédition. En 1510 Pierre de Navarre s'empara de Bougie, et y installa une forte garnison. A la suite de cette conquête, la plupart des villes du Maghreb, frappées d'épouvante, reconnurent la suzeraineté de l'Espagne, s'engagèrent à lui payer tribut et à mettre en liberté les esclaves chrétiens. Au nombre de ces villes on comptait Alger, Dellis, Tlemsen, Mostaganem et Tunis même, Dans la même année les Espagnols prirent Tripoli, qui fut réunie à la vice-royauté de Sicile ; ils y laissèrent une garnison. Pierre de Navarre attaqua ensuite, de concert avec don Garcia de Tolède, l'île de Djerba, qui était devenue un repaire de

pirates. Son armée, exténuée par la chaleur, s'étant débandée autour de quelques puits, les Arabes se ruèrent sur elle, et la taillèrent complètement en pièces. Les choses restèrent à peu près dans cette situation jusqu'à l'établissement des Turcs à Alger.

Décadence des trois dynasties arabes.

Ainsi les Beni Merin, les Beni Zian et les Beni Hafèz voyaient simultanément décroître leur puissance devant les attaques des peuples chrétiens. On a déjà constaté que les dissensions intestines dans les familles de chacune de ces dynasties avaient contribué à précipiter leur ruine ; d'autres éléments de dissolution vinrent ajouter pour les Beni Zian à ces malheurs. Les tribus arabes qui avaient envahi l'Afrique sous le règne des khalifes Zirites ne s'étaient confondues ni avec les premiers conquérants, ni avec les Berbères. Elles n'avaient jamais accepté longtemps la domination d'aucun des chefs du pays ; et soit qu'on les vît s'allier avec le prétendant victorieux, soit qu'elles se missent en rébellion, elles avaient toujours les armes à la main. Profitant des discordes qui divisaient la famille des Beni Zian, les Arabes se soulevèrent dans la province d'Oran ; ils se rendirent maîtres de Mostaganem, de Mazagran, de Tunis, de Mazouna, et se déclarèrent indépendants. Toutes les tribus berbères depuis Mostaganem jusqu'au-dessous de Miliana, dans la Métidja, reconnurent leur autorité.

D'un autre côté, après une lutte de huit siècles, le christianisme avait entièrement triomphé en Espagne, et le royaume de Grenade était tombé au pouvoir d'Isabelle et de Ferdinand. Un grand nombre d'Arabes s'étaient réfugiés en Afrique ; ceux qui, préférant leurs intérêts et leurs habitudes aux excitations du fanatisme, avaient espéré pouvoir vivre sous la loi des chrétiens, furent expulsés de la Péninsule par deux décrets de Ferdinand le Catholique de 1499 et de 1500. Lorsqu'ils arrivèrent dans le Maghreb, loin d'être accueillis comme des coreligionnaires qui avaient accepté les maux de l'exil plutôt que d'abjurer leur foi,

Faut-il attribuer cet acte de barbarie, si contraire à l'esprit de fraternité que les musulmans du globe entier pratiquent toujours entre eux, aux vieilles querelles des Arabes et des Berbères, aux rancunes des Africains dépossédés par les rois de Grenade, ou bien à la cupidité sans entrailles des tribus qui en voyant débarquer ces fugitifs chargés de quelques bagages les attaquèrent et les massacrèrent pour les dépouiller plus sûrement ? Quoi qu'il en soit, tant de souffrances endurées par ces réfugiés ne firent qu'accroître la haine qu'ils avaient vouée aux chrétiens qui les avaient chassés de l'Espagne. Ils se disséminèrent sur tous les points de la côte, et donnèrent une nouvelle activité et un caractère de cruauté plus grande encore aux courses et aux brigandages des corsaires musulmans qui infestaient ces parages, et qui avaient fait surnommer cette partie de la Méditerranée le champ des pirates.

Ainsi, pendant que les peuples d'Italie avaient contribué à amener une sorte de rapprochement entre les commerçants européens et musulmans dans le royaume de Tunis et dans la portion orientale de l'Algérie actuelle, les Espagnols, par l'expulsion des Arabes d'Espagne, et par leurs agressions contre les ports du Maghreb, détruisirent bientôt ces bonnes dispositions. L'apparition des Turcs, qui donnèrent pour ainsi dire une organisation à la piraterie et se substituèrent au pouvoir des Beni Hafèz et des Beni Zian, fit perdre rapidement aux musulmans africains la prospérité dont ils jouissaient, et jeta entre les deux religions les ferments d'une haine irréconciliable.

PÉRIODE TURQUE.

(Du seizième au dix-neuvième siècle.)

Fondation de la Régence d'Alger.

Pour apprécier les circonstances qui préparèrent et favorisèrent l'établissement des Turcs dans l'Afrique septentrionale et la fondation de la Régence d'Alger, il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble de la situation de ces contrées au commencement du seizième siècle, telle qu'elle ressort des développements qui précèdent. L'histoire des provinces constituant aujourd'hui les possessions françaises dans le nord de l'Afrique va devenir entièrement distincte de celle des États musulmans de l'est (Tripoli et Tunis) et de ceux de l'ouest (Maroc).

On a vu que la famille des Hafsides, en proie à des dissensions intestines, se disputait à Tunis la possession d'une autorité plus nominale que réelle ; les tribus arabes des provinces de Tunis, de Constantine et de Bougie, tiraillées en sens divers par les différents prétendants au pouvoir souverain, étaient continuellement en révolte, refusaient l'impôt et entretenaient le pays dans une agitation des plus violentes. Les dépendances de l'ancien royaume des Beni Zian situées à l'est de Tlemsen avaient secoué le joug et obéissaient aux Mehals, depuis Mostaganem jusqu'à Alger. Dans l'ouest, les Beni Merin, fractionnés en petites souverainetés sans importance, ne pouvaient dominer les troubles qui divisaient la population berbère. Ainsi, de la frontière de l'Égypte jusqu'au rivage de l'océan Atlantique, nulle part l'autorité ne se trouvait concentrée entre des mains vigoureuses; nulle part on ne rencontrait un véritable pouvoir, un état régulièrement constitué, une société calme et assise.

Aux relations amicales qui avaient existé par le commerce entre les Européens et les Musulmans, des hostilités avaient succédé sur toute l'étendue des côtes. Les Portugais étaient maîtres, dans le Maroc, de Ceuta, d'Arzilla, de Tanger, d'Azemmour, de Safi, de Maza-gran et de toute la province de Dekkala.

Les Espagnols occupaient le Penon de Velez, Melilla, Mers-el-Kebir, Oran, le Penon d'Alger, Bougie, le fort de la Goulette devant Tunis. Les Génois s'étaient emparés de Djidjéli. Malgré le grand nombre des établissements européens, la piraterie des musulmans exerçait des ravages considérables sur les côtes de l'Italie et de l'Espagne, et les navires de commerce européens ne pouvaient naviguer dans la Méditerranée que réunis en convoi et sous l'escorte de galères armées en guerre. Ces corsaires arabes, dont le principal repaire avait d'abord été dans Pile de Djerba, puis à Tripoli, s'étaient recrutés, comme on l'a vu, d'une grande quantité de musulmans chassés d'Espagne par Ferdinand le Catholique. Ils avaient formé dans l'ouest, à Cherchell, un centre de piraterie, non moins redoutable que celui établi à Djerba.

Il n'est pas inutile de rappeler aussi que la population de l'Afrique septentrionale était en ce moment dans un grand état de confusion. Les races berbères s'étaient usées et affaiblies dans des luttes incessantes, soit contre les souverains, soit contre les Arabes. Ceux-ci, qui avaient relevé depuis peu la suprématie de leur race dans les provinces du centre, n'avaient pas su constituer un État. La présence des négociants européens dans quelques villes, des esclaves chrétiens, des troupes européennes entretenues par plusieurs princes, enfin des descendants des anciennes hordes kurdes, augmentaient encore le morcellement et les divisions de la population. Il était impossible de trouver au milieu de tant d'éléments si divers, hostiles les uns aux autres, un point d'appui pour un mouvement de reconstitution. C'est du dehors que vint la force qui, en donnant une impulsion plus énergique au fanatisme et aux instincts de rapine et de brigandage, parvint à fonder une puissance nouvelle.

Aroudj et Kheir-ed-Din

Telle était la situation de l'Afrique septentrionale lorsque parurent deux aventuriers, Aroudj, nommé par les Turcs Baba-Aroudj (dont les Européens ont fait par corruption Barberousse) et son frère Kheir-ed-Din. Leurs exploits remplirent bientôt de terreur tous les parages de la Méditerranée, et ils organisèrent sur les côtes d'Afrique un État important placé sous le patronage du sultan de Constantinople. Ces deux hommes, que la témérité de leur courage et leurs conceptions hardies ont fait ranger au nombre des personnages illustres de ce siècle fécond en caractères singuliers et remarquables, méritent qu'on s'étende avec quelques détails sur leur origine et sur les faits principaux de leur carrière.

Vers la fin du quinzième siècle, sous le règne du sultan Bajazet II, vivait dans l'île de Métilène, l'ancienne Lesbos, un potier, du nom d'Iakoub. Il eut quatre fils : Élias, Ishac, Aroudj, et Kheir-ed-Din. Aroudj se fit bientôt remarquer par son esprit entreprenant et résolu. A la mort de son père, il organisa avec son frère Élias un armement recruté parmi les jeunes marins de Métilène pour courir sur les chrétiens. La fortune leur fut d'abord contraire ; dans un combat livré contre des galères de l'île de Rhodes, Élias fut tué avec un grand nombre de ses compagnons et Aroudj fut fait prisonnier. Mais il parvint bientôt après à s'échapper, et se réfugia dans un port de la Caramanie. De là il se rendit en Égypte, et peu de temps après on le vit apparaître à la tête d'une petite flotte qui ravagea les côtes de la Pouille, et porta l'alarme et l'épouvante dans la plus grande partie de la Méditerranée.

Aroudj établi à Tunis.

L'année suivante, Aroudj établit sa croisière sur les côtes du royaume de Tunis. Il demanda au sultan de ce pays (Mouley Mohammed, prince hafside) la permission d'abriter sa flotte dans un des ports de ses États, et d'en faire le centre de ses entreprises maritimes. Il obtint cette autorisation, moyennant l'engagement qu'il prit de respecter les sujets et les alliés du

sultan, et de lui donner le cinquième des prises qu'il ferait sur les chrétiens. Son frère Kheir-ed-Din vint le rejoindre, et ils s'établirent à Tunis. La bravoure de ces corsaires, les riches captures qu'ils enlevèrent aux Espagnols et aux Italiens, rendirent leur nom célèbre sur tout le littoral du Maghreb. Ils eurent bientôt acquis assez d'importance pour songer à se créer une petite principauté indépendante et s'affranchir de l'espèce de tribut qu'ils payaient au sultan hafside.

Tentative contre Bougie.

Ils portèrent leurs vues sur Bougie, qui état alors, depuis trois ans, au pouvoir des Espagnols. Ils réunirent cinq navires, et vinrent débarquer auprès de la ville en 1512 (918 de l'hégire). Dans une reconnaissance qu'Aroudj voulut faire de la place, il eut le bras emporté par un boulet. Pendant que son frère se retirait à Tunis pour se faire guérir, Kheir-ed-Din prit le commandement de la flotte, et se rendit sur les côtes d'Espagne, afin de faciliter le passage en Afrique des musulmans espagnols qui, après avoir d'abord embrassé le christianisme, lors des décrets d'expulsion de Ferdinand, persécutés de nouveau, s'enfuyaient des villes, et cherchaient à passer la mer pour retourner à l'islamisme. Kheir-ed-Din en reçut un certain nombre sur ses navires. Il ravagea ensuite l'île de Minorque, fit quelques prises auprès de la Corse, et rentra à Tunis au commencement de la mauvaise saison.

Prise de Djidjéli.

Les Génois, commandés par André Doria, vinrent attaquer les deux frères, brûlèrent quelques-uns de leurs bâtiments et en prirent six. Dès qu'Aroudj fut guéri de sa blessure, pour échapper à la surveillance du sultan de Tunis et pour être mieux protégé contre les attaques des chrétiens, il alla s'établir à l'île de Djerba, où il employa toute l'année 1513 à réparer ses pertes. En 1514 il fit avec son frère un armement pour s'emparer de Djidjéli. Cette ville était occupée par les Génois. A l'approche des corsaires, les habitants musulmans, qui les avaient appelés, et les Kabyles des montagnes environnantes se joignirent à eux ;

en peu de jours ils se rendirent maîtres de cette place. Un butin immense tomba entre leurs mains, et fut également partagé, sans établir de distinction, entre tous ceux, Turcs ou indigènes, qui avaient concouru à la victoire. Aroudj et Kheir-ed-Din envoyèrent un présent considérable au sultan Sélim, qui régnait alors à Constantinople. Telle fut en quelque sorte la prise de possession du territoire de la régence d'Alger par les Turcs, et l'inauguration de la politique d'Aroudj et de son frère, qui mirent toujours tous leurs soins à intéresser à leurs succès les princes musulmans les plus puissants qui régnaient en Orient, et à s'assurer leur appui.

Seconde tentative contre Bougie.

Barberousse avait à cœur la conquête de Bougie ; en 1515 (921 de l'hégire) il résolut de faire une seconde entreprise. Un grand nombre de Kabyles, conduits par leurs marabouts, vinrent demander à prendre part à la délivrance de Bougie du joug des infidèles. Ces auxiliaires se retirent par terre à l'embouchure de la rivière de Bougie (Oued-Soummam), où le rendez-vous avait été fixé ; les corsaires partis de Djidjéli avec trois de leurs bâtiments mouillèrent en dedans de la barre. Ils formèrent aussitôt le siège de la ville ; elle était défendue par don Raymond Carroz, qui repoussa toutes les attaques avec la plus grande vigueur. Après trois mois d'efforts infructueux, les assiégeants, manquant de munitions, s'adressèrent au sultan de Tunis pour en obtenir ; mais ce prince, qui commençait à redouter l'esprit entreprenant de ces corsaires, refusa tout secours. Ils furent donc obligés de lever le siège. Quand ils voulurent s'embarquer, il se trouva que, la rivière ayant beaucoup baissé, leurs navires ne purent plus sortir, et ils durent prendre le parti de les brûler pour ne pas les laisser au pouvoir des Espagnols. Ils regagnèrent Djidjéli par la voie de terre. Aroudj resta dans cette ville, et son frère Kheir-ed-Din se dirigea sur Tunis, pour s'occuper de remplacer les bâtiments qu'ils venaient de perdre et pour enrôler de nouveaux compagnons.

Prise d'Alger et de Cherchell.

La même année, Barberousse trouva une occasion de se dédommager de l'échec qu'il avait éprouvé devant Bougie. Salem Ben Toumi, chef des Beni Mezghana, dont Alger était la capitale, l'appela à son aide pour faire la guerre aux Espagnols. Ces derniers avaient bâti depuis quelques années une forteresse sur l'îlot qui était en face de la ville, et qu'ils appelaient le Penon d'Alger. La présence des Espagnols dans cette île, qui commandait l'entrée du port d'Alger, empêchait les Beni Mezghana de faire des armements importants pour se livrer à la course. La renommée des vainqueurs de Djidjéli fit espérer à Salem Ben Toumi que l'intervention des Turcs délivrerait la ville du dangereux voisinage des chrétiens. On a déjà vu que les Beni Mezghana, détachés du royaume des Beni Zian de Tlemsen, étaient à peu près indépendants. Ils avaient élu pour leur chef Salem Ben Toumi, d'une riche famille de la Métidja.

Aroudj partit par terre de Djidjéli avec huit cents Turcs et trois mille Kabyles ; il fit embarquer en même temps sur les fustes qu'il possédait encore un corps de quinze cents Turcs. Avant de quitter Djidjéli, il eut soin d'informer son frère Kheir-ed-Din, alors à Tunis, de la nouvelle entreprise dans laquelle il s'engageait, et lui demanda de lui envoyer comme renforts tous les Turcs qu'il pourrait recruter. Les habitants d'Alger accueillirent avec joie ceux qu'ils attendaient comme des libérateurs. Cependant Aroudj ne s'arrêta que peu de jours dans la ville. Avant de rien entreprendre contre le Penon, il dirigea une expédition sur Cherchel, soit qu'il voulut s'assurer un refuge, ou bien aller enrôler des soldats dans cette petite ville, peuplée de musulmans réfugiés d'Espagne, connus pour de hardis pirates, soit qu'il voulut seulement gagner du temps pour que son frère pût lui envoyer les renforts qu'il avait demandés. Cette expédition lut courte et heureuse. A son retour à Alger, il attaqua le Penon ; mais les canons qu'il employa étaient d'un si petit calibre, que, quoique la batterie fût établie à environ cent pas de la forteresse, les boulets ne causèrent aucun dommage

sérieux. Il continua cette canonnade pendant vingt jours sans obtenir aucun résultat. Ces délais avaient été mis à profit, les soldats envoyés par son frère arrivèrent en grand nombre. En voyant augmenter les troupes turques ; dont l'insolence envers les habitants redoublait chaque jour, Salem Ben Toumi se repentit d'avoir appelé des auxiliaires aussi dangereux. Il n'était plus temps ; Aroudj avait gagné la faveur populaire en fréquentant assidûment les hommes pieux et les savants et en déployant une activité extraordinaire contre les ennemis de l'islamisme ; il usurpa d'une manière insensible les attributions du pouvoir souverain, fit obtenir les emplois les plus importants à ses Turcs et à ses créatures, et s'attacha les principaux habitants en leur distribuant des présents et en leur faisant des promesses magnifiques. Enfin quand il se crut assez fort, il fit saisir Salem Ben Toumi, le pendit à une porte de la ville (la porte Babazoun), et se fit proclamer roi d'Alger. Le fils de Salem parvint à s'échapper, et se réfugia à Oran, d'où il passa ensuite en Espagne.

Dès que Barberousse fut maître du pouvoir, il manda promptement auprès de lui son frère, qui se trouvait alors à l'île de Djerba. Se fiant peu aux Algériens et aux Arabes qu'il avait amenés de Djidjéli, il appela à Alger des hommes sûrs et dévoués, et s'entoura préférablement de Turcs. Il s'occupa aussitôt des soins de l'administration, régla les impôts, organisa des armements; il ajouta de nouveaux ouvrages à la Casba (citadelle) et y mit une garnison turque ; au dehors, il comprima et soumit les Arabes, dans un rayon étendu. Chaque jour ses troupes sortaient de la ville pour châtier quelque tribu récalcitrante; elles revenaient toujours victorieuses et chargées de butin, après avoir surpris et dompté ceux qui refusaient de reconnaître le pouvoir nouveau. Enfin, en peu de temps, la sévérité ou la clémence, les châtiments ou les libéralités, rendirent Aroudj maître de toute la province d'Alger. Mais peu rassuré sur l'avenir de ses conquêtes, justement préoccupé des difficultés qu'il rencontrerait, soit de la part des indigènes, soit de la part des peuples européens dont il menaçait les établissements en Afrique

et dont il ruinait le commerce, il se déclara le vassal du Grand-Seigneur, et se plaça sous sa protection.

En effet l'élévation de Barberousse ne tarda pas à soulever des protestations violentes de la part de la population arabe. Les habitants d'Alger, qui avaient beaucoup à souffrir des allures indisciplinées et turbulentes des soldats turcs, se concertèrent avec les Arabes de la Métidja et avec les Espagnols de Penon pour renverser leurs nouveaux dominateurs. Cette conspiration fut découverte ; Aroudj prit des mesures pour en empêcher le succès, sans faire connaître qu'il était instruit des projets des conjurés. Profitant de la cérémonie de la prière du vendredi, qui avait réuni les principaux d'entre eux dans la mosquée, il les fit arrêter et mettre à mort. Cet acte de rigueur suffit pour tout faire rentrer dans le devoir.

Expédition espagnole contre Alger.

L'établissement de Barberousse à Alger était un danger pour les Espagnols, parce que cette ville allait devenir le refuge des plus hardis corsaires de la Méditerranée. Ils en avaient éprouvé un dommage d'une autre sorte : lors de la prise de Bougie par Pierre de Navarre, Alger, comme beaucoup d'autres villes arabes, avait fait sa soumission à l'Espagne et lui payait un tribut annuel. Depuis l'occupation de cette ville par les Turcs le payement de ce tribut avait cessé. Ferdinand venait de mourir en 1516. Le cardinal Ximenès, régent du royaume, comprenant la gravité des événements qui s'étaient accomplis à Alger, organisa aussitôt une armée de huit mille hommes, dont il confia le commandement à Diego de Vera. Le but de cette expédition était d'enlever Alger aux Turcs, et d'y rétablir le fils de Salem; qui s'était adressé aux Espagnols pour implorer leur appui. D'un autre côté, le sultan de Tlemsen, effrayé du progrès d'Aroudj, avait également sollicité l'intervention de l'Espagne, et avait fourni sur les dispositions des Algériens et des Arabes de la Métidja à l'égard de leurs nouveaux maîtres des renseignements qui déterminèrent le cardinal Ximenès à faire cet armement. Les

forces espagnoles arrivèrent devant Alger vers 1a fin du mois de septembre ; elles débarquèrent sans difficulté, et établirent leur camp non loin de la ville, vers le quartier appelé actuellement Hussein-Dey, La mauvaise composition des troupes de don Diego de Vera et le plan d’attaque vicieux qui fut adopté firent échouer cette entreprise. Les Espagnols furent mis en fuite; ils laissèrent trois mille cadavres sur le terrain, et quatre cents prisonniers tombèrent au pouvoir d’Aroudj. Les Arabes de l’extérieur, loin de prêter leur concours aux chrétiens, comme on l’avait annoncé, contribuèrent à augmenter encore le désordre de la fuite, et prirent part au pillage du camp. Pour comble de malheur, les débris de l’armée, embarqués à la hâte, essuyèrent une tempête furieuse qui fit périr la majeure partie de la flotte avant sa rentrée dans les ports de l’Espagne.

Prise de Tenès et de Tlemsen.

Après la défaite des Espagnols, Barberousse divisa ses .conquêtes en deux parties ; celle de l’est fut confiée à Kheir-ed-Din, qui établit sa résidence à Dellis ; il se réserva la partie occidentale, dont Alger fut la capitale. Ces choses réglées ; il marcha contre le prince qui régnait à Tenès, et qui appartenait à la famille des Beni Zian ; il n’avait pu se défendre contré les agressions des arabes Mehals qu’avec le secours des Espagnols d’Oran dont il avait reconnu la souveraineté. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords du Chélif. Quoique très inférieure en nombre, l’infanterie turque, qui se servait d’arquebuses, finit en déroute les troupes de Tenès ; poursuivit sa victoire, et s’empara de la ville sans éprouver de résistance. Pendant qu’il était à Tenès, Aroudj reçut une députation des habitants de Tlemsen, qui réclamèrent son secours contre Bou Hammou ; leur sultan, Ce prince, de la tranche aînée des Beni Zian, après avoir fait alliance avec les Espagnols, avait dépossédé son neveu, qu’il tenait prisonnier, et avait usurpé la couronne. Aroudj saisit avec empressement cette occasion d’étendre ses conquêtes ; il se mit en marche sur Tlemsen. A mesure qu’il approchait les tribus venaient au-devant de lui, pour faire leur soumission. Bou Hammou se porta à sa

rencontre, et lui livra bataille à quatre lieues d'Oran. La fortune fut encore favorable au chef des corsaires turcs ; le sultan fugitif se retira à Fès; où régnaient les Beni Merin. Tlemsen ouvrit ses portes. Aroudj parut d'abord vouloir agir avec bonne foi. Il fit sortir de prison le neveu de Bou Hammou, et lui rendit le pouvoir. Mais peu de jours après, feignant d'aller prendre congé de lui pour retourner à Alger, il pénétra dans son palais avec une troupe de soldats dévoués, le fit étrangler en sa présence avec tous ses enfants, et se proclama sultan de Tlemsen. Tous les membres de la famille royale furent noyés dans une vaste pièce d'eau du palais ; les habitants connus par leur attachement pour les Beni Zian furent égorgés en détail. La population, frappée de terreur, subit le joug qu'elle s'était imposé en invoquant imprudemment l'intervention d'un chef aussi cruel. Cependant Aroudj, craignant de ne pouvoir se maintenir dans cette ville éloignée de la côte, et voulant se ménager l'appui du Grand-Seigneur, écrivit de nouveau à la Porte pour lui faire hommage de sa conquête. Il envoya une garnison de cinq cents hommes à Kala, forteresse appartenant aux Beni Rached, et située à peu près à moitié distance entre Tlemsen et Alger.

Les Espagnols attaquent Aroudj dans Tlemsen,

Bou Hammou, pendant qu'il était sultan de Tlemsen, entretenait un grand commerce avec Oran. Il fournissait la garnison espagnole de toutes les denrées nécessaires à sa subsistance. Un des premiers actes d'Aroudj, après la prise de possession de Tlemsen, avait été de défendre, sous les peines les plus sévères, toutes relations de commerce avec Oran. Les Espagnols souffraient beaucoup de cette mesure. Aussi lorsque Bou Hammou s'adressa à la cour d'Espagne pour obtenir des secours, Charles-Quint, qui venait de monter sur le trône, ordonna au marquis de Gomarez, gouverneur d'Oran, de faire une expédition contre Tlemsen pour y rétablir le sultan arabe Le général espagnol voulut d'abord s'emparer de la forteresse de Kala pour être maître des communications entre Alger et Tlemsen, et empêcher l'arrivée

des renforts qui ne manqueraient pas d'être envoyés à Aroudj. Le colonel Martin d'Argote fut choisi pour commander l'expédition ; il partit a la tête de deux mille soldats européens, et d'un nombre considérable d'indigènes, sous la conduite de Bou Hammou. Kala était défendue par Ishak, frère d'Aroudj et par un renégat corse du nom de Skender. Les Espagnols investirent la place ; les Turcs firent plusieurs sorties, dans lesquelles ils tuèrent du monde aux assiégeants. Mais ceux-ci de leur côté attirèrent la garnison dans une embuscade, et lui firent éprouver des pertes. Les Espagnols ayant pratiqué une mine renversèrent une partie des remparts, et ouvrirent une brèche. Enfin, affaiblis par la perte d'un grand nombre des leurs, et par la désertion de presque tous les habitants de Kala, les Turcs rendirent le place à la condition qu'ils sortiraient avec armes et bagages pour aller où bon leur semblerait ; cette capitulation fut indignement violée. Au moment où les Turcs évacuaient Kala une altercation s'éleva entre un Arabe de l'armée chrétienne et l'un d'eux; le soldat turc fut tué par l'indigène. Aussitôt, comme si ce meurtre n'était qu'un signal convenu, les Espagnols entourèrent la garnison et la massacrèrent tout entière, à l'exception de seize Turcs que le colonel Martin d'Argote prit sous sa sauvegarde. Ishak et Skender, qui soutinrent la lutte jusqu'au dernier instant, en animant leurs compagnons au combat, périrent tous deux les armes à la main.

Le commandant espagnol remit la ville à Bou Hammou; une garnison y fut installée pour maintenir son autorité, et l'expédition retourna à Oran. Sans perdre de temps, le marquis de Gomarez organisa aussitôt une nouvelle armée pour marcher sur Tlemsen. Martin d'Argote fut encore désigné pour la commander. Il s'embarqua avec ses troupes, et alla débarquer à l'embouchure de la Tafna au sud de Tlemsen. Bou Hammou et les contingents arabes qu'il avait réunis vinrent le rejoindre par terre. L'armée alliée se dirigea ensuite sur Tlemsen. A son approche, les habitants; que les cruautés de Barberousse avaient exaspérés, se révoltèrent contre lui et ouvrirent les portes aux Espagnols. Les troupes turques se renfermèrent à la hâte

dans la citadelle (*le Mechouar*), et s'y défendirent pendant vingt six jours, espérant que le Sultan de Fès leur enverrait des secours. Après avoir inutilement attendu, Aroudj, voyant que les vivres allaient manquer, résolut de s'ouvrir le chemin d'Alger. Il sortit pendant la nuit par une poterne avec le peu de soldats turcs qui lui restaient, emportant les richesses qu'il avait amassées par ses exactions ; traversa tes lignes espagnoles sans être aperçu, et se mit en marche vers l'est. Ce fut plusieurs heures après que Martin d'Argote eut connaissance de cette fuite audacieuse. D'abord accablé par cet événement, qui lui faisait perdre le fruit le plus important de son entreprise, il reprit bientôt courage, et se mit à la poursuite de Barberousse. Il l'atteignit sur les bords de l'Oued-el-Maleh (rio Salado), près des ruines d'une ancienne construction. Pour ralentir l'ardeur ales soldats espagnols, Aroudj s'avisa de semer des pièces d'or et d'argent, et ses objets les plus précieux sur le chemin ; ce stratagème, ne le sauva pas : Martin d'Argote animait sa troupe par ses paroles et par son exemple ; il joignit les fugitifs. Ceux-ci, harassés de fatigue, épuisés par la soif, s'arrêtèrent au milieu des ruines dont-il a été question pour vendre chèrement leur vie. Cette résistance désespérée ne pouvait durer longtemps. Aroudj succomba, tous les siens périrent avec lui. Un butin considérable devint la proie des vainqueurs. Après cette action décisive, Martin d'Argote retourna à Tlemsen, où il fut accueilli comme un libérateur. Bou Hammou, rétabli sur le trône, consentit à payer à l'Espagne un tribut annuel de 12,000 ducats d'or, de douze chevaux et de six faucons en signe de vasselage. La défaite de Barberousse eut lieu l'an 924 de l'hégire (1518 de J. C.).

Aroudj était âgé de quarante-quatre ans lorsqu'il fut tué. Il mourut sans postérité, après avoir vécu quatorze ans dans les différentes parties de l'Afrique septentrionale. D'une taille moyenne, mais très robuste, il avait les yeux vifs et brillants, le nez aquilin, et le teint très brun. Quoiqu'il eût perdu un bras lors de la première attaque qu'il dirigea contre Bougie, il combattait toujours

avec la plus grande bravoure. Il était magnifique et libéral envers ses soldats, mais d'une sévérité qui allait jusqu'à la cruauté pour tout ce qui intéressait la discipline : il était à la fois craint et aimé. Ce fut Aroudj qui constitua l'organisation gouvernementale de la Régence d'Alger, dont il sembla avoir emprunté 1e principe à la république militaire des chevaliers de Rhodes. Le pouvoir puisait sa force, dans *l'oudjac* (corps de soldats turcs) dont les chefs (bouloukbachi), au nombre de soixante, composaient une sorte de conseil de gouvernement. Les soldats de l'oudjac, appelés aussi janissaires, étaient recrutés en dehors du pays. Ils se mariaient avec les femmes indigènes, mais leurs enfants étaient exclus des hautes fonctions du gouvernement. Pour donner une sorte de sanction religieuse à cette constitution, Aroudj en attribua l'idée à un marabout très renommé d'Alger, Sidi Abd-er-Raham el-Talebi. Ce personnage religieux avait dit : «Si vous voulez que votre puissance soit inébranlable, laissez la mer aux gens du pays et n'admettez jamais vos fils aux grandes dignités de l'État.» Nous aurons occasion par la suite de faire connaître avec plus de détail l'organisation politique et militaire dont Aroudj posa les bases et qui subsistait encore lorsque plus de trois siècles après la France se rendit maîtresse de la régence d'Alger.

Kheir-ed-Din succède à Aroudj.

En apprenant la mort de son frère et la destruction de son armée, Kheir-ed-Din tomba dans un profond découragement. Resté dans Alger avec une faible garnison, au milieu d'une population inquiète et remuante, il crut que les Espagnols, secondés par les Arabes, allaient venir l'attaquer, et il se disposa à abandonner la ville et à reprendre la mer pour recommencer sa vie de corsaire, sauf à choisir un autre point du littoral comme lieu de refuge. Quelques compagnons dévoués le dissuadèrent de ce projet, et le déterminèrent à mettre à profit le répit que lui laissaient les Espagnols, pour consolider sa puissance à Alger. Dès lors Kheir-ed-Din s'attacha à gagner la faveur populaire en faisant parade d'un grand zèle contre les chrétiens et

en fréquentant les marabouts et les hommes de loi. Il attacha une garde à sa personne, et fit occuper les principaux forts par des soldats turcs. Puis, afin de flatter les instincts sanguinaires de la multitude, il fit massacrer quelques malheureux esclaves chrétiens, pour venger, disait-il, la mort de son frère. Ces manœuvres eurent un plein succès ; les chefs de l'oudjac le proclamèrent roi d'Alger. Mais Kheir-ed-Din, comprenant qu'abandonné à ses seules forces, il ne pourrait résister aux attaques des Espagnols, voulut, comme l'avait fait son frère, se ménager l'appui du Grand-Seigneur ; il n'accepta le pouvoir que provisoirement et sous la réserve que le sultan Sélim approuverait son élection. Cette soumission lui concilia la bienveillance de la Porte ; il fut confirmé dans le poste de pacha d'Alger, et le sultan lui envoya des secours pour tenir tête aux Espagnols qui le menaçaient. On publia en outre dans les ports de l'empire Ottoman que tous ceux qui voudraient se rendre à Alger y seraient transportés aux frais du Grand-Seigneur, et seraient traités dans cette ville avec les mêmes avantages que les janissaires de Constantinople.

Les craintes de Kheir-ed-Din retardèrent pas à se réaliser. Charles-Quint, instruit du brillant succès rernporté à Tlemsen, résolut de chasser définitivement les Turcs de la côte d'Afrique. Les préparatifs d'une expédition furent ordonnés, et Hugo de Moncade, vice-roi de Sicile, désigné pour la commander.

Deuxième expédition contre Alger.

Moncade rassembla quatre mille cinq cents hommes de troupes espagnoles, composées presque entièrement d'anciens soldats. La flotte était forte de trente navires, de huit galères et de quelques brigantins de transport. Elle mit à la voile dans le mois de juillet, et se rendit d'abord à Bougie pour prendre des troupes que le gouverneur de cette place avait reçu ordre de lui donner. De là, elle se dirigea sur Mers-el-Kebir, afin de concerter avec le marquis de Gomarez un mouvement combiné des forces arabes, sous les ordres du sultan de Tlemsen. Pendant le séjour que Moncade fit à Oran, il entreprit une expédition con-

tre les Arabes de la ,plaine de Sirat, au nord de Mostaganem, et leur enleva quelques troupeaux. Cet acte impolitique et de pur brigandage, exerça, comme on le verra, une funeste influence sur les événements qui suivirent. Après avoir embarqué un nouveau renfort, choisi parmi les soldats qui avaient déjà combattu les Turcs, la flotte espagnole vint mouiller dans le fond de la baie d'Alger, le 17 août 1518. Le débarquement s'opéra aussitôt ; Moncade s'empara d'une hauteur qui dominait la ville, et s'y retrancha avec mille cinq cents hommes. On croit que c'est la colline où a été bâti depuis le fort de l'Empereur. Un autre corps investit la ville à l'ouest, et les vaisseaux se rangèrent en bataille devant le port.

Moncade voulait, sans perdre de temps, commencer l'attaque sur tous les points à la fois ; mais le commandant de l'artillerie, Marino de Ribera, chargé de la haute direction du siége, s'y opposa, et prétendit qu'il fallait attendre l'arrivée du sultan de Tlemsen, qui contiendrait les Arabes de la Métidja, pendant les opérations contre la ville. Cet avis prévalut. Six jours s'écoulèrent sans qu'on vit paraître les auxiliaires si impatiemment attendus. En effet, l'expédition de Moncade dans la plaine de Sirat avait vivement mécontenté les sujets du prince de Tenès et de celui de Tlemsen ; ils n'obéirent que lentement aux ordres de convocation, et la plupart refusèrent de prendre les armes pour aller au secours des chrétiens qui les avaient pillés au mépris des traités. Le huitième jour d'attente, le 24 août, il s'éleva une violente tempête ; vingt-six navires de la flotte furent jetés à la côte, quatre mille hommes furent noyés. Moncade dut quitter ses retranchements, abandonnant tout le matériel de l'artillerie, pour tâcher de s'embarquer, et sauver les débris de son armée. A la vue du désordre que cette catastrophe avait jeté dans le camp espagnol, Kheir-ed-Din fit une sortie avec une troupe d'élite ; des nuées d'Arabes accoururent pour harceler les chrétiens et piller les bagages qu'ils abandonnaient. Un petit nombre seulement de soldats espagnols put gagner le port d'Yviça.

Progrès de Kheir-ed-Din.

La défaite des Espagnols effaça dans l'esprit des indigènes le souvenir des échecs récents éprouvés par les Turcs à l'ouest de la Régence. La puissance de Kheir-ed-Din état déjà plus étendue que celle qu'avait exercée son frère. Pour maintenir les tribus, il institua deux grands chefs indigènes qui commandaient en son nom. Ahmed Ben el-Kadhi, qui avait appuyé Aroudj dans toutes ses expéditions, fut nommé chef de la partie orientale du pays; Mohammed Ben Ali eut les tribus de l'est sous sa dépendance. On verra plus tard les résultats funestes que produisit cette organisation d'un gouvernement du pays par le pays. Les affaires de l'extérieur ayant été réglées, le pacha s'occupa de 1a ville même. Depuis quelque temps, les principaux officiers de l'oudjac lui représentaient que le grand nombre d'esclaves chrétiens, dont Alger était plein, menaçait les habitants d'un danger imminent. On pouvait craindre que les Espagnols qui étaient encore maîtres du Penon, profitassent de la première absence des troupes turques pour fomenter des complots dans la ville. Ces réclamations déterminèrent Kheir-ed-Din à faire enchaîner tous les esclaves chrétiens et à les enfermer dans des prisons souterraines. Mais bientôt, à la suite de quelques difficultés qui s'élevèrent au sujet du rachat de ces malheureux prisonniers, Kheir-ed-Din, feignant d'avoir découvert un complot d'évasion, les fit massacrer. Près de trois mille hommes furent égorgés ; soixante-quatorze seulement conservèrent la vie. Cette horrible boucherie rappelle dans ses détails le lâche assassinat des prisonniers français de la deira d'Abd-el-Kader, immolés par les Arabes sur les bords de la Molouïa en 1845. Ce crime, dont la mémoire de Kheir-ed-Din restera souillée, excita des transports frénétiques parmi ses fanatiques compagnons.

A la suite de ces sanglants événements, le chef de l'oudjac sembla tout à coup pris de découragement, et manifesta le désir de se rendre à Constantinople pour renouveler son hommage de fidélité. Il convoqua une grande assemblée pour faite part de sa résolution aux notables de la ville. Soit que cette réunion fût

un expédient politique habilement préparé, soit que l'expression des sentiments des habitants qui y furent appelés fût entièrement libre et spontanée, le projet de Kheir-ed-Din fut vivement combattu, et on le supplia de ne pas s'éloigner d'Alger. Après avoir résisté d'abord à leurs vœux, le pacha se rendit, et désigna un de ses officiers pour porter au Grand-Seigneur les riches présents qu'il lui avait destinés. Le résultat de cette ambassade fut pour Kheir-ed-Din le renouvellement de l'investiture du gouvernement d'Alger par la Porte Ottomane.

Révoltes des indigènes.

Les princes qui régnaient à Tunis et à Tlemsen virent avec inquiétude l'établissement des Turcs se consolider à Alger. Ils n'avaient été maintenus tous deux dans leurs États que par les secours que leur avaient prêtés les Espagnols. Cette alliance avec une nation chrétienne avait considérablement affaibli leur autorité sur les tribus de l'intérieur. Il était à craindre pour eux que dès que les Turcs se présenteraient dans leurs provinces les Arabes ne se portassent à leur rencontre, et ne préférassent échapper au joug de princes qui ne vivaient que sous le bon plaisir des chrétiens, pour obéir à une puissance musulmane dont la victoire augmentait le prestige. Afin de conjurer ces menaçantes éventualités, les deux sultans de Tunis et de Tlemsen se concertèrent pour séduire et pousser à la révolte les deux chefs indigènes qui gouvernaient les tribus arabes au nom des Turcs. Ces tentatives eurent d'abord quelques succès dans l'ouest ; mais les troupes turques marchèrent sans perdre de temps contre les rebelles, et les firent rentrer dans le devoir. Avant de poursuivre le récit des événements, il est nécessaire de dire quelques mots sur la situation du royaume de Tlemsen.

A la mort de Bou Hammou, qui avait été rétabli sur le trône de Tlemsen par les Espagnols, Messaoud, son fils aîné, avait été frustré du pouvoir par son frère Mouley Abd-Allah, et s'était réfugié dans le Maroc. Les progrès de la domination turque inspirèrent à Messaoud la pensée de venir implorer le secours du pa-

cha d'Alger pour revendiquer l'héritage de son père. Sa demande fut accueillie par Kheir-ed-Din, qui lui fournit un corps de fantassins turcs et lui facilita les moyens de lever une armée nombreuse parmi les tribus qu'il avait récemment fait rentrer dans l'obéissance. Ces forces furent dirigées contre Tlemsen. Mouley Abd-Allah, effrayé des masses innombrables qui marchaient contre lui, évacua la ville, et alla demander asile au gouverneur espagnol d'Oran. Messaoud fut installé ; et pour reconnaître l'appui que le pacha d'Alger lui avait prêté, il se déclara son vassal. Mais dès que les troupes turques eurent quitté Tlemsen, il changea brusquement de dispositions, et contracta une alliance avec les Espagnols, afin de prévenir les tentatives que son frère pourrait faire pour remonter sur le trône avec leur assistance. Kheir-ed-Din fut indigné en apprenant cet acte de versatilité, et organisa aussitôt une armée pour aller tirer vengeance du traître. Pendant qu'il poussait les préparatifs de l'expédition avec activité, Mouley Abd-Allah, celui-là même qu'il avait dépossédé au profit de Messaoud, s'adressa à lui par l'intermédiaire d'un marabout, et sollicita son amitié. Le pacha, qui n'était pas encore en mesure d'occuper par ses propres forces une ville aussi éloignée que Tlemsen de sa capitale, écouta favorablement ces propositions, et se déclara le protecteur de Mouley Abd-Allah. Mais celui-ci était encore à Oran, surveillé par les Espagnols, et ne pouvait espérer de s'échapper, que lorsque les Turcs, en s'avançant vers l'ouest, auraient permis aux partisans qu'il avait dans les tribus de se réunir. Il conseilla donc à Kheir-ed-Din de commencer les opérations par l'attaque de Mostaganem, qui appartenait encore aux Beni Zian et de ne se porter sur Tlemsen que lorsqu'il aurait soumis tout le pays qu'il devait laisser derrière lui.

Ce plan de campagne fut adopté. Une armée considérable, composée de cavalerie et d'infanterie, fut dirigée sur Mostaganem, pendant qu'une flotte de vingt-huit bâtiments allait l'attaquer par mer. La place fut facilement enlevée : Mouley Abd-Allah parvint à sortir d'Oran, et rejoignit l'armée turque ; la forte-

resse de Kala fut ensuite assiégée et emportée presque sans résistance ; une garnison y fut installée, et les Algériens se mirent en marche sur Tlemsen sous la conduite de Mouley Abd-Allah. Ce fut à deux journées de cette ville qu'on rencontra Messaoud, qui s'avançait à la tête de ses troupes pour arrêter: les vainqueurs. Le sort des armes lui fut contraire. Il se retira précipitamment dans sa capitale, et s'y enferma. L'armée algérienne vint camper devant Tlemsen ; mais comme elle n'avait pas d'artillerie, après vingt jours de courageux efforts, aucun résultat n'avait encore été obtenu. Par un stratagème habile, ils attirèrent enfin les défenseurs de Tlemsen hors des murs, et les battirent complètement. Cette victoire ne put cependant les rendre maîtres de la ville. Ce fut la trahison des habitants qui leur en ouvrit les portes. Mouley Abd-Allah récupéra le trône ; mais il dut se reconnaître vassal d'Alger, et renonça au privilège de battre monnaie et de faire dire la prière du vendredi en son nom dans les mosquées. Il obtint une garde de cent cinquante Turcs, auxquels il alloua une solde avantageuse.

Pendant que le succès couronnait les entreprises de Kheir-ed-Din du côté de Tlemsen, la fortune lui était moins favorable dans l'est. Le sultan de Tunis parvint enfin à corrompre Ahmed Ben el-Kadhi, et l'entraîna dans son parti. Il envahit aussitôt les possessions algériennes. Kheir-ed-Din envoya des troupes pour défendre son territoire. Après quelques combats sans importance, dont les vicissitudes furent diverses, les Turcs commirent l'imprudente de s'engager dans les montagnes des Flissa ; en traversant un défilé, ils furent assaillis par les populations guerrières de ces contrées et taillés en pièces. Un petit nombre seulement put gagner Alger. A la suite de cette catastrophe, tous les indigènes embrassèrent la cause du vainqueur, et lui fournirent des contingents. Ahmed Ben el-Kadhi poursuivit ses succès, et mit le siège devant Alger. Kheir-ed-Din fit une résistance désespérée, et allait enfin succomber, lorsqu'à l'approche de l'hiver lé froid et les pluies abondantes forcèrent Ahmed Ben el-Kadhi à conclure la paix. C'était la seconde fois, en quelques

années, qu'Alger devait son salut aux rigueurs de la saison. Au printemps suivant, Ahmed Ben el-Kadhi viola le traité, et recommença les hostilités ; mais les Turcs dissipèrent facilement les rassemblements des rebelles.

Le danger était à peine conjuré de ce côté, que l'attention de Kheir-ed-Din dut se porter vers Tlemsen. Messaoud, qui s'était retiré dans le Sahara, avait réuni un grand nombre de tribus arabes et berbères, et, s'étant mis à leur tête, il vint assiéger Tlemsen. Les Turcs accoururent au secours de leur allié, et mirent en fuite l'armée de Messaoud. Aussitôt après la victoire le sultan de Tlemsen fit savoir à tous les cheikhs des tribus qu'il traiterait avec honneur ceux qui abandonneraient le parti de son frère, et qu'il affranchirait d'impôts pendant dix ans celui qui lui livrerait Messaoud vivant. Les promesses, encore plus que les menaces, produisirent le résultat qu'on en attendait ; le malheureux prince fugitif fut trahi par un cheikh qu'il avait autrefois comblé de bienfaits. Comme on le voit, la perfidie du caractère arabe, dont on a eu plus d'une fois des preuves dans l'histoire de l'Algérie moderne, date de loin, et ne s'est pas démentie.

La tranquillité n'avait pas pu encore être complètement rétablie dans la province de l'est. Kheir-ed-Din dut encore envoyer Kara-Hassan, un de ses lieutenants, avec des troupes pour combattre Ahmed Ben el-Kadhi. Ce chef rebelle, vaincu dans toutes les rencontres, fut poursuivi par les Algériens jusqu'au delà de Bône. Kara-Hassan s'empara de Collo, soumit toutes les tribus qui habitaient un pays ouvert, et força la ville de Constantine, alors constituée en république, à reconnaître l'autorité du pacha d'Alger. Mais ces brillants avantages tournèrent bientôt coutre Kheir-ed-Din. Ahmed Ben el-Kadhi n'ayant pu vaincre le chef des troupes turques le corrompit à force d'intrigues. Il lui persuada de se déclarer indépendant, et lui promit l'appui des puissantes tribus kabyles de la chaîne du Djurdjura. Kara-Hassan rêva pour lui-même un rôle à jouer dans l'est semblable à celui qui avait si bien réussi à Barberousse et à son frère. Il trahit son maître, et s'unit à Ahmed Ben el-Kadhi. Ils ne

se contentèrent pas d'avoir arraché à Kheir-ed-Din la possession de la moitié de son gouvernement ; ils nouèrent une conspiration dans Alger même pour le renverser et le tuer. L'intrigue et les complots trouvaient toujours de nombreux partisans parmi les habitants de cette ville. Une insurrection générale fut préparée; mais le projet des conjurés fut découvert avant son exécution, et vingt d'entre eux payèrent de leur vie cette tentative pour s'affranchir de la tyrannie de l'oudjac turc.

Kheir-ed Din quitte Alger.

Après deux ans d'efforts incessants, Kheir-ed-Din ne put ressaisir toute son autorité sur le pays. La situation était loin d'être brillante pour lui. Beaucoup de soldats étaient retournés en Turquie ; la plupart de ceux restés à Alger s'étaient mariés, et avaient perdu presque toutes leurs qualités militaires. Ahmed Ben el-Kadhi, et Kara-Hassan se maintenaient indépendants dans toute la province orientale. A l'ouest, la fidélité du sultan de Tlemsen chancelait, et toutes les tribus étaient en rébellion. Cet état de choses inspira à Kheir-ed-Din un si profond découragement qu'il quitta presque furtivement Alger, et se retira à Djidjéli avec trois bâtiments. A peine arrivé dans cette dernière ville, il retrouva toute son activité, toute son audace, et aussi tout son bonheur, pour entreprendre des courses contre les navires européens. En peu de temps ses croisières avaient visité les côtes de Tunis, l'île de Djerba, les parages d'Italie et d'Espagne ; il avait recruté de nombreux auxiliaires, augmenté le nombre de ses bâtiments, délivré une grande quantité de musulmans qui étaient encore en Espagne.

Retour de Kheir-ed-Din à Alger.

A mesure qu'il rétablissait sa renommée, Kheir-ed-Din désirait de plus en plus retourner à Alger. Cette ville était tombée après son départ au pouvoir d'Ahmed Ben el-Kadhi. Il résolut de l'en chasser. Les habitants donnèrent encore dans cette circonstance une nouvelle preuve de la déplorable inconstance de leur caractère ; dès qu'ils apprirent que les Turcs étaient partis de

Djidjéli, ils leur envoyèrent des députée pour les presser de venir les délivrer des exactions d'Ahmed Ben el-Kadhi. Les deux armées se rencontrèrent dans le Sebaou, à l'est d'Alger; les premiers combats furent à l'avantage des Turcs ; enfin une action décisive s'engagea dans une vallée du pays des FlissaOumlil ; les troupes arabes se débandèrent et furent mises en déroute: Kheir-ed-Din sut profiter de la victoire; il détacha les principaux chefs de tribu du parti ennemi, et les détermina à assassiner Ahmed Ben el-Kadhi. Il entra ensuite à Alger. Ces événements s'accomplirent en 1527 (933 de l'hégire). A peine rentré en possession de la capitale de ses États, le pacha dut prendre encore les armes pour châtier le sultan de Tlemsen qui avait secoué le joug et avait entraîné dans sa révolte le frère d'Ahmed Ben el-Kadhi. Deux ans entiers furent consacrés à apaiser ces troubles, et ce fut seulement à la fin de l'année 1529 que la tranquillité se trouva partout rétablie.

Prise du Penon d'Alger.

Après avoir réglé l'administration des vastes provinces qu'il venait de conquérir, Kheir-ed-Din imprima une activité nouvelle à ses entreprises maritimes. Il défit et tua, dans les eaux des îles Baléares, Portundo, général des galères d'Espagne ; sur huit navires dont se composait la flotte, espagnole, il en prit sept. C'est à cette époque qu'il forma la résolution de s'emparer du fort que les Espagnols avaient construit sur un îlot vis-à-vis la ville d'Alger. Cette forteresse surveillait l'entrée du port, et obligeait les corsaires algériens à aller mouiller vers la plage de Babazoun ; et à la moindre apparence de mauvais temps, ils étaient réduits à tirer leurs navires à terre. Kheir-ed-Din chercha d'abord à s'emparer du Penon par trahison. Il introduisit dans la forteresse deux jeunes Arabes, qui annoncèrent vouloir embrasser la religion chrétienne. Mais les trames de ces deux espions furent découvertes; ce moyen n'ayant pas réussi, le pacha d'Alger somma le commandant Martin de Vargas de lui livrer, le fort, lui offrant une capitulation honorable. Quoiqu'il manquât de vivres et de munitions, et qu'il lui fût difficile de prolonger

une défense vigoureuse, le commandant espagnol repoussa avec indignation les ouvertures qui lui avaient été faites. Kheir-ed-Din se décida alors à enlever le Penon de vive force. Il fit construire une batterie vis-à-vis du fort, l'arma de quelques canons de siège qu'il avait et de ceux qu'il prit à un bâtiment français mouillé dans la rade. L'attaque fut commencée le 6 mai 1530 ; elle se prolongea pendant quinze jours. Lorsque tous les remparts furent démantelés et que la brèche fut ouverte, il transporta des troupes sur le rocher et livra l'assaut. Martin de Vargas avait déjà perdu la plus grande partie de sa faible garnison, le reste était harassé de fatigue et mourait de faim ; il était lui-même grièvement blessé. Malgré des prodiges de valeur, il fut pris vivant et conduit au pacha, qui le traita d'abord avec distinction et finit par le faire mettre à mort parce qu'il refusa d'apostasier. Le fort fut entièrement démoli, et les matériaux servirent à faire la chaussée qui joint maintenant l'îlot à la terre ferme, et qui protège le port du côté du nord. La prise et la destruction du Perron assurèrent l'indépendance du port d'Alger, qui servait d'asile à de nombreux corsaires algériens et à tous les pirates, de quelque nation qu'ils fussent. Les Turcs devinrent redoutables sur toutes les côtes du bassin occidental de la Méditerranée.

André Doria attaque Cherchell.

L'année d'après, en 1531, André Doria, alors au service de Charles Quint, parcourant les côtes d'Afrique pour donner la chasse aux corsaires, apprit qu'une partie de la flotte de Kheir-ed-Din était à Cherchell ; il vint l'y attaquer, et l'incendia. Il débarqua des troupes qui pénétrèrent facilement dans la ville et délivrèrent huit cents esclaves chrétiens ; mais ses soldats se débandèrent bientôt, et se répandirent dans les maisons abandonnées pour s'y livrer au pillage. Alors les habitants de Cherchell, unis aux Turcs réfugiés dans la Casbah, fondirent sur eux et en tuèrent quatre cents en un instant. Doria voyant que les autres fuyaient vers la mer pour se rembarquer, s'éloigna d'abord avec

ses galères, afin de les obliger de se retourner pour combattre ; mais ces malheureux se laissèrent tuer presque sans se défendre, et l'amiral s'empressa de recueillir ceux qui restaient ; plus de quatorze cents hommes périrent dans cette journée, et six cents furent réduits en esclavage.

Kheir-ed-Din partit aussitôt d'Alger pour se mettre à la poursuite d'André Doria. Il ne put le rejoindre ; mais il porta la dévastation sur toutes les côtes de Provence et d'Italie. Il rentra enfin à Alger chargé de dépouilles. Il entreprit ensuite une croisière sur les côtes d'Espagne, et se rapprocha du littoral de l'Andalousie, d'où les chroniqueurs arabes prétendent qu'il emmena successivement plus de soixante mille musulmans qui avaient accepté les lois de l'Espagne.

Kheir-ed-Din est appelé à Constantinople.

La renommée de l'audacieux et heureux pacha d'Alger était arrivée à son apogée. Soliman, sultan de Constantinople, venait d'essuyer plusieurs défaites sur mer, à la suite desquelles il avait perdu quelques villes de la Grèce. Il jeta les yeux sur Kheir-ed-Din pour l'opposer à l'amiral génois. Il lui envoya à cet effet un de ses principaux officiers, avec ordre de se rendre aussitôt à Constantinople. L'Algérie était alors entièrement pacifiée. Avant de s'embarquer, Kheir-ed-Din investit du commandement Hassan-Agha, renégat sarde, un de ses plus habiles lieutenants. Il partit au mois d'août 1533 (939 de l'hégire) avec une flotte de quarante-quatre navires. Après avoir parcouru les parages de Sardaigne, de Sicile, des îles de la Grèce, fuyant plutôt André Doria qu'il ne le recherchait, et exerçant les ravages que l'occasion lui rendit faciles, il arriva enfin à Constantinople. Le sultan accueillit très bien Kheir-ed-Din, et accepta le riche présent qu'il avait apporté d'Alger. Ce présent se composait d'esclaves des deux sexes, d'étoffes de soie, de draps d'or, d'objets précieux, de lions et d'autres animaux d'Afrique. Après quelques vicissitudes suscitées par des intrigues de cour, le pacha d'Alger fut élevé à

la dignité de Capitan-Pacha, c'est-à-dire grand amiral de la flotte ottomane. Il n'entre pas dans notre plan de suivre Kheir-ed-Din dans tous les incidents de sa carrière comme Capitan-Pacha. Nous devons nous contenter de dire qu'il lutta avec constance et souvent avec bonheur contre André Doria, et que sa réputation ne fit que s'accroître sur un théâtre plus étendu. Hâtons-nous de revenir aux faits qui intéressent le nord de l'Afrique et plus particulièrement la Régence d'Alger.

Prise de Tunis.

Le premier point de la côte d'Afrique que la flotte de Kheir-ed-Din aborda fut Bizerte. Soit qu'il eût reçu des instructions du Grand-Seigneur, soit qu'il voulût agrandir son royaume d'Alger, il résolut de s'emparer de Tunis. En conséquence il fit courir le bruit qu,'il venait rétablir sur le trône Rachid, qui avait été dépossédé par son frère le sultan Hafside El-Hassan alors régnant. Les Tunisiens, impatients de secouer le joug du prince usurpateur, le chassèrent et ouvrirent leurs portes aux Turcs. Lorsqu'il se fut emparé des forts, Kheir-ed-Din jeta le masque, et déclara qu'il prenait possession de la ville au nom du sultan Soliman. Les Tunisiens, indignés, se soulevèrent; mais la force acheva ce que la perfidie avait commencé. Ces événements eurent lieu au mois d'août de l'année 1534 (940 de l'hégire).

Kheir-ed-Din déploya dans le gouvernement de Tunis la même habileté dont il avait fait preuve à Alger. Les tribus arabes tenaient encore pour El-Hassan. Elles furent attirées dans le parti du vainqueur, qui sut flatter leur avidité et leur avarice. Les Dreïd et les Nememcha furent les premiers séduits par ses promesses; les autres tribus imitèrent leur exemple, et reçurent de grandes largesses. Il s'empara de Kairouan et des autres villes de la province, et régla partout la perception de l'impôt. Enfin il fit ouvrir par les vingt mille esclaves chrétiens que renfermait alors Tunis le canal de la Goulette, et créa un port où sa flotte fut parfaitement abritée.

Expédition de Charles-Quint contre Tunis.

El-Hassan, après son expulsion de Tunis, erra quelque temps parmi les Arabes, s'efforçant de les soulever contre la domination turque. Ses tentatives n'obtinrent aucun succès. Alors un renégat de sa suite lui conseilla de s'adresser à Charles-Quint. Ce monarque, supplié par le pape de mettre un terme aux déprédations qu exerçaient les corsaires sur toutes les côtes de la Méditerranée, irrité d'ailleurs de l'établissement des Turcs à Tunis, accueillit favorablement la demande du prince dépossédé, et prépara un armement formidable. L'Italie, le Portugal et l'ordre de Malte unirent leurs forces à celles de l'Espagne. La France, qui se trouvait liée par un traité avec Soliman, refusa de prendre part à l'expédition. On dit même que François Ier envoya un agent secret à Tunis pour informer les Turcs que les préparatifs faits par l'Espagne avec mystère seraient dirigés contre eux. A cette nouvelle, Kheir-ed-Din lit venir d'Alger un corps d'élite de soldats turcs; il convoqua à Tunis tous les corsaires de la Méditerranée, appela les Arabes des tribus à la guerre sainte, et sollicita des secours de la Porte Ottomane. Mais Soliman, dont les forces étaient alors occupées en Asie, lui répondit qu'il eût à se défendre avec ses propres ressources. Le fort de la Goulette, bâti à l'entrée du canal unissant à la mer le lac au bord duquel est située Tunis, fut armé avec soin et le commandement en fut confié à Sinan-Reïs, corsaire célèbre.

Charles-Quint, ayant rallié toutes ses forces en Sardaigne, fit voile pour Tunis. La flotte, composée de quatre cents bâtiments et portant vingt-cinq mille cinq cents hommes de troupes, parut près da Carthage, à Porto-Farino, dans la première quinzaine de juillet de l'année 1535. Le débarquement s'opéra sans peine, et le quartier général fut établi sur le lieu même ou avait campé saint Louis. L'armée espagnole mit aussitôt le siège devant la Goulette. Ses premières opérations furent marquées par des combats très vifs, soutenus contre les Turcs et contre les nuées d'Arabes qui avaient répondu à l'appel de Kheir-ed-Din. Le feu

fut ouvert le 14 juillet, et les Espagnols emportèrent le fort après une résistance opiniâtre. Sinan se replia avec ses troupes sur Tunis, en suivant à travers les basses du lac un chemin dangereux et difficile qui avait été tracé d'avance avec des pieux. Quarante-deux galères mouillées dans le canal tombèrent au pouvoir des chrétiens.

Après ce succès, un grand nombre des chefs de l'armée furent d'avis de ne pas pousser la campagne plus loin et de retourner en Europe. Charles-Quint parut hésiter pendant quelques jours ; il se laissa enfin persuader par les personnes qui voulaient qu'on continuât la guerre. Le 25 juillet on se mit en marche sur Tunis. Kheir-ed-Din se porta à la rencontre de l'empereur avec huit mille Turcs et une grande quantité d'Arabes. Ceux-ci au premier choc se débandèrent et laissèrent les Turcs aux prises avec l'armée chrétienne. Sur ces entrefaites, les esclaves européens qui étaient enfermés, au nombre de vingt-cinq mille, dans la citadelle de Tunis se révoltèrent, brisèrent leurs fers et vinrent attaquer les troupes de Kheir-ed-Din. Celui-ci, voyant tout perdu, sortit de la ville avec ses Turcs et se mit en retraite vers Bône, où il avait eu la précaution d'envoyer en réserve douze galères avant l'arrivée de Charles-Quint. Immédiatement après la fuite des Turcs, les notables vinrent présenter à l'empereur les clefs de la ville en le suppliant de les traiter avec humanité. L'événement ne répondit pas aux promesses qu'on leur fit. Tunis fut livré au pillage pendant trois jours. Plus de soixante-dix mille indigènes, femmes, enfants, vieillards périrent dans ce sac horrible. Lorsque les chrétiens n'eurent plus de musulmans à tuer, ils s'égorgèrent entre eux pour s'arracher réciproquement leurs parts de butin ; ils démolirent les maisons pour y chercher des trésors. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on put réorganiser cette armée abandonnée à tous les excès.

El-Hassan fut remis en possession de Tunis, à la charge de reconnaître la souveraineté de l'Espagne. Les conditions suivantes furent eu outre stipulées par Charles-Quint : Occupation permanente de la Goulette par une garnison espagnole ; abolition de l'esclavage dans toutes les dépendances de Tunis ; exclusion

de tous les corsaires de ses ports; enfin, pour tous les chrétiens, liberté de commerce, droit de bâtir des églises et des monastères. El-Hassan dut payer de plus un tribut annuel de douze mille pièces d'or et faire hommage de douze chevaux et douze faucons.

Quelque glorieuse qu'ait été pour l'empereur cette expédition, on ne peut s'empêcher de remarquer que le résultat ne répondit pas à la grandeur des moyens mis en oeuvre pour l'obtenir. Dans toutes leurs entreprises en Afrique, on voit continuellement les Espagnols traîner à la suite de leurs armées un prétendant indigène, et se contenter presque pour unique fruit de la victoire d'opérer une restauration au profit de leur protégé. A Alger, à Tlemsen, à Tunis leur conduite fut identique ; et lorsqu'ils surent mener leurs projets à bonne fin, les avantages qu'ils espéraient leur échappèrent toujours. Le véritable but de cette dernière expédition était la destruction de la puissance de Kheir-ed-Din, si redoutable à tous les navigateurs européens : or cette proie avait échappé par la fuite. André Doria fut envoyé à sa poursuite; mais arrivé à Bône il trouva que Kheir-ed-Din en était déjà parti et s'était dirigé sur Alger. Les Génois laissèrent à Bône une garnison qui fit de brillantes expéditions contre les Arabes et contre les Turcs de Constantine ; ils pacifièrent le pays jusqu'à Medjez Ahmar. Mais cet établissement n'eut pas de durée. D'un autre côté, pendant que l'Europe entière répétait les louanges de Charles-Quint pour avoir détruit les corsaires, on apprit tout à coup que la flotte de Kheir-ed-Din s'était portée sur Mahon, que la ville avait capitulé, et que l'audacieux Pacha avait enlevé plus de huit cents chrétiens. Appelé une seconde fois à Constantinople, Kheir-ed-Din laissa le gouvernement d'Alger à Hassan-Agha, renégat corse, que son habileté et des qualités énergiques recommandaient à son choix. Il ne devait plus revenir dans la capitale de ce royaume, qu'il avait fondé. Il mourut quelques années après (1548, 955 de l'Hégire), après avoir commandé avec éclat la flotte ottomane dans l'Archipel grec et dans l'Adriatique.

Expédition de Charles-Quint contre Alger.

Kheir-ed-Din était parti pour le Levant depuis peu de temps lorsqu'eut lieu la plus célèbre des expéditions de Charles-Quint contre Alger, celle de 1541 (948 de l'hégire). Depuis la prise de Tunis l'audace des corsaires turcs, loin d'être réprimée, avait pris au contraire une activité plus grande. Plusieurs tentatives faites par l'Espagne contre Souça, contre Menestir, enfin contre Kairouan dans le royaume de Tunis, pour y établir solidement son influence, n'avaient pas réussi. Le commerce de la Méditerranée était interrompu ; Gibraltar avait été surpris et pillé en 1540. Les réclamations universelles de l'Europe s'élevaient contre les brigandages de ces corsaires. Charles-Quint, ému de tant de plaintes, résolut de frapper un coup décisif et de s'emparer du repaire même des pirates, d'Alger, leur capitale.

On était à une époque déjà avancée de l'année 1541. La saison n'était plus favorable pour une pareille entreprise. Le pape et André Doria firent en vain des représentations à Charles-Quint pour le déterminer à renvoyer l'exécution de son projet jusqu'au printemps suivant ; l'empereur ne voulut rien entendre, il fit seulement activer les préparatifs, et fixa les îles Baléares comme point de concentration des forces qui devaient agir contre Alger. La flotte se composait de cinq cent seize voiles, dont soixante-cinq galères et quatre cent cinquante et un bâtiments de transport ; elle portait vingt-cinq mille hommes de troupes de débarquement. Le 19 octobre les Espagnols arrivèrent devant Alger. Après avoir manœuvré pendant quelques jours du cap Caxine au cap Matifou, contrariée par les vents et la mer, la flotte impériale se rapprocha de la côte, et le débarquement eut lieu le 23 octobre, entre l'embouchure de l'Arach et la ville, sur la plage du Hamma.

Hassan-Agha, ayant appris de bonne Heure les préparatifs de Charles-Quint, avait adopté les dispositions les plus vigoureuses pour la défense de la ville. Il avait réparé les fortifications de terre et de mer ; il prescrivit des peines sévères pour interdire aux habitants de quitter la ville ; leur distribua des armes, et

assigna à chacun son poste sur les remparts ; il avait aussi convoqué tous les guerriers des tribus environnantes. Le premier, jour du débarquement l'infanterie seule fut mise à terre ; elle soutint quelques escarmouches contre les Arabes et contre des Turcs sortis d'Alger. L'empereur savait .que la ville n'était défendue que par un très petit nombre de soldats de l'oudjac ; il espéra qu'une sommation suffirait pour la faire capituler. Mais Hassan-Agha reçut le parlementaire avec égards, et lui répondit en termes énergiques.

Dès le lendemain, 25, l'armée tout entière s'ébranla, pour se rapprocher d'Alger. On ne fit qu'un millier de pas environ, et on s'établit à El-Hamma, après avoir repoussé quelques attaques peu importantes des Arabes. Pendant toute la nuit le camp fut harcelé; l'ennemi donna même une alerte très vive, mais sans résultat pour lui. Le 25 la ville fut investie ; Charles-Quint établit son quartier général au marabout de Sidi-Iakoub, sur l'emplacement ou s'élève aujourd'hui le fort l'Empereur. Tout s'annonçait sous les meilleurs auspices ; les troupes étaient dans des positions avantageuses ; la flotte bloquait le port ; la ville était dans la consternation. Mais dans l'après-midi du même jour le ciel se chargea de nuages et le mauvais temps commença ; il interrompit le débarquement des subsistances et du matériel. Les soldats n'avaient pris que deux jours de vivres et ces deux jours étaient écoulés. Les tentes n'avaient pas encore été débarquées, et la pluie tombait par torrents. La nuit fut affreuse sur terre et sur mer. La flotte, qui n'avait pas eu le temps de chercher un refuge, eut beaucoup à souffrir, et un grand nombre de navres périrent. Au point du jour une troupe turque sortit de la ville, et se jeta à l'improviste sur trois bataillons italiens qui formaient l'avant-garde du camp, et enfonça les premiers postes. Un de leurs principaux officiers, Augustin Spinola, accourut avec des forces nouvelles, rétablit le combat, et poursuivit les Turcs jusqu'à l'entrée de la ville. Une seconde sortie tentée par Hassan Agha ne fut pas plus heureuse; les chevaliers de Malte, et principalement ceux de la langue de

France, recueillirent l'honneur de ce combat. Arrivés pêle-mêle avec les Turcs qu'ils chassaient devant eux, ils furent sur le point de pénétrer dans la ville. L'un d'eux, Ponce de Balaguer, dit Savignac ; planta son poignard dans la porte de Babazoun; que l'ennemi venait de fermer précipitamment. Les Allemands furent aussi attaqués, et plièrent un instant ; l'empereur mit l'épée à la main, et, piquant des deux, il ramena lui-même les soldats jusqu'aux lignes de l'ennemi, et le força à tourner le dos. La pluie n'avait pas cessé de tomber, et avait privé les chrétiens de l'usage de leurs mousquets. La terre était tellement détrempée, qu'ils enfonçaient jusqu'à mi-jambe dans la boue ; accablés de fatigue, glacés par l'eau qui pénétrait leurs habits, souffrant déjà de la faim, ils pouvaient à peine soulever et manier leurs armes.

Le vent, qui avait commencé à souffler avec une grande force dès le milieu de la nuit du 25 au 26, devint furieux avec le jour. Cent quarante navires fuirent jetés à la côte et leurs équipages furent massacrés par les Arabes, qui garnissaient le rivage jusqu'au cap Matifou. Vers le soir, le vent s'étant un peu calmé, Doria rallia les débris de la flotte, et put s'abriter dans une baie, derrière Matifou. L'armée était dans un état de démoralisation extrême ; on fut obligé de tuer les chevaux qu'on avait débarqués pour la nourrir. Charles-Quint comprit que son entreprise avait échoué, et qu'il n'y avait plus d'autre salut pour ce qui restait de son armée que d'aller s'embarquer à Matifou, où étaient réunis les navires échappés à la tempête. La retraite commença avec ordre le 28 ; on ne laissa pas un blessé. L'armée arriva, toujours poursuivie par la cavalerie turque et par des nuées d'Arabes, sur les bords de l'Arach. On s'y arrêta pour construire un pont avec les débris des mâts, des vergues et des bois appartenant aux navires naufragés et dont la plage était couverte. La nuit fut employée à ce travail. Le jour suivant on rencontra, à l'extrémité de la Métidja, l'Oued-el-Khemis, qui ne put être franchi qu'avec les plus grandes difficultés. Enfin, après bien des fatigues et de cruelles privations, l'armée atteignit le cap Matifou le 30 octobre

au matin. Elle tira aussitôt des vivres de la flotte.

Après une journée consacrée au repos, l'embarquement commença et se termina le 1er novembre; ce jour même on mit à la voile. Mais les malheurs de cette expédition n'étaient pas arrivés à leur terme. Le vent, qui s'était un peu apaisé, souffla de nouveau avec violence : un vaisseau périt en doublant le cap et deux autres furent jetés à la côte. Hassan-Agha envoya à leur. secours, et traita avec humanité les hommes qui purent être sauvés. La flotte relâcha à Bougie, où les Kabyles lui apportèrent des vivres frais. Les Espagnols avaient contracté alliance depuis quelque temps avec les tribus du Djurdjura, et le mauvais temps seul avait empêché les Kabyles de venir se joindre à l'armée chrétienne ainsi qu'ils l'avaient promis. L'empereur ne put gagner le port de Carthagène qu'à la fin du mois de novembre: Aucun historien ne précise les pertes que fit l'armée impériale ; mais on peut les évaluer sans exagération à la moitié des forces qui étaient parties d'Europe. Les bords de la mer, depuis Dellis, à l'est d'Alger, jusqu'à Cherchell, à l'ouest, dans un espace de plus de vingt lieues, étaient jonchés de cadavres d'hommes, et de chevaux et de débris de toute espèce. Telle fut l'issue désastreuse de cette entreprise, dont les préparatifs formidables avaient éveillé l'attention et l'intérêt de tous les peuples chrétiens. Pendant trois siècles l'Europe a payé les malheurs éprouvés par Charles-Quint devant Alger. l'État fondé par les Turcs, qui échappait à peine aux vicissitudes des luttes contre les tribus arabes, et que le départ de son fondateur pour Constantinople avait laissé presque sans forces, vit sa puissance s'accroître, et l'audace de ses corsaires ne connut plus de bornes dans la Méditerranée.

L'influence qu'exerça sur les populations indigènes l'immense échec essuyé par les chrétiens fut considérable. Hassan-Agha sut l'utiliser pour étendre et consolider la domination turque. Il porta ses efforts principalement vers l'est, s'empara de Biskra et de tout le Zab. De ce côté il n'avait pas à lutter contre les Espagnols, qui, quoique maîtres de Bougie, n'exerçaient aucune action sur le pays.

Dans l'ouest, la position n'était plus la même. Les gouverneurs d'Oran entretenaient des relations journalières avec les tribus de la province de Tlemsen ; et les sultans qui régnaient dans cette ville pouvaient invoquer l'appui des chrétiens pour résister à une conquête. Mais les traditions de la politique de Kheir-ed-Din ne furent pas abandonnées. Hassan-Agha sut habilement semer la discorde parmi les membres de la famille des Beni-Zian, et l'occasion ne tarda pas à se présenter pour intervenir dans les affaires du royaume de Tlemsen. En effet, à la mort de Mouley Abd-Allah, qui avait été rétabli sur le trône par Kheir-ed-Din, Ahmed, son fils cadet, soutenu dans ses prétentions par Hassan-Agha, s'empara du pouvoir au détriment de son frère aîné. Celui-ci s'adressa au gouverneur d'Oran, et réclama sa protection en promettant qu'il reconnaîtrait la suzeraineté de l'Espagne aux mêmes conditions que le sultan Abou Hammou, qui avait été secouru précédemment parle colonel Martin d'Argote. Le mauvais succès constant de toutes les tentatives d'intervention en faveur des princes indigènes n'avait pas découragé Charles-Quint. Le souvenir du désastre encore récent de 1541 ne l'arrêta pas davantage: En 1543 il ordonna à don Martin de Cordoue, comte d'Alcaudette, gouverneur d'Oran, de faire une expédition contre Tlemsen pour faire triompher les droits du prince légitime.

Défaite d'Alphonse Martinez.

Alphonse Martinez fut mis à la tête d'un millier de soldats, et sortit d'Oran. Il se rendit d'abord dans la plaine du Sig, où il devait être rejoint par les Arabes du parti du prétendant. Quatre cents cavaliers se rallièrent seuls aux Espagnols. Les officiers ouvrirent l'avis de retourner à Oran ; mais un faux point d'honneur empêcha Alphonse Martinez de rétrograder. Il se porta d'abord sur l'Oued Senan, puis sur l'Isser, à six lieues de Tlemsen, près des ruines d'une ville. Il rencontra dans cette position les troupes de Mouley Ahmed. Trop inférieur en nombre pour résister à une armée considérable, il se retrancha dans les ruines qui se trouvaient sur son chemin, et chercha à entrer en ar-

rangement avec le chef arabe. Mais pendant qu'on négociait les Espagnols furent attaqués à l'improviste, et, après une résistance des plus valeureuses, ils périrent tous à l'exception de vingt-deux, qui purent gagner Oran. Alphonse Martinez et treize autres furent faits prisonniers. Martin d'Argote, dit-on, faisait partie de cette malheureuse expédition et perdit la vie dans le combat.

Prise de Tlemsen.

L'affront que venaient d'essuyer les armes espagnoles ne pouvait pas rester sans vengeance. Charles-Quint envoya de nouvelles troupes à Oran ; le comte d'Alcaudette en prit lui-même le commandement, et partit le 27 janvier 1544 avec une armée composée de neuf mille fantassins et quatre cents cavaliers. Les Espagnols rencontrèrent l'ennemi à quelques lieues de Tlemsen; mais les attaques des Arabes ne furent pas assez sérieuses pour déterminer le comte d'Alcaudette à s'arrêter pour les combattre. Après avoir facilement emporté une redoute qui contenait les magasins de l'armée de Tlemsen, il arriva devant cette ville. Ahmed l'avait abandonnée. Les habitants ouvrirent les portes; mais cette soumission ne les sauva pas du pillage. Les Espagnols y restèrent quarante jours. Ils firent plusieurs expéditions contre les Arabes des environs, et leur enlevèrent beaucoup de bétail. Ces actes impolitiques changèrent vite les dispositions à leur égard ; toutes les tribus se soulevèrent contre eux. Quelques étendards étant tombés entre les mains des Arabes on les promena dans tout le pays, pour exciter le fanatisme contre les chrétiens. Le comte d'Alcaudette, qui semblait ne vouloir séjourner à Tlemsen que pour enlever du butin, voyant la situation s'aggraver, partit pour Oran. Le frère d'Ahmed fut installé sur le trône, et se reconnut vassal de l'Espagne ; mais dès que les Espagnols furent en route, les Arabes et les Berbères, qui s'étaient déclarés pour le protégé d'Hassan-Agha, vinrent assaillir l'armée chrétienne. Le combat dura pendant toute la journée, sans ralentir la marche. Le général fit un si bon emploi de son artillerie, que l'ennemi se découragea et renonça à la poursuite. Après la rentrée des

Espagnols à Oran, Mouley Ahmed se présenta devant Tlemsen avec quelques troupes ; son frère sortit pour la combattre et le mit en déroute. Mais lorsqu'il voulut rentrer dans la ville les habitants lui crièrent qu'ils ne voulaient pas d'un roi qui, avait livré leur pays aux chrétiens et avait partagé leurs dépouilles avec eux. Ce malheureux prince se retira chez les Angad , tribu berbère, qui le massacrèrent. Ahmed rentra en possession du pouvoir souverain. Lorsqu'il avait, été obligé de fuir devant le comte d'Alcaudette, il avait appelé le pacha d'Alger à son secours ; mais celui-ci arriva quand tout était terminé. Sur ces entrefaites Hassan-Agha mourut à Alger; les soldats de l'oudjac lui donnèrent un successeur ; mais peu de temps après le fils de Kheir-ed-Din, Hassan-Pacha, qui avait reçu l'investiture de la Porte, arriva avec douze galères chargées d'infanterie, et se fit facilement reconnaître.

Hassan, fils de Kheir-ed-Din.

Le nouveau pacha avait a peine prit possession du pouvoir, que son attention fut attirée vers l'ouest. Le sultan de Tlemsen, oubliant qu'il devait bon élévation à l'appui des Turcs, s'était brouillé avec eux. Hassan-Pacha résolut d'aller châtier ce prince ingrat, et de faire reconnaître à sa place un de ses frères. Cette expédition réussit complément, et Mouley Ahmed se vit dans la nécessité d'implorer la protection des Espagnols, dont il avait été l'ennemi acharné. L'empereur, sans s'arrêter à ces fluctuations, accorda les secours qui lui étaient demandés ; car il voulait avant tout empêcher les Turcs de s'établir à Tlemsen.

En 1548 le comte d'Alcaudette, qui avait conduit quatre ans auparavant avec tant d'habileté et de bonheur la première expédition contre Mouley Ahmed, fut chargé d'aller le réintégrer dans son autorité. Deux mille hommes de renfort lui étant arrivés d'Espagne, il commença la campagne par une attaque subite contre la tribu de Kheristel, située entre Oran et Arzeu, qui avait reçu des armes des Espagnols pour se défendre contre les Turcs, et qui entretenait des intelligences avec ces derniers. Après

ce coup de main, la comte d'Alcaudette se porte sur Akbal, à six lieues d'Oran, au sud du grand lac salé, tant pour rallier les forces des Arabes qui appuyaient les prétentions de Mouley Ahmed, que pour donner le temps d'arriver à des troupes qu'il attendait encore d'Espagne. Plusieurs tribus et un grand nombre de cavaliers se réunirent a l'armée chrétienne. On peut s'étonner à bon droit de la versatilité du caractère des Arabes, qui en moins de deux ans avaient si complètement changé de dispositions. Quelques temps auparavant, un détachement de trois cents Turcs, qui allaient renforcer la garnison de Tlemsen, avait été attaqué et massacré parles Beni Amer. Les tribus craignaient des représailles : elles redoutaient la bravoure et la cruauté des Turcs, et espéraient que les Espagnols seraient assez puissants pour les délivrer, d'un joug odieux. Cependant le comte d'Alcaudette, ne voyant pas venir les troupes attendues, traversa à petites journées la plaine de Mlata, en faisant de longs et fréquents séjours, qui étaient utilisés par Ahmed pour augmenter le nombre de ses partisans parmi les indigènes. Enfin il apprit que les bâtiments qui lui amenaient du renfort étaient arrêtés par les vents contraires au cap Figalo. Il n'était alors qu'à quelques lieues de ce point ; il s'y rendit avec la moitié de ses troupes, et fit débarquer mille hommes qu'il amena a son camp.

L'armée espagnole se porta alors sur la rivière d'Es-Senan, auprès d'Aïn-Temouchent ; mais là, son général ayant appris qu'Hassan-Pacha marchait au secours de Tlemsen, ordonna un mouvement rétrograde afin d'aller à la rencontre des Turcs pour les combattre. Les deux armées se joignirent non loin d'Akbal; mais comme on se disposait à en venir aux mains, un envoyé du roi de France apporta à Hassan Pacha la nouvelle que son père était mort à Constantinople. Cet événement faisant craindre au chef de l'oudjac que son absence d'Alger ne compromit son autorité, il se hâta de conclure un traité avec le gouverneur d'Oran, et consentit à retirer la garnison turque qui occupait la citadelle de Tlemsen et à remettre la ville à Mouley Ahmed. Le sultan dépossédé se retira à la cour de Fès pour attendre une

occasion de tenter une nouvelle entreprise.

Tout était fini du côté de Tlemsen, le comte d'Alcaudette voulut profiter des troupes dont il disposait pour enlever Mostaganem, où les Turcs avaient mis une garnison depuis quelque temps. Il arriva devant Mazagran le 21 août ; le même jour il commença le siège de Mostaganem. La ville n'était défendue que par un très petit nombre de Turcs, qui repoussèrent vaillamment les attaques des Espagnols. Les munitions venant à manquer, le comte d'Alcaudette fut obligé d'en envoyer chercher à Oran. Pendant le ralentissement des travaux du siége, la garnison turque qui avait évacué Tlemsen parvint à pénétrer dans la place. Lorsque l'assaut fut livré, la bravoure des Espagnols ne put triompher de la résistance ; ils perdirent beaucoup de monde, et la nuit suivante ils se mirent en retraite sur Arzeu. Au point du jour, l'ennemi, prévenu de ce mouvement, assaillit l'armée chrétienne avec des forces considérables tirées des tribus voisines. Un instant les Espagnols furent sur le point de céder à la panique et de subir une déroute complète ; mais, grâce à l'énergie du général et de quelques officiers, l'ordre fut rétabli, et la retraite s'opéra sans accident grave au milieu des nuées de cavaliers arabes qui entouraient l'armée de toutes parts. Il est probable que la plupart de ces ardents cavaliers qui harcelaient les troupes espagnoles, dont ils croyaient la perte certaine, avaient marché avec elles comme auxiliaires pendant la première partie des opérations dirigées contre Tlemsen. Les tribus de ces contrées, sans cesse tiraillées entre les efforts contraires des Turcs et des sultans de Tlemsen, hésitant souvent entre les inspirations du fanatisme et les conseils de la prudence, se déclaraient toujours suivant les circonstances pour le parti qui leur semblait le plus du succès. Le comte d'Alcaudette rentra à Oran après une campagne qui avait duré cinquante-sept jours. Quant à Mouley Ahmed, sultan de Tlemsen, rendu prudent par les derniers événements, il sut se tenir en paix avec les Turcs, tout en usant de sages ménage-

ments avec les gouverneurs espagnols d'Oran.

Malgré sa prudence, ce prince ne put assurer le trône à ses descendants. A sa mort, son frère Hassan lui succéda. Mais en 1550 les habitants de Tlemsen, incapables d'obéir longtemps au même sultan, voulurent se révolter contre Mouley Hassan et rappeler le frère de Mouley Ahmed, installé trois ans auparavant parle fils de Kheir-ed-Din, et qui avait été obligé de se retirer à Fès lors de l'arrangement conclu avec le comte d'Alcaudette. Ces démarches éveillèrent l'attention des chérifs qui venaient de s'emparer de Fès ; de renverser les Beni Merin et qui avaient aussi des prétentions sur Tlemsen. Au lieu de prêter secours au prince exilé, les chérifs mirent une armée en campagne pour leur propre compte, s'emparèrent de Tlemsen, se répandirent dans la province, et arrivèrent jusque sous les murs d'Oran. En apprenant ces événements, Hassan-Pacha se hâta de sortir d'Alger à la tête de ses troupes pour arrêter cette invasion. Il rencontra l'armée des chérifs aux environs de Mostaganem. Les Turcs étaient mieux armés que les Arabes de l'ouest ; leur infanterie était aguerrie, et commandée par des officiers expérimentés : aussi la victoire ne fut pas longtemps incertaine ; le fils de Kheir-ed-Din battit complètement les chérifs, les poursuivit épée dans les reins, leur enleva Tlemsen, et les rejeta au delà de la frontière. Mouley Hassan fut maintenu comme vassal du Grand-Seigneur. L'éclat de ce succès ne put préserver le pacha d'Alger des intrigues que ses ennemis avaient ourdies contre lui à Constantinople. Salah-Réis, corsaire déjà célèbre, fut envoyé pour gouverner la Régence.

Salah-Réis, pacha d'Alger.

Dès son arrivée à Alger, Salah-Réis, donna tous ses soins à établir de bonnes relations avec les Arabes et les Kabyles, et particulièrement avec les Zouaoua et les Beni Abbès. Une occasion se présenta bientôt de recueillir les fruits de cette habile politique. Le cheikh de l'oasis de Tougourt avait précédemment recherché l'alliance des Turcs, pour le protéger contre les at-

taques des Arabes nomades ; mais, croyant n'avoir plus besoin d'un allié dont les forces étaient concentrées à Alger, c'est-à-dire à plus de cent lieues de son pays, il refusa de payer le tribut. Salah-Réis résolût aussitôt de châtier le cheikh rebelle. C'était une entreprise difficile, car Tougourt est située dans le Sahara, et la marche d'une armée dans ces contrées arides semblait offrir les plus grands obstacles. Il réunit trois mille fantassins turcs, mille cavaliers et deux pièces d'artillerie. Plus de huit mille Arabes ou Kabyles se joignirent à lui. Les vivres et les munitions furent chargés sur des chameaux. Après vingt jours de marche. Salah-Réis atteignit Tougourt. La ville ne pouvait opposer une sérieuse résistance; entourée de murailles bâties en pisé, dépourvue d'artillerie, elle fut facilement enlevée ; les habitants furent passés au fil de l'épée. Ouargla, située à quatre journées au sud de Tougourt, fut ensuite attaquée. La population, effrayée, s'était enfuie; le petit nombre de ceux qui étaient restés durent payer une contribution considérable. Des garnisons furent laissées dans ces deux places. Salah-Réis rapporta de cette expédition un butin immense. Toutes les populations du Sahara furent frappées d'épouvante par les rapides conquêtes et les cruautés des Turcs ; la supériorité de l'armement des troupes de l'oudjac avait rendu le succès facile contre des peuplades presque entièrement dépourvues d'armes à feu. Les oasis du sud de l'Algérie étaient alors très industrieuses, très peuplées, et jouissaient encore, comparativement aux tribus du Tell et aux villes du littoral, d'un bien-être plus grand et aussi d'une civilisation plus avancée ; ou plutôt, moins tourmentées par les guerres intestines, elles étaient moins en décadence.

Adjonction de Tlemsen à la Régence.

Parmi les tribus, quelques-unes étaient seulement alliées aux Turcs, et d'autres, en plus grand nombre, étaient soumises à leur autorité directe. Ces dernières, administrées par des hommes de choix ayant à leur disposition des détachements de soldats de l'oudjac pour fortifier leur action, vivaient dans

une obéissance habituelle. Il n'en était pas de, même des tribus alliées ou même ayant reconnu la souveraineté d'Alger, payant un tribut, mais commandées par les familles depuis longtemps en possession héréditaire du pouvoir, et éloignées de ces garnisons turques qui maintenaient et surveillaient le pays. De ce nombre étaient le cheikh de Kouko, forte bourgade du Djurdjura, appartenant aux Zouaoua, et cheikh de Kalla, petite forteresse située dans les montagnes des Beni Abbés et qui servait de capitale à la famille des Ouled Mokran, dont l'autorité presque souveraine s'étendait sur toute la Medjana et sur les contrées environnantes. Dans l'ouest le cheikh de Miliana avait eu, à l'origine de l'occupation turque, une position semblable. Ce sont ces personnages, qui figurent d'abord dans l'histoire de la conquête comme alliés des Turcs pour renverser les princes indigènes alors maîtres du pays, qui sous Kheir-ed-Din et sous Salah-Reis, excitèrent des révoltes quelquefois formidables. Il fallut souvent des efforts considérables pour apaiser ces troubles, et à plusieurs reprises l'oudjac éprouva de rudes échecs soit dans le Djurdjura, soit chez les Beni Abbés.

Salah-Réis eut une rébellion de ce genre à combattre à son retour de l'expédition contre Tougourt ; il ne voulut pas concentrer tous ses efforts contre ces difficultés. Pendant qu'il confiait à un de ses lieutenants un corps de troupes appuyé par les, contingents des Arabes fidèles pour faire rentrer le cheikh des Beni Abbés dans le devoir, il équipa une flotte pour aller croiser dans le détroit de Gibraltar. Dans un combat qu'il livra contre une flottille portugaise, la fortune lui fit faire une capture importante. Bou-Azzoun, dernier représentant de la famille des Beni Merin, venait d'être chassé de Fès par le chérif Mohammed ; après avoir vainement réclamé l'appui de l'Espagne, il s'était adressé au roi du Portugal, qui lui avait accordé quelques centaines d'hommes et quelques subsides, pour l'aider à reconquérir son royaume. En traversant le détroit il tomba entre les mains de Salah-Réis. Bou-Azzoun se conduisit à

Alger avec tant d’adresse, qu’il détermina le pacha à lever une armée pour marcher contre les chérifs et rétablir les Beni Merin dans Fès. Cette expédition servit merveilleusement la politique de Salah-Réis ; il se hâta de convoquer les cavaliers indigènes en leur promettant la conquête de villes riches et peuplées. C’était un leurre tout-puissant pour les tribus turbulentes. Les hostilités furent partout suspendues dans l’intérieur de la Régence ; et au commencement de janvier 1554 (960 de l’hégire) une armée sortit d’Alger pour se rendre dans le Maroc, tandis que vingt-deux navires se dirigeaient vers Mélilla chargés de munitions et d’approvisionnements.

Cette opération importante fut couronnée d’un succès complet. La flotte s’empara du Penon de Velez, et y laissa une garnison turque ; les Espagnols ne purent reprendre ce point qu’en 1564. Les succès de l’armée furent plus brillants. Le chérif fut battu, et Fès tomba au pouvoir du vainqueur. La ville fut livrée au pillage, et les habitants durent acquitter en outre une contribution considérable. Salah-Réis installa Bou-Azzoun dans le royaume de Fès, et chargé d’un immense butin, enlevé dans toutes les villes qu’il rencontra sur son passage, il reprit la route d’Alger. Il se servit du prestige de ses armes victorieuses pour pacifier et organiser toute la partie occidentale de ses possessions. Arrivé à Tlemsen, Salah-Réis reprocha à Mouley Hassan, qui avait été rétabli par Hassan-Pacha, d’entretenir des relations avec les Espagnols d’Oran ; il le déposséda, et réunit la ville et ses dépendances aux autres États de la Régence. Il y laissa un gouverneur turc avec une forte garnison. Ainsi finit sans bruit la dynastie des Beni Zian. Mouley Hassan se réfugia à Oran, où il mourut de la peste. Son fils passa en Espagne, se fit chrétien, et vécut obscurément sous le nom de don Carlos. L’armée algérienne se dirigea ensuite vers l’est, marchant à petites journées ; elle s’arrêta à Mostaganem, à Tenès, à Miliana et dans tous les lieux où sa présence était nécessaire pour consolider la domination politique et fortifier l’administration.

Prise de Bougie par Salah-Réis.

En rentrant à Alger, sans se préoccuper des troubles qui agitaient encore le pays des Beni Abbès, Salah-Réis résolut d'attaquer Bougie et de l'enlever aux Espagnols. Tous les ressentiments des tribus se turent devant une si grande entreprise dirigée contre les chrétiens. De toutes parts les contingents vinrent se ranger sous les drapeaux de l'oudjac. Les tribus fournirent ainsi plus de trente mille hommes. Les forces turques furent divisées en deux parties : trois mille fantassins se mirent en marche avec l'armée arabe, un autre corps fut embarqué sur la flotte pour être transporté par mer à Bougie. Au mois de juin 1555, Salah-Réis parut devant la ville. La garnison espagnole comptait à peine cinq cents hommes. Pour ne pas disséminer ses forces, don Alphonse de Peralta, qui commandait, abandonna le fort impérial (fort Mouça actuel), vivement canonné par une batterie turque. Le fort de la mer (fort Abd-el-Kader) fut ensuite attaqué et enlevé au bout de cinq jours. La garnison n'eut plus de refuge que dans la Casbah. Après vingt-deux jours d'une défense opiniâtre, le commandant, manquant de munitions et perdant l'espoir d'être secouru, capitula à la condition qu'il serait transporté en Espagne avec tout son monde. Cette capitulation fut violée par le pacha ; toute la garnison resta prisonnière, à l'exception de vingt hommes, au choix du commandant, qui furent renvoyés avec lui en Espagne. Le malheureux don Alphonse de Peralta, à peine débarqué dans sa patrie, fut traduit devant un conseil de guerre, qui le condamna à avoir la tête tranchée.

Après avoir saccagé Bougie, réduit en esclavage ses habitants, Salah-Réis y établit une garnison de quatre cents Turcs, et rentra à Alger, châtiant sur son passage les tribus contre lesquelles il avait des griefs et qui pour la plupart venaient de coopérer avec lui à la prise de Bougie. C'était là un des secrets de la politique des pachas; ils se montraient patients à supporter les insultes des Arabes tant que l'occasion n'était pas sûre pour frapper les rebelles d'un coup décisif ; ils entraient même volontiers en

composition avec eux : Mais dès qu'une circonstance heureuse se présentait qui assurait quelque ascendant à leurs forces, ils réglaient impitoyablement le compte des méfaits passés ; et souvent, pour ne pas perdre l'avantage d'un succès, ils imaginaient des griefs plutôt que de ne pas punir certaines tribus turbulentes.

Encouragé par le brillant résultat de l'expédition contre Bougie, Salah-Réis médita une entreprise plus importante, et résolut d'expulser les Espagnols des derniers rétablissements qu'ils possédassent encore dans la Régence d'Alger. Ainsi, dans moins d'un demi-siècle, ce peuple qui avait occupé la presque totalité des places du littoral africain, avait vu sa fortune pâlir devant la puissance de la Turquie et des corsaires, au point de perdre successivement ses possessions depuis le fond de la Grande Syrte ,jusqu'au détroit de Gibraltar, à l'exception d'Oran et de Mers-el-Kebir dans la régence d'Alger, de Mélilla et de Ceuta dans le Maroc. Pour exécuter un semblable projet les forces dont disposait le pacha ne pouvaient suffire ; car dès l'origine de L'occupation les Espagnols avaient fait des travaux de défense très considérables à Oran. Tous les ouvrages étaient construits avec une telle solidité, qu'on ne pouvait espérer de s'en rendre maître que par un siège régulier, formé tant sur terre que sur mer. Salah-Réis en envoyant son fils à Constantinople porter au Grand-Seigneur la nouvelle de la prise de Bougie, le chargea de solliciter des secours pour la grande entreprise qu'il méditait. Le sultan accorda six mille Turcs et quarante galères. Cependant, le temps avait été mis à profit à Alger pour pousser tous les préparatifs avec activité. Au mois de juin 1556, Salah-Réis, ayant appris que l'escadre ottomane avait fait voile pour Alger, sortit du port avec sa flotte, et alla mouiller au cap Matifou pour y attendre les secours envoyés par la Porte. Mais cet illustre pacha, qui était alors dans sa soixante-dixième année, fut subitement atteint de la peste et mourut. Un autre eut mission de poursuivre ses desseins contre Oran.

Les Turcs attaquent Oran.

Avant de mourir, Salah-Réis avait, désigné pour son successeur un renégat génois nommé Iahia ; mais un certain Hassan, renégat originaire de l'île de Corse, se fit proclamer gouverneur d'Alger par l'oudjac ; et obtint presque aussitôt de la Porte sa confirmation. Le nouveau pacha avait retenu les galères ottomanes arrivées le jour même de la mort de Salah-Réis ; il les dirigea sur Oran avec sa propre flotte, montée par trois mille matelots turcs. Lui-même, à la tête d'une armée nombreuse, alla assiéger la place par terre. Le gouverneur d'Oran avait été averti des préparatifs faits contre lui ; il avait réclamé des renforts en Espagne, et on avait eu le temps de lui faire passer des troupes, des munitions et de l'argent. Hassan-Corse investit la place, et commençait pousser le siège avec vigueur, lorsque le Grand-Seigneur rappela son escadre, pour venir arrêter les ravages que faisait André Doria dans l'Archipel. Privé de ces renforts, Hassan-Corse fut obligé de lever le siège et de regagner Alger, non sans avoir été vivement poursuivi par les Espagnols. Après le départ de l'armée turque, le comte d'Alcaudette fit des sorties pour châtier les tribus qui avaient aidé le pacha. Ces expéditions ruinèrent les centres de population Indigène qui existaient encore dans un rayon assez rapproché de la ville espagnole.

A peine rentré à Alger, Hassan-Corse vit arriver un nouveau pacha, Tchélébi, envoyé par la Porte pour prendre possession du gouvernement. L'oudjac ne voulut pas d'abord le recevoir; mais Tchélébi ayant gagné les notables de la population, pénétra par surprise dans la ville, et fit emprisonner, puis exécuter Hassan-Corse. Il fut bientôt renversé lui-même par, Ioucef, gouverneur de Tlemsen. Celui-ci mourut de la peste, et eut pour successeur Iahia ; élu par l'oudjac ; mais au bout de six mois Hassan, fils de Kheir-ed-Din, fut investi du pachalik pour la seconde fois, et s'installa sans difficultés. Dès son arrivée à Alger, au mois de juin 1557 (963 de l'hégire), Hassan-Pacha vola au secours de Tlemsen, qui était menacé par les chérifs du Maroc. Ceux-ci furent vaincu-set poursuivis jusqu'auprès de Fès. C'est à cette époque qu eut

lieu la seconde expédition du comte d'Alcaudette, gouverneur d'Oran, contre Mostaganem.

Défaite des Espagnols.

A la suite des événements qui marquèrent la levée du siège d'Oran, le comte d'Alcaudette était passé en Espagne dans l'espoir de déterminer une expédition séreuse afin de ruiner la puissance turque dans l'ouest de la Régence et de consolider les établissements espagnols en Afrique. Il prétendait avoir noué des intelligences avec les marabouts de Miliana et avec les chérifs du Maroc, qui tous deux lui avaient promis leur concours pour combattre les Turcs. Le conseil de guerre de Castille, sans vouloir adopter dans leur ensemble les projets présentés par le comte d'Alcaudette, s'arrêta à la résolution de s'emparer de Mostaganem et de l'occuper.

Le 26 août 1558, le gouverneur d'Oran, alors très avancé en âge, partit de cette place à la tête de six mille cinq cents hommes. Soit pour éviter le passage de la Macta, toujours difficile, soit pour donner le change à l'ennemi, l'armée se dirigea d'abord vers la plaine de Sirat, laissant le lac salé d'Arzeu à sa gauche; puis elle se rapprocha de la mer, et arriva le quatrième jour à Mazagran, petite bourgade presque contiguë à Mostaganem. Les Espagnols l'occupèrent sans difficulté. Les tribus arabes qui devaient se joindre à eux ne parurent pas ; mais ils trouvèrent devant eux des nuées de cavaliers qui les harcelèrent continuellement. Le comte d'Alcaudette parvint enfin à atteindre ces Arabes; il les battit complètement, et les poursuivit jusque sous les murs de Mostaganem. Après ce succès, il revint à Mazagran pour y attendre le matériel de siège qu'on devait lui envoyer d'Oran. Malheureusement les navires qui le portaient furent enlevés, pour ainsi dire sous ses yeux, par une flottille algérienne qui revenait de faire une croisière sur les côtes de l'Andalousie. Ce contre-temps détermina le comte à tenter d'enlever Mostaganem par un coup de main. Lorsqu'il se rapprocha de la ville, les assiégés firent une sortie vigoureuse ; ils furent repoussés ; mais, au lieu de profiter de l'élan des troupes pour entrer dans la ville

à la suite des Turcs, le général espagnol fit sonner la retraite. Dans la nuit suivante il établit une batterie de deux canons ; les boulets manquaient; on fut obligé d'en faire avec des pierres, qui produisirent peu d'effet contre les murailles de la place.

Sur ces entrefaites, on vit arriver les Turcs d'Alger qu'Hassan-Pacha amenait en toute hâte pour secourir Mostaganem. Au lieu d'attaquer résolument, le jour même, ces troupes, qui étaient fatiguées d'une longue route, le comte d'Alcaudette resta inactif. Puis, le soir venu, il prit tout à coup la résolution de se retirer sur Mazagran, espérant gagner, du terrain avant que les Turcs se fussent aperçu de son mouvement. Il partit à l'entrée de la nuit, avec tant de hâte, qu'il abandonna ses blessés. Bientôt les cris de détresse de ces malheureux qu'on égorgeait lui apprirent que sa retraite était connue, et il ne tarda pas à être attaqué par des forces considérables. Les troupes d'Hassan-Pacha, la garnison de Mostaganem, enfin les gens du gouverneur de Tlemsen qui venaient d'arriver, l'assaillirent à la fois. La confusion se mit dans les rangs des Espagnols ; quelques caissons de poudre firent explosion et brûlèrent plus de cinq cents hommes. Le désordre devint alors une panique et bientôt une déroute. Les soldats se précipitèrent vers Mazagran pour s'y enfermer. Le brave comte d'Alcaudette, aidé de son fils don Martin, fit des efforts héroïques pour rétablir le combat. Entraîné par le flot des fuyards qu'il cherchait à rallier, il fut renversé de cheval, foulé aux pieds et écrasé ; toute l'armée se rendit. Hassan-Pacha aurait voulu conserver la vie à tous ces prisonniers ; il ne le put pas. Huit cents Espagnols furent massacrés par les Arabes ; 1e reste, et parmi eux le fils du vieux général, fut réduit en servitude. Les fastes du comte d'Alcaudette, qui montra dans toute cette guerre une irrésolution inconcevable, contribuèrent à ce désastre. Deux fois les environs de Mostaganem furent funestes à ce général, qui avait obtenu de si beaux succès dans l'ouest, auprès de Tlemsen.

Lorsque Hassan-Pacha revint à Alger, couvert de gloire, il se trouva en face de difficultés nouvelles, qui étaient suscitées

par le cheikh de Kalla. Ce chef indigène, auquel Salah-Réis avait fait remise de la ville de Msila dans la Houdna, s’était révolté. Il fallut pour le réduire, après deux campagnes infructueuses, que le pacha fit alliance avec le cheikh des Zouaoua, dont il épousa la fille. Ce mariage fut le commencement d’une conduite politique nouvelle du fils de Kheir-ed-Din vis-à-vis des Kabyles ; il s’efforça de les rattacher d’une manière solide à la cause des Turcs. Mais ces ménagements donnèrent de l’ombrage aux soldats de l’oudjac, qui déposèrent Hassan au mois d’octobre 1561, et le renvoyèrent à Constantinople, en l’accusant de conspirer avec les Kabyles la destruction de la Régence. Ces plaintes ne furent pas accueillies par le grand-seigneur. Hassan-Pacha reçut bientôt ordre, au mois de septembre 1562, d’aller reprendre son commandement, appuyé par dix galères. Les chefs de la révolte eurent la tête tranchée, et la ville salua par des acclamations la retour du pacha.

Seconde attaque contre Oran.

Pour avoir la tranquillité dans les tribus et pour dominer la turbulence de l’oudjac, il fallait absorber l’attention du pays dans quelque grande entreprise. Hassan n’y manqua pas. Depuis quelques années les Espagnols avaient essuyé en Afrique de graves échecs ; après l’anéantissement de l’armée du comte d’Alcaudette à Mostaganem, le duc de Médina Céli avait été mis en déroute à Tripoli, et l’île de Djerba avait été enlevée de vive force. Le pacha résolut de porter un dernier coup à la puissance des Espagnols en Afrique en s’emparant d’Oran. Il fit de très grands préparatifs, en couvrant d’un mystère profond le but de l’expédition ; outre quinze mille Turcs, renégats ou Maures d’Espagne, il réunit douze mille Kabyles des tribus des Beni Abbès et des Zouaouas. La province de Constantine fournit aussi un contingent. Le kaïd de Tlemsen reçut ordre de s’établir sur l’Habra, pour empêcher les Arabes alliés des Espagnols de porter des vivres dans Oran. La flotte, composée de trente-cinq navires, parmi lesquels trois caravelles françaises, fut chargée d’artillerie, de munitions, d’approvisionnements de toutes sortes, et re-

çut ordre d'aller attendre l'armée à Arzeu. Enfin le 15 avril 1563 (969 de l'hégire) Hassan-Pacha se mit à la tête des forces qu'il avait rassemblées, et prit la route de l'ouest ; il se dirigea d'abord sur Mostaganem, puis sur la plaine de Sirat, où il organisa complètement son armée. Arrivé près d'Oran, il poussa sa cavalerie jusque sous les murs de la place, dans l'espoir d'attirer la garnison au dehors ; mais don Alphonse de Cordoue, fils aîné du comte d'Alcaudette, qui commandait la ville, ne répondit pas à ces provocations. Hassan vint alors investir la petite tour des Saints (où est actuellement le fort Saint-Ferdinand) ; la garnison, très faible et isolée du corps de la place, capitula à condition qu'elle serait libre d'entrer dans Oran.

Ce premier succès fit croire aux Turcs qu'ils auraient bon marché des Espagnols ; aussi sans attendre que le matériel de siège fût débarqué, le pacha se porta contre Mers-el-Kebir, et résolut d'emporter le fort Saint-Michel, qui défendait les abords de la place. Cette première attaque, tentée avec la plus vive impétuosité, fut repoussée, et coûta aux musulmans un grand nombre de morts. L'artillerie ayant été débarquée, on dressa les batteries, et le feu commença contre ce fort le 4 mai. Dès le lendemain, la brèche étant ouverte, Hassan-Pacha ordonna l'assaut ; ses troupes ne purent franchir les décombres des remparts. Cinq attaques consécutives ne furent pas plus heureuses. Malgré l'acharnement et l'intrépidité des assiégeants, quoique les murs fussent presque entièrement renversés et que la brèche fût si facile qu'on aurait pu la gravir à cheval, les Espagnols résistèrent héroïquement. Le kaïd de Constantine fut tué et Hassan-Pacha lui-même fut blessé à la figure d'un éclat de pierre. Enfin, la garnison du fort Saint-Michel, affaiblie par ses pertes, reçut ordre d'évacuer un poste qu'elle ne pouvait plus défendre. Maîtres de ce point, les Turcs se rapprochèrent de Mers-el-Kebir, et dressèrent cinq batteries qui firent bientôt une brèche praticable. La place était défendue par don Martin de Cordoue, second fils du comte d'Alcaudette, qui avait été fait prisonnier à Mazagran et avait été racheté depuis.

Le pacha, l'ayant sommé de se rendre, il refusa toute capitulation. L'assaut fut livré ; mais là, pas plus qu'au fort Saint-Michel, l'impétuosité des Turcs ne put triompher de la résistance ; ils furent repoussés avec des pertes énormes. Le lendemain, sur l'indication d'un transfuge, Hassan établit une nouvelle batterie, qui fit brèche sur une autre partie de la place. L'assaut fut donné aux deux endroits à la fois. Après cinq heures de carnage, les Turcs furent encore repoussés en laissant quinze cents hommes sur le terrain, et parmi eux le kaïd de Tlemsen. Cependant le pacha avait été informé qu'une flotte espagnole nombreuse venait au secours du gouverneur d'Oran ; il voulut faire un dernier effort, et concentra sur Mers-el-Kebir toutes les troupes qu'il avait laissées en observation devant Oran. Le 5 juin une nouvelle attaque fut tentée; Hassan s'exposa aux plus grands dangers pour entraîner les siens. Le courage ne leur fit pas défaut; mais les Espagnols furent inébranlables : la brèche ne put pas être franchie.

Sur ces entrefaites, la flotte d'Espagne, commandée par don François de Mendoza, parut devant Oran; à son approche les bâtiments algériens qui formaient le blocus prirent la fuite. De son côté, Hassan-Pacha se hâta de lever le siège. Son armée était affaiblie par des pertes considérables et découragée par tant d'attaques infructueuses. Il se mit en retraite sur Mostaganem. L'escadre débarqua des troupes, qui le poursuivirent sans pouvoir l'atteindre. Telle fut l'issue de ce siège, une des plus formidables entreprises qu'eussent encore tentées les Turcs. La belle défense de Mers-el-Kebir fit oublier le désastre des Espagnols à Mazagran, et la gloire de don Martin réhabilita la mémoire du vieux comte d'Alcaudette, son père. Cependant, malgré ces heureux événements, qui avaient jeté la consternation parmi les indigènes, les Espagnols ne songèrent pas à étendre leur domination dans la Régence. C'est que l'état du pays n'était plus le même, comme on va le voir.

Organisation des provinces.

Après l'annexion de Tlemsen à la Régence, Salah-Réis avait laissé dans cette ville un gouverneur qui commandait la

majeure partie des États des anciens sultans de cette contrée. Lors de l'attaque de Mostaganem par les Espagnols, et tout récemment, pour le siège de Mers-el-Kebir par Hassan, le gouverneur de Tlemsen était venu se joindre aux troupes turques avec un contingent de cavalerie considérable. Ainsi, la création de ce commandement avait eu le double avantage de couper court aux intrigues que les gouverneurs d'Oran entretenaient avec les membres de la famille des Beni Zian, et de mettre à la disposition du pacha d'Alger des forces importantes qui pouvaient appuyer ses mouvements dans l'ouest de la Régence. Les bons résultats produits par cette institution déterminèrent Hassan-Pacha à l'étendre au reste du pays. Il réunit en une seule main les différents pouvoirs indépendants les uns des autres, que les gouverneurs des diverses villes se partageaient entre eux, et créa ainsi la dignité de bey. Il avait distingué parmi les troupes de l'oudjac un homme intelligent et énergique, Bou-Khedidja ; il le choisit pour occuper cette nouvelle fonction : il lui donna deux cents soldats turcs, et l'investit du commandement de la province, avec mission de maintenir le pays dans l'obéissance et d'empêcher les Espagnols d'Oran de nouer des intelligences avec les tribus. Le nouveau gouverneur, voulant se mettre à l'abri d'un coup de main tenté par les chrétiens, et pour agir avec plus d'efficacité sur les tribus, établit sa résidence à Mazouna, petite ville située entre Mostaganem et Tenès, dans la partie la plus riche de la vallée du Chélif. Cette position assurait les communications entre Alger et Mostaganem. Pour donner de la force à son autorité, le bey choisit parmi les tribus celles qui offraient le plus de garantie de fidélité, et les appela auprès de lui. Elles constituèrent une sorte de milice indigène, à laquelle de grandes immunités furent accordées, et qui devait prendre les armes toutes les fois qu'elle en recevrait l'ordre pour apaiser des révoltes et pour percevoir les contributions. Telle fut l'origine des Makhzen, qui jouèrent depuis un rôle si utile dans l'administration du pays. Des kaïds furent institués dans chaque ville. Tous les trois ans le bey dut aller porter lui-même à Alger le tribut appelé *denouche*.

Cette organisation produisit les meilleurs résultats ; elle fut successivement étendue à la province de Constantine et à celle d'Alger(1).

Relations de la France avec la Régence.

Le récit des guerres que les fondateurs de la Régence, eurent à soutenir contre les Espagnols nous a entraîné, et nous a fait négliger des événements contemporains relatifs aux rapports de la France avec l'Afrique. On sait que pendant la lutte acharnée que François Ier soutint contre Charles-Quint, il fut amené à rechercher l'alliance de Soliman, empereur de Constantinople. Dès l'année 1525 des relations amicales existaient entre la Porte et la France, et les deux puissances concertèrent plus d'une fois des opérations contre leurs ennemis communs. Au mois de février 1536, un traité de commerce fut signé entre François Ier et Soliman. Il assurait des avantages politiques et commerciaux à la France dans tous les États du grand-seigneur. La Régence d'Alger fut comprise dans ce traité, comme étant une dépendance de l'empire Ottoman.

C'est à cette époque que remontent nos établissements commerciaux dans la province de Constantine. On a vu que dès le treizième siècle Marseille, alors principauté indépendante, entretenait des rapports de commerce suivis avec l'Afrique. Lorsque cette ville fut. incorporée à la monarchie française, elle participa aux avantages commerciaux qui résultaient de l'alliance de la France avec la Porte. En 1561 deux négociants de Marseille créèrent sur le littoral de l'Afrique, à l'est de Bône, entre cette ville et la Calle, l'établissement du Bastion de France; ils obtinrent pour cela une autorisation spéciale du grand-seigneur et le consentement des tribus arabes des environs, moyennant certaines redevances. Le but principal de cet

(1) Voyez le tableau de la situation des établissements français en Algérie, année 1840 (organisation de la province de Constantine), page 307. Années 1843-1844 (organisation de la province de Titeri), page 397.

établissement fut d'abord de favoriser la pêche du corail ; il resta au pouvoir de la France jusqu'en 1799. Mais on verra par la suite, qu'après des vicissitudes diverses, ruiné et restauré tour à tour, le Bastion de France était devenu le centre d'un négoce important avec la plus grande partie de la province de Constantine. Avant les deux négociants marseillais, la pêche du corail sur ces côtes avait été affermée par les Turcs à un de leurs plus redoutables adversaires, à André Doria, qui avait un poste auprès de Bône, à l'endroit qu'on appelle encore fort Génois.

En 1569, sous le règne de Charles IX, le traité de 1536 fut renouvelé pour favoriser le rétablissement et la sûreté du commerce français dans la Régence d'Alger. Un consulat français avait déjà été créé à Alger en 1564. Dans ce document le roi de France reçoit la qualification de padicha, empereur, titre que la Porte n'accordait alors à aucun prince chrétien, et que les souverains français ont toujours conservé dans les rapports diplomatiques avec la Porte et avec les États barbaresques. C'est à cette époque que se rapporte une négociation tentée auprès du grand-seigneur, à l'instigation de Catherine de Médicis, pour obtenir la cession du royaume d'Alger en faveur du duc d'Anjou, frère de Charles IX, et qui fut depuis roi de Pologne, et enfin roi de France sous le nom d'Henri III. Cette ouverture, très mal accueillie par la Porte, causa une froideur momentanée entre les deux puissances. D'un autre côté, les Turcs établis dans la Régence n'obéissaient plus à l'influence de la politique Ottomane, et leurs corsaires vinrent exercer la piraterie jusqu'en vue du port de Marseille. Cette ville s'étant révolté, en 1594 contre Henri IV, le sultan Amurath IV écrivit une lettre aux Marseillais par laquelle il les menaçait de ruiner complètement leur commerce dans la régence d'Alger s'ils ne se soumettaient à leur souverain, son allié. Cette mesure ne fut sans doute pas étrangère à la détermination des Marseillais, qui rentrèrent dans le devoir. Quelques années après, le 25 février 1597, Mohammed III renouvela avec Henri IV les capitulations qui accordaient des

privilèges aux consuls et aux négociants français dans le Levant et sur les côtes d'Afrique. Ce sont là les circonstances principales des rapports entre la France et la Régence d'Alger pendant le seizième siècle.

La Régence à la fin du seizième siècle.

Après le siège d'Oran par le fils de Khéir-ed-Din, l'histoire de la Régence devient très confuse. Les corsaires algériens appelés à prendre part aux grandes luttes maritimes dont la Méditerranée fut le théâtre, y jouèrent un rôle important. Dans les mille combats livrés par les escadres turques sur les mers du Levant, contre les chevaliers de Rhodes, contre ceux de Malte et contre les grandes puissances chrétiennes, on retrouve les plus habiles marins qui avaient conquis leur renommée sur les côtes d'Afrique ; Dragut, Piali, Hassan fils de Kheir-ed-Din, Sinan. Lors du siège de Malte, en 1565, la flotte algérienne et le corps de troupes qu'elle amena figurèrent avec beaucoup d'éclat dans cette lutte mémorable. Pendant l'hiver de l'année 1570, Sinan Pacha , gouverneur d'Alger, envahit le royaume de Tunis à la tête de six mile hommes. Il s'empara de la ville, mais il ne put se rendre maître de la Goulette. Les Algériens gardèrent Tunis jusqu'en 1571. Ils en furent chassés par don Juan d'Autriche. En 1571 les marins d'Alger prirent part avec la flotte ottomane au siège de Famagouste dans l'Archipel. Enfin, lors de la célèbre bataille livrée par don Juan d'Autriche dans le golfe de Lépante, le 7 octobre 1571, qui fut si fatale à la marine turque, Sinan, alors gouverneur d'Alger, occupa, on peut le dire, le premier rang par la bravoure et l'habileté qu'il déploya. Après avoir combattu avec le plus grand acharnement, les navires algériens furent presque seuls sauvés de ce désastre. La dernière grande action de ce siècle, si fécond en événements, à laquelle les Algériens coopérèrent, fut le siégé et la prise de Tunis et de la Goulette sur les Espagnols au mois de juillet 1574. Sinan-Pacha commandait l'opération. Après la victoire, il organisa à Tunis une milice d'après les règles établies à Alger. Mais, soit que les mœurs

plus douces des habitants fussent moins favorables au développement de l'instinct de piraterie et de l'esprit guerrier, soit que les hommes énergiques aient manqué d'abord à cette institution, l'oudjac de Tunis ne put s'élever ni au même renom ni à la même turbulence que celui d'Alger.

Pendant cette période, c'est-à-dire depuis 1563 jusqu'au commencement du dix-septième siècle, il n'est pas possible de suivre exactement la succession des pachas d'Alger. Ce gouvernement était d'abord une des premières charges de l'empire Ottoman, ardemment sollicitée, et confiée à des hommes de mer renommés. On peut ranger parmi les gouverneurs de cette catégorie Kheir-ed-Din, Salah-Réis, Hassan fils de Kheir-ed-Din, et Sinan (appelé par les auteurs espagnols *Aluch-Ali*). Dès que ces marins avaient acquis quelque gloire en faisant la course contre les bâtiments européens, le grand-seigneur les appelait à Constantinople, et leur confiait des escadres à commander. Kheir-ed-Din fut élevé à la dignité de Capitan-Pacha (grand amiral). Après lui, le même honneur fut décerné à Sinan-Pacha, qui s'illustra par la prise de Tunis et de la Goulette. Pour l'histoire intérieure de la Régence, elle ne présente qu'une suite de faits monotones et une série de gouverneurs choisis, pour la plupart, parmi les renégats originaires d'Europe. C'est, d'une part, la répétition, pour ainsi dire annuelle, des expéditions armées pour forcer les tribus à acquitter les contributions ou pour apaiser des insurrections ; de l'autre, la continuité des actes de piraterie exercés contre les bâtiments chrétiens, quelquefois des tentatives dirigées avec des chances diverses sur les côtes d'Espagne, d'Italie, de Sicile ou même de France. Pour échapper à l'uniformité des détails qui se reproduisent sous un aspect à peu près semblable dans la suite de l'histoire de la Régence, nous devons nous borner à signaler les faits principaux qui ont exercé une influence notable sur, l'organisation intérieure, ou qui se rapportent aux expéditions importantes entreprises par les nations chrétiennes.

Traité de 1604 avec la France.

Savary de Brèves, ambassadeur d'Henri IV auprès de la Porte Ottomane, conclut avec elle, en 1604, le traité le plus avantageux que la France eût encore obtenu de cette puissance. Les gouverneurs d'Alger étaient rendus responsables des méfaits commis par leurs corsaires contre les bâtiments français, sans être admis à contester les déclarations des parties plaignantes. Mais comme déjà, dans des occasions récentes, les pachas avaient refusé d'obéir aux injonctions du grand-seigneur pour la restitution des prises ou pour le payement d'une indemnité, l'ambassadeur français stipula que la France se réservait le droit de châtier elle-même les Algériens s'ils contrevenaient au traité; sans que cela pût être une cause de rupture entre les deux parties contractantes. Il était en outre spécifié que les esclaves français dans toute l'étendue de l'empire seraient mis en liberté ; que le pavillon français couvrait la marchandise, et que les marchandises et les personnes des Français étaient insaisissables sous tout pavillon ; enfin la pêche du corail était garantie à la France conformément aux anciennes conventions ; et il était enjoint aux Algériens de laisser rebâtir le Bastion de France, ruiné quelque temps auparavant par la milice turque. Elle avait attribué aux exportations de grains de nos négociants une famine qui éclata alors dans le pays.

Afin de signifier la volonté du grand-seigneur aux différents États musulmans de la Méditerranée, et d'assurer l'exécution du traité, un chaouch de la Porte fut désigné pour accompagner Savary de Brèves. En Palestine, en Égypte, à Tripoli et à Tunis cette mission s'accomplit avec quelques difficultés ; mais à Alger la milice fit le plus mauvais accueil au chaouch de la Porte et à notre ambassadeur : toutes les conditions du traité furent rejetées et méconnues. Savary de Brèves se rembarqua sans avoir rien obtenu. Les années qui suivirent furent marquées par les plaintes incessantes que, dès le commencement de son règne, Louis XII fit adresser à la Porte, au sujet de déprédations exercées contre le commerce de Marseille

et sur les côtes de Provence. En 1616 et 1618 des officiers de la milice algérienne furent envoyés à la cour de France, alors à Tours, pour nouer des relations amicales ; mais ces démarches avortèrent, à cause de la mauvaise foi des Turcs, qui continuaient les actes d'hostilité pendant. les négociations. En 1618 le peuple de Marseille, indigné du massacre de l'équipage d'un navire français, se porta en foule à la maison qu'habitait un des envoyés algériens, et le tua avec quarante personnes de sa suite. Les récriminations, la guerre, les tentatives d'accommodement se prolongèrent jusqu'en 1628, au plus, grand détriment de notre commerce dans la Méditerranée et de la sûreté des populations qui habitaient les côtes de Provence, exposées aux incursions des Algériens.

Traité de 1628.

Le cardinal de Richelieu, fatigué des plaintes universelles qui du midi de la France s'élevaient contre les Algériens, chargea le capitaine corse Samson Napollon de travailler à un rapprochement. Ce ne fut qu'après deux ans de négociations, après deux voyages à Constantinople, et après avoir gagné, à prix d'argent, des membres du divan, qu'un traité fut accordé à la France le 19 septembre 1628. Les esclaves français furent rendus, moyennant remboursement à leurs propriétaires des sommes payées pour leur achat ; le rétablissement du Bastion de France fut stipulé, ainsi que la liberté de la pêche du corail et du commerce de grains à la Calle. On convint de plus que le traité de 1604 serait rendu exécutoire pour l'avenir dans la Régence. La ville de Marseille s'était imposé des sacrifices pour hâter la conclusion de la paix. Elle en fut en quelque sorte indemnisée par les travaux qui furent faits, par ordre et aux frais du roi, aux concessions d'Afrique. On appelait alors de ce nom le Bastion de France, la Calle et un petit poste au cap Rose. Il y avait sur ces trois points environ quatre cents habitants, dont une centaine de militaires. Le commerce français avait en outre une maison d'agence

à Alger et une autre à Bône. Les dépenses pour ces établissements, y compris les redevances et les cadeaux pour les chefs indigènes, s'élevaient à 135,680 francs par an.

Cette paix, si difficilement obtenue, ne fut pas longtemps respectée par les Algériens. Ils recommencèrent bientôt lents courses avec plus d'audace et d'activité que jamais. Les plus hardis franchirent le étroit et vinrent croiser à l'embouchure de la Manche, sur les côtes d'Angleterre et de Danemark. En quelques années la France perdit quatre-vingts bâtiments de commerce, dont cinquante-deux des ports de l'Océan ; leur valeur était estimée au-dessus de 4,500,000 francs. Le nombre des captifs provenant de ces prises s'élevait à treize cent trente et un, et en 1633 trois mille Français gémissaient dans les bagnes d'Alger. Après plusieurs tentatives infructueuses pour arriver à une paix réelle et franche, le cardinal de Richelieu voulut employer la force. Mais les ordres donnés à cet effet au cardinal de Sourdis, qui commandait l'escadre dans la Méditerranée, ne purent être exécutés ; nos navires guerroyaient alors contre l'Espagne. Les démonstrations impuissantes qui furent faites n'eurent pour résultat que d'amener dans la province de Bône la destruction des établissements français, dont six cents habitants furent conduits dans les prisons d'Alger. Mais l'année suivante le rétablissement du Bastion fut imposé au pacha d'Alger par les tribus elles-mêmes Voici à quelle occasion : La cessation du commerce avec les Français avait été funeste aux intérêts indigènes ; et lorsque les troupes turques vinrent collecter l'impôt, les Arabes refusèrent de payer, et se révoltèrent. Les Turcs furent battus deux fois, et les tribus exigèrent comme condition de leur soumission l'abolition de l'impôt et le rétablissement du Bastion de France. Ces circonstances facilitèrent, en 1640, la conclusion d'un arrangement avec Alger. Mais cette fois encore aucune des clauses du traité ne fut observée par les corsaires, et leurs brigandages furent à peine interrompus pendant quelque temps.

Pour indiquer sommairement les rapports de la Régence tendant la première moitié du dix-septième siècle, il faut

mentionner, en 1624, une démonstration faite par la. Hollande qui captura plusieurs corsaires et les fit pendre. pour obtenir la restitution de ses navires ; en 1638, la destruction de la flotte algérienne dans le port de Vallona par les Vénitiens ; en 1652, un traité de paix et de commerce entre les Algériens et les Hollandais ; en 1655, l'apparition d'une flotte anglaise devant Alger, et la conclusion d'un traité. Les Espagnols, de leur côté, firent, en 1603, une tentative malheureuse pour s'emparer du petit port de Tamagut, situé entre Dellis et Bougie ; en 1611, ils ravagèrent l'île de Kerkena et Djidjéli. Pendant cette période la garnison d'Oran était parvenue a étendre son influence et à s'allier à la puissante tribu des Beni Amer. A plusieurs reprises les Arabes et les Turcs dirigèrent des attaques contre Oran, notamment en 1605, en 1622 et 1653 ; mais ils ne firent jamais un siège régulier, et furent facilement repoussés.

Révolutions dans le gouvernement algérien.

Il est nécessaire de rappeler en peu de mots quelle était l'organisation du gouvernement de la Régence, pour faire comprendre les modifications qui y furent apportées dans le cours du dix-septième siècle. Le pacha nommé par la Porte exerçait le pouvoir suprême, avec l'assistance et le plus souvent sous le contrôle d'un conseil. Les membres de ce conseil, au nombre de cinq, étaient : le pacha, *l'oukil-el-hardj*, comptable des munitions de guerre et des travaux de l'arsenal ; le *khaznadji* , trésorier, chargé des services financiers ; le *khodja-el-kheil*, sorte d'inspecteur des haras, chef du domaine de l'État ; *l'agha*, commandant de la milice et de toutes les forces, chargé de faire la paye et d'administrer le territoire des tribus makhzen de la province d'Alger. Ces hauts fonctionnaires étaient appelés les *kerassa* (les gens du trône). Outre ce conseil, il y avait une grande assemblée, le divan, qui se réunissait quatre fois par semaine pour traiter des affaires de a Régence. Tous les soldats de l'oudjac

pouvaient assister au divan. Le pacha en avait la présidence.

Nous avons déjà vu que la milice était recrutée dans les parts de la Turquie d'Europe et de la Turquie d'Asie. Lorsque les recrues arrivaient à Alger elles étaient incorporées dans un *orta* (l'oudjac était subdivisé en ortas ou bataillons) avec un numéro d'ordre. Le nouveau soldat avait le titre d'*ani-iouldach*, jeune soldat ; trois ans après il devenait *aski-iouldach*, vieux soldat. La solde se payait tous les quatre mois, et pouvait attendre comme maximum, avec des gratifications fixes, pour le vétéran, la somme d'environ 130 francs par an. La Porte fournissait une partie des subsides pour la paye de la milice. Le soldat vétéran devenait *bach-iouldach*, c'est-à-dire chef de vingt soldats (effectif ordinaire d'une tente) ; puis il pouvait être nommé *oukil-el-hardj*, ou intendant, soit d'une garnison, soit d'une colonne de troupes agissante ; ensuite *oda-bachi*, ou *belouk-bachi*, chef de compagnie, avec droit de siéger au conseil. Les belouk-bachi étaient au nombre de soixante. Ces diverses qualifications ne constituaient pas, à proprement parler, des grades différents, mais seulement des fonctions auxquelles étaient attachés certains privilèges. Dans toutes ces positions, on conservait la solde en argent d'aski-iouldach, vétéran. Le belouk-bachi pouvait être désigné pour commander une garnison ou une colonne ; il recevait alors le titre *d'agha*. Après de longs services, les aghas étaient mis à la retraite, en conservant leur solde ; ils faisaient alors partie du tribunal du *kiaïa* (lieutenant du pacha) à Alger, ou de celui du *kaïd-ed-dar*, à Constantine, ou de celui du *cheikh-el-beled*, à Oran, suivant le lieu de leur résidence. Ces tribunaux, présidés par le second personnage de la localité ; connaissaient de tous les crimes ou délits qui se commettaient dans leur ressort. Les coulouglis (fils d'un Turc et d'une femme indigène) pouvaient être admis dans la milice et arriver à tous les emplois. On leur confiait même quelquefois les fonctions de gouverneur de province (bey); mais ils ne pouvaient être élevés à l'une des cinq hautes fonctions donnant entrée dans le conseil supérieur.

La même exclusion ne pesait pas sur les Européens qui embrassaient l'islamisme. L'organisation des équipages des bâtiments qui faisaient la course était tout à fait indépendante de celle de la milice. Chaque capitaine de navire choisissait ses compagnons comme il l'entendait. Telle, était la situation que les révolutions dont nous allons nous occuper vinrent modifier.

Aroudj et Kheir-ed-Din avaient placé la Régence sous la protection de la Porte, et avaient sollicité et obtenu le titre de pacha. Le grand-seigneur exerçait donc une souveraineté incontestable sur le gouvernement des États d'Alger. Dans les premiers temps les pachas étaient choisis parmi les marins les plus illustres, parce que la flotte algérienne prêtait souvent un secours puissant à la marine ottomane dans ses luttes contre l'Europe. Mais après la bataille de Lépante, la Porte affaiblie, absorbée par la préoccupation d'intérêts glus graves et plus voisins, n'apportai plus le même soin dans le choix des gouverneurs d'Alger. D'obscurs favoris, ou d'avides fonctionnaires qui achetaient leur nomination en corrompant les principaux officiers du grand-seigneur, furent souvent investis. A peine arrivés, tous s'empressaient de faire leur fortune, en puisant à toutes les sources des revenus. La milice, habituée à obéir à des chefs illustres, quelle aimait, ne tarda pas à montrer un esprit d'indépendance et de révolte à l'égard de ces indignes successeurs des Kheir-ed-Din, des Hassan, des Salah-Réis et dès Sinan-Pacha. Dans plus d'une occasion, l'agha de la milice se mit en opposition avec le gouverneur envoyé par la Porte, et entraîna le divan à prendre des résolutions tout à fait contraires aux ordres reçus de Constantinople. Plusieurs furent renvoyés, d'autres furent tués.

Mais, malgré ces protestations, souvent violentes, loin de se modérer, l'avidité et la rapacité des pachas n'avaient fait que s'accroître. Un règlement adopté par la milice leur accordait douze pour cent de 1a valeur de toutes les prises faites par les corsaires. Ils ne se contentaient plus de ce droit, qui produisait des bénéfices énormes ; ils se livraient à des exactions

contre les étrangers, contre le peuple des villes et contre les Arabes ; enfin ils ne craignaient pas de détourner à leur profit une partie des sommes que le grand-seigneur envoyait pour contribuer à la solde de l’oudjac. C’est contre cet état de choses qu’une révolution éclata en 1659. Un boulouk-bachi, du nom de Khelil, se mit à la tête des mécontents, et proposa en plein divan de déposer le pacha et de modifier la constitution du gouvernement. Le divan fut maintenu comme par le passé ; mais au pacha et aux quatre kerassa on substitua un conseil composé d’un certain nombre d’anciens aghas, retirés du service, et auquel fut attribuée l’administration de toutes les affaires. Un des membres du conseil en devint le président, avec le titre d’Agha. On conserva les fonctions de pacha à la nomination de la Porte ; on allouai au titulaire une solde de cinq cents piastres par mois, et sa maison fut pourvue de tout ce qui est nécessaire à la vie ; mais il lui fut interdit de s’immiscer dans les affaires de la Régence. On continuait à considérer le grand-seigneur comme le chef de l’islamisme ; on recevait ses ordres avec respect, maison n’y obtempérait que tout autant que l’agha et son conseil le jugeaient convenable.

Le chef de la conspiration, Khelil, se plaça à la tête, du conseil en qualité d’agha. Mais il ne tarda pas à suivre les mêmes errements que les anciens pachas. On l’accusa de despotisme, et il fut assassiné. Quatre aghas se succédèrent dans l’espace de onze années, et tous périrent de mort violente. Enfin, en 1671, la milice irritée, après avoir assassiné Ali-Agha, changea de nouveau la forme du gouvernement. Elle emprunta à Tunis l’institution du dey. Le conseil des aghas fut aboli. Le dey devint le président du divan. Il était électif. Il fut chargé de l’exécution des délibérations du divan, de l’administration intérieure du pays et de la paye de la milice. Le pacha fut maintenu dans sa nullité. Comme on le voit, la dictature ne fit que changer de nom et le pouvoir ne fut ni plus stable, ni plus modéré, ni plus respecté. On envoya des députés à Constantinople pour faire sanctionner ces changements. La Porte, qui n’était pas en

mesure de réclamer alors l'intégralité de ses droits, approuva les nouvelles institutions. Elle stipula seulement que la solde de la milice serait dorénavant tout entière à la charge de la Régence. Et le continua à désigner les pachas pour représenter les droits du grand-seigneur à Alger. Une lutte presque constante divisait le dey et le pacha ; la milice, maîtresse de se donner un chef, en changea au gré de ses caprices ou de ses intérêts, et contribua à rendre impossible l'établissement d'un pouvoir fort et homogène.

En se constituant indépendante, la milice était devenue ombrageuse. Vers l'année 1618, sur le bruit vague d'un complot formé par les coulouglis, dix-huit cents soldats turcs se rassemblèrent et décrétèrent que tous les coulouglis seraient bannis de la ville. Quelques-uns. ayant tenté de rentrer à Alger furent. saisis, enfermés dans des sacs et jetés à la mer. Cet acte de cruauté ne fit qu'exalter chez les coulouglis le désir de la vengeance. Deux ans après, ils ourdirent. une vaste conspiration avec les habitants de la ville. Un instant ils furent maîtres de la Casbah ; mais les Maures hésitèrent à se déclarer, et les rebelles, tombés entre les mains des Turcs, expièrent leur crime dans d'horribles tortures. Avant de succomber ils mirent le feu aux poudres ; cinq cents maisons furent renversées, et plus de six mille personnes périrent. Cette révolte, qui mit en danger l'existence même de la domination turque, éclata en 1620 (1032 de l'hégire). A partir de cette époque les coulouglis ne purent plus être investis d'aucune fonction dans la milice ; ils furent même, pendant un temps, entièrement. exclus de l'oudjac. On rattache la formation de la tribu des Ouled-Zeitouai, à l'est d'Alger, à ce bannissement des coulouglis.

Une modification importante doit être aussi signalée dans la composition des équipages des corsaires. Le navire était armé par un entrepreneur ; mais il devait recevoir un certain nombre de soldats, turcs commandés par un boulouk-bachi. Tout l'équipage était sous les ordres de cet officier. Ce changement fit perdre: à la marine algérienne un grand nombre d'excellents matelots recrutés

dans le Levant ; mais la course prit un caractère de férocité implacable.

La force totale de la milice était évaluée à environ quinze mille hommes. Son service se divisait par année : 1° en service de garnison, qui absorbait environ deux mille hommes, disséminés dans toutes les villes de la Régence ; 2° en service de camp, ou de colonne (mahalla) ; 3° en service sédentaire à Alger. Cette troisième année était considérée comme année de repos. Il y avait des garnisons : à Alger même (environ trois cents hommes en dehors de la milice qui était au repos dans les casernes) ; à Mers-ed-Debban (port des mouches) ; à Tizouzou, fort du côté de l'Arach; à Bou-Gheni, sur les pentes du Djurdjura ; à Hamza, sur la route d'Alger à Constantine, par les portes de Fer; à Sour-Ghozlan, sur l'autre route d'Alger à Constantine, qui contournait l'Ouennougha ; à El-Kol, à Zamoura, au nord de la Medjana ; à Constantine, à Bône, à Tebessa, sur la frontière de Tunis; à Biskra, à Bougie, à Oran, à Mascara, à Mostaganem, à Tlemsen. Chaque année au printemps les garnisons étaient relevées.

Il partait trois colonnes d'Alger pour aller percevoir l'impôt et maintenir les tribus dans le devoir. La première se dirigeait vers la province d'Oran ; la seconde, vers Constantine; la troisième, dans la province de Titeri, et jusque dans le sud où habitaient les tribus sahariennes. Chaque bey, commandant les provinces , entretenait auprès de lui une sorte de bataillon d'infanterie, composé également de Turcs et de coulouglis. Cette troupe et les cavaliers du makhzen se joignaient à la colonne venue d'Alger, et parcouraient le pays, marchant à petites journées, et faisant de fréquents séjours pour recueillir les contributions. C'était là le principal élément de force et de domination des Turcs ; car l'autorité qu'ils exerçaient sur les Arabes n'était en quelque sorte qu'une compression continue et un système impitoyable pour leur arracher un impôt aussi lourd que possible.

A Alger les soldats de l'oudjac étaient logés dans sept casernes. Ils recevaient la solde, mais ne touchaient pas de vivres lorsqu'ils étaient au repos. La plupart exerçaient des

métiers ou tenaient de petites boutiques d'épiceries. Quelques-uns se mariaient avec des femmes du pays. Pour honorer l'oudjac, le dey était inscrit en tête du registre, et recevait la solde de simple vétéran. Cette milice turbulente, adonnée à tous les excès, recrutée parmi la lie de la population de tous les ports du Levant, fut un obstacle permanent au développement de l'État algérien. Lorsque les Maures, chassés d'Espagne, vinrent chercher un refuge dans la Régence, l'esprit jaloux et inquiet des soldats turcs les empêcha d'y introduire les industries qu'ils pratiquaient dans la Péninsule et auxquelles ils fournissaient les plus habiles ouvriers. Plus tard, lorsque par les mariages avec les femmes indigènes, il se forma, sous le nom de coulouglis, une race mixte, heureusement douée et susceptible de se livrer aux travaux de la paix et de se civiliser, les soldats turcs furent encore un obstacle à tout progrès, par leurs soupçons et leur caractère ombrageux. Ces aventuriers avides, que l'appât du gain attirait seul de tous les points du Levant à Alger, n'avaient d'autre désir que d'amasser de l'argent par tous les moyens. Les plus violents étaient les meilleurs, pourvu qu'ils fussent les plus expéditifs. La course, les exactions sur les tribus, les expéditions contre les États voisins avec l'espoir d'en rapporter du butin ; telles étaient leurs seules préoccupations. Telles avaient été, telles furent aussi les seules causes des guerres de l'oudjac contre les nations chrétiennes, des révoltes des tribus épuisées, des hostilités souvent à peine motivées soit contre Tunis, soit contre le Maroc. Les événements qui vont suivre justifieront surabondamment ces appréciations.

Expédition française contre Djidjéli.

Les révolutions intérieures dont il vient d'être question n'étaient pas de nature à rendre les corsaires plus scrupuleux observateurs des traités. Le commerce français avait particulièrement à souffrir de leurs déprédations. Le commandeur Paul, marin très redouté de ces pirates, les chevaliers d'Hocquincourt et de Tourville, le duc de Beaufort, croisèrent successivement contre

les navires algériens, et leur causèrent de grandes pertes sans pouvoir mettre fin aux hostilités. Enfin, en 1664, Louis XIV, lassé des insultes incessantes faites par les corsaires à la France, résolut de réprimer sérieusement leurs brigandages. Déjà le cardinal de Mazarin avait précédemment plusieurs fois entretenu le roi de la création d’un établissement français en Barbarie. Il voulait occuper un port intermédiaire entre Tunis et Alger, les deux principaux foyers de la piraterie, afin d’en arrêter plus sûrement les progrès. Il avait été successivement question de Stora, de Bône, de Bougie ; on se décida pour Djidjéli. Le duc de Beaufort fut placé à la tête de l’expédition, composée de quinze vaisseaux ou frégates, dix-neuf galères et quelques autres bâtiments; en tout soixante-trois voiles. L’armée de débarquement comprenait près de six mille hommes. La flotte partit de Toulon le 2 juillet 1664, et arriva devant Djidjéli le 22 du même mois, après avoir relâché aux îles Baléares. Le débarquement s’opéra le lendemain auprès du marabout, où est maintenant le fort Duquesne. Les Kabyles n’opposèrent d’abord qu’une faible résistance, et les habitants évacuèrent la ville. L’armée s’établit en dehors des murailles sur une sorte de plateau, et fit quelques travaux pour se retrancher et se couvrir. Dès le 24 les Kabyles envoyèrent des parlementaires et vinrent vendre des denrées ; mais, quoique leur envoyé se fût retiré satisfait des paroles du duc de Beaufort, qui déclara ne vouloir traiter en ennemi que les Turcs et les corsaires, la ligne française fut attaquée le lendemain. Pendant un mois, ce fut une alternative continuelle d’hostilités et de protestations pacifiques. Enfin, fatigués des efforts inutiles qu’ils faisaient contre l’armée française, les Kabyles se retirèrent dans leurs montagnes pour attendre l’arrivée d’un corps de troupes turques qui devait venir combattre les chrétiens.

Au lieu de profiter de ces irrésolutions et de cette espèce d’armistice pour se fortifier dans la position qu’on occupait, les chefs de l’armée se trouvèrent divisés par la plus fâcheuse mésintelligence. Le duc de Beaufort jalousait le lieutenant général de Gadagne commandant des troupes.

Le bruit de ces discussions regrettables parvint jusqu'à la cour de France, et le gouvernement ordonna au duc de Beaufort de reprendre la mer pour donner la chasse aux corsaires. Mais, sur ces entrefaites, les Turcs arrivèrent devant Djidjéli, et attaquèrent les lignes françaises le 4 octobre. Ils furent repoussés ; l'armée fit des pertes ; elle manquait d'ailleurs des choses essentielles au bien-être des soldats, et les maladies sévissaient déjà cruellement. Là encore un temps précieux fut perdu en délibérations. On avait reçu le 22 octobre des renforts avec lesquels on aurait pu attaquer le camp des Turcs et enlever leur artillerie ; par une étroite interprétation des instructions qui prescrivaient de ne rien entreprendre au dehors avant d'avoir assuré la position de Djidjéli, les troupes françaises restèrent dans l'inaction. Les Turcs ouvrirent le feu le 29 contre les retranchements français, et refoulèrent tous les postes extérieurs. La position devint critique: les soldats, frappés de découragement, se trouvaient dans un dénuement aussi complet qu'avant le ravitaillement, car la plus grande partie des vivres était avariée ; ils manquaient de vêtements et de souliers, et n'avaient pas même de bois pour faire cuire les viandes salées qu'on leur distribuait. Il fallut se résigner au rembarquement, pour éviter une plus grande catastrophe. Le 31 octobre au matin, cette opération s'effectua avec assez d'ordre ; on abandonna trente six pièces d'artillerie, et les dernières troupes qui quittèrent le rivage furent vivement poussées par les Turcs et souffrirent beaucoup. Cette expédition, quoique terminée d'une manière fâcheuse, eut cependant pour résultat d'effrayer les Algériens. Le duc de Beaufort, qui était resté à la tête de la flotte, poursuivit les corsaires, les battit le 24 juin 1665 devant la Goulette, le 24 août devant Cherchell, et fit oublier promptement la fin malheureuse de l'expédition de Djidjéli. Le 17 mai 1666 le divan d'Alger demanda la paix, et signa un traité avantageux pour la France.

Cependant tous ces traités avec les Algériens ne pouvaient offrir de garantie. Ils ne les observaient que pendant le temps nécessaire pour se refaire de leurs pertes ; aussi vit-on en 1670

une escadre française venir réclamer des réparations pour des actes de piraterie et obtenir des articles additionnels au traité de 1666. Ce nouvel arrangement stipula le rétablissement du Bastion de France, qui avait été détruit parles Turcs en 1650. Mais les affaires ne retrouvèrent plus la prospérité d'autrefois, soit que les Arabes fussent plus hostiles, soit par le fait de l'incapacité des administrateurs.

Bombardement d'Alger par la France.

Depuis que le gouvernement de l'oudjac était dirigé par un dey une animosité particulière semblait avoir éclaté contre la France. A plusieurs reprises des envoyés français durent venir réclamer la fidèle exécution des traités ; ils obtenaient des promesses formelles ; mais dès qu'ils étaient partis les corsaires recommençaient à violer toutes les conventions. Enfin, en 1681, le dey Baba-Hassan poussa l'insolence jusqu'à déclarer la guerre à la France. Tant de méfaits, une si grossière insulte, méritaient un châtiment. Louis XIV ordonna de préparer une expédition formidable contre Alger. Le commandement en fut confié à Duquesne, lieutenant général des armées navales, auquel on adjoignit Tourville, du même grade que lui, et les chefs d'escadre de l'Hery et d'Amfreville. La flotte, composée de onze vaisseaux, quinze galères, cinq galiotes à bombes, deux brûlots et quelques petits bâtiments, fut réunie devant Alger le 22 juillet 1682. La ville devait être bombardée jusqu'à ce qu'elle arrivât à une soumission complète. Les opérations furent d'abord contrariées par le mauvais temps. Le bombardement ne put commencer que dans la nuit du 21 août ; les galiotes étant mouillées trop loin, il produisit peu d'effets ; repris le 26, jusqu'au 5 du mois suivant, il fit beaucoup de mal au port et à la ville. Plus de cinq cents Algériens furent tués. La milice elle-même était dans la consternation, devant les effets terribles de ces projectiles, dont on faisait usage pour la première fois dans la marine. Aussi le lendemain, le dey envoya pour traiter de la paix le père Vacher, religieux de la Merci, remplissant

les fonctions de consul français à Alger. Duquesne refusa de recevoir le parlementaire, et fit répondre que si les Algériens voulaient demander grâce, ils eussent à se faire représenter par leurs chefs principaux. La fierté de ce langage exaspéra l'orgueil musulman, et les hostilités continuèrent. Mais le 12 septembre l'amiral, contrarié par les vents, qui commençaient à souffler avec violence et qui sont toujours si dangereux aux approches de l'équinoxe, donna l'ordre à la flotte de lever l'ancre et rentra à Toulon.

Quelques vaisseaux restèrent cependant devant le port pour former le blocus. Baba-Hassan, effrayé des conséquences funestes qu'avait entraînées pour la Régence son imprudente déclaration de guerre, implora l'intervention de la Porte. Sans attendre l'effet de cette démarche, Duquesne reparut devant Alger le 20 juin. L'état de la mer, ne permit de commencer le bombardement que le 26. La ville souffrit tant des bombes qui pleuvaient sur elle chaque nuit, que le 28 la population se révolta et exigea du dey qu'il conclut la paix à tout prix. Duquesne répondit à l'envoyé turc qu'avant toute espèce de préliminaires il exigeait qu'on rendît sur-le-champ, sans rançon, tous les esclaves français, et même tous les chrétiens pris sous pavillon français. Le dey essaya d'éluder ces injonctions ; l'amiral se montra inflexible, et les clameurs du peuple, et surtout des femmes, forcèrent le divan à s'exécuter. On commença dès le lendemain à rendre les esclaves. Le 2 juillet on en avait déjà livré à la flotte cinq cent quarante-six. Le reste était dans la campagne, et on s'occupait à les réunir. Le 3 Duquesne demanda des otages, et envoya signifier au divan que la volonté du roi était que la paix ne serait faite qu'à condition que les Turcs rembourseraient toutes les dépenses de la guerre et toutes les pertes que la France avait essuyées. Le divan déclara ces conditions inadmissibles ; les otages furent rendus, et on se disposa à reprendre les hostilités.

Cette circonstance exaspéra la milice ; elle reprocha au deyd'avoir rendu les esclaves sans que la ville eût échappé pour

cela aux malheurs du bombardement. Une sédition éclata ; Baba-Hassan fut massacré, et Mezzo-Morto, corsaire fameux ; qui venait d'être envoyé en otage, fut proclamé dey. Le 21 juillet le bombardement recommença, et se prolongea, sauf quelques interruptions causées par l'état de la mer, jusqu'au 18 août. Les habitants s'étaient dispersés dans les campagnes. La milice, qui était restée dans la ville, se livra à des atrocités pour se venger des Français ; elle attacha le père Vacher à la bouche d'un canon, et son corps vola en lambeaux. Ce crime, devint le signal de bien d'autres. Duquesne fit enlever les Français, au nombre de quatre cent vingt, qui étaient encore au Bastion de France, pour les soustraire à la fureur des Turcs. A la fin d'août la flotte, ayant épuisé ses munitions, regagna Toulon ; un blocus sévère fut maintenu devant Alger. Lorsque l'année suivante de Tourville se présenta avec une escadre nombreuse, Mezzo-Morto n'eut pas de peine à décider le divan à accepter la paix. Après vingt et un jours de négociations, elle fut signée le 25 avril 1684, malgré les intrigues des Anglais et des Hollandais, qui craignaient de voir les Français trop, favorisés. On rendit réciproquement les esclaves, et le divan envoya des ambassadeurs en France pour demander au roi la ratification du traité.

Un châtiment si rude, deux fois renouvelé, ne rendit pas les Algériens plus circonspects. En 1688 ils insultèrent de nouveau le pavillon de la France, et nous prirent quelques navires. Une escadre reçut ordre d'aller bombarder Alger ; le maréchal d'Estrées en fut nommé le commandant. Du le1er au 16 juillet le feu des galiotes ne discontinua presque pas. Dix mille bombes furent lancées sur la ville : cinq gros navires furent coulés, la plupart des batteries démantelées, la tour du fanal rasée. Un grand nombre d'habitants furent écrasés sous les décombres des maisons ; et Mezzo-Morto lui-même, alors investi de la dignité de pacha, fut blessé à la tête d'un éclat de bombe La fureur des Algériens les poussa à renouveler les supplices abominables employés lors du dernier bombardement ; plus de cinquante Français périrent de cette mort épouvantable. Le maréchal

d'Estrées, à la vue de ces membres palpitants lancés jusque sur ses vaisseaux, oublia lui-même les lois de l'humanité, et fit égorger dix-sept prisonniers turcs qui étaient entre ses mains et laissa flotter leurs cadavres sur un radeau jusqu'à l'entrée du port. Après ces représailles, il remit à la voile, et rentra à Toulon sans avoir rien terminé. Ce ne fut que le 24 septembre de l'année suivante que Mezzo-Morto consentit à signer un traité pour cent ans. A la suite de cette paix, les relations de la France avec la Régence furent moins troublées que par le passé, quoique les corsaires n'eussent pas entièrement renoncé à leurs violences et à leurs trahisons.

Relations avec les nations européenne.

Pendant que s'accomplissaient les événements qu'on vient de retracer brièvement, les relations des Algériens avec les autres peuples de l'Europe n'étaient pas meilleures. En 1660 les Hollandais et les Anglais, après avoir signé des traités avec Alger, avaient été obligés, à la suite des insultes faites à leur pavillon, d'appuyer leurs réclamations par l'envoi de forces navales. En 1671 une flotte anglaise détruisit l'escadre algérienne dans la rade de Bougie et bloqua Alger. En 1677 le divan déclara la guerre à l'Angleterre, et ne lui accorda un traité de paix qu'en 1682, à des conditions assez dures, après le premier bombardement d'Alger par Duquesne. Ce traité, plusieurs fois renouvelé, conduisit la Grande-Bretagne, sans guerre ouverte avec Alger, jusqu'en 1816.

Du côté d'Oran la position resta la même entre la garnison espagnole et les beys de l'ouest ; en 1677 et 1688 plusieurs attaques furent facilement repoussées. Mais en 1687 les Arabes avaient obtenu un succès important contre le gouverneur d'Oran, qui était sorti de la place pour les combattre. Il périt avec sept cents des siens. La ville fut bloquée, et délivrée par des secours qui vinrent d'Espagne. En 1693 les Turcs et les Arabes perdirent quatre mille hommes sous les murs d'Oran. Jusqu'en 1696 ils renouvelèrent chaque année leurs attaques sans plus de succès, et se retirèrent de guerre lasse. Un bey de la province, Chaaban,

fut tué dans ces combats.

Situation intérieure de la Régence.

L'histoire intérieure de la Régence n'offre qu'un médiocre intérêt pendant la période dont il vient d'être question. Cependant, en dehors des efforts incessants que les troupes turques devaient faire pour percevoir des impôts exagérés et pour comprimer les révoltes des tribus, on remarque une lute sérieuse qui s'engagea entre la Régence et les deux États musulmans de Tunis et de Maroc. Ce fut le dey Chaaban, successeur de Mezzo-Morto, qui soutint ces guerres. Un prétendant au gouvernement tunisien, chassé par son heureux compétiteur, vint solliciter le secours de Chaaban. A deux reprises différentes, en 1689 et en 1695, les Algériens s'emparèrent de Tunis, et y firent un butin des plus riches ; mais à peine les troupes s'étaient-elles retirées, que le protégé de Chaaban fut chassé. Le dey se préparait à aller le rétablir une troisième fois, lorsque l'armée se révolta contre lui, et le déposa. Pendant que Chaaban combattait ses ennemis extérieurs, les Maures d'Alger avaient tramé une conspiration avec l'appui de Tunis et du Maroc pour chasser les Turcs de la Régence ; le complot fut découvert, et valut à la ville une contribution extraordinaire, outre la mort des principaux chefs de la conspiration. Vers la même époque, Chaaban avait aussi dirigé une expédition contre les Marocains, qui avaient franchi la frontière et avaient porté leurs ravages jusque sous les murs de Tlemsen. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords de la Molouïa ; la victoire resta aux Algériens. Ils poursuivirent l'armée marocaine jusque devant Fès, et lui accordèrent la paix à des conditions avantageuses.

Les successeurs de Chaaban eurent encore des luttes à soutenir ; mais ils n'étaient plus les agresseurs. En 1700, Mourad, bey de Tunis, vint assiéger Constantine, défit l'armée du gouverneur de la province, et s'empara d'un fort situé en dehors de la ville. La milice ne tarda pas à prendre une revanche éclatante de cet échec; elle accourut au secours de Constantine : les Tunisiens

furent battus, et deux mille d'entre eux qui avaient mis bas les armes furent passés au fil de l'épée. Après cet exploit sauvage, l'armée venait à peine de rentrer à Alger que le dey Moustapha se mit lui-même a la tête des troupes pour se porter dans l'ouest à la rencontre des Marocains, qui avaient envahi la Régence et s'étaient avancés jusqu'auprès d'Oran, ravageant tout devant eux. Le dey n'avait que six mille fantassins et mille cavaliers turcs ; l'armée ennemie comptait plus de cinquante mille hommes, la plupart à cheval ; les Turcs attaquèrent avec tant d'impétuosité qu'après quatre heures de combat ils enfoncèrent les bandes marocaines, et les mirent dans une déroute complète. Mouley-Ismayl, sultan du Maroc, qui commandait lui-même ces troupes, ne s'échappa qu'avec peine ; son cheval tomba entre les mains du dey, qui l'envoya plus tard en cadeau à Louis XIV. Ce combat sauva la Régence ; il fut livré dans la forêt qui porta depuis le nom de Mouly-Ismayl. Le bey de Tunis se préparait à envahir de son côté les États d'Alger ; mais la défaite des Marocains le rendit plus prudent. Bientôt après, le grand-seigneur, fatigué de ces querelles, qui affaiblissaient inutilement deux pays soumis à son autorité, envoya un capdji à Tunis, avec mission de rétablir la paix. Le bey Mourad s'étant montré disposé à continuer la guerre, l'officier de la Porte le fit étrangler, et massacra toute sa famille.

La paix qui suivit cette intervention de la Porte ne fut pas de longue durée. Terminée en 1702, l'année d'après la guerre était de nouveau déclarée. Le dey manquait d'argent, malgré les exactions exercées contre les tribus ; la milice, qui ne recevait pas exactement sa paye, murmurait ; on eut recours à la guerre pour occuper sa turbulence, et dans l'espoir aussi de retrouver des dépouilles aussi riches que celles que Chaaban avait enlevées aux Tunisiens. Cette expédition commença d'abord sous les plus heureux auspices. L'armée tunisienne fut battue auprès de Kef, et le bey tomba au pouvoir des Algériens. Tunis, effrayée, offrit de payer une rançon pour que l'armée victorieuse n'entrâtpas dans ses murs. Le dey refusa, et vint mettre le siége devant la

capitale. Après trente-neuf jours d'efforts inutiles pour emporter la place, après avoir perdu un millier d'hommes, ses Algériens partirent pendant la nuit, abandonnant une partie de leur matériel. Vivement poursuivis par ses Tunisiens, ils rentrèrent dans la Régence en fugitifs. A peine arrivé à Alger le dey fut étranglé et ses biens confisqués pour faire paye à la milice. Son successeur ne jouit pas longtemps du pouvoir. La pénurie du trésor fût encore la cause de sa mort.

Prise d'Oran.

Pektach-Khodja, qui versait de se faire proclamer dey, en 1707, s'occupa immédiatement à ramasser de l'argent et à donner de l'activité à la milice. Les circonstances le servirent. D'un côté, les Hollandais demandèrent la paix et la payèrent fort cher ; de l'autre, le bey de l'ouest, qui voulait attaquer Oran, réclama des secours. Moustapha Bou-Chelaghme (père de la moustache) commandait alors la province. Pour mieux surveiller les tribus des environs d'Oran et pour avoir une action plus directe sur le sud, il avait déplacé le siège de son autorité. Il avait abandonné Mazouna, pour s'établir à Mascara, point plus central. Bou-Chelaghme constitua bientôt des forces militaires imposantes autour d'Oran. Les Douairs et les Abid, tribus récemment arrivées du Maroc, les Beni Amer, qui avaient renoncé à l'alliance des Espagnols et fait leur soumission, furent organisés en makhzen et concentrés autour d'Oran de manière à intercepter toute relation avec l'extérieur. Lorsque l'armée turque arriva devant la place, la garnison espagnole, à peine suffisante pour la défendre, ne recevant aucun secours d'Espagne, capitula à condition qu'elle serait renvoyée libre en Europe. Les Turcs, fidèles à leurs traditions de perfidie, prirent possession de la ville et réduisirent la garnison en esclavage. Peu après Mers-el-Kebir, pressée par la famine, se rendit aussi. Pektach-Khodja fit hommage des clefs de la ville au grand-seigneur. Ces événements, si désastreux pour l'Espagne, eurent lieu au mois de

septembre de l'année 1708 (l'an 1119 de l'hégire). L'Espagne, agitée à cette époque par les sanglantes discordes qui avaient suivi la mort de Charles II, et par la guerre de la succession, n'avait pu secourir ses possessions d'Afrique.

Nouvelle révolution dans le gouvernement.

L'élection des deys donnait presque toujours lieu à des séditions et à des troubles ; dans ces conflits, souvent fomentés par eux, les pachas tentaient de ressaisir le pouvoir qu'ils avaient perdu. Ces officiers de la Porte étaient haïs par la milice ; elle les considérait comme les ennemis des privilèges de l'oudjac. En 1710, Ali-Chaouch, qui venait d'être élu dey, résolut de faire destituer le pacha, accusé d'avoir fait de l'opposition à son élection, et de réunir les deux fonctions en ses mains. Il envoya un officier habile à Constantinople, muni de riches présents et chargé de demander pour lui l'investiture du pachalik. Le sultan Ahmed III, qui régnait alors, considérant que la Régence d'Alger était un État presque indépendant, que la milice méconnaissait ses ordres au gré de ses caprices et que les pachas qu'il nommait restaient sans autorité, se décida à accéder à la demande d'Ali-Chaouch, et lui conféra le titre de pacha. A partir de cette époque, le dey élu par la milice reçut toujours de la Porte l'investiture des fonctions de pacha. Cette innovation, tout en conservant au grand-seigneur l'apparence au moins de son droit de souveraineté ; fit aux deys une position presque absolue et indépendante. Cependant la milice, en voyant son chef élu s'élever, ne lui accorda pas pour cela plus de respect et d'obéissance. L'institution était changée ; mais les mœurs turbulentes, les violences, les rébellions continuèrent à engendrer les mêmes désordres.

Les rapports de la Régence avec les nations européennes ne furent pas modifiés. Dans les années qui suivirent, la Hollande, la Suède, la Sicile, l'Angleterre, la France, l'empire d'Allemagne eurent des réclamations à faire valoir. Quelques nations obtinrent de ces traités éphémères plus funestes qu'utiles, puisqu'ils avaient pour résultat d'endormir la vigilance des peuples

européens et que les Algériens ne se faisaient aucun scrupule de les violer dès qu'une occasion de piraterie se présentait. La Porte voulut intervenir en faveur de l'Empire en 1725 ; son envoyé fut insulté par le divan d'Alger, et ne put rien en obtenir. Irrité de cette résistance, le grand-seigneur essaya de revenir, en 1729, sur les concessions qu'il avait faites à l'oudjac en 1710, et tenta de rétablir à Alger la charge de pacha. L'officier député vers la milice ne put pas débarquer, et fut obligé de remettre à la voile, après avoir reçu une somme d'argent pour le dédommager de ses frais de voyage.

Prise d'Oran par les Espagnols.

Les choses restèrent dans cette situation, sans incident remarquable ; jusqu'en 1732. A cette époque, Philippe V, raffermi sur le trône d'Espagne, résolut de reconquérir Oran. Une flotte, composée de cinquante et un bâtiments dé guerre et de cinq cents navires de transport, fut réunie dans le port d'Alicante; elle embarqua une armée forte de vingt-huit mille hommes, dont trois mille cavaliers. Le 15 juin, l'expédition, commandée par le comte de Montémar, mit à la voile. Retenue, par des vents contraires, elle ne put opérer le débarquement que le 29, à deux lieues environ à l'ouest de Mers-el-Kebir, dans la baie du cap Falcon. Les Turcs et les Arabes essayèrent de s'opposer au débarquement ; ils furent facilement repoussés. Bou-Chelaghme était encore bey d'Oran, où il s'était établi depuis 1708. Le fameux baron de Riperda, renégat hollandais, au service du Maroc, était accouru avec un renfort considérable pour protéger Oran. Le 30 juin il voulut attaquer les retranchements des Espagnols ; mais il essuya une défaite complète, et fut entraîné dans la fuite de l'armée musulmane. La population de la ville, saisie de crainte, s'enfuit en toute hâte vers Mostaganem. Le comte de Montémar entra dans Oran sans coup férir ; il y trouva cent trente-huit pièce d'artillerie et des magasins abondamment pourvus. Mers-el-Kebir opposa quelque résistance, et finit par capituler, ce ne fut que soixante-trois ans après que les

Musulmans recouvrèrent ces deux places. Bou-Chelaghme se réfugia à Mostaganem, qui resta jusqu'à la mort de ce bey, c'est-à-dire jusqu'en 1735, le centre du beylik de l'ouest. Avant de mourir Bou-Chelaghme fit une attaque contre Oran, aidé par cinq mille Turcs envoyés d'Alger. La garnison sortit de la ville, et mit les Musulmans en fuite après un combat très vif. Ce fut la dernière tentative sérieuse dirigée contre Oran jusqu'en 1791.

Nous ne ferons que mentionner les guerres que l'oudjac d'Alger entreprit contre Tunis, malgré les ordres formels de la Porte, en 1735, en 1740 et en 1745. Les Algériens s'emparèrent encore une fois de Tunis, et y établirent un prétendant qui se reconnut leur tributaire et consentit à leur payer une redevance annuelle. Mais bientôt le nouveau bey de Tunis oublia ses engagements, et la paix ne fut rétablie entré les deux États qu'en 1747. Cette même année les habitants de Tlemsen se révoltèrent contre leur kaïd, et organisèrent un gouvernement indépendant. Les troupes de l'oudjac, sous les ordres du bey de l'ouest, marchèrent contre la ville, la prirent d'assaut et la livrèrent au pillage. La milice commit dans le sac de Tlemsen des excès de tous genres, et en rapporta un butin considérable.

Ce serait se condamner à des répétitions fastidieuses que de retracer en détail les événements de l'histoire de la Régence. Ce sont, d'une part, toujours les mêmes vexations exercées contre les tribus et par contre les mêmes révoltes ; de l'autre, les difficultés sans cesse renaissantes avec les nations chrétiennes, des accommodements obtenus à prix d'argent, aussitôt violés que conclus. Il est important cependant de signaler la destruction d'une armée turque dans les montagnes des Flissa en 1768. La révolte fit des progrès rapides, et les Kabyles vinrent porter la dévastation Jusqu'aux portes d'Alger. Jamais l'oudjac n'avait été dans un état plus précaire. Le calme et le courage du dey Mohammed-Pacha sauvèrent la Régence. Après deux ans de troubles, les Kabyles, lassés de la guerre qui interrompait leur commerce, firent les premiers des propositions de paix. et consentirent à payer un tribut. L'Espagne versa à Alger des sommes

énormes pour le rachat de quinze cents captifs chrétiens. Le Danemark essaya de bombarder Alger en 1770 ; cette tentative malheureuse ne causa aucun dommage à la ville, et tourna à la confusion de l'amiral de Caas, qui la dirigeait. Deux ans après les Danois obtinrent la paix à des conditions exorbitantes.

Expédition des Espagnols contre Alger.

L'Espagne avait des griefs nombreux contre les Algériens. Charles III voulut enfin délivrer la Méditerranée de la piraterie et des exactions des corsaires. Le comte O'Reilly, général irlandais au service de l'Espagne, fut chargé du commandement de cette expédition. La flotte, composée de quarante-quatre bâtiments de guerre, de trois cent quarante-quatre navires de transport, et portant vingt et un mille fantassins, onze cents cavaliers et cent pièces d'artillerie de siège ou de campagne, vint mouiller devant Alger le 1er juillet 1775. Le dey d'Alger avait fait de grands préparatifs de défense. Le bey de Constantine et celui de Titeri étaient arrivés avec un fort contingent, fourni par les tribus. Le bey de Mascara avait envoyé dix mille hommes, sous la conduite de son khalifa. Enfin les Turcs, les Arabes et les Kabyles de la province d'Alger avaient également pris les armes.

La flotte espagnole resta pendant huit jours dans une inaction inconcevable. L'amiral Castejou, qui la commandait, eut une vive altercation avec O'Reilly au sujet de ses lenteurs et de son indécision. Enfin le débarquement s'effectua le 8 juillet, à gauche de l'embouchure de l'Arach, sur la plage du Hamma. Les Algériens ne cherchèrent point à s'y opposer; à peine débarqués, les gardes vallones, les Suisses et les Irlandais, qui devaient former l'aile gauche, se portèrent vers les hauteurs, où étaient embusqués une grande quantité d'Arabes ; emportés par leur ardeur à combattre sur un terrain défavorable, ils perdirent beaucoup de monde. Pendant ce temps, la deuxième division, qui débarquait, fut attaquée à sa gauche par le contingent de Constantine, conduit par Salah-Bey, et à sa droite par les troupes sorties

d'Alger. Les musulmans poussaient devant leurs colonnes des troupeaux de chameaux qui effrayaient les chevaux de la cavalerie espagnole, et leur servaient en même temps de remparts mobiles. Bientôt le désordre et la confusion se mirent dans les rangs des Espagnols, et O'Reilly pensa n'avoir d'autre ressource qu'un prompt rembarquement. Cette opération eut lieu pendant la nuit et fut terminée le 9 au matin. Le 12 on remit à la voile, et toute la flotte, moins quelques bâtiments qui restèrent en croisière sur la côte, regagna les ports de l'Espagne. On évalua à quatre mille le nombre des tués ou des blessés du côté des Espagnols.

La défaite d'O'Reilly exalta l'insolence des Algériens, et réveilla le souvenir de tous les désastres antérieurs que l'Espagne avait éprouvés sur cette même plage. Les corsaires firent un mal affreux au commerce de la Péninsule, et poussèrent leurs incursions jusque sur les côtes. Après plusieurs tentatives infructueuses pour conclure un traité, les Espagnols se déterminèrent à envoyer contre Alger une expédition maritime. Leur flotte vint mouiller devant la ville le 28 octobre 1783 ; elle ouvrit le feu le 1er novembre, et le continua pendant huit jours. La ville souffrit de grands dommages, et le nombre des Algériens tués ou blessés fut très-considérable. Enfin le 9 novembre un vent violent força l'escadre à s'éloigner. Ce châtiment n'amena pas le dey à composition. Dans son orgueil, oubliant les pertes, il considéra a retraite des Espagnols comme une victoire, et ordonna des réjouissances. Au mois de juillet de l'année suivante le bombardement recommença, et produisit les mêmes résultats. Enfin le 12 juin 1785 une division espagnole, portant pavillon parlementaire, vint demander la paix. Le dey l'accorda, mais il en coûta quatorze millions à l'Espagne.

Derniers deys d'Alger.

Baba-Mohammed, qui mourut en 1791, après avoir régné vingt-cinq ans, exemple unique dans l'histoire d'Alger, avait conclu un traité avec la France deux ans avant. Il fut remplacé par Baba-Hassan, son fils adoptif. Le 12 septembre 1791 l'Espagne

abandonna Oran et Mers-el-Kebir au dey, avec les canons, les mortiers et les approvisionnements de guerre. Malgré ces sacrifices, un traité aussi humiliant fut considéré comme une affaire avantageuse pour l’Espagne : Oran lui coûtait annuellement quatre millions sans aucune compensation ; il exigeait une garnison. de cinq ou six mille hommes. Les rapports de Baba-Hassan avec la France furent d’abord satisfaisants ; bientôt les sujets de colère et les prétextes de rupture ne manquèrent pas. Mais comme la Régence avait fait des livraisons de blé considérables à la Provence pendant la disette de 1789, et que toutes les sommes n’étaient pas encore payées, malgré les incitations des Anglais et des Espagnols, qui représentaient la France comme un État sans force, sans argent, sans alliés et à la veille d’une ruine inévitable, le dey ne rompit jamais, complètement les relations. L’amitié du dey sembla suivre pendant un temps les alternatives des revers ou des succès des armées françaises ; la victoire ayant en définitive été favorable à la France, Baba-Hassan se détermina à devenir l’ami de la république.

La France tirait alors de grands avantages de son alliance avec Alger. Non seulement elle reçut de la Régence de nombreuses cargaisons de blé, dont les provinces du midi, en proie à la disette, avaient le plus grand besoin ; mais le Directoire parvint; en 1794, à négocier un emprunt de cinq millions avec Baba-Hassan, qui se refusa à en recevoir les intérêts. Une maison de commerce juive, dirigée par les frères Busnac et Bacri, fut l’intermédiaire de ces négociations et des fournitures de blé. Elle étendit bientôt son influence avec tant d’habileté sur toutes les affaires de l’oudjac qu’elle détermina la catastrophe qui causa la ruine de la domination turque à Alger. En 1796, Busnac et Bacri, ayant achevé leur fourniture de blé, en réclamèrent le payement ; le trésor de la république était vide, il leur fallut se contenter d’une reconnaissance. Plus tard, ces négociants s’étant faits aussi les fournisseurs des Anglais pour l’approvisionnement de Gibraltar, le gouvernement français suspecta leur loyauté et ne voulut plus les solder à l’avenir que par à-compte.

Baba-Hassan mourut le 14 mai 1798. Il avait une grande crainte des Français, et la gloire de nos armées l'avait frappé de terreur. Le général Bonaparte lui causait des alarmes particulières; il l'appelait le général diable, et redoutait toujours de le voir arriver à Alger avec ses troupes invincibles. Il eut pour successeur son neveu Moustapha. L'expédition dirigée par la France contre l'Égypte avait irrité contre elle toutes les nations musulmanes ; cependant les Algériens n'auraient pas déclaré la guerre s'ils n'y avaient été pour ainsi dire forcés par un envoyé de la Porte. Mais dès que cet officier fut parti le dey se hâta, à la sollicitation des juifs Busnac et Bacri, de mettre en liberté les Français qu'il avait fait emprisonner. L'intervention de ces négociants fit aussi délivrer les Algériens que le Directoire avait fait arrêter en France par représailles. Lorsque Bonaparte fut nommé premier consul, le dey, se rappelant que ce général avait renvoyé libres tous les esclaves algériens qu'il avait rencontrés dans les villes d'Italie et dernièrement encore ceux qui étaient retenus à Malte, écouta favorablement les propositions de paix qu'on lui fit de la part de la France ; l'influence anglaise et les menaces de la Porte empêchèrent la conclusion du traité. Obligé de déclarer encore la guerre à la France, Moustapha-Dey écrivit au premier consul pour s'en excuser. La paix ne fut signée qu'en 1802. La fermeté du gouvernement français et de son représentant maintint le dey dans de bonnes relations; on résista avec énergie à toutes ses prétentions exagérées, sans qu'il osât rompre. En 1805, Bonaparte, devenu empereur, envoya son frère Jérôme avec une division navale pour réclamer les esclaves français, italiens et liguriens; ils furent rachetés pour une somme de 400,000 francs. Cette même année, les 28 et 29 juin, les juifs de la ville furent pillés et massacrés à la suite du meurtre de Busnac par un soldat de la milice. Ce négociant, d'une intelligence rare et d'un courage peu ordinaire chez ses co-religionnaires, avait acquis une influence presque absolue sur toutes les affaires de l'État. Son insolence et son avidité furent fatales à tous ceux de sa race. On chassa les juifs de la ville, à l'exception de ceux qui exerçaient des arts

mécaniques, en nombre limité, conformément aux prescriptions d'une ancienne loi, promulguée par Barberousse

Deux mois après les crimes atroces dont il vient d'être question, la milice se révolta, tua le dey et nomma à sa place Ahmed-Khodja, chef des secrétaires du divan, connu par sa haine contre les juifs. Des révolutions orageuse inaugurèrent le commandement du nouveau dey. Dans l'est, Hadj-Mohammed ben-Arach, marabout originaire du Maroc, leva l'étendard de la révolte au milieu des montagnes de Djidjéli ; il vint assiéger Constantine, suivi par tous les Kabyles soulevés, au nombre de plus de soixante mille. Le bey était alors absent ; un de ses kaïds fit une sortie contre les rebelles, et dissipa leurs bandes indisciplinées après leur avoir tué sept ou huit cents hommes. Du côté de l'ouest, l'insurrection éclata dans Tlemsen coutre les Turcs, les coulouglis et les juifs ; elle se rendit maîtresse de la ville, et remporta une première victoire contre les troupes de l'oudjac. Le bey de la province fut plus heureux; il joignit les révoltés, les mit en déroute, et fit rentrer Tlemsen dans le devoir. Il eut aussi des troubles à apaiser chez les Flissa. Ahmed-Khodja entreprit une expédition contre Tunis en 1807. Son armée battit d'abord les Tunisiens ; arrivée devant le Kef pour en faire le siège, elle ne put pas 1 emporter, et l'hiver la força de regagner Constantine. L'année suivante les hostilités furent reprises, malgré les ordres de la Porte ; mais la milice turque se révolta et se débanda ; rentrée à Alger, elle tua le dey, le 7 novembre 1808. Ali-Khodja, le successeur, ne jouit pas longtemps du pouvoir; il fut étranglé et remplacé par Hadj-Ali.

Le nouveau dey se signala par sa cruauté et son despotisme. Il continua la guerre contre Tunis, dont il réclamait un tribut : il essuya également une défaite devant le Kef. Le bey d'Oran se révolta, et s'avança jusqu'à Miliana, à la tête de forces considérables ; mais ce danger fut conjuré par la trahison des cheikhs arabes, qui livrèrent le bey aux troupes turques. Dans le sud, le bey de Titeri fut battu par les tribus du Sahara. Enfin les Kabyles du Djurdjura s'agitèrent de nouveau. Les choses restèrent dans la même situation jusqu'à la mort de Hadj-Ali,

qui fut tué dans son bain le 22 mars 1815. Le changement du gouvernement de la France fut accueilli à Alger avec joie, parce qu'on espérait échapper à la crainte que l'empereur Napoléon avait inspirée. Les juifs se hâtèrent de produire les anciennes créances pour les fournitures de blé, dont, à l'aide de quelques fraudes et de leur prétention à des intérêts énormes, ils exagérèrent beaucoup le chiffre.

Le successeur de Hadj-Ali fut un certain Mohammed, qui régna quelques jours à peine. Il fut déposé par la milice, qui choisit à sa place, le 7 avril 1815, Omar-Agha. Les relations avec les nations chrétiennes ne s'étaient pas améliorées. Les États-Unis envoyèrent une division navale sous les ordres de l'amiral Décature, pour tirer vengeance des insultes faites à leur pavillon. Ils obtinrent un traité avantageux au mois de juin. La Hollande et l'Angleterre avaient aussi des griefs contre les Algériens. Ces deux puissances unirent leurs forces pour obtenir une réparation. Le 26 août 1816, lord Exmouth vint à la tête de trente-deux bâtiments anglais et de six frégates hollandaises mouiller devant Alger, à un quart de portée de canon. La ville fut enveloppée par les vaisseaux ennemis du nord au sud-est. L'amiral anglais fit signifier au dey les conditions suivantes : 1° la délivrance sans rançon de tous les esclaves chrétiens ; 2° la restitution des sommes payées récemment par la Sardaigne et Naples pour le rachat de leurs esclaves ; 3° l'abolition de l'esclavage ; 4° la paix avec les Pays Bas aux mêmes conditions qu'avec l'Angleterre.

Omar-Pacha ne daigna pas répondre à cet ultimatum. Les batteries turques du môle ouvrirent le feu ; ce fut le signal d'une attaque générale. Elle fut terrible, et dura jusque bien avant dans la nuit. Presque toutes les batteries algériennes, qui étaient prises à revers par l'artillerie anglaise, furent démontées, et les navires qui étaient dans le fort furent incendiés. Mais au milieu de la nuit, les bâtiments algériens en flammes ayant rompu leurs amarres, furent poussés par la brise hors du port, et s'avancèrent vers la flotte anglaise, elle dut mettre à la voile en toute hâte

pour éviter ces dangereux brûlots. Le lendemain lord Exmouth écrivit au dey, et lui offrit encore la paix aux mêmes conditions qu'avant le combat. Cette proposition fut acceptée, et le jour même, 28 août, un traité fut signé avec les Algériens. Cet heureux résultat fit le plus grand honneur à la nation anglaise. La flotte souffrit beaucoup, et perdit huit cent quatre-vingt-trois hommes ; les Hollandais de leur côté eurent deux cents hommes tués et trois cents blessés.

Quoique Omar-Pacha eût montré le plus grand courage pendant ce long combat, la milice ne lui pardonna pas l'issue malheureuse de cette affaire. Il fut étranglé le 8 septembre de l'année suivante par des soldats mutinés, qui lui donnèrent pour successeur un certain Ali-Khodja. Ce nouveau dey indisposa bientôt la milice contre lui par ses cruautés et ses actes de démence ; pour se mettre à l'abri des rébellions, il s'établit dans la Casbah et y fit transporter le trésor public, qui était déposé à la Jénina. Les soldats se révoltèrent en effet plusieurs fois contre lui; mais à l'abri de toute surprise, derrière les murailles de la Casbah, il triompha des séditieux, et fit mourir les plus compromis. Il fut atteint par la peste le 1er mars 1818. Il eut pour successeur Hussein-Dey, qui occupait encore le pouvoir lorsque la France, pour venger une insulte faite en 1827 à son consul, dirigea une expédition formidable contre la Régence en 1830, et mit fin à la domination de ces corsages, si longtemps funeste au commerce de tous les États chrétiens.

La suite de ce résumé historique nous dispense d'entrer ici dans de plus longs développements sur les causes de la rupture de la France avec le dey d'Alger et sur les principaux évènements qui précédèrent la prise dé possession de la capitale de la Régence par l'armée française.

L'ALGÉRIE DEPUIS 1830 JUSQU'EN 1848

L'histoire de l'Algérie française depuis 1830 jusqu'à l'époque où nous écrivons ce rapide résumé est sans contredit le

tableau le plus varié, le cadre le plus complexe et le plus saisissant, le drame le plus intéressant qu'offre l'histoire des peuples modernes.

Nous n'avons pas la prétention de peindre ce tableau, de remplir ce cadre, d'écrire ce drame émouvant de façon à satisfaire toutes les exigences que comporte un sujet aussi vaste. Nous voulons nous borner à réunir les éléments principaux de cette grande histoire qui commence, qui étend ses horizons de jour en jour, et qu'un homme de génie pourra à peine écrire dans un siècle.

Pour donner une idée de ce grand fait qui s'accomplit et se poursuit depuis dix-huit années en Algérie, pour faire comprendre l'immensité de l'œuvre que la France y a entreprise à son insu, il suffit de dire que pour la première fois les deux religions qui se partagent le monde, le christianisme et l'islamisme, se rencontrent sur le même terrain, non pour s'y entrechoquer, mais pour s'y combiner, s'y associer, et préparer ainsi l'un des principaux éléments de la civilisation nouvelle et universelle que les vieilles civilisations portent dans leurs flancs déchirés. Pour la première fois entre le Christ et Mahomet la guerre cesse d'être un but; elle devient un moyen, un accident, un creuset d'où doit sortir un jour un monde nouveau. Nous engageons le lecteur à ne jamais perdre de vue ce but providentiel, à rattacher sans cesse les événements qui passeront sous ses yeux au point culminant que nous indiquons, s'il veut comprendre toute leur portée philosophique.

Il est impossible, si l'on n'a pas dans ses mains ce fil d'Ariane, si l'on ne consulte pas cette boussole, si l'on n'a pas sans cesse les yeux fixés vers l'avenir, il est impossible de rester calme en présence de tant de tâtonnements, de tant d'inexpériences, de tant d'épreuves douloureuses qui ne servent pas à l'enseignement du lendemain, de tant de fautes accumulées. La France en Algérie est pareille à un enfant qui s'agitesans but, qui s'irrite sans motif, et brise sans raison. Mais laissez

l'enfantdevenir homme, et vous comprendrez que l'activité bruyante et immodérée du premier âge était nécessaire au développement de l'activité virile. Ainsi de la France en face de l'œuvre dont Dieu lui a confié la réalisation. La période de 1830 à 1838 a été sa période d'enfance ; elle a été adolescente jusqu'en 1848 ; elle entre aujourd'hui dans sa puberté.

Ces diverses phases de notre vie politique en Algérie indiquent parfaitement les grandes divisions du résumé que nous nous proposons de tracer, bien plus avec la stricte fidélité du chroniqueur qu'avec l'élévation de sentiments et d'idées, avec les vastes vues d'ensemble qu'on serait en droit d'exiger d'un historien. Or, la première, nous devrions dire la seule qualité indispensable au chroniqueur, c'est l'ordre, c'est la méthode. Nous tâcherons du moins d'avoir cette qualité.

Selon nous, la phase d'activité turbulente, irréfléchie, insensée quelquefois qui s'étend depuis la conquête jusqu'à la prise de Constantine, correspond assez bien à la période d'enfance ; celle qui s'étend depuis la prise de Constantine jusqu'à la captivité d'Abd-el-Kader est l'image assez fidèle de l'adolescence avec ses aspirations impuissantes, ses efforts, ses mystérieuses préparations. La troisième période dans laquelle la France est entrée depuis peu par le vote des cinquante millions applicables à la colonisation de l'Algérie, sera, nous l'espérons, la période de jeunesse, la phase des généreux élans, des passons soudaines, des nobles enthousiasmes. Puissions-nous ne pas nous tromper ! et ce vœu part du fond de notre cœur, car nous aimons comme une mère bien aimée cette terre vers laquelle un secret instinct nous attira le jour où pour la première fois, il y a dix-huit ans de cela ! ce nom d'Alger vint éveiller notre imagination et jeter la France dans la plus gigantesque, dans la plus noble entreprise qu'ait jamais tentée un peuple chrétien.

Toutefois la division que nous venons d'indiquer est bien plus la division morale que la division matérielle de ce travail. Au milieu d'une aussi innombrable quantité de faits, de tentatives, d'événements de toute nature que ceux qui ont marqué

nos premières années d'occupation et d'extension algériennes, la confusion naîtrait inévitablement d'une division qui embrasserait dans leur ensemble militaire, politique, religieux, administratif, des périodes de huit et dix années. Nous enregistrerons donc année par année ces événements en les classant sous leur double aspect administratif et militaire. Nous avions d'abord eu l'idée d'adopter une classification plus analytique encore. Nous avons, en effet, essayé de distinguer dans les faits administratifs ceux qui avaient purement et simplement ce caractère et ceux qui semblaient se rattacher plus particulièrement soit à l'ordre politique, soit à l'ordre religieux. Nous avons dû renoncer à établir cette division rationnelle mais impossible, car le gouvernement militaire qui a régi jusqu'ici l'Algérie a été un amalgame confus de tous les pouvoirs et de toutes les attributions.

Du 25 mai au 5 juillet 1830.

CAUSES DE RUPTURE ENTRE LE DEY D'ALGER ET LA FRANCE. – On l'a dit bien souvent : un coup d'éventail, un instant de mauvaise humeur ont suffi pour déterminer l'un des plus grands actes de notre siècle, si fécond pourtant en péripéties imprévues. A coup sûr le motif, si futile en, apparence, qui entraîna la France à la conquête de la Régence d'Alger ne sera pas le chapitre le moins curieux des grand effets produits par les petites causes. Qu'on nous permette de résumer rapidement les faits qui amenèrent la guerre.

C'était en 1827 ; Hussein-Pacha était dey d'Alger. Le gouvernement algérien était créancier pour des sommes assez considérables de MM. Busnac et Bacri, riches négociants israélites, qui eux-mêmes poursuivaient auprès du gouvernement français la liquidation d'une dette contractée envers eux par la république pour des fournitures de céréales.

Lorsque la restauration revint pour la seconde fois, tous les créanciers de la France, qui voyaient avec quelle facilité les Bourbons prodiguaient les milliards aux étrangers et aux émigrés,

songèrent à produire leurs titres et à prendre leur part de nos dépouilles. MM. Busnac et Bacri ne restèrent pas en arrière ; leurs réclamations furent admises par les chambres législatives, et il fut reconnu que le capital et les intérêts de cette dette s'élevaient à la somme de 14 millions. C'était énorme. On transigea de part et d'autre, et par convention du 28 octobre 1813 la dette fut réduite à 7 millions. M. Bacri avait des créanciers en France ; ceux-ci mirent opposition au payement de cette somme de 7 millions, et ils furent successivement désintéressés. Ces payements effectués en France en faveur de créanciers français étaient loin de satisfaire le gouvernement du dey, qui voyait ainsi disparaître le principal gage offert par M. Bacri lorsqu'il s'était agi de vendre à crédit au riche israélite des laines, des grains, etc. Hussein-Pacha s'en plaignit bien souvent à notre consul général, M. Deval, qui ne tint aucun compte de ces plaintes. Les payements continuaient ; voyant qu'il ne pouvait obtenir par M. Deval que le gouvernement français fît droit à ses observations, le dey résolut de s'adresser directement au roi de France, auquel il écrivit en effet.

La réponse tardait ; Hussein-Pacha, soupçonneux à l'excès, interrogea trop vivement sans doute sur les causes de ce retard notre consul, qui répondit, sur un ton hautain, que le roi de France ne pouvait, sans compromettre sa dignité, correspondre avec un chef de pirates ou de barbares. Cette réponse offensante, faite en présence des grands dignitaires de la Régence, au milieu des solennités du Beïram, provoqua la colère du dey, qui, oubliant sa circonspection habituelle, frappa M. Deval d'un éventail en plumes de paon qu'il tenait en ce moment à la main. Hussein-Pacha accompagna ce geste brutal de paroles offensantes pour le roi de France et pour les chrétiens en général.

Ce fut le signal de la guerre. M. Deval quitta Alger, et vint exposer ses griefs au gouvernement, dont M. de Villèle était alors le chef. Loin de dissimuler l'affront que la France venait de recevoir dans la personne de l'un de ses représentants a l'extérieur, le ministère en fit grand bruit, et se prépara à déployer vis-à-vis du dey d'Alger une fermeté très grande, espérant ainsi

conquérir une popularité qui le fuyait de, jour en jour.

PREMIÈRES MESURES OFFENSIVES. – Une escadre fut dirigée vers la côte d'Afrique pour y faire le blocus d'Alger. De pompeuses menaces furent adressées à Hussein-Pacha ; mais ces menaces n'étant pas suivies de mesures décisives, l'insuffisance et l'inefficacité du blocus si difficile, si dangereux même dans ces parages, ne portant que de légères atteintes au commerce et aux excursions de la marine algérienne, le dey continua à braver notre puissance. Non-seulement nous ne vengions pas l'affront que nous avions reçu, mais nous épuisions en vain sur cette côte inhospitalière de précieuses ressources, une portion considérable de notre matériel et de notre personnel maritimes. Ce fut pendant cette croisière que notre flotte perdit l'un de ses chefs les plus intrépides et les plus estimés, l'amiral Collet.

Chacun de nos malheurs encourageait le dey dans sa résistance, qui devait lui devenir si fatale. Il poussa l'audace si loin, que les batteries du môle crurent pouvoir impunément tirer sur un de nos bâtiments qui s'approchait du port avec le pavillon parlementaire.

Sur ces entrefaites la restauration était arrivée à fa dernière phase de son existence. Le ministère Polignac venait de prendre la direction des affaires, soulevant contre lui, de tous les points de la France, une violente impopularité.

L'EXPÉDITION EST DÉCIDÉE. - Dans l'espoir de se créer à l'extérieur un point d'appui et de détourner l'attention publique des affaires intérieures, le ministère Polignac résolut d'en finir avec le dey d'Alger. L'expédition fut décidée, et M. de Bourmont, alors ministre de la guerre; fut désigné pour la commander. On choisit parmi nos amiraux celui dont l'expérience et le caractère pouvaient le mieux compenser, dans l'opinion publique, l'effet désastreux que devait produire le choix de M. de Bourmont. L'amiral Duperré fut appelé au commandement de l'escadre chargée de transporter et dé débarquer notre armée sur la côte d'Afrique.

Le ministère déploya immédiatement la plus grande activité

pour préparer cette vaste entreprise. Le port de Toulon, désigné comme point de départ, était le centre d'un mouvement prodigieux. Les troupes de toutes armes qui devaient faire partie de l'expédition se mirent en mouvement sur toute la surface du pays, et vinrent s'échelonner dans nos provinces méridionales. Des préparatifs, des approvisionnements considérables et de toute nature furent ordonnés. La presse de l'opposition, si puissante alors sur les esprits, s'attacha a décrier le projet du gouvernement, à en démontrer les inconvénients et les périls ; mais on ne peut nier que les instincts aventureux de notre nation ne s'éveillèrent tout puissants à l'idée d'une expédition lointaine, entreprise, non plus, comme la guerre d'Espagne en 1823, pour une cause monarchique, mais pour la défense de la dignité nationale, de l'honneur de notre pavillon, des intérêts de notre commerce.

Le duc d'Angoulême, en sa qualité de grand amiral, vint à Toulon présider lui-même à l'embarquement et au départ. Des bateaux-bœufs, des chalands avaient été disposés pour recevoir et transporter les vivres, les troupes et le matériel de l'armée. Tous les navires de commerce disponibles avaient été frétés pour le compte de l'administration ; ces navires chargeaient, soit à Marseille, soit à Cette, des portions de ce matériel immense, munitions, armes, outils, puis venaient mouiller dans la vaste rade de Toulon pour y attendre le jour du départ. Un essai de débarquement des troupes eut lieu en présence du duc d'Angoulême, par une elle journée de printemps, aux applaudissements d'une population innombrable, accourue de tous les points du royaume, et tout Sembla présager le succès de nos armes.

COMPOSITION DE L'ARMÉE EXPÉDITIONNAIRE. – La plus généreuse émulation se manifesta dans l'armée : faire partie du corps d'expédition était le rêve de tous, depuis le dernier soldat jusqu'aux généraux. C'est dire que l'intrigue et la faveur ne furent pas étrangères au choix des régiments et des chefs qui devaient les guider. Il est juste d'avouer pourtant que ces choix furent généralement bons.

Trois divisions d'infanterie furent formées. Chacune d'elles

était composée d'environ dix mille hommes.

La première fut placée sous le commandement du lieutenant général Berthezène, qui avait sous ses ordres les maréchaux de camp Poret de Morvan, Achard et Clouët.

La deuxième division était commandée par le lieutenant général Loverdo. Les trois brigades de cette division avaient pour chefs les maréchaux de camp Monk d'Uzer, Colomb d'Arcine et Damrémont, que nous retrouverons plus tard expirant glorieusement sur la brèche de Constantine.

Le général d'Escars, ayant sous ses ordres les généraux Berthier de Sauvigny, Hurel et Montlivault, commandait la troisième division.

L'arme du génie militaire était placée sous le commandement de l'un des officiers les plus distingués de cette arme, le généra Valazé. Le général Lahitte eut le commandement de l'artillerie.

La cavalerie se bornait à trois escadrons détachés des 13e et 17e régiments de chasseurs ; le colonel Bontems du Barry eut le commandement de cette arme, qui présentait un effectif de cinq cents chevaux. L'artillerie avait treize cent quatre-vingt chevaux, le génie cent vingt, en tout deux mille chevaux, en dehors de ceux de l'état-major, dont le chiffre était considérable.

Le personnel combattant s'élevait à trente-quatre mille cent quatre-vingt-quatre hommes, y compris les officiers. Le personnel non combattant était de trois mille cinq cents hommes environ; il se composait d'un intendant en chef, M. Deniée, et de dix-huit sous-intendants ou adjoints ; d'un payeur général et de quatre payeurs particuliers ; d'un médecin en chef, et de treize médecins de différents grades, indépendamment des docteurs attachés à chaque corps ; d'un chirurgien en chef et de cent cinquante chirurgiens; d'un pharmacien en chef et de quatre-vingt treize pharmaciens ; en tout deux cent soixante et onze officiers de santé. On comptait en outre quatre-vingt-trois employés aux vivres et fourrages, vingt-trois aux hôpitaux, dix-huit aux campements. Deux brigades de mulets de bât, fortes de trois cent

quatre-vingt-treize hommes et de six cent trente-six mulets, étaient placées sous la direction d'un commandant des équipages. Le train d'administration comptait quatre cent trente et un hommes et six-cent quatre-vingt-dix-sept chevaux ; un bataillon d'ouvriers d'administration, fort de sept cent quatre-vingt hommes ; cent vingt-cinq gendarmes, commandés par un grand prévôt ; quarante guides et interprètes complétaient ce vaste ensemble.

COMPOSITION DE LA FLOTTE. – Nous venons de parcourir les journaux de cette époque, dont nous séparent déjà tant d'événements si considérables, et nous croyons inutile d'insister sur les innombrables détails, sur les projets fabuleux qui précédèrent ou accompagnèrent cette expédition. Nous nous bornerons à raconter les faits. Pour transporter le personnel et le matériel immense dont nous venons de parler, on ne comptait pas moins de cent bâtiments de guerre, dont onze vaisseaux, vingt-quatre frégates, quatorze corvettes, vingt-trois bricks, neuf gabares, huit bombardes, quatre, goélettes, et sept bateaux à vapeur ; trois cent cinquante-sept navires de commerce nolisés par l'administration ; une flottille composée de gros bateaux désignés sous le nom de *tartanes* ; cinquante-trois chalands pour l'artillerie et les troupes; cinquante radeaux pouvant porter soixante-dix hommes chacun. Les chalands étaient amarrés aux flancs des grands navires. Les radeaux pouvaient se monter et se démonter en moins de six heures. L'amiral Duperré hissa son pavillon de commandement sur le vaisseau *la Provence*, commandé par le capitaine de vaisseau Villaret de Joyeuse. L'amiral Mallet, chef de l'état-major maritime, prit passage à bord du même vaisseau, ainsi que le général en chef de l'expédition, l'intendant général, et les principaux chefs de service.

DÉPART DE LA FLOTTE ET INCIDENTS DE LA TRAVERSÉE. – Le 25 mai à midi, par une faible brise de nord-est, l'amiral donna l'ordre du départ. Toute l'escadre appareilla aussitôt, et cet immense mouvement, opéré avec un ordre, avec un ensemble merveilleux, fut un imposant spectacle. Celui qui écrit ces lignes était embarqué à bord du vaisseau amiral, et ce n'est

pas sans une vive émotion qu'à dix-huit ans de distance il évoque le souvenir de cette journée solennelle où la France, aventurière sublime, allait joyeuse à la conquête d'un monde nouveau, à l'accomplissement de l'un des plus grands actes de ce siècle.

Les hauteurs qui entourent la rade de Toulon étaient couvertes d'une foule innombrable. Des cris, des signes d'adieu saluaient au passage chacun de ces vaisseaux qui portaient une portion de la puissance, de la richesse et de la gloire de notre patrie.

A la nuit, l'escadre entière avait gagné 1e large, et s'était rangée en colonne dans l'ordre et suivant les distances que les instructions. de l'amiral avaient prescrits.

Le lendemain, 26, la vigie du vaisseau amiral signala à l'horizon deux frégates, l'une portant le pavillon français, l'autre portant le pavillon turc. La flotte mit en panne ; elle fut ralliée par les deux navires ; la frégate turque portait pavillon au grand mât, signe de la présence d'un grand dignitaire à son bord ; elle mit à la mer l'un de ses canots, qui vint accoster la Provence. Cette frégate avait en effet à son bord un ambassadeur que la Sublime Porte envoyait à Alger pour engager le dey à faire ses soumissions à la France. Les rigueurs de notre blocus avaient empêché le plénipotentiaire turc d'aller à Alger, et il se dirigeait sur Toulon, accompagné d'une frégate française. L'ambassadeur fut reçu à bord de la Provence avec les honneurs militaires ; il eut une assez longue conférence avec l'amiral et le général de Bourmont, puis il regagna son navire. Les deux frégates reprirent leur marche vers la France, et l'escadre continua sa route. Pendant la journée du 29 elle côtoya l'île de Majorque, et dans la soirée du 30 elle était en vue de la côte d'Afrique.

Le temps avait semblé jusque-là seconder l'élan de l'armée, qui éclata de joie à l'aspect de cette terre inconnue. On espérait débarquer le lendemain ; les préparatifs pour cette grande opération étaient. déjà ordonnés. Malheureusement la brise contraire fraîchit pendant la nuit, et l'amiral Duperré, sur lequel pesait tine responsabilité si lourde, ne crut devoir rien laisser au hasard

dans une affaire aussi grave. L'escadre louvoya jusqu'au jour; mais le vent ayant augmenté et la mer étant devenue très grosse, l'amiral donna l'ordre à la flotte de mettre le cap sur Palma, où une partie resta mouillée jusqu'au 10 juin, tandis que l'autre tenait la mer en vue de l'île.

Le convoi des bâtiments marchands et la flottille des bateaux de débarquement, qui n'avaient pu quitter Toulon qu'après l'escadre, avaient été dispersés par un coup de vent. Tous ces navires, après avoir gagné la rade de Palma, en étaient sortis le matin du jour où l'escadre y entra. Ces contretemps jetèrent quelque confusion dans l'ensemble des mouvements, mais aucun désordre capital n'en résulta, car la plupart des navires se retrouvèrent à la hauteur de Sidi-Féruk, indiqué comme point de débarquement.

ARRIVÉE A SIDI-FÉRUK ; MOUILLAGE DE LA FLOTTE. – Après dix jours de pénible attente, pendant lesquels l'armée expéditionnaire et ses chefs ne manquèrent pas d'accuser les lenteurs de l'amiral, d'incriminer sa prudence, le 10 juin l'escadre, favorisée par un temps magnifique, quitta les eaux de Palma, et reprit la mer dans l'ordre habituel. Le 13, à la pointe du jour, on aperçut la terre ; bientôt les maisons, les arbres, les moindres accidents de terrain se dessinèrent nettement, et de tous les navires s'élevaient des cris d'allégresse. Arrivée à une assez faible distance de la côte, l'escadre mit le cap à l'ouest et alla mouiller devant Sidi-Féruk, promontoire situé à vingt kilomètres d'Alger.

A la fin du ‚jour toute la flotte était à l'ancre, et si le départ de Toulon avait eu un caractère majestueux, ce ne fut pas un spectacle moins solennel et moins émouvant que celui de cette flotte formidable paisiblement échelonnée en présence de ce sol étranger qu'elle venait conquérir, et où le lendemain elle allait planter pour toujours le drapeau de la civilisation.

Bien que pendant l'opération du mouillage l'un des bateaux à vapeur de l'escadre, le Nageur, eût tiré quelques coups de canon sur des groupes de cavaliers qui paraissaient être venus en reconnaissance sur le rivage ; bien qu'une batterie, située à peu

de distance de la côte, et masquée par des lentisques et des lauriers-roses, eût lancé quatre bombes, dont l'une, tombant à bord du vaisseau le Breslaw, avait blessé un homme, on présumait que les Algériens n'opposeraient pas au débarquement une résistance bien opiniâtre.

Pendant toute la nuit, nuit splendide et étoilée, les troupes se préparèrent au débarquement, qui devait s'effectuer dès le lendemain, 14, à la pointe du jour. La mer, douce et calme, caressait les flancs de nos vaisseaux ; la brise était tiède ; ce beau ciel que nous admirions pour la première fois était si pur, si clément, si radieux ! De temps à autre un chant de fête, un cri de joie s'échappaient de l'un des navires; et de toutes parts aussitôt d'autres cris et d'autres chants répondaient. Bien peu dormirent pendant cette veillée des armes, pendant cette nuit qui parut si longue pourtant, car on attendait le jour avec impatience; on l'appelait, on le désirait comme on désire toujours l'inconnu.

DÉBARQUEMENT DES TROUPES. – Les premières lueurs de l'aube brillèrent enfin, et les chalands chargés de troupes, remorqués par des chaloupes, se dirigèrent de toutes parts vers la terre. Les Arabes laissèrent le débarquement s'effectuer avec ordre. En quelques heures, grâce à la prodigieuse activité de nos marins, la première division et l'état-major furent à terre et le pavillon français flotta sur le marabout de Sidi-Féruk, aux applaudissements, aux vivats de toute l'armée, de toute l'escadre enthousiasmée.

L'ennemi était campé à un ou deux kilomètres de la côte. La première division, à peine débarquée, se forma en colonne, et marcha vers lui pendant que le reste des troupes prenait terre; chaque division protégeait ainsi le débarquement de celle qui la suivait, et les bateaux à vapeur secondaient ce mouvement en dirigeant leur feu vers les batteries que les Arabes avaient élevées dans diverses positions pour assurer leurs retranchements.

Le débarquement des troupes, du matériel, des vivres, des chevaux, de l'artillerie, continua avec une rapidité et un ensemble admirables. Le succès de l'entreprise dépendait du succès

de cette opération, car d'un moment à l'autre, sur ces parages si difficiles, et surtout dans une baie ouverte à tous les vents et à la mer du large, l'escadre pouvait être obligée de lever l'ancre afin de ne pas être jetée à la côte, et il était indispensable que l'armée eût au moins les vivres et les munitions nécessaires à sa défense; les désastres nombreux essuyés par l'Espagne dans ces mêmes parages justifiaient toutes les appréhensions.

TEMPÊTE DU 16 JUIN. – Un événement, qui heureusement n'eut pas les suites déplorables qu'il faisait craindre, ne tarda pas à prouver l'utilité des mesures rapides que l'on avait prises, et le danger auquel l'escadre état exposée dans ce mouillage. Dans la matinée du 16 une tempête épouvantable se déclara ; le vent soufflait du large, et tous les vaisseaux chassaient sur leurs ancres. Quelques heures de plus, et c'en était fait de notre puissance maritime, de l'expédition elle-même peut-être ; car ce grand désastre et le spectacle de nos vaisseaux brisés sur la côte eussent certainement démoralisé l'armée et redoublé l'audace des ennemis. Dieu ne le permit pas : la tempête s'apaisa, la houle devint moins violente, et nous en fûmes quittes pour quelques avaries ; mais ce fut une rude leçon, qui ne fut pas perdue. L'amiral pressa davantage encore le débarquement, et en peu de jours la plage de Sidi-Féruk fut transformée en une ville, en un vaste parc, où toutes nos ressources étaient classées et emmagasinées. Les divers services de l'armée y étaient organisés, et une route tracée au fur et à mesure des mouvements des troupes mettait en relation ce quartier général de nos opérations avec l'état-major de l'expédition. C'était une féerie que de voir une ville française parfaitement ordonnée à cette place déserte peu de jours auparavant.

PREMIÈRES OPÉRATIONS MILITAIRES. – Hussein-Pacha, qui avait si insolemment bravé la puissance de la France, avait complètement négligé de prendre contre nous des précautions proportionnées à la grandeur du péril, soit que ce péril lui parût bien moins redoutable qu'il l'était en réalité, soit que le fatalisme musulman le fit compter exclusivement

sur l'appui de Dieu et du prophète. Le fait est qu'au moment de notre débarquement le dey n'avait réuni qu'une très faible armée, sous le commandement de son gendre Ibrahim, guerrier fort inexpérimenté. Les Arabes s'étaient joints en auxiliaires à l'armée régulière d'Ibrahim ; mais ces forces réunies et bien dirigées eussent été incapables de résister à nos troupes, à plus forte raison quand l'union et la direction leur manquaient.

Nous avons dit qu'à peine débarquée la première division avait marché contre l'ennemi ; celui-ci, après un engagement qui n'eut rien de sérieux, lâcha pied et prit la fuite. Les deux autres divisions s'échelonnèrent entre la première et le camp de Sidi-Féruk, de façon à défendre la ville improvisée et à garder toutes les positions. Pendant cinq jours ces deux divisions se bornèrent à faire et à essuyer des feux de tirailleurs ; ces combats partiels avaient surtout pour objet la conquête et la défense d'un cours d'eau, d'un petit ruisseau, d'une fontaine ; car pour les Arabes aussi bien que pour nous, et pour nous surtout, l'eau était d'urgente nécessité.

COMBAT DE STAOUÉLI — Jusqu'au 19 l'armée française s'était donc bornée à reconnaître et garder ses positions ; et en présence d'un ennemi qu'elle pouvait croire bien plus considérable, elle s'était tenue sur la défensive, ce qui est toujours dangereux avec les Arabes. M. de Bourmont, à qui on ne saurait faire un crime de cette inaction apparente, car elle avait surtout pour but de rendre complète l'organisation. des ressources et du matériel de l'armée, M. de Bourmont ne pouvait deviner ce que nous n'avons appris que par une longue expérience ; et le succès de la vaste et difficile entreprise qu'il dirigeait lui faisait une loi de la prudence même excessive.

Les Arabes attribuèrent notre inaction à l'impuissance, et Ibrahim, qui commandait au plus vingt mille hommes, d'après l'estimation de M. le commandant Pellissier, l'un dès officiers le mieux renseignés sur ces opérations[1], Ibrahim se disposa à

(1) M. Pellissier est l'auteur des Annales algériennes, l'un des livres les plus estimés sur les premiers temps de la conquête, et que nous consultonsavec soin pour, écrire notre résumé historique.

nous attaquer. Dans la soirée du 18 des Arabes vinrent donner avis des dispositions de l'agha au général Berthezène, qui ne put ou ne crut pas devoir en instruire le général en chef, dont le quartier général était à Sidi-Féruk.

Le lendemain, en effet, notre ligne fut attaquée sur tous les points à la fois, mais principalement sur la gauche. L'attaque fut impétueuse, et nos troupes furent un moment surprises ; mais aussitôt elles reprirent l'offensive, et secondées par deux bricks de guerre, qui vinrent s'embosser à peu de distance de la côte, elles repoussèrent les Turcs jusque dans leurs derniers retranchements.

L'ardeur de nos soldats et celle de leurs chefs avaient seules fait les frais de cette journée, à laquelle avait manqué toute direction supérieure. Le général de Bourmont ne put arriver que trop tard sur le théâtre du combat ; et si moins de prudence lui eût été commandé, s'il eût eu à sa disposition d'importantes parties du matériel chargées sur des navires que les contrariétés de la mer avaient jusque là empêchés d'aborder à Sidi-Féruk, il est probable que l'armée française, après avoir mis en déroute les troupes musulmanes, aurait pu se rendre maîtresse d'Alger.

Quoi qu'il en soit, les deux premières divisions poursuivirent les fuyards jusqu'au camp de Staouéli, que les Turcs avaient abandonné sans avoir le temps d'enlever les objets les plus précieux.

Ce fut une journée décisive, qui nous coûta six cents hommes tués ou blessés ; mais les pertes de l'ennemi furent beaucoup plus fortes. Il eut trois ou quatre mille hommes tués ou mis hors de combat ; il perdit en outre cinq pièces de canon, quatre mortiers; une grande quantité de bétail et de chameaux, qui servirent à porter les bagages de l'armée. Le résultat moral fut plus important encore, car dès ce jour le succès de l'expédition et la prise de la ville ne furent plus douteux.

Les deux premières divisions s'établirent à Staouéli, et s'y fortifièrent. La route stratégique partant de Sidi-Féruk fut prolongée jusqu'à ce point.

COMBAT DE SIDI-KHALEF (24JUIN). - La faute qu'on avait commise en se tenant sur la défensive, du 14 au 19 juin, fut malheureusement renouvelée après le combat de Staouéli. Plus Administrateur que guerrier, le général en chef s'occupa bien plus de l'organisation des divers services de l'armée, que du soin de poursuivre ses avantages. Après la journée du 19, les Arabes, nous voyant immobiles dans nos cantonnements, en conclurent que nous n'osions ou ne pouvions avancer; et, ayant rallié ses troupes, Ibrahim-Agha recommença l'attaque dans la matinée du 24 juin.

La première division, la brigade Damrémont, la deuxième, et tout ce que nous avions de cavalerie, s'ébranlèrent aussitôt. Les troupes turques, qui avaient perdu une partie de leur artillerie à Staouéli, ne résistèrent pas au choc de nos bataillons ; on les poursuivit jusqu'à huit kilomètres d'Alger, à l'extrémité du plateau qui se lie au mont Boudjariah, l'une des hauteurs les plus voisines de la ville. Le général en chef donna l'ordre à ses troupes de s'arrêter, au grand mécontentement des soldats, ivres de leur victoire.

Heureusement les raisons très graves qui imposaient à M. de Bourmont une prudence que l'ennemi prenait pour de la faiblesse allaient ne plus exister. Dès le lendemain même du combat de Sidi-Khalef le convoi chargé du matériel de l'artillerie mouilla devant Sidi-Féruk, et le général en chef, qui pendant cette journée avait eu le malheur de perdre sur le champ de bataille l'un de ses fils ; jeune officier de la plus haute espérance, put songer à attaquer la ville.

La troisième division, qui jusque-là n'avait pu donner, reçut l'ordre de prendre position sur le front de l'armée. Les Arabes ne cessèrent de nous harceler, soit par leurs tirailleurs, soit par leurs batteries, qui, des hauteurs voisines, faisaient un feu presque continu. La position que nos troupes occupaient était désavantageuse, car elle était dominée par des points importants, et il y avait hâte pour nous de reprendre l'offensive, qui seule pouvait imposer aux Arabes. Cinq ,jours pourtant se passèrent ainsi. Enfin, le 28 au soir, l'armée, les parcs d'artillerie et du génie

furent réunis à Sidi-Abd-er-Rahman, et le général en chef donna pour le lendemain l'ordre de l'attaque.

DEVANT ALGER. – Le 9, à la pointe du jour, l'armée se mit en marche, la première division en tête, la deuxième au centre, la troisième à droite ; l'artillerie et le génie marchant dans les intervalles. Les troupes gravirent avec ardeur le Boudjariah, et débusquèrent les Turcs, qui laissèrent en notre pouvoir leur artillerie après un engagement très court. Soit inexpérience, soit contre-temps, les divers ordres émanés de l'état-major pendant cette journée, qui d'ailleurs ne nous coûta que peu de monde, furent mal transmis et mal exécutés ; il en résulta quelque confusion, qui eût pu devenir fatale si nous eussions eu en face de nous des troupes exercées et des chefs habiles. Mais il n'en était pas ainsi, et avant la tin du jour nos divisions cernaient la ville. Cependant les communications d'Alger avec l'Est, par la plaine de la Metidja, restaient libres ; et pour que l'investissement fût complet, fallait se rendre maîre du fort l'Empereur, situé à huit cents mètres de la ville, sur une élévation qui domine les pentes et le plateau de Mustapha. Le général commandant l'artillerie reconnut le même jour les approches du fort l'Empereur, et il fut décidé, qu'on se rendrait maître de cette positon avant de songer à attaquer le corps de la place.

ATTAQUE ET DESTRUCTION DU FORT L'EMPEREUR. – Le 30, à la pointe du jour, les travaux de tranchée commencèrent sous le feu très vif et très soutenu des assiégés. Le 1er juillet une batterie de six canons fut dirigée contre la face sud; deux batteries, l'une de quatre pièces de canon de vingt-quatre, et autre de six pièces de même calibre, une batterie d'obusiers et une de mortiers furent successivement dressées contre les faces principales du fort. Ce fut sous la protection de ces ouvrages que le travail de la tranchée se poursuivit avec une activité qui aurait pu être plus grande ; seize cents travailleurs, se relevant à intervalles égaux, étaient employés à cette opération, souvent contrariée par les sorties de la garnison du fort et par l'artillerie de la place. Le feu des tirailleurs arabes ne se ralentissait pas sur les flancs de nos divisions. Avec un pareil

ennemi, toujours porté à prendre l'inaction pour de la faiblesse, il importait d'en finir au plus tôt. Enfin le 3 juillet au soir les travaux furent terminés, les préparatifs achevés, et l'ordre de l'attaque fut donné pour le lendemain.

Le 4 au matin l'attaque commença en effet, et elle fut rude; la garnison du fort l'Empereur, à laquelle le feu du fort Bab-Azoun et celui de la Casbah venaient en aide, tint bon, et pendant quatre heures riposta vivement. A neuf heures du matin, au moment où le général commandant l'artillerie donnait l'ordre de battre en brèche, une explosion effrayante se fit entendre. Les Turcs, désespérant de sauver le fort, venaient de l'abandonner, après avoir mis le feu aux poudres. En un instant le sol fut jonché de débris ; l'obscurité produite par les nuages de fumée et de poussière ne permit pas d'abord d'en distinguer la cause, et nos batteries continuèrent pendant quelque temps leur feu contre des murs qui n'existaient plus.

Bientôt pourtant on put s'y reconnaître, et cette fois le général en chef sentit la nécessité de ne pas s'arrêter à mi-chemin. Une batterie dressée immédiatement parmi les décombres du fort suffit pour faire taire le feu du fort Bab-Azoun.

Dès cet instant, la ville, livrée à la plus grande confusion, était à nous.

CAPITULATION ET ENTRÉE DANS ALGER. – Hussein-Dey, que son aveugle confiance avait jusque-là égaré, qui avait exclusivement compté sur la Providence pour nous vaincre, ne crut pas que tout était fini pour lui alors même que nos canons dominaient la ville et la mettaient en notre pouvoir. Il ne fallut rien moins que les cris et les menaces de la population algérienne pour le décider à envoyer l'un de ses ministres auprès du général en chef avec des propositions incroyables. Le dey offrait sérieusement de rembourser les frais de la guerre et de faire des excuses au roi de France. M. de Bourmont répondit avec beaucoup de dignité qu'il ne pouvait admettre aucune négociation avant l'occupation de la ville. cette réponse fut portée au dey, qui comprit enfin que tout était fini pour lui. Une capitulation fut signée ; nous croyons

devoir reproduire ici les termes de ce document mémorable, qui a ouvert à la France une ère nouvelle d'activité dont elle commence seulement aujourd'hui à comprendre toute la grandeur et toute l'importance :

« Convention entre Le général en chef de l'armée française et S. A. le dey d'Alger.

« 1° Le fort de la Casbah, tous les autres forts qui dépendent d'Alger, et les portes de la ville seront remis aux troupes françaises ce matin (5 juillet) à dix heures.

« 2° Le général de l'armée, française s'engage envers S. A. le dey d'Alger à lui laisser la libre possession de ses richesses personnelles.

« 3° Le dey sera libre de se retirer avec sa famille et ses richesses dans le lieu qu'il fixera, et tant qu'il restera à Alger il sera, lui et sa famille, sous la protection du général en chef de l'armée française; une garde garantira la sûreté de sa personne et celle de sa famille.

« 4° Le général en chef assure à tous les membres de la milice les mêmes avantages et la même protection.

« 5° L'exercice de la religion mahométane restera libre; la liberté de toutes les classes d'habitants, leur religion, leurs propriétés, leur commerce et leur industrie rit, recevront aucune atteinte ; leurs femmes seront respectées ; le général en chef en prend l'engagement sur l'honneur.

« 8° L'échange de cette convention sera fait avant dix heures du matin, et les troupes françaises entreront aussitôt après clans la Casbah, et s'établiront dans les forts de la ville et de la marine.

« Signé : Hussein-Pacha.
Comte De Bourmont. »

A l'heure dite les troupes entrèrent en effet dans la ville, et nul désordre, nulle violence ne signalèrent cette prise de possession. L'escadre qui croisait devant Alger depuis plusieurs jours, et, qui, dans les journées du 1er et du 3 jutllet avait fait diversion aux forces de l'ennemi en canonnant de loin les batteries du môle, l'escadre vint mouiller sur la rade dès qu'elle vit flotter sur les forts de 1a ville le pavillon français, Ce fut une grande et solennelle journée qui affranchit pour toujours les États européens du tribut honteux qu'ils payaient à une poignée de pirates[1].

(1) Voici la liste des tributs payés par les

Commandement dit maréchal Bourmont.

(Du 15 juillet au 2 septembre 1830.)

TRÉSOR DE LA CASBAH. – Le gouvernement de Charles X, dirigé alors par l'homme qui allait perdre la restauration et la branche aînée des Bourbons, avait fait des préparatifs formidables pour assurer la conquête d'Alger ; mais aucun des hommes auxquels le succès de cette expédition militaire avait. été confié ne savait ce qu'il fallait faite: pour administrer cette conquête. M. de Bourmont et son état-major se trouvèrent donc en présence d'une difficulté immense, d'une oeuvre qui eût exigé un homme de génie. La loyauté du général en chef s'attacha surtout à la fidèle, exécution de la convention, et les Maures durent, au fond de leur cœur, bénir le ciel de rencontrer tant de modération, tant de calme, tant d'honnêteté chez leurs nouveaux maîtres. Mais la loyauté, les bonnes intentions ne suffisaient pas à la tâche si difficile et si vaste qui venait d'incomber à la France.

---

divers États de l'Europe au dey d'Alger. – Les Deux-Siciles payaient un tribut annuel de 24,000 piastres fortes, et fournissaient des présents évalués à 20,000 piastres fortes. – La Sardaigne devait à l'Angleterre de ne pas payer de tribut; mais à chaque changement de consul elle donnait une somme considérable. – Les États de l'Église, protégés par la France, ne payaient ni tribut ni présent consulaire. – Le Portugal subissait les mêmes conditions que les Deux-Siciles. – L'Espagne devait des présents à chaque renouvellement de consul. – L'Autriche, par la médiation de la Porte, était affranchie du tribut et des présents. – L'Angleterre devait 600 livres sterling à chaque changement de consul, malgré la convention obtenue eu 1816 par lord Exmouth. - La Hollande devait comme l'Angleterre un présent. – Les États-Unis, le Hanovre et Brême, avaient adopté le même arrangement. – La Suède et le Danemark fournissaient annuellement des matériaux de guerre et des munitions pour une valeur de 4,000 piastres fortes. Ces États payaient en outre tous les dix ans 10,000 piastres fortes et un présent à chaque renouvellement de consul. – La France elle-même faisait des cadeaux au dey à l'occasion de la nomination de chaque nouveau consul.

L’un des premiers soins du général en chef fut de faire constater par une commission l’existence du trésor public trouvé dans les caves de la Casbah. Cette commission, composée de trois membres : M. le général Tholozé, M. Denniée, intendant en chef, et M. Firino, payeur général, fit l’inventaire des diverses sommes, qui s’élevaient au chiffre de 48,700,000 francs. Ces sommes furent embarqués sur les vaisseaux de l’escadre et transportées en France. Des accusations graves ont pesé sur certaines personnes au sujet de ce trésor. Nous croyons qu’en pareilles matières, qui touchent à l’honneur des personnes, lorsque les faits ne sont pas prouvés jusqu’à la dernière évidence, il est du devoir de l’écrivain de s’abstenir. Si plus tard la vérité se fait jour, l’histoire, impartiale, signalera les noms qui doivent être flétris ; mais, Dieu merci ! nous n’avons point ici cette tâche à remplir.

Indépendamment du trésor dont nous venons de parler, et qui compensa les frais de la guerre, évalués pour l’armée de terre à vingt millions, pour l’armée de mer à vingt-trois millions et demi ; indépendamment de ce trésor, disons-nous, la capitulation d’Alger fit tomber en nos mains quinze cents canons, douze bâtiments de guerre et des immeubles considérables, dont nous aurons plus tard l’occasion de parler.

COMMISSION DE GOUVERNEMENT. – Quoique nous ayons tâché de raconter rapidement les fats antérieurs au 5 juillet, nous avons dû pourtant entrer à leur égard dans quelques développements, peut, être hors de proportion avec l’exiguïté du cadre qui nous est tracé. C’est qu’il nous a paru nécessaire de donner aussi complet que possible le tableau de ce singulier mouvement diplomatique, maritime, militaire, qui conduisit la France à la conquête d’Alger. De toutes les phases de notre domination dans le nord de l’Afrique, celle-là est la seule qui forme un tout, un ensemble. A partir du 5 juillet, jour de l’occupation, rien n’est complet, tout se mêle et s’enchevêtre : guerre, administration, politique, tout marche en désordre vers un but non défini, et c’est à peine si les événements accomplis en 1848 peuvent expliquer et faire comprendre ceux qui se sont passés

à dix, douze et quinze ans de distance. Nous nous bornerons donc à l'énonciation des faits, en ne laissant que peu de place aux réflexions qu'ils suggèrent.

Le premier acte administratif de M. de Bourmont fut la création d'une commission du gouvernement. Cette commission était chargée, sous l'autorité immédiate du général erg chef, de pourvoir provisoirement aux exigences des divers services, d'étudier et de proposer un système d'organisation pour la ville et le territoire d'Alger.

Cette commission, que la révolution de juillet vint bientôt modifier, dirigée par M. Denniée, intendant en chef, au lieu de s'attacher à perfectionner les diverses institutions existant dans le pays, les désorganisa sans y rien substituer. Il en résulta les plus grands désordres administratifs, l'amoindrissement de notre influence ; et l'on peut dire sans exagération que toutes les fautes commises en Algérie ont eu leur point de départ dans l'incurie des premiers administrateurs de la colonie nouvelle.

ORGANISATION DE LA POLICE. –Un arrêté en date du 13 juillet institua un service de police sous la direction de M. d'Aubignosc, qui reçut le titre de lieutenant général, aux appointements de 18,000 fr. Il avait sous ses ordres un inspecteur général de police avec 3,000 fr. de traitement; deux commissaires de police à 2,500 fr. ; une brigade de sûreté, composée de Vingt agents, d'un chef et d'un sous-chef ; trois interprètes, recevant ensemble 7,800 fr., complétaient le personnel de cette organisation.

CONSEIL MUNICIPAL. – Une sorte de conseil municipal fut créé ; il était composé de Maures et de Juifs, présidé par un Maure, ancien négociant qu'une banqueroute avait chassé de Marseille. Les membres de ce conseil étaient pour la plupart des intrigants, qui ne contribuèrent pas peu, par leurs exactions et leur insolence envers les indigènes, à déconsidérer notre administration et à nous aliéner toutes les sympathies. Par un inexplicable aveuglement ce fut à ce conseil qu'un arrêté, en date du 9 août 1830, confia l'administration et la perception des produits

de l'octroi et de la vente du sel. Cette perception devait s'effectuer au nom et pour compte de la ville d'Alger, sous la surveillance d'un commissaire royal On peut se faire une idée du désordre qui régnait dans les hautes régions de l'administration et du gouvernement algérien, si l'on songe que ce conseil ne rendit aucun compte de sa double gestion, et qu'au mois d'octobre suivant le général Clauzel, gouverneur de la colonie, ignorait l'existence des droits d'octroi et de leur perception. Le service de la douane, celui des domaines, etc., n'offrirent pas moins, de traces de désordre et d'imprévoyance. Les édifices publics, les riches villas des environs d'Alger furent saccagés par les soldats, qui détruisaient pour le plaisir de détruire, et qui pour faire la soupe brûlaient de riches boiseries, coupaient les arbres fruitiers, etc., sans que les chefs opposassent la moindre résistance à ce vandalisme. C'était la France qui se traitait elle-même en peuple conquis.

DÉPART D'HUSSEIN PACHA. - Le dey avait accepté sa déchéance avec la résignation musulmane. Profitant des bénéfices que lui garantissait la capitulation, il réunit ses richesses personnelles, et, après avoir fait une visite au général en chef, qui le reçut avec les plus grands honneurs, il quitta Alger le 10 juillet, à bord d'un brick, et fut conduit à Naples. Ses femmes, sa famille, ses serviteurs l'accompagnèrent. Au moment de son embarquement il fit remettre une somme considérable à l'officier qui avait été chargé de l'accompagner. L'officier refusa ; et le dey s'étonna beaucoup de ce refus, en disant que nous étions un peuple inexplicable, en ce sens que nous avions entrepris la guerre contre lui afin de ne pas lui payer les sommes qui lui étaient dues par le juif Bacri, et que d'un autre côté nous dédaignions l'argent.

Les Turcs qui faisaient partie de la milice et qui n'étaient pas mariés à Alger surent embarqués peu de jours après et dirigés sur Smyrne.

RÉCOMPENSES; RÉVOLUTION DE JUILLET. - Une ordonnance royale en date du 14 juillet 1830 éleva le général de Bourmont à la dignité de maréchal de France. L'amiral Duperré fut créé pair de France. Les divers corps de l'armée reçurent les pro

motions et les récompenses que le général en chef avait demandéespour eux, Mais l'instant approchait où un nouvel ordre de choses allait renouveler le personnel du commandement de la colonie. Un jour on aperçut un navire à l'horizon ; toutes les lunettes braquées sur lui cherchaient le signe de sa nationalité. Le pavillon tricolore flottait à sa poupe et en tête de ses mâts. Il approchait, et les couleurs devenaient de plus en plus visibles. Le doute n'était plus permis ; c'était un navire français. On peut facilement imaginer les sentiments divers qui agitèrent cette population depuis trois mois absente de la mère patrie. Le navire, avant de mouiller sur rade, amena son pavillon, et bientôt la grande nouvelle se répandit sur la flotte, dans tous les rangs de l'armée : une nouvelle dynastie régnait en France. L'amiral Duperré descendit à terre ; il eut avec le maréchal de longues conférences; et le surlendemain, d'un commun accord, le pavillon tricolore fut hissé sur toutes les batteries de la ville, à bord de tous les navires de l'escadre, et salué de salves d'artillerie.

Le maréchal de Bourmont, suivi de quelques officiers, quitta Alger, peu de jours après l'arrivée de son successeur, à bord d'un petit navire qui le transporta en Italie. Les honneurs militaires dus à son grade lui furent rendus au moment du départ. Ce fut un spectacle touchant que celui de ce soldat abandonnant pour jamais le sol qu'il venait de conquérir, et qui gardait la dépouille de l'un de ses fils, mort au champ d'honneur, quittant la ville dans laquelle il était entré peu de jours avant en triomphateur.

Le nouveau gouvernement éleva le vice-amiral Duperré à la dignité d'amiral, qui fut créée pour lui, et le général Clauzel, par décision royale du 12 août 1830, succéda à M. de Bourmont dans le commandement en chef de l'armée d'Afrique.

Commandement du général Clauzel.

(Du 2 septembre 1830 au 21 février 1831.)

OPÉRATIONS MILITAIRES DU 5 JUILLET JUSQU'À L'ARRIVÉE DU GÉNÉRAL CLAUZEL. – Le général Clauzel, en arrivant en Afrique, le 2 septembre, trouva tout à faire, tant sous le rapport administratif que sous le rapport militaire. Manquant

d'instructions précises, ignorant les intentions du gouvernement, qui se préoccupait de tout autre chose alors que de l'organisation de sa conquête, le général Bourmont, depuis le 5 juillet, jour de l'entrée dans la ville, n'avait rien. fait qui fût de nature à frapper l'imagination du peuple vaincu. Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer combien les Arabes étaient disposés à prendre l'inaction pour de l'impuissance et l'irrésolution pour de la faiblesse.

Peu de jours après la prise de possession de la ville, le général en chef avait fait évacuer Sidi-Féruk, le camp de Staouéli, et avait ainsi concentre ses troupes autour d'Alger. On s'était borné à reconnaître le littoral jusqu'au cap Matifou, et à désarmer quelques batteries. Puis, à la tête d'une colonne de quinze cents hommes, le maréchal avait fait une promenade militaire jusqu'à Blidah. Cette colonne, à son retour, fut assaillie par des nuées de tirailleurs arabes et reconduite à coups de fusil jusqu'aux environs d'Alger.

Une brigade, sous le commandement du général Damrémont, avait été dirigée sur Bône. Le débarquement s'y était effectué sans opposition de la part des habitants. Nos troupes établies a la Casbah y furent attaquées vigoureusement par les Arabes, qui déployèrent un grand courage dans ces hardis coups de main. La bravoure et la discipline de nos soldats, l'habileté du général qui les commandait, triomphèrent de ces dispositions hostiles. Notre domination commençait à s'asseoir et à être respectée sur ce point, lorsque le général en chef rappela la brigade expéditionnaire, qui rentra à Alger le 25 août.

Il en fut de même pour le 21e de ligne, qui avait été dirigé sur Oran. Les nouvelles que M. de Bourmont venait de recevoir de la révolution de juillet motivèrent ces rappels de troupes en vue d'éventualités impossibles.

Dans ce même laps de temps, nous donnâmes aussi à Bougie le spectacle de notre faiblesse en laissant massacrer, sous le feu de deux navires de guerre français, un indigène nommé Mourad, que le général en chef avait investi du titre de kaïd de Bougie, et que nous allions y installer en cette qualité.

Ces diverses fautes furent aggravées encore par la nomination d'un marchand maure aux fonctions d'agha des Arabes. Des exactions commises par les intrigants indigènes dans lesquels M. de Bourmont avait placé sa confiance, au préjudice des Turcs, accusés par eux d'avoir provoqué l'attaque de notre colonne au retour de Blidah, indisposèrent contre nous le bey de Titeri, qui ne demandait pas mieux que de nous servir.

Ainsi, en moins de deux mois nous avions ameuté contre nous toutes les haines, tous les préjugés d'un bout à l'autre de la Régence ; nous avions promené le spectacle de notre faiblesse et de nos irrésolutions, tristes semences qui devaient plus tard porter de déplorables fruits !

C'est dans cette situation que M. le général Clauzel trouva la colonie et l'armée en arrivant à Alger. L'intendant militaire, M. Denniée, avait été remplacé (ordonnance du 16 août) par M. le baron Volland, qui eut le titre d'intendant en chef de l'armée d'Afrique et intendant des provinces occupées par cette armée.

ACTES ADMINISTRATIFS DU 1er. SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 1830. – Le général Clauzel, en arrivant à Alger, blessa l'armée par un acte de défiance inutile. Son premier soin fut de nommer une commission d'enquête chargée de rechercher les dilapidations qui avaient pu avoir lieu à la suite de l'occupation d'Alger. Cette commission ne découvrit rien, et l'armée fut peu flattée du satisfecit qu'elle en reçut. Si les investigations avaient porté sur quelques membres indigènes du conseil municipal et sur d'habiles meneurs, on aurait certainement trouvé la trace de désordres qui sont toujours restés impunis.

Le 7 septembre le général en chef adressa aux habitants du royaume d'Alger une proclamation de nature à inspirer la confiance sur les intentions du gouvernement français.

Un arrêté du 8 septembre organisa le service des douanes. Le dernier acte de l'administration de maréchal de Bourmont, daté du 1er. septembre, avait eu pour objet d'organiser le service des domaines.

Ce même jour, 8 septembre, un arrêté fort important, et qui

est devenu la base de la législation sur le séquestre, réunit au domaine public toutes les maisons, magasins, boutiques, jardins, terrains, locaux et établissements quelconques occupés précédemment par le dey les beys et les Turcs sortis du territoire de la Régence où gérés pour leur comte. Cet arrêté portait en outre que les biens affectés à la Mecque et Médine, institutions religieuses de bienfaisance, seraient réunis aussi au domaine public ; mais un arrêté ultérieur, que nous retrouverons à la date du 7 décembre, modifia cette disposition.

Le premier corps indigène fut créé le 1er octobre sous la dénomination de corps des zouaves ; il était composé de deux bataillons, commandés l'un par le capitaine Maumet, le second par le capitaine Duvivier, l'un des officiers les plus distingués de cette pépinière d'officiers illustres qui se sont formés en Algérie. Le capitaine Duvivier, dont nous retrouverons souvent le nom sous notre plume, est le même qui est glorieusement mort naguère à la suite d'une blessure reçue à Paris pendant les funestes journées de juin 1848.

Le 9 septembre un arrêté, dont les dispositions n'étaient que provisoires, institua un tribunal spécial, et fixa ses attributions en matière civile et criminelle. On avait jusque là oublié cette branche si importante des services publics.

Un arrêté en date du 17 septembre supprima les droits d'octroi perçus jusqu'à ce jour aux portes de la ville sur les produits du pays. Les blés furent seuls exceptés de cette disposition. L'octroi sur les provenances de mer était maintenu, et un tarif des droits était annexé à cet arrêté.

Le 22 septembre parut une instruction concernant l'exécution des règlements et la perception des droits de douane à Alger. On importa toutes les difficultés, toutes les combinaisons, toutes les formalités des douanes françaises, dans un pays qu'il aurait fallu, au contraire, affranchir de ce joug dans des limites raisonnables. La plus regrettable mobilité présida à l'organisation de ce service; des changements, les dispositions contraires se succédèrent jusqu'en 1835, si bien qu'à cette

époque, ainsi que nous le verrons, une ordonnance royale annula toutes les instructions, tous les règlements antérieurs.

Le 1er octobre, un arrêté nomma un secrétaire général archiviste du gouvernement. Ce fut une coûteuse inutilité.

Par arrêté du 15 octobre il fut décidé que les conseils de guerre connaîtraient des crimes et délits commis dans l'étendue du royaume d'Alger. Nous verrons plus tard comment fut modifiée cette disposition, si peu faite pour garantir les intérêts de la population civile qu'il importait d'appeler en Algérie.

Le général Clauzel remplaça l'ancienne commission de gouvernement, instituée le 7 juillet, par un comité de gouvernement. Un arrêté en date du 16 octobre fixa les attributions de ce comité, et posa quelques principes d'ordre administratif. Il divisa l'administration civile en trois branches : *intérieur*, *justice*, et *finances*. Il établit une démarcation rigoureuse entre les dépenses militaires et les dépenses civiles ; il affecta à ces dernières des crédits spéciaux, ouverts, d'après un budget particulier, qui dans aucun cas ne devait dépasser les montant des recettes.

Trois de nos officiers étant tombés sous les coups d'individus entrés en armes dans l'intérieur des postes de l'armée, le général en chef, par un arrêté du 22 octobre, interdit sous peine de mort à tout habitant de la Régence d'Alger de pénétrer dans l'intérieur des postes avec des armes à feu ou des a mes blanches ; de transporter sans permission de la poudre ou du plomb. Cet arrêté déterminait la formation des conseils de guerre spéciaux qui devait juger, séance tenante, les contrevenants. Comme complément de cette mesure sévère, mais dont la nécessité avait été trop cruellement démontrée, un autre arrêté établit un certain nombre de bureaux pour la vente de la poudre et du plomb, et prescrivit les formalités de cette vente.

Le même jour, 22 octobre, parut un arrêté portant organisation de la justice en matière civile, criminelle, et correctionnelle, et de la justice indigène, soit pour les musulmans, soit pour les juifs. La cour de justice fut composée exclusivement

de Français; un écrivain arabe fut attaché à cette cour.

Le 26 octobre il fut décidé que des indemnités seraient accordées aux habitants d'Alger dont les immeubles avaient été ou seraient démolis pour cause d'utilité publique. Cet arrêté, si juste en principe, ne reçut qu'une appli cation très vicieuse et très imparfaite. Ce ne fut qu'à partir du 1er mars,1835 que les indemnités dues pour cause d'expropriation furent régulièrement acquittées.

Le 30 octobre le commandant en chef approuva les statuts d'une société ayant pour objet l'exploitation d'une ferme expérimentale connue sous le nom de *ferme modèle*. C'était encore là une idée heureuse, mais dont l'application fut décourageante, bien qu'un commissaire du gouvernement eût été placé auprès du conseil d'administration de cet établissement.

Le 4 novembre un arrêté prohiba l'exportation des grains et farines, excepté pour la France.

Le 8 un arrêté interdit toute aliénation d'immeubles dépendant du domaine, et réduisit à trois ans la durée des baux.

Le 9 on créait deux emplois de commissaires-priseurs pour la ville d'Alger.

Le 12 un arrêté ordonnait la construction d'une salle de spectacle dans cette même ville. Ce même jour on créait une place d'architecte voyer.

Un arrêté du 14 rétablissait la corporation des portefaix indigènes connus sous le nom de Biskris, et fixait le prix des transports effectués par eux.

Le 15 on prenait un arrêté relatif à la police des passeports et des permis de séjour.

Un arrêté en date du 16 novembre destituait le bey de Titeri, qui, malgré son serment de fidélité, nous était hostile, et nommait à sa place Mustapha Ben Omar.

Le 7 décembre il fut décidé qu'à partir du 1er janvier 1831 les actes de l'état civil, pour les Français, seraient reçus par le commissaire du roi près la municipalité d'Alger.

Un arrêté du même jour institua une chambre de commerce, composée de sept négociants, dont cinq Français, un Maure et un

Israélite ; à la suite de cet arrêté on établit un droit de patente, qui devait être perçu à dater du tel janvier suivant.

Un arrêté daté encore du 7 décembre régularisa l'administration des biens de la Mecque et Médine, qui fut confiée au domaine, à la charge par lui d'acquitter les payements, pensions ou redevances dus par cette institution de bienfaisance.

Les fonctions de juge de paix dans la ville d'Alger furent conférées au commissaire général de police.

Divers arrêtés du 14 décembre établirent : 1° le mode de comptabilité des crédits du budget ; 2° que l'importation des armes de guerre serait prohibée, et l'importation des armes de chasse soumise à certaines formalités ; 3° qu'un entrepôt des poudres serait créé, et la vente des poudres ; plomb, et armes régularisée ; 4° que les poids et mesures seraient soumis à une vérification régulière ; 5° que le régime des prisons serait l'objet de la sollicitude du comité du gouvernement, et que toutes les mesures réclamées par l'humanité seraient prises pour assurer le bien-être des détenus; que les condamnés pour crimes et délits seraient employés à des travaux d'utilité publique.

Le 18 décembre le général Clauzel signa un traité avec le bey de Tunis, par lequel Sidi-Mustapha, son frère, était nommé bey de Constantine en remplacement du bey existant, que M. le général Clauzel, par un arrêté du 15 décembre, avait frappé de déchéance, comme si un trait de plume suffisait à consacrer de pareils actes. Le bey de Tunis devait nous payer pour cette cession de la province de Constantine un tribut annuel d'un million de francs. Ce traité, comme on le pense bien, ne fut pas ratifié par le gouvernement français, et le bey de Constantine, on le sait, ne souscrivit à sa déchéance que lorsque notre armée entra victorieuse dans cette ville en 1837.

Un arrêté du 24 décembre organisa une garde urbaine, qu'un décret ultérieur (17 août 1832) réorganisa sous le nom de garde nationale; et enfin un arrêté du 31 décembre assujettit les cabaretiers, aubergistes, etc., à un droit de vente en détail.

On peut juger, par cette rapide énumération des actes admi-

nistratifs qui suivirent les six premiers mois de l'occupation d'Alger, combien était vaste et difficile la tâche que la Providence venait de nous confier.

Le général Clauzel, dont on ne saurait trop louer l'activité et les bonnes intentions, avait pourvu sans doute à bien des nécessités, et pourtant rien n'était fait encore ; et c'est à peine si après dix-huit années d'expériences et de tâtonnements nous commençons à distinguer le but où nous marchons.

OPÉRATIONS MILITAIRES DU 1er SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 1830. – M. le général Clauzel en arrivant à Alger comprit qu'il devait mener de front les soins de l'administration aussi bien que ceux de la guerre. Nous venons de voir l'activité un peu désordonnée qu'il mit à organiser les divers services publics. Ses préoccupations pour l'armée dont le commandement lut était confié ne furent pas moindres.

Il modifia d'abord son organisation intérieure. Bien que le nombre des troupes fût diminué par la rentrée en France de plusieurs corps, il accrut le nombre des divisions, mesure qui fut généralement blâmée par les hommes compétents dans la matière. Le résultat des fautes commises pendant les premiers temps de l'occupation, fautes que nous avons énumérées, avait été de restreindre le cercle de nos opérations ; cernés de toutes parts, nous étions pour ainsi dire prisonniers dans la ville ou tout au moins dans un périmètre fort étroit.

Des postes militaires furent échelonnés le long des deux routes qui mènent à la Métidja ; vaste plaine dont le mirage trompeur a englouti improductivement tant de capitaux destinés à sa colonisation, et qui a retardé si longtemps l'oeuvre agricole en Algérie ! Le bey de Titeri était alors notre ennemi le plus remuant. Avant de s'assurer s'il n'existait pas des moyens pacifiques de dompter cet ennemi naissant, de nous concilier les populations révoltées ; avant de connaître les mœurs, les habitudes des indigènes, leurs besoins réels, leurs voeux légitimes, le général Clauzel tira l'épée, et le 17 novembre un corps d'armée sous ses ordres se dirigea vers la province de Titeri, au commandement de laquelle on venait de nommer, par arrêté du

15 novembre, un nouveau bey, qu'il s'agissait d'installer dans son beylik.

Ce corps d'armée, composé de trois brigades commandées par. les généraux Achard, Monk-d'Uzer et Hurel, comptait environ sept mille hommes ; les zouaves nouvellement créés et les chasseurs d'Afrique en faisaient partie ; on emmena aussi une batterie de campagne, urne batterie de montagne et une compagnie du génie.

La saison était on ne peut plus défavorable. Les pluies contrarièrent la marche de l'expédition. L'armée arriva pourtant le 18 devant Blidah, où eut lieu un engagement assez vif ; nous y eûmes trente hommes hors de combat, et le soir du même jour nos troupes entraient dans la ville presque déserte. Tous les habitants avaient fui et s'étaient réfugiés dans les montagnes. L'armée se reposa à Blidah pendant la journée du 19; mais les Arabes vinrent tirailler sur ses flancs, et le général, croyant sans doute imposer aux indigènes par de sanglantes représailles, laissa fusiller tous les prisonniers ; nos soldats livrèrent aux flammes les magnifiques jardins qui entouraient cette ville; des bois d'orangers furent rasés, et le lendemain l'armée, laissant une forte garnison à Blidah sous le commandement du colonel Rullière, se dirigea vers Médéah, capitale de la province, par les gorges de l'Atlas.

Le 21 au soir on bivouaqua à Mouzaïa, et l'armée se prépara à entrer le lendemain dans ces gorges qui depuis les légions romaines n'avaient plus retenti sous les pas de soldats européens. On se mit en marche en effet, et à la première halte, après avoir franchi les premières gorges, on salua le vieil Atlas d'une salve de vingt-cinq coups de canon. Vers le milieu du jour la brigade Achard, qui marchait à l'avant-garde, rencontra l'ennemi, et le débusqua de sa position. Bientôt nos troupes se trouvèrent engagées dans le col de Ténia, passage étroit et dangereux devenu célèbre dans les fastes de notre armée d'Afrique. Le bey de Titeri avait fait placer à l'entrée du col deux petites pièces d'artillerie; il fallait donc tourner la position, et elle ne pouvait être tournée que par la gauche, dont les Arabes garnissaient les

hauteurs. Nos soldats grimpèrent avec ardeur ce rude chemin. Le 37e régiment de ligne arriva le premier au col après des efforts surhumains et une lutte acharnée, qui frappa d'admiration les Arabes, dont la fuite nous laissa maîtres de la position. Ce fut une glorieuse journée, mais elle était chèrement achetée; nous n'eûmes pas moins de deux cent vingt hommes hors de combat.

La brigade Monk-d'Uzer resta pour garder le passage du col, et l'armée se dirigea vers Médéah, enlevant pied à pied pour ainsi dite le terrain aux Arabes, qui, après avoir résisté quelque temps, battaient en retraite, allaient se reformer un peu plus loin, en se repliant sur Médeah, où ils comptaient s'enfermer et nous opposer une vive résistance. Mais la prudence des habitants déjoua ce projet : ayant appris la défaite du bey au col de Ténia, ils se soumirent, et pour gage de leur soumission ils se tournèrent eux-mêmes contre les troupes du bey, qui prirent la fuite. Le 22 au soir le général en chef entrait dans la ville. On s'y reposa quelques jours ; il fut décidé qu'on laisserait à Médéah une garnison.

Le 26 l'armée quitta cette ville, et revint à Mouzaïa par le col, sans coup férir. Ce même jour Blidah était le théâtre d'un drame sanglant. Notre garnison y était attaquée par Ben Zamoun; et l'attaque fut si inopinée, si rapide, que les Arabes pénétrèrent par plusieurs points dans la ville. Par un habile stratagème le colonel Rullière sauva la garnison d'un massacre général qui aurait certainement porté le coup le plus funeste à notre domination. Deux compagnies sortirent par l'une des portes de 1a ville, et vinrent tomber sur les derrières des assaillants. Les Arabes, persuadés que c'était le corps d'armée qui revenait de Mouzaïa, se débandèrent, et là il se passa une scène de carnage dont le récit est impossible. Le fait est que le lendemain, 27, le général Clauzel, rentrant à Blidah, à la tête des troupes, trouva la ville jonchée de cadavres de vieillards, de femmes et d'enfants[1]. Presque en même temps un détachement

(1) *Annales algériennes*, par M. Pellissier, 1er vol., page 152.

de cinquante hommes, qui de la ferme de Mouzaïa avait été dirigé star Alger, était massacré : déplorables représailles ! que de sang glorieux, que de sacrifices, que de richesses mal dépensées ces premières luttes devaient nous coûter ! Dans quelle voie fatale nous venions de faire les premiers pas !

Le général Clauzel, dont le cœur passa, dans ces circonstances, par de cruelles angoisses, renonça au projet d'occuper Blidah, et rentra a Alger.

La garnison laissée à Médéah, attaquée le 27, le 28 et le 29 par les troupes du bey, qui étaient revenues sur leurs pas après le départ du corps d'armée, fit des prodiges de bravoure. Le général Boyer, parti le 7 décembre d'Alger pour venir ravitailler la place, y arriva à propos. Nos troupes manquaient de munitions et de pain.

La brigade du général Boyér rentra à Alger sans avoir été inquiétée.

Par suite du projet que le général Clauzel avait conçu d'affermer en quelque sorte nos provinces d'Oran et de Bône, projet dont nous avons fait mention dans la série des actes administratifs, une petite expédition fut dirigée sur Oran autant pour y installer le nouveau bey, Sidi-Ahmed, parent du bey de Tunis, que pour imposer à l'empereur du Maroc, dont les troupes avaient fait quelques excursions sur notre territoire. La brigade expéditionnaire commandée parle général Damrémont partit d'Alger le 11 décembre; elle y arriva le 13, occupa le 14 le fort de Mers-el-Kebir et quelques autres positions moins importantes, où elle se maintint sans agir. Cette réserve était sans doute dans les instructions du général Damrémont. Ce fut le 4 janvier 1831 seulement qu'il occupa la ville, sans effusion de sang. Aussitôt après l'installation de Sidi-Ahmed, la brigade quitta Oran, pendant que le colonel Auvray, envoyé en mission auprès de l'empereur du Maroc, obtenait de lui que ses troupes évacueraient et respecteraient à l'avenir notre territoire.

1831. – OPÉRATIONS MILITAIRES ; ABANDON DE MÉDEAH. – Conquérir n'est rien pour l'activité et le courage de

notre nation;mais conserver, mais féconder une conquête est une tâche plus difficile. Dans les premiers jours de janvier la garnison de Médéah rentrait à Alger, abandonnant ainsi le fruit de nos premières opérations, et ce retour nous restreignait dans la limite que le général Clauzel avait surtout voulu étendre. Constatons. toutefois cette différence qu'au delà de cette limite les esprits, frappés de notre impuissance gouvernementale, s'abandonnaient aux rêves d'insurrection et nous préparaient des difficultés, des obstacles que nous avions nous-mêmes créés.

Commandement du général Berthezène.

(Du 21 février 1831 au 7 janvier 1832.)

SITUATION ; MOUVEMENTS DES TROUPES. – L'activité administrative du général Clauzel, activité si insuffisante pourtant, avait déplu à l'administration centrale. Le général Berthezène, qui avait,pris part à l'expédition, fut désigné pour le remplacer. Le général Clauzel quitta Alger le 21 février, aussitôt après l'arrivée de son successeur. L'étude des moeurs, du caractère, du génie de la race arabe avait été la moindre des préoccupations du général Clauzel ; le nouveau commandant s'en préoccupa moins encore, et son initiative se borna à quelques tentatives regrettables. Pour donner une idée de l'état d'irritation où étaient les tribus arabes et de notre indifférence à leur égard, il suffira de citer un fait. Un kaïd de Khachna, nommé par l'autorité française, ayant eu l'imprudence de venir visiter notre agha à Alger, fut assassiné à son retour comme traître à son pays(1) ; on ne s'en inquiéta que fort peu.

Cependant les premiers jours de mars arrivés, le général Berthezène voulut faire acte de puissance: quatre bataillons et cent cinquante cavaliers firent une excursion dans la plaine de la Métidja. Le général voulait entrer à Blidah et à Koleah; mais il jugea prudent de s'en abstenir, et l'expédition rentra à Alger, n'ayant perdu que quelques hommes, assassinés à l'arrière-garde.

(1) *Annales algériennes*, par M. Pellissier, tome 1er, page 204.

Enhardis par notre impuissance, les Arabes poussèrent plus loin leur audace ; les assassinats se multiplièrent, et, espérant y mettre un terme, le général résolut de châtier les coupables. Une expédition forte de ,quatre mille hommes et. de quelques pièces d'artillerie partit d'Alger le 7 mai, et se dirigea sur Khachna ; elle parcourut ainsi la plaine, d'escarmouche en escarmouche, jusqu'à Théga, l'un des sommets de l'Atlas, et rentra dans ses cantonnements le 13 mai, après avoir dévasté quelques tribus, incendié quelques champs, mais n'ayant retiré aucun fruit de cette course stérile, n'ayant établi ni fait reconnaître notre autorité sur aucun point.

Nous avons dit que la ville de Médéah avait été abandonnée par nos troupes. Ben Omar avait été nommé bey de cette province par le général Clauzel; mais cet homme, abandonné à ses seules ressources, sans argent, sans initiative, sans caractère, ne put se maintenir dans ce poste difficile. Le général Berthezène crut qu'il était de notre honneur de faire respecter l'autorité, qu'il tenait de nous. Il fut décidé qu'une expédition composée de deux brigades irait à son secours. Elle quitta Alger le 25 juin. Elle franchit le col de Ténia le 28, et arriva à Médéah le 29, après quelques engagements sans importance. Les Arabes s'étaient retirés devant nos troupes; mais ils n'avaient pas pour cela abandonné une partie qui était tout à leur avantage.

L'irrésolution du général Berthezène devait nous être fatale. Après avoir poussé une reconnaissance au delà de Médéah, il fut obligé de se replier sur cette ville, poursuivi par un ennemi insaisissable. Le 2 juillet il prit le parti de quitter Médéah, qu'il ne pouvait défendre. Le bey et quelques-uns des principaux habitants suivirent l'armée, que les tirailleurs ennemis ne cessèrent d'inquiéter, et qui perdit beaucoup de monde au passage du col dont les Arabes garnissaient les hauteurs. Nos troupes, épuisées de fatigue, découragées, rentrèrent à Alger le 5 juillet, glorieux anniversaire tristement célébré !

Nous perdîmes dans cette inutile promenade soixante-deux hommes ; nous ramenâmes près de deux cents blessés. Ce résultat

produisit le plus déplorable effet dans l'armée et la population, en même temps qu'il redoubla notre déconsidération parmi les indigènes, que leurs succès, dus à l'inexpérience et a la faiblesse de nos chefs, aveuglèrent jusqu'au point de leur faire croire qu'ils pouvaient se rendre maîtres d'Alger.

Bientôt un mouvement sérieux s'organisa parmi les Arabes; commandés par des fanatiques intrépides, ils formèrent deux camps, l'un à Boufarik, l'autre sur la rive droite de l'Arrach, pendant que des bandes de tirailleurs, vrais guérilleros, se répandaient dans l'intérieur de nos lignes, dévastant, pillant, assassinant ou enlevant nos soldats et nos colons.

Le 17 juillet le camp de l'Arrach, sous les ordres de Ben-Zamoun, s'ébranla et vint attaquer la Ferme Modèle. Instruit de cette agression, qu'il aurait dû prévoir, le général Berthezène partit en toute hâte d'Alger à la tête de toutes les troupes disponibles. A son approche, l'ennemi, fidèle à sa tactique, s'éloigna et se dirigea vers les montagnes, où nous ne le suivîmes pas. Les troupes rentrèrent le même soir à Alger, en tiraillant avec quelques Arabes qui étaient embusqués. Rien ne ressemblait moins à une victoire.

Le 19 la Ferme Modèle fut de nouveau attaquée, mais cette fois par les Arabes rassemblés au camp de Boufarik. Les Arabes furent repoussés. Les attaques se renouvelèrent le 20, le 21. Le 22, enfin, le général en chef se remit à la tête des troupes, et l'armée, qui fit vaillamment son devoir dans cette journée, dispersa l'ennemi dans toutes les directions. C'était un succès sans doute, mais un succès négatif comme tous ceux que nous avions obtenus jusqu'ici, comme ceux que pendant longtemps nous devions obtenir au prix de tant de sang et de tant de sacrifices.

Le général Berthezène, voyant qu'il lui était impossible d'étendre notre domination à l'intérieur, et désespérant de dompter un ennemi qui fuyait sans cesse et qui revenait de plus en plus acharné sur nos pas, jugea que ce qu'il avait de mieux à faire était de condamner la France à rester dans ses étroites limites, et de traiter avec les indigènes. Il choisit un homme considérable parmi les indigènes, Sidi-Mebarek, l'éleva à la

dignité agha ; et celui-ci s'engagea, moyennant un traitement de 70,000 francs, à nous faire respecter dans nos cantonnements par les Arabes, que nous nous engagions à ne plus inquiéter. M. Pellissier, auteur des Annales algériennes, dont le travail nous sert de guide pour ce récit, affirme qu'un traité écrit fut conclu dans ce sens. Ce traité sera certainement le plus triste monument de notre faiblesse, de nos fautes, de notre inintelligence.

NOUVELLES TENTATIVES SUR BÔNE. - Nous avons vu le général Damrémont abandonner la ville de Bône en août 1830. Postérieurement un traité du général Clauzel avait cédé le gouvernement des deux provinces de l'est et de l'ouest à des princes de la maison de Tunis.

Ahmed, bey de Constantine, fort occupé à se défendre contre ses ennemis intérieurs, avait dû négliger la ville de Bône, qui se gouverna et se défendit elle-même contre les attaques des tribus voisines. Une centaine de Turcs, qui, sous le commandement d'un des leurs, nommé Ahmed, occupaient la Casbah, avaient suffi à repousser toutes les agressions jusque-là; mais comme elles se renouvelaient sans cesse, les habitants recoururent à nous, et sous l'influence d'Ahmed, jaloux de conserver son autorité; ils demandèrent au général Berthezène le concourt de quelques troupes indigènes : une compagnie de zouaves fut embarquée à bord de la Créole, et arriva à Bône le 14 septembre; cette petite expédition, sous les ordres du commandant Houder, fut bien accueillie par les habitants ; mais le Turc Ahmed fut indisposé par la présence d'officiers français qu'il n'attendait pas, et dès cet instant il manoeuvra contre nous. Le commandant Houder fit occuper la Casbah par une partie de sa petite troupe. Trompé par un ancien bey de Constantine nommé Ibrahim, auquel il accorda légèrement sa confiance, et qui voulait s'emparer du gouvernement de la ville en perdant à la fois et les Français et les Turcs, M. Houder tomba dans le piège qu'Ibrahim lui tendait ; celui ci parvint à s'emparer de la citadelle. Quelques tribus avec, lesquelles il était d'intelligence pénétrèrent clans la ville à un signal donné. La plupart des zouaves furent massacrés.

M. Bigot, leur capitaine, et le commandant Houder furent tués en se défendant bravement. Ce désastre, cette indigne trahison s'accomplirent en présence de deux navires de guerre français mouillés dans le port de Bône.

Après le départ d'Alger de la compagnie de zouaves, le général Berthezène avait envoyé pour la renforcer deux nouvelles compagnies, commandées par le capitaine Duvuvier. Ce secours arriva à Bône peu d'instants après le déplorable événement que nous venons de raconter. Le chef des zouaves voulait débarquer et venger sur-le-champ cette sanglante offense. Les commandants des navires ne crurent pas devoir le seconder dans ce projet. L'expédition retourna à Alger et y arriva le 11 octobre. On petit juger de 1'effet qu'y produisit ce douloureux résultat.

ÉTAT DES CHOSES A ORAN. – Notre situation dans l'ouest était meilleure, sans y être brillante pourtant. Le refus du gouvernement de ratifier le traité du général Clauzel avec le bey de Tunis décida l'occupation de cette place. Le général Boyer y fut envoyé en qualité de commandant en chef. Divers services civils furent organisés, et notre installation y fut à peu près complète vers la fin de 1831. Mais nous occupions la ville sans exercer aucune influence sur les populations, qui étaient livrées à la plus complète anarchie, et dont l'esprit aventureux, l'humeur belliqueuse n'attendaient qu'une occasion et un chef pour lutter contre notre domination.

MESURES ADMINISTRATIVES. – Nous ne nous dissimulons certainement pas tout ce qu'a d'aride la méthode que nous avons dû adopter pour présenter dans un cadre restreint la plus grande quantité possible de faits accomplis pendant une longue période de tâtonnements et d'essais de toute nature dans un pays auquel la France, pendant longtemps préoccupée à l'intérieur, n'a pu accorder qu'une attention secondaire. Mais nous sommes ici bien plus chroniqueur qu'historien, ainsi que nous l'avons dit déjà. Toutefois au début de cette année, qui commence vraiment l'ère de notre occupation , et avant d'aborder la série des actes administratifs qui la signalèrent, nous croyons

devoir, pour l'intelligence du lecteur, montrer le but lointain que la France a atteint à l'heure où nous écrivons ces lignes.

La législation qui régit l'Algérie, indépendamment des lois françaises qui y sont appliquées, ne remplit pas moins de neuf volumes du bulletin officiel. Ce vaste arsenal législatif ou réglementaire forme le chaos le plus confus et le plus propice au désordre que l'on puisse imaginer. Ce sont les dispositions principales de cet Inextricable répertoire que nous analyserons année par année. Mais on comprend les difficultés presque invincibles qui doivent surgir, dans la pratique des affaires, de ces milliers d'arrêtés et d'ordonnances qui se contredisent. La position toute nouvelle que la révolution de février a faite à l'Algérie, l'initiative que la France a prise dans l'oeuvre de la colonisation rendent indispensables la révision et la réforme de notre législation algérienne. Vers la fin de l'année 1848 le général de Lamoricière, alors ministre de la guerre, dans un rapport très remarquable, adressé au président du conseil, chargé du pouvoir exécutif, a démontré cette nécessité, et une commission a été instituée à l'effet :

1° De réunir et vérifier les arrêtés et ordonnances régissant l'Algérie ;

2° De rétablir les arrêtés ou décisions omis ;

3° De proposer le maintien ou l'abrogation des arrêtés et ordonnances qui ont cessé ou doivent cesser d'être en vigueur ;

4° Enfin d'indiquer les matières qui doivent faire l'objet soit d'arrêtés ministériels, soit de décrets du pouvoir exécutif, soit de règlements d'administration publique, soit enfin de lois particulières ; conformément à la législation constitutionnelle de la France.

Nous avons voulu, dès le début, indiquer la voie de réformation et de synthèse dans laquelle le gouvernement se propose d'entrer à l'égard des éléments si variés de notre législation algérienne. Cette indication servira de fil conducteur dans le dédale que notas avons à parcourir.

Un arrêté du 9 janvier autorisa l'acquisition de 10,000

mesures de blé pour l'approvisionnement de la ville d'Alger. Une somme de 144,000 francs fut consacrée à cette acquisition, et le gouvernement de la colonie fut exploité en cette circonstance, par les indigènes qui l'entouraient avec une rare impudeur. L'administration payait au prix de 16 à 17 fr. le sac, les blés qui se vendaient sur la place d'Alger 6 fr. 50 et 7 fr.[1].

Le 19 les négociants maures ou israélites furent assujettis au payement du droit de patente en échange des droits et taxes qu'ils paient sous l'administration du dey.

Un arrêté dû même jour, complémentaire de l'arrêté déjà cité à la date du 26 octobre 1830, détermina le mode de règlement des indemnités dues aux habitants dont les maisons, boutiques, etc., avaient été démolis pour cause d'utilité publique.

Au retour de la malheureuse expédition de Médéah dont nous avons rendu compte, le général Clauzel prit un arrêté instituant des pensions de retraite et des gratifications pour des zouaves qui avaient été blessés ou qui s'étaient distingués dans cette affaire. Ces pensions étaient payables sur les fonds municipaux.

Une commission fut nommée le 1er février pour diriger les travaux d'entretien et de réparation à faire aux quais de la Marine.

Un arrêté du 18 février rétablit la place d'agha, qu'une disposition antérieure avait supprimée.

La suppression des présents, des gratifications et redevances que les chefs des tribus étaient dans l'usage de payer aux beys ou aux principaux fonctionnaires fut l'un des derniers actes de l'administration du général Clauzel, qui fut remplacé, comme nous l'avons dit déjà, par le général Berthezène. Cette mesure excellente, et dictée par un sentiment de justice, ne produisit pas tout l'effet qu'on en devait attendre.

Par arrêté du 26 février le nouveau gouverneur (ce titre n'était pas encore donné officiellement) mit à la disposition de

(1) Nous consultons pour ce résumé, indépendamment du volumineux recueil des *Bulletins officiels*, l'excellent ouvrage de M. Franque, intitulé *Lois de l'Algérie.*

l'administration municipale une somme de 43,542 fr. pour la construction d'un abattoir, les divers locaux affectés jusque-là à l'abattage des bestiaux ayant été détournés de cette destination par les exigences du service militaire.

Une loi du 9 mars autorisa la formation de la légion étrangère, dont une ordonnance du 10 détermina la composition, et l'uniforme.

Un arrêté du 21 mars établit des droits fixes sur les denrées apportées par lés Arabes au marché d'Alger ; le produit de ces droits était spécialement affecté aux frais de l'enlèvement des boues et immondices de la ville.

En vertu de la loi du 9 mars relative à la formation de corps étrangers, une ordonnance royale du 21 autorisa la formation en Afrique de corps de zouaves et de chasseurs algériens. Cette ordonnance n'avait d'autre but que de régulariser l'existence de ces divers corps créés déjà depuis quelque temps.

A la suite des assassinats dont nous avons parlé plus haut, le général Berthezène, par un arrêté en date du 24 mars, prohiba le port d'armes dans l'arrondissement d'Alger.

Un autre arrêté, du 27 mars, détermina les attributions respectives de la municipalité et du commissaire général de police.

Le désordre administratif avait fait de tels progrès que des habitants d'Alger, malgré la défense formelle qui avait été publiée, achetaient des effets appartenant à des sous-officiers et soldats ; un arrêté en date du 22 avril porta des peines sévères contre les auteurs de ces délits. Un arrêté du 25 avril prononça des amendes contre les capitaines marchands qui embarquaient des passagers sans passeports.

Le commerce et l'importation des armes de toute espèce, des pierres à feu, balles, fers, aciers, plomb, etc., du soufre, du salpêtre et des poudres furent sévèrement prohibés par un arrêté du 23 mai.

Le 9 juin il fut décidé que tout acte sous seing privé entre les Européens et les indigènes devait, pour être valable, être rédigé en français et en arabe, les deux traductions placées en regard l'une de l'autre.

Un arrêté du 12 juin attribua à la municipalité la surveillance des filles publiques ; cette mesure était le complément de l'arrêté du 11 août 1830 qui avait ordonné la création d'un dispensaire. Cette disposition, si nécessaire à la santé publique, aurait dû être prise plus tôt : les désordres qu'elle avait pour but de prévenir avaient fait déjà de déplorables progrès.

Les affaires de la nation juive avaient été concentrées dans les mains d'un seul homme, qui avait reçu le titre de chef de la nation hébraïque ; les inconvénients de cette concentration ne tardèrent pas à se faire sentir. Un arrêté du 21 juin institua auprès de ce chef un conseil hébraïque composé de trois membres, nommés par le général en chef.

Un arrêté du même jour eut pour objet de prévenir les inconvénients qui résultaient pour les transactions privées entre Européens et indigènes de la négligence que le kadhi maure et le kadhi turc apportaient à la conservation des actes rédigés par eux. Il fut décidé que tous les actes passés depuis le 5 juillet 1830, ou qui seraient passés à l'avenir pour acquisition d'immeubles situés dans l'étendue de la Régence, devraient être soumis, sous peine de nullité, à l'enregistrement du domaine.

Des arrêtés, en date du 8 septembre 1830 et du 8 juin 1831, portaient que les biens immeubles d2 toute nature appartenant aux deys, aux beys et aux Turcs sortis du territoire de la Régence seraient mis sous le séquestre pour être régis par l'administration des domaines. Cette mesure, résultant du droit que donnait la conquête, n'avait pas été appliquée aux Turcs qui étaient restés à Alger. Un arrêté du 11 juillet porta que cette mesure serait appliquée à ces derniers dans le cas où ils se feraient remarquer par un esprit systématique d'opposition à l'autorité française.

Un arrêté du même jour fixa des droits proportionnels d'enregistrement sur les mutations d'immeubles.

L'importation et le commerce des sels furent déclarés libres moyennant certains droits; cette disposition fut abrogée plus tard par une ordonnance royale du 11 novembre 1835. Les céréales et les farines furent affranchies des droits d'entrée

par arrêté du 15 juillet.

Le 12 août diverses mesures de police pour la ville d'Alger furent prises par arrêté du commissaire général ; elles concernaient surtout la surveillance des établissements publics.

Une direction d'artillerie fut établie à Alger par ordonnance royale du 22 août ; cette ordonnance était le complément d'une disposition antérieure (1er août) qui avait eu pour objet de réorganiser le service de l'artillerie sur les côtes du territoire.

Un crédit de 12,000 fr. fut affecté le 31 août à l'achèvement du lazaret.

A l'exemple de nos soldats, qui avaient dévasté et coupé les bois de haute futaie si précieux dans ce pays, les habitants européens et les indigènes se permettaient des dévastations semblables ; un arrêté du 4 septembre prohiba la coupe des bois ; ce fut la première mesure conservatrice prise dans ce but.

Un arrêté du 7 septembre appliqua au port d'Oran le tarif des droits de douane et d'octroi en vigueur à Alger.

La vente des fers et aciers, interdite à tous autres qu'aux Européens par divers arrêtés, fut rendue libre le même jour, autant parce qu'on espérait alors une tranquillité durable, que parce que la fabrication des instruments aratoires et autres nécessaires à l'agriculture rendaient cette prohibition inutile.

Les indigènes refusaient la monnaie française dans la plupart de leurs transactions ; la circulation et l'acceptation de notre monnaie furent rendues obligatoires sous peine d'amende, en vertu d'un arrêté pris à la même date.

Une ordonnance royale en date du 24 septembre créa à Alger une direction des fortifications, et augmenta le nombre. des officiers de l'état-major du génie, qui fut porté à quatre cents.

L'espoir d'une tranquillité durable, qui avait déterminé l'arrêté du 7 septembre relatif â la liberté du commerce des fers et aciers, ne tarda pas à s'évanouir ; les vols et les assassinats se multipliant, des mesures de surveillance furent rétablies par arrêté du 17 octobre contre les indigènes.

Une ordonnance royale du 31 octobre prescrivit la formation

d'une compagnie de fusiliers de discipline et d'une compagnie de pionniers en Afrique. Deux régiments de cavalerie légère, sous la dénomination de chasseurs d'Afrique, furent créés ear ordonnance du 17 novembre.

Un arrêté pris le 25 novembre plaça dans les attributions du Bénie tous les bâtiments affectés au service de l'armée.

Enfin, une ordonnance du 1er décembre commença à établir une division des pouvoirs civils et militaires. La direction des services administratifs, financiers et judiciaires fut confiée à un intendant civil, qui devint le président du conseil d'administration. M. Pichon fut appelé à ces fonctions importantes. Les attributions du commandant en chef de l'armée d'occupation furent déterminées par une ordonnance du 6 décembre; et une autre ordonnance du même jour nomma le général duc de Rovigo au commandement de nos possessions. Les rapports des services financiers avec l'intendant civil furent réglés par un arrêté du 16 décembre, pris par le général Berthezène.

Commandement du général Rovigo.
(Du 7 janvier 1832 au mois d'avril 1833.)

OPÉRATIONS MILITAIRES. – La situation de l'Algérie semblait plus favorable au moment où le duc de Rovigo succéda au général Berthezène. La nomination de Sidi-Ali-Mbarek comme agha des Arabes avait amené quelque sécurité dans la Métidja. Les tribus se ressentaient encore du rude échec qu'elles venaient d'éprouver dans la province d'Alger et dans celle de Médéah. Elles semblaient disposées à la tranquillité. A Oran le général Boyer contenait les tribus, toujours menaçantes, qui travaillaient avec une infatigable ardeur à former des coalitions pour venir attaquer la ville.

Un événement regrettable vint troubler la paix qui régnait à Alger. Des envoyés d'un chef du Sahara de Constantine, députés à Alger, après avoir rempli leur mission auprès du commandant en chef, se mirent en route pour retourner dans leur pays. Arrivés sur le territoire de la tribu d'El-Ouffia, ils furent dépouillés par les habitants. Pour venger ce cette violation odieuse des devoirs de l'hospitalité , qui était aussi une insulte faite à la France, puisque

ces envoyés emportaient des présents destinés par le général Rovigo a leur maître, une expédition nocturne fut dirigée contre les coupables. La tribu, surprise à la pointe du jour, subit un châtiment des plus rigoureux ; son chef, fait prisonnier, fut amené à Alger, mis en jugement, condamné et exécuté. Un très grand nombre d'indigènes périrent dans cette affaire.

La destruction de la tribu d'El-Ouffia avait eu lieu le 10 avril 1832. A la suite de cette exécution, soit que les Arabes voulussent venger leurs compatriotes, soit que la saison fût devenue plus favorable pour leurs entreprises, les prédications fanatiques recommencèrent ; des provocations nous furent adressées, et une coalition nouvelle se constitua. Notre agha fit d'abord tous ses efforts pour ramener le calme dans les esprits et éviter la guerre. Sidi-Ali-Mbarek n'était pas dévoué à nos intérêts ; mais la douceur de son caractère le portait à condamner toutes les tentatives qui troublaient l'ordre. Cependant 1e mouvement devint tellement général, qu'il se laissa lui-même entraîner, et depuis cette époque il resta notre ennemi. Le commandant en chef sembla pendant quelques semaines vouloir se contenter d'observer les mouvements des insurgés. Lorsqu'il les vit se rassembler et s'enhardir jusqu'à annoncer l'intention de venir nous attaquer dans nos retranchements, il adopta des dispositions vigoureuses pour les disperser. Une première rencontre leur fut fatale le 1er octobre ; deux jours après, atteints par lé général Faudoas, ils éprouvèrent de grandes pertes. Découragés par le mauvais succès de leur entreprise, les confédérés se retirèrent.

Les hostilités continuèrent pourtant sur quelques points; les colonnes françaises conduites par le général Faudoas et par le général Brossard visitèrent successivement Koléah, Boufarik, Blidah, et forcèrent les tribus à implorer la paix.

NOUVELLE OCCUPATION DE BÔNE. – Nous avons vu que Bône avait été occupé sans coup férir immédiatement après la conquête d'Alger, et que presque aussitôt elle avait été évacuée, lorsque la nouvelle de la révolution de juillet était

parvenue en Afrique. Les habitants, restés maîtres de la ville après le départ des Français, avaient refusé de recevoir dans leurs murs les troupes d'El Hadj Ahmed, bey de Constantine. Celui-ci les avait tenus étroitement bloqués du côté de terre, avec l'aide des tribus qui lui obéissaient. Vers la fin de 1831, le chef de bataillon Houder, envoyé par le général Berthezène avec cent vingt-cinq zouaves indigènes pour secourir Bône, trahi par les habitants, avait péri au moment où il essayait de se rembarquer. Les troubles qui à cette époque même avaient agité les tribus des environs d'Alger avaient empêché de poursuivre la réparation des insultes et des échecs que nous avions essuyés sur ce point. Cependant, la situation devenant de plus en plus grave pour eux, les habitants de Bône désespérèrent de leur salut, et adressèrent au commandant en chef de l'armée française les demandes les plus instantes pour les délivrer des attaques des troupes du bey de Constantine.

L'intérêt de notre domination nous indiquait de ne pas laisser El Hadj Ahmed s'emparer de ce port, où il aurait trouvé des facilités pour ses approvisionnements de guerre et un débouché pour les produits agricoles de la province. L'occupation de Bône par une garnison française fut décidée. En attendant la saison favorable pour entreprendre l'expédition, le duc de Rovigo avait confié à deux officiers (les capitaines d'Armandy, de l'artillerie, et Jousouf, des chasseurs algériens) la mission d'aller encourager les assiégés à la résistance. Cependant le 5 mars 1832 la ville fut forcée d'ouvrir ses portes aux troupes du bey de Constantine, et fut livrée au pillage et à la dévastation. La Casbah, où s'étaient réfugiés les derniers défenseurs de Bône, résista jusqu'au 26 au soir ; on se disposait à l'abandonner, lorsque les deux officiers français, avec une trentaine de marins, pénétrèrent dans le fort après avoir escaladé les remparts, et en prirent possession, la nuit même, au nom de la France. Le général en chef se hâta d'envoyer un bataillon pour assurer le résultat de ce hardi coup de main[1].

(1) Voyez *Annales algériennes*, par M. Pelissier, 2° vol., page 49 et suiv.

Dans les premiers jours du mois de mai, le général Monk-d'Uzer, parti de Toulon à la, tête de trois mille hommes, débarqua à Bône, et la trouva complétement abandonnée, les troupes d'El Hadj Ahmed ayant forcé les habitants à l'émigration. La ville n'était plus qu'un amas de ruines ; la Casbah seule offrait un abri contre une surprise. Pendant que nos soldats déblayaient les décombres pour créer lés établissements indispensables, l'ancien bey de Constantine, dont les habitants de Bône avaient accepté l'autorité avant notre arrivée, vint attaquer la ville avec quinze cents hommes environ, qu'il avait ralliés dans les tribus. Le général d'Uzer marcha contre eux le 26 juin, les dispersa facilement, et les refoula vers l'intérieur. Les tribus les plus rapprochées de la ville, frappées de la bravoure de nos soldats, impatientes de retrouver un marché pour l'écoulement de leurs produits, poussées d'ailleurs par les citadins émigrés, qui voulaient rentrer, offrirent leur concours au général français ; et deux d'entre elles s'établirent sous le canon de la place, et nous fournirent des cavaliers auxiliaires pour surveiller la plaine de Bône. Ainsi, pendant l'année 1832 la France fit acte de domination sur les trois provinces de l'ancienne Régence. Nous ne possédions encore que quelques points du littoral, avec un territoire très restreint ; mais notre présence dans les deux ports principaux d'Oran et de BÔne nous permettait d'exercer une surveillance efficace pour empêcher les relations par mer des populations indigènes avec l'extérieur.

PROGRÈS DE LA DOMINATION FRANÇAISE. - Au commencement de l'année 1833 le corps d'occupation était fort de vingt-trois mille cinq cent quarante-cinq hommes et dix-huit cents chevaux. Les tribus de Beni Khelil, de Beni Moussa et de Khachna, dans la plaine de la Métidja, entretenaient avec les autorités françaises des rapports de plus en plus bienveillants, et elles apportaient leurs denrées au marché d'Alger; Blidah semblait rechercher également l'appui de notre armée. L'autorité française s'exerçait directement dans la banlieue d'Alger et dans le territoire compris entre l'Arach, la Métidja, le Mazafran et

la mer, c'est-à-dire dans toute l'étendue du Sahel. A Oran, l'occupation n'embrassait qu'un rayon de quatre kilomètres autour de la place et le fort de Mers-el-Kebir. A Bône les tribus se rapprochaient de plus en plus, et manifestaient des dispositions favorables. En dehors de notre domination directe, Médéah était encore sous le commandement de l'envoyé marocain, personnage sans valeur, incapable d'inspirer aucune crainte sérieuse. Miliana obéissait à la famille des marabouts Sidi-Ahmed-ben-Joucef ; sans relations d'autorité avec les tribus environnantes, qui vivaient dans une indépendance des plus turbulentes. Mostaganem et Tlemsen étaient occupés par des Turcs et des Coulouglis qui entretenaient des intelligences avec nous.

Dans l'intérieur de nos possessions la population civile s'accroissait rapidement, et semblait dominée par le besoin de prendre racine dans le pays en acquérant des,propriétés. On construisait de toutes parts ; les traces de la dévastation qui avait été la suite inévitable de la conquête disparaissaient successivement. Dans le mois de mai 1832, à la suite de discussions survenues entre le commandant en chef et l'intendant civil, ce dernier avait été remplacé par M. Genty de Bussy, qui déploya une grande activité pour organiser l'administration de la ville d'Alger. Au dehors, des routes militaires étaient ouvertes ; des camps retranchés, établis dans des positions bien choisies, multipliaient les moyens de défense et prouvaient aux indigènes la ferme volonté de la France de garder cette terre conquise par la bravoure de ses soldats. Les sentiments hostiles paraissaient s'affaiblir; la tranquillité et le besoin de la paix faisaient chaque jour des progrès. Encouragé par ces premiers résultats, le général Rovigo s'appliquait avec persévérance à les développer, lorsqu'il fut atteint de la maladie à laquelle il devait succomber. Il rentra en France au mois de mars, et fut remplacé par le lieutenant général Voirol, qui prit le commandement par intérim.

Commandement intérimaire du général Voirol.
(D'avril 1833 au 27 juillet 1834.)

ÉVÉNEMENTS SURVENUS DANS LES TROIS PROVINCES. – Le nouveau général en chef marcha avec activité et avec bonheur dans la voie ouverte par son prédécesseur ; il apporta même dans les affaires un esprit plus conciliant, des formes moins acerbes ; et tout en se montrant énergique à l'égard dés indigènes, il s'efforça de leur faire sentir les bienfaits d'une administration protectrice et bienveillante. Au commencement du mois de mai, deux tribus de la Métidja, ayant commis des actes d'hostilité, furent rudement châtiées, et cet exemple d'une juste sévérité accrut encore les bonnes dispositions de la population arabe envers nous.

Après la défaite et la ruine de Hussein-Pacha, le bey de Constantine, ralliant les débris de la milice turque, avait regagné sa province, pillant sur son passage toutes les propriétés de l'État. A son arrivée à Constantine, il trouva la ville révoltée, et ayant reconnu un nouveau bey ; il lui fallut recourir à l'alliance des tribus du désert, dont sa mère était originaire, et au secours des labiles, pour reprendre possession de la capitale du beylik. Dès que son autorité avait été rétablie il avait tourné tous ses efforts vers Bône, afin d'acquérir un port. Repoussé définitivement de ce côté par l'occupation de la ville par la France, au mois de mai 1832, il convoita Bougie. Ses intrigues n'eurent pas plus de succès auprès des populations kabyles, qui se montrèrent peu empressées de se donner un maître. Ne pouvant prendre pied sur le littoral, il voulut s'emparer de Médéah, afin de se rapprocher d'Alger, impatient de s'arroger le titre de pacha, qu'il faisait solliciter à Constantinople. Cette espérance fut encore déçue ; les habitants de Médéah, divisés par des factions, firent taire cependant leurs querelles intestines pour résister au bey de Constantine. L'horreur que les tribus avaient de la domination turque était si grande, que plusieurs d'entre elles réclamèrent des secours auprès du général en chef. On ne put leur en accorder ; mais l'assurance de la sympathie de la France les encouragea ; El Hadj

Ahmed, attaqué dans son camp, fut battu, et rentra en fugitif dans son beylik. A Bône nos progrès ne se ralentissaient pas ; les tribus attirées dans notre cerce d'action commençaient à résister d'elles-mêmes aux entreprises des agents et des troupes du bey de Constantine.

Oran venait de changer de gouverneur ; le général Boyer, après de nombreux combats livrés aux Arabes, presque sous le canon de la place, avait remis le commandement au général Desmichels. En dehors du territoire soumis à notre action directe, la confusion qui régnait pour nous dans les intérêts des populations indigènes et l'obscurité qui nous cachait les événements accomplis à quelque distance dans l'intérieur, se dissipaient. L'empereur du Maroc avait vainement tenté d'annexer à ses États la partie la plus occidentale de l'Algérie. L'armée qu'il avait envoyée, en proie à une indiscipline violente, ne tarda pas à se révolter, et fut obligée de rentrer dans le Maroc sans avoir obtenu aucun résultat. Les représentations du gouvernement français à l'empereur le déterminèrent a renoncer à ses projets de conquête. A Tlemsen, les Hadars, habitants arabes, luttaient contre les Coulouglis, enfermés dans le Méchouar. Ces derniers s'étaient adressés à nous pour avoir du secours, et s'annonçaient déjà hautement comme nos amis.

APPARITION D'ABD-EL-KADER. – Dès que les troupes marocaines eurent repassé la frontière, les tribus, qui avaient partagé leurs forces pour attaquer Oran sans relâche, et pour résister en même temps à l'invasion des Marocains, concentrèrent tous leurs efforts contre nous. Les marabouts prêchaient partout la guerre sainte et poussaient les guerriers au combat. Parmi ces hommes fanatiques, le plus considérable par son influence était Mahhi-ed-Din, de la tribu des Hachem, qui dirigeait une zaouïa renommée, située sur l'Oued-el-Hammam, à une petite distance à l'ouest de Mascara. La grande tribu des Hachem obéissait complètement à l'autorité de Mahhi-ed-Din, et le pressait de transformer l'influence religieuse qu'il exerçait en un pouvoir politique. Mais le marabout, déjà avancé en âge, restait sourd

pour lui-même à ces sollicitations, et préparait les esprits avec habileté et persévérance à reconnaître l'autorité de son fils Abd-el-Kader. Déjà on racontait que dans le voyage qu'il avait fait avec son père à la Mecque, il y avait peu d'années, des prophéties émanées des hommes les plus saints, des songes miraculeux, des apparitions, avaient prédit au jeune Abd-el-Kader qu'il serait sultan des Arabes. Il seconda avec adresse les vues de son père. Toujours au premier rang dans les combats, remarque pour l'austérité de ses moeurs, sa piété et sa connaissance des ouvrages de théologie et de jurisprudence, Abd-el-Kader gagna bientôt tous les coeurs par sa douceur et l'affabilité de son caractère. A la mort de son père, trois de ses frères, plus âgés que lui, s'effacèrent devant sa renommée, et les chefs des tribus le proclamèrent pour diriger la guerre sainte contre les chrétiens.

Sous l'inspiration de leur jeune chef, les tribus restèrent en armes, et vinrent souvent nous provoquer jusque sous les murs d'Oran. Le général Desmichels ne voulut pas supporter plus longtemps ces insolentes bravades ; il prit vigoureusement l'offensive. Dès qu'il apprenait qu'un rassemblement s'était formé, il sortait de la ville, se portait à sa rencontre, et le dispersait. Les 7 et 27 mai, les tribus arabes, réunies en grand nombre, subirent ainsi de graves échecs. Obligé de se tenir à distance d'Oran, Abd-el-Kader se dirigea sur Tlemsen, et se fit proclamer sultan par les Hadars ; il leva des contributions, appela les contingents des tribus, et marcha sur Mostaganem pour s'emparer de cette ville, qui, après Mascara et Tlemsen, déjà en son pouvoir, était la plus importante du beylik. Comme Ahmed-Bey dans l'est, il poursuivait la conquête d'un port pour l'écoulement des produits des riches plaines du Chélif et de Mascara. La petite ville d'Arzeu, située entre Oran et Mostaganem, fut enlevée par les Arabes, et son kadhi, qui avait traité avec les Français, fut décapité. Le général Desmichels, craignant avec raison que Mostaganem ne fût aussi obligé de se rendre, et que l'occupation de ces deux places ne compromît gravement notre domination, se détermina à établir des garnisons françaises sur ces deux points.

Il prit possession d'Arzeu le 3 juillet : la ville avait été abandonnée par les Arabes ; le 29 du même mois il entra à Mostaganem. Chaque pas en avant que les circonstances nous forçaient de faire pour mieux asseoir notre autorité produisait sur les tribus un effet salutaire, et les disposait à se rapprocher ; ainsi, après l'occupation d'Arzeu et de Mostaganem, les importantes tribus des Douairs et des Zmélas entrèrent en pourparlers pour faire leur soumission à la France. Abd-el-Kader voulut tenter encore contre nous la fortune des armes ; il fut battu dans la plaine de Mélata, à Aïn Bedha, le 1er octobre, et à Tamzouat le 3 décembre. Après ce dernier combat les Douairs et les Zmélas se détachèrent tout à fait de sa cause.

OCCUPATION DE BOUGIE. – A plusieurs reprises des bâtiments français et étrangers avaient été insultés à Bougie ; un brick de l'État ayant fait naufrage dans la baie où ce port est situé, tout l'équipage avait été massacré ; on savait que la ville était un foyer d'intrigue, non seulement avec l'intérieur, mais encore avec les anciens chefs de la Régence ; enfin on apprit, vers le milieu du mois d'août, que le bey de Constantine s'avançait vers Bougie pour s'en emparer. Ces causes et ces griefs déterminèrent le gouvernement français à occuper Bougie d'une manière permanente, pour ne pas laisser ce port important entre les mains des Kabyles. Le consul d'Angleterre, à la suite d'une insulte faite par les Bougiotes à un bâtiment de sa nation, avait annoncé que l'Angleterre se chargerait de châtier Bougie si la France ne le voulait pas faire. On organisa une expédition à Toulon ; les ordres, partis de Paris le 14 septembre, reçurent promptement leur exécution ; les troupes mirent à la voile le 23, et le 29, après une attaque audacieuse de nos troupes et une très vive résistance de la part des Kabyles, Bougie tomba en notre pouvoir(1).

Cet acte de vigueur releva le courage des colons et rendit l'espoir aux indigènes qui avaient embrassé notre parti. En effet,

---

(1) Voyez *Annales algériennes*, par M. Pellissier, 2° vol., page. 84 et

une commission spéciale, composée de membres des deux chambres, avait été nommée, le 7 juillet 1833, pour aller recueillir en Afrique tous les faits propres à éclairer le gouvernement sur l'état du pays et sur les mesures que réclamait son avenir. La mission de cette commission, mal interprétée, avait fait croire qu'on se disposait à abandonner notre conquête ; de là le découragement, de là les fausses rumeurs répandues parmi les tribus ennemies et que l'occupation de Bougie détruisit.

TRAITÉ DU GÉNÉRAL DESMICHELS AVEC ABD-EL-KADER. – L'année 1834 commença sous des auspices favorables. Sur tous les points notre situation s'était améliorée ; le résultat fut particulièrement sensible dans la province d'Oran, parce que là, les éléments hostiles à notre domination étant organisés et concentrés sous l'autorité d'un seul chef, la lutte était plus fréquente, mais aussi le succès était plus durable. Après les brillants avantages remportés dans la plaine de Mélata, le général Desmichels s'était mis en communication avec Abd-el-Kader, et s'efforçait de lui persuader de négocier. L'émir ne tarda pas à accueillir avec faveur les ouvertures qui lui étaient faites. Le commandant d'Oran espérait en traitant faciliter la création d'un pouvoir fort, qui contiendrait les Arabes et avec lequel les relations soit pacifiques, soit hostiles, seraient plus avantageuses. De son côté, le jeune sultan comprit que la paix lui était indispensable pour organiser sa puissance, sauf à tourner ses armes contre nous dès qu'il aurait fini de soumettre toutes les tribus et qu'il se serait créé des troupes régulières. Après des négociations prolongées, un traité fut signé le 26 février 1834[1]. Le gouver-

---

(1) Nous croyons devoir transcrire ici en entier cet acte important :

TRAITÉ DE PAIX

Entre le général Desmichels et Abd-el-Kader

(traduit sur l'original arabe laissé à l'émir).

Conditions des Arabes pour la paix.

1° Les Arabes auront la liberté de vendre et acheter de la poudre, des armes, du soufre, enfin tout ce qui concerne la guerre.

nement approuva cette convention, où les intérêts arabes étaient mieux garantis peut-être que les nôtres ; mais il se réserva de la compléter par des arrangements ultérieurs mieux combinés. La cessation des hostilités, si profitable à Abd-el-Kader, ne fut pas cependant sans utilité pour nous; elle nous permit d'affermit notre autorité dans les établissements que nous avions formés ; les marchés d'Oran furent abondamment approvisionnés, et les Européens purent voyager avec sécurité jusque dans le centre de la province.

Le général d'Erlon gouverneur général.

(Du 27 juillet 1834 au 8 juillet 1835.)

NOUVELLE ORGANISATION POLITIQUE DE L'ALGÉRIE. - Les travaux de la commission d'Alger fournirent sur

---

prince des croyants, comme par le passé, et pour toutes les affaires les chargements ne se feront pas autre part que dans ce port. Quant à Mostaganem et Oran, ils ne recevront que les marchandises nécessaires aux besoins de leurs habitants, et personne ne pourra s'y opposer ; ceux qui désirent charger des marchandises devront se rendre à la Mersa.

3° Le général nous rendra tous les déserteurs et les fera enchaîner. Il ne recevra pas non plus les criminels. Le général commandant à Alger n'aura pas de pouvoir sur les musulmans qui viendront auprès de lui avec le consentement de leurs chefs.

4° On ne pourra empêcher un musulman de retourner chez lui quand il le voudra.

Ce sont là nos conditions, qui seront revêtues du cachet du général commandant à Oran.

Conditions des Francais.

1° A compter d'aujourd'hui les hostilités cesseront entre les Français et les Arabes.

2° La religion et les usages des Arabes seront respectés.

3° Les prisonniers français seront rendus.

4° Les marchés seront libres

5° Tout déserteur français sera rendu par les Arabes.

6° Tout chrétien qui voudra voyager par terre devra être muni d'une permission revêtue du cachet du consul d'Abd-el-Kader et de celui du général.

Sur ces conditions se trouve, le cachet du prince des croyants.

les possessions françaises au nord de l'Afrique des renseignements précieux, gui permirent de constituer sur des meilleures bases le gouvernement et l'administration de notre conquête. Le 22 juillet 1834 une ordonnance royale régla, selon les indications et les conseils de la commission, tout l'établissement politique et administratif. Le gouvernement ne fut plus la conséquence du commandement militaire, mais le domina. Le pays obéissait avant au général en chef de l'armée d'occupation ; il fut confié au commandement d'un gouverneur général, qui avait sous ses ordres un lieutenant général commandant les troupes, toute l'administration rentra sous la direction immédiate du ministre de la guerre. Le général commandant les troupes, un intendant civil, le commandant de la marine, un procureur général, un directeur des finances et un intendant militaire furent chargés des différents services civils et militaires, et composèrent un conseil de gouvernement auprès du gouverneur général. Le même acte statuait en outre que les possessions françaises dans le nord de l'Afrique seraient régies par ordonnances royales. Le général Drouet d'Erlon fut nommé gouverneur général et entra en fonctions le 26 septembre. M. Lepasquier, préfet du Finistère, fut appelé à remplacer, comme intendant civil, M. Genty de Bussy.

SITUATION. – L'administration intérimaire du général Voirol, quoique contrariée par sa prolongation même, qui faisait peser sur elle un doute et une incertitude fâcheux, avait produit des résultats satisfaisants. Mais à mesure que les difficultés diminuaient, les chambres, dominées par la réoccupation d'alléger les dépenses de occupation, jusque-là sans compensation, poussaient énergiquement le gouvernement dans la voie des économies, et demandaient une réduction de l'effectif de l'armée. Cette impatience, à laquelle il fut impossible de résister absolument, vint arrêter le développement des progrès nouveaux, en enlevant au gouverneur général une partie de ses soldats, seul et tout-puissant moyen d'action sur les tribus pour leur imposer, par la crainte, des relations pacifiques avec nous. En voyant réduire le nombre des troupes Françaises, le général

d'Erlon voulut utiliser les indigènes, et proposa d'organiser un corps de spahis pour être affecté au maintien de la tranquillité hors des, villes. Cette création fut approuvée, et pour la compléter on donna. au chef de ce corps, avec le titre d'agha, la direction des relations avec les tribus.

Tous ces efforts ne demeurèrent pas infructueux : les rapports avec les Arabes étaient plus suivis et meilleurs. Le général Voirol avait organisé un bureau arabe, dont le capitaine de Lamoricière fut nommé chef et qui réunit plusieurs officiers pleins de zèle et d'intelligence. Cette utile institution travaillait avec ardeur à reconstituer au milieu des tribus l'administration, qui avait complètement disparu depuis la conquête. Les indigènes étaient tellement las de la guerre et de l'anarchie, qu'ils étaient disposés à accepter une organisation même sous notre direction. Malheureusement ces bonnes dispositions trouvèrent des ennemis redoutables. Abd-el-Kader, déjà trop à l'étroit dans la province d'Oran, voulait venir pacifier Médéah et le territoire qui en dépendait. Les habitants n'étaient pas éloignés de l'accueillir ; mais ils jugèrent prudent de consulter le gouverneur général, lui demandant, ou de leur permettre de reconnaître un hakem qui serait nommé par l'émir, ou de pourvoir lui-même à la défense de la ville. Le général d'Erlon fit signifier à Abd-el-Kader de ne pas pénétrer à Médéah; cependant il ne put pas envoyer de troupes soit pour protéger, soit pour surveiller les habitants. L'émir invoqua le traité signé avec 1e général Desmichels ; et comme le territoire pour lequel on entendait traiter n'avait pas été déterminé, il se prétendit en droit de se porter partout ou les musulmans réclameraient sa présence et son intervention.

PROGRÈS D'ABD-EL-KADER. – Le besoin d'ordre et d'un gouvernement régulier fut plus fort que nos remontrances; à défaut de la France, trop éloignée et presque toujours invoquée en vain, les tribus s'adressèrent à l'émir, qui venait au devant de leurs désirs et qui leur offrait la garantie d'une administration fortement organisée dans la province d'Oran. Médéah même

ne tarda pas à l'appeler dans ses murs, et une circonstance hâta encore l'arrivée d'Abd-el-Kader dans la province d'Alger. Un marabout, Hadj-Moussa, parti du Sahara, s'avança vers Médéah suivi de plus de deux mille Arabes, rançonnant sur son passage toutes les tribus qui avaient été en relations avec les Français ; il força les habitants à lui livrer la ville, et se dirigea ensuite vers Miliana. Hadj-Moussa confondait dans les mêmes anathèmes les chrétiens et Abd-el-Kader, qui avait traité avec eux. L'émir marcha à sa rencontre, lui livra bataille, le défit complètement, et le contraignit à s'enfuir dans le désert. Le vainqueur fût accueilli avec transport à Médéah; il confia le commandement de la ville et du pays environnant à Mohammed ben Aïssa el Berkani, marabout de la tribu des Beni Menasser. La ville de Miliana et la contrée qui en dépend eut pour chef Hadj Segheir ben Ali Mbarek, marabout de Koléah, qui avait exercé la charge d'agha à notre service sous le commandement du général Berthezène. Il institua même des kaïds jusque dans les tribus de la Metidja, et retourna à Mascara , en recevant sur son passage les envoyés et les hommages des populations dont il venait d'organiser l'administration.

RUPTURE AVEC ABD-EL-KADER. – Les réclamations et les explications se multipliaient sans amener de conclusion et sans que nous puissions obtenir satisfaction à nos trop justes griefs. Les tribus de la province d'Oran qui entretenaient des rapports avec nous étaient injustement persécutées ; le monopole commercial établi à Arzeu pesait durement sur les opérations de nos négociants ; enfin nous étions informés que l'émir se disposait à recevoir des munitions de guerre à l'embouchure de la Tafna, par des navires étrangers. Le général Desmichels, malgré les avertissements incessants que les faits lui apportaient chaque jour, conservait dans le traité de paix signé par lui une confiance dangereuse. On dut le rappeler d'Oran ; il fut remplacé par le général Trézel, qui était alors chef d'état-major de l'armée d'Afrique.

Le premier soin du nouveau commandant fut d'adopter des

dispositions vigoureuses pour contenir les tentatives de l'émir et se réparer à une rupture dès lors inévitable. Les Douairs et les Zmélas, qui comptaient de nombreux et braves cavaliers, s'étaient ralliés à notre cause depuis longtemps ; Mustapha ben Ismayl, leur chef, avait d'abord lutté avec succès contre Abd-el-Kader, et l'émir n'avait pu vaincre son rival, représentant du parti de l'ancien gouvernement turc, qu'avec l'appui du général Desmichels, qui lui avait fourni des armes et des munitions. Le brave Mustapha, qui devait devenir plus tard un de nos plus précieux auxiliaires, s'était retiré à Tlemsen, dans le Méchouar, où les coulouglis tenaient encore contre Abd-el-Kader. Les Douairs et les Zmélas savaient que le général Desmichels avait été blâme pour le secours prêté à leur ennemi ; ils espéraient que le général Trézel rendrait plus de justice à leur passé, et ils demandèrent qu'on prit avec eux un engagement formel. Ces tribus, qui constituaient le makhzen (force administrative des anciens beys), éprouvaient la plus vive répugnance à s'unir à Abd-el-Kader, qu'elles avaient connu pauvre et sans importance; elles appréhendaient les représailles des partisans du nouveau sultan, qu'elles avaient autrefois aidé les Turcs à pressurer. C'était donc leur intérêt de se lier à nous le plus étroitement possible. Quant à nous, nous avions tout avantage à acquérir des auxiliaires dont la fidélité nous était garantie parleurs antécédents politiques et par leurs préjugés. Lé général Trézel signa donc avec eux un traité[1].

---

(1) Conditions arrêtées le 16 juin 1835 su camp du figuier, entre le général Trézel et les Douairs et Zmélas.

Art. 1er. Les tribus reconnaissent l'autorité du roi des Français et se réfugient sous son autorité.

Art. 2. Elles s'engagent à obéir aux chefs musulmans qui leur seront donnés par le gouverneur général.

Art. 3. Elles livreront à Oran, aux époques d'usage, le tribut qu'elles payaient aux anciens beys de la province.

Art. 4. Les Français seront bien reçus dans les tribus, comme les Arabes dans les lieux occupés par les troupes françaises.

Art. 5. Le commerce des chevaux, des bestiaux, et de tous les produits,

Abd-el-Kader, craignant que ces rapports nouveaux entre l'autorité française et les tribus ne fussent d'un fâcheux exemple dans la contrée la plus rapprochée d'Oran, prescrivit aux Douairs et aux Zmélas de quitter le territoire qu'ils occupaient et d'aller s'établir dans l'intérieur de la province. Les deux tribus, justement alarmées de cette émigration forcée, résistèrent aux ordres de l'émir, et invoquèrent la protection française. Le général Trézel signifia à Abd-el-Kader qu'il eût à respecter nos alliés. En même temps il rassembla les forces dont

---

sera libre pour chacune de toutes les tribus soumises; mais les marchandises destinées à l'exportation ne pourront être déposées et embarquées que dans les ports qui seront désignés par le gouverneur général.

Art. 6. Le commerce des armes et des munitions de guerre ne pourra se faire que par l'intermédiaire de l'autorité française.

Art. 7. Les tribus fourniront le contingent ordinaire toutes les fois qu'elles seront appelées par le commandant d'Oran à quelque expédition militaire dans les provinces d'Afrique.

Art. 8. Pendant la durée de ces expéditions, les cavaliers armés de fusil et de yatagans recevront une solde de deux francs par jour. Les hommes à pied armés d'un fusil recevront un franc. Les uns et les autres apporteront cinq cartouches au moins. Il leur sera délivré de nos arsenaux un supplément de dix cartouches. Les chevaux des tribus soumises qui seraient tués dans le combat seront remplacés par le gouvernement français.

Lorsque les contingents recevront des vivres des magasins français, les cavaliers et les fantassins ne recevront plus que cinquante centimes par jour.

Art. 9. Les tribus ne pourront commettre d'hostilités sur les tribus voisines que dans le cas où celles-ci les auraient attaquées, et alors le commandant d'Oran devra en être prévenu sur-le-champ, afin qu'il leur porte secours et protection.

Art. 10. Lorsque les troupes françaises passeront chez les Arabes, tout ce qui sera demandé pour la subsistance des hommes et des chevaux sera payé au prix ordinaire et de bonne foi.

Art. 11. Les différends entre les Arabes seront jugés par leurs kaïds ou leurs kadhis; mais les affaires graves de tribu à tribu seront jugées par le kadhi d'Oran.

Art. 12. Un chef sera choisi dans chaque tribu, et résidera à Oran avec sa famille.

il pouvait disposer avec tant de promptitude, qu'il arriva au milieu du campement des Douairs et des Zmélas au moment où les agents d'Ab-el-Kader saisissaient les principaux chefs de ces tribus et commençaient à faire opérer le mouvement de retraite vers l'intérieur. Cet événement devint le signal de la reprise des hostilités.

AFFAIRE DE LA MACTA. - Les Arabes se préparaient à la guerre depuis plusieurs mois. Les difficultés soulevées par l'interprétation du traité faisaient prévoir à Abd-el-Kader une rupture prochaine. Il la désirait, parce que les prédications fanatiques contre les chrétiens, l'exaltation des passions religieuses eu faveur de la guerre sainte, étaient encore pour lui les plus puissants moyens d'imposer son autorité aux tribus, de faire taire leurs rivalités, de les grouper pour une action commune, et de leur demander des contributions sous prétexte des préparatifs à faire pour la guerre. L'origine du pouvoir qui lui avait été transmis par son père, la nature même de la vénération qu'on lui avait vouée, le condamnaient pour ainsi dire à rompre le traité que les Arabes les plus dévoués n'acceptaient que comme une suspension d'armes. On a vu d'ailleurs que le marabout du désert, battu par l'émir à Médéah, avait levé une armée assez forte pour le combattre, en l'accusant d'être l'allié des chrétiens. D'un autre côté, les indigènes n'avaient pas encore enduré de grands maux ; le fanatisme n'avait perdu qu'une faible partie de ses illusions, après les échecs essuyés dans les attaques contre les troupes françaises. Aussi toutes les tribus répondirent avec ardeur à l'appel de leur sultan, et lui fournirent des contingents nombreux. Pendant la paix nous avions nous-mêmes donné des armes et des munitions de guerre à toutes les tribus de l'émir.

Le 26 juin 1835 le général Trézel mit sa colonne en mouvement, et parvint, sans rencontrer l'ennemi, jusqu'à un défilé dans la forêt de Mulay-Ismayl, sur la route de Mascara. L'infanterie arabe s'était embusquée dans les pentes très roides et couvertes de broussailles qui dominaient le défilé. Les cavaliers

occupaient la route et tous les espaces un peu découverts. Les troupes françaises abordèrent ces positions difficiles avec tant d'élan que les Arabes durent reculer; mais ils revinrent bientôt à la charge. Cependant, malgré leurs efforts, la victoire nous resta; elle tous coûta des pertes sensibles ; le brave colonel Oudinot, fils du maréchal duc de Reggio, trouva la mort dans ce premier combat. Après ce brillant succès, le général Trézel établit son camp sur le Sig, et reçut bientôt des envoyés d'Abd-el-Kader, qui, tout en protestant de son amour pour la paix, ne voulut pas pourtant souscrire aux conditions proposées(1).

Un seul jour consacré au repos donna le temps aux cavaliers arabes dispersés de se rallier, et permit à l'émir de constater que la colonne française, embarrassée d'un nombreux convoi d'approvisionnements et de blessés, n'avait plus toute la liberté de ses mouvements pour combattre. Le général pressentit, de son côté, qu'il s'était engagé trop avant, et résolut de se retirer sur Arzeu, en suivant les rives du Sig, qui prend le nom de Macta, après sa jonction avec l'Habra. On se mit en marche le 28 ; bientôt l'armée se trouva resserrée dans un passage étroit, formé à droite par les bords marécageux de la Macta, à gauche, par des collines très boisées ; c'était le point choisi par Abd-el-Kader pour nous assaillir. Il fallut porter des troupes nombreuses sur les hauteurs, pendant que l'avant-garde débarrassait la route; l'ennemi, voyant le convoi protégé par une faible arrière-garde, l'attaqua avec fureur. Les Arabes, se précipitant dans un intervalle laissé à découvert par la cavalerie, atteignirent plusieurs voitures de blessés, et massacrèrent nos malheureux soldats. Les troupes qui suivaient, se croyant coupées, se débandèrent. En un instant le désordre fut à son comble. Dès ce moment la marche de la colonne devint une véritable déroute; après des efforts inouïs, quelques officiers dévoués purent cependant rallier de petits détachements et faire franchir ce passage funeste. Enfin, onarriva dans la plaine qui s'étend au bord de la mer, et les corps

(1) Voyez *Annales algériennes*, par M. Pellissier, 2e vol., pag. 26, et suiv.

se reformèrent ; à sept heures du soir, l'armée, épuisée de fatigues, s'arrêta à Arzeu. Nos pertes dans cette fatale journée s'élevèrent à deux cent soixante-deux morts et trois cent huit blessés.

L'issue de cette campagne, dont le général Trézel assuma noblement toute la responsabilité, amena la nomination du général d'Arlanges au commandement d'Oran. Enhardi par un succès aussi inespéré, Abd-el-Kader s'avança jusqu'à vingt kilomètres d'Oran, et établit quatre camps autour de la ville. Le 29 août il vint attaquer nos avant-postes ; mais nos auxiliaires indigènes, appuyés par l'artillerie, dispersèrent bientôt les cavaliers ennemis. Après plusieurs tentatives infructueuses, l'émir, voyant que le zèle ses troupes s'affaiblissait et que ses pertes augmentaient sans cesse, se retira à Mascara, alléguant pour masquer sa retraite les ravages que le choléra exerçait alors dans la Régence. Il comptait sur les intentions pacifiques du général d'Erlon pour reprendre les négociations ; mais le gouvernement, frappé de l'atteinte funeste portée à notre puissance aux yeux des indigènes, s'occupait déjà de réunir les moyens d'obtenir une éclatante revanche. Le général d'Erlon fut rappelé et remplace par le maréchal Clauzel.

Gouvernement du maréchal Clauzel.
(Du 8 juillet 1835 au 12 février 1837.)

SITUATION GÉNÉRALE. – Le maréchal Clauzel arriva à Alger le 10 août 1835 ; il fut reçu avec des transports de joie. Sa haute réputation militaire donnait la garantie que l'échec éprouvé par nos armes à la Macta serait glorieusement réparé. Quinze mois d'une paix illusoire dans l'ouest nous avaient fait perdre toute influence sur les populations de la province d'Alger ; et dans la plaine même de la Métidja Abdel-Kader trouva des partisans. Les Hadjoutes, tribu renommée par son courage, devinrent les agents les plus actifs de la ligue formée contre nous. Pour mettre un frein à leurs brigandages et protéger les propriétés des colons, on dut établir un camp retranché à Mahelma, en avant

et à l'ouest de Douéra. De Médéah à Tlemsen ; toutes les populations arabes ne reconnaissaient d'autre chef qu'Abd-el-Kader. Le bey de Constantine, après de fréquents efforts, toujours vains, pour. s'emparer du beylik de Titeri, semblait s'être résigné à le laisser entre les mains de l'émir. Dans la province de Constantine nous possédions en paix le littoral, sauf des combats, parfois assez vifs, qui nous étaient livrés à Bougie parles tribus kabyles, et quelques rapides expédiions dans les environs de Bône pour protéger nos alliés arabes.

Les détails multipliés d'une administration compliquée, l'invasion du choléra, la répression des brigandages des Hadjoutes, ne détournèrent pas le maréchal Clauzel des préparatifs de l'expédition qui devait aller frapper Abd-el-Kader au coeur même de ses État, à Mascara. La légion étrangère, forte de six mille hommes, venait d'être cédée au gouvernement espagnol. Cette troupe, qui avait rendu des services si efficaces en Algérie, fut remplacée par des régiments rassemblés à Port-Vendre et dirigés sur Oran. A la fin d'octobre le gouverneur général ordonna l'occupation de l'île de Rachgoun, située près de l'embouchure de la Tafna, à la auteur de Tlemsen. La possession de cette île, presque sur l'extrême limite de la province d'Oran, nous permettait de surveiller les côtes et de réprimer la contrebande de munitions de guerre qu'on essayait de faire sur ce point pour approvisionner Tlemsen.

Abd-el-Kader ne se dissimulait pas la gravité du danger qui le menaçait. Pou exalter le fanatisme des tribus, il fit répandre le bruit que la France allait bientôt être engagée dans une guerre avec l'Europe entière; mais les Arabes, malgré leur crédulité, furent détrompés eu voyant arriver sans cesse de nouvelles troupes. Peu rassuré sur ces dispositions, l'émir avait forcé toutes les tribus établies entre Oran et Mascara à se retirer derrière cette ville ; il fit enlever tous les dépôts qu'il avait à Mascara, et les dirigea vers le sud ; quelque temps après, il conduisit sa famille au delà du Tell. Quoiqu'il n'eût. pas pu déterminer de gros rassemblements de guerriers, il faisait harceler nos alliés

indigènes, et les forçait à se réfugier dans la ligne de nos avant-postes. Les coulouglis qui étaient enfermés dans le Méchouar de Tlemsen, avec Mustapha bon Ismayl, se défendaient bravement contre tes partisans de l'émir ; mais leur position devenait de jour en jour plus critique, et depuis l'échec de la Macta ils implorait avec insistance les secours de la France.

EXPÉDITION DE MASCARA. – Les préparatifs terminés, l'armée se mit en mouvement le 26 novembre. Elle comptait huit mille hommes, dont mille indigènes, tant cavaliers arabes, que fantassins turcs ou coulouglis, sous les ordres d'Ibrahim, kaïd de Mostaganem. Le duc d'Orléans, prince royal, suivait l'expédition. On arriva sur les bords du Sig, sans rencontrer de résistance. Le 1er décembre le maréchal Clauzel conduisit en personne. quelques troupes contre un parti d'Arabes établi sur l'Habra. Après une courte résistance, l'ennemi s'enfuit dans la montagne ; les engagements qui suivirent, quoique peu importants, coûtèrent cher aux Arabes, et la plupart des tribus abandonnèrent le camp de l'émir. L'armée continua sa marche, et entra à Mascara le 5 décembre. En quittant sa capitale, Abd-el-Kader avait forcé les habitants à émigrer et avait donné ordre de mettre le feu à toutes les maisons. Nos soldats, en pénétrant dans la ville, furent obligés de faire de grands efforts pour éteindre l'incendie qui s'était déjà déclaré sur plusieurs points(1).

Le but principal de l'expédition contre Mascara avait été d'établir le kaïd Ibrahim avec le titre de bey et de lui créer une position assez forte pour contrebalancer la puissance d'Abd-el-Kader. Mais les tribus voisines ne firent aucun acte de soumission. Ibrahim ne pouvait se maintenir dans une ville ouverte, avec le peu de Turcs qui le suivaient. L'effectif de l'armée n'était pas assez considérable pour en détacher une garnison qui aurait occupé Mascara. D'ailleurs, on venait d'acquérir la preuve qu'on ne pouvait entretenir avec ce point que des com-

---

(1) Voyez *Annales algériennes*, par M. Pellissier, 3e vol., pag. 21 et suiv.

munications pleines de péril ; la ville n'offrait qu'un amas de ruines ; l'abandon fut décidé. Les troupes s'éloignèrent le 8 décembre, après avoir détruit, ou mis hors de service, l'artillerie et le matériel qu'on trouva dans la place. L'armée emmena à sa suite la population juive de la ville et quelques Arabes allés qui redoutaient les vengeances de l'émir. Au retour, le corps, expéditionnaire ne rencontra pas d'ennemis ; mais un temps épouvantable qui s'était déclaré depuis le jour de l'entrée à Mascara, avait rendu les routes impraticables, et on ne put arriver à Mostaganem que le 12 décembre, après avoir subi les plus pénibles privations et les plus dures fatigues. Le duc d'Orléans s'embarqua à Mostaganem pour rentrer en France.

La prise de Mascara avait détaché du parti de l'émir quelques chefs arabes, notamment El-Mézary, qui consentit à servir comme lieutenant du kaïd Ibrabim, institué bey de Mostaganem. Cependant, malgré la destruction de sa capitale, la puissance d'Abd-el-Kader n'avait pas été sérieusement ébranlée ; il n'attendait que le moment de la retraite des Français pour reparaître. Il continua de faire inquiéter les tribus ralliées à notre cause et rassemblées autour d'Oran ; quant à lui, il se porta de sa personne, à la tête de forces considérables, sur Tlemsen, dans l'espoir de chasser définitivement les coulouglis et Mustapha ben Ismayl du Méchouar. A la nouvelle de ce mouvement, le maréchal Clauzel, qui avait eu un instant la pensée de négocier avec l'émir, ne songea plus qu'à aller porter secours aux défenseurs de la citadelle de Tlemsen, si constants dans leurs sympathies pour notre cause.

EXPÉDITION DE TLEMSEN. – Le corps d'armée s'était rendu de Mostaganem à Oran. Après quelques jours consacrés au repos, il se mit en route pour Tlemsen, le9 janvier, Abd-el-Kader avait fait une trop rude expérience de la valeur de nos soldats et de l'habileté de leur chef pour affronter encore la chance des combats. Il n'osa tenter ni de défendre la ville ni de venir arrêter la marche de la colonne ; il s'éloigna de Tlemsen pendant la nuit, après avoir enjoint à la population de le suivre. Les coulouglis

du Méchouar, et les chefs des Angads, tribu depuis longtemps hostile à l'émir, se réunirent pour se porter à la rencontre des Français. Les deux troupes se joignirent à quelques kilomètres en avant de Tlemsen, et entrèrent dans la ville le 13 janvier. On trouva dans les maisons abandonnées de grands approvisionnements de blé et d'orge qui pourvurent largement aux besoins de l'armée pendant le long séjour qu'elle fit sur ce point(1).

Abd-el-Kader était campé à huit kilomètres à l'est de Tlemsen ; il retenait auprès de lui les habitants, auxquels il avait persuadé que les troupes françaises ne resteraient pas au delà de trois jours dans la ville, comme cela était arrivé pour Mascara. Le maréchal Clauzel voulut se débarrasser de ce dangereux voisinage ; deux colonnes furent organisées pour poursuivre l'émir; on leur adjoignit les Turcs et les coulouglis du Méchouar, sous les ordres de Mustapha ben Ismayl, quatre cents cavaliers douairs et zmélas, commandés par El-Mézary; et quatre cents cavaliers des Angâds. Abd-el-Kader n'attendit pas nos troupes; il se retira précipitamment, abandonnant ses bagages; nos auxiliaires atteignirent toutefois son infanterie, et la fuirent en déroute. L'émir, vivement poursuivi, ne dut la vie qu'à la vitesse de son cheval. En rentrant à Tlemsen la colonne ramena une partie de la population fugitive.

L'ancien kaïd de Tlemsen s'était réfugié les Kabyles qui habitent la rive gauche de la Tafna, et cherchait à y organiser des forces pour nous attaquer. Le gouverneur général ne voulut pas laisser se développer ces germes de résistance ; il dirigea une forte colonne vers le confluent de l'Isser et de la Tafna, avec le projet, après avoir dispersé les Kabyles, de s'assurer si la route qui liait Tlemsen à la mer était praticable. Notre établissement à l'île de Rachgoun n'était éloigné de Tlemsen que de quarante kilomètres. Arrivé sur les bords de la Tafna, le maréchal trouva devant lui Abd-el-Kader, déjà remis des échecs qu'il venait d'essuyer et ayant réuni les guerriers des tribus des Hachem et des Beni Amer,

(1) Voyez *Annales algériennes,* par M. Pellissier, 3e vol., pag. 47 et suiv.

des Kabyles et quelques Marocains. Après deux engagements des plus vifs, dans lesquels il éprouva des pertes considérables, l'ennemi se retira à quelque distance. Le gouverneur général, ayant rencontré une résistance plus grande qu'il ne s'y attendait, inquiet d'ailleurs de la présence des Marocains, jugea prudent de ne pas pousser sa reconnaissance plus loin, et regagna Tlemsen.

Avant de retourner à Oran, le maréchal Clauzel compléta l'armement des coulouglis, il organisa un bataillon de cinq cents soldats français pour tenir garnison dans le Méchouar, et en confia le commandement au capitaine du génie Cavaignac ; il institua un bey indigène pour gouverner le pays. Pendant sont séjour à Tlemsen, le maréchal prit une mesure des plus regrettables. Il imposa à la population une contribution de 150,000 francs pour payer les frais de la campagne. Les procédés barbares employés pour la perception de cette somme atteignirent les coulouglis, qui s'étaient montrés jusque-là nos plus fidèles amis et les habitants rentrés sur notre invitation, et sur les approvisionnements desquels l'armée vivait depuis son entrée à Tlemsen. La rigueur fiscale qui fut déployée en cette circonstance nous aliéna le coeur de nos partisans, et éloigna de nous les indigènes, que nos succès militaires avaient disposés à se soumettre. La colonne française partit pour Oran le 7 février, et rentra dans cette ville le 12, après avoir facilement dispersé les cavaliers arabes qui tentèrent d'inquiéter sa marche.

ÉTAT DE LA PROVINCE D'ALGER. – La province d'Alger était loin d'être pacifiée. Avant d'entreprendre ses opérations sur Mascara et Tlemsen, le maréchal Clauzel avait essayé de placer Miliana, Cherchell et. Médéah sous l'autorité de beys nommés par la France. Les indigènes investis, sans influence sur la population, ne pouvaient lutter contre l'ascendant qu'Abd-el-Kader exerçait partout ; aucun d'eux ne put se faire recevoir dans son commandement ; et comme nous n'avions pas de troupes disponibles pour les appuyer, cette tentative d'organisation tourna entièrement à notre confusion. Cependant lorsque la nouvelle de nos succès militaires dans l'ouest se fut répandue,

les tribus semblèrent se rapprocher de nous, du moins celles de la Métidja ; plusieurs d'entre elles, les Ouled Zeitoun (Couloughs), les Beni Misra, les Beni Moussa, vinrent se ranger sous notre obéissance. En même temps les entreprises coloniales des Européens prirent une activité nouvelle autour d'Alger; on occupa des fermes et on créa des établissements d'agriculture en dehors de nos avant-postes, isolés au milieu des Arabes. Quoique la sécurité ne fût pas encore aussi complète que ces colons, trop hardis, paraissaient le croire, il est certain néanmoins qu'on commençait à jouir d'une tranquillité plus grande.

ÉTAT DE LA RÉGENCE. – Il régnait aux,environs de Bône une paix à peu près satisfaisante. La sage administration du général d'Uzer faisait claque jour des progrès, et se conciliait la confiance des tribus. La douceur de notre gouvernement frappait d'autant plus les indigènes, qu'en ce moment même le bey de Constantine commettait des actes de cruauté et d'oppression inouïs contre les tribus de son beylik. Plusieurs d'entre elles s'étaient révoltées, et leurs chefs cherchaient à entrer en rapport avec le commandant de Bône.

A Bougie notre domination n'avait fait aucun progrès. Les Kabyles, lassés des attaques dirigées sans résultat contre nos positions, semblaient avoir conclu une espèce de trêve avec nos troupes. Mais ils étaient en proie à des luttes intestines. Un parti s'était formé qui voulait vivre en bonne intelligence avec nous et fréquenter le marché de la ville; toutes les fois qu'il essayait d'entrer en pourparlers, une opposition violente éclatait pour lui contester le droit de traiter avec Bougie. Malheureusement la configuration du sol, les habitudes guerrières des populations, le peu de forces qui gardaient la ville, ne nous permettaient pas d'intervenir pour aider les partisans de la paix à triompher de leurs adversaires. Cet état de choses se prolongea, et fut quelquefois interrompu par des agressions partielles contre nos avant-postes, quand le parti des fanatiques parvenait à dominer, pour un instant, les résolutions des tribus les plus rapprochées de la ville.

HOSTILITÉS DANS LA PROVINCE D'ALGER. – Le maréchal Clauzel poursuivait avec une persistance fâcheuse la pensée d'installer de grands chefs indigènes pour gouverner au nom de la France. L'insuccès des tentatives faites à deux reprises à Médéah, puis à Cherchell, à Mascara, enfin en dernier lieu à Tlemsen, où notre bey, malgré la présence d'une garnison française, ne pouvait sortir de la place, ne le découragèrent pas. Il résolut de diriger une expédition sur Médéah pour installer par la force le bey que la population n'avait pas voulu reconnaître. Six mille hommes de nos troupes franchirent l'Atlas à la fin du mois de mars 1836, et après avoir fait éprouver des pertes considérables aux Kabyles qui avaient essayé de leur disputer le passage, entrèrent à Médéah. On donna a notre bey des secours d'armes et de munitions ; on châtia quelques tribus rebelles à son autorité, et l'armée repassa les montagnes sans avoir obtenu des résultats plus positifs. La colonne française était à peine rentrée à Alger, que le lieutenant d'Abd-el-Kader qui commandait à Miliana forma une confédération de tribus, et marcha contre notre bey. Après trois jours de combats, ce malheureux personnage, plus courageux que capable, trahi par les habitants de Médéah, fut livré à nos ennemis. Malgré ces événements, qui donnaient un grand ascendant aux amis d'Abd-el-Kader, les tribus habitant à l'est de la Métidja refusaient d'épouser sa cause et préféraient venir vendre leurs produits sûr le marché d'Alger.

PROVINCE D'ORAN. – Après son retour de Tlemsen, le gouverneur général avait laissé le commandement au général Perregaux, avec ordre de poursuivre sans relâche les tribus hostiles et de protéger celles qui avaient fait leur soumission. Nos premières opérations furent dirigées contre les Gharaba, qui avaient attaqué les Douairs et les Zméla ; le général se porta ensuite sur l'Habra et dans la vallée du Chélif, jusqu'au confluent de la Mina, à cent vingt kilomètres à l'est d'Oran. Les tribus dont 1a colonne traversait le territoire s'empressaient de faire leur soumission, et venaient nous apportez des vivres. Cette reconnaissance, qui

dura vingt jours et qui permit de constater les bonnes dispositions des Arabes, demeura cependant stérile. Le rappel d'une partie des troupes de la division d'Oran nous força d'abandonner nos nouveaux alliés, qui furent dans la nécessité de se soumettre à Abd-el-Kader dès qu'il parut dans leur pays.

ÉTABLISSEMENT D'UN CAMP SUR LA TAFNA. – Le projet d'un établissement permanent à l'embouchure de la Tafna, afin de procurer à la garnison française de Tlemsen une communication plus prompte avec la mer, n'avait pas été abandonné. Le général d'Arlanges partit d'Oran avec trois mille hommes pour protéger les travaux à exécuter et pour mener un convoi, de ravitaillement à Tlemsen. Pendant sa marche, il rencontra l'émir, qui revenait de la frontière de Maroc avec des forces considérables. Le combat fut des plus vifs, et nos troupes, ayant dispersé l'ennemi, parvinrent à l'embouchure de la Tafna. On se mit sur-le-champ à élever les retranchements qui devaient fermer le camp. Avant de se hasarder sur la route de Tlemsen, le général d'Arlanges, informé qu'un rassemblement composé en partie de Marocains se disposait à lui disputer le passage, résolut de pousser une reconnaissance dans la direction indiquée. Dans la nuit du 24 au 25 avril, il sortit du camp et se trouva au point du jour en face de l'ennemi. Les troupes françaises, dont l'effectif atteignait à peine quinze cents hommes, furent assaillies avec fureur par plus de dix mille Kabyles ou Arabes ; elles opposèrent une résistance héroïque, et firent retraite en bon ordre jusqu'aux retranchements. Nos pertes s'élevèrent à vingt-trois tués et cent quatre-vingts blessés. Le général d'Arlanges, bloque dans son camp, se hâta de faire connaître sa situation et de demander du secours.

LE GÉNÉRAL BUGEAUD ; COMBAT DE LA SIKAK. – Dès que ces nouvelles arrivèrent en France, des ordres furent donnés pour l'embarquement immédiat des régiments destinés à dégager le général d'Arlanges. Le commandement fut confié au général Bugeaud, alors maréchal de camp. Parties de Port-Vendres et de Marseille, les troupes débarquèrent sur la plage de la Tafna du 3 au

6 juin. Leur effectif était de quatre mille cinq cents hommes. Dès le 11 juin tout était prêt pour prendre l'offensive[1]. Mais, avant de se diriger vers Tlemsen, le général Bugeaud voulut parcourir le pays dans plusieurs directions, dans l'espoir de rencontrer l'ennemi et de rendre à nos armes le prestige qu'elles semblaient avoir perdu. Il conduisit sa colonne successivement sur Oran, sur Tlemsen, et rentra au camp de la Tafna, après avoir livré deux combats à des rassemblements arabes où Abd-el-Kader ne se trouvait pas.

Dans une nouvelle marche sur Tlemsen, pour y mener un convoi de ravitaillement, le général Bugeaud fut attaqué par l'émir, au passage de 1a Sikak, le 6 juillet 1836. Dès le commencement de l'action l'armée française fut déployée sur un plateau compris entre l'Isser au nord, la Sikak à l'est et la Tafna à l'ouest. Le combat fut acharné de part et d'autre ; mais le courage discipliné triompha du nombre et de la fureur sauvage. Un bataillon régulier organisé par Abd-el-Kader fut mis en complète déroute ; douze ou quinze cents Arabes et Kabyles furent tués ou blessés et cent trente fantassins réguliers furent faits prisonniers. Jamais, depuis la conquête, notre armée n'avait livré, une bataille aussi importante ; c'était aussi la première fois qu'un si grand nombre de prisonniers musulmans tombaient entre nos mains. L'émir, découragé, privé de ressources, se retira à Nedroma, où il rallia les débris de son armée. Notre organisation militaire ne nous permettait pas alors de le poursuivre, et de compléter l'effet de notre victoire. Aussi, peu de temps après, il avait repris tout sou ascendant. Le général Bugeaud quitta la province d'Oran, et beaucoup de troupes rentrèrent avec lui. Le commandement resta au général de l'Estang, qui sut tirer parti de l'abattement momentané des tribus pour parcourir le pays. Aucun événement important n'eut lieu dans la province d'Oran jusqu'à la fin de l'année 1836.

PREMIÈRE EXPÉDITION DE CONSTANTINE. – Peu

---

(1) Voyez *Annales algériennes*, par M. Pellissier, 3e vol., pag. 118 et suiv.

de jours après son retour d'Oran, le maréchal Clauzel quitta Alger et se rendit à Paris pour défendre à la tribune les intérêts de nos possessions d'Afrique que des projets de réductions sur le budget de la guerre menaçaient sérieusement. Il trouva un chaleureux appui dans le président du conseil des ministres, qui approuva ses plans pour l'extension de notre domination, et l'autorisa à diriger une expédition sur Constantine. Revenu à Alger au mois d'août 1836, le gouverneur général s'occupa avec activité des mesures préparatoires. Les opérations qu'il allait faire dans l'est l'obligeaient à dégarnir de troupes la province d'Alger. Pour parer à cet inconvénient, il établit un nouveau camp sur la Chiffa, afin de protéger la plaine contre les incursions des Hadjoutes ; il organisa en outre, sous le nom de milice africaine, une garde nationale, comprenant tous les individus âgés de dix-huit à soixante ans. Dans le territoire de Bône, la domination avait fait des progrès réels. Le chef d'escadron Jousouf, qui servait dans les troupes irrégulières, avait été nommé bey de Constantine, en remplacement d'El Hadj Ahmed, dont on avait prématurément annoncé la mort. Dès le 3 mai un camp avait été formé à Dréan, sur la route de Constantine, à six lieues de Bône. Cette mesure avait facilité les opérations de notre bey, qui chaque jour détachait de nouvelles tribus de la cause d'El Hadj Ahmed. On occupa aussi sans éprouver de, résistance le port de la Calle, ou les souvenirs des anciens établissements du Bastion de France étaient encore vivants dans l'esprit de la population indigène.

Pendant que le gouverneur préparait l'exécution de ses projets, le cabinet fut changé ; et le nouveau ministère, n'adoptant. pas les idées d'agrandissement du côté de Constantine, prescrivit de se renfermer dans la limite des crédits votés par les chambres, et refusa d'accorder au maréchal Clauzel toutes les troupes de renfort qui lui avaient été précédemment promises. Le maréchal menaça de résigner son commandement ; le cabinet lui répondit par l'envoi en Afrique du général Damrémont pour prendre sa succession, dans le cas ou il persisterait à se retirer, Dans l'alternative d'abandonner une entreprise depuis

longtemps annoncée, ou de l'exécuter avec des moyens insuffisants, le gouverneur général s'arrêta à ce dernier parti. Il était d'ailleurs trompé sur les dispositions des tribus en faveur de notre bey; et il comptait trouver des secours de toutes sortes de la part de nos auxiliaires. On croyait généralement que notre armée n'aurait qu'à se montrer pour obtenir la soumission de la plupart des tribus, et que les autres, fatiguées de la tyrannie odieuse d'El Hadj Ahmed, garderaient une neutralité indifférente.

Sur la foi de ces espérances, l'autorisation d'agir fut accordée. Bientôt arrivèrent à Bône le duc de Nemours et le maréchal Clauzel. Le prince devait assister à l'expédition sans exercer de commandement militaire. C'était un témoignage de confiance donné par le cabinet au gouverneur général. Le corps expéditionnaire, fort de neuf mille cent trente-sept hommes, se mit en marche le 8 novembre ; le 15, il campa sur les ruines d'une ancienne ville romaine, située au bord de la Seybouse et connue sous le nom de Guelma. L'enceinte d'une forteresse, en assez bon état. De conservation, permit d'y établir une garnison et d'y laisser à peu près deux cents soldats trop fatigués pour pouvoir suivre plus loin l'armée. La colonne n'éprouva aucune résistance de la part des indigènes ; mais quanti elle prit position, le 21, sous les murs de Constantine elle avait déjà supporté des torrents de pluie mêlés de grêle et de neige ; les bagages enfoncés dans une mer de boue n'avaient atteint le bivouac qu'avec les plus grandes difficultés. L'hiver, qu'on avait cru jusque là si doux en Afrique, s'annonça tout à coup avec des rigueurs inouïes. Le froid devenait de plus en plus vif, et le pays était entièrement dépourvu de bois.

La position de Constantine, sur un rocher élevé, entouré par le Roumel qui coule dans des ravins très profonds et à pic, n'était abordable que d'un seul côté. En reconnaissant ces obstacles, dont on n'avait pas pressenti toute la gravité, le maréchal Clauzel ne se sentit pas découragé ; bercé encore par les illusions que les promesses de notre bey avaient fait naître

dans son esprit, il espéra qu’une attaque vigoureuse déterminerait les partisans que nous avions dans la ville à agir et à amener la reddition de la place. Les journées du 22 et du 23 furent employées à canonner la place et à repousser les efforts, peu redoutables, de quelques Arabes qui vinrent assaillir nos troupes dans leurs positions On apprit qu’El Hadj Ahmed avait quitté la ville, et qu’il avait confie sa défense à son lieutenant Ben-Aïssa, avec un corps de fantassins kabyles sous ses ordres. Dans la nuit du 23 au 24 novembre, deux attaques furent dirigées simultanément contre deux portes de la ville, l’une commandée par le général Trézel, rappelé depuis le 1er octobre précédent à l’armée d’Afrique, l’autre par le lieutenant-colonel Duvivier. Elles échouèrent toutes deux, et coûtèrent la vie à plusieurs braves officiers.

Après l’insuccès de ces deux tentatives, aucun espoir ne restait d’emporter Constantine de vive force. Un plus long séjour devant ses murs était impossible. Les approvisionnements et les munitions de guerre étaient épuisés ; chaque heure, sous l’influence du froid, des privations de toutes sortes, le nombre des combattants diminuait ; le matériel était hors de service. Que pouvait le plus brillant courage, la valeur française elle-même, contre les éléments conjurés ? Le maréchal ordonna la retraite; toute l’armée s’ébranla dans la matinée du 24 novembre. On sait l’acharnement que les indigènes de l’Afrique ont toujours apporté, de temps immémorial, dans leurs attaques contre une troupe qui bat en retraite. Ils se ruèrent avec fureur sur l’arrière-garde; à chaque instant, leur nombre semblait grossir et leur exaltation sauvage s’accroître. Ce fut dans ces circonstances périlleuses que le commandant Changarnier révéla à l’armée ce sang-froid intrépide et intelligent qui lui assigna une des premières places parmi nos jeunes illustrations militaires. Du reste, la retraite, sous la direction du maréchal, dont les qualités guerrières semblaient grandir à mesure que le danger augmentait, se fit avec calme, sans que l’ennemi pût se flatter d’avoir inquiété sérieusement la marche de notre colonne. L’armée

arriva à Guelma le 28 novembre et se replia lentement sur Bône(1). L'issue si déplorable de cette expédition n'exerça pas dans la province d'Alger une influence aussi fâcheuse qu'il y avait lieu de le craindre. Dans l'arrondissement de Bône, l'établissement formé à Guelma contint l'audace des indigènes. Après le premier enivrement produit par un succès aussi inespéré, nos ennemis pressentirent que la France ne manquerait pas de tirer vengeance de l'affront que venait de subir ses armes. Nous avions été vaincus par les intempéries, plus que par les hommes. Un moment dans toute l'Algérie les hostilités, ayant un caractère un peu général, furent suspendues dans l'attente des événements qui allaient s'accomplir. La fortune avait donné tort au maréchal Clauzel dans son dissentiment avec le cabinet, il fut rappelé : il s'embarqua le 12 janvier 1837, et laissa au général Rapatel le commandement par intérim. Dans le courant du mois d'octobre de cette année, M. Bresson avait été appelé à l'intendance civile, en remplacement de M. Genty de Bussy. Le 12 février suivant, le général Damrémont fut nommé gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique.

Gouvernement du général Damrémont.
(Du 12 février 1837 au 12 octobre 1837.)

LE GÉNÉRAL BUGEAUD COMMANDANT DE LA DIVISION D'ORAN. – La paix était dans les voeux du gouvernement français , afin d'alléger les charges du trésor public ; mais il fallait l'obtenir par la force des armes. Dans l'ouest la situation n'était pas plus favorable que dans la province de Constantine. Abd-el-Kader avait complètement rétabli son autorité depuis la défaite de la Sikak ; Tlemsen était de nouveau bloqué; le camp de la Tafna demeurait isolé ; notre influence ne s'étendait pas au delà d'une portée de canon des places occupées par nos troupes. Le gouverneur général reçut donc ordre de se préparer à la guerres sur tous les points, sans négliger toutefois les moyens

(1) Voyez *Annales algériennes*, par M. Pellissier, 3° vol., pag. 149 et suiv.

qui pourraient amener la pacification du pays et rendre inutiles les opérations militaires. Le général Bugeaud fut appelé de nouveau au commandement de la division d'Oran, dans l'espoir que l'éclat de ses succès de l'année précédente faciliterait peut-être la conclusion d'un arrangement avec l'émir.

ÉVÈNEMENTS DE LA PROVINCE D'ALGER. – Tous Les Efforts de notre redoutable adversaire, qui s'attendait à être attaqué dans l'ouest, portèrent sur la province d'Alger, afin de fortifier la résistance des tribus et de resserrer autour de nous le cercle des hostilités. Il prévoyait que la France ne laisserait pas impuni l'échec subi devant Constantine ; il connaissait l'impatience des assemblées législatives arriver à une forte réduction des dépenses de l'armée d'Afrique ; il pouvait espérer qu'en présence des difficultés qui se produisaient dans les trois provinces à la fois, l'opinion publique en France se découragerait, reculerait devant des sacrifices plus importants à faire, et pousserait peut-être à l'abandon des possessions algériennes jusque alors si onéreuses. Abdel-Kader se rendit donc de sa personne à Médéah; il y établit son propre frère avec une garnison de cinq cents soldats réguliers. De là, il se porta sur Cherchell, qui lui paya tribut et reconnut son autorité. Tournant alors vers l'est de là Métidja, il arriva dans le Sebaou. Ces tribus n'avaient pas encore fait acte de soumission à son pouvoir ; sans leur parler d'obéissance, il s'adressa à leurs marabouts, exalta les passions religieuses et le fanatisme contre les chrétiens, et détermina la formation d'une ligue dans laquelle entrèrent tous les habitants de ces contrées; le petit port de Dellis s'associa à ce mouvement. Ainsi, nous nous trouvions entourés d'ennemis de toutes parts ; et si des attaques formidables n'étaient pas à craindre, des escarmouches incessantes, des brigandages fréquents, fatiguaient nos troupes, ruinaient nos colons, et jetaient l'alarme parmi la population européenne.

Le gouverneur général résolut de briser cette résistance. Dans le courant d'avril, il réunit sept mille hommes à Boufarik, s'avança jusqu'à Blidah, reconnut le cours de la Chiffa, Koléah, et

l'embouchure du Mazafran. Sur toute cette ligne, qui enveloppait nos possessions à l'ouest, notre colonne ne rencontra aucun obstacle sérieux. A l'est, un petit poste fut établi à Boudouaou pour couvrir la Métidja. Une expédition fut dirigée vers la fin de mai contre les Isser et les Amraoua, qui reçurent dans leurs montagnes le châtiment de leurs méfaits. Lorsque plus tard, réunis aux Kabyles, ils attaquèrent le camp de Boudouaou, ils éprouvèrent des pertes si grandes, qu'ils se montrèrent disposés à traiter de leur soumission. Le général Damrémont, continuant d'opérer sur la Chiffa, se préparait à porter la guerre au delà de l'Atlas, dans la vallée du Chelif, lorsqu'il reçut la nouvelle qu'un traité de paix venait d'être conclu avec Abd-el-Kader, dans la province d'Oran.

TRAITÉ DE LA TAFNA. – Débarqué à Oran le 16 avril 1837, le général Bugeaud pressa avec la plus vive ardeur organisation des troupes qui devaient entrer en campagne. Cependant on lui rendit compte qu'Abd-el-Kader manifestait des intentions pacifiques, et exprimait souvent le regret d'avoir été entraîné à prendre les armes contre la France. Pour encourager ces dispositions, on négocia un échange de prisonniers ; et, sans attendre l'exécution de toutes les conditions stipulées, nous rendîmes généreusement les cent trente Arabes pris à la bataille de la Sikak. Les pourparlers traînaient en longueur, et n'aboutissaient pas ; le commandant de la division d'Oran voulut les appuyer par une démonstration ; il se porta vers l'ouest, le 14 mai, à la tête d'une armée de huit à neuf mille hommes, prêt à combattre, ou à conclure la paix, suivant la marche des négociations. Il commença à ravitailler Tlemsen, où il arriva le 20 mai, et se dirigea ensuite sur le camp de la Tafna. Abd-el-Kader mit un terme à ses tergiversations en voyant l'armée française se rapprocher de lui. Les tribus étaient fatiguées de la guerre; elles redoutaient l'incendie et la dévastation dont le général Bugeaud les avait menacées. L'émir eut l'adresse de faire approuver par tous ses partisans la conclusion de cette paix, qui devait profiter surtout à l'affermissement de son pouvoir. La convention fut signée

le 30[1]. Le commandant français fit proposer à l'émir pour le lendemain une entrevue dans un lieu situé entre les deux camps. Le général Bugeaud ne put rencontrer Abd-el-Kader qu'après

---

(1) TRAITÉ DE LA TAFNA.

Entre le lieutenant-général Bugeaud, commandant les troupes françaises dans la province d'Oran, et l'émir Abd-el-Kader, il a été convenu le traité suivant :

Art. 1er. L'émir Abd-el-Kader reconnaît la souveraineté de la France en Afrique.

Art. 2. La France se réserve :

Dans la province d'Oran : Mostaganem, Mazagran et leurs territoires; Oran, Arzeu, plus un territoire ainsi délimité, à l'est, par la rivière de la Macta et le marais d'où elle sort ; au sud, par une ligne partant du marais ci-dessus mentionné, passant par le bord sud du lac Sebkha, et se prolongeant jusqu'à l'Oued-Malah (Rio-Salado), dans la direction de Sidi-Saïd, et de cette rivière jusqu'à la mer, de manière que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français ;

Dans la province d'Alger :

Alger, le Sahel, la plaine de la Métidja, bornée à l'est jusqu'à l'Oued-Khadhara, et au delà ; au sud, par la première crête de la première chaîne du petit Atlas jusqu'à la Chiffa, en y comprenant Blidah et son territoire ; à l'ouest, par la Chiffa jusqu'au coude du Mazafran, et de là par une ligne droite jusqu'à la mer, renfermant Koléah et son territoire; de manière que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français.

Art. 3. L'émir administrera la province d'Oran, celle de Titeri, et la partie de celle d'Alger qui n'est pas comprise à l'ouest dans la limite indiquée par l'article 2. Il ne pourra pénétrer dans aucune autre partie de la régence.

Art. 4. L'émir n'aura aucune autorité sur les musulmans qui voudront habiter sur le territoire réservé à la France : mais ceux-ci resteront libres d'aller vivre sur le territoire dont l'émir a l'administration ; comme les habitants du territoire de l'émir pourront s'établir sur le territoire français.

Art. 5. Les Arabes vivant sur le territoire français exerceront librement leur religion. Ils pourront y bâtir des mosquées, et suivre en tous points leur discipline religieuse, sous l'autorité de leurs chefs spirituels.

Art. 6. L'émir donnera à l'armée française ;

l'avoir longtemps attendu et s'être porté, avec son état-major seulement, très en avant du lieu indiqué; mais il conserva dans cette entrevue, par la franchise de son langage, par la noble

---

Trente mille fanègues d'Oran de froment ;

Trente mille fanégues d'Oran d'orge ;

Cinq mille boeufs.

La livraison de ces denrées se fera à Oran par tiers ; la première aura lieu du 1er septembre 1837, et les deux autres de deux mois eu deux mois.

Art. 7. L'émir achètera en France la poudre, le soufre et les armes dont il aura besoin.

Art. 8. Les Coulouglis qui voudront rester à Tlemsen, ou ailleurs, y posséderont librement leurs propriétés, et y seront traités comme les Hadars.

Ceux qui voudront se retirer sur le territoire français pourront vendre ou affermer librement leurs propriétés.

Art. 9. La France cède à l'émir : Rachgoun, Tlemsen, le Méchouar et les canons qui étaient anciennement dans cette citadelle.

L'émir s'oblige à faire transporter à Oran tous les effets, ainsi que les munitions de guerre et de bouche de la garnison de Tlemsen.

Art. 10. Le commerce sera libre entre les Arabes et les Français, qui pourront s'établir réciproquement sur l'un ou l'autre territoire.

Art. 11. Les Français seront respectés chez les Arabes, comme les Arabes chez les Français. Les firmes et les propriétés que les Français auront acquises ou acquerront sur le territoire arabe leur seront garanties. Ils en jouiront librement, et l'émir s'oblige à rembourser les dommages que les Arabes leur feraient éprouver.

Art. 12. Les criminels des deux territoire seront également rendus.

Art. 13. L'émir s'engage à ne concéder aucun point du littoral à une puissance quelconque, sans l'autorisation de la France.

Art. 14. Le commerce de la Régence ne pourra se faire que dans les ports occupés par la France.

Art. 15. La France pourra entretenir des agents auprès de l'émir et dans les villes soumises à son administration, pour servir d'intermédiaire auprès de lui aux sujets fiançais, pour les contestations commerciales on autres qui pourraient avoir lien avec les Arabes.

L'émir jouira de la même faculté dans les villes et ports français.

assurance de son attitude, tout l'ascendant qu'il avait gagné surie champ de bataille de la Sikak[1].

DEUXIÈME EXPÉDITION DE CONSTANTINE. – Il n'entre pas dans notre plan de discuter la valeur des critiques qui s'élevèrent en France contre le traité de la Tafna et d'exposer sur quelles données le général Bugeaud a pu s'appuyer pour le signer avec le ferme espoir que notre position en Algérie allait être considérablement améliorée ; mais il faut constater que l'ouest de la Régence se trouvant tout à coup pacifié, an put reporter toute l'attention sur la province de Constantine et employer une parti des troupes de la division d'Oran pour reconquérir à nos armes tout leur prestige. Les tribus de la province d'Alger elles-mêmes s'empressèrent de suspendre les hostilités, afin de jouir des bienfaits de la paix. Car, dès que la voix du fanatisme se tait, l'Arabe ressent dans son coeur un très vif amour pour la paix ; c'est toujours avec bonheur qu'il retrouve la liberté de se livrer à ses travaux agricoles et d'employer ses armes à poursuivre la réparation de ses griefs particuliers.

Bône et les camps échelonnés sur la route de Constantine, Dréan, Nechmeya, Hammam-Berda, Guelma, se remplissaient de troupes et d'approvisionnements de toutes sortes. Ahmed-Bey, effrayé par les préparatifs formidables dirigés contre sa capitale, songea à négocier, et fit pressentir le gouverneur général ; les envoyés reçurent communication des conditions qui devaient servir de base à un arrangement pacifique. Le bey de Constantine ne se hâtait pas de répondre, et semblait vouloir gagner du temps. Pour lui faire connaître qu'on était résolu à en finir avec lui cette année même, le général Damrémont établit, le 17 juillet, un vaste camp en avant de Guelma, à Medjez-el-Ahmar. Cette position devait devenir le point de départ des opérations ultérieures si les négociations n'amenaient pas un résultat favorable.

La sage vigilance du gouverneur général fut bientôt justifiée ; pendant qu'il activait l'organisation de l'expédition,

---

(1) Voyez le récit de cette entrevue intéressante dans les annexes du 3° volume des Annales Algériennes de M:Pellissier, page 400.

Ahmed-Bey, après avoir hésité longtemps, entre le désir de faire la paix et les conseils de ceux qui demandaient la guerre, se décida pour ce dernier parti Le 20 septembre il vint attaquer le camp de Medjez-el-Ahmar, à la tête de dix mille hommes. Les Arabes espéraient nous surprendre. A la pointe du jour, ils se précipitèrent avec fureur contre nos troupes ; mais ils furent accueillis par un feu vif et bien nourri, et ils durent bientôt se replier devant l'offensive énergique prise par nos bataillons. Leurs attaques continuèrent sans plus de succès pendant plusieurs jours. Ahmed-Bey se retira, et ne reparut plus devant nous(1).

L'armée partit de Medjez-el-Ahmar le 1er octobre ; elle était composée d'environ treize mille hommes ; le duc de Nemours avait sollicité la faveur de venir partager, comme l'année précédente, les périls de nos soldats ; il marchait à l'avant-garde. On arriva devant Constantine le 6 octobre, sans avoir rencontré l'ennemi. D'immenses pavillons étaient arborés sur les remparts, pour marquer la résolution des habitants d'opposer une résistance acharnée ; dès que, les troupes parurent sur un terrain découvert, le feu de la place commença. En se trouvant, sur ces lieux, où leurs camarades avaient essuyé de si terribles fatigues, nos soldats sentirent redoubler leur ardeur ; on se mit à l'ouvrage avec un zèle que le mauvais temps ne put ralentir. Dans la journée du 9 trois batteries étaient armées sur le plateau de Mansoura, et ouvrirent leur feu. On établit ensuite une batterie de brèche à quatre cents mètres des murs de la ville, du côté de la porte appelée Babel-Oued : le 11 elle était achevée. Avant de commencer à battre en brèche, le gouverneur général envoya un parlementaire pour engager, les habitants à se rendre. Le 12 seulement on connut la réponse des assiégés, qui refusaient de capituler. Dans la nuit du 11 au 12 une nouvelle batterie avait été construite à cent cinquante mètres de la place. A huit heures et demie du matin le général Damrémont accompagné du duc

(1) Voyez *Annales algériennes,* par M. Pellissier, 3° vol, pag. 435 et suiv.

de Nemours et de son chef d'état-major, se rendait au dépôt de tranchée pour y examiner les travaux de la nuit, quand il fut atteint d'un boulet dans le flanc gauche ; il tomba mort sans proférer une parole.

La fin glorieuse du général en chef ne fit qu'enflammer le courage de l'armée. Le général Valée, commandant de l'artillerie, qui se trouvait le plus ancien de grade, fut appelé naturellement à la direction des opérations. La batterie continua à charger et à compléter la brèche pendant toute la journée du 12. Dans la soirée, Ahmed-bey demanda la cessation des hostilités; le nouveau général en chef répondit que le préliminaire obligé de toute négociation devait être la remise de la place. Cet incident ne fit pas suspendre les travaux ; pendant la nuit, les batteries tirèrent de temps en temps sur la brèche pour empêcher l'ennemi de la réparer. Le 13, à sept heures du matin, la première colonne d'attaque, sous les ordres du lieutenant. colonel de Lamoricière, s'élança au pas de course, et atteignit bientôt le sommet de la brèche. Une fois engagée au delà du mur, elle rencontra une très vive résistance, et l'explosion d'une mine fortement chargée mit son commandant hors de combat. La deuxième colonne d'assaut, dirigée par le colonel Combes, arriva à son tour sur le théâtre où la lutte était la plus acharnée. L'action fut meurtrière ; mais l'élan et la valeur de nos troupes en assurèrent bien vite le succès. La place se rendit. Le drapeau français flotta sur ces murailles, devant lesquelles, pendant l'expédition de 1836, nos soldats avaient enduré tant de fatigues et tant de souffrances. La victoire fut chèrement achetée. Le général Damrémont, le général Perregaux, le brave colonel Combes, les commandants Vieux et de Sérigny et une foule de vaillants officiers trouvèrent la mort sur le champ de bataille[1].

Constantine tombée en notre pouvoir, le gouvernement d'Ahmed-Bey se trouva complétement renversé. Abandonné

(1) Voyez dans les annexes du 3e volume des *Annales algériennes* la relation de ce siège mémorable, écrite par un officier de l'armée, page 411.

de ses troupes, repoussé par les populations que sa domination cruelle avait écrasées, il se retira vers le sud. Trente et une tribus firent immédiatement leur soumission. Une garnison de trois mille hommes environ, avec des approvisionnements pour six mois, fut laissée dans la ville, sous les ordres du colonel Bernelle. L'armée ramena sans encombre tout son matériel à Bône, après avoir séjourné dix jours à Constantine. On continua à occuper tous les camps établis sur la route ; et dès le 3 novembre le général Valée, qui venait d'être nommé gouverneur général intérimaire par une décision royale du 25 octobre, envoya un renfort de deux mille hommes et un convoi de vivres à la garnison de Constantine. Peu de temps après, l'armée apprit qu'une ordonnance du roi, du 11 novembre, avait conféré la dignité de maréchal de France au général Valée ; une seconde ordonnance, signée le 1er décembre, appela le vainqueur de Constantine au commandement de nos possessions dans le nord de l'Afrique.

Gouvernement du maréchal Valée.

(Du 1er décembre 1837 au 29 décembre 1840.)

ORGANISATION DU COMMANDEMENT A CONSTANTINE. – Les derniers jours de l'année 1837 furent entièrement consacrés à l'organisation de notre autorité à Constantine. La chute de cette ville avait achevé la ruine de l'ancien gouvernement de la Régence. Abd-el-Kader n'avait pas encore étendu son influence jusque dans ces contrées. Depuis longtemps un nombre considérable de tribus situées autour de Constantine suivaient les chances de la fortune de la capitale : les besoins, les affaires, les conditions géographiques, les habitudes, tout concourrait à les entraîner dans le même cercle de faits. Aussi, la prise de la ville assura immédiatement notre domination sur un territoire assez étendu autour de Constantine. Des ordres intelligents prescrivirent la conservation des registres et des archives de l'ancien beylik ; on releva avec soin le sommier des immeubles appartenant à l'État et la liste des propriétés publiques de

toutes espèces ; beaucoup de familles importantes demandèrent à rentrer dans leurs maisons. Enfin, pour la première fois en Afrique, après une conquête, nous ne vîmes pas le vide se faire autour de nous et les populations fuir notre autorité.

Les institutions municipales de la ville furent conservées; mais on créa un conseil composé de fonctionnaires français et de notables indigènes pour diriger et surveiller l'ensemble des affaires. L'autorité publique fut confiée, tant pour la ville que pour les tribus, au fils du *Cheikh-el-ISlam*, ou chef de la religion, avec l'espoir que le nom vénéré et la haute renommée de piété de ce personnage nous aideraient à calmer l'agitation inévitable qui suit toujours un changement de régime. Pouvons-nous donner un meilleur témoignage de notre respect pour les traditions et pour la religion des vaincus ? On forma un bataillon indigène avec les soldats qui avaient composé les troupes régulières d'Ahmed-Bey. Placés sous le commandement d'officiers français, ces indigènes, dont le plus grand nombre avaient leur famille dans Constantine, rendirent des services incontestables. Le gouvernement se préoccupa aussi, dès l'origine de l'occupation, de la nécessité de créer une voie de communication plus courte entre Constantine et la mer. Bône était situé à plus de dix-sept myriamètres de cette place; tandis que la rade de Stora n'en était éloigne que d'un peu plus de sept myriamètres. Après les premières excursions faites dans le pays, sans rencontrer nulle part une résistance sérieuse, le général Négrier, qui venait de succéder au colonel Bernelle, avait, à la fin de janvier 1837, recueilli la soumission de plus de cent tribus.

Au mois de mars la petite ville de Milah, située à quarante kilomètres au nord-est de Constantine, fut occupée dans le but de surveiller les populations habiles des montagnes, et de préparer les relations qui pourraient être nouées plus tard, soit vers le nord en allant à Djidjeli, soit vers l'est, dans la direction de Sétif. Dans le courant d'avril le général Négrier poussa une reconnaissance jusqu'à Stora, et on commença dès lors à travailler à cette route en établissant sur l'Oued-Smendou un

camp qui devait servir de premier gîte d'étape. Une colonne mobile parcourut les cercles de Bône, de Guelma et de Medjez-el-Ahmar, pour appuyer l'autorité des chefs investis par nous et pour recueillir les impôts. Comme on le voit, nous étions entrés dans une voie toute nouvelle à l'égard des indigènes. Jusque alors on s'était contenté de les dominer en évitant, avec un soin peut-être trop timide, de faire peser sur eux les charges ordinaires du commandement ; maintenant on commençait des tentatives pour les organiser et les administrer. A cette époque la garnison de la Calle fut renforcée, les bateaux employés à la pêche du corail vinrent en grand nombre fréquenter ce port. L'occupation et la politique prenaient pour la première fois un caractère de fixité, d'esprit de suite et de prévision qui annonçait qu'un gouvernement allait enfin se fonder pour le pays.

MOUVEMENTS D'ABD-EL-KADER. – Dans les provinces d'Oran et d'Alger la guerre avait cessé par suite du traité de la Tafna. L'exécution de cette convention avait suscité de nombreuses difficultés. Aucunes des contributions stipulées avaient été acquittées par l'émir, malgré les vives et instantes réclamations du général Bugeaud,qui avait quitté Oran au mois de décembre 1837 sans avoir pu obtenir un acte décisif pour l'observation de ces charges. Abdel-Kader avait envoyé un oukil ou représentant à Oran, et avait reçu un agent français à Mascara; mais il n'avait pas encore nommé des commissaires pour procéder à la délimitation du territoire, quoiqu'il se fût engagé à avoir lui-même une entrevue à ce sujet avec les autorités françaises au mois d'octobre 1837. La question des limites était très-importante ; Abd-el-Kader exploitait l'obscurité du texte, pour s'étendre dans l'est, et éludait sans cesse nos propositions de règlement. Au mois de décembre 1837 il avait placé son camp dans le voisinage de Hamza, où il avait reçu la soumission de toutes les tribus de ces contrées. Bientôt le gouverneur général apprit qu'un chef appartenant à une des plus grandes familles de la Medjana s'était mis en relation avec l'émir, et avait été investi

par lui du titre de khalifa (lieutenant) pour toute la partie orientale de la province de Constantine.

Les progrès d'Abd-el-Kader, l'ascendant qu'il prenait sur les populations indigènes, jetèrent l'alarme jusqu'aux extrémités de la Métidja ; et le maréchal Valée se vit dans l'obligation, pour rassurer les esprits, d'établir un camp de deux mille cinq cents hommes sur le haut Khamis. Sur ces entrefaites, nous vîmes arriver à nous les débris de la tribu des Ouled Zeitoun, que l'émir venait de surprendre et de massacrer, sous prétexte qu'ils avaient méconnu son autorité. En même temps il institua un kaïd pour le Sebaou, pays situé entre l'Oued Khadhara et les montagnes. Ces deux actes constituaient une violation flagrante du traité de la Tafna. Ils déterminèrent de la part du gouverneur général des protestations si énergiques, qu'Abd-el-Kader consentit enfin à désigner un agent pour discuter les bases de la convention interprétative de l'article 2 du traité du 30 mai 1837. Mouloud ben Arach, qui s'était rendu à Paris pour offrir au roi des présents envoyés par son maître, fut chargé des négociations. A son retour à Alger, il signa, le 4 juillet 1838, en vertu des pouvoirs dont il était investi, une convention complémentaire et modificative de trois articles du premier traité[1].

(1) Convention complémentaire du traité de la Tafna, négociée avec Ben-Arach, chargé des pouvoirs d'Abd-el-Kader, le 31 juillet 1838.

Article 1er, relatif à l'art. 2 du traité :

Dans la province d'Alger, les limites du territoire que la France s'est réservé au delà de l'Oued-Khadhara sont fixées de la tanière suivante : le cours de l'Oued-Khadhara jusqu'à la source ou mont Tibiarin, de ce point jusqu'à l'Isser au-dessus du pont de Ben Hini, la ligne actuelle de délimitation entre l'Outhan de Khachna et celui des Beni Djaad et au delà de l'Isser jusqu'aux Biban, la route d'Alger à Constantine, de manière que le fort de Hamza, la route royale et tout le territoire an nord et à l'est des limites indiquées restent à la France, el que la partie de Beni Djaad, de Hamza et de l'Ouennougha, au sud et à l'ouest des mêmes limites, soit administré par l'émir.

Dans la province d'Oran, la France conserve le droit de passage

OCCUPATION DE KOLÉAH ET DE BLIDAH. – Nous avons un peu anticipé sur les événements pour parler de la solution donnée aux difficultés relatives au territoire. La France s'était réservé la possession directe des villes de Koléah et de Blidah ; les instructions ministérielles prescrivirent au maréchal Valée d'occuper ces deux points. Ces ordres furent exécutés pour Koléah à la fin du trois de mars 1838. Un camp fut établi à côté et à l'ouest de la ville, sous le commandement du chef de bataillon Cavaignac, passé depuis son retour de Tlemsen dans l'arme de l'infanterie. L'occupation de Blidah s'effectua le 3 mai suivant. Deux camps furent formés autour de la ville pour la couvrir. Le commandement de cette position importante fut donné au colonel Duvivier. Il fut interdit aux,Européens de faire dans Blidah aucune transaction ayant pour objet la transmission des propriétés, afin de ne pas provoquer l'émigration de la Population

---

sur la route qui conduit actuellement du territoire d'Arzeu à celui de Mostaganem; elle pourra, si elle le juge convenable, réparer et entretenir la partie de cette route, à l'est de la Macta, qui n'est pas sur le territoire de Mostaganem; mais les réparations seront faites à ses frais et sans préjudice des droits de l'émir sur le pays.

Art. 2, relatif à l'art. 6 du traité.

L'émir, en remplacement des trente mille fanègues de blé et des trente mille fanègues d'orge qu'il aurait dû donner à la France avant le 15 janvier 1838, versera chaque année, pendant dix ans, deux mille fanègues de blé et deux mille fanègues d'orge.

Ces denrées seront livrées à Oran le 1er janvier de chaque année à dater de 1839. Toutefois, dans le cas où la récolte aurait été mauvaise, l'époque serait retardée.

Art. 3, remplaçant l'art. 7 du traité.

Les armes, la poudre, le soufre et le plomb dont l'émir aura besoin seront demandés par lui au gouverneur général, qui les lui fera livrer à Alger aux prix de fabrication, et sans aucune augmentation pour le transport par mer de Toulon en Afrique.

Art. 4.

Toutes les dispositions du traité du 30 mai 1837 qui ne sont pas modifiées par la présente convention continueront à recevoir pleine et entière exécution, tant dans l'est que dans l'Ouest.

indigène et de diriger avec plus de prudence et de circonspection les rapports avec les tribus voisines, soumises au commandement de l'émir. Celui-ci était alors engagé dans une guerre lointaine et difficile contre le marabout Tedjini, chef de 1a ville d'Aïn-Madhy dans le Sahara. Le siége traîna en longueur, et suspendit momentanément toutes les relations diplomatiques au sujet de la convention complémentaire. Dès cette époque, par cette entreprise, en apparence si excentrique, Abd-el-Kader trahissait la préoccupation de se créer dans le sud un pouvoir bien assis, afin d'y trouver un refuge et des secours dans le cas où les chances de la guerre lui seraient défavorables. On était en paix; mais chacun se préparait à une rupture pour un temps plus ou moins éloigné.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE. – La situation des provinces d'Alger et d'Oran étant à peu près satisfaisante et ne donnant lieu à aucune crainte de complications pour un avenir prochain, le maréchal Valée se rendit à Constantine dans le courant du mois de septembre pour y organiser l'administration glu pays. La province tout entière fut divisée en deux parties : l'une, dont la France se réservait l'administration directe, comprenait l'arrondissement de Bône, érigé en subdivision militaire; l'autre fut confiée au commandement de grands chefs indigènes, sous la surveillance du commandant supérieur de Constantine.

Le gouverneur général, voulant ménager les traditions locales et les influences acquises, conserva pour les dignitaires nouveaux les dénominations déjà consacrées par l'usage. Trois khalifas (pour le Sahel, le Firdjioua, la Medjana), un cheikh-el-arab pour le Sahara, trois kaïds (pour les Haracta, les Amer-Chéraga, les Hanencha), un hakem pour 1a ville même de Constantine : telles furent les autorités instituées par un arrêté du 30 septembre 1838. Un conseil d'administration fut organisé pour contrôler la perception des impôts et régler les affaires de Constantine. Les fonctionnaires indigènes dont il vient d'être question siégeaient dans ce conseil avec les chefs des différents

services militaires. Quant à l'arrondissement de Bône, il fut partagé en quatre cercles (Bône, l'Édough, Guelma, La Calle), placé chacun sous le commandement d'un officier français. Les indigènes de ces territoires obéissaient à un kaïd relevant directement de l'officier français. La population européenne de ces cercles état soumise à l'autorité civile. Mais dans la partie de la province où le commandement était délégué aux grands chefs arabes, les Européens étaient soumis au régime de l'autorité militaire.

Ces actes importants ne doivent être appréciés, que comme ayant réglé une administration provisoire. L'organisation adoptée pour la subdivision de Bône indiquait que dans la pensée du gouverneur général les grands dignitaires indigènes devaient disparaître au fur et à mesure de l'extension et de l'affermissement de notre domination. D'un autre côté, l'autorité civile devait être installée partout où le gouvernement des indigènes ayant passé en des mains françaises, et une population européenne s'étant formée, les révoltes des Arabes ne seraient plus à craindre. C'était par une initiation lente, en évitant des innovations capables d'alarmer les indigènes, que le maréchal Valée songeait à implanter définitivement l'autorité française dans la province. La marche progressive de cette initiation avait le littoral pour point de départ et était dirigée vers l'intérieur.

FONDATION DE PHILIPPEVILLE. – Pour compléter ces mesures et assurer leur efficacité, le gouverneur général résolut d'ouvrir la communication directe de Constantine avec la mer. Les reconnaissances effectuées en février et en avril précédents avaient suffisamment préparé la voie. Dans les premiers jours d'octobre le camp de l'Arouch fut établi à vingt-cinq kilomètres en avant de Smendou. Le 7 du même mois quatre mille hommes partirent de ce point, et allèrent prendre possession des ruines de Rusicada, sur le bord de la mer. Il n'était pas possible de créer un établissement de quelque importance à Stora, à cause de la configuration du terrain ; et, malgré l'inconvénient qu'il y avait à fonder une ville à cinq kilomètres de son port naturel, on choisit

l'emplacement, même des ruines romaines de Rusicada pour y élever la ville nouvelle, qui reçut le nom de Philippeville. Les Kabyles attaquèrent le 8 un convoi, trop faiblement escorté, qui venait de l'Arouch ; mais les travaux ne furent pas inquiétés à Philippeville ; et en peu de jours les matériaux nombreux qui jonchaient le sol furent utilisés pour former une enceinte et jeter les fondements des établissements les plus nécessaires. Avant de quitter la province de Constantine, le maréchal Valée renforça la garnison de Milah, et prescrivit de reconnaître et de commencer la route qui de cette ville se dirigeait vers la Medjana en passant par Djemilah et par Sétif.

RECONNAISSANCE DIRIGÉE SUR SÉTIF. – Le gouvernement avait accordé l'autorisation d'aller prendre possession du fort de Hamza, dans l'est de la province d'Alger, afin de résoudre par le fait même les difficultés soulevées par l'interprétation de l'article 2 du traité de la Tafna, et dont le règlement, par la convention complémentaire du 4 juillet, n'avait pas encore été bien nettement ratifié par Abd-el-Kader. Pour donner à cette opération toutes les chances de réussite, le gouverneur général ordonna au général Galbois, alors commandant de la province de Constantine, de diriger une forte colonne sur Sétif et d'y attendre les instructions qui lui seraient transmises de Hamza. Le mouvement des troupes devait commencer à Alger dans les premiers jours du mois de décembre; mais, une pluie froide et continue ayant rendu les chemins impraticables, l'opération ne put avoir lieu.

Cependant, le général Galbois s'était mis en route pour Sétif. Le mauvais temps ralentit et contraria aussi sa marche, et il ne put atteindre Sétif que le 15 décembre. Sétif n'offrait plus qu'un amas de ruines, au milieu desquelles subsistait encore l'enceinte assez bien conservée de l'ancienne citadelle reconstruite par les Grecs après la conquête de l'Afrique par Bélisaire. On trouva une fontaine abondante, ombragée par un beau tremble, au milieu des ruines, et l'armée y établit son bivouac. Le plateau de Sétif est élevé de plus de huit cents mètres au-dessus du

niveau de la mer, et commande un pays d'une fertilité extraordinaire. La colonne n'avait pas rencontré de résistance pendant sa marche ; les populations environnantes firent, presque toutes, acte de soumission. Après quelques jours consacrés au repos des troupes, le général Galbois, ne recevant pas de nouvelles de la division d'Alger, voyant chaque jour les approvisionnements diminuer et la rigueur de la saison augmenter, crut prudent de retourner à Constantine, se réservant de venir occuper définitivement Sétif dès le printemps suivant.

Un demi bataillon, fort de quatre cents hommes, avait été laissé à Djemilah, qui marquait le dernier gîte d'étape de la route de Constantine à Sétif. Les Kabyles l'attaquèrent très vivement dans la nuit du 15 au 16 décembre ; mais ils furent vigoureusement repoussés. Le même rassemblement, grossi de quelques nouveaux contingents, attendit le corps expéditionnaire au défilé de Mons, au delà de Djemilah, et le suivit jusqu'auprès de Milah, sans réussir cependant à l'inquiéter sérieusement. En voyant la colonne hors de ses atteintes, l'ennemi retourna sur ses pas, et alla assiéger la garnison de Djemilah dans les retranchements qu'elle avait élevés à la hâte. Cette faible troupe se couvrit de gloire en résistant pendant six jours aux assauts furieux qui lui furent livrés par quatre ou cinq mille Kabyles accourus de tous les points des montagnes du littoral. Un régiment, conduit par le colonel d'Arbouville, arriva bientôt pour dégager Djemilah; l'ennemi ne l'attendit pas. Cependant le commandant de la province, ayant reconnu que les communications étaient presque impossibles pendant l'hiver avec ce poste, ordonna de l'évacuer.

GOUVERNEMENT DE L'ÉMIR. – Aucun fait digne d'être mentionné ne signala la lin de l'année 1838 dans les deux autres provinces. Abd-el-Kader, revenu de son expédition contre Aïn-Madhy, qui avait capitulé, s'occupait de régulariser l'administration des tribus soumises à son commandement. Mohammed-el-Berkani fut rétabli à Médéah comme khalifa ; dans l'est, sur les pentes sud de Djurdjura, il confia le pouvoir à Ben Salem; à Ben Allal, pour le pays de Miliana ; à Ben Arach, dans le

Bas-Chélif ; Mascara obéissait à son beau-frère, Ben Tami ; à Tlemsen l'autorité était aux mains de Bou Hamedi : tous ces personnages appartenaient à des grandes familles de marabouts, et jouissaient déjà à ce titre d'une influence considérable sur les populations. Chacune de ces vastes circonscriptions de commandement était subdivisée en arrondissements moins étendus, à la tête desquels il plaça des chefs qui exerçaient, avec le titre d'agha, une autorité administrative et militaire. Toute l'organisation adoptée par l'émir semblait inspirée par ces cieux pensées principales : 1° entretenir la ferveur religieuse dans les tribus en la faisant servir à fortifier l'administration ; 2° donner à la population une constitution militaire vigoureuse, afin de 1a préparer à chasser, par un effort unanime et énergique, les chrétiens de la terre d'Afrique quand le jour de la guerre sainte serait venu.

ÉVÊQUE D'ALGER ; ACTES ADMINISTRATIFS. – Parmi les mesures importantes prises par le gouvernement pour hâter le développement de la puissance française en Algérie, il faut mentionner l'érection d'un siège épiscopal à Alger. Deux ordonnances royales du 25 août, approuvées par le pape dans le mois de septembre, constituèrent cet évêché, et y nommèrent l'abbé Dupuch, grand vicaire de Bordeaux. L'organisation de l'administration civile fut modifiée par une ordonnance du 31 octobre 1838. Les services civils furent placés sous l'autorité du gouverneur général, qui eut sous ses ordres : un directeur de l'intérieur, un procureur général et un directeur des finances. Le directeur de l'intérieur remplaçait l'intendant civil. Chaque chef de service devint plus indépendant l'un de l'autre et fut rattaché en même temps d'une manière plus directe à l'autorité du gouverneur général. On établit des sous-directeurs de l'intérieur à Oran, à Bône, à Alger. M. Guyot succéda avec le titre de directeur de l'intérieur à M. Bresson, intendant civil.

SITUATION GÉNÉRALE. – Le territoire que la France s'était réservé dans la province d'Alger ne fut le théâtre d'aucun événement important pendant les neuf premiers mois de

l’année 1839. Sans se faire illusion sur la durée d’une paix dont plus d’un symptôme pouvait faire présager la rupture, le gouverneur général mit à profit cette espèce de trêve pour pousser avec activité les travaux de routes et de desséchements. Des postes furent établis au pied de l’Atlas, entre la Chiffa et le Khamis à l’est, afin de protéger la Métidja. La province d’Oran était tranquille; l’absence prolongée d’Abd-el-Kader, retenu dans l’est pour y organiser son autorité, semblait avoir favorisé l’apaisement du fanatisme et des sentiments hostiles contre nous. Dans la province de Constantine notre domination se consolidait; si sur quelques points les indigènes protestaient contre notre pouvoir par l’assassinat de nos partisans, par des brigandages commis sur les routes et par des lenteurs à acquitter leurs contributions, nulle part nos colonnes qui parcouraient le pays pour réprimer ces méfaits et punir les coupables ne rencontraient de résistance. Ahmed-Bey, réfugié dans le sud-est, près de la frontière de Tunis, était plus préoccupé d’assurer son existence au milieu des tribus, que de nous susciter des embarras. Dans le courant du mois d’avril on fit la reconnaissance de la route qui devait relier Philippeville à Bône. On la trouva presque partout praticable pour les voitures et abondamment pourvue de bois et d’eau.

Les efforts constants que faisait l’émir pour étendre sa puissance jusque dans la province de Constantine nous imposèrent l’obligation de poursuivre la réalisation des projets d’établissements à Sétif et sur la route. A cet effet de grands approvisionnements furent réunis à Milah. Au mois de mai, Aïn-Khachbah, Djemilah, sur la route de Sétif, furent définitivement occupés par nos troupes. La nouvelle de ces mouvements ranima le courage de nos partisans dans la Medjana, et le parti d’Ab-del-Kader essuya de graves échecs.

OCCUPATION DE DJIDJÉLI ET DE SÉTIF. – Dans la pensée du maréchal Valée l’occupation de Djidjéli devait être la suite nécessaire des établissements que nous avions formés à Milah et à Djemilah. C’était le moyen le plus efficace de réduire

les belliqueuses tribus de la Kabylie qui allaient se trouver enveloppées entre Bougie, Sétif, Djemilah, Milah ; Philippeville et Djidjéli. Une expédition composée du premier bataillonde la légion étrangère, de cinquante sapeurs du génie et de quatre pièces de canon, partit de la rade de Philippeville le 12 mai, et arriva le lendemain devant Djidjéli. La ville fut occupée sans résistance ; les habitants s'étaient réfugiés chez les tribus voisines. Mais bientôt des groupes de Kabyles se montrèrent sur les hauteurs, et les travaux furent interrompus par des attaques incessantes et souvent très vives. Cependant, au bout de peu de jours la ville se trouva dans un état de défense suffisante; et les agressions des Kabyles devinrent plus rares et moins acharnées. L'opération contre Djidjéli avait été facilitée par la présence des troupes de la division de Constantine à Djemilah. Une heureuse diversion fut encore opérée, au moyen d'une forte reconnaissance, dirigée par le lieutenant-colonel Bedeau, alors commandant à Bougie, vers le col de Tizi, à vingt kilomètres au sud de cette place. La petite colonne de Bougie attira l'attention des kabyles, et les empêcha de se rendre à l'appel de leurs frères pour défendre Djidjéli. Dans le courant du mois de juin, le général Galbois se porta sur Sétif, et y commença les établissements qui firent bientôt de ce point un centre important pour la domination des tribus.

EXCURSION D'ABD-EL-KADER DANS LA KABYLIE. – L'émir, en refusant de faire droit aux nombreuses plaintes que la conduite de ses agents soulevait de notre part dans les trois provinces; ne pouvait se dissimuler que la patience de la France serait bientôt à bout et que la guerre éclaterait. Nous avons déjà dit que par l'organisation même de son gouvernement il se préparait à cette rupture. Le but de son administration, de ses discours, de tous ses actes, était d'inspirer aux Arabes la haine des infidèles et de les disposer pour la guerre sainte. Vers le milieu du mois de juin 1839, il résolut de visiter les tribus guerrières de la Kabylie pour s'assurer leur appui au moment de la reprise des hostilités. Mais, comme il redoutait de blesser l'esprit d'indépendance de ces montagnards, il se rendit chez eux comme un marabout

allant en pèlerinage aux zaouïa (chapelles) renommées de ces contrées. Cette démarche n'eut pas le succès qu'Abd-el-Kader en attendait. Les Kabyles résistèrent à toutes les propositions les plus habiles pour entrer sous ses ordres dans une confédération contre les chrétiens ; d'un autre côté, le lieutenant, colonel Bedeau, ayant appris sa présence dans les environs de Bougie, sortit, à la tête de toutes les troupes disponibles de la garnison, et l'invita à quitter un pays où il avait pénétré en violant le traité de la Tafna.

Après son excursion chez les Kabyles l'émir alla s'établir à Thaza, à soixante-quinze kilomètres au sud de Miliana, où avait fondé une ville. Dans la prévision de la reprise des hostilités, Abd-el-Kader s'était créé une seconde ligne de défense en arrière des villes de l'intérieur, sur la limite du petit désert. Ainsi au sud de Médéah il avait établi un poste et des magasin à Boghar ; au sud de Mostaganem ; il avait relevé les ruines de Tekdemt ; plus à l'ouest, Saïda correspondait à Mascara; enfin, au sud de Tlemsen il créa le poste de Sebdou. Il fit servir ces établissements à augmenter ses moyens d'action sur les tribus du sud. Il nomma un khalifa pour toute cette population nomade qui venait annuellement faire ses approvisionnements de grains dans le Tell. Son influence s'étendit jusque dans les oasis sahariennes qui relevaient autrefois de Constantine, et où notre Cheikh-el-Arab n'avait pu faire reconnaître son autorité.

PASSAGE DES PORTES DE FER. – Les fortes chaleurs du mois d'août furent fatales à l'armée d'Afrique. Malgré les .plus sages précautions, le nombre des malades augmenta dans une telle proportion, que les hôpitaux se trouvèrent bientôt encombrés. Cette fâcheuse situation détournait le gouvernement d'adopter des résolutions violentes pour mettre fin aux incertitudes de la conduite d'Abd-el-Kader a notre égard. Cependant le duc d'Orléans étant arrivé en Afrique avec la mission de porter à l'armée le témoignage de la sympathie du roi et du gouvernement pour ses travaux et pour ses souffrances, le maréchal Valée profita de cette circonstance pour faire la reconnaissance de la

route qui relie Alger à Constantine. Il espérait que la présence du prince royal au milieu du corps expéditionnaire enlèverait à cette opération le caractère agressif qu'elle pouvait avoir aux yeux d'Abd-el-Kader.

Le duc d'Orléans s'embarqua à Port-Vendres, et arriva à Oran le 24 septembre. Après un court séjour dans cette ville, il partit pour Alger, où il débarqua le 28 du même mois. Plusieurs jours furent consacrés à visiter les divers établissements militaires situés dans la plaine de la Métidja. Le gouverneur général avait d'abord conçu le projet de se rendre d'Alger à Constantine par terre ; mais n'ayant pas encore reçu des renseignements sur les dispositions de l'émir qui pussent donner l'assurance que le trajet se ferait sans combats, il proposa au prince royal de poursuivre par mer son voyage vers l'est pour inspecter les points occupés par nos troupes, sauf à gagner ensuite par la voie de terre la province d'Alger en partant de Sétif. Le 6 octobre le prince s'embarqua pour Philippeville ; il s'arrêta à Bougie et à Djidjéli, et débarqua le 8 à Stora. Le 12, il fit son entrée à Constantine. La population indigène tout entière était sortie de la ville, et salua son arrivée par de bruyantes acclamations ; le Cheikh-el-Islam, vieillard de quatre-vingt-dix ans, se porta à sa rencontre pour le féliciter. Cette réception solennelle faite au fils aîné du roi donnait une preuve irrécusable des progrès que notre administration bienveillante avait accomplis.

Le corps expéditionnaire quitta Constantine, le 16 octobre. Après avoir traversé Milah et Djemilah, le duc d'Orléans et le gouverneur général arrivèrent à Sétif le 21 au soir. Partout, sur la route, les chefs indigènes s'étaient empressés devenir offrir leurs hommages, et les tribus avaient apporté des vivres et des fourrages pour la colonne. Le 25 octobre on partit de Sétif. Pendant les premières heures de la marche la plus grande incertitude régnait parmi les troupes sur le but de l'expédition. Le maréchal Valée avait fait prendre des renseignements détaillés sur la route de Bougie, aussi bien que sur celle des portes de Fer (Biban). Le plus grand secret avait été

gardé ; mais, après la grande halte, là colonne prit la direction de l'ouest; c'était la route d'Alger. Le bivouac fut établi sur l'Oued-Boucelah ; le lendemain on atteignit par une marche rapide le marabout de Sidi-Mebarek, auprès de Bordj Bou-Areridj. Le troisième jour l'armée campa dans les premières gorgés par lesquelles s'ouvre le défilé des Portes de Fer.

Le 28 la division de Constantine se sépara de celle d'Alger, et reprit, sous les ordres du général Galbois, le chemin de Sétif. L'autre colonne, forte de trois mille hommes, sous les ordres du gouverneur général et du duc d'Orléans, s'engagea dans le redoutable passage que les Turcs n'avaient jamais franchi sans payer un tribut aux populations kabyles qui habitent ces montagnes. On mit quatre heures à traverser ce défilé resserré entre des roches formant des murailles verticales d'une hauteur de plus de cinquante mètres. Les sapeurs du génie gravèrent cette simple inscription : *Armée française, 1839*, à l'endroit le plus étroit de ces portes. On bivouaqua le 28 sur le territoire dis Beni Mansour, dans la province d'Alger ; le 29, à Kef er Redjala, et le 30 on atteignit Hamza. Le fort était complètement abandonné. Lorsque l'avant-garde déboucha sur le plateau, on aperçut les troupes de Ben Salem qui marchaient dans une direction parallèle ; la cavalerie fut lancée pour s'assurer des intentions de ce rassemblement ; les Arabes ne l'attendirent pas. Le 31, au moment où le corps expéditionnaire quittait son bivouac sur l'Oued Rekam pour pénétrer sur le territoire des Beni Djaad, les tribus de ce district tentèrent de s'opposer à la marche ; elles furent facilement repoussées. On campa le soir non loin des ruines du pont de Ben Hini, bâti par le dey Omar-Pacha. Enfin, le 1er novembre, l'armée rencontra sur l'Oued Khadhara les troupes de la division d'Alger, qui étaient venues à sa rencontre. Le lendemain le corps expéditionnaire rentra dans Alger, où il reçut de la population tout entière un accueil enthousiaste.

RUPTURE DE LA PAIX; PREMIÈRES HOSTILITÉS. – Le passage d'une armée française à travers les Portes de Fer

causa une immense impression parmi les indigènes. Cet acte hardi frappa nos, ennemis de stupeur ; mais bientôt l'orgueil l'emporta : ils nous reprochèrent d'avoir surpris le pays par le mystère de notre marche ; et, excités par les prédications des marabouts, ils réclamèrent hautement de l'émir, la reprise des hostilités. Sans attendre des instructions formelles, les Hadjoutes commencèrent à exercer des brigandages contre nos tribus de la Métidja, Le 10 novembre le commandant du camp d'Oued-el-Alèg accourut pour protéger nos Arabes ; mais, enveloppé par des forces supérieures, il fut tué dans le combat. Des troupes arrivèrent bientôt du camp, vengèrent sa mort, et forcèrent les Hadjoutes à repasser la Chiffa. Le 20 du même mois les khalifas de Médéah et de Miliana, à la tête de trois mille hommes, surprirent entre Boufarik,et l'Oued-el-Alèg un convoi de trente soldats, qui fut massacré. Le lendemain un détachement de deux compagnies et d'un peloton de cavalerie, sorti du camp d'Oued-el-Alèg ; dans la direction de Blidah, fut assailli par, les Arabes et dut battre en retraite, laissant sur le terrain cent cinq officiers ou soldats. En même temps qu'il attaquait nos tribus, l'ennemi intercepta toutes les communications entre nos postes, incendia nos fermes et enleva quelques Européens ; ses coureurs pénétrèrent jusque dans le massif, d'Alger. C'est à ce moment qu'Abd-el-Kader écrivit au gouverneur général pour lui annoncer que tous les musulmans avaient résolu de recommencer la guerre sainte[1].

---

(1) Voici la traduction de la lettre par laquelle Abd-el-Kader dénonça la reprise des hostilités : - Votre première et votre dernière lettre nous sont parvenues. Je vous ai déjà écrit que tous les Arabes de la Régence étaient d'accord, et qu'il ne leur reste d'autres paroles que la guerre sainte. J'ai employé mes efforts pour changer leur idée, mais personne n'a voulu de la durée de la paix ; ils ont tous été d'accord pour faire la guerre sainte, et je ne trouve pas d'autre moyen que de les écouter, pour être fidèle à notre chère loi qui le commande. Ainsi je ne vous trahis pas et vous avertis `de ce qui est. Renvoyez mon oukil d'Oran pour qu'il rentre dans sa famille. Tenez-vous prêt à ce que tous les musulmans vous fassent la guerre sainte.

Ces événements jetèrent l'épouvante dans toute la Métidja. La plupart des colons rentrèrent dans Alger; les tribus se réfugièrent sous la protection de nos camps. Le vide se fit dans l'intervalle compris entre nos postes, et tout annonça une guerre acharnée. Le maréchal Valée s'empressa de concentrer ses forces, en évacuant les postes les moins importants, et se disposa à prendre une offensive vigoureuse. Des troupes nombreuses arrivèrent de France. Dès les premiers jours de décembre, nos colonnes atteignirent l'ennemi auprès du camp de l'Arba, sur le Haut-Arach et aux environs du camp de Kara-Mustapha, dans l'est de la plaine. Les 14 et 15 décembre, les bataillons réguliers de l'émir, auxquels s'étaient joints un grand nombre de Kabyles, furent culbutés par notre cavalerie, entre Méred et Blidah. Enfin, le 31 décembre, un succès plus significatif fut remporté, entre le camp supérieur de Blidah et la Chiffa. Le deuxième léger, qui préludait à la brillante renommée qu'il allait conquérir sous les ordres du colonel Changarnier, et le premier de chasseurs d'Afrique à cheval, se précipitèrent sur toutes les forces réunies de l'ennemi, et les mirent dans une déroute complète. Trois drapeaux, une pièce de canon, les caisses de tambours des bataillons réguliers, et quatre cents fusils restèrent en notre pouvoir. L'ennemi laissa plus de trois cents cadavres sur le champ de bataille.

ÉVÉNEMENTS DE L'OUEST. – Les hostilités furent aussi déclarées dans la province d'Oran. Le khalifa de Mascara, à la tête de plus de trois mille hommes, dirigea, le 13 décembre, une attaque contre Mazagran, située à proximité de Mostaganem. Le poste, quoique très faible, se défendit avec une grande bravoure, et donna le temps à la garnison de Mostaganem de. venir le dégager. Les Arabes perdirent beaucoup de monde et se retirèrent dans leurs tribus. Le khalifa rentra à Mascara avec ses troupes régulières. Mais dans toutes les tribus les marabouts prêchèrent la guerre sainte avec ardeur, et nous eûmes bientôt à repousser une agression plus formidable.

PLAN DE CAMPAGNE ; 1840. – Cette levée de boucliers depuis si longtemps préparée par Abd-el-Kader eut pour résultat, dans les provinces d'Alger et d'Oran, de nous enlever en quelque sorte la possession de tout le territoire qui n'était pas compris dans une enceinte fortifiée occupée par nos soldats. Dans la province de Constantine les tribus ne prirent pas les armes, parce qu'elles avaient échappé à la propagande du fanatisme; mais dans la Medjana et dans le Sahara, partout où avaient pénétré les lieutenants d'Abd-el-Kader, la population s'était déclarée contre nos partisans. Les Kabyles ne laissaient reposer ni Bougie ni Djidjéli. C'était donc, dans toute l'étendue de l'Algérie, la guerre ou une situation voisine d'hostilités réelles.

Le maréchal Valée soumit au gouvernement le plan de campagne qu'il avait préparé pour détruire la puissance d'Abd-el-Kader. Les opérations devaient se prolonger pendant plus d'une année : en 1840, il proposait de refouler les Hadjoutes et d'occuper Cherchell ; de s'établir à Médéah et à Miliana, en reliant par une route carrossable la plaine de la Métidja à la vallée du Chélif ; d'opérer ensuite dans cette vallée, pour renverser les nouveaux établissements de l'émir et pour donner la main aux troupes de la division d'Oran, parties de Mostaganem, et agissant sur le bas Chélif. Pendant l'automne, si les circonstances étaient favorables, on devait marcher sur Mascara ; mais toute entreprise contre Tlemsen devait être ajournée au printemps 1841. La division de Constantine devait se porter sur Sétif pour contenir les tentatives des partisans de l'émir dans la Medjana et pour menacer au besoin la partie orientale de la province de Médéah. Les troupes devaient être placées dans des villes choisies avec discernement, comme centres commerciaux et points militaires, et situées sur une ligne parallèle au littoral, de Constantine à Tlemsen. Les garnisons devaient être assez fortes pour fournir une colonne de trois ou quatre mille hommes destinée à tenir la campagne et à poursuivre l'ennemi dans tous les sens. Par cette guerre patiente et opiniâtre on devait arriver

sûrement à la destruction de la puissance militaire d'Abd-el-Kader et à la soumission des tribus.

OCCUPATION DE CHERCHELL. – Le plan de campagne du gouverneur général ayant été approuvé, et les troupes nécessaires pour en faciliter l'exécution se trouvant réunies, les opérations commencèrent dans la province d'Alger. Le 12 mars deux colonnes, sorties, l'une de Blidah et l'autre de Koléah, parcoururent pendant deux jours le territoire des Hadjoutes, et détruisirent tous leurs établissements. Le 16, le corps expéditionnaire prit possession de Cherchell, abandonnée de ses habitants. Des bateaux à vapeur apportèrent par mer des munitions et des approvisionnements. Le 21 mars les troupes étaient rentrées dans leurs cantonnements.

EXPÉDITION DE MÉDÉAH. – A la nouvelle de la rupture de la paix, le duc d'Orléans avait demandé à venir prendre une part active à la guerre. Il débarqua à Alger avec le duc d'Aumale, le 13 avril. L'armée, qui comptait neuf mille hommes de troupes de différentes armes, se mit en mouvement le 25 du même mois. Dans la journée du 27 on parvint à atteindre sur les hauteurs de l'Affroun l'ennemi, qui se tenait toujours hors de notre portée. Le combat du 31 décembre l'avait rendu prudent. Deux jours après, le dix-septième léger, récemment détaché de la province de Constantine, soutenu par quelques escadrons de chasseurs, fit éprouver des pertes aux Arabes dans la gorge de l'Oued-Djer.

Mais pendant que le maréchal Valée recherchait la route la plus facile pour franchir les montagnes et se rendre à Médéah, Cherchell fut attaqué par des forces, supérieures. En même temps toute la cavalerie de l'ennemi fit un mouvement vers l'est, comme pour gagner le Sahel d'Alger. Le gouverneur général prescrivit aussitôt de se replier vers la Chiffa. Le 2 mai on prit position à la ferme de Mouzaïa. Le 9 le corps expéditionnaire se porta à Cherchell, ou il fut renforcé par trois bataillons appelés d'Oran. Les Arabes s'étaient éloignés en apprenant l'arrivée de nos troupes. Le 10 on se remit en marche pour se diriger sur Médéah, en passant par la route ordinaire du col de Mouzaïa. La

cavalerie et le convoi furent laissés au camp provisoire de la ferme de l'agha, et le 12 mai, à quatre heures du matin, la première division, commandée parle duc d'Orléans, se mit en mouvement pour enlever les positions difficiles qui dominaient le passage du col. Les bataillons réguliers de l'émir et un grand nombre de Kabyles garnissaient les hauteurs, défendues par des retranchements en pierres. L'attaque eut lieu sur trois colonnes: la première, sous les ordres du général Duvivier, récemment promu au grade de maréchal de camp, marcha sur le piton du nord ; la seconde ayant à sa tête le colonel de Lamoricière, devait contourner le col pour l'aborder ensuite par le sud-ouest; la troisième colonne, commandée par le colonel Changarnier, alla directement au col en gravissant les crêtes à gauche de la route. Nos troupes abordèrent l'ennemi avec un élan irrésistible, et, malgré le feu meurtrier et le courage opiniâtre des Kabyles et des réguliers, tous les retranchements furent rapidement enlevés et leurs défenseurs repoussés au loin. Le deuxième léger se signala particulièrement dans cette journée glorieuse parmi tous les corps qui combattirent ; le soir l'armée campa sur le champ de bataille, au sommet du col.

Les quatre jours suivants furent employés à construire une route sur les pentes sud de la montagne pour se rendre à Médéah, et à faire monter le convoi et une partie de la cavalerie. Le corps expéditionnaire entra le 17 à Médéah. On y laissa une garnison de deux mille quatre cents hommes, sous les ordres du général Duvivier ; le 20 l'armée reprit la route de la Métidja; elle eut à soutenir une action très vive en traversant le bois des Oliviers, et l'honneur en resta au dix-septième léger ; la belle conduite du colonel Bedeau dans le combat fut remarquée de toutes les troupes. Le 21 on arriva à la terme de Mouzaïa. Le duc d'Orléans et son jeune frère quittèrent l'Algérie le 27 mai. Les résultats politiques de cette première partie de la campagne ne purent pas être immédiatement appréciés. Avant de songer à reconstituer l'organisation administrative du pays, il fallait anéantir les forces régulières d'Abd-el-Kader, qui servaient de point d'appui et de ralliement aux contingents fournis

incessamment par les tribus.

OCCUPATION DE MILIANA. – Après avoir remplacé les corps les plus maltraités par ceux qui, n'avaient pas encore combattu, le maréchal Valée reprit la campagne le 5 juin, à la tête de dix mille hommes, se dirigeant sur Miliana.

L'armée ne rencontra plus devant elle les bataillons réguliers de l'émir ; elle franchit le Gontas, et arriva à Miliana le 8 juin. La ville, comme Médéah, fut trouvée complètement déserte; l'ennemi, en se retirant, y avait mis le feu ; mais l'incendie, promptement éteint par nos soldats, ne produisit pas de grands ravages. Une garnison de deux bataillons fut installée, sous le commandement du lieutenant-colonel d'Illens ; et, après avoir employé trois jours à faire les travaux indispensables pour la défense de la place, le corps expéditionnaire en sortit le 12. Le gouverneur général, voulant se mettre en communication avec Médéah, remonta la vallée du Chélif, atteignit le col de Mouzaïa le 15, suivi par un grand nombre d'Arabes et de Kabyles, qui harcelaient continuellement les flancs et l'arrière-garde de la colonne. Mais les bataillons réguliers, s'étant mis en position pour nous disputer le passage, furent abordés avec tant d'impétuosité, qu'ils lâchèrent pied, en laissant environ mille morts sur le terrain. Le reste de la campagne fut une suite d'opérations pour le ravitaillement de Médéah et de Miliana.

ABD-EL-KADER ATTAQUE MÉDÉAH ET MILIANA. – Dans la nuit du 2 au 3 juillet l'émir vint s'embusquer avec quatre ou cinq mille hommes dans un ravin aux environs de Médéah, espérant enlever au point du jour une partie de la garnison, campée à quelque distance de la place. Malgré la vigueur de son attaque inopinée, l'ennemi fut partout repoussé ; il fut poursuivi la baïonnette dans les reins bien au delà de nos lignes. La garnison, de Miliana fut aussi attaquée à cette époque ; mais les efforts des Arabes n'eurent pas plus de succès qu'à Médéah. El-Berkani et Ben Salem tentèrent le 29 juillet de pénétrer dans le Sahel, en franchissant l'Arach par le gué de Constantine, à la tête de dix-huit cents cavaliers; atteints par nos troupes, ils se replièrent

précipitamment. Aux environs de Koléah, sur les bords de Mazafran, les Arabes furent plus heureux : ils surprirent avec des forces supérieures une reconnaissance imprudemment engagée loin des avant-postes. Écrasées par le nombre, nos troupes perdirent deux officiers et cent cinq soldats tués ou faits prisonniers. Le 15 et le 16 août El-Berkani attaqua encore vainement Cherchell.

Pendant que les fortes chaleurs de l'été retenaient dans leurs cantonnements les troupes les plus nouvellement débarquées en Afrique, le général Changarnier, à la tête d'une colonne de soldats éprouvés, exécuta une entreprise hardie. Parti de Blidah avec deux mille hommes seulement, il traversa les montagnes abruptes des Beni Salah, par des chemins affreux, et se mit en communication avec Médéah. A son retour il prit le chemin du col de Mouzaïa. Assailli au bois des Oliviers par l'infanterie arabe, il la fit charger à la baïonnette, et lui tua plus de cent hommes. Peu de jours après, le 19 septembre, une colonne, sous les ordres du général Changarnier, tomba à l'improviste sur le camp de Ben Salem, à l'extrémité orientale de la Métidja, mit toutes ses troupes en fuite, et lui fit supporter des pertes cruelles.

OPÉRATIONS PENDANT L'AUTOMNE. – L'armée consacra d'abord ses efforts à ravitailler Médéah et Miliana. La garnison de cette dernière place était soumise à des privations et à des maladies terribles ; mais elle luttait avec un courage inébranla–ble. Médéah fut approvisionné dans les derniers jours d'octobre, et du 15 au 22 novembre la garnison reçut des renforts dans la prévision des opérations qui devaient être entreprises au printemps de 1841. Miliana fut visité par le corps expéditionnaire, une première fois le 4 octobre, puis le 8 novembre. Au retour, l'armée, divisée en trois colonnes, parcourut le territoire des tribus qui exerçaient des brigandages dans la plane de la Métidja, brûlant et dévastant tout sur son passage. La saison des pluies étant arrivée, les troupes durent rentrer.

ÉVÈNEMENTS DE LA PROVINCE D'ORAN EN 1840. – Pour ne pas jeter de la confusion dans le récit des opérations mi-

litaires, nous avons dû exposer sans interruption les faits qui s'étaient accomplis dans la province d'Alger. La guerre était alors l'oeuvre la plus importante, celle dont dépendait tout l'avenir de notre domination ; et c'est la province d'Alger qui en était le théâtre principal. Nous allons raconter brièvement les événements survenus sur les points, peu nombreux, que nous occupions dans la province d'Oran. La division n'avait pas reçu de renforts ; le gouverneur général n'avait pas pu se porter de sa personne sur les lieux ; on était donc partout tenu sur la défensive, jusqu'à ce que les moyens d'agir fussent réunis.

Les Arabes n'avaient pas les mêmes motifs que nous de rester dans l'inaction. Les 17 et 22 janvier ils attaquèrent les Douairs et les Zméla, sans leur faire éprouver de grands dommages. Le 2 février le khalifa de Mascara, à la tète des contingents de quatre-vingt-deux tribus, se présenta devant Mazagran, où nous n'avions plus qu'un poste de cent vingt-trois hommes seulement. Pendant quatre jours entiers, dix à douze mille Arabes, dont quatre mille fantassins, assiégèrent le réduit de Mazagran, et livrèrent plusieurs assauts successifs sans parvenir à l'enlever; ils se retirèrent découragés, après avoir perdu de cinq à six cents hommes. La garnison qui fit cette résistance héroïque appartenait à la dixième compagnie du premier bataillon de l'infanterie légère d'Afrique. Les 5 et 12 mars d'autres tentatives dirigées par le khalifa de Tlemsen eurent lieu sur le camp du Figuier et en avant de Miserguin, à Ten Salmet, et furent également énergiquement repoussées. Sans se lasser de ces échecs multipliés, Bou-Hamedi, renouvela ses attaques, dans le courant du mois de mai et de juin, contre le camp de Bridia et contre les tribus qui nous étaient soumises. Sa ténacité et son énergie furent enfin vaincues par le courage de nos troupes ; il renonça à ses entreprises contre nos établissements, et se retira pour permettre aux Arabes de se livrer aux travaux de la moisson.

LE GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE A ORAN. – Les choses prirent bientôt un aspect nouveau. Le général de Lamoricière, qui venait d'être nommé maréchal de camp à l'âge de

trente-quatre ans, prit le commandement de là division d'Oran dans le mois d'août. Il consacra deux mois à étudier les hommes et les choses qui l'entouraient, à organiser vigoureusement les services militaires ; mais vers le milieu du mois d'octobre il commença l'exécution du système de guerre qu'il avait combiné. Jusque alors on s'était contenté de marcher a l'ennemi lorsqu'il se présentait devant les places pour les menacer, et de le repousser lorsqu'il tentait, de nous barrer le passage : le général de Lamoricière voulut prendre l'offensive, et au lieu de s'attaquer aux troupes régulières qui nous fuyaient, ou aux grands rassemblements, toujours rares, il résolut de frapper successivement les tribus les plus voisines d'Oran, et de leur enlever leurs bestiaux et leurs approvisionnements de grains. Il voulait combattre les Arabes en employant leurs propres procédés de guerre. Pour cela, il partait le soir, en enveloppant sa marche d'un grand mystère ; il tombait à la pointe du jour sur la tribu qu'il voulait ruiner. Avant que les Arabes pussent songer à la défense, les troupeaux étaient pris, les femmes et les enfants faits prisonniers, et le feu détruisait tout ce qu'on ne pouvait pas emporter. Les Gharaba, les Beni Amer et les autres tribus hostiles situées dans un rayon de cent kilomètres autour d'Oran perdirent ainsi presque toutes leurs richesses. Les Douairs et les Zméla, sous la conduite de Mustapha ben Ismaïl, s'associèrent à toutes les expéditions du général de Lamoricière, et commencèrent à se dédommager aux dépens de leurs ennemis des souffrances et des privations de toutes sortes qu'ils avaient endurées pendant qu'ils étaient resserrés par la guerre sous les murailles d'Oran.

SITUATION DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1840. – Les premiers mois de l'année 1840 ne furent pas marqués par des événements importants dans la province de Constantine. Cependant le chef indigène qui commandait dans le Sahara, au nom de la France, parvint, avec le seul concours de ses partisans, à détruire entièrement un bataillon de réguliers qu'Abd-el-Kader avait organisé pour aider son lieutenant à do-

miner ce pays. Cet événement eut lieu vers la fin du mois de mars. Le mois suivant une colonne mobile atteignit la puissante tribu des Haracta, dont les méfaits appelaient depuis longtemps une punition rigoureuse. On leur prit une immense quantité de bestiaux, et on les contraignit à payer une très forte amende. Bientôt on apprit qu'un des frères de l'émir, à la tête d'un bataillon régulier, et suivi des contingents d'un grand nombre de tribus, avait pénétré dans la Medjana et marchait contre Sétif. Les troupes qui occupaient cette place sortirent à sa rencontre, et le joignirent à Medjez-ez-Zerga. L'ennemi fut culbuté, et perdit beaucoup de monde. A trente kilomètres au nord-est de Sétif, dans la direction de Zamoura, les partisans d'Abd-el-Kader sentirent encore le poids de nos armes. La valeur de nos troupes ne permit pas à l'insurrection de dépasser, la Medjana et préserva la tranquillité de la province.

La situation était d'ailleurs favorable. On commençait à percevoir l'impôt sans trop de difficultés sur une partie des tribus; les indigènes fréquentaient assidûment nos marchés ; les Kabyles des Portes-de-Fer avaient refusé de laisser passer les troupes de l'émir ; Ahmed-Bey, chassé et poursuivi par les tribus de la frontière de Tunis, cherchait un refuge dans des montagnes éloignées ; les excitations d'Abd-el-Kader pour pousser les tribus à la révolte restaient sans effet, et on nous apportait toutes cachetées les lettres des marabouts prédicateurs de guerre sainte.

RAPPEL DU MARÉCHAL VALÉE. – Les opérations de l'armée dans la province d'Alger n'avaient pas produit des résultats immédiats. Le maréchal Valée, comprenant l'importance de la tâche qui lui était imposée, avait voulu préparer sur une vaste échelle les moyens d'action, afin que lorsque le moment serait venu, il prit frapper sur tous les points à la fois la puissance de l'émir. Il travaillait avec énergie à l'exécution du plan qu'il avait proposé. Mais l'opinion publique, mal éclairée sur les projets ultérieurs du gouverneur général, impatiente d'avoir des résultats plus importants à constater, indignée des actes de brigandages

qui se commettaient encore à peu de distance d'Alger, et qui tenaient la population civile prisonnière dans les villes, éleva des réclamations presque universelles contre le maréchal Valée. Le gouvernement eut le tort de se souvenir en ce moment des dissentiments qu'il avait eus avec le gouverneur général pendant le cours de son administration ; et, oubliant les glorieux services du vainqueur de Constantine, il le rappela en France.

Dans les premiers jours de l'année 1841 le maréchal Valée remit le commandement au général Schram, et s'embarqua pour la France. Il reçut à son départ des témoignages non équivoques et unanimes de la sympathie de l'armée et des habitants d'Alger. On oublia ce que les formes, souvent très brusques, du vieux guerrier avaient de blessant, pour ne se souvenir que des services qu'il avait rendus à la colonie. En effet, c'était à lui qu'on devait la prise de Constantine ; il avait organisé cette province d'après un système rationnel comportant des modifications successives, et qui aujourd'hui encore sert de base au gouvernement des indigènes ; il avait ramené dans tous les services administratifs la discipline et l'observation des règles ; il avait formulé le plan de campagne qui devait amener la chute d'Abd-el-Kader, et que son successeur fut appelé à réaliser; enfin, en écrasant les troupes régulières de l'émir dans vingt actions de guerre meurtrières, il avait donné aux indigènes une si haute idée de notre supériorité militaire, qu'ils n'osèrent plus se mesurer à nous en bataille rangée. Ces beaux services terminèrent dignement la carrière militaire du maréchal Valée, commencée pendant les premiers orages de la révolution de 89.

Le général Bugeaud gouverneur général.

(Du 29 décembre 1840, jusqu'au 11 septembre 1847.)

PREMIÈRES MESURES. – Débarqué à Alger le 22 février 1840, le général Bugeaud en partit deux jours après pour visiter les avant-postes. Il fut frappé des inconvénients qui résultaient de la dissémination des forces dans un grand nombre de postes

permanents, et il proposa immédiatement au ministre d'évacuer la plupart des lieux occupés précédemment et de tenir la campagne avec toutes les troupes disponibles, afin de poursuivre les Arabes et de prendre partout l'offensive. Cette pensée était évidemment très sage ; mais le nouveau gouverneur général l'exagéra en demandant l'évacuation de Médéah et de Miliana. Le gouvernement ne ratifia, pas ces projets dans ce qu'ils avaient de trop absolu. Quelques postes peu importants furent seuls évacués ; on conserva Médéah, Miliana et Cherchell ; l'effectif de l'armée fut porté à soixante-treize mille cinq cents hommes et treize mille cinq cents chevaux ; il devait être augmenté encore de quatre mille cinq cents hommes pour les opérations de l'automne. Le général Bugeaud reçut des instructions pour poursuivre l'exécution du plan arrêté l'année précédente. Il devait occuper Mascara, et Mostaganem était appelé à devenir la base principale des mouvements des troupes dans la province d'Oran.

PRÉLIMINAIRES DE LA CAMPAGNE. – Avant de commencer la guerre offensive contre Abd-el-Kader, le gouverneur général fit une rapide excursion dans la province de Constantine, où il séjourna à peine quelques jours. Le duc de Nemours et le duc d'Aumale vinrent encore partager les fatigues et les dangers de l'armée. A la fin du mois de mars Médéah fut ravitaillé de manière à pouvoir fournir des vivres aux colonnes qui agiraient dans le pays. Le 27 avril un convoi parti de Blidah, pénétra le 29 à Miliana. Le 3 mai la colonne française eut un engagement très sérieux avec une grande quantité de Kabyles, en descendant de Miliana. Abd-el-Kader y prit part, à la tête d'une cavalerie nombreuse et de trois bataillons réguliers. L'ennemi laissa quatre cents hommes sur le terrain. Les réguliers de l'émir furent vivement poursuivis, et plusieurs tribus qui s'étaient toujours montrées très hostiles furent rudement châtiées. A son retour de Miliana, le général Bugeaud confia au général Baraguay d'Hilliers le commandement de la division d'Alger, qui devait agir dans la vallée du Chélif pendant les opérations qu'on allait

entreprendre dans la province d'Oran. Le 14 mai le gouverneur général partit pour Mostaganem.

DESTRUCTION DE TEKDEMT ; OCCUPATION DE MASCARA. – L'armée réunie à Mostaganem fut divisée en deux colonnes, l'une sous le commandement du duc de Nemours, la deuxième sous les ordres du général de Lamoricière. Le gouverneur général résolut d'aller détruire l'établissement formé par Abd-el-Kader à Tekdemt, sur les limites du Tell, avant d'attaquer Mascara. C'était enlever d'abord à l'ennemi le point de retraite qu'il avait approvisionné pour s'y réfugier en cas de revers dans l'intérieur du Tell. Le 18 mai 1841 on se mit en mouvement. Après quelques combats de flanc et d'arrière-garde, et une affaire de cavalerie plus importante engagée sous les murs de la place, nos troupes entrèrent à Tekdemt le 25 mai. Les magasins, la fabrique d'armes, la scierie et d'autres constructions élevées par l'émir étaient encore intacts. Le gouverneur général donna ordre de faire sauter le fort ; tous les autres établissements furent également détruits. Abd-el-Kader assista des hauteurs voisines à la ruine de Tekdemt, sans songer à venir nous attaquer.

Le corps expéditionnaire prit ensuite la route de Mascara. L'émir suivit notre marche avec deux partis de cavalerie très forts; mais il évita toujours le combat. Nous entrâmes dans Mascara le 30 mai, sans éprouver de résistance. On y trouva des ressources suffisantes pour le casernement et les magasins ; trois bataillons et trois compagnies du génie furent désignés pour former la garnison. Le 1er juin, l'armée se dirigeant vers Mostaganem, les Arabes assaillirent avec furie l'arrière-garde dans le défilé d'Akbet-el-Khedda. L'ennemi disparut dès que le terrain permit au reste de l'armée de prendre part au combat. A peine rentré à Mostaganem le général Bugeaud conduisit en personne une colonne pour ravitailler Mascara. Sorties le 7 juin, nos troupes arrivèrent à Mascara le 10, sans aucun événement sérieux. Le gouverneur général parcourut ensuite pendant plusieurs jours le pays de la puissante tribu des Hachem, et poussa devant lui les populations jusque vers le désert. Il fit incendier toutes les

récoltes qu'on ne put pas moissonner pour les porter à Mascara. Bientôt après le général Bugeaud, ayant appris que quelques tribus annonçaient l'intention de faire leur soumission à la France, nomma un bey pour Mostaganem et Mascara à la fois, afin de faciliter le mouvement qui se déclarait parmi les Arabes. Malheureusement on conféra cette dignité au fils d'un ancien bey d'Oran, sans capacité et sans énergie, qui s'efforça de ressusciter le faste des fonctionnaires turcs; les tribus se souvinrent des exactions passées, et sentirent se refroidir leurs désirs de se ranger sous notre autorité. Il aurait fallu investir de préférence un chef de race arabe, et, à défaut, essayer d'attirer les indigènes par l'appât d'une indépendance relative qui les aurait affranchis des exigences d'argent toujours très avides de leurs grands dignitaires.

DESTRUCTION DE SAÏDA. – Après un court séjour à Alger, le gouverneur général revint le 19 septembre à Mostaganem pour diriger la campagne d'automne. Pendant qu'il opérait dans la vallée du Chélif et sur la Mina pour appuyer notre nouveau bey, le général de Lamoricière conduisit un convoi de ravitaillement à Mascara. Rentrées de nouveau à Mostaganem, les deux colonnes combinèrent leurs mouvements ultérieurs. Le gouverneur général se dirigea vers la grande tribu des Flitta ; le général de Lamoricière fut chargé d'escorter un second convoi à Mascara. Mais l'ennemi s'étant montré en force sur la route, les deux généraux se réunirent dans la nuit du 6 au 7 octobre sur les bords de l'Hilhil. On se mit aussitôt à la poursuite d'Abd-el-Kader ; on le rejoignit en arrière, d'El-Bordj, le 8 octobre. La cavalerie régulière de l'émir se battit avec la plus grande bravoure ; enfoncés trois fois, les réguliers revinrent trois fois à la charge; mais ils durent enfin nous céder le terrain. Quant à l'infanterie arabe, elle n'osa pas entrer en ligne.

Après cette victoire, le convoi pénétra dans Mascara sans éprouver de résistance. Le général Bugeaud se porta ensuite à l'ouest de cette ville, poursuivant la tribu des Hachem, qui fuyait devant nous ; on leur enleva un butin très considérable. Dans son

mouvement de retraite la colonne passa au village de la Guetna, berceau de la famille d'Abd-el-Kader. Cet établissement, où était située une école de théologie musulmane renommée, fut complètement détruit. Le 21 octobre l'armée sortit de nouveau de Mascara, et marcha droit au sud vers le fort de Saïda, bâti par l'émir en 1838, à quarante kilomètres de sa capitale, pour contenir les tribus de la Iakoubia. Le fort avait été récemment évacué; on le renversa. La population de cette contrée vint se joindre à nos troupes pour poursuivre les partisans d'Abd-el-Kader, sur lesquels on fit des prises immenses. Dans le cours de ces expéditions la tribu des Medjehers avait constamment combattu dans nos rangs. C'était le commencement des défections nombreuses qui n'allaient pas tarder à se déclarer.

Le gouverneur général revint à Mostaganem après cinquante-trois jours de campagne, n'ayant perdu qu'un officier et vingt-trois hommes tués par le feu de l'ennemi et onze morts de maladie. Cet heureux résultat fait honneur à la manière intelligente dont le service de transport pour les vivres était organisé et à la sollicitude éclairée et infatigable du général Bugeaud pour la santé et le bien-être des soldats. Les opérations furent dirigées avec activité et les troupes déployèrent toujours le plus grand dévouement. Un progrès considérable était accompli. Le plan si remarquable conçu par le maréchal Valée, approuvé par le gouvernement, avait trouvé le chef qui devait en assurer le succès, par son habileté et sa puissance sur l'esprit du soldat. Il est juste cependant d'ajouter que le général Bugeaud rencontra au premier rang des lieutenants éprouvés, tels que les généraux de Lamoricière et Changarnier ; tandis que son prédécesseur, général d'artillerie, qui n'avait pas par lui-même l'habitude du commandement des troupes, ne fut que très imparfaitement secondé par les généraux qui servaient sous ses ordres et qui occupaient alors les premières places dans l'armée.

MOUVEMENT D'ABD-EL-KADER. – A peine le corps expéditionnaire eut-il quitté Mascara que l'émir reparut aux environs de la ville. Il châtia d'abord les tribus de la Iakoubia, et

les força de se refugier dans le désert ; quelques jours après, il enleva le troupeau de la garnison de Mascara. Ces évènements déterminèrent le général de Lamoricière à transporter le quartier général de la division à Mascara, en y concentrant ses principales forces. Le gouverneur général, frappé d'abord de la difficulté de faire vivre six mille hommes dans une place qui n'offrait aucune ressource pour les approvisionnements, combattit l'audacieuse entreprise de son lieutenant ; mais celui-ci insista vivement ; il démontra qu'il trouverait des moyens de subsistance dans le butin qu'il enlèverait aux tribus, et que d'ailleurs si on laissait l'émir respirer pendant l'hiver il réparerait ses forces, et que tous les fruits de la campagne du printemps seraient perdus. L'autorisation fut accordée.

CAMPAGNE D'HIVER À MASCARA. – Le général de Lamoricière partit le 29 novembre de Mostaganem, à la tête de quatre mille hommes choisis et déjà acclimatés au pays ; il conduisait un immense convoi d'effets et d'approvisionnements de toutes sortes, des moulins à bras, des instruments aratoires, des graines de' légumes et de plantes fourragères ; cette colonne ressemblait plus à une émigration allant féconder une terre nouvelle, qu'à une armée qui, se préparait à des combats. On arriva à Mascara le 1er décembre, après avoir battu l'ennemi, qui avait fait mine de s'opposer au passage d'un défilé. Alarmé parla présence de forces imposantes au milieu des tribus qui lui étaient le plus dévouées, l'émir se porta vers le bas Chélif pour couper les communications de l'armée française avec le littoral.

Cependant, dès que le général de Lamoricière eut réglé l'établissement des troupes dans la ville, il s'occupa à organiser contre les tribus voisines le système de guerre qu'il avait si heureusement pratiqué à Oran. Il recueillit des renseignements exacts sur les lieux de refuge de la population, sur la situation de leurs dépôts de grains (silos), sur la topographie détaillée de la contrée. Le 5 décembre une première sortie conduisit les troupes sur les silos des Hacheur ; il fallut plusieurs jours pour les vider. L'ennemi tenta de s'opposer à cette opération ; mais il fut

repoussé avec perte. Les jours suivants l'armée continua ses recherches et battit le pays, tantôt enlevant les provisions de l'ennemi, tantôt le combattant avec succès dès qu'il se montrait. Bientôt les Beni Chougran et les Ouled Dahou firent leur soumission. Le plus grand nombre des tribus comprises entre Mascara et Mostaganem imitèrent leur exemple. Le général Bedeau commandait sur ce dernier point, et par des opérations intelligentes secondait les efforts du commandant de la division.

COMPÉTITEUR D'ABD-EL-KADER. - Pendant que la fortune lui prodiguait ses faveurs, l'émir avait pu facilement vaincre les résistances que son pouvoir avait rencontrées dans les tribus et réduire ses rivaux à l'impuissance ; mais dès que les revers multipliés qu'il venait d'essuyer furent connus, ses adversaires reprirent courage, et levèrent contre lui l'étendard de la révolte. Le premier qui se déclara fut un marabout de l'ouest, appartenant à une famille depuis très longtemps vénérée par les tribus limitrophes de la frontière du Maroc. Abd-el-Kader se hâta de quitter le bas Chélif pour venir surveiller le mouvement qui se manifestait dans l'ouest ; mais son compétiteur s'adressa à la France pour avoir des secours. Le 20 décembre une colonne partit d'Oran pour faire une démonstration. Une entrevue eut lieu entre le chef de la colonne et le marabout, sur 1e sommet d'une montagne qui domine le cours de l'Isser. Le général Mustapha ben Ismaïl assistait à la conférence. On promit aide et protection au compétiteur de l'émir , qui avait pris déjà le titre de sultan. Nos troupes rentrèrent à Oran le;r janvier 1842, sacs avoir eu a combattre.

DESTRUCTION DE BOGHAR ET DE THAZA. - Il est nécessaire de faire un retour sur le passé pour raconter les événements qui s'étaient accomplis pendant l'année 1841 dans les deux autres provinces de l'Algérie. En partant au mois de mai pour Mostaganem, le général Bugeaud avait laissé le commandement de la division d'Alger au général Baraguay-d'Hilliers, le général Duvivier, depuis plus longtemps en Afrique, étant

rentré en France à la suite de procédés du gouverneur général blessants pour son amour-propre. La colonne expéditionnaire sortit le 18 mai de Blidah , s'avança dans le sud de Médéah jusqu'à l'extrême limite du Tell, et arriva le 23 en vue de Boghar, établissement fortifié par Abd-el-Kader, dans une position analogue à celle de Tekdemt. Dès la veille les Arabes, en se retirant, avaient tout livré aux flammes, et des tourbillons de fumée s'élevaient encore vers le ciel lorsque nos troupes pénétrèrent dans le fort. La destruction de Boghar fut achevée au moyen de la mine.

Cette première opération terminée, le général Baraguay-d'Hilliers marcha vers le sud-ouest, en suivant la lisière des terres cultivées. Le 25 mai on pénétra dans le fort de Thaza sans que les Arabes songeassent à le défendre. L'incendie avait là aussi précédé l'arrivée de nos troupes ; la pioche et la mine achevèrent l'oeuvre de destruction(1). L'armée prit ensuite la route de Miliana, où elle entra le 1er juin, sans avoir eu de combats à livrer. Quelques jours après la colonne arriva sous les murs de Blidah. Cette expédition fit beaucoup de mal aux tribus, et commença à ébranler leur fidélité à la cause de l'émir. La ruine de Boghar et de Thaza leur prouva que nos armes pouvaient atteindre nos ennemis dans les parties les plus reculées du pays. Pendant ces opérations la province d'Alger jouit d'une tranquillité presque complète.

ÉCHANGE DE PRISONNIERS. – Le 19 mai s'accomplit dans la plaine de la Métidja, près de Boufarik, un échange de prisonniers français et arabes. Cette négociation avait été conduite par l'évêque d'Alger, en dehors, en quelque sorte, de l'attaché

(1) Voici l'inscription arabe qui était gravée au-dessus de la porte d'entrée du fort : – Bénédictions et faveurs sur l'apôtre de Dieu, louanges à Dieu. – Cette ville de Thaza a été bâtie et peuplée par le prince des croyants notre-seigneur El-Hadj-Abd-el-Kader ; que Dieu le rende victorieux ! Lors de son entrée, il a rendu témoignage à Dieu de ses œuvres et de ses pensées, et il a dit : Dieu est témoin que cette œuvre est à moi, et que la postérité eu gardera le souvenir. Tous ceux viendront chercher dans ce lieu la paix et la tranquillité y trouveront après moi le souvenir de mes bonnes œuvres,

du gouverneur général. Pendant que le prélat pressait par ses envoyés particuliers la conclusion de l'échange, les troupes se préparaient à entrer en campagne, et l'escorte de cavaliers arabes qui accompagna nos prisonniers jusqu'au delà de la Chiffa se rencontra avec la colonne du général Baraguay-d'Hilliers. L'évêque d'Alger eut une entrevue avec le khalifa Ben Allal, et on crut un instant que l'émir voulait traiter ; mais les instructions du gouvernement étaient formelles : la paix n'était plus possible. Pendant l'automne et l'hiver le ravitaillement de Médéah et de Miliana fut l'unique but des opérations ; aucun événement important n'est à signaler.

PROVINCE DE CONSTANTINE ; 1841. – Le général Négrier avait succédé au général Galbois dans le commandement de la province de Constantine. Le 29 mai une colonne sortit de Constantine, et après avoir parcouru les tribus jusqu'à Sétif, se porta à Msilah; elle n'eut pas de combat sérieux à soutenir. Le pays était depuis longtemps disposé à accepter notre autorité, il suffisait de le protéger contre les tentatives des partisans d'Abd-el-Kader. Le nouveau commandant supérieur ne comprit pas parfaitement cette situation. Soit désir d'éclipser son prédécesseur, soit facilité à accueillir des renseignements intéressés, il crut et voulut persuader au gouverneur général que la tranquillité de la province était menacée. Il adopta vis-à-vis de la population indigène des mesures rigoureuses, multiplia les supplices, et parvint à produire une sorte de terreur qui était loin d'être profitable aux intérêts de notre domination. Au lieu de suivre les instructions laissées par le maréchal Valée au moment de l'organisation du pays, le général Négrier donna toute sa confiance à des agents subalternes et à des chefs indigènes, qui abusèrent de son nom, et soulevèrent contre lui une très vive opposition parmi la population européenne de Constantine. Il faut ajouter d'ailleurs que cette agitation toute locale, si elle retarda cos progrès, ne compromit pas sérieusement nos intérêts.

OCCUPATION DE TLEMSEN ; 1842. – Lorsque le gouverneur général fut informé des faits nouveaux qui s'étaient ac-

complis dans l'ouest de la province d'Oran et de l'entrevue du commandant d'Oran avec le compétiteur d'Abd-el-Kader, il résolut de se transporter sur le théâtre des événements et d'en presser l'accomplissement par la présence d'une colonne française. Il débarqua à Mers-el-Kébir avec des renforts dans la nuit du 13 au 14 janvier 1842. La situation s'était déjà modifiée par suite de l'intervention de l'émir. Nous avons fait connaître que l'arrivée à Mascara de forces actives considérables au mois de novembre avait déterminé Abd-el-Kader à se porter entre cette ville et Mostaganem pour intercepter les communications. Il se disposait à nous créer de sérieux embarras, lorsqu'il apprit le succès des prétentions du marabout de l'ouest ; il se hâta de se rendre sur les lieux et de rallier son khalifa Bou-Hamedi, afin d'arrêter les défections gui commençaient à se produire. Les pluies de l'hiver, la crue des rivières paralysaient nos mouvements ; l'émir en profita pour faire rentrer dans le devoir les tribus infidèles ; les Beni Amer furent atteints et pillés, et notre nouvel allié dut se rapprocher de nos avant postes pour échapper aux coups de son ennemi.

Le général Bugeaud dut enfin entrer en campagne le 24 janvier. Après avoir traversé le Rio Salado et Pisser avec les plus grandes difficultés, et visité le champ de bataille de la Sikak, l'armée arriva à Tlemsen le 30 janvier. Abd-el-Kader avait évacué la ville la veille au soir, emmenant, selon son habitude, toute la population à sa suite. On y trouva une fonderie, des canons, des boulets, des obus, essais encore imparfaits récemment tentés. Bientôt une partie des habitants de la ville, échappés des mains de l'émir pendant la marche, rentrèrent dans leurs maisons ; ils annonçaient que les tribus étaient plus que damais fatiguées de la guerre, que le nombre des partisans d'Abd-el-Kader diminuait. Dans cette situation, le gouverneur général se détermina à occuper Tlemsen d'une manière permanente, pour donner un point d'appui au parti de la paix parmi les Arabes et pour empêcher l'ennemi de rétablir une autre fois sa puissance après le départ de la colonne expéditionnaire.

Le 5 février le général Bugeaud se mit en marche pour poursuivre Abd-el-Kader, qui n'avait aven lui que trois cents cavaliers et quelques fantassins. Nos auxiliaires le joignirent et le chassèrent devant eux jusqu aux limites de la frontière du Maroc, où ils s'arrêtèrent. De retour à Tlemsen, l'armée en repartit le 8, pour aller détruire le fort de Sebdou, situé à cinquante-deux kilomètres, au sud-ouest de Tlemsen. On y trouva sept canons en bronze, qui furent envoyés en France. Les remparts de cette petite forteresse étaient solidement construits ; comme on n'avait pas de poudre on fut obligé de les démolir pierre à pierre. On ne peut s'empêcher de regretter cette fureur de destruction dont nous étions possédés. Nous renversâmes successivement sur la limite du Tell : Boghar, Thaza, Tekdemt, Saida, Sebdou; et moins de deux ans après nous étions obligés de reconstruire Boghar, Saida et Sebdou, pour y installer nos troupes. Des citadelles dans lesquelles l'ennemi ne se renfermait jamais pour les défendre auraient pu rester debout sans danger, et nous nous en serions toujours facilement emparé.

On amassa à Tlemsen tous les vivres qu'on put recueillir; la garnison fut établie dans le Méchouar ; le général Bedeau quitta Mostaganem, et vint prendre le commandement. Le gouverneur général laissa un bataillon et toute la cavalerie indigène auxiliaire pendant que le reste des troupes se rendait à Oran pour y prendre un grand convoi et le ramener à Tlemsen.

OPÉRATIONS DU GÉNÉRAL BEDEAU. – A peine le corps expéditionnaire était-il parti qu'Abd-el-Kader reparut à la tête de quelques aventuriers recueillis dans le Maroc. La cavalerie de Mustapha ben Ismaïl sortit aussitôt de Tlemsen, le battit, et le rejeta sur la rive gauche de la Tafna, le 19 février. Le général Bedeau s'avança bientôt avec les forces mobiles de la garnison. Il se porta sur Nedroma, dont il reçut la soumission; les habitants de Kaf furent ensuite châtiés pour avoir prêté assistance à l'émir. Pendant les mois de mars, d'avril et de tuai les troupes de Tlemsen déployèrent une activité et une persévérance qui ne per-

mirent pas à l'ennemi de rétablir son influence ; l'émir fut battu toutes les fois qu'il se présenta, et les populations protégées par nos efforts s'unirent plus étroitement à nous. Enfin Abd-el-Kader s'éloigna, découragé par l'inutilité de ses tentatives, privé des ressources qu'il tirait du Maroc ; par suite de négociations du général Bedeau avec les autorités marocaines de la frontière, appelé d'ailleurs par les Hacheur, que la division de Mascara ruinait. Il laissa à son khalife six cents chevaux, et se dirigea vers l'est, en suivant la lisière du désert. Bou-Hamedi était trop faible pour rien entreprendre ; le pays jouit donc d'un peu de tranquillité. Le commandant de Tlemsen en profita pour compléter l'installation des troupes dans la ville, et pour régler l'état de la propriété en constatant les titres et lek droits des établissements publics et des particuliers.

OPÉRATIONS DU GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE. – Nous avons rendu compte des opérations de la division d'Oran jusqu'au 31 décembre 1841. Il serait trop long de raconter en détail tous les mouvements du général de Lamoricière pendant les trois premiers mois de 1842. Les troupes furent presque constamment en marche, battant l'ennemi dans toutes les rencontres, parcourant le pays soit pour protéger les tribus soumises contre les attaques de Ben Thamy, soit pour atteindre les populations fugitives et les forcer de reconnaître notre autorité. Cette activité incessante, aidée du concours de la colonne de Mostaganem, commandée d'abord par le général Bedeau, puis par le général d'Arbouville, amena la soumission de toutes les tribus situées entre la plaine d'Eghris et la mer. Le général de Lamoricière employa les expédients les plus ingénieux pour assurer la subsistance des six mille hommes qu'il avait sous ses ordres, au moyen des silos et des troupeaux des populations hostiles. La division eut aussi à supporter les plus dures intempéries : froid, pluie, grêle, neige, ouragans furieux, rien n'arrêta l'ardeur de son jeune chef ; les rigueurs de la saison devinrent même un élément de succès ; car nos troupes, bien armées, bien vêtues, organisées pour les marches rapides et les combats, souffraient bien

moins du mauvais temps que les tribus fugitives, dépourvues le plus souvent de munitions, n'ayant que des armes grossières, embarrassées de leurs nombreux troupeaux, traînant après elles tous leurs bagages, obligées de régler leurs mouvements de manière à ne pas laisser sans défense les femmes, les enfants et les vieillards.

Dans les années précédentes la cessation des hostilités pendant les grandes chaleurs, et surtout pendant les cinq mois pluvieux de la saison d'hiver, permettait à l'ennemi de se refaire et de recommencer la guerre au printemps. Les tribus semaient tranquillement les grains, et conduisaient leurs troupeaux dans des vallées chaudes réservées pour cet objet. La poursuite acharnée du général de Lamoricière les priva de ces avantages, et ne leur laissa pas un moment de répit. Attaquées sans relâche par nos colonnes, voyant chaque jour consommer leur ruine par les prises que nous faisions, en proie à la misère, essuyant plus cruellement que jamais les intempéries du climat, elles durent arriver à implorer notre pardon et à accepter notre. autorité. La plus grande partie des Hacheur eux-mêmes passèrent dans nos rangs. La puissante tribu des Djaffra fit également sa soumission dans les premiers jours da mois de mai.

ÉVÉNEMENTS DE LA PROVINCE D'ALGER. – Dans le mois de janvier 1842 le général de Rumighy avait été envoyé à Alger pour exercer les fonctions de gouverneur général par intérim, pendant le voyage en France que le général Bugeaud avait projeté ; noms la situation devint tellement intéressante que le gouverneur général ne put s'absenter de l'Algérie. Le général Rumigny commanda à Alger pendant l'expédition de Tlemsen; il dirigea un ravitaillement sur Médéah, et rentra ensuite en France. Le grand nombre de postes occupés dans la province d'Alger d'une manière permanente et les devoirs multipliés imposés aux troupes pour la défense et le ravitaillement de ces établissements ne permirent pas d'entreprendre des opérations étendues; cependant à l'est et à l'ouest de la Métidja de hardis coups de main furent exécutés, et rendirent les tribus hostiles plus circonspectes.

Les Hadjoutes furent particulièrement frappés par le général Changarnier, et perdirent beaucoup de troupeaux. Le 1er avril le gouverneur général dirigea en personne une expédition contre les Beni Menasser ; on détruisit le village groupé autour de l'habitation d'El-Berkani, dont la famille exerçait une très grande influence dans cette tribu. Mais ce châtiment ne suffit pas pour ébranler la fidélité des Beni Menasser à leur marabout. Le 13 du même, mois la correspondance de Boufarik à Blidah, escortée par vingt-deux soldats sous les ordres du sergent Blandan, dut attaquée par deux ou trois cents cavaliers ennemis. Sommé de se rendre, le brave sergent répondit par un coup de feu ; cet acte énergique fut le signal d'une mêlée horrible ; et lorsque la garnison de Boufaric, attirée par le bruit de la mousqueterie, arriva sur le théâtre du combat, cinq Français seulement étaient encore debout. Un monument a été élevé dans le village de Mered pour perpétuer le souvenir de l'action héroïque du sergent Blandan et de ses vingt-deux compagnons.

EXPÉDITION DE MOSTAGANEM A BLIDAH. – Le général Bugeaud résolut de mettre fin par un coup d'éclat à ces hostilités incessantes qui forçaient, dans la Métidja, de prendre des escortes de cent hommes pour aller d'un poste à l'autre. Il se décida à réunir pour quelques jours une partie de la division d'Oran et ses nombreux auxiliaires indigènes aux troupes actives de la province d'Alger, et d'envelopper tout le pays des montagnards dont le voisinage était si dangereux, afin de les forcer à se soumettre. Il voulut diriger lui-même cette opération importante, et retourna à Oran le 28 avril. Les préparatifs terminés, on se mit en marche le 14 mai. Le corps expéditionnaire comprenait quatre mille fantassins, deux mille cinq cents cavaliers arabes ; le convoi se composait de quinze cents bêtes de somme fournies par les tribus. Le général de Lamoricière, qui avait dû d'abord prendre part à cette expédition, fut appelé dans le sud de la province pour faire face à des nécessités pressantes; ce fut te général d'Arbouville qui accompagna le gouverneur général.

La division d'Oran arriva le 9 juin au débouché de l'Oued-Djer, dans la Métidja. Elle avait remonté la vallée du Chétif, depuis le confluent de la Mina, passant tantôt sur une rive, tantôt sur autre. Les Beni Zeroual et les Sbéah, tribus guerrières et fanatiques, furent sévèrement punies des actes d'hostilité commis contre nos alliés. Nulle part la colonne ne trouva des ennemis sérieux : ou bien les populations se soumettaient, ou bien elles se réfugiaient dans les montagnes. Dans ce dernier cas même elles protestaient presque toutes qu'elles n'étaient pas ennemies, mais qu'elles craignaient en se déclarant de n'être pas protégées par nous contre les vengeances d'Abd-el-Kader. En effet, telle était alors la politique de l'émir : dès qu'une tribu avait fait sa soumission à la France et que nos troupes s'étaient éloignées, il ameutait contre elle les tribus non encore soumises. Celles-ci, soit de gré, pour l'appât du butin, soit de force, pour échapper aux coups des forces régulières dont les khalifas disposaient encore, se faisaient les instruments de terribles représailles(1). Le 30 mai les troupes d'Oran s'étaient jointes à la division d'Alger, sous les ordres du général Changarnier, au confluent de l'Oued-Rouina avec le chélif.

---

(1) Nous donnons la traduction d'une des lettres écrites par Abd-el-Kader aux tribus pour les détourner de faire leur soumission à la France.

« Vous abandonnez donc la foi de vos pères, et vous vous livrez lâchement aux chrétiens ! N'avez-vous donc pas assez de courage et de persévérance pour supporter encore pendant quelque temps les maux de la guerre ? Encore quelques mois de résistance, et vous lasserez les infidèles qui souillent votre sol. Mais si vous n'êtes plus de vrais croyants, si vous faites un honteux abandon de votre religion et de tous les biens que Dieu vous a promis, ne croyez pas que vous obtiendrez le repos par cette faiblesse indigne. Tant qu'il me restera un souffle de vie, je ferai la guerre aux chrétiens, et je vous suivrai comme votre ombre, je vous reprocherai en face votre honte; pour vous punir de votre lâcheté, je troublerai votre sommeil par des coups de fusil qui' retentiront autour de vos douars devenus chrétiens. (Moniteur algérien du 5 juillet 1842.)

Le 9 juin les montagnes des Beni Menad et des Soumata furent envahies par les deux colonnes réunies. Cette démonstration imposante ouvrit enfin les yeux aux tribus qui environnaient la Métidja sur le danger dont elles étaient menacées. Les Soumata, les Beni Menad, les Chenoua, les Hadjoutes firent leur soumission. Le résultat de cette campagne ne tarda pas à se manifester. Les Arabes, privés depuis longtemps de la fréquentation des marchés des villes où ils échangeaient leurs produits, affluèrent à Alger : en une semaine on leur vendit pour plus de 1,500,000 francs de marchandises. Une sécurité presque complète régna dans toute la Métidja, sans qu'aucun accident vînt faire repentir nos colons de leur imprudente confiance. Après trois jours de repos à Blidah, le général d'Arbouville reprit le chemin de l'ouest, et parcourut les deux rives du Chétif, afin de terminer l'œuvre de pacification.

SOUMISSION DES TRIBUS. – Pour consolider et développer les heureux effets déjà obtenus, deux colonnes partirent de Blidah : l'une, sous les ordres du général de Bar, alla opérer dans la province de Titteri ; l'autre, commandée par le général Changarnier, gagna Miliana. En peu de jours toute la circonscription placée sous l'autorité du khalifa Ben Allal et celle administrée far El-Berkani se rangèrent sous le joug. Le général Changarnier s'avança vers le sud, et dépassa Thaza. Il atteignit le 1er juillet à Aïn Tessemsil une immense émigration de tribus; plus de cent mille moutons, quinze cents chameaux, les effets militaires du bataillon de Ben Allal tombèrent entre nos mains. En même temps, un kaïd de Médéah, encouragé par la présence de la colonne du général de Bar, attaquait El-Berkani, dispersait sa troupe et s'emparait de son trésor. Lorsque ces corps rentrèrent dans leurs cantonnements, ils amenèrent à Alger, pour y recevoir l'investiture, les chefs de toutes les tribus qui venaient de reconnaître l'autorité de la France. Pendant quelques jours la capitale de l'Algérie prit un aspect anime ; la présence de ces Arabes, dont quelques-uns arrivaient du désert, rendit à la population

indigène un peu de vie. mous venions enfin de conquérir un peuple. La guerre d'invasion était à son terme ; on espérait entrer bientôt dans la période administrative.

ORGANISATION DES TRIBUS SOUMISES. – Nous avons vu précédemment que dans le mois d'août 1841 quelques tribus des environs de Mostaganem ayant manifesté des dispositions pacifiques, le gouverneur général avait créé un bey pour Mostaganem et Mascara. Quelques jours après, il rétablit la direction des affaires Arabes qui avait été annexée à l'état-major général par le maréchal Valée. Les premières tribus qui vinrent à nous dans la province d'Oran furent naturellement rangées sous l'autorité du bey indigène. Dans la province d'Alger les soumissions ne se déclarèrent qu'en 1842. Le rôle du bureau arabe s'était borné jusque la à recueillir des renseignements pour faciliter les opérations militaires ; mais du moment qu'il fallut constituer une administration pour les Arabes, la mission de ce nouveau service prit une grande importance.

Lorsqu'il s'était agi, après la conquête d'Alger, de gouverner les indigènes, le général Clauzel et ses successeurs s'étaient contentés de nommer un agha arabe sur lequel on se déchargeait de tous les soins de l'administration des tribus. Sous le commandement intérimaire du général Voirol, le service du bureau arabe fut organisé pour la plaine de la Métidja ; le général d'Erlon conféra le titre d'agha à l'officier supérieur qui commandait les spahis, en le substituant au bureau arabe. Pendant son court commandement le général Damrémont rétablit la direction des affaires arabes , qui fut supprimée par une décision du maréchal Valée du 5 mars 1839 dont nous venons de parler. Le général Bugeaud, en confiant ce service à un officier qui avait séjourné longtemps à Mascara auprès de l'émir, pendant la paix, avec le titre de chargé des affaires des Français, fit recueillir tous les renseignements biographiques sur les principaux chefs attachés à la fortune d'Abd-el-Kader et sur l'organisation donnée aux tribus.

Dès que les populations, fatiguées de combattre, se sou-

mirent à notre autorité, on proposa d'adopter le système d'administration consacré par l'émir, afin de ne pas tenter des essais dangereux. On renonça sagement aux anciens errements, qui consistaient à ressusciter le régime gouvernemental des Turcs en nommant des beys, on choisit les nouveaux chefs parmi la partie la moins fanatique de l'aristocratie religieuse, ou parmi les hommes de guerre les plus renommés. La base de la division des circonscriptions de commandement fut l'aghalik. Plusieurs tribus, obéissant chacune à un kaïd, formaient un aghalik commandé par un agha. Pour les parties du pays éloignées de nos centres d'action, on réunit plusieurs aghaliks pour en confier la direction à un khalifa. La province d'Oran fut partagée entre trois khalifas : un pour l'ouest, à Tlemsen (c'était le marabout premier compétiteur d'Abd-el-Kader) ; l'autre pour le centre, à Mascara (c'était un parent du bey précédemment nommé qui venait de mourir) ; le troisième pour l'est, sur la Mina et le Chélif (c'était un personnage illustre, dont la famille avait été persécutée par Abd-el-Kader). La province d'Alger eut aussi ses khalifas, dont le nombre fut porté successivement jusqu'à trois : celui des Hadjoutes, celui du Sebaou, dans l'est ; enfin le khalifa de Laghouat, nommé seulement en 1844.

Cette organisation, empruntée tout entière au gouvernement d'Abd-el-Kader, n'était pas sans inconvénients, surtout après l'épreuve des grands chefs indigènes faite récemment dans la province de Constantine. Il eût été sans doute préférable d'adopter le système d'administration établi par le maréchal Valée pour l'arrondissement de Bône ; mais les soumissions des tribus nous prirent au dépourvu : on avait affaire à un pays encore inconnu ; les fonctionnaires de l'émir qui arrivaient à nous étaient ambitieux : c'était le désir de supplanter des rivaux qui les amenait le plus souvent à se soumettre. On peut donc dire qu'en obéissant à ces circonstances le gouverneur général avisa au plus urgent et prit le parti le plus sage. La question de l'avenir restait d'ailleurs réservée.

MOUVEMENTS D'ABD-EL-KADER. – Vers le milieu du mois de mai 1842, l'émir, appelé avec instance par les Hacheur, avait quitté le pays de Tlemsen et s'était dirigé vers l'est, pour s'opposer aux progrès du général de Lamoricière. Il se jeta d'abord dans la Iakoubia avec deux cents cavaliers dévoués ; les, Djaffra, qui avaient fait leur soumission, furent les premiers frappés. De là il se porta dans la plaine d'Eghris, suivi de tous les Hacheur qui lui étaient restés fidèles. L'alarme se répandit parmi nos nouveaux sujets, dont le plus grand nombre vint se réfugier sous le canon de Mascara. Le général de Lamoricière, alors occupé à pacifier les tribus de la Haute Mina, se hâta d'accourir. Il organisa aussitôt une colonne mobile, et sortit de Mascara le 2 juin pour se mettre à la poursuite de l'émir. A l'approche des forces françaises, Abd-el-Kader évacua la Iakoubia, et se dirigea vers l'est avec ses deux cents cavaliers, abandonnant les tribus qu'il avait soulevées à notre colère. En effet, chassées jusque dans le désert, elles furent bientôt forcées de rentrer dans le devoir.

En quittant la Iakoubia l'émir s'était rendu dans le pays difficile des Flitta. Pendant que le général d'Arbouville, revenu de Blidah, entrait en campagne coutre lui, le général de Lamoricière se porta dans le sud, franchit le Sersou, enleva à Goudjila les dépôts qu'Abd-el-Kader avait voulu y former, et entraîna dans notre parti la puissante tribu des Harar et celle des Ouled Khelif. Mais à peine cet officier général était-il rentré à Mascara, après trente-six jours d'opérations, que notre infatigable adversaire parut dans les lieux mêmes qui venaient d'être visités, et châtia cruellement les populations ralliées à notre cause. Accorder un plus long repos à l'émir, c'était perdre tout le fruit de nos premiers succès ; aussi, malgré les chaleurs de l'été, le général se mit en marche le 15 août. La colonne française épuisa vainement ses vivres à poursuivre cet ennemi insaisissable. On dut établir un camp provisoire de trois bataillons d'infanterie et de deux cents chevaux à Oued-el-Haddad, non loin du plateau de Fortassa, pour couvrir l'est de la plaine d'Eghris.

On croyait l'émir dans le sud, quand on apprit tout à coup qu'il avait surpris et dévasté les tribus situées dans le bas de la vallée du Chélif. De là, franchissant quatre-vingt kilomètres en une seule marche, il tomba sur les Ouled Khouïdem, auxquels il massacra trois cents hommes ; une nouvelle course, aussi rapide, le porta chez les Sdama, auxquels il enleva un butin considérable. Après avoir déposé ses prises chez les Beni Ouragh, il arriva le 20 septembre à la bourgade d'El-Bordj, à vingt kilomètres seulement de Mascara. L'épouvante s'était répandue parmi toutes les tribus soumises ; elles allèrent supplier le général de Lamoricière de les protéger ; celui-ci leur répondit qu'elles eussent à se défendre elles-mêmes, et que, pour lui, il croyait plus important d'achever la dispersion des partisans d'Abd-el-Kader réunis encore dans le désert. En effet, sans se préoccuper autrement des mouvements de l'émir, la colonne s'avança dans le sud jusqu'aux sources de Taguin ; mais elle ne put pas atteindre l'émigration, qui fuyait devant elle. A son retour, le 7 octobre, pendant que les troupes étaient occupées à vider les silos des ennemis situés sur les rives du Riou, on fut informé qu'Abd-el-Kader pillait nos alliés dans le voisinage. Notre cavalerie monta aussitôt à cheval, et joignit l'émit à Loba ; un combat très vif s'engagea : l'ennemi ne put soutenir l'attaque, et fut vivement poursuivi ; un instant Abd-el-Kader lui-même fut sur le point d'être fait prisonnier, son cheval s'étant abattu parmi des rochers. Après cette défaite l'émir se retira ; les troupes rentrèrent à Mascara à la fin de novembre, et aucun événement important ne marqua la fin de l'année 1842 dans la province d'Oran.

COMBATS DANS LA PROVINCE D'ALGER. – Pour ne négliger aucun fait se rattachant à l'histoire de l'Algérie, il est nécessaire de mentionner un combat très acharné livré, le 6 juin 1842, par la garnison de Miliana contre les Beni Menasser, qui ne produisit pas de résultat utile. Le 19 septembre le général Changarnier, engagé avec, une colonne très faible dans les gorges difficiles de l'Ouarsenis, soutint une lutte des plus vives contre la

population guerrière de ces montagnes. Nos troupes, dépourvues de munitions, mal renseignées par des guides ignorants ou infidèles, éprouvèrent des pertes sensibles ; mais nos soldats étaient dirigés par un chef trop habile pour être impunément braves. Le général Changarnier prit une revanche éclatante le lendemain même de cette affaire malheureuse, et enleva à l'ennemi un butin considérable. Dans les premiers jours d'octobre une expédition conduite par le gouverneur général dans l'est de la province d'Alger, fournit à l'armée de nouvelles occasions de prouver son courage et son dévouement. La puissance du khalifa Ben Salem fut détruite et un gouvernement nouveau organisé sous la protection de la France. Le brave colonel Leblond, du 48e de ligne, fut tué fendant le cours de cette campagne. Enfin dans le courant des mois de novembre et de décembre trois colonnes partirent de Miliana, sous les ordres du général Bugeaud, et parcoururent en tous sens le pâté de montagnes de l'Ouarsenis. Après plusieurs combats heureux, on obtint la soumission des Beni Ouragh. Au retour, pendant que le duc d'Aumale, qui venait d'arriver à l'armée avec le grade de maréchal de camp, ramenait une partie des troupes à Blidah, le général Changarnier poussa une reconnaissance jusqu'à Tenès, et rentra à Blidah en suivant le littoral de la mer.

SITUATION DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE EN 1842. – Les événements de guerre qui eurent lieu dans la province de Constantine ne modifièrent pas la situation d'un manière notable. Dans la zone la plus rapprochée de la mer, on doit citer les attaques dirigées par les Kabyles contre la garnison de Bougie et celle de Djidjéli ; une sortie brillante des troupes du camp de l'Arrouch contre les populations ameutées par un marabout fanatique. Le général Négrier conduisit une colonne jusqu'à Tébessa, sur la frontière de Tunis; on ne rencontra de résistance nulle part. Sauf l'espèce de terreur que les rigueurs exagérées exercées contre quelques Arabes par le commandant supérieur fit planer sur le pays, dès cette époque la Province de Constantine commençait à jouir d'une tranquillité que les autres

provinces lui envièrent longtemps[1]. Cet état de choses, qu'il faut attribuer surtout à l'éloignement d'Abd-el-Kader, donne la meilleure preuve de la puissance irrésistible, de l'émir sur les Arabes.

ACTES ADMINISTRATIFS EN 1842. – Pour compléter l'organisation du pays nouvellement soumis, un arrêté du gouverneur général, pris le 3 septembre, institua auprès du commandant supérieur de chaque ville où l'autorité civile n'était pas encore établie une commission administrative chargée de pourvoir aux intérêts de la cité et du territoire composant la subdivision, tant pour les questions d'impôt que pour le domaine et l'acquittement des dépenses. Cette commission fut composée du commandant supérieur, président, d'un fonctionnaire de l'intendance, de deux officiers, dont l'un pris dans l'armée du génie, d'un médecin militaire et d'un agent des services financiers. Un arrêté postérieur, du 7 novembre, modifia la composition de cette commission pour les villes où l'administration civile fonctionnait déjà. Le commandant supérieur, l'administrateur civil, le sous-intendant militaire, l'officier chargé des affaires arabes et l'agent des services financiers ; furent seuls appelés à en faire partie. Des arrêtés ministériels des 23 novembre, 9 et 10 décembre, installèrent une sous-direction de l'intérieur à

---

(1) Les nombreuses exécutions capitales ordonnées par le général Négrier dans la province de Constantine déterminèrent le gouvernement à publier le 1er avril 1842, à une ordonnance royale dont voici les dispositions principales :

« Art. 1er. Aucune exécution à mort, par quelque juridiction qu'elle ait été ordonnée, je pourra avoir lieu dans toute l'étendue des possessions françaises en Algérie, qu'autant qu'il nous en aura été rendu compte et que nous aurons décidé de laisser un libre cours à la justice.

« Toutefois, dans les cas d'extrême urgence, le gouverneur général pourra ordonner l'exécution, à la charge de faire immédiatement connaître les motifs de sa décision à notre ministre secrétaire d'État de la guerre, qui nous en rendra compte.

« Ce pouvoir attribué au gouverneur général ne pourra, dans aucun cas, être délégué. »

Philippeville, une justice de paix et un commissariat civil a Constantine. Vingt-trois arrêtés rendus dans le courant de l'année par le gouverneur général prescrivirent la création de dix-huit villages dans le Sahel d'Alger, à Beni Mered, à Koléah, etc. Ces centres de population devaient comprendre plus de douze cents feux.

Une ordonnance royale du 26 septembre organisa sur des bases nouvelles le service de la justice en Algérie. Elle arrêta la composition de la cour et des tribunaux français, détermina la compétence des tribunaux indigènes, régla la procédure à suivre, et fixa la juridiction administrative. Le procureur général eut la correspondance directe avec le ministre de la guerre pour tout ce qui concernait l'administration de la justice. Ses attributions et la discipline de l'ordre judiciaire furent l'objet d'un arrêté ministériel du 22 novembre. Des arrêtés du ministre de la guerre réglèrent également l'exercice et la discipline de la profession d'huissier (26 novembre) et de notaire en Algérie (30 décembre). Enfin un acte du même genre organisa les commissariats civils (21 décembre). On sait que les commissaires civils en Algérie remplissent à la fois les fonctions de maire, de juge de paix et d'officiers de police judiciaire.

INCURSIONS D'ABD-EL-KADER EN 1843. – L'armée était à peine rentrée dans ses cantonnements que l'émir, qui avait soigneusement évité les combats, et qui nous avait laissé ravager et soumettre les tribus de l'Ouarsenis, reparut inopinément au milieu du pays que nous venions de parcourir. Il avait avec lui quatre cents cavaliers réguliers et huit cents chevaux des populations du sud. Cette troupe s'augmenta successivement des contingents des tribus qu'il traversait et qui étaient trop faibles pour lui résister isolément. Il annonçait sur sa route que la France allait conclure la paix avec lui, et il prétendait ne demander aux Arabes qu'une grande démonstration armée, afin d'obtenir des conditions meilleures. Il arriva dans la vallée du Chélif avec plus de deux mille cavaliers, et s'avança jusqu'à une petite journée de Miliana, et jusqu'à trente kilomètres ouest de Cherchell, après avoir

châtié les tribus gui refusaient de se joindre à lui et avoir enchaîné les chefs les plus compromis pour notre cause. Les troupes reprirent aussitôt la campagne. Une colonne se dirigea vers Cherchell. Le général Changarnier, arrivé en toute hâte a Miliana, courut à la rencontre de l'émir ; dans le sud et le sud-est de la subdivision de Miliana, le duc d'Aumale, qui venait de prendre le commandement de Médéah, exécuta des corps de main hardis contre les débris du parti d'Abd-el-Kader. Cette offensive vigoureuse dispersa promptement les rassemblements insurgés, et refoula l'émir au loin dans l'ouest.

EXTENSION DE L'OCCUPATION. – Les vicissitudes si nombreuses qui se produisaient incessamment, soit dans la province d'Oran, soit dans celle d'Alger, firent comprendre au gouverneur général que notre domination ne pourrait être consolidée que lorsque la conquête serait complète. L'ennemi n'attendait plus nos colonnes pour leur disputer la possession du pays; mais il semait l'agitation, la révolte, la dévastation dans tous les lieux qui venaient d'être pacifiés. Pour remédier à ces maux , qui ruinaient les tribus, on fut dans la nécessité d'occuper, soit dans la ligne du centre, soit sur la limite du Tell, les points les plus importants pour appuyer la stratégie de l'armée et pour couvrir les tribus qui avaient droit à notre protection. Dans la province d'Alger, un poste permanent fut établi au milieu de la vallée du Chétif, au lieu appelé el Asnam ; cette ville reçut plus tard le nom d'Orléansville. Le général Bugeaud dirigeait les opérations en personne; par un ordre du jour du 26 avril il confia le commandement de ce poste au colonel Cavaignac. Le 3 mai suivant, la ville et le port de Tenès furent occupés, afin d'assurer les communications d'Orléansville avec la mer. Dans la subdivision de Médéah, le fort de Boghar fut relevé, et on y installa des troupes dans les premiers jours de mai. A la même époque le général Changarnier traça les fondements d'un établissement à quelques kilomètres à l'ouest de Thaza, à Teniet-el-Ahd, défilé principal pour déboucher de la vallée du Derder sur les hauts plateaux qui précèdent le dé-

sert. Dans 1a province d'Oran le général de Lamoricière fondait également deux postes nouveaux, l'un à Tiaret, non loin du fort de Tekdemt, renversé par nous en 1841; l'autre à Ammi-Moussa, sur le Riou.

PRISE DE LA ZMALA D'ABD-EL-KADER. – Depuis que nos colonnes s'étaient montrées dans les parties les plus reculées du Tell, Abd-el-Kader avait jugé qu'il n'y avait plus de sûreté pour sa famille, au milieu des tribus que les travaux de labour retenaient dans un cercle limité. Il avait envoyé toutes les femmes de ses parents et des principaux personnages attachés à sa fortune dans le désert. Cette réunion, grossie d'un grand nombre d'émigrés appartenant à toutes les tribus de l'ouest et particulièrement aux Hachera, s'était mêlée à des populations extrêmement mobiles et qu'aucun intérêt n'attachait à un territoire déterminé ; elle était en outre protégée par quelques centaines de fantassins réguliers. Cette agrégation essentiellement ambulante s'appelait la zmala ; tantôt elle s'enfonçait vers le sud, tantôt elle revenait vers le Tell, suivant les circonstances de la guerre ; elle représentait le foyer et le centre des forces d'Abd-el-Kader, et était devenue en quelque sorte la capitale de sa puissance nomade. La tâche de poursuivre et d'enlever la zmala fut confiée au duc d'Aumale.

Le jeune prince partit le 9 mai de Boghar, où il avait réuni sa colonne et organisé son convoi d'approvisionnements. Il emmenait dix-huit cents fantassins et cinq cents cavaliers, dont deux cents Français seulement. La marche fut dirigée vers l'ouest dans les journées des 9, 10, 11 et 12 mai ; le 13 le corps expéditionnaire tourna. vers le sud, et surprit le 14 au matin la petite ville de Goudjila. Les mouvements avaient été si habilement combinés, que les habitants de ces contrées n'en avaient eu aucune connaissance. Le 15 ou ramassa sur la route des traînards ennemis qui mirent sur la trace de la zmala. La cavalerie prit immédiatement la poursuite ; et le 16, à dix heures du matin, après plus de trente heures de marche, on se trouva en présence de la zmala, qui était campée sur les sources de Taguin,

quatre-vingt kilomètres sud-est de Goudjila. Le campement de la zmala couvrait un espace immense, et comprenait au moins quatre mille tentes ; on pouvait évaluer les forces des défenseurs à deux mille cavaliers environ et trois mille fantassins, en dehors du petit bataillon de réguliers. Notre cavalerie n'avait que cinq cents chevaux, et l'infanterie ne devait arriver que plusieurs heures après sur le champ de bataille. La circonstance était critique. Attendre l'infanterie et l'artillerie, c'était donner le temps à l'ennemi de plier les tentes, de mettre les troupeaux à l'abri et de venir ensuite nous combattre. La prudence conseillait d'être hardi et de se précipiter au milieu des tentes , malgré l'infériorité du nombre, de jeter le trouble dans les campements et de triompher par surprise. Ce parti fut adopté, et le succès le plus complet en fut le résultat. Le trésor d'Abd-el-Kader, quatre drapeaux, un canon, des armes de toutes espèces, un butin immense, des troupeaux innombrables, les familles des lieutenants les plus illustres de l'émir, tombèrent entre nos mains. Les trente ou quarante mille Arabes qui composaient la zmala se dispersèrent dans le pays, et nous ramenâmes à Alger plus de trois mille femmes, enfants et vieillards de la tribu des Hacheur.

Pendant que ce coup terrible était porté à sa puissance, Abd-el-Kader, à la tête d'un corps de cavalerie, surveillait les mouvements du général de Lamoricière, qui s'avançait aussi vers le sud, et qui ramassa quelques jours après une partie de la population de l'ouest échappée au combat de Taquin. Grâce au courage et à l'activité de quelques serviteurs dévoués, la mère et les femmes de l'émir purent s'enfuir et éviter d'être emmenées prisonnières. Les débris de la zmala errèrent pendant quelque temps encore dans le sud , puis se dirigèrent vers le Maroc. Cette réunion, reconstituée sur des bases moins importantes, prit le nom de déira, qualification employée dans l'ouest préférablement à celle de zmala.

OPÉRATIONS DE L'ARMÉE. – Le brillant fait d'armes de la zmala ne doit pas nous faire oublier de parler des travaux et des efforts de l'armée sur d'autres points. La province d'Oran,

fut plus particulièrement agitée par la guerre. Abd-el-Kader, refoulé des environs de Miliana et de la vallée du Chélif, s’était porté hardiment dans la plaine d’Eghris, pendant que le général de Lamoricière allait créer l’établissement de Tiaret, et avait enlevé les Hachem pour les entraîner dans le désert. Il s’établit ensuite durant quelques fours sur la haute Mina pour emmener d autres tribus ; mais de ce côté les populations résistèrent, et nous donnèrent le temps de leur venir en aide. Le général de Lamoricière s’était mis à la poursuite de la zmala de l’émir pour coopérer aux efforts du duc d’Aumale. En même temps, une colonne de sa division se rendait vers la Iakoubia pour y rencontrer le général Bedeau, arrivant de Tlemsen. La subdivision de Mostaganem ne restait pas inactive : elle avait successivement châtié la tribu des Beni Zéroual, partisans fanatiques de l’émir, et les Flitta, toujours turbulents malgré les nombreux échecs qu’ils avaient subis. Le 22 mai l’armée eut à regretter une perte douloureuse ; le général Mustapha ben Ismaïl, ramenant à Oran la cavalerie indigène chargée de butin, fut attaqué en traversant le pays boisé des Cheurfa : la terreur s’empara de ces Arabes, ordinairement si braves ; leur vieux chef fit de vains efforts pour les rallier Il périt les armes à la main. Les Cheurfa portèrent sa tête à Abd-el-Kader, comme un trophée.

Chez les Djaffra, après plusieurs succès importants, le général Bedeau fit prisonnier un des khalifas de l’émir le 13 mai. Le 22 juin le colonel Géry enleva le camp d’Abd-el-Kader, qui ne se sauva lui-même que par miracle : deux cent cinquante réguliers furent tués, cent quarante prisonniers un drapeau, des tambours, les éperons et la selle de l’émir, plus des quatre cents fusils, cent vingt chevaux, cinq cents chameaux, trois cents mulets chargés, huit cents boeufs, tombèrent entre nos mains. Pendant le mois de juin la colonne de Mostaganem, et plus tard celle du général de Lamoricière prirent part aux opérations dirigées par le gouverneur général contre les Beni Ouragh et sur le haut Riou. Le général Changarnier avait manœuvré de son côté

confire l'Ouarsenis, consolidant partout notre domination. A Teniet-el-Ahd, le colonel Korte avait obtenu la soumission de plusieurs tribus. Dans la subdivision de Médéah, nos troupes, après avoir exécuté plusieurs expéditions heureuses au sud-ouest de Boghar, s'étaient mises en relation avec les grandes tribus du désert, telles que les Ouled Naïl, les Arbaa, et les avaient détachées du parti ennemi.

Dans la province de Constantine le général Baraguay-d'Hilliers, qui remplaça le général Négrier dans le mois de janvier 1843, déploya une grande et énergique activité pour amener la soumission du triangle montagneux compris entre Constantine, Bône et Philippeville. Une suite non interrompue de succès détermina toutes les tribus à accepter notre domination. Le marabout fanatique qui avait dirigé l'année précédente une attaque contre le camp de l'Arrouch nous fut livré par son secrétaire, et exécuté. Le général Baraguay-d'Hillïers se porta ensuite avec toutes ses forces disponibles dans les montagnes situées entre Constantine, Collo et Philippeville, afin d'assurer définitivement la communication de la capitale de la province avec la mer. La lutte fut plus vigoureuse de ce côté de la part des Kabyles ; nous remportâmes sur eux plusieurs brillants succès, mais les croupes durent se retirer sans avoir obtenu de résultat décisif. Enfin, avant la période des grandes chaleurs, la division de Constantine opéra dans le pays difficile et accidenté situé entre Guelma, Bône, la Calle et les frontières de Tunis. Les tribus furent facilement pacifiées ; elles acquittèrent l'impôt, et toute cause de trouble fut éloignée pour un temps. Dans l'est de la province la colonne de Sétif opéra une jonction avec les troupes de Médéah en traversant l'Ouennougha, et s'avança ensuite dans le sud jusqu'à Bouçaada, ville arabe, dont la fondation remonte au cinquième siècle de l'hégire.

Pour récompenser l'armée de tant de nobles efforts le gouvernement conféra au gouverneur général la dignité de maréchal de France par une ordonnance royale du 31 juillet. MM. de Lamoricière, Changarnier et Baraguay-d'Hilliers furent élevés au grade de général de division. Au mois de novembre le

duc d'Aumale arrive à Alger pour prendre le commandement de la province de Constantine, en remplacement du général Baraguay-d'Hilliers, qui rentrait en France.

Un événement militaire de la plus haute importance marqua la fin de l'année 1843 dans la province d'Oran. Le 11 novembre une colonne partie de Mascara, sous les ordres du général Tempoure, atteignit le camp du khalifa Ben Allal, qui renfermait le reste de l'infanterie régulière de l'émir. Ce corps fut complètement anéanti ; les cavaliers les mieux montés purent seuls s'échapper ; plus de quatre cents morts restèrent sur la place; les drapeaux de trois bataillons, trois cent soixante prisonniers, toutes tes armes, les bagages, les bêtes de somme tombèrent en notre pouvoir. Ben Allal lui-même fut tué dans le combat ; il était le premier lieutenant d'Abd-el-Kader, et exerçait une très grande influence sur les populations arabes de Miliana, de la Métidja, du Sébaou et de Médéah. Ce combat trancha définitivement la question de guerre. Dans les tribus de l'intérieur nous devînmes les véritables possesseurs du pays ; et ceux qui nous combattirent désormais n'étaient plus des ennemis, mais des sujets en rébellion, toujours facilement ramenés à l'obéissance. L'émir fut rejeté dans le Maroc. Il avait encore un de ses lieutenants à Biskara, dans la province de Constantine; mais il n'existait plus aucun rapport régulier entre ce chef et son maître.

ADMINISTRATION EN 1843. – Lesactes administratifs ne furent pas en aussi grand nombre qu'en 1842. Nous ne mentionnerons que les principaux. Une ordonnance royale du 16 avril rendit applicable à l'Algérie, sous certaines modifications, le code de procédure civile. Des arrêtés ministériels des 16 septembre et 16 octobre déterminèrent l'organisation des troupes auxiliaires indigènes appelées à concourir, avec les chefs investis, au maintien de la tranquillité et à la perception des impôts. Les fantassins (askar) furent placés auprès des fonctionnaires exerçant un commandement dans les villes éloignées de nos centres d'occupation ou dans les pays montagneux ; ils recevaient une solde de cinquante centimes par jour. Les cavaliers

(*khiela*), beaucoup plus nombreux, étaient destinés à agir dans les contrées ouvertes, au milieu des populations peu stables; on leur alloua une paye journalière d'un franc. Toutes ces forces devaient, à la première réquisition, se joindre à nos colonnes. Une ordonnance royale du 16 décembre régla les questions de douane qui se rapportaient à la navigation, aux importations, aux exportations et aux entrepôts. Les navires français furent largement favorisés ; on frappa de droits élevés toutes les marchandises de provenance étrangère. Ces nouvelles rigueurs prohibitives, provoquées dans l'intérêt de l'industrie et des manufactures de la métropole, furent accueillies avec un vif mécontentement en Algérie; car elles amenèrent le renchérissement d'une foule d'objets de consommation que l'Espagne, l'Italie et les entrepôts de Gibraltar fournissaient à bon marché.

CAMPAGNE DE BISKARA EN 1844. – Le duc d'Aumale arriva à Constantine le 5 décembre 1843 pour prendre le commandement de la province. Il appliqua ses premiers soins à donner une impulsion vive et régulière à l'organisation des différents services, et particulièrement au gouvernement des indigènes. D'utiles innovations furent essayées dans la province de Constantine, et on s'empressa de les adopter dans les autres parties de l'Algérie. En même temps qu'il réglait l'administration des tribus, le duc d'Aumale poussait avec activité les préparatifs d'une expédition lointaine, dont le but principal était de chasser de Biskara le khalifa qui y commandait encore au nom d'Abd-el-Kader, soutenu par deux cents fantassins réguliers environ ; au retour la colonne expéditionnaire devait être employée à poursuivre Ahmed Bey, réfugié dans les montagnes du Belezma, et à donner à cette contrée une constitution définitive, afin d'ouvrir au commerce français la route si intéressante des oasis sahariennes.

Le 23 février 1844 les troupes se trouvaient réunies à Batna, sur la limite du Tell et du petit désert. Elles se composaient de deux mille quatre cents fantassins, six cents chevaux réguliers (spahis et chasseurs d'Afrique), quatre pièces de montagne et

deux de campagne. On se mit en marche le 25 ; des colonnes mobiles parcoururent le pays à droite et à gauche de la route sans rencontrer de résistance. Le 29 l'armée bivouaqua à El-Kantara, premier village où l'on trouve des plantations de palmiers, et atteignit Biskara le 4 mars. Les habitants de la ville et des députations de tous les villages des Ziban et des tribus nomades, vinrent faire acte de soumission. Le khalifa d'Abd-el-Kader n'avait pas attendu notre arrivée, et s'était réfugié dans les montagnes de l'Aurès. Le duc d'Aumale consacra dix jours à organiser le pays, dont il étudia avec soin les ressources et la situation. Une compagnie de tirailleurs indigènes fut installée dans la Casbah pour soutenir l'autorité du cheikh-el-arab ; et on lui adjoignit des cavaliers choisis parmi les nomades les plus dévoués à notre cause.

Le lieutenant de l'émir chassé de Biskara était cependant un drapeau autour duquel pouvaient se réunir les mécontents; il fallait lui faire subir un nouvel échec pour lui enlever toute influence sur les populations des montagnes où il était réfugié. Il avait déposé ses magasins à Mechounèch, village situé au pied des derniers contreforts sud de la chaîne des monts Aurès, à trente-deux kilomètres nord-est de Brskara. L'Oued-el-Abiadh, sortant d'une gorge étroite, arrosait une petite vallée plantée de palmiers et au milieu de laquelle on voyait plusieurs maisons. Sur les flancs dénudés et à pic des collines qui dominaient cette oasis se trouvaient trois fortins assez solidement construits, défendant l'approche du village. Une première reconnaissance dirigée sur ce point attira l'attention de l'ennemi ; la guerre sainte fut prêchée dans les tribus, et le khalifa d'Abd-el-Kader réunit à Mechounèch deux ou trois mille montagnards. Lorsque le duc d'Aumale se présenta, le 14 mars, avec seize cents hommes, toutes les hauteurs étaient couvertes d'Arabes. On attaqua aussitôt avec la plus vive impétuosité, et l'ennemi fut facilement chassé des premières pentes ; mais il se réunit sur un pic escarpé autour des soldats réguliers du khalifa. Une de nos compagnies, envoyée pour le déloger, commençait à plier, lorsque le duc d'Aumale, par une charge vigoureuse, qu'il

commanda en personne, refoula au loin les Arabes qui tenaient encore.

Pendant que le khalifa d'Abd-el-Kader réunissait contre nous les populations du sud de l'Aurès, celles du nord et les tribus de Belezma étaient ameutées par Ahmed Bey et venaient attaquer les troupes qu'on avait laissées au camp de Batna. Dans les journées des 10 et 12 mars, des rassemblements composés de plus de quatre mille Arabes firent irruption contre les redoutes qui défendaient tes abords du camp ; ils furent repoussés avec perte sur tous les points. C'était la première fois que ces tribus luttaient contre nos soldats; elles reçurent une si rude leçon, qu'elles renoncèrent depuis à toute espèce de tentative contre le camp de Batna.

Après quelques jours de repos les forces actives de la division de Constantine reprirent la campagne pour aller châtier et soumettre les tribus de Belezma qui avaient pris part à l'attaque de Batna. Parmi les montagnes de cette contrée, celles des Ouled Sultan passaient pour inexpugnables ; plusieurs fois les Turcs avaient vainement tenté d'y pénétrer. Le but principal de nos efforts devait être de prouver à ces tribus que nos armes ne pouvaient pas rencontrer d'obstacles insurmontables. Partie de Constantine le 17 avril, la colonne se réunit le 20 aux troupes de la subdivision de Sétif à Rasel-Aïoun, en face du pays des Ouled Sultan. Le 24 une première tentative pour entrer dans la montagne ne fut pas couronnée de succès. Nos soldats marchant au milieu d'un brouillard très épais, dans des ravins inconnus, soutinrent un très rude combat. L'absence de guides fidèles, une panique qui se déclara parmi nos auxiliaires arabes, forcèrent le duc d'Aumale de venir reprendre son ancien bivouac à Megaous, au pied de la montagne. Les derniers jours du mois d'avril furent employés à rassembler dans la partie du pays plat cultivée par les Ouled Sultan les tribus nomades du Sahara récemment soumises, dont les innombrables troupeaux dévastèrent entièrement les récoltes des montagnards. Enfin le 1er mai on pénétra dans la montagne. La résistance des Ouled Sultan fut bientôt vaincue. On fouilla le pays dans tous les sens ; Ahmed Bey fut obligé

de se sauver en toute hâte, en nous abandonnant la plus grande partie de ses bagages ; après quatorze jours d'efforts persévérants, toutes les tribus firent leur soumission.

Le duc d'Aumale rentrait à Batna le 14 mai, lorsqu'il reçut la nouvelle d'une horrible catastrophe arrivée à Biskara. En quittant cette ville au mois de mars précédent, le commandant de la province avait prescrit de former une compagnie de tirailleurs indigènes pour garder la Casbah. Les personnes chargées de cette organisation n'apportèrent, pas toute l'attention désirable dans le choix des nouveaux soldats ; on accepta trop légèrement des hommes qui venaient directement de chez le khalifa de l'émir, et qui n'offraient pas tous la garantie d'avoir leur famille à Biskara. Deux officiers français et quelques artilleurs étaient resté, avec cette troupe. Dans la nuit du 11 au 12 mai le lieutenant d'Abd-el Kader, suivi de quelques hommes dévoués, se présenta devant la Casbah ; les portes lui furent ouvertes par trahison; les Français, réveillés en sursaut par un bruit inusité, furent massacrés avant d'avoir pu se reconnaître. Les artilleurs furent emmenés prisonniers ; le matériel et les approvisionnements furent livrés au pillage. Un seul sous-officier français parvint à se sauver dans un village dévoué aux intérêts du parti français.

En apprenant ces sinistres nouvelles le duc d'Aumale se hâta de diriger des troupes sur Biskara; le 18 au matin notre cavalerie faisait irruption dans l'oasis. Le khalifa de l'émir était parti depuis la veille. Les habitants les plus compromis l'avaient suivi ; les autres vinrent protester de leur obéissance. La colonie séjourna une semaine dans les Ziban pour arrêter l'organisation administrative d'une manière définitive et pour punir ceux des habitants qui avaient participé à la trahison. Le 25 mai le corps expéditionnaire se mit en marche ; il traversa la Houdna orientale, et gagna le pays des Ouled Sultan par le sud. Les chefs de ces contrées reçurent l'investiture, les contributions des tribus furent réglées. Les troupes rentrèrent à Constantine le 4 juin.

Les résultats de cette longue campagne furent l'occupation

permanente de Batna et de Biskara, l'organisation des tribus du Sahara, du Belezma et de la Houdna. Les nombreux villages des Ziban, qui avaient tant eu à souffrir pendant que le pays était déchiré parles luttes de notre cheikh-el-arab contre le khalifa d'Abd-el-Kader, en retrouvant le calme, se développèrent rapidement. Cette partie de la province de Constantine ne donna plus par la suite aucun sujet d'inquiétude. Le duc d'Aumale, après avoir visité Sétif et toute la, subdivision de Bône, quitta le commandement de la province de Constantine dans les premiers jours du mois d'octobre. Son administration a laissé des souvenirs impérissables dans l'esprit des populations. Personne avant lui ne s'était occupé avec autant de zèle, d'activité et d'intelligence de toutes les questions d'organisation et des intérêts si souvent opposés des indigènes et des Européens. La province de Constantine offrait alors un exemple remarquable de ce qu'on pouvait trouver de ressources parmi les officiers de l'armée pour le gouvernement des tribu, et de ce qu'on pouvait attendre des Arabes en les administrant avec justice et avec bienveillance.

ÉVÉNEMENTS DE LA PROVINCE D'ALGER EN 1844. – La tranquillité régnait sur tous les points de la province d'Alger; le gouverneur général voulut en profiter pour étendre notre domination jusque dans les contrées méridionales, où les partisans d'Abd-el-Kader pouvaient trouver un refuge et des ressources. Des troupes furent chargées de soumettre les Ouled Naï1, de pénétrer dans Laghouat et dans Aïn-Madhi pour organiser l'administration au nom de la France. Cette expédition réussit complètement ; et si les résultats ne furent pas aussi décisifs que pour Biskara dans la province de Constantine, c'est qu'on ne put laisser sur les lieux une garnison française. D'ailleurs l'importance des intérêts n'était pas assez grande pour nécessiter un établissement, toujours difficile et dispendieux.

Ben-Salem maintenait encore l'autorité de l'émir au milieu des tribus habiles du Djurdjura et jusque dans le Sebaou. Le maréchal Bugeaud résolut de détruire ce foyer d'intrigues, où

les mécontents de la province se donnaient rendez-vous. Il partit d'Alger le 27 avril, avec une colonne de cinq mille hommes aguerris, et après avoir expliqué aux Kabyles dans une proclamation le but de son entreprise. L'occupation du port de Dellis ayant été arrêtée depuis longtemps, cette ville, qui allait devenir la base des futures opérations, reçut nos troupes le 8 mai. Pendant qu'on relevait les fortifications de la place, le maréchal marcha contre les rassemblements de Kabyles qui s'étaient formés au delà de l'Oued-Sebaou. Par une habile manœuvre il les attira dans la plaine, et les battit le 13 mai. Une seconde troupe d'ennemis, encore plus considérable, s'était rassemblée au centre du pays des Flissa ; les Kabyles avaient construit des redans en pierres sèches pour ajouter à la force d'une position déjà formidable. L'armée française sut cette fois encore suppléer au nombre par le courage et la science de la guerre. Le 17 mai on occupa un sommet très élevé au-dessus des positions de l'ennemi ; envoyant leur ligne débordée, les Kabyles, qui avaient d'abord résisté avec bravoure, se dispersèrent, et nous laissèrent occuper cinquante villages, où les auxiliaires indigènes tirent un grand butin. Ce succès amena la soumission des Flissa, et permit au gouverneur général de compléter l'organisation de cette partie de la province, jusqu'au Djurdjura. Cette opération importante était à peine terminée, que des nouvelles de la plus haute gravité, venues de la frontière du Maroc, appelèrent sur ce point toute l'attention du maréchal Bugeaud. Il courut en avant de la Tafna, avec une partie des troupes qui avaient combattu et soumis les Kabyles.

GUERRE AVEC LE MAROC. – Abd-el-Kader, chassé de l'Algérie à la fin de l'année 1843, s'était retiré dans le Maroc; il avait oublié les débris de ses partisans et de ses réguliers échappés aux coups du duc d'Aumale à Tagun, du général de Lamoricière et du général Tempoure, sur un point situé à l'ouest du Chot-el-Gharbi, à quatre-vingt kilomètres environ au sud-est d'Ouchda. Son influence religieuse rallia bientôt autour de lui une sorte d'armée, composée grande partie d'aventuriers, et

avec laquelle il franchissait souvent la frontière pour piller nos tribus. Ces brigandages entretenaient une vive agitation dans tout l'ouest de la province d'Oran. Les autorités marocaines, malgré toutes nos réclamations, loin de s'opposer à ces désordres, semblaient les encourager et les favoriser. Bientôt les marocains sentirent leur fanatisme s'exalter au contact d'Abd-el-Kader et de ses partisans ; ils se crurent appelés à chasser les Français de la régence d'Alger, et les vieilles prétentions de la dynastie des chérifs sur l'ancien royaume de Tlemsen se réveillèrent avec toutes leurs illusions. Le kaïd d'Ouchda réunit autour de lui un corps de plus de deux raille cavaliers, et sembla se préparer à la guerre. Abd-el-Kader joignit bientôt ses forces à celles du Maroc.

Pour être prêt à parer aux graves éventualités que tout faisait prévoir comme très prochaines, le général de Lamoricière avait fait occuper le fort de Sebdou, relevé de ses ruines ; bientôt il choisit un nouveau point sur la frontière du Maroc pour surveiller Ouchda, et établit un camp à Lella-Maghnia, à soixante kilomètres à l'ouest de Tlemsen. Le kaïd marocain, frappé de l'attitude résolue de nos troupes, aurait voulu ne rien précipiter; mais il ne pouvait plus maîtriser les passions fanatiques contingents réunis autour de lui et qu'Abd-el-Kader poussait à la guerre sainte. D'un autre côté, un parent de l'empereur de Maroc arriva à Ouchda à la tête d'un corps de cavalerie régulière, les Abids-Boukhari. Cette troupe, Justement renommée pour sa bravoure parmi les tribus du Maroc, brillait d'en venir aux mains avec les chrétiens, pour montrer aux hommes d'Abd-el-Kader la supériorité des Marocains sur les Arabes de l'Algérie. Toutes ces causes réunies entraînèrent l'année marocaine à franchir la frontière et à attaquer le camp français sans déclaration de guerre. Le général de Lamoricière prit des dispositions rapides; le premier choc fut terrible : les Abids-Boukhari, qui se trouvaient en présence d'un bataillon de zouaves, firent des efforts inutiles pour l'enfoncer. Après une lutte acharnée, l'ennemi fut repoussé et vigoureusement poursuivi. Cette affaire glorieuse pour nos armes

eut lieu le 30 mai ; elle imprima aux Marocains une si grande terreur, que jamais dans les combats livrés postérieurement ils n'osèrent aborder nos troupes de si près et s'exposer à leurs coups.

Dans les premiers jours du mois de Juin le maréchal Bugeaud arriva sur la frontière pour prendre la direction des opérations militaires. Il voulut d'abord recourir aux négociations, afin d'éviter la guerre avec le Maroc, si c'était possible. Le kaïd d'Ouchda consentit à une conférence, et se rendit le 15 juin sur les bords de la Molouïa, où il rencontra le général Bedeau. Le chef marocain s'était fait accompagner de plus de trois mille hommes ; le général français n'avait pris pour toute escorte que quatre bataillons. Dès l'ouverture de l'entrevue, le général Bedeau pressentit qu'elle ne pourrait pas avoir d'issue. Les troupes marocaines poussaient des clameurs sauvages et des cris de malédiction coutre les chrétiens ; elles tiraient même des coups de fusil contre l'escorte du général. Le kaïd d'Ouchda essaya d'abord de ramener l'ordre parmi ses gens, et finit par déclarer que son maître demandait que les frontières entre les deux États fussent reportés à la Tafna, et que si nous n'acceptions pas ces conditions, nous pouvions considérer la guerre comme dénoncée. Ces paroles rompirent la conférence; le général Bedeau se retira. Comme il était en marche, son arrière-garde fut assaillie par les Marocains. Prévenu de ces circonstances, 1e gouverneur général accourut, prit l'offensive, et mit en fuite les forces de l'ennemi, qui laissa environ trois cents hommes sur le terrain.

Après de nouveaux efforts pour arriver à un arrangement, le maréchal Bugeaud marcha sur Ouchda, et y entra sans coup férir. La ville fut respectée ; et comme la difficulté des approvisionnements recommandait de se rapprocher de la mer, l'armée rentra sur le territoire algérien. Le 26 juin elle se porta sur le petit port de Djema-Ghazaouat ; on établit un camp sur ce point, et on s'occupa d'y former les magasins et les hôpitaux, pour le cas où les hostilités avec le Maroc deviendraient plus sérieuses et se prolongeraient. Le gouverneur général avait fait savoir

aux autorités marocaines qu'il ne respecterait pas plus leur territoire qu'elles n'avaient respecté le nôtre, et qu'il y poursuivrait Abd-el-Kader et les tribus algériennes révoltées. En effet, le 1er juillet il se porta sur l'Oued-Isly, et il eut, deux jours après, un engagement peu important avec les troupes du Maroc. L'armée française remonta le cours de l'Isly pour chercher Abd-el-Kader et les tribus émigrées. Les 11 et 13 juillet quelques centaines de cavaliers seulement vinrent nous attaquer, et le 19 on regagna le camp de Lella-Maghnia.

Cependant tous les rapports annonçant que des contingents nombreux venaient grossir incessamment l'armée marocaine, et qu'un des fils de l'empereur avait été envoyé pour la commander ; le maréchal Bugeaud concentra les forces dont il pouvait disposer, et qui avaient été accrues par l'arrivée de plusieurs régiments envoyés de France. Il apprit bientôt que l'escadre française, qui croisait devant Tanger, sous les ordres du prince de Joinville, avait démantelé les fortifications de cette ville. Le rassemblement marocain, établi à une très faible distance de notre camp, comptait déjà plus de quarante mille combattants. Différer plus longtemps, c'était vain diminuer chaque jour les chances de succès. Aussi le gouverneur général n'hésita pas à prendre l'initiative. Le 13 août, à trois heures après midi, nos troupes se mirent en mouvement, en simulant un grand fourrage ; le 14, à deux heures du matin, elles se remirent en marche. A huit heures on aperçut tous les camps marocains sur la rive droite de l'Isly ; l'ennemi tenta de nous disputer le passage de la rivière ; il fut repoussé par les tirailleurs d'infanterie. A peine notre armée avait pris son ordre de combat sur la rive opposée, qu'elle fut assaillie sur les deux flancs et sur ses derrières par des masses considérables de cavalerie. Mais partout l'attaque échoua contre la solidité de notre infanterie ; bientôt notre artillerie mit le désordre dans ces bandes confuses, qui se retirèrent devant nous. La colonne française voyant l'effort de l'ennemi brisé sur ses flancs, continua sa marche en avant, et, après une légère résistance, enleva la butte où le fils de l'empereur s'était établi

dès le commencement du combat. Alors le maréchal se dirigea contre les camps. Notre brave cavalerie accomplit cet exploit; une charge vigoureuse la fit précipiter jusque sur la batterie qui défendait les tentes du fils de l'empereur. Les canonniers furent sabrés sur leurs pièces, et un immense butin tomba en notre pouvoir. Les Marocains, vivement poursuivis, se dispersèrent dans toutes les directions, et nous restâmes maîtres du champ de bataille.

Pendant que l'armée de terre se couvrait de gloire sur les bords de l'Isly, notre escadre ne demeurait pas inactive. Le prince de Joinville, chargé, des opérations maritimes contre le Maroc, ayant en vain attendu une réponse satisfaisante aux justes réclamations de la France au sujet d'Abd-el-Kader et du retrait des troupes rassemblées à Ouchda, avait détruit les fortifications de Tanger le 6 août. Ce premier fait d'armes n'ayant pas suffi pour amener les Marocains à composition, l'escadre se porta devant Mogador le 11 août. Cette ville était en quelque sorte la fortune particulière de l'empereur du Maroc ; il est propriétaire de la presque totalité des terrains et des mations, qu'il loue à ses sujets; c'était en outre la source principale des revenus du trésor public, à cause des droits de douanes acquittés par le commerce. Le mauvais temps fit retarder l'attaque jusqu'au 15 ; nos vaisseaux eurent facilement raison des batteries de la place, et une colonne de débarquement de cinq cents hommes s'empara de Ville qui commandait le port. Le lendemain Mogador fut occupé sans obstacle ; les forts et la ville avaient été évacués ; nos troupes enclouèrent les pièces de canon, démolirent les embrasures, noyèrent les poudres, et rapportèrent comme trophées trois drapeaux et dix canons en bronze. Après cette expédition les Français rentrèrent dans l'île, qu'on devait occuper jusqu'à la conclusion de la paix. Des bandes de Kabyles, accourues des montagnes environnantes, envahirent la ville, et y mirent le feu après l'avoir pillée.

En apprenant coup sur coup les événements de Tanger, de Mogador et de l'Isly, l'empereur du Maroc fut consterné et ne

songea plus qu'à presser la conclusion de la paix. L'intervention officieuse de M. Drummond-Hay, agent diplomatique de l'Angleterre au Maroc, avait déjà contribué à convaincre les Marocains qu'ils n'avaient aucun secours à attendre des puissances européennes. Les populations des villes désiraient vivement la fin de la guerre, dans la crainte de voir le gouvernement, affaibli dans sa lutte contre la France, devenir impuissant à réprimer les excès des tribus insoumises et dont l'état d'hostilité faciliterait les actes de brigandage. Les pourparlers entre les plénipotentiaires français et le délégué de l'empereur furent assez longs ; on signa le traité à Tanger le 10 septembre 1844[1]. Abd-el-Kader

---

(1) TRAITÉ DE TANGER.

Art. 1er. Les troupes marocaines réunies extraordinairement sur la frontière des deux empires, ou dans le voisinage de ladite frontière, seront licenciées.

S. M. l'empereur de Maroc s'engage à empêcher désormais tout rassemblement de cette nature; il restera habituellement, sous le commandement du kaïd d'Ouchda, un corps dont la force ne pourra excéder habituellement deux mille hommes ; ce nombre pourra toutefois être augmenté si des circonstances extraordinaires et reconnues telles par les deux gouvernements les rendaient nécessaires dans l'intérêt commun.

Art. 2. Un châtiment exemplaire sera infligé aux chefs marocains qui ont dirigé ou toléré les actes d'agression commis en temps de paix sur le territoire de l'Algérie, contre les troupes de S. M. l'empereur des Français. Le gouvernement marocain fera connaître au gouvernement français les mesures qui auront été prises pour l'exécution de la présente clause.

Art. 3. S. M. l'empereur de Maroc s'engage de nouveau, de la manière la plus formelle et la plus absolue, à ne donner ni permettre qu'il soit donné dans ses États, ni assistance, ni secours, ni armes, munitions ou objets quelconques de guerre à aucun sujet rebelle ou à aucun ennemi de la France.

Art. 4. Hadj Abd-el-Kader est mis hors la loi dans tonte l'étendue de l'empire du Maroc, aussi bien qu'en Algérie.

Il sera, en conséquence, poursuivi à main armée par les Français sur le territoire de Maroc et par les Marocains sur leur territoire, jusqu'à ce qu'il soit expulsé ou tombé au pouvoir de l'une ou de l'autre nation.

fut immédiatement sommé par les autorités marocaines d'évacuer le territoire de l'empire. Il répondit à Mouley Abd-er-Rahman

---

Dans le cas où Abd-el-Kader tomberait au pouvoir des troupes françaises, le gouvernement de S. M. s'engage à le traiter avec égard et générosité. Dans le cas où Abd-el-Kader tomberait au pouvoir des troupes marocaines, S. M. l'empereur de Maroc s'engage à l'enfermer dans une des villes du littoral ouest de l'empire, jusqu'à ce que les deux gouvernements adoptent, de concert, les mesures indispensables pour qu'Abd-el-Kader ne puisse, en aucun cas, reprendre les armes et troubler de nouveau la tranquillité de l'Algérie et du Maroc.

Art. 5. La délimitation des frontières entre les possessions de S. M. l'empereur des Français et celles du Maroc reste fixée et convenue conformément à l'état reconnu par le gouvernement marocain à l'époque de la domination des Turcs en Algérie. L'exécution complète et régulière de la présente clause sera l'objet d'une convention spéciale, négociée et conclue sur les lieux entre les plénipotentiaires délégués à cet effet par l'empereur des Français et un délégué du gouvernement marocain. S. M. l'empereur du Maroc s engage à prendre sans délai, dans ce but, les mesures convenables et à en informer le gouvernement français.

Art. 6. Aussitôt après la signature des présentes conventions les hostilités cesseront de part et d'autre; dès que les stipulations comprises dans les articles 1, 2, 4 et 5 auront été exécutées à la satisfaction du gouvernement français, les troupes françaises évacueront l'île de Mogador, ainsi que la ville d'Ouchda, et tous les prisonniers faits de part et d'autre seront mis immédiatement à la disposition de leur nation respective.

Art. 7. Les hautes parties contractantes s'engagent à procéder, de bon accord et le plus promptement possible, à la conclusion d'un nouveau traité qui, basé sur les traités actuellement en vigueur, aura pour but de les consolider et de les compléter, dans l'intérêt des relations commerciales et politiques des deux empires.

En attendant, les anciens traités seront scrupuleusement respectés, et la France jouira, en toute chose et en tonte occasion, du traitement de la cation la plus favorisée.

Art. 8. La présente convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans un délai de deux mois, ou plus tôt si faire se peut.

Aujourd'hui, 10 septembre 1844.

une lettre pleine de témoignages de respect et de soumission, s'excusa de ne pouvoir obéir à ses ordres à cause des maladies qui régnaient parmi ses compagnons; mais il réunit les sept ou huit cents hommes armés qui composaient ses troupes, et resta campé sur la rive gauche de la Molouïa, à cent kilomètres de notre frontière.

DERNIERS ÉVÉNEMENTS DE 1844. – L'issue favorable de la campagne contre le Maroc exerça la plus salutaire influence sur la tranquillité de toute l'Algérie. Les troupes de Mascara firent une démonstration dans le sud pour rassurer les tribus qui redoutaient la réapparition d'Abd-el-Kader dans leur pays. La colonne de Sidi-bel-Abbès châtia les Ouled Ali-ben-Hamel qui avaient commis quelques désordres. Dans la province d'Alger, les montagnes du Djurdjura attiraient encore, l'attention du gouverneur général. Ben Salem et quelques partisans fanatiques de l'émir y entretenaient l'agitation par leurs menées. Un détachement trop faible sortit de Dellis le 17 octobre pour reconnaître les dispositions des tribus ; les troupes, mal dirigées, furent engagées imprudemment contre un ennemi dix fois plus nombreux; elles éprouvèrent des pertes assez fortes. Le maréchal Bugeaud se hâta d'accourir à la tête d'un renfort ; il atteignit les Kabyles le 28 octobre, et les mit en fuite après leur avoir tué plus de cent cinquante hommes. A la suite de ce combat vigoureux les tribus révoltées rentrèrent dans le devoir. Ce fut le dernier fait de guerre de l'année. Le 16 novembre, le maréchal Bugeaud partit pour la France, et laissa le gouvernement par intérim de l'Algérie au général de Lamoricière ; après quatre années de séjour en Afrique, le vainqueur de l'Isly reçut en France les plus éclatants témoignages d'estime et d'admiration pour les grands services qu'il venait de rendre au pays.

ADMINISTRATION EN 1844. – Des efforts nombreux furent faits pour organiser le gouvernement des indigènes ; un arrêté ministériel du 1er février donna une consécration définitive à l'important service des affaires arabes. On institua un

bureau arabe dans chaque poste occupé par nos troupes, en le plaçant sous la dépendance directe du commandant supérieur de la localité. Des circulaires du gouverneur général réglèrent les points principaux de l'administration des tribus pour la nomination des chefs, le droit de frapper des amendes, les travaux d'utilité publique, la responsabilité pour les crimes ont les auteurs restaient inconnus. Le domaine de l'État fut partout recherché avec soin, et on réunit de très nombreux renseignements statistiques sur la population et sur les ressources de toute espèce du pays. Cette année marqua un progrès des plus utiles accompli par l'armée ; elle se dévoua aux soins multipliés du gouvernement des Arabes avec la même ardeur et la même intelligence qu'elle avait apportées à faire la guerre pendant les années précédentes. Nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer que ce mouvement organisateur naquit d'abord dans la province de Constantine, sous l'inspiration et la direction du duc d'Aumale ; les deux autres provinces ne tardèrent pas à entrer dans la même voie, dès que l'affermissement de la tranquillité permit de ne plus regarder la guerre comme notre intérêt principal.

Un arrêté ministériel du 6 mai régla l'exercice de la profession de courtier de commerce ; par un arrêté du 8 juin suivant, le ministre de la guerre organisa pour l'Algérie un service télégraphique, dont le personnel fut emprunté au service de France. Une ordonnance royale du 21 décembre établit un droit d'octroi municipal à percevoir aux portes de mer, afin d'augmenter les ressources locales, tant pour les villes du littoral que pour celles de l'intérieur. Mais l'acte le plus important fut sans contredit l'ordonnance royale du 1er octobre sur la constitution de la propriété en Algérie. Ce document traitait des acquisitions d'immeubles faites devant les kadhis musulmans, et indiquait les formalités four établir le droit de possession, l'État se réservant la propriété des immeubles sur lesquels personne n'aurait fait acte public de possession. Il réglait le rachat des rentes; les prohibitions d'acquérir ou de former des établissements dans les territoires où les autorités civiles ne fonctionnaient pas

encore ; l'expropriation et l'occupation temporaire pour cause d'utilité publique. Enfin il accordait le droit à l'État de rentrer en possession des terres qu'il avait concédées et qui étaient restées sans culture ; un impôt de cinq francs par hectare frappait les propriétaires des terres incultes. Cette ordonnance, qui n'était qu'une tentative pour mettre fin, à l'agiotage scandaleux des propriétés rurales et pour permettre au gouvernement de disposer de vastes espaces afin d'y établir des colons, souleva cependant des réclamations nombreuses parmi les propriétaires algériens. On trouva les mesures contre les détenteurs des terres incultes trop rigoureuses, et l'administration dut apporter des tempéraments à l'exécution de ces dispositions.

MOUVEMENTS DES POPULATIONS INDIGÈNES EN 1845. La victoire nous avait rendu maîtres de l'Algérie; mais les efforts que nous faisions pour organiser l'administration du pays n'avaient pas encore produit tous ; les résultats que nous pouvions en attendre dans les provinces d'Alger et d'Oran. Du fond de sa retraite, dans le Maroc, Abd-el-Kader envoyait. des émissaires pour prêcher la révolte ; il faisait circuler des lettres nombreuses dans lesquelles il annonçait aux tribus que l'empereur du Maroc devait bientôt se joindre à lui pour nous attaquer par le sud et par l'ouest. Ces sourdes menées portèrent un coup funeste à la tranquillité du pays. Le 30 janvier au matin, une bande de fanatiques, excitée par les prédications d'un marabout des Ouled Brahim, se présenta sans apparence hostile devant le poste de Sidi-bel-Abbès dans la province d'Oran. Introduits dans le camp, ils tirèrent tout à coup des armes de dessous leurs burnous et se précipitèrent sur nos soldats. Des ordres énergiques et promptement exécutés firent aussitôt courir aux armes ; et en quelques instants les cinquante-huit fanatiques qui avaient pénétré dans le poste furent tous massacrés. Dans le premier mouvement de surprise nous eûmes six hommes tués et vingt-six blessés. Ce châtiment ne suffit pas cependant pour détruire l'effet des intrigues d'Abd-el-Kader. La fermentation devint bientôt générale. La tribu des Beni Amer nous abandonna la première ;

et il fallut adopter des mesures de surveillance et de répression très rigoureuses pour arrêter la défection d'un grand nombre de tribus qui voulaient émigrer afin de se joindre à Abd-el-Kader dans le Maroc. Cette situation nécessita l'établissement d'un nouveau poste à Daïa, à soixante-huit kilomètres au sud de Sidi-bel-Abbès, dans le but de défendre cette partie du tell contre une irruption subite des tribus du sud qui suivaient la fortune de l'émir.

L'insurrection, un moment comprimée dans l'ouest, s'étendit vers l'est, et fit explosion dans les montagnes dit Dahra, où habitait une population turbulente, qui n'avait jamais obéi à aucun pouvoir régulier les nombreux éléments de désordre qui existaient dans cette contrée furent organisés par un homme, jeune encore, qui s'annonçait comme issu de la famille impériale du Maroc et envoyé de Dieu leur expulser les chrétiens de l'Algérie. Le chef de l'insurrection prit la nom de Mohammed ben Abd-Allah, afin de s'attribuer le bénéfice des prophéties qui avaient prédit depuis longtemps qu'un homme de ce nom mettrait fin aux malheurs de l'islamisme; mais les populations le désignèrent plus habituellement par le sobriquet de Bou-Maza (le père de la chèvre). En peu de jours l'agitation gagna toutes les tribus comprises dans les subdivisions d'Orléansville et de Mostaganem. Plusieurs de nos kaïds furent décapités et les biens de nos partisans pillés. Le 18 et le 23 avril des détachements français peu nombreux soutinrent une lutte inégale contre les insurgés entre Tenès et Orléansville, et essuyèrent des pertes sensibles. Bientôt Bou-Maza pénétra dans l'Ouarsenis, et alluma partout la rébellion. En même temps un mouvement éclata parmi les populations qui habitaient entre la Mina et le Chélif.

Quoique Abd-el-Kader continuât à inonder le pays de ses lettres et de ses agents, l'insurrection était plutôt déterminée par les succès de Bou-Maza, qui travaillait a sa grandeur personnelle. On pouvait prévoir que l'émir ne tarderait pas à profiter de cette levée de boucliers partielle pour tenter un mouvement plus général. Mais le premier caractère de cette révolte fut beaucoup plus religieux que politique. Pour un grand nombre d'Arabes,

le rôle d'Abd-el-Kader était fini ; la fortune avait prononcé contre lui ; il avait été vaincu, et depuis longtemps aucun succès n'avait relevé le prestige de son nom. Tandis que Bou-Maza venait de tenir en échec les forces françaises ; il instituait un gouvernement nouveau, nommait des fonctionnaires, percevait des impôts, et donnait du butin à partager aux cavaliers qui prenaient part à ses expéditions. Pour bien comprendre le caractère de cette insurrection et les circonstances qui aidèrent à l'élévation de Bou-Maza, il est indispensable de consulter un livre très intéressant écrit sur ces matières par le chef du bureau arabe d'Orléansville(1).

Le maréchal Bugeaud était de retour à Alger depuis le 27 mars. Il fit d'abord une excursion dans l'ouest pour s'assurer de la situation des choses. Revenu à Alger le 6 avril, il s'occupa des préparatifs d'une grande expédition pour faire rentrer dans le devoir les tribus de l'Ouarsenis. Il laissa le soin aux colonnes de Cherchell, de Tenès et d'Orléansville de réduire le Dahra, et pénétra le 5 mai dans le pays insurgé avec des forces imposantes. Le duc de Montpensier commandait l'artillerie du corps expéditionnaire. Les montagnards avaient été trop rudement châtiés dans les luttes précédentes pour accepter encore le combat contre nos troupes ; la plupart avaient évacué leur territoire; ils furent cependant amenés à capituler, et on procéda à leur désarmement, opération dure pour leur orgueil, d'une exécution difficile, mais qui devait produire de bons résultats et qui fut poursuivie avec fermeté et persévérance.

Pendant que ces événements se passaient dans 1'Ouarsenis, la colonne d'Orléansville remporta deux avantages signalés sur les révoltés du Dahra. Les troupes de la subdivision de Mostaganem contribuèrent aussi à la dispersion dis partisans de Bou-Maza. Le 11 juin notre khalifa de l'est de la province d'Oran battit complètement les insurgés sans le concours des

(1) Étude sur l'insurrection du Dahra (1845-1846) par M. Richard, capitaine du génie, chef du bureau arabe d'Orléanville.

forces françaises, et massacra une grande partie de leur infanterie. Après cet échec, Bou-Maza n'osa plus tenir la campagne, et disparut pour un instant. La fin de ses opérations fut malheureusement signalée par un fait extrêmement regrettable. La colonne de Mostaganem en poursuivant les populations rebelles au milieu d'un pays difficile les força à chercher un refuge dans une grotte profonde. On les somma vainement de se rendre, en leur promettant la vie sauve. Elles repoussèrent toutes nos propositions. Alors, pour les obliger à quitter leur retraite, on jeta des fascines enflammées à l'entrée de la grotte ; mais soit que des fanatiques persistassent à ne vouloir accepter aucun arrangement, soit que le bruit même de l'incendie empêchât d'entendre les voix qui demandaient grâce, huit cents individus furent étouffés et brûlés. Ce châtiment terrible, désavoué par nos moeurs, et qui n'avait pas été calculé par le chef des troupes françaises, frappa d'épouvante toutes les tribus, et mit fin à la résistance du Dahra. Bou-Maza, traqué de retraite en retraite, réduit à se cacher, était dans l'impuissance de rien entreprendre de sérieux.

EXPÉDITION DANS L'AURÉS. – Le mouvement insurrectionnel dont nous venons de retracer les principales phases dans les provinces d'Alger et d'Oran n'avait eu aucun retentissement dans la province de Constantine. Après le départ du duc d'Aumale, le commandement avait été confié au général Bedeau, promu au grade de lieutenant général, en récompense des services éminents qu'il avait rendus sur la frontière du Maroc. La province était dans une situation favorable. Cependant les tribus de l'Aurès, qui n'avaient pas encore été visitées par nos troupes, se montraient hostiles à notre établissement à Batna. Quelques expéditions rapides opérées avec discernement avaient atteint les populations les plus rapprochées et les avaient amenées à reconnaître notre autorité ; mais la majeure partie des tribus, excitées par la présence d'Ahmed-Bey et du khalifa de l'émir, chassé de Biskara, refusaient obstinément d'entrer en relation avec nous. Cet exemple d'insoumission était dangereux : le général Bedeau résolut de pénétrer dans ces montagnes

difficiles, d'en expulser nos ennemis, et de forcer les tribus à se ranger sous notre domination.

Les troupes partirent de Batna le 1er mai en se dirigeant vers l'est ; dès qu'on atteignit les premiers contreforts des montagnes, les kabyles se présentèrent en très grand nombre pour nous combattre; ils ne purent résister à l'élan de nos soldats, et quelques engagements heureux suffirent pour les disperser. Le général Bedeau obtint plusieurs soumissions, et parvint le 4 Médina, point central de ces montagnes, où il établit un dépôt d'approvisionnements pour le ravitaillement des colonnes qui devaient opérer dans toutes les directions. De là, inclinant un peu au sud, il pénétra chez les Ouled Abdi, qui, cédant aux conseils fanatiques de quelques marabouts, avaient pris les armes. On les rencontra par une marche rapide auprès du village d'Aïdoussa ; après deux heures de combat, et après avoir vu incendier leurs habitations, les Ouled Abdi arrivèrent à composition. Les autres tribus, effrayées, cessèrent toute résistance, et consentirent à accepter des chefs nommés pur nous et à payer l'impôt de guerre. La chaîne entière de l'Aurès fut parcourue dans tous les sens; le khalifa d'Abd-el-Kader et l'ancien bey de Constantine durent quitter leur retraite. Le premier se retira dans l'oasis de Souf, et se mit ainsi dans l'impuissance de rien entreprendre contre les populations soumises à notre autorité. Le 21 juin le général Bedeau rentra à Batna ; moins de deux mois avaient suffi pour dompter ces populations guerrières, contre lesquelles les conquérants arabes avaient échoué et que les Turcs eux-mêmes n'avaient jamais tenté de soumettre complètement. Cette expédition eut un résultat très important pour nos rapports avec le Sahara ; la route de Batna à Biskara devint parfaitement libre et sûre.

EXPÉDITION DES KESSOUR[(1)]. – Les premiers troubles

(1)On donne ce nom, dans région du Sahara, à une agglomération de cabanes, environnée d'un mur d'enceinte et de quelques petits forts détachés qui la rendent susceptible d'une certaine défense. Les constructions sont faites en pierres sèches ou en briques cuites au soleil ; les terrasses son formées avec de la

qui avaient éclaté dans la partie occidentale de la province d'Oran avaient été assez facilement réprimés. Mais les populations éloignées des points occupés par nos troupes étaient sans cesse en butte aux menées d'Abd-el-Kader. Ses efforts persévérants parvinrent à fomenter de grandes agitations dans les tribus au sud de Mascara, limitrophes à l'empire de Maroc. Le gouverneur général reconnut la nécessité de faire une démonstration énergique dans ces contrées et d' inaugurer notre domination. A cet effet une colonne de deux mille hommes partit de Mascara le 14 avril, et se dirigea vers les villages du désert (Kessour), où les tribus nomades déposent leurs grains et leurs approvisionnements. Le 24, après avoir parcouru deux cent soixante-huit kilomètres, nos troupes atteignirent Stitten. Le village était abandonné ; mais un envoyé se présenta bientôt au nom des habitants, et annonça qu'ils étaient disposés à rentrer. En effet, le lendemain ils firent leur soumission. Le 27 avril la colonne arriva à Rassoul, situé à quarante-huit kilomètres de Stitten ; le 30 elle fut en vue de Brezina , à soixante kilomètres plus au sud que Rassoul. Ce village est situé au milieu d'une fraîche oasis entourée de tous côtés de sables arides. La présence d'une troupe française à une aussi grande distance du littoral produisit une impression très vive sur l'esprit des indigènes ; ils purent dès lors se convaincre que les retraites les plus éloignées ne mettraient pas nos ennemis à l'abri de notre vengeance.

TROUBLES DANS LE CERCLE DE DELLIS. – L'insurrection de Bou-Maza dans la subdivision d'Orléansville et dans l'Ouarsenis avait eu un grand retentissement jusque dans la Kabylie, à l'ouest et au sud de Dellis. Ben Salem et les partisans d'Abd-el-Kader avaient cherché à exciter aussi une révolte parmi les tribus soumises : ils ne purent produire qu'une agitation partielle. Cependant pour prévenir les conséquences fâcheuses

---

terre glaise, on ne blanchit pas ces constructions, de sorte que le Kessour entier a une teinte uniforme, qui se confond avec celle des terres environnantes.

que cette situation pouvait amener le gouverneur général partit d'Alger le 23 juillet, et en peu de jours il rétablit la tranquillité, et força les agents de désordre à se retirer dans les parties les plus reculées du Djurdjura. Quelque temps après, toute cause de dangers paraissant conjurée, le maréchal Bugeaud se rendit de nouveau en France, et appela le général de Lamoricière au gouvernement général par intérim.

TRAITÉ DE DÉLIMITATION AVEC LE MAROC. – L'article 5 du traité du 10 septembre 1844 avait stipulé qu'une convention spéciale négociée et conclue sur les lieux déterminerait la délimitation des frontières entre les possessions algériennes et le Maroc. Au mois de janvier 1845 le gouvernement français nomma pour son plénipotentiaire le général de la Rüe, qui avait rempli déjà une mission diplomatique au Maroc. Les négociations, habilement conduites, aboutirent à la conclusion d'un traité qui fut signé sur la frontière le 18 mars. Ainsi que l'avait indiqué le traité du 10 septembre, les limites furent maintenues telles qu'elles existaient autrefois lorsque la Régence d'Alger était au pouvoir des Turcs. On énuméra avec beaucoup de détail les cours d'eaux, les sommets de montagnes et les accidents de terrain qui marquaient la frontière. Mais cette précision ne put s'appliquer qu'au Tell. Pour le territoire dénudé et uniforme d'aspect du Sahara on ne donna que des indications vagues, le partage même des populations nomades qui fréquentent ces parages se fit d'une manière peu mûre. En effet, deux confédérations de tribus très puissantes, les Ouled Sidi-Cheikh et les Ahmian, furent divisées chacune en deux fractions, dont l'une fut assignée au Maroc et l'autre à l'Algérie. Le maintien de l'état des choses antérieur à la conquête française nous aurait autorisé à revendiquer la totalité de ces populations, et ou doit d'autant plus regretter que nos droits aient été abandonnés sur ce point, que la division opérée a amené de fréquents conflits d'autorité et des difficultés très graves pour l'administration de ces nomades. L'article 7 du traité consacra le droit d'asile réciproque pour les deux territoires. Cette convention et les relations amicales qui en furent la

conséquence permirent d’employer la plus grande partie des troupes disponibles pour la répression des troubles intérieurs. Vers la fin de l’année l’empereur du Maroc envoya un ambassadeur extraordinaire à Paris pour témoigner de ses bonnes dispositions et pour offrir des présents au roi. Un instant on put croire que le Maroc, à l’exemple de I’Égypte, de Tunis et de Tripoli, allait tenter quelques efforts pour s’assimiler la civilisation européenne ; mais l’empire du fanatisme religieux et des traditions nationales fut le plus fort. L’ambassade de 1845 ne produisit aucun résultat pour la régénération du Maroc.

RÉAPPARITION D’ABD-EL-KADER. – A plusieurs reprises Abd-el-Kader avait été sommé par les autorités marocaines de tenir sa promesse et de se retirer dans le sud. L’émir avait continuellement répondu évasivement, et avait mis tous les délais à profit pour grossir le nombre de ses partisans. Moins d’une année après la bataille d’Isly il comptait à sa déira(1) plus de six mille tentes, pouvant mettre au moins deux mille hommes à cheval. Il était parvenu à réorganiser à peu près huit cents fantassins réguliers et autant de cavaliers. Les populations marocaines l’entouraient de sympathies si vives, que les agents de l’empereur avaient dû renoncer au projet de le chasser du Tell. Il recevait des secours et des subsides de tous les points de l’empire ; ses émissaires parcouraient sans cesse l’Algérie, et au moyen des ramifications nombreuses qui existent dans les tribus parmi les membres des confréries religieuses, il entretenait le fanatisme. Bientôt on apprit la présence de la déira sur la basse Molouïa, et on commença à s’entretenir des projets d’invasion d’Abd-el-Kader en Algérie, soit par le sud, soit même directement par le Tell.

Une levée générale de boucliers eut lieu au mois de septembre dans la province d’Oran. La colonne de Mostaganem engagée dans le pays des Flitta, pour réprimer quelques désordres,

(1) Nous avons déjà dit que le mot Déira a une signification identique à celle du mot Zmala ; il désigne les personnes qui suivent la fortune d’un chef et campent autour de lui.

fut attaquée pendant plusieurs jours avec un grand acharnement, et elle fit des pertes sensibles, sans pourtant essuyer d'échec, Dans la subdivision de Tlemsen, le voisinage d'Abd-el-Kader rendit la situation plus grave. Le général Cavaignac, qui s'était porté avec dix-sept cents hommes sur le territoire difficile des Trara, soutint deux combats très vifs ; quelques jours après, un détachement de deux cents hommes envoyés de Tlemsen, pour renforcer la garnison du poste d'Aïn Temouchen sur la route d'Oran, fut rencontré par un fort parti de cavalerie sous les ordres de Bou-Hamedi. Les Arabes entourèrent nos soldats en se présentant comme des amis, et leurs arrachèrent ensuite leurs armes, avant qu'ils eussent pu s'en servir.

Le 21 septembre le lieutenant-colonel de Montagnac, commandant supérieur du poste de Djema-Ghazaouat, cédant aux instances des chefs des tribus voisines, qui se disaient menacés par l'émir, sortit à la tête de quatre cent cinquante hommes, et se porta au marabout de Sidi-Brahim, à douze kilomètres de Djema-Ghazaouat et à six kilomètres à l'ouest de Nédroma. Le 22 septembre, toujours attiré par les sollicitations des Arabes, il poussa une reconnaissance jusqu'au lieu appelé Dar-el-Foul, à quatre kilomètres plus loin, laissant le gros de sa troupe à Sidi-Brahim. Il était suivi sur ses flancs par des groupes de cavaliers arabes dont le nombre augmentait à mesure qu'il avançait ; bientôt le détachement fut entièrement enveloppé et assailli ares fureur. Soixante cavaliers du deuxième hussards, commandés par le chef d'escadron Courby de Cognord, firent de vains efforts pour repousser les Arabes ; l'infanterie, accourue pour appuyer l'attaque, tomba sous les coups de l'ennemi, cent fois supérieur en nombre ; le colonel Montagnac fut lui-même frappé mortellement. Tous les officiers furent tués ou pris après des blessures qui les mettaient hors de combat. Cent soixante hommes détachés de Sidi-Brahim pour secourir le commandant supérieur eurent le même sort que les premiers. M. de Cognord, resté avec soixante hommes, fantassins et cavaliers, sur une petite éminence, se défendit

pendant une heure et demie contre les charges de trois mille cavaliers arabes conduits par Abd-el-Kader lui-même ; mais les munitions venant à manquer, l'ennemi resserra dans un cerce plus étroit nos braves soldats, et les fusilla sans qu'ils pussent disputer leur vie. Le commandant de Cognord, ayant été lui-même renversé par trois coups de feu, les Arabes se précipitèrent et enlevèrent la position. Quatre-vingts hommes avaient été laissés à Sidi-Brahim ; ils se retranchèrent dans le marabout, et ne tardèrent pas à être attaqués à leur tour après la destruction des deux premières troupes. Pendant quarante-huit heures cette poignée de braves se maintint dans le marabout, et n'eut que sept blessés. Mais pressés par la faim et par la soif, voyant leurs munitions s'épuiser, ils prirent la résolution de se faire jour a travers l'ennemi pour regagner Djema- Ghazaouat. Partis le matin, ils marchèrent pendant une heure sans être entamés. Ils étaient arrivés en vue des forts qui dominent Djema-Ghazaouat ; un dernier effort allait les sauver ; mais ils eurent l'imprudence de rompre les rangs et de s'arrêter pour boire à une rivière qui coupait la route : les Arabes, réunis en force, se ruèrent sur eux, et ils furent tous massacrés, à l'exception de quinze qui purent atteindre la ville en se glissant à travers les broussailles.

Après la journée si funeste du 22 septembre, Abd-el-Kader avait fait irruption vers l'est ; il passa la Tafna, et parvint sans rencontrer d'obstacles jusqu'à quarante-huit kilomètres d'Oran. Déjà même ses agents commentaient à entraîner les Douairs, jusque alors si fidèles à notre cause, lorsque le directeur des affaires arabes de la division d'Oran arrêta la marche de l'émigration par sa conduite énergique. Dès que ces nouvelles furent connues à Alger, elles produisirent une sensation des plus fâcheuses ; le général de Lamoricière, dominé par la gravité des circonstances, se sentit insuffisant pour y faire face, et écrivit au maréchal Bugeaud pour le prier de venir reprendre le commandement. Cependant il se hâta de se rendre dans la province d'Oran avec des renforts. Le 2 octobre il partit d'Oran pour aller se réunir au général Cavaignac à Tlemsen. L'aspect du

pays était désolant ; l'incendie avait partout exercé ses ravages; toutes les populations avaient été enlevées par l'ennemi et s'étaient dirigées vers la déira dans le Maroc. Le général Cavaignac était à Bab-Taza, avec dix-huit cents baïonnettes, pour tâcher d'arrêter ces émigrations ; malgré un brillant combat livré aux fugitifs, ils passèrent en grand nombre la frontière. Le 8 octobre le général de Lamoricière se joignit à la colonne de Tlemsen avec cinq mille cinq cents hommes. Les troupes étaient impatientes d'en venir aux mains pour venger les victimes du guet-apens de Sidi-Brahim ; la fortune ne seconda pas leur bouillant courage : Abd-el-Kader né voulut pas accepter le combat ; il nous laissa châtier les malheureuses populations qu'il avait entraînées, et poursuivit sa fuite vers l'ouest. Les insurgés furent habilement cernés et réduits à implorer notre clémence. Malgré l'exaspération des soldats qui venaient de traverser le théâtre encore sanglant du massacre du 22 septembre, le général de Lamoricière eut l'énergie de pardonner et d'accepter la soumission de cette population qu'il était en son pouvoir d'anéantir. Il avait d'ailleurs hâte de se porter au sud pour arrêter l'insurrection, qui faisait chaque jour des progrès. Le poste de Zebdou avait été attaqué, et son commandant avait été assassiné.

Abd-el-Kader, ayant fomenté la révolte dans toute la subdivision de Tlemsen, pénétra dans celle de Mascara en passant par le sud. Il entra d'abord dans la Iakoubia, marchant à petites journées, comme un souverain qui reprend possession de ses États ; les tribus saluaient partout son retour avec transport. Cette fois il ne leur demandait plus de combattre pour chasser les Français de l'Algérie : il voulait leur persuader d'émigrer, de fuir un sol souillé par la présence des infidèles, et de venir grossir le peuple nouveau qu'il implantait dans le Maroc. Les Arabes, qui sont tous très attachés à leur pays, refusèrent pour la plupart de suivre ce conseil, et commencèrent à redouter notre vengeance. Quant au général de Lamoricière, voulant suivre les mouvements de l'émir, il quitta le général Cavaignac à Tlemsen, et marcha vers la subdivision de Mascara, où de graves événements

réclamaient sa présence. Il arriva sous les murs de cette ville le 29 octobre, et entra aussitôt en opération contre les Beni Chougran, qui s'étaient révoltés. Cette tribu ne put résister; elle rentra dans l'obéissance, et se soumit à payer une contribution de guerre considérable. Son exemple fut promptement suivi par tes populations situées entre Mascara et Mostaganem, et la liberté des communications fut rétabli. Cette première tâche achevée, le général de Lamoricière fit rentrer dans le devoir la Iakoubia, et ne cessa de parcourir le pays, malgré la rigueur de la saison.

Ce mouvement insurrectionnel paraissait avoir été combiné entre Abd-el-Kader et Bou-Maza ; les combats chez les Flitta et le massacre de Sidi-Brahim avaient eu lieu presque en même temps. Bou-Maza, descendu des montagnes, pillait et soulevait les populations de la Basse Mina. Battu une première fois le 30 septembre dans un brillant combat de cavalerie, il tenta cependant d'enlever des tribus jusque dans la banlieue de Mostaganem le 18 octobre. Cette attaque lui coûta cher, et il fut contraint de se réfugier dans le Dahra, où il exerçait encore une très grande influence. La rapidité des mouvements de cet agitateur semblait tenir du prodige : chassé de Mostaganem, il était le 1er novembre sur le Riou ; le 4, chez les Ataf, dans le Chélif; le 11 il attaquait sans sucrés le Vieux Tenès, occupé par des Arabes; puis, se dirigeant vers l'est, il envahit les Beni Rached, les souleva, atteignit les Beraz, revint chez les Medjadja, et arriva jusque sous les murailles d'Orléansville. Cette dernière tentative ne fut pas heureuse ; ses bandes furent dispersées après avoir supporté des pertes énormes, et lui-même disparut pour quelque temps de la subdivision d'Orléansville[1].

Mais les troupes de la province d'Alger étaient entrées eu campagne de leur côté. Dès que le maréchal Bugeaud avait reçu la nouvelle de l'insurrection, il s'était empressé de revenir à Alger, amenant avec lui de nombreux renforts. Il débarqua à

(1) Voyez le livre du capitaine Richard ; *Étude sur l'insurrection du Dahra* (1845-1846).

Alger l0 15 octobre, et en partit trois jours après pour diriger une colonne dans l'Ouarsenis. Le mouvement d'Abd-el-Kader vers l'est était facile à prévoir. Le gouverneur général espérait pouvoir l'arrêter en se postant dans ce pays montagneux, toujours disposé à la rébellion. Legénéral de Lamoricière avait assez de troupes pour s'opposer aux entreprises de l'émir dans la province d'Oran. Le 22 octobre le maréchal quitta Miliana, se dirigeant vers Teniet-el-Ahd, afin de prendre l'Ouarsenis par le sud. Par des manoeuvres habiles et des marches incessantes, l'insurrection commençait à s'apaiser, lorsque Abd-el-Kader arriva dans ce pâté de montagnes. Il fut accueilli avec enthousiasme, et la résistance prit un caractère plus acharné. Toutes les tribus habitant un pays découvert fuirent devant nos colonnes, et firent le vide autour de nous. L'émir lui-même fut atteint 1e 23 décembre. Après cet échec il tenta de pénétrer dans la vallée du Chélif et de porter le théâtre de la guerre jusque dans la plaine de la Metidja; mais la vigilance du gouverneur général, la mobilité des mouvements du général de Lamoricière, qui s'était rapproché, l'en empêchèrent. Il dut quitter le Tell et chercher des forces nouvelles parmi les tribus du sud. Les populations agricoles, qui l'avaient d'abord reçu avec acclamations, commençaient à se lasser des malheurs dont elles étaient frappées. Un parti de la paix se forma parmi elles ; il fit des progrès rapides, et bientôt les prédications de guerre sainte ne trouvèrent plus que de faibles échos.

NOUVELLE ORGANISATION ADMINISTRATIVE. – Une ordonnance royale du 15 avril 1845 modifia l'organisation du gouvernement et de l'administration de l'Algérie. Le territoire fut divisé en trois zones : 1° la zone civile, où les services administratifs étaient complètement organisés ; 2° la zone mixte, où l'autorité militaire remplissait les fonctions civils ; 3° la zone arabe, entièrement soumise au régime et au pouvoir militaires. Le gouverneur général conserva le commandement et la haute administration de l'Algérie ; il avait sous ses ordres : un directeur général des affaires civiles, un directeur de l'intérieur et des travaux

publics, un directeur des finances et du commerce, et un procureur général. Les attributions du conseil supérieur d'administration furent déterminées et étendues. Cette ordonnance, en perfectionnant les rouages administratifs, augmenta le personnel d'une manière exagérée et compliqua dangereusement les lenteurs de la centralisation ; les pouvoirs, mal définis, se heurtèrent souvent, et les intérêts des administrés restèrent en souffrance. Des plaintes très vives ne tardèrent bas à s'élever, et amenèrent des modifications successives. M. Blondel, ancien directeur des finances, fut nommé directeur général des affaires civiles.

Les actes administratifs les plus importants furent en outre : une ordonnance royale, du 17 janvier 1845, pour régler le régime financier de l'Algérie et faire un départ des recettes et des dépenses entre le budget de l'État et le budget de la colonie ; deux ordonnances du 21 juillet, l'une sur l'organisation de la cavalerie indigène régulière, créant un régiment de spahis dans chacune des trois provinces ; l'autre sur le mode des concessions de terre. Un arrêté ministériel, du 3 novembre, organisa le corps des interprètes militaires. Enfin les ordonnances royales datées du 9 novembre attribuèrent des concessions de terre et de mines à plusieurs capitalistes, et donnèrent ainsi une impulsion remarquable aux, travaux de colonisation. Il serait trop long d'entrer dans une discussion approfondie de ces mesures; nous les mentionnons afin de suivre le développement sommaire de l'histoire administrative du pays, ou plutôt pour marquer la série des tentatives, souvent malheureuses, que le ministère de la guerre faisait pour donner des institutions civiles à notre colonie.

ANNÉE 1846. – Dès le mois de décembre 1845 le dévouement et la persévérance de l'armée, dans une suite d'opérations pénibles et rapides, avaient arrêté les progrès de l'insurrection fomentée par Abd-el-Kader. La majeure partie des tribus du tell était rentrée dans l'obéissance. Les plus remuantes avaient subi de justes châtiments; sur plusieurs points on les voyait fermer l'entrée de leur territoire à l'émir, et quelques-unes même le poursuivaient

à coups de fusil. Forcé d'abandonner le Tell, Abd-el-Kader traversa le pays des Flitta, et se retira dans le sud-ouest de la province d'Oran ; mais il ne put se maintenir longtemps dans ces contrées, parce que les ressources des tribus étaient très restreintes et que la vigilance de nos troupes lui interdisait l'entrée du Tell. Prenant alors la direction de l'est, il traversa rapidement le Djebel-Amour et les Ouled Naïl, chez lesquels il comptait de nombreux amis, et vint tomber sur les tribus du petit désert de la subdivision de Médéah. Celles-ci, qui n'avaient pas encore pris part à la révolte, furent entraînées dans le parti de l'émir. A la suite de ce coup de main, il se porta par une marche rapide dans la vallée de l'Isser, où il fut rejoint par son khalifa Ben-Salem. En un jour toutes les tribus furent enlevées, et perdirent un butin considérable ; mais une de nos colonnes, qui gardait les abords de la Métidja, informée de ces événements, marcha à l'ennemi, le surprit dans son camp, le mit en déroute, et le força à abandonner toutes les prises qu'if avait faites. Cette brillante affaire eut lieu le 7 février 1846.

Le gouverneur général s'était hâté d'accourir pour faire tête à l'orage. Abd-el-Kader fut obligé d'évacuer les vallées accessibles et de se réfugier sur les pentes sud du Djurdjura. Le 27 février émir convoqua une grande assemble de Kabyles à Bordj-el-Boghni, pour les appeler à la guerre. Malgré son éloquence, il ne put rien obtenir de ces fiers montagnards. Alors il rallia les cavaliers arabes qui le suivaient encore, traversa la subdivision de Médéah, en dérobant sa marche aux nombreuses colonies françaises manoeuvrant dans le pays, passa à une portée de canon du poste de Boghar, et enleva une tribu établie à une petite distance d'un camp français. En un jour et deux nuits il avait parcouru près de deux cents kilomètres. Nos troupes volèrent au secours de nos alliés, atteignirent l'ennemi le 7 mars à Ben-Nahar, le mirent en fuite, et ramenèrent tout le butin qui avait été perdu. Quelques jours après, le 13, une autre colonne légère surprit Abd-el-Kader chez les Ouled Naïl, dispersa complètement les bandes qui le suivaient, et les mena, le sabre dans les reins,

jusqu'en vue de Bouçaada. Après ces premiers succès des renforts furent envoyés à nos colonnes ; elles poursuivirent sans relâche les partisans de l'émir, et les forcèrent à faire leur soumission. Celui-ci, sérieusement menacé par nos progrès, se retira dans le Djebel-Amour, puis se dirigea vers le sud-ouest dans l'Oued Sidi-Masser. Après son départ la tranquillité fut promptement rétablie.

A la fin du mois de mai les derniers foyers de l'insurrection générale de 1845 se trouvaient éteints. Les tribus avaient fait des pertes considérables, et leur découragement était extrême ; nos ennemis les plus ardents et les plus fanatiques avaient péri dans la lutte, ainsi que les chefs importants qui avaient accompagné Abd-el-Kader dans l'est. La chaîne du Djebel-Amour était soumise et organisée. La grande Kabylie, tentée un moment de se joindre a nos ennemis, avait repoussé les provocations de l'émir. Un poste nouveau avait été créé à Sour-el-Ghozlan pour surveiller les pentes du Djurdjura, l'Ouennougha et le Dira, servir de point d'appui aux opérations militaires et garder la communication entre Médéah et Sétif. Bou-Maza avait été chassé une fois encore du Dahra; l'Ouarsenis avait été ramené à l'obéissance. Dans la province d'Oran un nouveau sultan avait voulu attaquer Tlemsen, et avait été facilement anéanti dans un combat livré le 24 mars, sur le plateau de Terni, entre Tlemsen et Sebdou. Au sud les Harar avaient été obligés d'accepter la paix à des conditions très onéreuses pour eux. Dans la province de Constantine nos succès n'avaient pas été moins remarquables ; quelques marabouts fanatiques avaient tenté de prêcher l'insurrection : les populations, loin de se lever à leur voix, nous aidèrent à les chasser du pays. Enfin ;les tribus marocaines nous avant donné de graves sujets de mécontentement en s'unissant aux bandes de pillards qui exerçaient leurs rapines sur notre territoire, le général Cavaignac franchit la frontière, et leur infligea une punition exemplaire. Cette opération délicate, conduite avec habileté et couronnée d'un plein succès, impressionna vivement toutes les populations de la frontière, rassura nos amis, et porta l'alarme

jusque dans le camp d'Abd-el-Kader.

MASSACRE DES PRISONNIERS FRANÇAIS DE LA DEIRA. – La satisfaction qu'inspirait la situation favorable de nos affaires fut troublée par un déplorable incident, le massacre des prisonniers français détenus à la déira de l'émir. On reconnut que ce funeste événement était le résultat de la double crise que venait de traverser la puissance d'Abd-el-Kader. Obligé de fuir sans cesse devant nos troupes ; attendant en vain les secours qu'il réclamait de sa déira ; surpris par la détection des Beni Amer et des Hacheur, qui s'étaient réfugiés dans l'intérieur du Maroc ; désespérant de faire accepter par la France une négociation officielle pour l'échange des prisonniers ; menacé de voir ces gages précieux pour ses mensonges politiques enlevés de vive force par les agents marocains ; resserré chaque jour dans un cercle plus étroit, où les armes et les intrigues demeuraient four lui également impuissantes ; pressé par la disette et les besoins de toutes sortes, l'émir se laissa arracher, dit-on, l'ordre barbare de massacrer nos malheureux prisonniers. Cette odieuse boucherie s'accomplit de nuit vers les derniers jours du mois d'avril, sur les bords de la Molouïa, où la déira était campée. Onze personnes, la plupart officiers, furent épargnées ; quelques soldats, fuyant devant leurs meurtriers, parvinrent à se sauver et gagnèrent la frontière. Cet acte de cruauté n'améliora pas la situation précaire de la déira; elle ne se composait plus que de la famille d'Abd-el-Kader et d'un petit nombre de tentes. Mustapha ben Thami, beau-frère de l'émir, commandait ces débris.

Quant à Abd-el-Kader, poursuivi vivement par une colonne française dans l'Oued Sidi-Nasser, il fut successivement chassé des Kessours de Stitten, de Chellala, de Bou-Semghoun, et fut rejeté jusqu'à la frontière du Maroc, à la hauteur de l'oasis de Figuig. Lorsqu'il rejoignit sa déira, pers la lin du mois d'août, il la conduisit à Aïn-Zohra ; à soixante-douze kilomètres environ de la ville de Thaza, et employa toute son habileté et toute son énergie à rétablir sa cavalerie et à se créer de nouvelles

ressources. Bou-Maza, en quittant l’Ouarsenis, s’était réfugié à la déira ; mais, lassé des lenteurs et des atermoiements que l’émir opposait sans cesse à ses projets d’agression contre l’Algérie; il se rapprocha de la frontière pour tenter quelque entreprise par sa propre influence. Malgré toutes ses démarches, il reconnut bientôt son impuissance ; il en attribua la cause aux menées d’Abd-el-Kader, qu’il croyait jaloux de sa renommée, et il jugea prudent, dans l’intérêt de sa sûreté, de s’enfuir de la déira. Suivi de quarante cavaliers seulement, il gagna Stitten, et se dirigea vers l’est, plutôt en fugitif qu’en prétendant.

Le 25 novembre les onze prisonniers français qui restaient à la déira furent rendus à la liberté pour une rançon d’environ 33,000 francs. Cet événement souleva contre Abd-el-Kader l’indignation des musulmans, qui lui reprochèrent d’avoir vendu les prisonniers français, lorsqu’il pouvait, par un échange, délivrer ceux de ses amis et de ses partisans détenus en France.

ÉVÉNEMENTS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE. – Deux foyers de désordre existaient encore à l’est de nos possessions : l’un dans les montagnes au tord de Sétif et l’autre vers la frontière de Tunis. Des opérations bleu dirigées contre les deux marabouts qui agitaient les tribus de Sétif eurent promptement une issue satisfaisante. Vers la frontière de Tunis, quinze soldats malades ayant été assassinés dans une tribu, auprès de Tébessa, la colonne de la subdivision de Bône infligea un châtiment terrible à la population sur le territoire de laquelle le crime avait été commis. A quelque temps de là, nos troupes campées chez les Ouled Khiar, non loin de la frontière, furent attaquées, le 19 juin 1846, par un rassemblement de plusieurs milliers de cavaliers et de fantassins, conduits par un marabout. Notre cavalerie s’élança contre ces fanatiques, les dispersa, et leur tua plus de cent hommes. Dans les Ziban quelques hostilités eurent lieu; mais ces divers événements ne donnèrent aucune inquiétude sur la tranquillité générale de la province de Constantine. Il faut aussi mentionner un engagement très vif à Bougie entre la

garnison et la tribu kabyle du Mezaïa, dans le mois d'octobre. Ce combat, terminé à notre avantage, amena un commencement de relations avec quelques chefs importants des tribus voisines, et on ne tarda pas à recueillir les fruits de cette situation nouvelle.

ACTES ADMINISTRATIFS EN 1846. – Une ordonnance royale, en date du 21 juillet 1846, soumit a vérification tous les titres de propriété, et détermina les conditions de la validité de ces titres et de la culture obligatoire. Deux règlements ministériels des 17 septembre et 2 novembre pourvurent aux nécessités de l'exécution de cette ordonnance. Le gouvernement était depuis longtemps préoccupé des avantages qu'on trouverait à porter vers la zone intérieure les principaux siéges de l'autorité militaire. Ce projet fut adopté en principe dans le mois de novembre 1846. D'après ces dispositions nouvelles, le chef lieu de la division d'Alger devait être transféré à Médéah ; Batna, dans la province de Constantine, devenait le chef-lieu d'une subdivision ; Sidi-bel-Abbès était désigné comme la future capitale militaire de la division d'Oran. Cette grande mesure devait avoir pour résultat de rendre la guerre et la répression des révoltes plus faciles, le gouvernement des indigènes plus efficace et plus puissant, la colonisation plus sûre. Par une ordonnance royale du 10 juillet 1846 M. Blondel fut remplacé comme directeur général des affaires civiles par M. Victor Fouché.

SOUMISSION DES KABYLES DE BOUGIE. – Les relations nouées avec les chefs des tribus voisines de Bougie, à la suite du combat du mois d'octobre 1846, hâtèrent la manifestation de dispositions inespérées chez les Kabyles de Bougie et de Sétif. Sur ces deux points, les montagnards, fatigués d'un état d'hostilité qui rendait tout commerce impossible, frappés des succès militaires obtenus par nos armes contre les rebelles, redoutant pour leur pays les dangers d'une guerre de conquête ; vinrent se ranger d'eux-mêmes sous notre domination. Dans le courant du mois de janvier 1847, les Mezaïa, les Beni bou-Messaoud et les Beni Mimoun, situés à proximité de Bougie, furent organisés

en cercle et placés, sur leur demande expresse, sous les ordres immédiats des autorités françaises. Bientôt treize tribus qui suivaient la fortune du chef kabyle Mohammed-ou-Amzian imitèrent cet exemple. «Nous sommes, dirent leurs envoyés, las de la guerre ; convaincus que l'heure indiquée par Dieu pour la soumission de notre pays et de notre race est arrivée, nous ne pouvons qu'obéir aux décrets du Tout-Puissant.» Le résultat de cet événement fut d'ouvrir la communication directe entre Bougie et Sétif. Si la route n'offrait pas alors au commerce une sécurité parfaite, elle put cependant être librement parcourue par des courriers indigènes. La ville de Bougie ressentit aussi les effets de ces soumissions. Les Kabyles s'y présentèrent en grand nombre avec des denrées de toutes sortes. Le prix des aliments de première nécessité baissa immédiatement de moitié. Du côté de Sétif les relations avec les tribus du Sahel devinrent plus fréquentes, et l'autorité française put enfin faire sentir son action parmi les rudes populations de ces montagnes.

SOUMISSION DE BEN SALEM. - La solution pacifique de l'importante question de la Kabylie reçut une confirmation définitive par la soumission de Sy Ahmed Ben Salem ben Thaïeb, ancien khalifa d'Abd-el-Kader dans le Sébaou et sur les fientes du Djurdjura. Ce chef, agrès plusieurs entrevues avec un officier français, chargé des affaires arabes, se rendit le 27 février au nouveau poste de Sour-el-Ghozlan, et reconnut l'autorité française par cette démarche significative. Le kabyle Bel-Kassem-ou-Kassi, qui s'était fait un nom pendant la dernière insurrection, des personnages importants réfugiés dans la Kabylie, et tous les chefs notables de la vallée du Sébaou et des revers ouest et sud du Djurdjura furent entraînés par l'exemple de Ben Salem. Ces heureux événements portèrent le dernier coup à l'influence d'Abd-el-Kader dans la partie orientale de la province d'Alger, et ouvrirent des débouchés nouveaux pour notre commerce.

SOUMISSION DE BOU-MAZA : - NOUS avons vu précédemment que Bou-Maza avait quitté furtivement la déira d'Abd-el-Kader pour échapper à ses embûches, et qu'il s'était

dirigé vers Stitten. Après avoir fait des efforts inutiles pour s'établir dans l'Oued Sidi-Nasser, il traversa successivement le Djebel-Amour et les Ouled Naïl sans pouvoir trouver un refuge assuré. Poursuivant toujours sa marche vers l'est, suivi à peine d'une cinquantaine de cavaliers, il arriva dans les Ziban de la province de Constantine, prit part à un engagement livré le 10 janvier 1847 à une colonne française par les Ouled Djellal, et poussa jusqu'à Tougourt. Nulle part il ne rencontra une sympathie assez vive pour oser rester au milieu des tribus. Enfin déchu de toutes ses espérances de ce côté, il reprit la direction de l'ouest pour regagner le Dahra, où des milliers de fanatiques s'étaient toujours levés à sa voix. Vers les premiers jours du mois de mars, il pénétra dans le Tell en passant auprès de Teniet-el-Ahd ; un détachement français, qui se trouvait par hasard à proximité, le poursuivit pendant plusieurs kilomètres et lui enleva douze chevaux. Il parvint avec beaucoup de difficulté dans le Dahra ; mais, pour la première fois, il trouva les tribus sourdes à ses excitations. Cet échec le jeta dans un découragement complet, et le détermina à se remettre lui-même entre les mains des Français. En effet, le 13 avril il s'adressa à cinq cavaliers arabes laissés chez les Ouled Iounès pour percevoir une amende, et leur demanda d'être conduit auprès du commandant supérieur d'Orléansville. Après avoir rendu hommage au gouverneur général à Alger, Bou-Maza fut interné en France(1).

EXPÉDITION DE LA KABYLIE. – Les événements qui s'étaient produits aux environs de Bougie au commencement de l'année, la soumission de Bon Salem, de Mohammed-ou-Amzian , de Bel-Kassem-ou-Kassi, avait fait croire que le maréchal Bugeaud renoncerait à diriger une expédition contre la

(1) Nous renvoyons à l'ouvrage intéressant de M. le capitaine Richard; *Études sur l'insurrection du Dahra*, pour les détails et les renseignements concernant le rôle religieux et la vie aventureuse de Bou-Maza. Cet indigène habitait Paris ; mais lors de la révolution de février il s'évada de la capitale, et ne fut arrêté qu'à Brest, au moment où il cherchait à s'embarquer. Le gouvernement l'a fait enfermer au fort de Ham.

Kabylie et qu’il attendrait que l’influence des relations commerciales eût habitué ces farouches montagnards à notre contact, avant de faire pénétrer nos troupes au milieu d’eux. Mais le gouverneur général, excité par la résistance de l’opinion publique et par la désapprobation exprimée à la tribune de la chambre des députés, s’exagéra l’urgence de cette grande opération, et à force d’insistance obtint du gouvernement l’autorisation de conduire une colonne de Sour-el-Ghozlan à Bougie, pendant que la division de Constantine partirait de Sétif pour se rendre également à Bougie.

Le fort de Hamza fut désigné comme point de concentration des troupes de la division d’Alger appelées à prendre part à l’expédition de la Kabylie. L’armée se mit en mouvement le 13 mai, et arriva le 15 dans la vallée de l’Oued Sahel qui descend jusqu’à Bougie. Un grand nombre des tribus habitant le haut de cette vallée envoyèrent leurs chefs au camp du maréchal, fournirent des guides et firent acte de soumission. Mais arrivé devant les Beni Abbas, tribu puissante et industrieuse de la rive droite, on apprit que sept fractions sur huit étaient décidées à la guerre. D’un autre côté, les Zouaoua, situés sur la rive gauche, manifestaient également l’intention de résister. En effet, dans la nuit du 16 au 17 les grandes gardes du camp furent attaquées sur trois faces à la fois. Les Kabyles poussaient de grands cris et faisaient un feu roulant. Ils s’excitaient au combat par des chants de guerre qui rappelaient que dans des attaques semblables les troupes turques avaient essuyé des catastrophes dans ces mêmes contrée. Tous leurs efforts échouèrent devant l’attitude énergique de nos soldats, qui durent, sur plusieurs points, charger à la baïonnette pour se dégager. A une heure du matin l’ennemi se retira, sans nous avoir causé aucune perte.

Le 16, à la pointe du jour, huit bataillons débarrassés de leurs sacs, furent lancés dans les montagnes contre les villages des Beni Abbas. On rencontra partout une résistance opiniâtre; mais l’impétuosité de nos soldats en triompha bientôt. Maître

de ces beaux villages, le gouverneur général en ordonna la dévastation, afin de faire un exemple qui ôtât aux autres tribus l'idée de nous combattre. Cette population, que son industrie avait enrichie, éprouva dans cette circonstance une perte immense. Ses fabriques de poudre et d'armes furent renversées ; un grand nombre de fusils et de pièces d'armes furent détruits. Les résultats de cette opération ne se firent pas attendre. Une heure après la fin du combat un chef kabyle vint traiter de la soumission des Beni Abbas, qui acceptèrent toutes les conditions imposées par le gouverneur général. La colonne poursuivit sa route, et arriva devant Bougie sans autre accident de guerre.

Quant aux troupes de la division de Constantine, elles partirent de Sétif le 14 mai sous les ordres du général Bedeau; elles ne trouvèrent aucun obstacle pendant les deux premiers jours.

Le 16 les Gheboula essayèrent de leur barrer le passage, et engagèrent une fusillade très bien nourrie. Ils furent facilement repoussés, et on pénétra dans trois de leurs villages, dont toutes les maisons étaient couvertes en tuiles et crépies à la chaux. Le lendemain, pendant la journée entière, les Kabyles entretinrent un feu assez vif contre nos avant-postes, tandis que leurs envoyés traitaient de leur soumission. Un engagement sans importance eut encore lieu le 18 ; le jour suivant toutes les tribus arrivèrent au camp, et firent acte de soumission. A partir de ce moment la colonne ne rencontra plus de résistance et fit sa jonction avec les troupes de la division d'Alger, non loin de Bougie. Dans les montagnes assez difficiles qui séparent cette ville de Sétif, le corps expéditionnaire trouva de remarquables cultures, une végétation active habilement entretenue, de très nombreux villages, bien construits, dont quelques-uns avaient l'apparence de véritables villes.

Dans leur marche, les deux colonnes avaient soumis par trois combats seulement le grand triangle montagneux indiqué par Hamza, Sétif et Bougie. Ce territoire est habité par cinquante-

cinq tribus, ayant plus de trente-trois mille fusils[1]. La grande vallée du Sébaou et tout le revers nord du Djurdjura jusqu'à la mer reconnurent l'autorité de la France, par suite de l'influence de nos succès. Le 24 mai le maréchal Bugeaud réunit sous les murs de Bougie tous les principaux personnages des tribus qui venaient de faire leur soumission, et leur donna une organisation administrative en rapport avec le caractère indépendant de ces montagnards.

OPÉRATIONS MILITAIRES DANS LE SUD. – Pendant cette opération principale le gouverneur général avait envoyé vers le sud sept colonnes légères avec mission de raffermir notre autorité dans le petit désert et d'enlever à Abd-el-Kader et aux autres perturbateurs les appuis et les ressources qu'ils pouvaient y trouver. Nos forces se montrèrent dans les Ziban, dans l'Aurès, dans la Houdna, chez les Ouled Nail et dans le Djebel-Amour ; enfin la colonne de Mascara et celle de Tlemsen poursuivirent nos ennemis jusque chez les Ahmian-Gheraba et chez les Ouled Sidi-Cheikh, et obtinrent partout des garanties réelles de fidélité et d'obéissance. Ainsi, à la fin du mois de mai, depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de Tunis, depuis le littoral jusqu'au désert, l'autorité française était partout acceptée sans contestation. Le maréchal Bugeaud rentra à Alger le 26 mai, et demanda au ministre de la guerre de pourvoir à son remplacement. La durée de son commandement, qui fut marqué par une si prodigieuse activité, et pendant lequel s'accomplirent des faits de la plus hante importance pour l'Algérie, avait dépassé six années[2].

---

(1) Voyez les *Études sur la Kabylie*, par M. le capitaine Carette, ouvrage en deux volumes, de la collection de l'exploration scientifique de l'Algérie, publiée par le gouvernement.

(2) Voici l'ordre du jour qu'il adressa à l'armée avant de s'embarquer pour la France :

Au quartier général à Alger, le 30 mai 1847.

« Officiers, sous-officiers et soldats de l'armée d'Afrique,

« Ma santé et d'autres motifs puissants m'ont obligé de prier le roi de me donner un successeur. Sa majesté ne me refusera pas un repos devenu indispensable. En attenant sa décision, je vais jouir d'un congé

Commandement du duc d'Aumale.

(Du 11 septembre 1847 au 24 février 1848.)

GOUVERNEMENT INTERMÉDIAIRE. – Le maréchal Bugeaud quitta Alger le 5 juin, et laissa le commandement par intérim au général de Bar. La province d'Alger conserva le calme que nos succès dans la Kabylie venaient de donner aux

---

qui m'est accordé depuis longtemps.

« Comment me séparer de vues sans éprouver de profonds regrets ! Vous n'avez cesse de m'honorer pendant six ans et demi d'une confiance qui faisait ma force et la vôtre. C'est cette union entre le chef et les trouves qui rend les armées capables de faire de grandes choses. Vous les avez faites. En moins de trois ans, vous avez dompté les Arabes du Tell et forcé leur chef à se réfugier dans l'empire du Maroc : les Marocains entrèrent alors dans la lutte ; vous les avez vaincus dans trois combats et une bataille. Abd-el-Kader, rentré en Algérie à la fin de 1845, a soulevé presque tout le pays : vous l'avez vaincu de nouveau. Il avait trouvé des appuis et des ressources dans le désert, vous avez su l'y atteindre en vous rendant aussi légers que les Arabes. En apprenant l'art de subsister dans ces contrées lointaines, où les populations, en fuyant, ne laissent aucune ressource au vainqueur, vous avez pu frapper vos ennemis par tout, dans les plaines du Sahara comme dans les montagnes les plus abruptes du Tell. Vous ne leur avez laissé aucun refuge, aucun répit, et voilà comment vous avez établi cette puissance morale qui garde les routes et protée la colonisation sans exiger votre présence constante. C'est ainsi que vous avez pu vous dispenser de multiplier les postes permanents, ce qui aurait immobilisé une grande partie de vos forces et vous agirait mis dans l'impuissance d'achever l'oeuvre de la conquête.

« La grande Kabylie servait de refuge et d'espérance à vos adversaires. Un danger permanent était là suspendu sur vos têtes. Le simple bruit d'une expédition a suffi pour soumettre l'ouest et la chaîne du Djurdjura, et par trois combats vous avez dompté ces fiers montagnards du centre qui se glorifiaient de n'avoir été soumis à personne : l'est ne vous résistera pas davantage.

« Il est des armées qui ont pu inscrire dans leurs annales des batailles plus mémorables que les vôtres ; il n'en est aucune qui ait livré autant de combats et qui ait exécuté autant de travaux... »

populations. Dans la province de Constantine le général Bedeau réunit toutes les troupes disponibles à Milah le 14 juin, et dirigea une opération importante sur Collo, afin de garantir la sécurité de la communication entre Philippeville et Constantine. La colonne parcourut successivement le territoire des plus fortes tribus qui habitent ces montagnes. Elle fut attaquée le 19 chez les Ouled Aïdoun ; mais par la vigueur de ses retours offensifs elle eut promptement raison de cette résistance. Le 21 et le 29 les Kabyles revinrent à la charge, et essuyèrent des pertes qui les découragèrent complètement. Le général Bedeau atteignit Collo le 26, et y séjourna pendant quelques jours pour achever la pacification des montagnes comprises entre Collo, Blidah et le bord de la mer. La province d'Oran était tranquille ; toute l'attention était absorbée par la position, chaque jour plus significative, que prenait Abd-el-Kader vis-à-vis de l'empereur du Maroc. Pressées par les représentations des agents français, inquiétées de l'ascendant que l'émir gagnait dans les tribus de la frontière, les autorités marocaines s'étaient enfin décidées à poursuivre l'exécution du traité de Tanger et à exiger l'éloignement d'Abd-el-Kader. Celui-ci, voyant qu'on ne voulait plus garder de ménagement envers lui, résolut de prévenir ses adversaires, et dirigea un coup de main contre un camp marocain situé sur les bords de l'Oued Azlif. Cette opération, exécutée vigoureusement et avec habileté, eut l'issue la plus heureuse ; les Marocains furent mis en fuite, et leur chef, tombé au pouvoir de l'ennemi, eut la tête tranchée. Cependant Abd-el-Kader, redoutant la vengeance de l'empereur, s'efforça de le calmer par des actes de respect, rejetant l'attaque du camp sur les provocations et les menaces qui lui avaient été adressées. Ces excuses ne furent pas agréées, et les Marocains, incités par les agents français à Tanger, commencèrent à faire des préparatifs séreux contre l'hôte dangereux qui dans l'esprit de beaucoup d'indigènes pouvait porter ombrage à la puissance même de l'empereur.

Le général de Bar ne tarda à rentrer Lui-même en France,

et le général Bedeau arriva à Alger le 18 juillet pour y exercer l'intérim du commandement. Déjà on savait que le gouvernement avait arrêté la nomination du duc d'Aumale comme gouverneur général. Le général Bedeau appliqua tous ses efforts à imprimer une marche régulière aux services civils et militaires: sous son habile direction les affaires restèrent dans la situation la plus satisfaisante. Sur la frontière du Maroc, le statu quo semblait vouloir se prolonger. L'empereur se décidait lentement à un parti énergique; quant à Abd-el-Kader, il était poussé par la fortune, et chaque jour son influence grandissait. Afin de donner un point d'appui sérieux à sa puissance, il envoya des émissaires aux tribus des Beni Amer et des Hacheur qui avaient émigré dans l'intérieur du Maroc, et les engagea à venir le rejoindre ; il connaissait leur dévouement et leur bravoure, et il espérait s'en servir pour affermir sa domination ; ces malheureuses populations, qui supportaient avec peine les douleurs de l'exil, acceptèrent avec trop de facilité l'occasion qui leur était offerte pour se rapprocher du pays natal ; elles se mirent en marche, l'émir leur ayant promis de venir à leur rencontre. Les autorités marocaines, informées de ce mouvement, sommèrent les Algériens de s'arrêter; mais ceux-ci repoussèrent par la force les cavaliers qui leur, portaient ces ordres. Alors on ameuta contre eux la population encore sauvage des contrées qu'ils devaient traverser. Ils furent bientôt enveloppés par des bandes furieuses, impatientes de piller leurs bagages. Ils résistèrent bravement pendant plusieurs jours ; mais, les munitions venant à leur manquer, ils furent écrasés par le nombre et entièrement dispersés ; beaucoup trouvèrent la mort dans cette lutte acharnée; quelques-uns seulement purent franchir la routière. Les Hacheur souffrirent moins que les Beni Amer, qui furent fort maltraités. Abd-el-Kader était parti de son camp, comme il l'avait promis, pour se porter au-devant d'eux ; mais il fut arrêté par des obstacles, et ne put leur porter secours ; cet événement jeta la consternation parmi ses partisans.

ARRIVÉE DU DUC D'AUMALE. – Le nouveau gouverneur

général débarqua à Alger, le 5 octobre 1847. Il consacra les premiers jours à discuter avec les généraux commandant les trois provinces et avec les directeurs des affaires civiles les principales mesures qui allaient être mises à exécution pour favoriser le développement de la colonisation et donner des garanties nouvelles aux populations européennes. Le général de Lamoricière conservait le commandement de la province d'Oran, le général Bedeau celui de la province de Constantine ; le général Changarnier, après quatre années d'absence, fut rappelé en Algérie pour commander la province d'Alger. Avec le concours d'aussi illustres lieutenants, le jeune prince était assuré de ne pas laisser péricliter les bons résultats obtenus par son prédécesseur. Toute la population accepta avec les plus vifs témoignages de joie et d'espoir l'arrivée du duc d'Aumale. Peu de jours suffirent pour donner la preuve que le nouveau gouverneur général ne le cédait à aucun de ses devanciers pour l'ardeur au travail, l'intelligence rapide des questions spéciales au pays, tant en ce qui concernait les Arabes qu'en ce qui touchait aux intérêts européens. Pour la première fois peut-être on vit un chef s'adresser avec une égale confiance à toutes les parties du service public ; faire appel à tous les fonctionnaires soit civils, soit militaires, sans trahir de prédilection, et sans les subordonner les uns aux autres. L'autorité civile et le pouvoir militaire sous la haute direction d'un fils du roi semblaient devoir abjurer bientôt leur longue rivalité et travailler enfin de concert à la prospérité de l'Algérie.

ABD-EL-KADER ET LE MAROC. – Les événements intérieurs de l'Algérie perdaient de leur importance depuis que le gouverneur général n'accordait plus une attention exclusive et exagérée aux faits de guerre. Le pays était tranquille, et la répression des troubles qui se produisaient sur quelques points s'opérait facilement et sans bruit. A l'extérieur la position d'Abd-el-Kader vis-à-vis de l'empereur du Maroc s'aggravait chaque jour. A la fin du mois de novembre, trois camps marocains

s'étaient dirigés de Fès contre la déira de l'émir, fixée depuis plusieurs mois à Casbah-Zelouan (non loin de Melilla et de la mer) ; deux fils de l'empereur étaient à la tête de ces opérations. L'un de ces corps de troupes suivait la rive gauche de la Molouïa; le second marchait le long de la côte du Riff ; enfin le troisième, conduit par le kaïd d'Ouchda, tenait la rive droite de la Molouïa. Ces colonnes châtiaient sur leur passage les tribus qui entretenaient des relations avec Abd-el-Kader, et déterminaient les populations à cesser tous rapports avec la déira. Cette situation jeta l'alarme parmi les amis de l'émir ; on changea de campement, et on s'établit à Zaïou, pays difficile, où avaient été formés des dépôts de grains. En même temps, pour relever le courage des siens, Abd-el-Kader envoya un agent à Djema-Ghazaouat pour faire des propositions de paix à la France. Son émissaire fut reconduit à la frontière sans réponse. Rebuté de ce côté, il dépêcha son khalifa Bou-Hamedi auprès de l'empereur pour offrir sa soumission. Son lieutenant fut retenu à Fès. A mesure que ces faits si graves se développaient, le général de Lamoricière avait réuni un corps d'observation sur la frontière pour seconder au besoin les mouvements de l'armée marocaine. Bientôt la déira se trouva resserrée de tous les côtés, et une solution parut imminente. Le duc d'Aumale partit d'Alger le 18 décembre pour se rapprocher du théâtre de ces événements importants.

SOUMISSION D'ABD-EL-KADER. – Le 9 décembre l'empereur fit connaître à l'émir sa réponse aux propositions portées par Bou-Hamedi. Il exigeait la venue de la déira à Fès, sa dispersion dans les tribus, l'incorporation des troupes régulières dans son armée ; à ce prix, il promettait des terres et la paix aux Algériens qui reconnaîtraient son autorité. Abd-el-Kader ne discuta pas même ces conditions, et renvoya les agents de l'empereur sans répondre. Il dirigea son infanterie, renforcée de tous les hommes valides de la déira, sur le camp marocain le plus rapproché. Son projet était de tenter une surprise au moyen d'un stratagème bizarre. Deux chameaux enduits de poix, entourés d'herbes

et de broussailles sèches furent conduits en tête de sa troupe, et dans le milieu de la nuit, lancés tout en feu à travers les camps mal gardés des Marocains. La ruse avant été éventée par des déserteurs de la déira, et lorsqu’on pénétra dans un premier camp, on trouva les tentes vides Sans s’arrêter, on attaqua avec furie le second camp où l’ennemi s’était réfugié, et on lui fit essuyer des pertes énormes. Mais bientôt, entouré de toutes parts par les Marocains, dix fois supérieurs en nombre, Abd-el-Kader fut forcé de reculer en laissant entre leurs mains des morts et des prisonniers. Cependant, faisant un appel suprême au courage et au dévouement de ses plus braves cavaliers, il parvint à contenir les poursuivants, et couvrit sa retraite jusqu’au lieu dit *Agueddin*, situé entre la partie inférieure de la Molouïa, la mer et la montagne de *Kebdana*, presque en face des îles Zaffarines.

Les camps marocains, après avoir sollicité et obtenu des munitions des autorités françaises, se disposèrent à attaquer de nouveau le 20 ou le 21 décembre. La déira était dans la plus grande confusion. Déjà le frère aîné de l’émir s’était enfui et avait gagné le territoire algérien, après avoir obtenu un sauf-conduit du général de Lamoricière. Le 21 la déira ayant commencé à traverser la Molouïa pour se rapprocher de l’Algérie, les troupes et les tribus marocaines se précipitèrent à la fois coutre elle ; Abd-el-Kader courut au-devant des assaillants, à la tête de ses fantassins et de ses cavaliers réguliers, et au prix de la vie de plus de la moitié de ses soldats il réussit à protéger le passage de la rivière et à ramener tout son monde au delà des limites du Maroc. Il forma alors le projet de livrer sa déira à la générosité de la France, et de tenter de sa personne la route du désert avec ses plus dévoués partisans ; c’était la seule que les troupes marocaines avaient laissée libre. Cherchant son chemin au milieu de l’obscurité, il interrogea, sans soupçonner la méprise, un cavalier placé par nous pour surveiller ses mouvements, et demanda des renseignements pour gagner le pays des Beni Snassen, en traversant le col de Kerbous. Ces indications, transmises aussitôt au général de Lamoricière, le

portèrent à marcher en diligence vers le col désigné ; des dispositions rapides furent prises pour fermer cette voie ; et le 22, à la tête de toute sa colonne, il se mit lui-même en marche vers le col de Kerbous.

Un officier indigène envoyé en reconnaissance distingua, au milieu de l'obscurité de la nuit et de la pluie, quelques cavaliers qu'il chassa à coups de fusils ; au bruit de la fusillade un peloton de renfort accourut en sonnant la charge. Abd-el-Kader, car c'était lui-même qui tentait de franchir le col, reconnut au son des trompettes la présence d'une troupe française, et demanda à parlementer avec le général. La nuit et la pluie ne permettaient pas d'écrire ; l'émir apposa son cachet sur un papier blanc, le remit à l'officier et le chargea d'être son organe. Il offrait de se mettre entre les mains des Français, sous l'engagement d'être conduit avec sa famille à Saint Jean d'Acre ou à Alexandrie. Le général de Lamoricière ne pouvait non plus écrire ; il donna son sabre et le cachet du bureau arabe de Tlemsen comme gage de sa parole. Les incertitudes d'Abd-el-Kader furent longues ; il lui était encore possible de tenter la fortune dans le sud ; il hésitait de briser par cette démarche décisive le prestige religieux dont son nom avait été entouré jusque alors. Toute la journée s'écoula sans solution. Enfin à onze heures du soir il écrivit au général ; il sollicitait une parole française pour se livrer sans défiance et se soumettre à sa destinée. L'engagement fut pris immédiatement, et le lendemain 23 décembre notre redoutable adversaire se rendit à une troupe française qui l'attendait au marabout de Sidi-Brahim, théâtre d'un de ses plus importants succès.

Le même jour à six heures il arriva à Djema-Ghazaouat, où il fut introduit devant le duc d'Aumale. Après s'être assis, sur un signe du prince, il prononça les paroles suivantes : «J'aurais voulu faire plus tôt ce que je fais aujourd'hui. J'ai attendu l'heure marquée par Dieu. Le général m'a donné une parole sur laquelle je me suis fié. Je ne crains pas qu'elle soit violée par le fils d'un grand roi comme celui des Français. Je demande son aman (protection) pour

ma famille et pour moi. » Le duc d'Aumale confirma la promesse du général de Lamoricière, et congédia l'émir, dont on admira dans cette entrevue l'attitude noble, calme et résignée. Le 24 décembre il s'embarqua pour Oran, et dans les derniers jours du mois il arriva en France, où les circonstances politiques ont obligé de le retenir jusqu'à présent, sans pouvoir exécuter encore la promesse de l'envoyer en Orient[1].

Nous avons voulu raconter les phases principales de ce grand drame qui termina si heureusement pour les intérêts français la lutte que la nationalité arabe soutenait depuis dix-sept années contre notre domination. La soumission d'Abd-el-Kader donna une consécration définitive aux succès si brillants et si nombreux obtenus par notre armée ; elle marqua d'une manière plus éclatant que désormais la tâche que nous avions à remplir pour affermir notre autorité en Algérie, cessait d'être exclusivement militaire et guerrière, pour devenir civile et administrative. Sans doute la prudence commandait de prévoir qu'on aurait encore à réprimer des insurrections

---

(1) L'émir Abd-el-Kader et sa suite, composée de plus de quatre-vingt-dix personnes, hommes, femmes et enfants, ont été enfermés d'abord au fort Lamalgue à Toulon, jusqu'à la fin du mois d'avril 1848. A cette époque on les transféra au château de Pau; mais le voisinage de la frontière d'Espagne détermina le gouvernement à les interner à Amboise. Depuis les premiers jours de novembre 1848 ils habitent le château d'Amboise, où ils sont entourés de tous les soins qui peuvent diminuer l'amertume et les ennuis de la captivité.

Voici le portrait que le duc d'Aumale traçait d'Abd-el-Kader au moment de sa soumission : « L'émir est un homme d'environ quarante ans. Sa physionomie est intelligente ; ses yeux, grands et noirs, ont le regard sévère et impérieux ; son teint est jaune, sa face amaigrie, sans être longue ; sa barbe noire est abondante, et se termine en pointe. L'ensemble de sa figure est austère ; elle rappelle la figure traditionnelle du Christ. Sa voix est grave et sonore. Sa taille, au-dessus de la moyenne, parait robuste et bien prise. Il porte un burnous noir sur deux burnous blancs, des bottes de marocain jaune ; le costume est des plus simples. »

partielles sur quelques points; mais les chefs manquant à ces révoltes, nous n'avions plus à craindre un soulèvement général semblable à celui de l'année 1845. Les tribus elles-mêmes d'ailleurs semblèrent comprendre la position nouvelle que leur faisant la soumission du plus infatigable athlète de leur indépendance religieuse et politique ; elles étaient avides de repos ; les dernières années avaient été désastreuses pour leurs récoltes : elles se tournèrent pour ainsi dire unanimement vers les choses et les travaux de la paix. Sous l'active et intelligente inspiration des bureaux arabes, elles entreprirent la construction de maisons qu'elles groupèrent en village, elles plantèrent des arbres, s'essayèrent à des associations industrielles, pour immobiliser leurs intérêts sur le sol. C'était la meilleure preuve de la confiance qu'elles accordaient à notre administration ; et c'était en même temps pour nous une garantie réelle de la durée de la tranquillité. Cette réaction contre la guerre et les troubles qui maintenaient les habitudes nomades se déclara d'abord dans la province d'Oran, parmi les tribus qui avaient pris la plus large part aux agitations et qui avaient le plus souffert pendant la lutte.

CONCLUSION. – L'année 1848 s'ouvrit sous les auspices les plus favorables. Depuis longtemps l'Algérie était en proie à une gêne industrielle et commerciale des plus intenses ; les propriétés avaient considérablement perdu de leur valeur, le crédit des négociants les plus recommandables était ébranlé ; le mouvement colonisateur était entièrement paralysé ; on avait étudié beaucoup de projets, mais nulle part on n'était en mesure de les réaliser. La soumission d'Abd elKader vint modifier de la manière la plus heureuse et la plus inespérée cette triste situation. Tout le monde prit confiance; la banque de France, sollicitée avec vivacité, se décida enfin à fonder un comptoir à Alger ; le règlement des indemnités dues pour expropriation allait verser des sommes importantes dans la circulation ; le conseil supérieur du gouvernement, présidé par le duc d'Aumale, travaillait pour ainsi dire nuit et jour, étudiait, élaborait, arrêtait des projets de toutes sortes, pour donner une impulsion nouvelle aux

affaires et à l'administration. Des institutions municipales venaient d'être accordée à un grand nombre de localités ; les autorités civiles, dont l'action avait été simplifiée et fortifiée par des ordonnances royales du 1er septembre 1847, modificatives de celle du 15 avril 1845, commençaient à donner des preuves d'une activité jusque alors inusitée. On se sentait de toutes parts, et pour tous les intérêts, arrivé sur le terrain des améliorations et du progrès.

C'est au milieu de ces impatience, qui semblaient toucher déjà a l'avenir si vivement souhaité qu'on reçut comme un coup de foudre la nouvelle de la révolution de Février. L'anxiété patriotique qui oppressa d'abord les coeurs au sujet des périls dont la France était menacée empêcha de mesurer la gravité de la crise que l'Algérie allait subir. Mais lorsque les nouvelles furent confirmées, lorsqu'on vit s'embarquer pour l'exil ce jeune prince, qui avait montré tant de dévouement et de véritable amour de la France, qui pendant les quelques mois de son gouvernement avait réchauffé tous les courages, rassuré les intérêts, le découragement s'empara de tous les esprits, et on retomba dans une situation plus terrible encore que celle à laquelle on venait d'échapper. Le mouvement des affaires fut subitement arrêté ; le personnel administratif, menacé dans son existence, n'accorda plus qu'une attention distraite aux intérêts dont il était chargé ; l'effectif de l'armée d'Afrique fut diminué de trente mille hommes environ, qui rentrèrent en France pour la formation du corps d'observation des Alpes ; la population civile européenne diminua tout à coup de vingt mille âmes ; on conçu dans les trois provinces des inquiétudes sérieuses sur le maintien de la tranquillité. Dans ces conjonctures si graves un reconnut combien il était important pour notre domination que les principaux chefs de la résistance se trouvassent hors de l'Algérie : Abd-el-Kader et Bou-Maza étaient en France, Ben Salem en Syrie, Ahmed-Bey lui-même était réduit à faire sa soumission.

Les événements que nous aurions maintenant à raconter

sont encore trop récents pour que nous puissions les apprécier avec une certitude complète. Il nous suffira seulement d'indiquer que le général Cavaignac fut d'abord désigné par le gouvernement provisoire comme successeur du duc d'Aumale ; qu'appelé à Paris dans le mois de mai pour remplir les fonctions de ministre de la guerre, sous la commission exécutive, il fut remplacé par le général Changarnier. Au mois de juin cet officier général fut à son tour mandé pour exercer le commandement des gardes nationales de la Seine ; l'intérim fut confié au général Marey ; et au mois de septembre seulement le général Charon fut nommé gouverneur général.

Nous devons dire aussi en terminant que les dangers les plus sérieux qui semblaient prêts à fondre sur l'Algérie furent pour la plupart conjurés. Le pays, après avoir cruellement souffert du temps d'arrêt imposé à son développement, s'est remis peu a peu. Des institutions très libérales ont été accordées : le principe civil a reçu une plus large application : l'Algérie a obtenu d'envoyer des représentants à l'Assemblée nationale. Enfin le vote de cinquante millions pour l'établissement de colonies agricoles et l'allocation de cinq millions pour la liquidation des indemnités d'expropriation, ont appelé dans la colonie Un mouvement de population et d'affaires qui va chaque jour en augmentant. Les troubles qui avaient éclaté dans les tribus ont été facilement réprimés ; les tendances des indigènes vers les travaux de construction et de plantation, un instant suspendues, ont repris tont leur empire. En un mot, si la situation matérielle est loin d'être aussi bonne qu'avant la révolution de Février, on a cependant un légitime sujet de ne pas désespérer de l'avenir : le progrès a repris sa marche, et on peut même dire que le succès maintenant se fera sentir sur une plus large échelle, parce que la vie politique a pénétré dans toutes les parties de la population.

FIN